

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT CENTRE

Typologie paysagère de la vallée de la Loire



Alain Mazas, Paysagiste dipl., 10 rue du Vieux Versailles, 78000 VERSAILLES
tél : 01. 30. 21. 89. 95 - e-mail : alain.mazas @ wanadoo. fr

Typologie paysagère de la vallée de la Loire

Ont collaboré à cet ouvrage :

Louis-Marie Coyaud, Professeur des Universités
Alain Boëmare, géographe
Marie Breton-Laumailler, géographe
Laurence Roy, paysagiste dplg
Emmanuelle Soubeyran, paysagiste dplg

SOMMAIRE

MOTS ET MOTIFS DES PAYSAGES LIGÉRIENS

<i>INTRODUCTION</i>	1
<i>PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE</i>	7
<i>I. LA HAUTE VALLÉE</i>	11
<i>II. LES HAUTES PLAINES</i>	23
<i>III. LA LOIRE BOURBONNAISE</i>	43
<i>IV. LE VAL NIVERNAIS ET BERRICHON</i>	63
<i>V. LE VAL D'ORLÉANS</i>	83
<i>VI. LES VALS BLÉSOIS ET DE CISSE</i>	103
<i>VII. LE VAL DE TOURAINE</i>	121
<i>VIII. LA GRANDE VALLÉE</i>	137
<i>IX. LA LOIRE ARMORICAINE</i>	153
<i>INDEX DES COMMUNES</i>	175
<i>INDEX DES ÉTUDES ET AUTEURS</i>	179

MOTS ET MOTIFS DES PAYSAGES LIGÉRIENS

Abbayes, 82, 84, 87, 89, 91, 94, 97
Abords du fleuve, 58
Abrupts de tuffeau, 130, 138, 142, 149
Acquisitions foncières, 100, 146
Ailleurs, autre monde, 16, 49, 113, 122, etc
Alignements monumentaux, 33, 41 bis
Amendement Dupont, 3, 4, 40
Appropriations sauvages, 41 bis 48
Arbres isolés, 74, - morts, 75
Archétypes ligériens, 144, 162
Architecture, 138, 142, 144, 148, etc
Avifaune ligérienne, 61
Balcon, 19
Banalisation, 3, 34
Barrages : voir retenues
Barrière, 31
Basaltes, 13, 17
Batellerie de Loire, 3, 27, 29, 66, 145
Bâti (Domus), 3, 7, 34, 41 bis, 57
Belvédères : voir coteaux, routes
Berges, 97
Bocage, 2, 27, 32, 44, 56, 59, 146
Boires, 47, 56, 58, 61, 73, 145
Boisements résineux, 40, 41
Bords de rivières et de Loire, 40, 41
Bourgades portuaires, 36, 41 bis, 124, etc
Bras morts, 47, 58, 60, 145
Buttes insubmersibles, 84, 85, 123
Calages latéral et longitudinal du lit mineur, 54
Campings, 3, 19, 35, 40, 97, 118
Canal, 33, - de la Dunière, 19, - du Forez, 33, - latéral, 54, 78-79
Canches, 61
Carrières, 3, 27
Cartes postales, 81
Cartographie, 7
Chambons, 27, 29, 39
Charolais, 29
Charpente paysagère ligérienne, 3, 34, 108-109

Châteaux, 1, 14, 104, 142, etc
Chemins, 33, 38, 40, 44, 46, 54, 56, 76, 78, 97, 133, 166, etc - de Saint-Jacques, 30, - du fleuve, 41 ter, - de sable, 46, - de halage, 112
Climat, 1, 138
Coexistence de motivations, 1, - de modèles, 54, 56, etc
Colmatage, 72
Colonisation végétale, 60
Confluences, 11, 122, 125
Contexte paysager, 7
Contextualisation, 4
Continuités, 38, 41 bis, 58, 96, 100, 112, 133, 146, 168
Corridors, 44, 56
Côte, 1
Coteaux (*saltus côtiers*), 3, 34, 77, 96, 97, 109, 110, 130, 135, etc
Coupes schématiques, 8
Crues, 4, 19, 24, 86, 93
Cultures céréalières, 3, 85, 107
Décharges sauvages, 21, 41 bis, 58, 74
Dégradation, 3
Dénaturation, 5
Dépaysement, 47, 49
Dépeçage, 41 bis
Dépôts de matériaux, 38
Déroctement du lit mineur, 19
Désertification, 130
Développement durable, 146
Directives paysagères, 132
Dissociations, 33
Draille, 13
Dynamiques fluviale et écologique, 52
Eau (formes de l'), 3, 50, 70, 106, etc
Ecole, 1, 80-81
Eglises, 144
Embâcles, 75
Embouchure de la Loire, 159
Enchaînements, 34
Endiguements, 59
Enfoncement du lit mineur, 72
Enrochements, 59
Entretien, 72, 73, 146

Espace de liberté, 3, 35, 38, 52, 59
Espace public, 2, 41, 41 bis, 47, 134
Esthétique paysagère, 1, 2
Etangs, 27
Exotisme, 43, 48, 113, 128, 158
Façades et fronts urbains, 37, 38, 41 bis, 57, etc
Faune ligérienne, 61, 112, etc
Fermes insulaires, 54, 59, 142
Feux, 58
Flore ligérienne, 60, etc
Forêt, 7, 13, 106, - alluviale, 52, 60, - de chasses royales, 104
Fragmentations, 33
Frayères, 74, 145
Front bâti, 54, 57, 143, - de mer, 1
Frontière, 31, 154
Goélands, 61
Gorges, 13, 16, 30
Gourds, 61
Granite, 13, 17
Gravières, 25, 27, 28, 35, 38, 41, 112
Grèves, 49, 61, 107, 118
Haies, 44, 54, 56, 57, 59, 78, etc
Histoire, 14, 30, 87, 92, 94, 104, 106, 112, 122, 128, 129, 138, 144, 154
Hydro-écorégions, 10
Hydrosystème fluvial, 52
Îles, 5, 35, 44, 50, 61, 66, 76, 97, 104, 110, 112, 118, 123, 144, 155
Insertion, intégration : voir contextualisation
Installations industrielles, 37
Irrigation (canaux d'), 33
Jardin (Hortus), 3, 34, 106, 107, 112, - de la France, 124, 128, - de sable, 134, - Zen, 134, 163
Jardins, 35, 40, 124
Levées, 66, 84, 107, 124, 126, 138, 147, 154, 162, 166, etc
Liaisons douces, 41 bis, 97, 168
Lisibilité, 3
Lit endigué, 8, 72, - nettoyage, 75
Loi de 1930, 2
Loi sur l'eau, 40

- Loi sur les paysages**, 40
Lotissements, 4, 35, 41
Lumière, 88, 129
Marginalisation, 34, 41 bis
Marnage, 32
Méandres, 16, 26, 43, 50, 51, 52,
Medias, 1, 81
Métamorphoses, 51, 68, 70
Migrations, 50, 60, 61
Mitage, 96, - des coteaux, 57
Modèles, 2, 4, 13, 18, - achevés, 2,
4, 56, - ouverts, 4, - de naturalité,
3, 59, - de spatialité, 3, -
structurels, 3, - conjoncturels, 3, etc
Monuments, 2
Motifs, 1, 2, 74, 94, - de naturalité,
3, 8, 54, 119, - de spatialité, 3, 8,
119, - structurels, 3, 4, 119, -
conjoncturels, 3, etc
Motivation paysagère, 2
Motonautisme, 61
Motoverte, 61
Mutations des terres, 41
Mythe ligérien, 1, 14, 48, 88, 113
Nappe d'accompagnement, 60
Naturalisation, 3
Navigation, 4, 92, 144, - ouvrages,
58, 72, 74, 124, - de plaisance, 78
Occupation du sol, 3, etc
Occultation, 3
OGAF Environnement, 148, 150
Orgues basaltiques, 17
Parc, 41, 106, 118-119, - d'activités,
4, - agricole, 32, - Naturel Régional
Loire-Anjou-Touraine, 132, 135,
Parcellaire, 38, 41 bis
Patrimoine culturel, 112, 132,
134, - naturel, 1, 78, 122, 146
Peintres, 68, 113
Peuplements végétaux, 61
Peupleraies, 130, 139, 145, 147, 167
Peupliers, 46
Phénix, 119
Pins de boulange, 40
Piste cyclable, 19
Pittoresque, 2, 30, 49, 56, 92, 106,
128, etc
Plage, 1, 19, 35
Plaine agricole (Ager), 34, 41 bis,
107- alluviale inondable, 38, 107,
131
Plans d'Occupation des Sols, 33, 40,
57, 80, 132, etc
Plans, contrats et chartes de
paysage, 40, 57, 132, etc
Poésie, 1, 50, 68, 88, 113, 162
Pollutions, 41 bis
Ponts, 4, 37, etc
Prairies, 7, 44, 56, 76, 154, -
inondables, 145, - sèches 145
Programme Life Loire, 146
Projet Life, 81
Publicité, 132
Quais, 37, 58, etc
Quartiers résidentiels, 37, etc
Relief, 3
Remembrements, 56, 48, 56, 59, 132
Réseaux, 3, 41 bis, 58, 109, 132,
135
Réserve naturelles, 61, 66-67
Restauration (travaux de), 74
Retenues de barrage, 4, 18, 20, 26,
31, 32, 61
Ripisylve, 56
Rivage, 44, 50, 123
Route, 21, 40, 41 ter, 46, 56, 96,
100, 145, 164, - Centre Europe
Atlantique, 44
Rues, 159, 166
Sable, 46, 48, 50, 107, 135
Saltus cétier, 3, 34, 40, 56
Saltus fluvial, 3, 34, 39, 40
Saules, saulaies, 46, 60
Saumon, 20, 60
Sauvage, 14
Sensibilisation, 80-81, 132, 146
Sentiers, 46
Séries végétales, 8, 60
Site Ecopôle, 41
Sternes, 61
Structures linéaires, 33
Sucs, 30
Taches, 56
Taille (art de la), 125, 128, 144
Temporalité, 80-81, 132
Terrasses, 41 bis, 44, 57, 66, 84, 85
Tourisme, 32, 34, 40
Vallons, 44, 54, 66
Varennes, 124
Vasières, 61
Verdiaux, 7, 46, 48, 50, 55
Verger, 3, 35
Vigne, 2, 3, 29, 40, 110, 125, 135,
148
Villages, 96, 100, 142, etc
Villes-ponts, 36, 37, 41 bis, 44, 65,
86, 87, 89, 122, 93, 105, etc
Volet paysager des permis de
construire, 3, 4, 40
Vues, 80, 117, 146, 168, etc
ZICO, 41, 146
ZNIEFF, 41, 57, 60
ZPPAUP intercommunales, 135
Zonage agriculture-forêt, 132
Zone inondable, 8
Zone d'activités, 99
Zones humides, 40, 145

INTRODUCTION

Le mythe ligérien

La Loire est un mythe.

La Loire est sans doute celui de nos fleuves dont nous parlons ou entendons le plus souvent parler, ne serait-ce que tous les jours à la radio, climat oblige. Et d'ores et déjà c'est ce climat si doux, celui de douce France, qui lui est associé, comme si elle en était la généreuse dispensatrice.

Mais elle a d'autres titres à faire valoir pour justifier le prestige incomparable dont elle bénéficie dans le monde entier. N'évoque-t-elle pas pour des millions de personnes de tous les continents d'abord et en premier lieu les célebrissimes châteaux de son Val? Ces monuments ne sont-ils pas avec Versailles le symbole même de ce que l'art français a produit de plus achevé en matière de châteaux et de parcs? L'exceptionnelle richesse de son patrimoine culturel et historique s'impose et en fait la reine de toutes les destinations touristiques de notre pays.

Ce patrimoine se double d'ailleurs d'un autre, lui aussi d'une rare richesse, le patrimoine naturel aux multiples facettes dont qu'une formule a popularisé : "la Loire dernier fleuve sauvage d'Europe".

Un mythe, ce sont des images et des récits.

Ces images et ces récits abondent. Le présent ouvrage tentera d'en rendre compte, depuis les images d'Epinal de nos manuels de géographie jusqu'aux textes les plus poétiques et aux métaphores les plus extraordinaires qu'elle a

suscitées chez les plus grands de nos écrivains.

Allons jusqu'au bout de la louange et du dithyrambe. Avec Elisée Reclus, ce géographe trop oublié, avec Du Bellay et son "Loyer fameux", jusqu'à Baudelaire et ce "pays de gloire" vers lequel tout nous invite au voyage, demandons-nous si, par l'ampleur des services rendus à la France, le rôle de ce grand fleuve n'a pas effectivement été "d'avoir, plus que toute autre province, contribué à la naissance et au développement de la nation". A cette question en tout cas, d'aucuns n'hésiteront pas à répondre, avec Michel Barnier, Ministre de l'Environnement, lorsqu'il lança le Plan Loire Grandeur Nature : "Vous avez dit la Loire, vous avez dit la France" - laissant ainsi présager l'ampleur des services qu'elle est encore à même de rendre au pays.

De tels états de service ne peuvent qu'être sources de motivations. Les motivations paysagères en font partie. Elles sont à l'origine de la typologie qui est tentée ici à partir des études et des expériences qui ont accompagné l'aménagement du fleuve par ses riverains.

La place des paysages dans le mythe ligérien

Dans le mythe ligérien, les paysages occupent une place aussi enviable que la grande histoire elle-même. Ce sont eux en effet qui l'ont mis en scène et ce sont leurs représentations tant picturales que littéraires qui, n'ayant jamais cessé

de le célébrer, l'ont répandu à travers le monde entier. Le mythe ligérien relève d'une esthétique dans laquelle l'esthétique paysagère joue un rôle majeur. Ce sont les diverses facettes de cette esthétique dont le présent ouvrage s'efforcera de rendre compte.

L'expérience paysagère est multiple. Variant d'une personne à l'autre, elle est fonction des motivations propres à chacun. Devant un paysage littoral, le vacancier, le touriste et le promoteur immobilier n'auront probablement par le même regard. L'attention du vacancier se focalisera sans doute plutôt sur la plage, celle du touriste sur l'animation du front de mer, celle du promoteur sur la côte éventuellement constructible. Des mille et un éléments qui composent ce paysage, d'autres observateurs encore retiendront tel ou tel autre élément plus apte à répondre à leurs motivations. Ces éléments particulièrement motivants représentent par définition les motifs d'intérêt de nos paysages, ou motifs tout court. Ce sont eux que notre milieu culturel nous a appris à reconnaître à travers les manuels de l'école, les chefs d'œuvre de la peinture, de la littérature, de la photographie et du cinéma, de la presse, en un mot de tous les médias qui forment notre regard et notre sensibilité. Le récent ouvrage de Catherine Bertho Lavenir, *La roue et le stylo*, en décrit certaines modalités d'une façon particulièrement saisissante.

Il va de soi que certains de ces motifs sont plus prisés que d'autres, dans la mesure où les

plaisirs qu'ils procurent sont plus variés. Ainsi, pour la belle plage, ce seront les plaisirs très physiques du sable chaud, du bain de soleil et de la baignade en même temps que ceux de la qualité de sa courbe, elle-même inscrite entre la mer et la côte qui la sépare de l'intérieur du pays. Et de même, dans le beau front de mer se mêleront sans doute à la qualité du bâti et de ses aménagements l'animation qui y règne avec ses bruits et ses parfums mêlés.

Aussi convient-il d'insister sur le fait que la notion du beau en matière de paysages ne saurait être limitée à la seule motivation visuelle. Il importe de la rechercher aussi, selon l'expression d'André Leroi-Gourhan, "dans toute l'épaisseur des perceptions qui assurent notre insertion dans notre société et notre culture". Or ces perceptions ne relèvent pas seulement de la vue. Leurs manifestations, qui sont au fondement de notre comportement esthétique, se développent, selon André Leroi-Gourhan, aux quatre niveaux d'émotivité suivants : "ce peut être celui de l'activité d'économie corporelle, comme dans la gustation ; ce peut-être le niveau des techniques comme dans la régulation des gestes professionnels ; ce peut être celui du social comme dans les attitudes de savoir-vivre ; enfin les manifestations peuvent être réfléchies, figuratives, comme dans les arts ou dans la littérature" (Leroi-Gourhan, 1979 : 83)

L'esthétique paysagère, comme toute esthétique, s'élabore à partir de ces quatre niveaux de motivation, *le physiologique, le technique, le social et le figuratif*. Ainsi, on considérera que la qualité d'un paysage se mesure à la coexistence plus ou moins réussie de ces divers niveaux d'appréciation sur un même site. C'est bien ce qui se produit dans l'exemple du paysage littoral, dans la mesure où les publics mentionnés, et d'autres possibles, y trouvent leur compte en fonction de motivations qui vont des simples plaisirs sensibles de la baignade, du bain de soleil ou de la dégustation des fruits de mer à celui de la contemplation et de la rêverie devant la plage et la mer.

De motifs en modèles de paysages

La structure de l'esthétique paysagère est en accord avec la conception moderne de l'espace public comme un espace habitable, parcourable et attrayant pour tous publics. Pour autant, cet idéal n'est

pas toujours atteint. Les motifs d'intérêt de nos paysages sont souvent sources de conflits d'intérêt. Le promoteur intéressé par la côte trouvera peut-être dans les documents d'urbanisme un périmètre d'inconstructibilité qui le contraindra à modifier ses plans. Et le simple baigneur un degré de pollution de l'eau qui l'éloignera de ces parages.

Reste que l'organisation des motifs reconnus de nos paysages en modèles de qualité dans un espace parcourable et attrayant pour tous reste un pari possible. On en prendra pour exemple le bocage, encore présent dans la vallée de la Loire, et qui a été considéré pendant longtemps comme un modèle achevé de paysage. Ce succès fut largement dû au fait qu'il permettait à plusieurs modèles d'organisation et de lecture de l'espace agricole de coexister sur un même territoire. En premier lieu un modèle technique agronomique et économique pour son efficacité en matière d'élevage bovin. En deuxième lieu, un modèle écologique pour l'équilibre qu'il assurait entre les flux énergétiques vivants qui le parcouraient. En troisième lieu un modèle pittoresque pour les ambiances de clair-obscur, les alternances de fraîcheur et de chaleur et les surprises qu'il ménageait, ainsi que pour la parcourabilité du territoire qu'il assurait. Ces différents modèles d'organisation et de lecture du paysage assuraient chacun pour leur part l'émergence des différents niveaux d'esthétique, à partir de quelques motifs tels que la haie, le chemin et la prairie, organisés en un modèle que l'on pouvait qualifier d'achevé. Ce modèle connut un tel succès dans notre culture qu'il finit par être considéré comme un modèle historique à préserver, à remettre en place après les excès du remembrement, voire à créer de toutes pièces, même dans des sites où il n'avait jamais existé par le passé - le comble du succès.

La vigne, qui, comme le bocage, a trouvé et trouve encore dans l'espace ligérien un lieu d'élection, a produit elle aussi de tels modèles d'esthétique paysagère. La perspective de la dégustation d'un bon vin est toujours une composante structurelle de la qualité d'un paysage de vignoble, au même titre que la perception de l'alignement impeccable des vignes et de la technique millénaire qu'il révèle, et au même titre aussi que la qualité de la parure dont il dote des terres autrement sans grande valeur. C'est en associant ces trois modèles de lecture que la vigne

produit des paysages toujours appréciés, recherchés et admirés. Et ce, pour ne pas parler de la qualité du lien social qu'elle établit et des œuvres artistiques qu'elle a rarement manqué de susciter dans les sociétés qui la cultivent. Le Val de Loire ne passe-t-il pas pour être l'un des foyers les plus prestigieux de notre culture?

L'espace ligérien fournira d'autres exemples de tels modèles de paysage. A cela près que nombre d'entre eux, justement célèbres, sont le plus souvent liés à des monuments de l'architecture savante ou vernaculaire. Le fait est sans doute dû à ce que la notion de patrimoine a longtemps été comprise, dans le passé, comme s'appliquant surtout aux monuments d'architecture. Les châteaux de la Loire en sont une illustration caractéristique. Les dernières décennies ont cependant étendu la notion de patrimoine aux paysages, notamment aux monuments naturels, et ce surtout à partir de la loi de 1930 sur la protection des sites et des paysages. Cette prise de conscience restera comme un des acquis majeurs du dernier demi-siècle, parallèlement au développement des sciences de la nature.

Les caractères des paysages ligériens

L'intérêt de la loi de 1930 sur *Les Espaces protégés pour des raisons d'ordre artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque* est de reprendre, pour le compte des paysages, les quatre niveaux de nos motivations esthétiques, *le physiologique, le technique, le social et le figuratif*..

On le note dans les intérêts d'ordre *historique, légendaire* et *pittoresque*, qui font en principe l'objet d'un consensus général dans notre culture et correspondent au niveau social de nos motivations esthétiques. Ces intérêts sont en effet largement le résultat de phénomènes de société, comme par exemple l'essor du tourisme au milieu du siècle dernier, dont le récent ouvrage de Bertho Lavenir (1999) montre l'influence considérable qu'il a eu sur les prises de conscience paysagères dans notre pays.

On le note aussi dans la référence à l'intérêt *artistique*, qui relève davantage du niveau de nos motivations figuratives telles qu'elles se manifestent dans les arts et la littérature. De ce point de vue, on fera, dans l'appréciation des paysages ligériens, une aussi large

place à la littérature et à la peinture qu'à l'architecture et à l'urbanisme. Ce sont elles en effet qui ont largement répandu les modèles de paysages ligériens dans l'aire culturelle européenne, et même américaine, contribuant ainsi à l'édification et à la diffusion du mythe ligérien, un des plus sûrs garants, sinon le plus sûr, de leur conservation, de leur préservation et, on l'espère, de leur mise en valeur.

Quant à l'intérêt *scientifique* des paysages, on pourrait trouver surprenant qu'il retienne l'attention du législateur, dans la mesure où nous ne rapprochons pas spontanément les concepts de science et d'esthétique. Mais si l'on réalise que les grandes prouesses de la *technique* sont dues aux progrès des sciences elles-mêmes et que ce sont ces prouesses-là qui provoquent très souvent notre admiration pour certains paysages - nous pensons par exemple aux ponts de Loire, à certains ouvrages de la navigation ligérienne, aux grands modèles d'urbanisme des ports ligériens, à la qualité de certaines routes - alors on comprend que par le biais de ces réussites de la technique l'intérêt scientifique figure parmi ceux qui font la qualité de nos paysages.

On notera aussi que le caractère tout simplement *naturel* de certains paysages ne figure pas explicitement dans la liste des intérêts mentionnés par la loi de 1930. Mais qui douterait de l'intérêt que présentent dans les paysages ligériens les modèles scientifiques *géologiques, géographiques, hydrauliques et écobiologiques* si originaux qui en constituent des éléments structurels? Et qu'il y a dans la connaissance et le respect de ces modèles et de leurs résultats une fascination qui vaut bien celle que provoquent pour nous les grands monuments de l'art et du pittoresque que nous a légués notre histoire?

Aussi bien ces motifs, et les modèles qui les organisent, seront-ils pris en compte dans la typologie paysagère de la Vallée de la Loire au même titre que les autres.

La charpente paysagère ligérienne

Le modèle le plus général d'organisation et de lecture de nos paysages a été exprimé par la séquence désormais classique : *saltus - ager - hortus - domus - hortus - ager - saltus*. Dans ce modèle, le bâti du *domus* apparaît

placé au centre d'un espace occupé par les jardins, les vergers ou les vignobles *del hortus*, puis les cultures de l'*ager*, et limité par l'horizon des *saltus*, les espaces naturels historiquement hantés par les animaux sauvages et parfois pacagés par les animaux domestiques.

Ce modèle attire l'attention sur le fait que tout paysage est à considérer comme l'inscription - pour ainsi dire la greffe - de nos motivations esthétiques sur un donné naturel. D'où la distinction qu'il convient de faire entre les motifs et modèles de naturalité et les motifs et modèles de spatialité de nos paysages. Les premiers, ceux du *saltus* en général, comprendront trois registres principaux, ceux du *relief*, de *l'eau* et de *la végétation naturelle* ; les seconds, les trois autres registres du *bâti*, de *l'occupation du sol* et des *réseaux*. Les premiers se distinguent par le fait qu'ils ont un caractère **structuré**, alors que les seconds ont un caractère **conjoncturel**. On peut fort bien imaginer en effet qu'un paysage comporte une route et un réseau de chemins mais aucun motif bâti. Par contre on n'imaginera pas de paysage exempt de motifs du relief, de l'eau ou de la végétation, ne serait-ce que sous la forme la plus ténue.

S'agissant des motifs et modèles de naturalité, nous parlerons donc volontiers de **charpente paysagère**, et, dans le cas de la vallée de la Loire, de **charpente paysagère ligérienne**. Elle a un caractère structuré et devrait toujours être respectée, sous peine de perte de qualité voire d'existence même de paysage. En Loire, la méconnaissance des modèles hydrobiologiques du fleuve conduiront toujours à un appauvrissement, et parfois à une destruction de ses paysages. La prise en compte de la charpente paysagère s'imposera donc comme incontournable dans l'organisation des paysages ligériens. Ces paysages résulteront de la coexistence, avec les modèles de naturalité de cette charpente naturelle, des modèles de spatialité plus conjoncturels du bâti, de l'occupation du sol et des réseaux. On notera cependant que certains de ces motifs et modèles en principe conjoncturels, par exemple ceux du bâti, ont manifesté une telle permanence à travers les siècles qu'ils ont été en quelque sorte **naturalisés**, qu'on ne saurait en admettre la destruction hors cas de catastrophes comme une guerre, et qu'ils font désormais partie des motifs structurels de la charpente paysagère.

Quant à l'originalité de la charpente paysagère ligérienne, elle tient à la présence de trois *saltus* : *le saltus fluvial* et les deux *saltus côtiers*, la plupart du temps boisés, parfois occupés par la vigne ou les vergers, qui l'encadrent. Le paysage se joue entre ces *saltus*, eux-mêmes séparés par la *plaine alluviale* sauf lorsque le fleuve butte sur l'un des coteaux. Le *saltus* fluvial correspond en principe à ce que les hydrauliciens appellent d'une expression des plus intéressantes et suggestives pour le paysagiste : l'*espace de liberté du fleuve*. L'expression dit superbement ce qu'elle veut dire : le fleuve a son domaine propre qu'il convient de respecter si l'on veut coexister et vivre en bonne entente avec lui - ou, pour employer une métaphore plus triviale, partager son lit. La crue catastrophique de 1980 est venu le rappeler à la mémoire collective. Ainsi importera-t-il qu'il reste intouché par d'autres motifs, au premier rang desquels le bâti, sauf lorsqu'il se localise sur les buttes et les terrasses insubmersibles connues de tous depuis des millénaires. C'est loin d'être toujours le cas. Les dynamiques d'urbanisation tendent très souvent à envahir l'espace ligérien jusqu'à méconnaître les deux *saltus*. Les établissements industriels, les campings en bord de Loire et les constructions aléatoires, voire les carrières, sur les coteaux aboutissent au brouillage, voire à la dégradation de la charpente paysagère par le mitage et les maladresses de l'aménagement.

La lisibilité des paysages ligériens

Le degré de lisibilité d'un paysage tient à la reconnaissance plus ou moins aisée des motifs et modèles qui le composent. Cette reconnaissance est affaire de visibilité, mais pas seulement, car certains motifs et modèles de paysages ne sont pas forcément visibles.

La banalisation, la dégradation, l'occultation, voire la destruction d'un motif ou d'un modèle entier de paysage sont des phénomènes qui, la plupart du temps, sautent aux yeux. De tels phénomènes ont été à l'origine de législations telles que la loi sur l'eau (1992), la loi sur les paysages (1993), le "Volet paysager des permis de construire" qui en a résulté, la loi dite "Amendement Dupont" sur les abords des grandes infrastructures routières, etc.... Mais ces évidences ne suffisent pas. Les exemples du bocage, de la vigne, des ponts de

Loire ou des ouvrages de la navigation illustrent le fait que la lisibilité de nos paysages est aussi affaire de reconnaissance effective de motifs aptes à répondre à d'autres motivations que celles de la seule vue. La douceur angevine ne se voit pas, elle se sent et se goûte. L'imprévisibilité des crues de Loire ne se voit pas, elle se reconnaît dans les modèles établis par les scientifiques. Enfin, la vue peut faire illusion. Les ponts de Loire, par exemple, représentent un modèle historique et artistique de franchissement du fleuve qui a motivé et motiverait sans doute encore aujourd'hui leur reconstruction à l'identique en cas de destruction. Tel fut le cas après la dernière guerre et plus récemment à Tours pour le Pont de pierre. Mais on sait aussi que ces modèles coexistent mal avec les modèles de sécurité en cas de crue exceptionnelle : des ponts sans arche n'opposeraient pas les mêmes obstacles aux encombres, l'écoulement des eaux en serait grandement facilité, et la sécurité sans doute accrue...

Il convient donc de rester prudent sur les évidences. Certains modèles d'organisation de l'espace présentent parfois une simplicité et une évidence telles que leur réalisation semble aller de soi. Quoi de plus simple et de plus séduisant, esthétiquement parlant, que le modèle technique du barrage d'une vallée étroite? Quoi de plus tentant, même si sa mise en oeuvre présente quelque difficulté? Pourtant, on se rend compte aujourd'hui qu'un tel modèle ne peut coexister avec les autres : modèles naturalistes des chaînes vivantes inféodées à l'eau courante, modèles historiques, préhistoriques, voire légendaires éventuellement présents sur le site, modèles pittoresques de la gorge profonde résonnante de mille bruits et fourmillante de mille surprises, et même modèles de maîtrise des crues exceptionnelles qui imposent qu'en Loire il faille "faire la part de l'eau".

La lisibilité des paysages sera donc essentiellement affaire de reconnaissance et d'attention portée aux différents modèles d'organisation et de lecture, actuels et potentiels, visibles ou non, des paysages en place. Un dernier exemple en sera donné par tout ce qui touche à l'entretien du lit endigué dans tout le Val moyen. Ce lit endigué a profondément modifié l'espace de liberté originel du fleuve. Il importe donc d'en reconnaître les modèles, établis par les professionnels, de façon à ne pas y projeter d'autres

modèles incompatibles et illusoires. Nous renvoyons sur ce point particulier à la séquence du Val nivernais et berrichon (voir p. 70 et suivantes). Les conclusions qui en découlent valent bien entendu pour le lit endigué jusqu'aux portes de Nantes.

La protection et la mise en valeur des paysages ligériens

Les paysages les plus remarquables permettent la plupart du temps la coexistence de modèles qui leur confèrent un caractère particulièrement riche. En Loire, les vignobles, les falaises de tuffeau, les grandes perspectives sur le fleuve, les modèles d'urbanisme des villes-ponts à Gien ou à la Charité-sur-Loire, ou de certaines petites bourgades portuaires comme Bréhémont et St-Mathurin, sont de ceux-là. On les considérera comme des modèles achevés de paysage et l'on parlera parfois à leur sujet d'insécurité forte, justifiant ainsi leur classement ou leur inscription à l'inventaire.

De tels exemples, malgré leur nombre en Loire, restent l'exception. Par comparaison, on considérera les autres paysages comme des modèles ouverts. Ils présenteront différents niveaux d'intérêt, plus ou moins grands, et surtout ils resteront susceptibles de transformations, parfois de mutations par ajouts ou soustractions, en fonction des opérations d'aménagement qui y seront mis en oeuvre : développement du bâti, remembrement de la plaine agricole et remplacement du bocage par un autre modèle, ouverture d'une infrastructure, etc.... Ce sont eux qui appelleront la vigilance de ceux qui y interviennent et notamment la prise en compte de l'expérience acquise à travers les modèles achevés.

Toute opération d'aménagement a par définition une dimension paysagère dans la mesure où elle doit être intégrée, selon l'expression consacrée. Cette insertion se présentera comme la contextualisation d'un nouveau motif ou d'un nouveau modèle par rapport aux modèles en place.

Les principes de cette contextualisation sont très généralement les suivants.

1) Considérer toute opération d'aménagement comme la contextualisation d'un ou de plusieurs motifs de paysage.

Ce premier principe ne signifie en aucun cas que l'intervention paysagère consiste à reproduire, comme à la photocopieuse, les motifs locaux traditionnels, que l'on considérerait comme éprouvés et ayant seuls valeur. Il s'agit bien au contraire de savoir faire preuve d'inventivité et de créativité. Le pont François Mitterrand, récemment inauguré à Blois, en fournit un très bel exemple.

Il s'agit aussi de savoir s'inspirer de l'expérience paysagère acquise pour en tirer des effets nouveaux. Un exemple en est fourni par les modalités souhaitables d'application de l'Amendement Dupont (Article L 111 1-4 du Code de l'urbanisme) et du Volet paysager des permis de construire (Décret d'application de la loi Paysage de 1993). Ainsi par exemple, s'agissant de *parcs d'activités* ou de *lotissements*, on commencera par les localiser à leur place souhaitable dans les modèles d'urbanisme locaux ; on continuera en dessinant leur plan masse et leur accompagnement végétal sur le modèle du parc, en le contextualisant par rapport à l'environnement végétal existant ; enfin on y insérera les bâtiments - au lieu de faire l'inverse, qui consiste très souvent à commencer par un plan parcellaire abstrait dans lequel on s'efforce ensuite de réinsérer des éléments de parc (voir p. 25-26).

2) Respecter les motifs et modèles structurels de la charpente paysagère

L'intervention paysagère se préoccupera, par exemple lorsqu'il s'agira de contextualiser de nouveaux motifs du bâti, de respecter les modèles de naturalité structurels locaux, surtout les plus fins, de façon à les intégrer dès le départ dans le projet. Toute l'histoire de l'extension de nos villes montre que si ce principe avait été respecté, nous ne souffririons pas aussi cruellement aujourd'hui de l'absence ou de l'insuffisance de ces motifs de naturalité, tout en étant parfois dans l'incapacité, sauf au prix de travaux considérables, de les réintroduire dans le tissu urbain. Buser un ruisseau ou remblayer un vallon sous prétexte de faire la ville ou de faire passer une nouvelle route peut constituer une perte irréparable pour la qualité d'un paysage urbain.

3) Respecter l'intégrité des motifs et modèles en place

Ce principe s'inscrit dans la logique du précédent et concerne

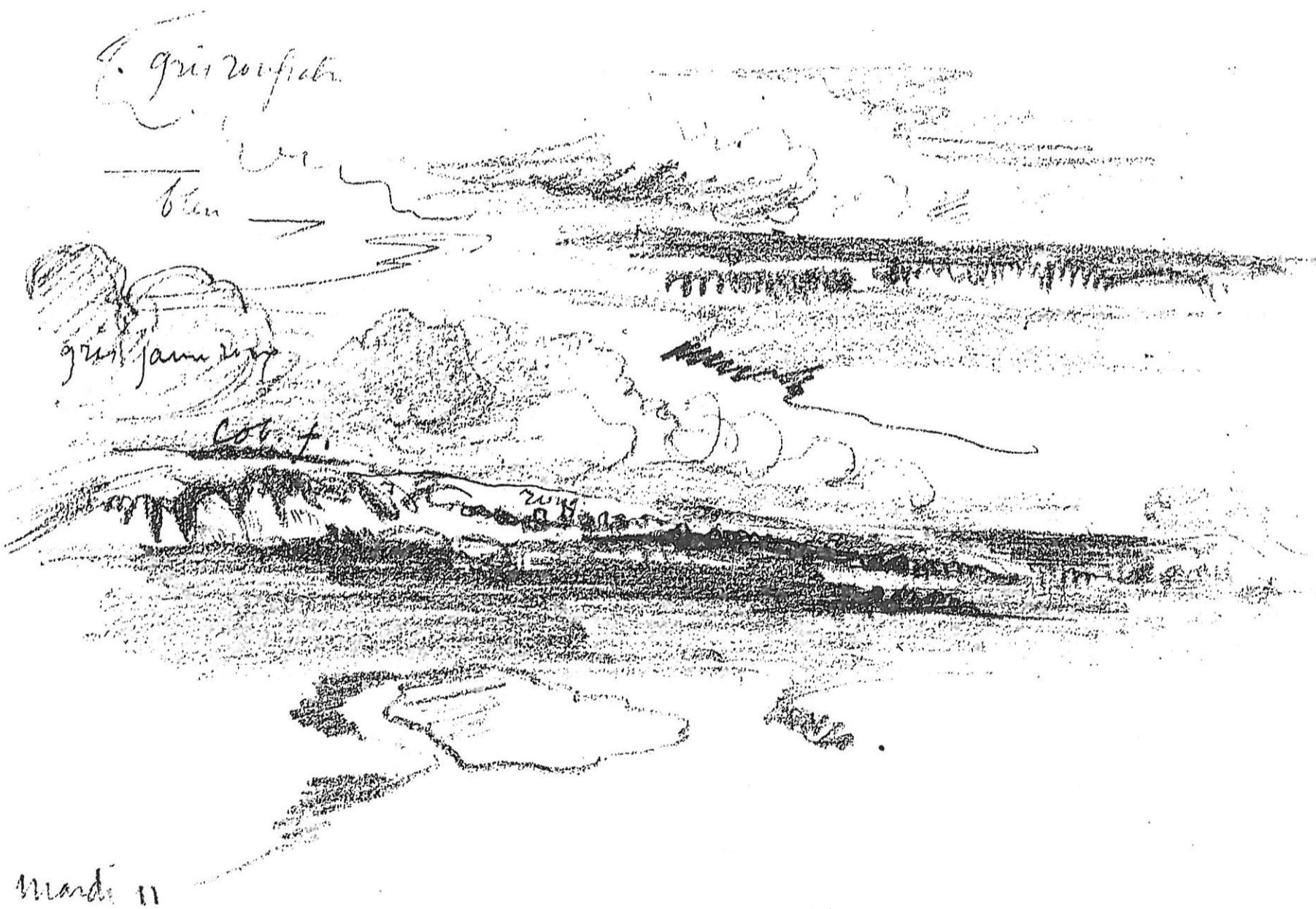
aussi bien les motifs de naturalité que les motifs de spatialité. Tout motif de paysage a des limites spatiales qu'il convient de ne pas dépasser, au risque de nuire aux motifs et modèles voisins et associés. L'exemple type, en Loire, est sans doute celui de l'occupation non maîtrisée de la plaine alluviale inondable par le bâti. Cette plaine n'est pas à l'abri de crues exceptionnelles, bien qu'on n'en ait pas connu depuis plus de cent ans. Son occupation non maîtrisée par le bâti, sur certains sites, est contraire à l'esprit des lieux dans toute la vallée : la violence

toujours possible et surtout imprévisible du fleuve.

4) Respecter l'identité des motifs et modèles en place

L'identité des motifs se lit à travers leur apparence. C'est le double problème de la sauvegarde de l'identité de tel ou tel motif structurel dans le modèle en place et de la composition dans l'esprit du ou des caractères de ce modèle, sauf décision de changer ce ou ces caractères. Un exemple type peut en être donné par l'envahissement de certaines îles par la populiculture, par exemple dans

la Loire armoricaine (voir p. 167). Cet envahissement est à l'origine non seulement d'occultations et de banalisations du paysage, mais aussi et surtout de dénaturations, c'est à dire de pertes d'identité de ces îles qui figurent, par leur puissance considérable sur l'imaginaire, parmi les motifs d'intérêts majeurs de toute la vallée. Il en ira de même dans les cas d'occupation intempestive des coteaux par le bâti, surtout en crête. Ces coteaux devraient rester un des motifs majeurs d'encadrement naturel de la vallée, sous peine d'être dégradés, voire dénaturés.



Eugène Delacroix : Falaises sur la Loire près de Tours, Mine de plomb et annotations à la mine de plomb : gris rougeatre / bleu / gris jaune rouge / cob. f. / roug. / mardi 11. (Delacroix en Touraine, p. 108, Musée des Beaux-Arts de Tours, William Blake éd.)

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE

La Direction régionale de l'Environnement Centre a souhaité, dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature lancé en 1994, faire le point sur l'état des connaissances et des expériences en matière de paysages ligériens. Il s'agissait de rassembler les études et expériences réalisées à ce jour, d'en analyser le contenu et d'en tenter une synthèse permettant de dégager une première typologie paysagère comparative.

Les études disponibles, au nombre de 68, ont été rassemblées par les soins de Sophie Bonin, qui en a tiré un premier ouvrage, *La place du fleuve dans les paysages ligériens* (1996). Le propos de cet ouvrage, fondé sur l'analyse sémantique, était de brosser le portrait du fleuve à partir des mots qui en rendent compte. Nous avons repris les mêmes sources sous un autre angle : **le portrait du fleuve à partir des motifs de paysage qui le composent.**

Il s'agit donc de la vallée et du fleuve dans leur dimension spatiale, et plus précisément de la façon dont les Ligériens ont contextualisé cette spatialité dans la nature et l'esprit des lieux. On en rendra compte par le texte et par la représentation graphique. Cette dernière sera faite en planimétrie par la cartographie et en altimétrie par les photographies et les coupes schématiques présentant les enchaînements des principaux motifs en modèles, de la même façon que les disciplines scientifiques le font généralement à l'aide de transects, blocs diagrammes, schémas en coupe, etc... Enfin on reproduira un certains nombre

d'extraits d'études et de travaux portant sur les aspects essentiels de la problématique paysagère ligérienne.

I. La cartographie couleur, représentation planimétrique des motifs ligériens

La cartographie proposée dans cette typologie permettra d'avoir une première perception des paysages ligériens à l'échelle du 1/50000° en représentant les principaux motifs de naturel et de spatialité relevant du *relief*, de *l'eau*, de *la végétation*, du *bâti*, de *l'occupation du sol et des réseaux*.

Elle se présente comme la superposition de deux planches informatisées.

1 - La première planche est celle de la carte topographique IGN au 1/50000°. Elle a été choisie parce qu'elle offre le minimum d'espace permettant la perception des principaux motifs de paysage tout en restant maniable. La carte au 1/25000° aurait été beaucoup trop importante en surface pour 1000 kms de vallée, et inversement celle du 1/100000° aurait été trop réduite pour échapper à une schématisation trop abstraite du paysage. La 1/50 000° servira ainsi de fond de plan à la planche suivante, dite du contexte paysager.

2 - La deuxième planche, dite "du contexte paysager", est la représentation en couleur des principaux motifs des paysages cartographiés. Elle a été élaborée à partir de la couverture aérienne

IGN de la vallée et est disponible indépendamment de la 1/50000°. Superposée à elle, elle permet une contextualisation visuelle de la vallée. Elle reste schématique, mais moins abstraite que la 1/50000°, se rapprochant d'une schématisation esthétique, et donnant à imaginer ce que peut être le paysage ligérien en renseignant les blancs de la 1/50000°.

On notera par exemple que **les forêts et les boisements** de la 1/50000° sont tous de la même couleur vert clair. Il est possible, grâce à la planche du contexte paysager, de préciser la nature des boisements par des nuances de vert, et l'on verra que les ambiances qui en résultent, par exemple entre la Haute Vallée et le Val sont très différentes.

On verra également que la planche couleur renseigne les blancs du fond IGN quant à l'**occupation agricole du sol**, si importante lorsqu'il s'agira de distinguer entre **les verdiaux** (voir p. 51), **les cultures céralières** (p. 67) ou **maraîchères**, **les prairies** (p. 45), **les vergers** (p. 127), **les vignobles**, **les peupleraies** (p. 126), etc...

De même en ce qui concerne le bâti, les différentes nuances du rouge permettront de distinguer entre **bâti ancien et bâti nouveau**, **bâti isolé ou regroupé**, **bâti résidentiel et bâti industriel**, etc... le mauve permettant de situer les principaux sites industriels, artisanaux et/ou commerciaux. Ainsi pourra-t-on effectuer une première analyse de contextualisation de ces différents motifs (voir p. 37).

LÉGENDE

BOISEMENTS

-  Conifères
-  Feuillus
-  Peupleraies

URBANISATION

-  Centre urbain, noyau ancien
-  Extension périurbaine
-  Zone d'activités et d'équipements

HYDROLOGIE

-  Eau courante
-  Eau stagnante
-  Fond de vallée humide

LITHOLOGIE

-  Affleurement basaltique
-  Sable

AGRICULTURE

-  Prairies
-  Polyculture
-  Céréaliculture
-  Maraîchage
-  Vignes
-  Vergers
-  Parcs et jardins
-  Landes et friches

La planche couleur de représentation des motifs de paysage s'efforcera donc de rendre sensibles les motifs absents de la 1/50 000° et plus sensibles les motifs qui y figurent déjà. Elle permettra également de rendre sensibles certains modèles présents sur le terrain : modèles d'aménagement de certaines forêts en forêts de chasse (voir p. 103 et 105), modèles d'urbanisme typiques des villes-ponts ligériennes (p. 37), modèles d'enchaînements entre les domaines naturel et cultivé, etc...

Enfin, la carte du contexte pourra être mise à jour en fonction des évolutions disponibles par toute source, par exemple à chaque nouvelle mission de photographie aérienne effectuée par l'IGN.

3 - D'autres planches thématiques pourront ensuite être superposées aux deux premières ou à l'une d'entre elles, dans la mesure où elles auront été transposées comme elles sur système informatique compatible. Ce seront par exemple la carte des limites des monuments et des sites classés ou inscrits, celle des limites administratives, celle des données réglementaires telles que les limites des zones inondables ou les périmètres de protections diverses, etc...

Ces planches, comme les autres, pourront être modifiées en fonction des évolutions à venir et utilisées dans des portés à connaissance, ou comme références dans les actions à entreprendre ou à poursuivre. On pourra ainsi parler d'une **cartographie évolutive**, en fonction de l'évolution des paysages eux-mêmes, ce qui constitue, en matière d'information et d'aménagement, un atout précieux et désormais envisageable grâce à l'outil informatique.

II. I. La photographie et les coupes schématiques, représentation altimétrique des modèles ligériens

1 - Les photographies

L'intérêt de la photographie aérienne et de la photographie au sol est de permettre la perception des enchaînements de motifs en modèles de paysages, ainsi que de leur degré de visibilité.

Certaines d'entre elles sont prises de telle sorte qu'elles présentent le modèle sous son aspect le plus

favorable, parfois comme un modèle achevé. Tel est le cas de la photographie du Puy-en-Velay présentée par le guide Michelin (voir p. 22). Son intérêt réside dans le fait qu'elle présente ce paysage tel qu'il devrait faire horizon à la ville tout entière - ce qui n'est pas le cas, comme le montrerait une photographie prise avec un objectif grand angle et comme le montre la carte du contexte si on la regarde attentivement. Dès lors, la photographie s'érige en modèle qu'il faudrait prendre en considération pour remédier à la banalisation, voire à la dégradation de certains sites du paysage non photographié.

D'autres photographies n'hésitent pas à présenter les erreurs repérables dans le paysage et dues au non respect de l'identité, de l'intégrité et/ou de la nature des motifs et modèles en place. Tel pourra être le cas d'un terrain de camping localisé dans le lit endigué du fleuve, d'un coteau mité par une urbanisation non maîtrisée, ou d'une île dénaturée par la populiculture. La photographie pointe alors sur les décisions et orientations de réhabilitation souhaitables à partir des modèles achevés du contexte.

2 - Les coupes schématiques

Leur intérêt est de présenter les principaux modèles de paysages sous la forme d'enchaînements de motifs, à la manière des modèles élaborés par les autres sciences impliquées dans l'organisation des paysages. Ils permettent de mieux saisir comment les différents modèles d'organisation et de lecture peuvent s'éclairer, se compléter et finalement coexister. On en prendra pour exemples les modèles des séries végétales d'un cours d'eau jouissant de son espace de liberté (voir p. 60) ou du comblement et de la végétalisation du lit endigué après enfoncement du lit mouillé (voir p. 72).

Chaque coupe est légendée par deux lignes superposées. La ligne inférieure porte mention des motifs structurels de la charpente paysagère, éventuellement marqués par la banalisation ou la dégradation. La ligne supérieure porte mention des motifs conjoncturels de spatialité, éventuellement marqués eux aussi par les aménagements qui occultent, banalisent, dégradent ou même détruisent le modèle, par exemple une zone industrielle mal localisée.

Ces coupes pourront éventuellement être accompagnées,

motif par motif, de recommandations quant à leur réhabilitation, leur mise en valeur, éventuellement leur protection plus ou moins forte (voir p. 54-55).

3 - Les extraits d'études paysagères

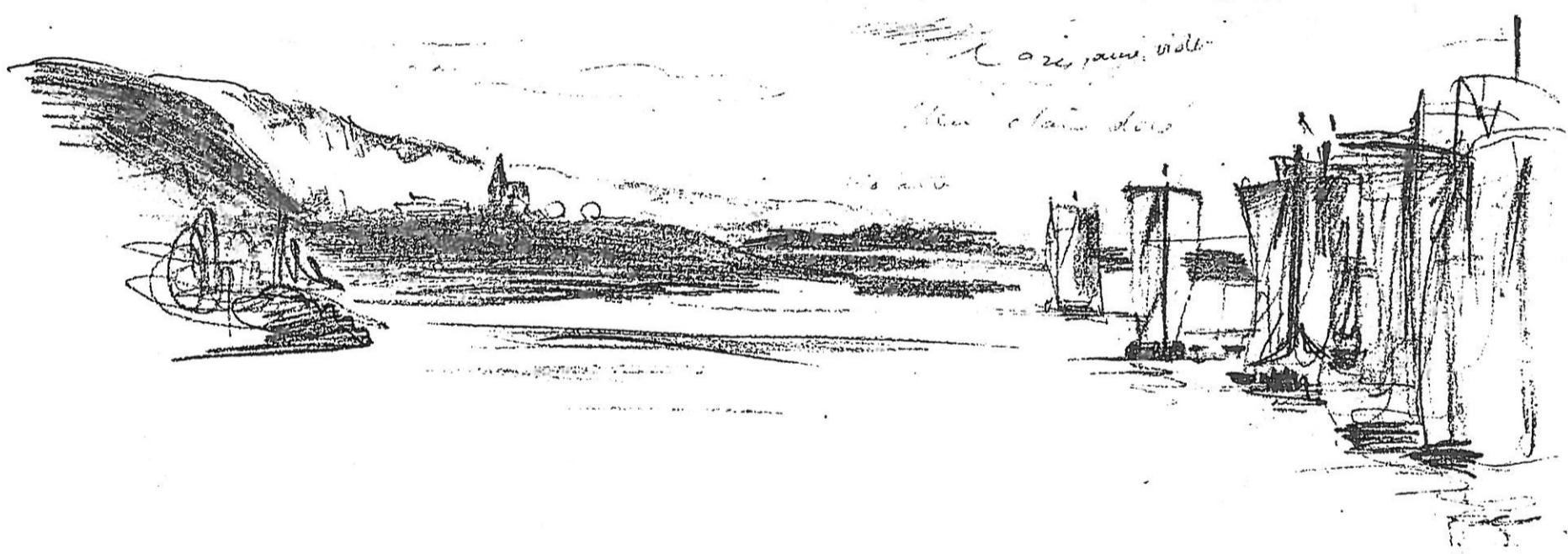
Leur intérêt est de synthétiser, à propos d'un point particulier de la problématique paysagère ligérienne actuelle, les modes et modèles d'intervention possibles, voire souhaitables, étant donnée

l'expérience acquise. Ainsi par exemple de la problématique **du bocage et de son remembrement** éventuel (voir p. 56) ou de celle des **gravières** et de leur remise en état (voir p. 41) ou encore de la **stratégie de prévention des crues** (voir p. 19), etc...

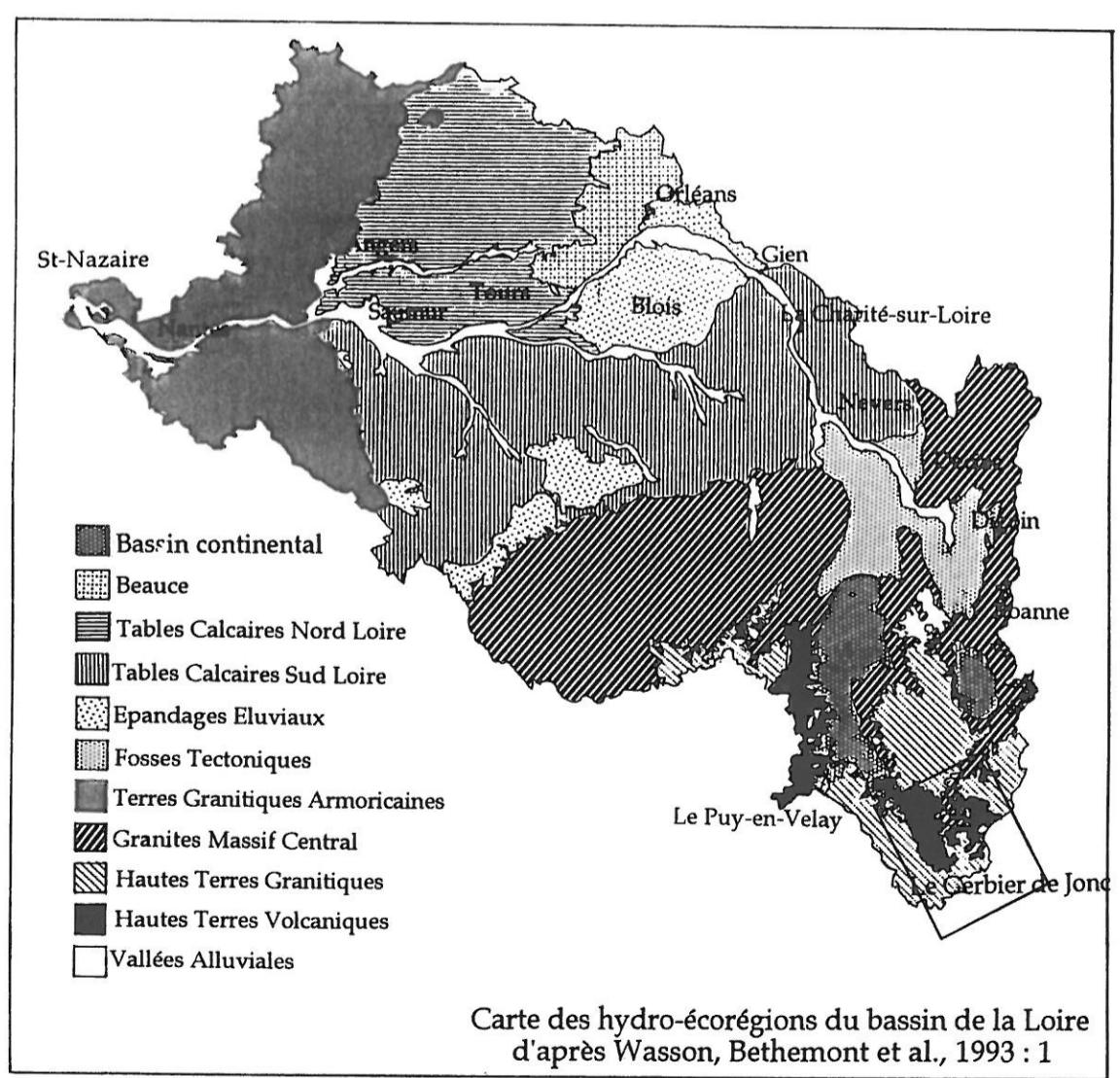
4 - Les index

Ils sont au nombre de trois. Le premier, **Index des mots et des motifs**, figure en tête de l'ouvrage,

après le Sommaire. Il permettra de retrouver sur l'ensemble de la vallée les principales occurrences des thèmes traités. Le second, **Index des communes et des lieux**, figure à la fin de l'ouvrage et permettra de retrouver, au moins sur la cartographie et parfois dans le texte, les occurrences des communes cartographiées. Le troisième, **Index des Etudes et auteurs**, figure après l'index des lieux et des communes et permettra de trouver les références complètes et aussi précises que possible des études et auteurs mentionnés et cités.



Eugène Delacroix : Train de chalands sur la Loire, Mine de plomb, traces de lavis gris.
(*Delacroix en Touraine*, p. 119, Musée des Beaux-Arts de Tours, William Blake éd.)





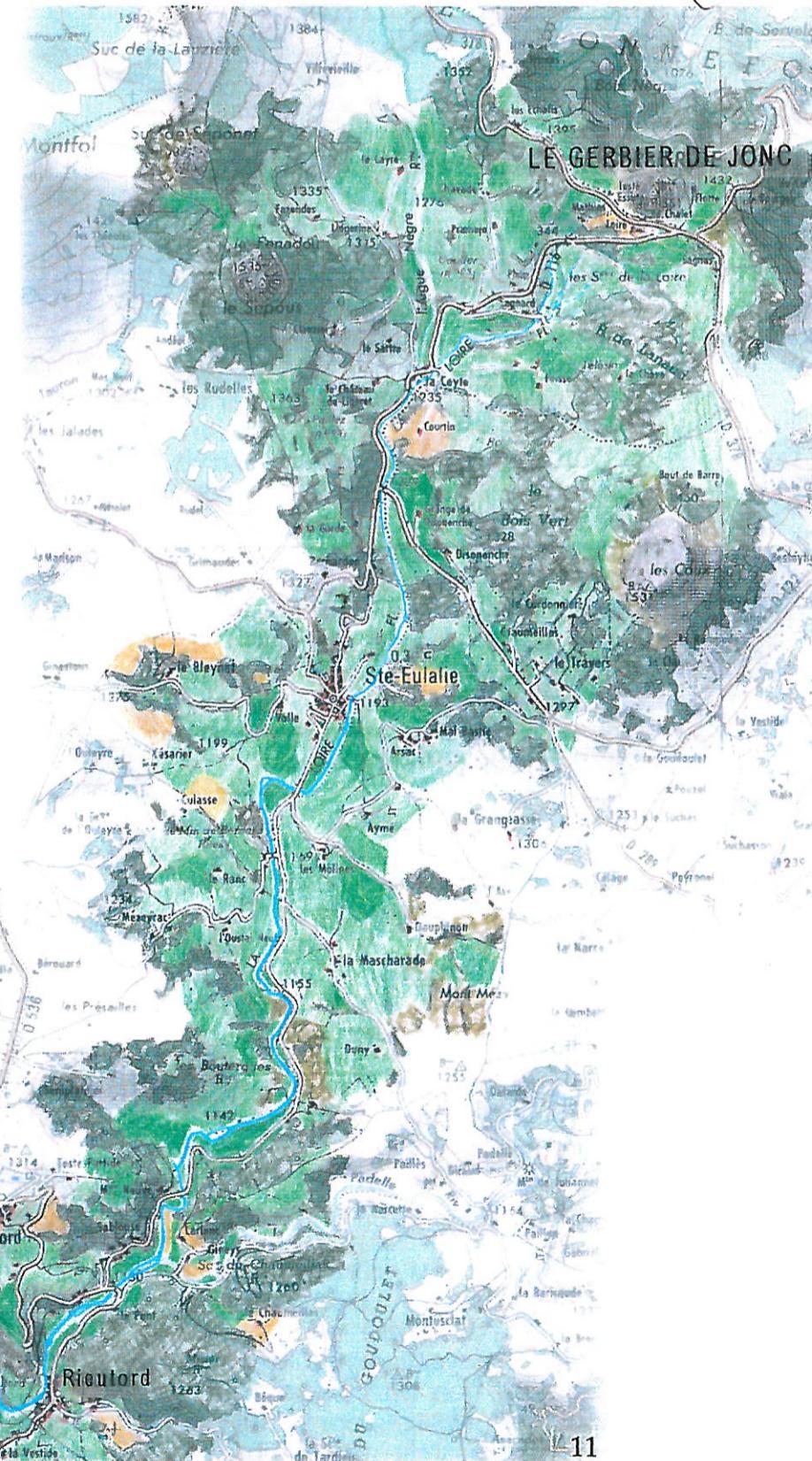
LA HAUTE VALLÉE

*Du Gerbier de Jonc (Ardèche)
à Coubon (Haute-Loire)*

En haut : la Loire entre Montagnac et Goudet
(carte p. 15)

En bas : la Loire près de Solignac (carte p. 15).

Dans toute sa haute vallée, le fleuve traverse des gorges profondes, la plupart du temps désertes mais parfois habitées, notamment aux confluences.



LA HAUTE VALLÉE

La Haute Vallée de la Loire court depuis sa source (1375m), au *Gerbier de Jonc* (1554m), jusqu'au premier des bassins sédimentaires qui en marquent le cours, le bassin du Puy-en-Velay. Entre temps elle aura parcouru une dénivellation de près de 800m, ne se trouvant plus qu'à 592m de son embouchure, et ayant accueilli les affluents de *l'Aigue-Nègre*, *la Padelle*, *le Vernazon*, *le Gage*, *la Veyradeyre*, *l'Orcheval*, *la Méjeanne*, *l'Ourzie*, *la Colence*, *la Gagne de Cayres*, *la Laussonne*, *la Gagne d'Arcône*.

On peut y distinguer quatre séquences principales : du *Gerbier de Jonc* à *Rieutord* ; de *Rieutord* au lac *d'Issarlès* ; d'*Issarlès* à *Salettes* et de *Salettes* à *Coubon*.

I. TOPOGRAPHIE ET MORPHOLOGIE DES PAYSAGES

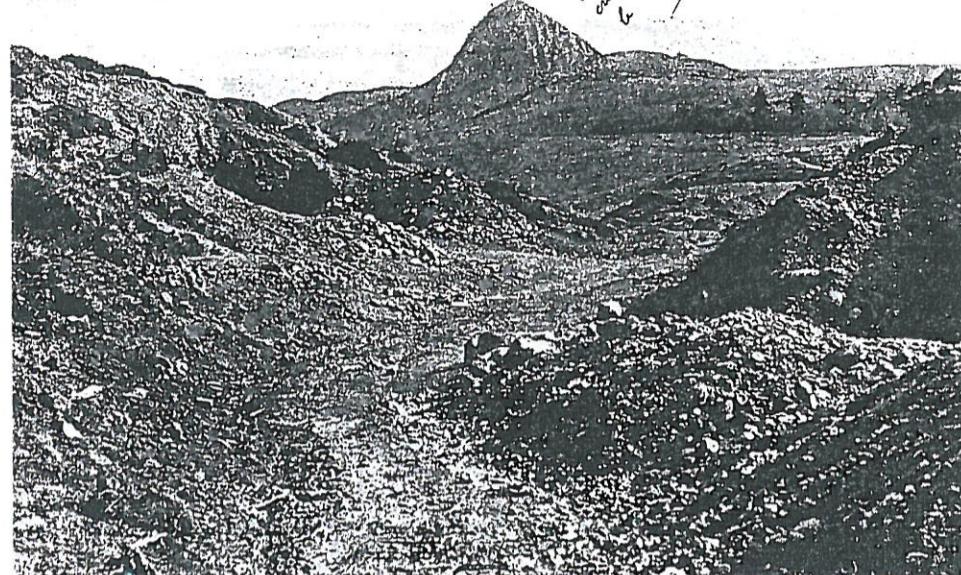
1. Aux sources de la Loire.

"*La Loire prend sa source au Mont Gerbier de Jonc (1554m)*". La petite phrase que nous connaissons tous ne précise pas que cette source est une toute petite mare d'où coule un mince filet d'eau aboutissant par un tuyau, dans *la ferme de la Loire* (1375m), à une auge qui servit longtemps à abreuver les porcs... Elle ne précise pas que cette source fait débat. Sur place, mais aussi dans les opinions des spécialistes. Certains s'étonnent que la source de la Loire ne soit pas celle de *l'Aigue-Nègre*, son premier affluent, quelques kilomètres plus bas, combien plus importante par son débit. Paul Joanne considère cet affluent comme le "*véritable commencement du fleuve*", "*sa vraie branche mère*" (Joanne, 1896 : 2236). D'autres vont beaucoup plus loin, par exemple Pierre Deffontaines et Mariel Jean-Brunhes Delamarre : "*en réalité celle-ci (la Loire) prend naissance vers 1400m, dans les 'narces' ou prairies humides, non loin du hameau des Estables, situé près du Mont Alhambre (1695m)...*" (Deffontaines al., 1945 : 276), ce qui fait naître la Loire au pied du Mont Mézenc...

Les plateaux du Vivarais voient ensuite s'écouler les premiers kilomètres de notre plus grand fleuve. Les paysages qu'il traverse ne font pas non plus l'unanimité... Un premier paysage, représenté par une carte postale du début du

Le Gerbier-des-Joncs
(Aspect Nord-Est) - Alt 1554 m. - Côté de l'Ardèche
dans son aspect le plus abrupt et le plus grandiose

Les Htes-Cévennes Illustrées
435



Le Mont Gerbier de Jonc (1554m). Les trois représentations ci-dessus, deux cartes postales et une lithographie, montrent le Mont sous trois points de vue différents. La lithographie, œuvre d'imagination, synthétise les trois grands motifs de paysage qui en font l'attrait : *le sommet*, à la forme si particulière, *la source*, symbolisée par la petite ferme à l'horizon, et *le fleuve naissant*, déjà encaissé dans ses premières gorges. Le fleuve est déjà mis en scène sous ses deux aspects et naturel et humanisé.

siècle, présente un paysage minéral et aride dans lequel on aurait peine à trouver un autre motif d'intérêt que *le Mont* lui-même, mis à part un vague *chemin*, une ancienne *draille* peut-être, qui se distingue à peine de la pierraille environnante. Un deuxième, une autre carte postale de la même époque, présente un paysage encore dominé par le Mont mais dans lequel figurent deux autres motifs : *un bouquet d'arbres* et *une ferme* - si bienvenue sur ce plateau dénudé! Le troisième est une lithographie. Elle présente non seulement les motifs précédents mais plusieurs autres : *vallonnements, prairies pâturées, animaux accompagnés de leurs bergers*, et enfin *la toute jeune Loire* dans ses gorges naissantes...

Trois documents, trois paysages bien différents. Vidal de la Blache pourrait légendier le premier : "*un laboratoire de phénomènes violents*". Gallouédec soulignerait plus volontiers son caractère humanisé puisque "*l'on n'y a presque nulle part l'impression d'un pays désert*!". Points de vue inconciliables? Non puisqu'ils existent bien sur le terrain, à partir de points de vue différents. L'auteur de la lithographie l'a bien compris, lui qui synthétise les deux visions et organise une composition imaginaire mêlant l'humain à une atmosphère "*ensauvagée*" par un ciel d'orage, et exprimant déjà les deux facettes du mythe ligérien, un fleuve "*sauvage*" et cependant toujours humanisé...

2. Les gorges des hautes vallées

Elles commencent en aval de Rieutord :

"Il s'agit maintenant pour le fleuve naissant de descendre du plateau natal ; la Loire se tord et retord, sur la roche primitive, mais au pied de longues coulées de basalte ; sa gorge s'approfondit, la hauteur de son lit au-dessus des mers s'abaisse rapidement (...) au pied d'un talus haut, escarpé, qui suspend à plus de 100m au-dessus de son lit le magnifique lac d'Issarlès, l'un des plus profonds de France" (Joanne, 1896 : 2236)

Un peu plus bas, sous le Rocher du Ceylar, elle entrera dans le département de la Haute-Loire par d'autres gorges qui se prolongeront sans interruption d'Arlempdes jusqu'à Serre-de-la Farre. La vallée se creuse alors dans les plateaux de granite recouverts des coulées basaltiques du Brignon, de Solignac, de Collandre, où subsistent *sucs et gardes*, ces petits



Le méandre de Beaume, sous Onzillon (carte p. 15). On distingue la table de basalte du plateau, qui recouvre le substrat granitique dans lequel la Loire s'est frayé passage.

volcans facilement identifiables. Les plateaux, sur la rive gauche, se terminent généralement par des *abrupts* extrêmement typiques. Les autres pentes, raides, constituées par les éboulis des *falaises de basalte* ou par les *affleurements de granite*, sont généralement boisées, alors que quelques autres, plus douces, principalement sur la rive droite, correspondent aux sables argileux tertiaires (EPALA, 1984)

Mais plus encore que par leurs profils, c'est par la nature granitique ou basaltique de leurs roches que les gorges jouent un rôle déterminant dans le caractère le plus fondamental du fleuve tout entier : son imprévisible irrégularité.

"Tout au long de ses 1025 kilomètres, la Loire est un terrible modèle d'irrégularité désastreuse : et cela par l'imperméabilité d'une grande partie de son bassin... Dans la moitié du versant ligérien, ou peu s'en faut, les eaux tombées en gouttelettes ou celles que l'ouragan jette en cascades s'enfuient dans une course vertigineuse et le sol ne les boit pas au passage ; qu'il pleuve longtemps ou en brève averse, par un orage noir ou dans une souriante ondée de printemps, entre deux soleils ou pendant l'astre, chaque pli de ces terres sans porosité rassemble un torrent, chaque ravin concentre un fleuve, et ces déluges s'écroulent sur la Loire. Tous les ans, et souvent plusieurs fois l'an, la Loire mène autant de flots qu'un grand fleuve d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique..." (Reclus, O., 1904 : 686)

C'est en ces termes qu'Onésime

Reclus inaugure son chapitre sur la Loire, dans *Le plus beau royaume sous le ciel*, remarquant au passage que "...si les divinités topiques alliées aux puissances de l'air en avaient fait un courant plein, profond, régulier, fécondant, bienfaisant, c'est sur sa rive et non sur celle de la Seine qu'aurait grandi la ville royale, impériale et nationale" (Reclus, O., 1904 : 685). Ce disant, il rejoint l'opinion de son frère Elisée, qui estimait que le grand fleuve avait "plus que tout autre province, contribué à la naissance et au développement de la nation" (Reclus, E., 1881)

3. La forêt et ses fantasmes

Autant la forêt est éparses sur les hauts plateaux ardéchois, autant elle est omniprésente dans les gorges. Elle est comme la toile de fond du paysage, sur laquelle se détachent les motifs des *abrupts* et des *parois rocheuses*, des *prairies* et des *cultures*, des *fermes* et des *villages*, qui focalisent l'attention. Peut-être est-ce là la raison pour laquelle elle est si peu mentionnée dans les études et publications relatives à ces hautes vallées. Tout se passe un peu comme si nous nous en tenions éloignés, comme s'il nous était nécessaire de prendre du recul par rapport à elle. Nous sommes des gens d'essarts et de clairières, la forêt est peut-être le sanctuaire de trop de fantasmes dont nous voudrions, sauf exception, être sortis. Au premier rang de ces fantasmes celui de la jungle, le même qui nous visite parfois sous une autre forme dans ce milieu urbain

dont quatre vingts pour cent d'entre nous cherchent désormais à s'affranchir lorsqu'ils "retournent aux sources". Il nous faudrait en somme des forêts bien apprivoisées, comme celles que se sont aménagées les citadins de la capitale, Fontainebleau, Rambouillet, Montmorency, et encore. Tel n'est pas le cas ici. Il suffira d'emprunter tel chemin ou tel sentier et de s'y aventurer pour s'en assurer. Mais d'autres s'occupent de la forêt et la surveillent de près, les forestiers. Ne dit-on pas que depuis son extension et le développement de sa qualité, elle joue un rôle prépondérant de tampon lors des grands orages de l'automne et des grandes fontes de printemps, et donc de régulation des crues du fleuve?

II. LES CARACTÈRES

1. Aux sources de la Loire : un lieu mythique

Le mont Gerbier de Jonc est un lieu mythique, au même titre que le plateau de Langres et bien d'autres lieux illustrés par nos manuels scolaires, nos guides et nos livres d'images. La fréquentation de son site se comprend aisément dans la mesure où il est partie intégrante de notre patrimoine paysager national, et bien qu'il soit fréquemment source de déception. L'ethno-sociologue Martin de la Soudière cite à ce sujet les réactions les plus représentatives d'une enquête menée à la fin des années 80. Elles sont quasi unanimes. Le Gerbier n'est qu'une "petite montagne, nue", "juste un petit piton", "un tas de cailloux", "une boule posée sur le plateau", "un sein", "une verrue", "un machin"...

Comment expliquer alors l'importance de sa fréquentation, 200 à 300 000 visiteurs par an?

"Comme le montre *a contrario* la faible fréquentation d'autres lieux de notre géographie scolaire (le plateau de Langres ou celui de Millevaches par exemple), le registre patrimonial ne suffit pas à lui tout seul à expliquer le succès du Gerbier. Celui-ci recèle d'autres pouvoirs de séduction. D'abord la double énigme qui s'y rattache : celle d'une étymologie (Gerbier? Jonc?), et celle d'une localisation (quelle est la "vraie" source?). Ensuite, la rencontre d'une série de motifs, de topoi : source, fleuve, sommet, sur un même site. Source qui fascinait déjà le voyageur, et aujourd'hui toujours le tourist. Fleuve, mais pas n'importe lequel : la Loire, à

l'honneur de laquelle fut dessiné au début du siècle un projet de sculpture. Sommet, enfin, dont l'origine volcanique le rend plus que tout autre propice au rêve et stimule l'imaginaire.

Mais, plus encore que le pouvoir évocateur de chacun de ces motifs, leur conjugaison sur un même espace contribue fortement à expliquer l'aura qui entoure le site. Le Gerbier c'est en effet la conciliation de deux contraires, la réunion de deux symboliques : celle de l'eau et celle du sommet. Sans le paradoxe de leur proximité, ce lieu perdrait de son mystère, de son attrait..." (Soudière, 1995 : 81)

Il y a donc beaucoup à voir sur le Gerbier, trois grands motifs de paysage et leur pouvoir sur l'imaginaire : *le fleuve, le sommet et la source*. Pris un par un, leur effet est déjà considérable. Leur conjonction en un même lieu apparemment si déshérité l'accroît encore. *Le sommet* attire toujours puissamment dans la mesure où il touche au ciel et où celui qui l'a gravi est rempli d'un sentiment de puissance venant de l'ascension, qui est une conquête, et de ce qu'elle permet : l'appropriation du pays par le regard, emblématique de l'expérience paysagère, et très anciennement réservée au seul roi. *La source* est tout aussi attractive. La poésie des sources tient probablement à ce qu'elles sont ressenties comme des dons très purs, le symbole même du don désintéressé. De ce fait leur expérience est celle d'un renouvellement, d'une régénération, d'une renaissance au propre et au figuré : la source a toujours quelque chose de miraculeux. Cette expérience est renforcée ici par l'étonnante minceur du tuyau d'eau qui est pourtant à l'origine de notre plus grand fleuve ; par le fait que ce filet si tenu ne s'est jamais tari ; par le fait enfin qu'elle sourd au pied d'un vieux volcan, sans le moindre névé, sans la moindre neige éternelle où l'on puisse discerner quelque chose comme une réserve, quelque explication tangible du jaillissement ininterrompu. Ce que l'on vient honorer, à travers cette petite source insignifiante, c'est en somme une sorte d'énigme qui la dépasse : malgré toutes les apparences, c'est elle qui donne naissance à ce fleuve qui, par ses débits, se compare parfois aux fleuves amazoniens.

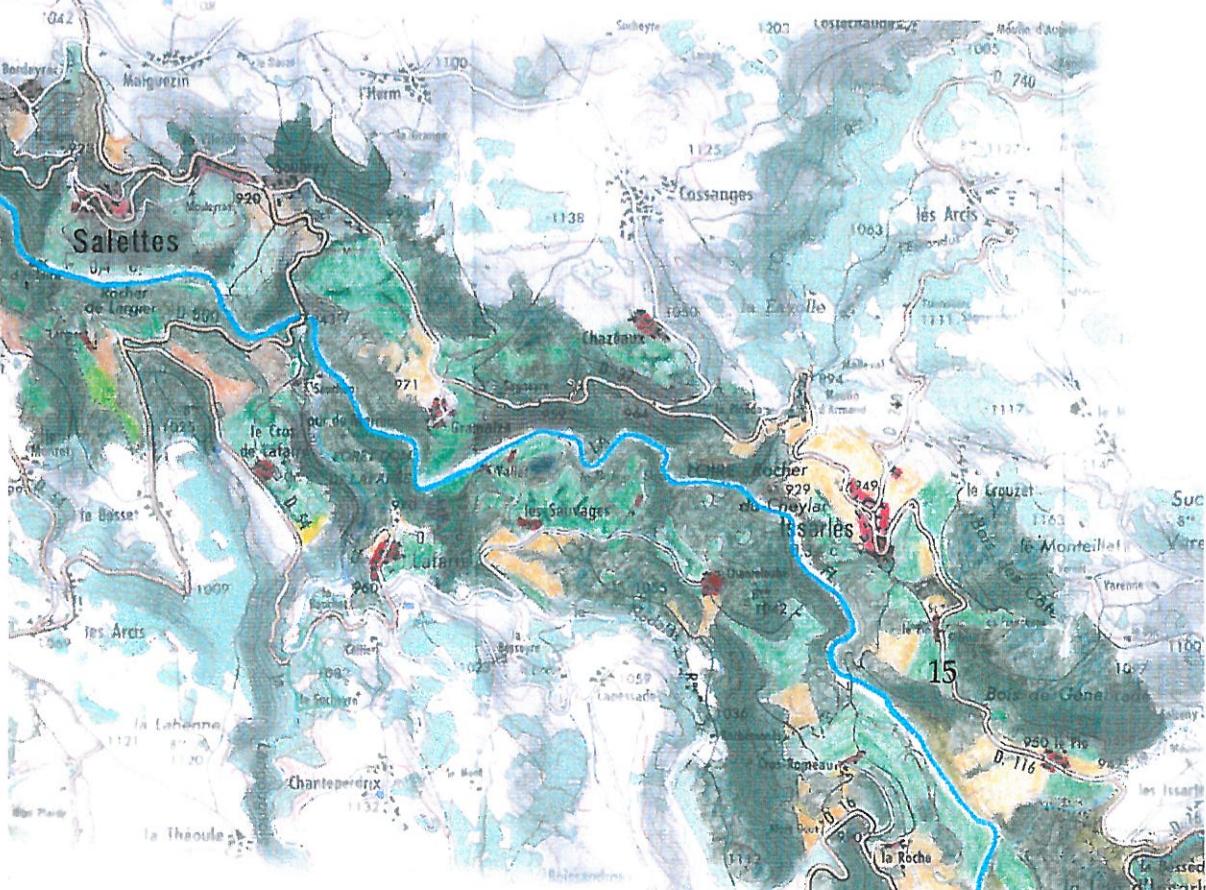
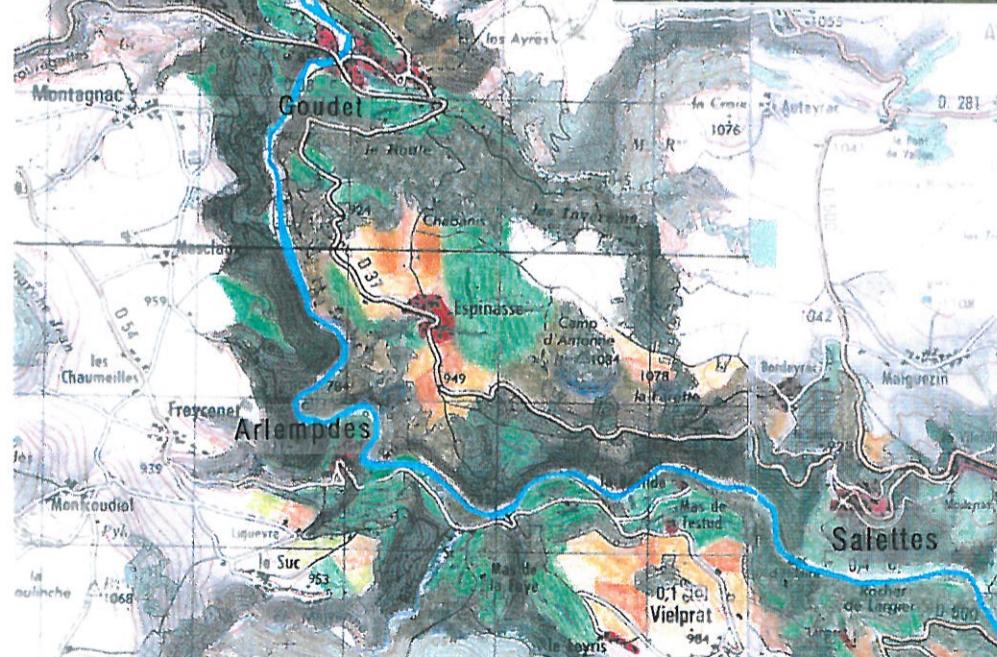
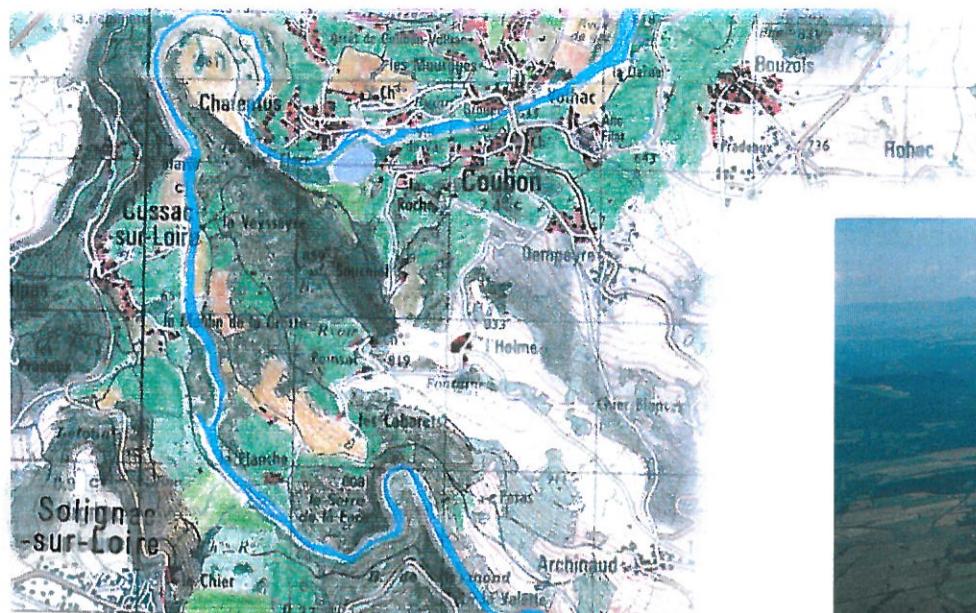
2. Aux sources de notre Histoire : les voies de transhumance, de commerce et de pèlerinage des hautes vallées

"... Ce fleuve "mythique" qui connaît sur ses rives bien loin à l'aval de nombreuses populations bordières, voit les populations des pays "doux" de la basse Loire être très curieux et intéressés (...) par le cours amont de ce fleuve. Il y a là un vrai retour aux sources émanant de personnes de tous âges, qui viennent actuellement, souvent en chambres d'hôtes ou petits hôtels, pour découvrir la Loire Haute, ses gorges et plateaux jusqu'à sa source" (Varenne Consultants, 1994)

Le retour aux sources est à comprendre comme un retour aux sources de l'Histoire autant que du fleuve lui-même. Comme toujours dans ces sites de hauts plateaux et de hautes vallées, le sentiment d'y revenir aux origines de notre Histoire et de notre monde est particulièrement fort. En témoignent l'aspect sauvage et inhospitalier des gorges, les vastes étendues forestières, et les signes, rares mais forts, d'une présence humaine très ancienne dont on s'émerveille de voir qu'elle a pu se fixer dans un tel pays.

Arlempdes, dans son admirable vallée, est en quelque sorte le premier des châteaux de la Loire. Par son ancienneté en premier lieu. Il remonte aux temps quasi légendaires de Louis VII et de Philippe Auguste et fait partie de ces ruines féodales dont la hardiesse de la construction, sur des sommets déjà escarpés, motive immanquablement l'admiration. Pierre parle de "la géniale audace qui a permis aux seigneurs de ces lieux d'assurer la protection de la région ainsi que des voies marchandes et pélerines. Verrouillant le seuil de deux régions, le Vivarais et le Velay, défendant une voie de pénétration millénaire du Languedoc vers le Centre, ce bastion inviolable fut pourtant pris et repris lors des guerres de religion..." (Pierre, 1997 : 24)

Ainsi se trouve brièvement résumé le rôle joué par le site sur les voies de communication de l'axe ligérien commençant ici. Ces voies appartiennent à un très ancien réseau, qui fait communiquer depuis des millénaires deux mondes : la Méditerranée d'un côté et l'Atlantique de l'autre. Nous sommes en Vivarais et bientôt dans le Velay, ces pays qui virent très tôt passer les troupeaux des grandes drailles, accompagnés de leurs bergers, de colporteurs, de pèlerins, de commerçants de tout poil et de guerriers, qui savaient bien que les vallées conduisent toujours à la mer. La poésie particulière des ruines féodales est



En haut : le site du Serre de la Farre.

En bas : Arlempdes, premier château sur la Loire.

d'évoquer ces temps révolus dans leur ambivalence même. Temps mythiques de la chevalerie et de la Table Ronde où la grandeur et l'honneur le disputaient à la sauvagerie et à la félonie, les amitiés idéalisées à la traîtrise, l'amour courtois à la brutalité la plus vénale. Ces temps nous y tenons comme partie de notre Histoire et il est de plus en plus fréquent, aujourd'hui, de voir restaurer les ruines et les sites qui les évoquent afin d'en faire les lieux d'une convivialité retrouvée.

3. Les gorges de la Loire : un pittoresque inoubliable

Les gorges de la Loire : tel est le titre de l'itinéraire proposé par Michelin, du Vivarais au Forez en passant par le Velay. Unaniment appréciées, les gorges sont devenues emblématiques du pittoresque des hautes vallées de notre pays, par le double spectacle de leurs reliefs tourmentés et de l'eau qui les anime.

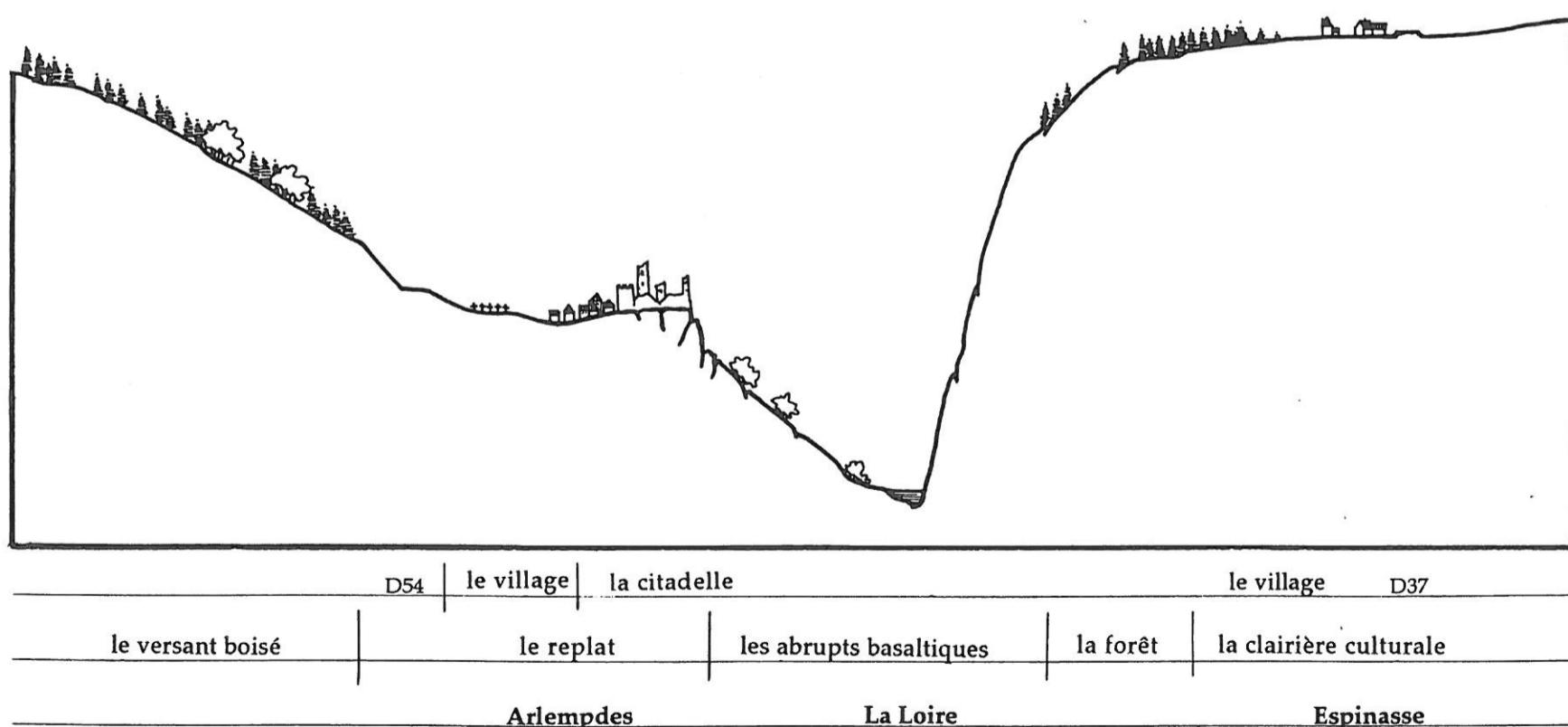
"Paysage impressioniste, difficile à saisir, la Loire y joue à 'cache-cache'" (EPALA, 1987). On ne peut mieux dire. On sait qu'une des constantes de la Loire sera de jouer à ce jeu de cache-cache, que ce soit ici, dans ces vallées si étroites, ou plus tard, dans son Val si immense que le regard s'y perd au point, dit-on, qu'"*on ne la voit jamais*".

Quant à son caractère impressioniste, on peut aller plus loin et parler d'un caractère résolument romantique. Spectacle étrange en effet, invraisemblable parfois, que ce monde en quelque sorte inapaisé, inachevé, en genèse, dans lequel on a de la peine à distinguer ce qui est stable, définitif, solide et sûr de ce qui serait fugace, éphémère, exposé à la destruction ou déjà détruit, ruine, vestige, simple trace. Ces falaises, ces abrupts, ces jaillissements et ces éboulis ne témoignent-ils pas de dynamiques très anciennes mais toujours menaçantes? Et ces végétations suspendues au-dessus du vide? Et ces bâties, qui couronnent les aiguilles et les serres? Paysage qui aurait peut-être converti un Hugo et un Stendhal à la sombre beauté de la Loire, et devant lesquels les motivations se partagent entre le désir de partir à la découverte et le plaisir de simplement contempler le spectacle en toute sécurité à partir d'un nid d'aigle.

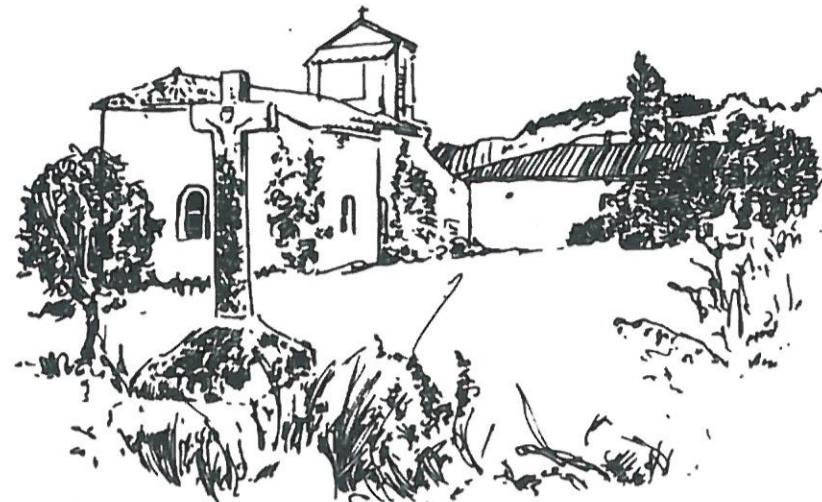
Spectacles du relief, spectacles de l'eau : "Les méandres encaissés du fleuve, semés de ruines féodales, sont d'un pittoresque inoubliable" (Auvergne, 1997 : 404). La rivière "se noue et se dénoue en un perpétuel détournement" (Joanne, 1896 : 2236). Mais l'image n'est pas ici celle d'une rivière insouciante qui perdrait son temps à serpenter de droite et de gauche,

au gré de ses méandres. C'est celle d'une rivière déjà puissante, qui s'enfonce avec détermination dans le basalte et le granite en contournant les obstacles pour mieux les franchir. Entre les défilés étroits et invisibles, son cours s'élargit parfois comme pour se ménager quelques instants de répit, puis la progression reprend. Dans nos paysages, les motifs de l'eau courante sont les seuls, à part les météores, à être doués de mouvement. C'est pourquoi ils ont toujours quelque chose de fascinant et entraînent l'imaginaire vers des ailleurs toujours renouvelés. On retrouvera ce trait sur tout le cours du fleuve, dont maints ligériens disent : "En Loire, je suis toujours ailleurs". Ici ce sont le torrent, les rapides, les cascades. Ils témoignent de la force irrésistible qui habite le fleuve. Et ils n'acceptent de fréquentation humaine que mesurée, prudente, distante.

"Ces paysages sont sauvages, méconnus pour ne pas dire inconnus, à part le mythique Gerbier de Jonc. A ces paysages forts, sauvages et beaux, faits de gorges, de plateaux, de buttes volcaniques, d'orgues, on aura soin d'associer le patrimoine culturel bâti, qui vient ici ou là souligner l'empreinte de l'homme et son appropriation dans le temps... et tout particulièrement, les sites défensifs divers, les châteaux, etc..." (Varenne consultants, 1994)



A l'amont du Puy : une rivière de montagne encaissée



La chapelle de Vielprat

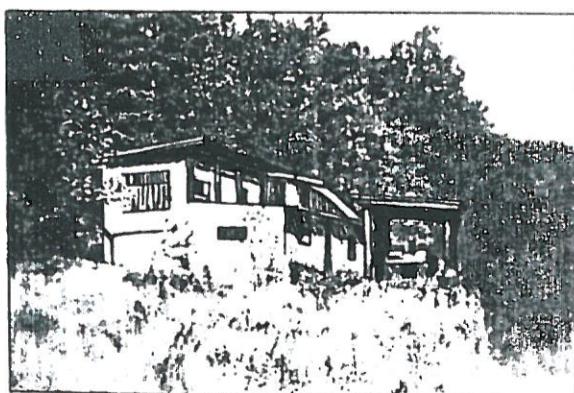
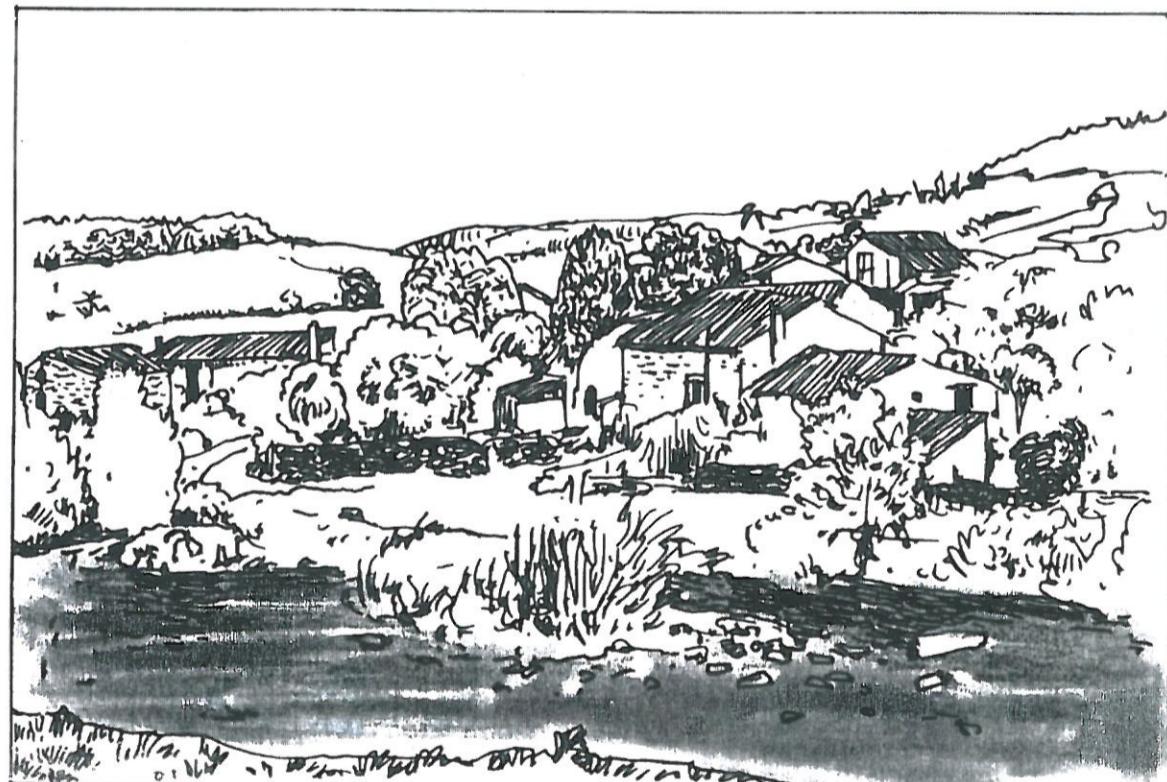
De **Salettes au Serre de la Farre**, la rivière prend plus d'ampleur. Elle s'encaisse plus avant et arrose des sites prestigieux... Arlempdes, tumulte d'orgues basaltiques, de rochers décrochés et d'autres en équilibre ; méandre - lieu de villégiature, château - village historique ; air de bout du monde... Goudet, où l'on retrouve château et villégiature, rochers et rivière... peut-être un peu moins sauvages. Et puis, la route longe les gorges, sinue de part et d'autre et découvre landes à genêts, rebords de coulées volcaniques, pins sylvestres accrochés aux chaos de granit. Cette ambiance sauvage se perpétue le long des principaux affluents de la rive droite : Gazeille - Méjeanne.

En haut : Sur Arlempdes, la Valette.

Ci-contre : Extrait de l'étude de Tilliard-Blondel sur l'intérêt de l'architecture dans la Haute vallée en amont du Puy.

Architectures

A l'architecture très traditionnelle des gorges amont, on peut opposer dans les gorges aval des styles divers, influencés par les zones urbaines proches et la fréquentation touristique ancienne. Cette influence prend plusieurs formes, depuis les châteaux, belles bâties d'hôtels ou de maisons bourgeoises jusqu'aux chalets, bicoques, maisons aux toits plats des années 60 et campings.



L'habitat

Comme pour d'autres secteurs de gorges, les pierres à bâtir reflètent la complexité géologique. Basaltes, granits et autres roches des environs ont été utilisés pour construire les fermes, églises et maisons. On ressent à travers l'architecture la vocation des villages, belles demeures restaurées ou petites installations d'été bricolées.

Le patrimoine culturel bâti, dont on a vu un exemple majeur avec Arlempdes, comprend aussi les motifs de l'architecture locale, elle aussi originale et recherchée. En pays vellave, la leçon de la pierre est d'abord celle des couleurs :

"La maison vellave est originale par sa maçonnerie en moellons bruts où domine la lave grise ou rouge foncé en terrain volcanique, le granite gris clair en terrain ancien, l'arkose jaune en terrain sédimentaire. Les blocs de pierre sont cimentés d'un mortier souvent pétrière avec de la pouzzolane, gravier volcanique rougeâtre" (Michelin, 1995 : 35. C'est nous qui soulignons les motifs)

Quant aux formes, elles sont simples et massives, comme s'il s'agissait de faire le dos rond sous la burle. Les ouvertures sont peu nombreuses, les pièces rassemblées en un seul niveau, au sol. Quant aux regroupements, ils semblent affectionner la liberté, le désordre, la fantaisie. Cependant l'organisation des villages reflète l'ordre de la vie collective :

"Le village s'organise autour d'un espace libre, le "couderc", appartenant à la communauté, à la rencontre des chemins. Au centre, la croix du village, ou la fontaine qui sert de lavoir et d'abreuvoir avec ses grands "bachats" de pierre, le métier à ferrer est installé à proximité, le four banal également où les villageois cuisaient le pain. Cet ensemble de petits édifices est complété par l'Assemblée du village dite "Maison de la bête", typique du Velay, qui se distingue par un clocher et une croix de façade. Il s'agit d'une maison construite par les habitants, qui était le lieu de réunion, de chapelle, d'école, et d'habitation de la "bête", religieuse au service de la collectivité (très répandue au XVIII^e siècle, en déclin au XIX^e avec les lois Jules Ferry)" (Pezziardi-Benoit, 1993. C'est nous qui soulignons les motifs)

III. LA LISIBILITÉ DES PAYSAGES

1. La coexistence des modèles de lecture des paysages

Si les gorges de la Loire ont conservé un grand attrait, c'est qu'elles permettent à plusieurs modèles de lecture du paysage de coexister sur les mêmes espaces. D'où leur grande lisibilité pour les publics les plus différents, qui y trouvent des réponses à leurs points de vue particuliers. Ici, ces modèles de lecture sont historiques, mythiques, pittoresques, artistiques même aux yeux de certains. Mais il en existe d'autres, qui sont longtemps restés pour ainsi dire cachés, et que seule l'actualité récente a révélés comme désormais essentiels dans la lisibilité des paysages ligériens : les modèles scientifiques, et notamment écobiologiques.

Ces modèles n'avaient pas attiré l'attention jusqu'à récemment dans la mesure où ils n'apparaissaient pas menacés. Les modèles de l'espace bâti, de l'occupation du sol et des réseaux organisés par les générations qui nous ont précédés coexistaient en effet sans heurts ni blocages apparents avec les modèles naturels en place. La menace n'est apparue que récemment avec l'évolution de la sensibilité contemporaine en matière d'environnement.

2. Le barrage de la Palisse : l'image de la noyade

La façon dont ce barrage, pourtant ancien, est présenté au grand public par le guide Michelin, qui se veut lui-même un modèle de lecture des monuments et des paysages, est caractéristique de cette évolution :

"A l'œuvre de la nature s'est ajoutée celle des hommes. Des barrages noient la vallée primitive ..." (Michelin, 1995 : 94)

L'image de la noyade de la vallée primitive, avec l'aura de pureté et d'authenticité qui l'entoure, ne sont pas neutres. Elle témoigne que, dans le cas des barrages, la lisibilité des paysages est atteinte. Et il est de fait que les retenues de barrage n'ont jamais vraiment accédé chez nous au rang de motifs de paysage. Les guides les mentionnent, mais ne s'y attardent guère, à de rares exceptions près, dans la mesure où elles ne parviennent pas à donner l'image d'un vrai lac. Sur l'ensemble des

gorges de la Loire, seul Grangent fait exception, au bénéfice sans doute des vestiges de son château et de sa petite chapelle aux tuiles rouges (Michelin, 1995 : 96). Quant aux zones de marnage, si apparentes à l'étiage, elles achèvent d'affaiblir leur valeur par leur aspect rebutant, lié à celui de l'ouvrage de béton qui apparaît alors sur des hauteurs parfois considérables.

3. Le projet de barrage de Serre-de-la-Farre : les ruptures de chaînes vivantes

C'est ce projet qui aura montré avec le plus d'évidence, et pour ainsi dire révélé au grand public, l'incompatibilité des modèles de maîtrise technique du fleuve par les barrages avec les autres modèles, scientifiques ou non, rendant ainsi raison à nombre de géographes qui, depuis Léonard de Vinci, avaient toujours considéré barrages et levées comme incompatibles avec la vie du fleuve sous toutes ses formes, tant végétales qu'animales et humaines.

La nouveauté, dans le cas de Serre-de-la-Farre, fut sans doute la mesure de l'impact d'un tel aménagement sur le milieu physique, c'est à dire le modèle écobiologique en place :

"Les barrages modifient le cours des rivières, perturbent la qualité physico-chimique de l'eau et sont un facteur souvent important d'eutrophisation. De plus ils modifient les écosystèmes aquatiques et s'opposent à la migration des espèces. En outre l'existence d'une conduite forcée peut endommager une portion de la rivière : cas du barrage de Lavalette qui assèche 11 à 17 km de cours d'eau, et fait perdre au bassin versant du Lignon une partie de ses ressources ; cas du barrage de la Palisse qui dérive une partie des eaux du bassin de la Loire vers celui du Rhône. (Tilliard-Blondel, 1991)

Ces quelques lignes mentionnent une demi-douzaine d'impacts proprement environnementaux qui tournent tous autour des notions de ruptures d'équilibres et de dégradations, biotiques et abiotiques. Ces ruptures sont des ruptures d'enchaînements interactifs, et notamment de chaînes vivantes. Ce sont surtout ces dangers touchant à la vie qui ont finalement amené à renoncer au barrage et à se poser les questions suivantes sur la compatibilité entre les retenues et le souci de l'environnement :

Une stratégie de prévention des crues : l'exemple de l'aménagement de la Loire à Brives-Charensac.

A la suite de la crue catastrophique de Brives-Charensac, le 21 Septembre 1980, et de l'abandon du projet de retenue de Serre-de-la-Farre, un concours européen fut organisé sur les bases d'un cahier des charges alliant les objectifs de sécurité et de qualité environnementale. Le lauréat en fut le groupement comprenant le BCEOM pour la conception hydraulique et la coordination du projet, le cabinet CANTAL-DUPART pour les aspects architecturaux et MEDIACITÉ pour la communication.

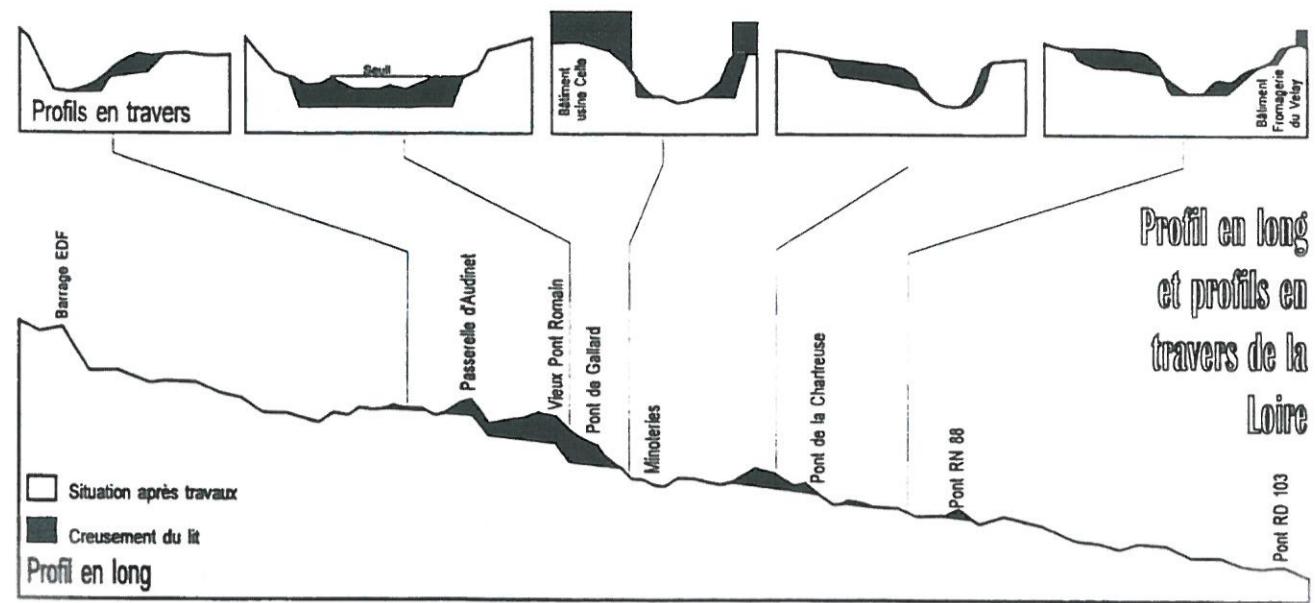
"L'aménagement de la Loire à Brives-Charensac constitue l'une des premières actions d'envergure engagées par l'Etat dans le cadre du "Plan Loire Grandeur Nature".

Les travaux actuellement en cours de réalisation correspondent à un choix technique qui associe protection contre les crues et valorisation du site. C'est-à-dire à une volonté de mettre en harmonie l'homme et la nature rassemblés dans l'environnement du fleuve et de ses abords.

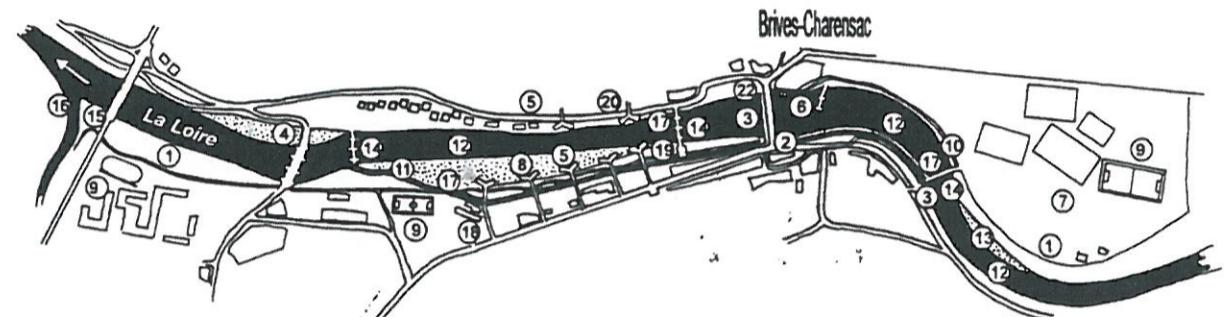
Pour ce faire, il convenait de réaliser un principe de protection contre les crues qui soit compatible avec la réhabilitation du milieu.

L'amélioration des écoulements sans endiguement du fleuve constitue l'idée directrice de ce projet qui, en autorisant toute possibilité d'aménagement, favorise le développement de nouvelles relations entre la ville et le fleuve." (Dumay, 1996 : 103)

Ainsi résumée, la stratégie de prévention des crues a conduit aux principales opérations suivantes :



Le aménagements de revalorisation du milieu :



Parcourir le fleuve

- 1-Longer le fleuve
- 2-Création d'une piste cyclable.
- 3-Aménagement et prolongation du Canal de la Dunière.
- 4-Réalisation d'une arche de pont fusible sur le pont de la Chartreuse.
- 5-Création de 7 "balcons" sur la Loire.
- 6-Réhabilitation du Pont Vieux.

Se détendre avec le fleuve

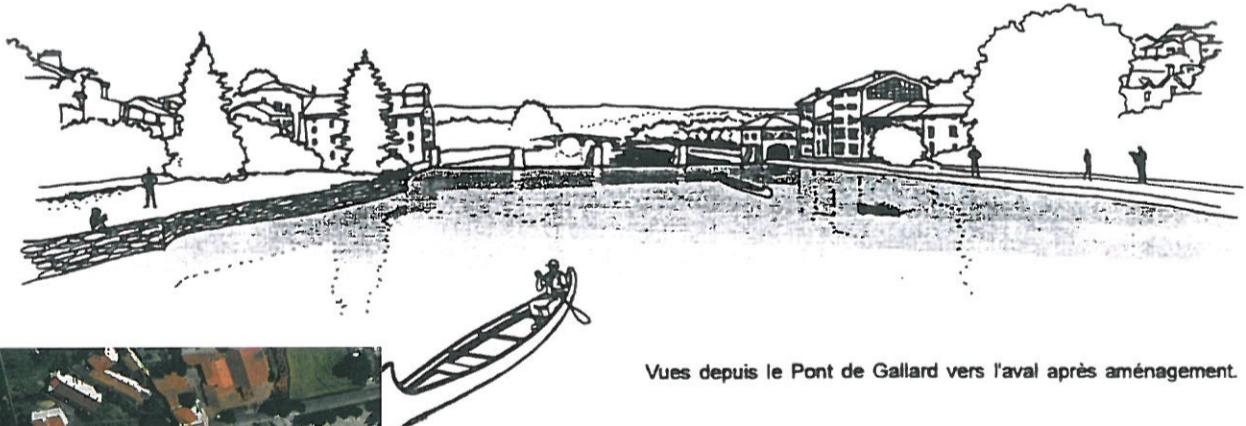
- 7-Extension du camping d'Audinet.
- 8-Création d'aires de jeux et de pique-nique.
- 9-Création et modification de terrains de sport.
- 10-Création d'un embarcadère.
- 11-Parcours d'initiation au kayak
- 12-Création de 3 plans d'eau.
- 13-Aménagement d'une plage.

Réguler le fleuve

- 14-Création de 3 seuils mobiles.
- 15-Réalisation d'un ouvrage de décharge sous la RN 88.
- 16-Aménagement de la confluence de la Borne.
- 17-Création de 3 passes à poissons.

Vivre auprès du fleuve

- 18-Restructuration des bâtiments et des abords de la Dunière.
- 19-Restructuration des bâtiments et des abords de Celle.
- 20-Restructuration des bâtiments et des abords de la minoterie Sabarot.
- 21-Place du 8 Mai : Aménagement d'une entrée de ville.
- 22-Extension du Square Jean Moulin.



Vues depuis le Pont de Gallard vers l'aval après aménagement.



- dérotement du fond du lit mineur pour supprimer les seuils naturels qui constituent un obstacle important à l'écoulement. *Ci-dessus en haut : les profils obtenus par creusement du lit* (Dumay, 1996 : 106)

- les aménagements liés à la valorisation du site et menés par une équipe pluridisciplinaire élargie à tous les acteurs locaux. *Ci-dessus, en bas : le détail de ces aménagements* (Dumay, 1996 : 106)

- toutes les usines actuelles ont-elles bien lieu d'exister, et n'y a-t-il pas un seuil de production en deçà duquel la préoccupation environnementale doit prendre le dessus?

- pour les usines rentables, productives, quelles actions engager pour réduire au minimum l'impact dégradant?

Sur la première question, on remarquera qu'il existe en Haute-Loire beaucoup de micro-centrales effectivement peu productives, disséminées sur de nombreux cours d'eau, parfois très petits (La Haute-Loire compte 46 usines hydro-électriques dont 11 pour E.D.F. G.R.P.H produisant environ 30% de la consommation du département. Le reste des usines appartient à des producteurs privés : 35 usines produisant près de 4 % de la consommation totale du département). Il faudra dans les années à venir se poser la question du renouvellement ou non de l'autorisation d'exploitation de ces petites unités en tenant compte à chaque fois de l'impact quantitatif et qualitatif sur le milieu. Exemple de Saint-Etienne-du-Vigan : c'est un petit barrage sans échelle à poisson dont la concession expire en 1994. La concession ne devrait pas être renouvelée et la démolition du barrage est en projet).

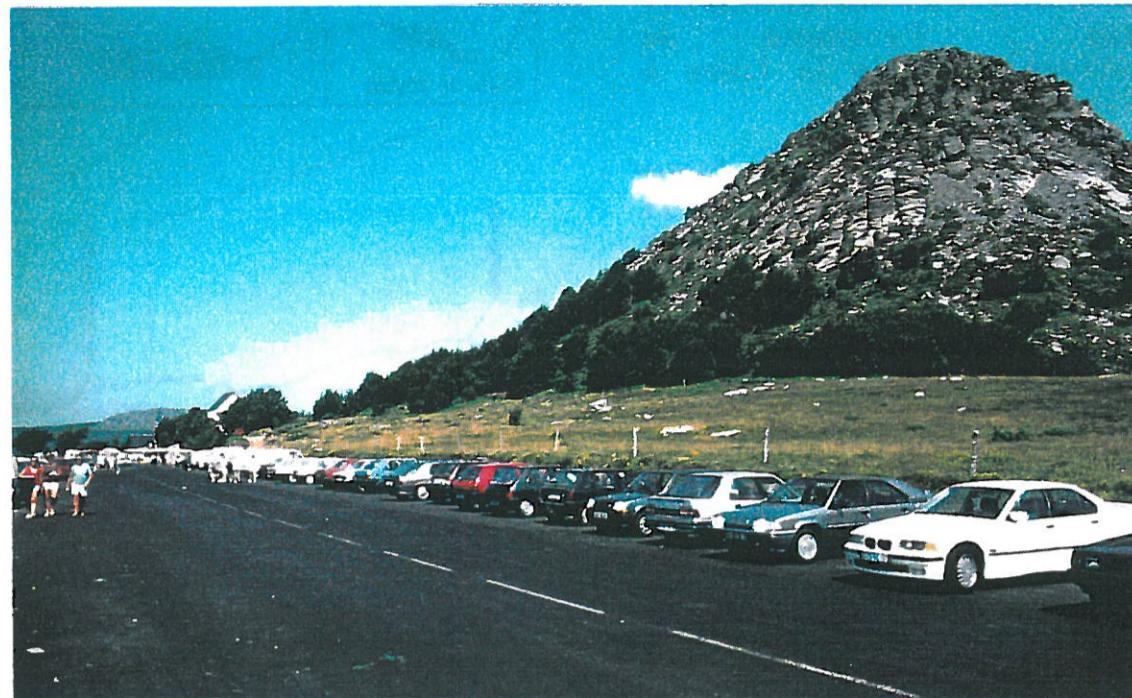
Sur la deuxième question, c'est-à-dire pour les barrages à forte productivité, la question est de savoir par quels moyens limiter leur impact. Les mesures suivantes sont proposées :

- augmenter le volume des débits réservés (les débits réservés des barrages de l'Allier sont en discussion dans le cadre du contrat de rivière de l'Allier - par exemple à Poutès Monistrol passer à 2,5 m³/s au pied du bassin). Il serait d'ailleurs très utile d'augmenter le débit réservé à l'aval du barrage de Lavalette. Les négociations avec E.D.F. sont par ailleurs difficiles.

- parvenir à un rejet de qualité. Les barrages sont des lieux privilégiés d'eutrophisation : gros volume de sédiment, eaux plus ou moins stagnantes. Une étude du barrage de Lavalette est en cours, dirigée par le service Environnement de la ville de Saint-Étienne. Les barrages polluants doivent être recensés en Haute-Loire (analyse de qualité) et les problèmes traités.

- permettre le passage des saumons (problème du barrage de Poutès-Monistrol)

(Tilliard-Blondel, 1995)



Le Mont Gerbier de Jonc (1554m) pendant la saison estivale.

Il s'agit en somme des grands équilibres et des conditions d'apparition et de maintien de la vie sous ses formes les plus variées, des plus apparentes aux plus fragiles et microscopiques. Ce n'est pas en soi une découverte, c'est plutôt une redécouverte et elle s'inscrit dans un débat beaucoup plus vaste auquel le grand public est désormais sensibilisé. Tous les projets d'aménagement de ce type sont dès lors soumis au feu croisé des points de vue les plus divers et soumis au crible de la critique la plus vive.

IV. LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DE LA HAUTE VALLÉE

1. Une opération Grand Site au Gerbier de Jonc?

La question est en effet posée par certains au vu de l'affluence dont le site est l'occasion en haute saison. Il serait effectivement intéressant de pouvoir éviter que les inévitables problèmes de stationnement et d'exploitation touristique puissent être réglés ailleurs qu'en covisibilité avec le Gerbier lui-même.

2. La dynamique touristique

Varenne Consultants, dans son étude de 1994, mentionne l'attractivité de la Loire des hautes vallées. Une dynamique relativement récente s'y est établie, marquée par le développement des chambres d'hôtes et des petits hôtels et le doublement, depuis 1968, du parc des résidences secondaires. A Salettes, comme en aval sur Goudet et Lafarre, on compte un logement sur deux en résidence secondaire. Le mot-clé est ici celui de restauration du patrimoine bâti, afin de répondre à l'intérêt porté à la pierre, dont les motifs sont si typiques du pays vellave.

D'où les recommandations suivantes :

"Si Arlempdes est un site exceptionnel, d'autres sites non mis en valeur, présentent aussi des qualités remarquables, notamment les sites de Goudet et de Bouzols

"Pour tous ces sites bâtis relevant de l'architecture militaire et de l'histoire de cette région, il conviendrait de travailler très sérieusement à leur mise en valeur-recherche et écriture de l'histoire des châteaux de la Loire Haute,

- publication d'un opuscule, clair, de grande vulgarisation, commercialisable sur tous les sites, et dans ce département, peu cher (moins de 50F)

et parallèlement :

- mise en place d'une signalétique adaptée - à partir des axes de desserte de ces sites et notamment à partir de la RN 88, du Puy, et de l'Ardèche (le Monastier et le Mézenc inclus)

- mise en place d'une signalétique cohérente et de descriptifs et explicatifs

- aménagement de points de vision, et lecture du paysage, en liaison avec les RIS et le plan de signalisation départemental.

- accessibilité des sites: parkings, chemins d'accès

- un vrai point noir restant encore à résorber : la présence plus que prégnante et polluante (visuelle et olfactive) d'un nombre impressionnant de décharges ..." (Varenne Consultants, 1994)



En haut : le pont sur la RD 27 à l'est de Chadron.
En bas : la RD 54 sur Arlempdes

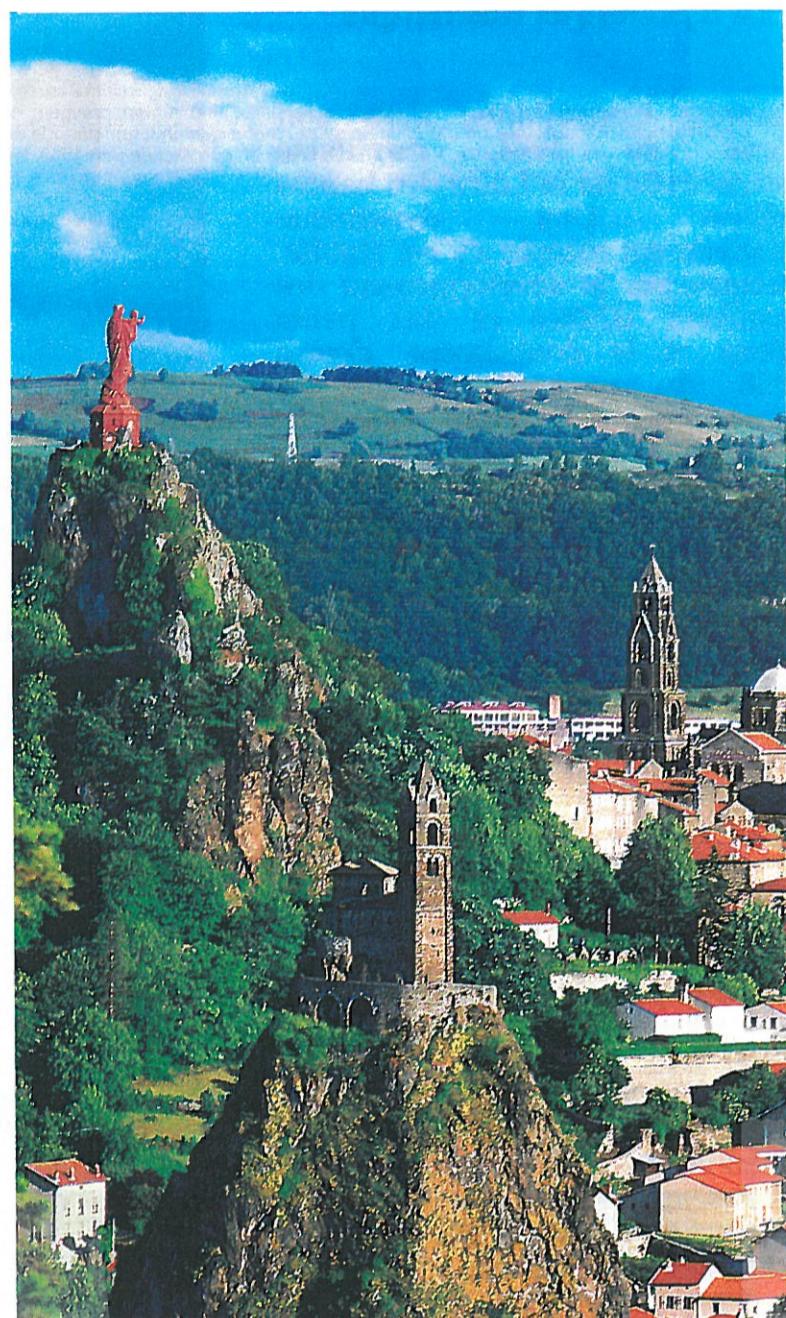
Ces routes ont joué le tout premier rôle dans l'humanisation du pays. Comme dans de nombreux sites qui évoquent les origines de notre histoire, elles ont souvent été construites sur des itinéraires très anciens, ont souvent acquis par là une valeur historique, et mériteraient parfois d'être classées. Les guides touristiques les connaissent bien, puisqu'ils sont des invitations au voyage par la route et leur attribuent des valeurs particulières en fonction de leur caractère pittoresque.

Dans la Haute vallée, ce sont surtout les routes départementales suivantes qui ont été remarquées pour leur valeur de découverte des paysages (Michelin, 1998, Carte routière et touristique n° 239) :

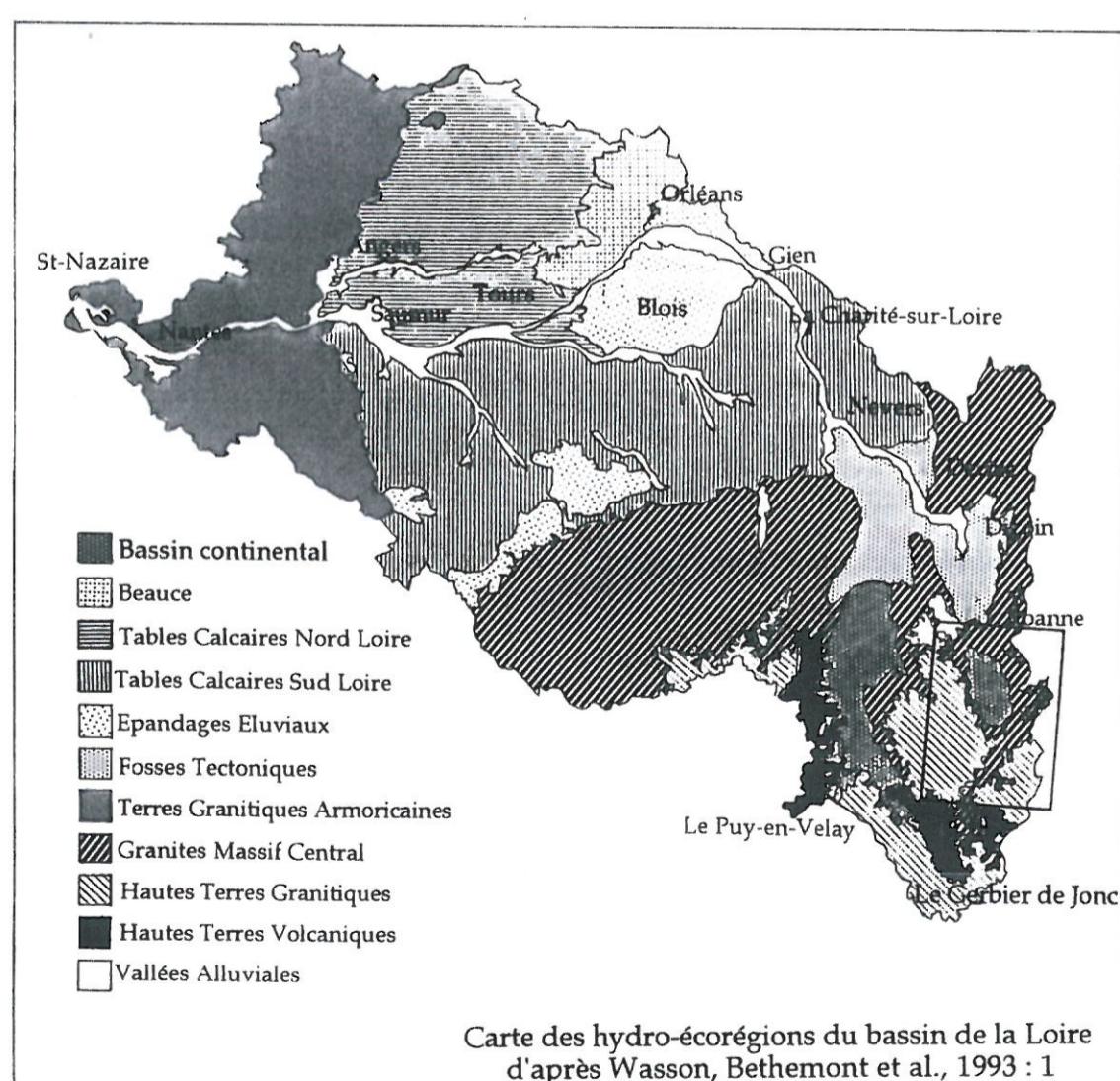
la 378, au Gerbier de Jonc,
les 116 et 16 entre le Béage et Coucouron,
la 37 entre Issarlès et Goudet,
la 54 entre Montagnac et Vielprat,
la 49 entre Montagnac et Saint-Martin-de-Fugères,
les 27, 54 et 38 entre Chadron et Coubon.

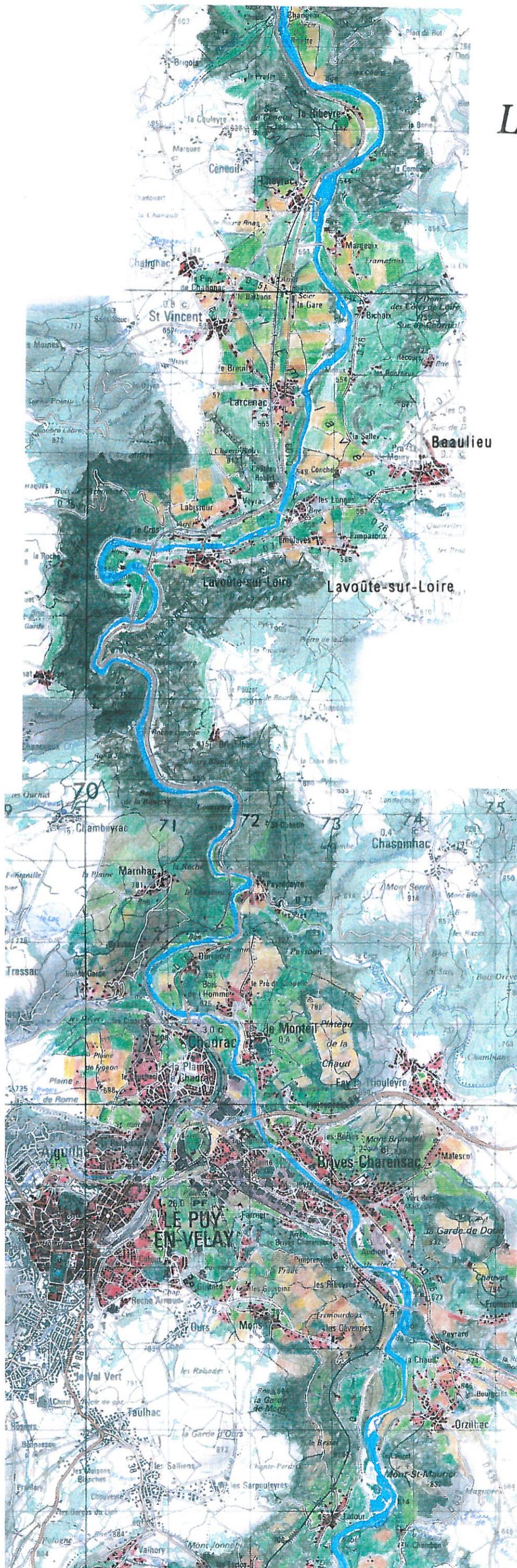
Ce sont donc ces routes qu'il convient de prendre comme modèles et de maintenir dans leurs tracés et leurs dimensions actuelles.

3. La dimension paysagère des routes



Le Puy-en-Velay
(Guide Michelin de la Vallée du Rhône, 1995 : 39). Au premier plan Saint-Michel-d'Aiguilhe ; au deuxième plan le rocher Corneille et la cathédrale ; à l'horizon, le coteau boisé, ici préservé, qui encadre la ville en ses jardins et fait transition avec les plateaux agricoles environnants (voir aussi p. 34)





LES HAUTES PLAINES

*Du Puy-en-Velay (Haute-Loire)
à Roanne (Loire)*

Entre Le-Puy-en-Velay et Roanne, les cinq plaines du Puy, de l'Emblavès, du Basset, du Forez et du Roannais sont autant de bassins sédimentaires de comblement de lacs ayant autrefois retenu la Loire : "... lacs dont on doit à la fois louer et regretter la disparition : en se comblant de débris et en se vidant d'eaux, ils nous ont donné de larges plans d'alluvions avec villes, bourgs, villages, champs, prairies et jardins ; mais s'ils ne s'étaient pas comblés, ni vidés, ils suspendraient les eaux de crue, et la Loire, ainsi régularisée, serait un fleuve utile, et bienveillant, au lieu d'un courant sauvage" (Reclus, O., 1904 : 691) Ces cinq plaines sont elles-mêmes séparées par des gorges, celles de **Peyredeyre**, de **Chamalières**, de **Saint-Victor** (occupées par la retenue de **Grangent**) et de **Villerest** (occupées aujourd'hui par la retenue du même nom). Entre temps elle aura parcouru une dénivellation de près de 300m, et ne se trouvera plus qu'à 275m d'altitude par rapport à son embouchure, distante encore de plus de 700 kilomètres. Sur ce parcours elle aura reçu les affluents de *la Borne*, *la Sumène*, *la Suisse*, *le Lignon vellave*, *la Semène*, *l'Ondaine*, *l'Izeron*, *le Ronson*, *la Mare*, *la Coise*, *le Lignon forézien* et *l'Aix*.

I. TOPOGRAPHIE ET MORPHOLOGIE DES HAUTES PLAINES

1. La riche plaine du Puy-en-Velay, premier élargissement de la Vallée de la Loire

La Haute vallée aux gorges profondes s'élargit ici pour la première fois en une vaste plaine, le bassin sédimentaire du Puy-en-Velay. Le changement de décor est total. Aux fonds directement exposés aux caprices de la rivière, aux versants sauvages où les peuplements forestiers eux-mêmes ne parviennent pas toujours à s'accrocher, succèdent de très larges ouvertures qui ont attiré et

fixé agriculture, populations et activités de toutes sortes. Cette occupation humaine si ancienne a en quelque sorte marginalisé la Loire elle-même. Elle n'occupe plus le devant de la scène mais longe la plaine à l'est et disparaît au milieu des extensions industrielles de la ville. Reste qu'elle est toujours soumise aux crues cévenoles, imprévisibles et brutales, qui constituent une préoccupation majeure des populations riveraines. Le souvenir de celle de Brives-Charensac, si meurtrière, en 1980, est encore présente dans les esprits. Elle a donné lieu, comme on l'a vu, à des aménagements et à des mesures de prévention et d'alerte.

2. Du défilé de Peyredeyre à la plaine de l'Emblavès

En aval du Puy, quelques kilomètres après Le Monteil et Chadrac, à Durianne, la rivière s'engage dans le très étroit défilé de Peyredere, taillé entre le plateau de Chaspinhac, à l'est, et l'extrémité sud du plateau de Craponne, à l'ouest. Elle mesure désormais une trentaine de mètre de large, s'engage sur un substrat granitique entre d'innombrables petites îles et des rapides, et se faufile par méandres serrés jusqu'à Lavoûte-sur-Loire et un nouveau bassin : l'Emblavès. Il présente, comme le bassin du Puy, un tel contraste avec son cadre volcanique, qu'il fait véritablement "un petit pays à lui tout seul" (Tilliard-Blondel, 1995 : 37) le "bon pays" de la plaine enrichie par les eaux du fleuve :

"Au saut des gorges de Saint-Simon, la Loire se déploie sur un lit moins resserré. Ses nappes d'argent coulent à plein flot et viennent s'enrouler autour d'un pic solitaire que surmonte l'ancien séjour d'été des Polignac :

ici commence un nouveau spectacle : la région orageuse, volcanique, débouche en un clin d'œil sur la plaine de l'Emblavès, vaste et tranquille arène des moissons, radieux amphithéâtre dont le castel de Lavoûte semble être le portique..." (Rocher, 1877)

3. De Vorey et des étroits de Chamalières à la plaine du Basset

A partir de Vorey, la Loire pénètre dans la partie nord-ouest de l'Yssingelais, qui sera lui-même suivi de l'aire urbanisée sous influence de Saint-Etienne. Jusqu'à Retournac, les gorges se faufilent, comme dans le défilé de Peyredeyre, entre des monuments volcaniques, les Monts Miaune et Gerbizon. Elles présentent des élargissements occupés par des plages, dans les convexités de méandres, qui donnent à la vallée "un air nouveau" (Tilliard-Blondel, 1995 : 39).

"En bordure du plateau de Montfaucon, la Loire coule dans une zone basse beaucoup plus variée, dont elle fait l'unité, reliant par des gorges une série de petits bassins. Les gorges, taillées dans le granite, sont étroites, profondes, boisées ou couvertes de landes, inhabitées..." (Locussol, 1926, cité par Tilliard-Blondel, 1995 : 40)

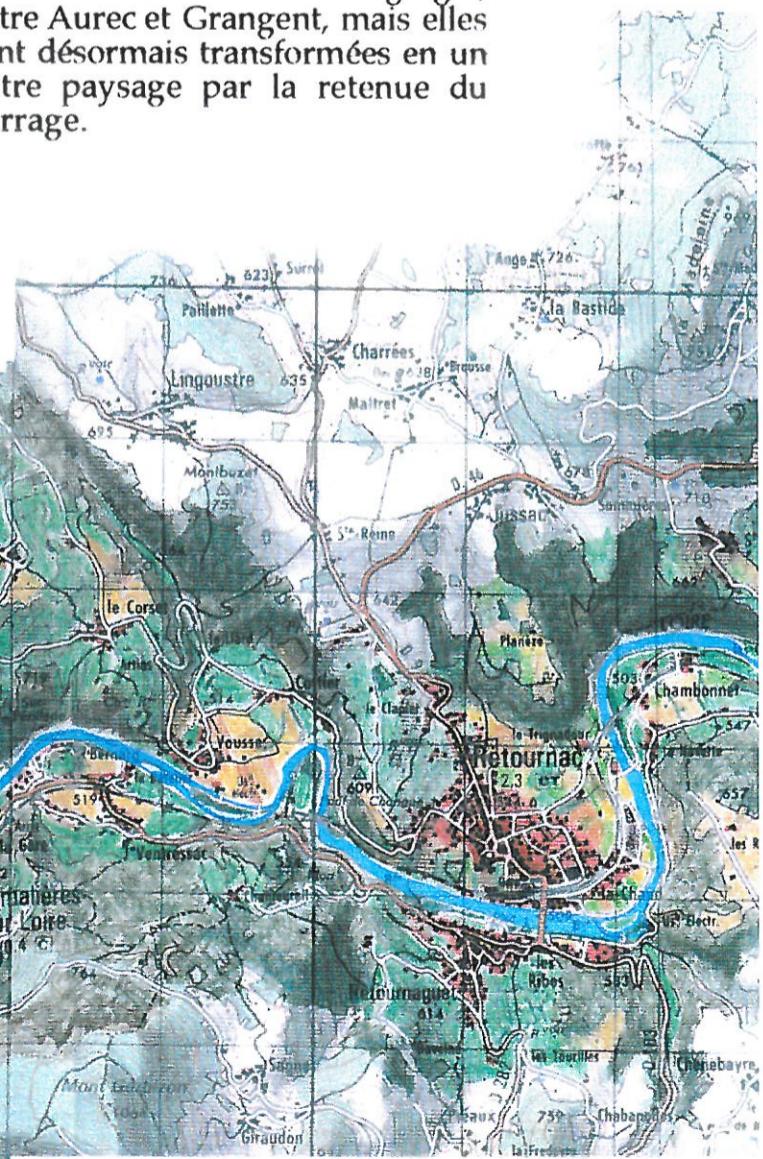
"A Retournac, la vallée s'élargit : son fond est à 500m au-dessous des "sucs" massifs de la chaîne du Meygal, qui la dominent au Sud. Plus au Nord, la montagne de la Madeleine, isolée, ressemble à une carène de navire renversée ; l'étroite table phonolithique du sommet est inhabitée ; mais les cultures et les habitations couvrent les pentes argileuses assez raides.

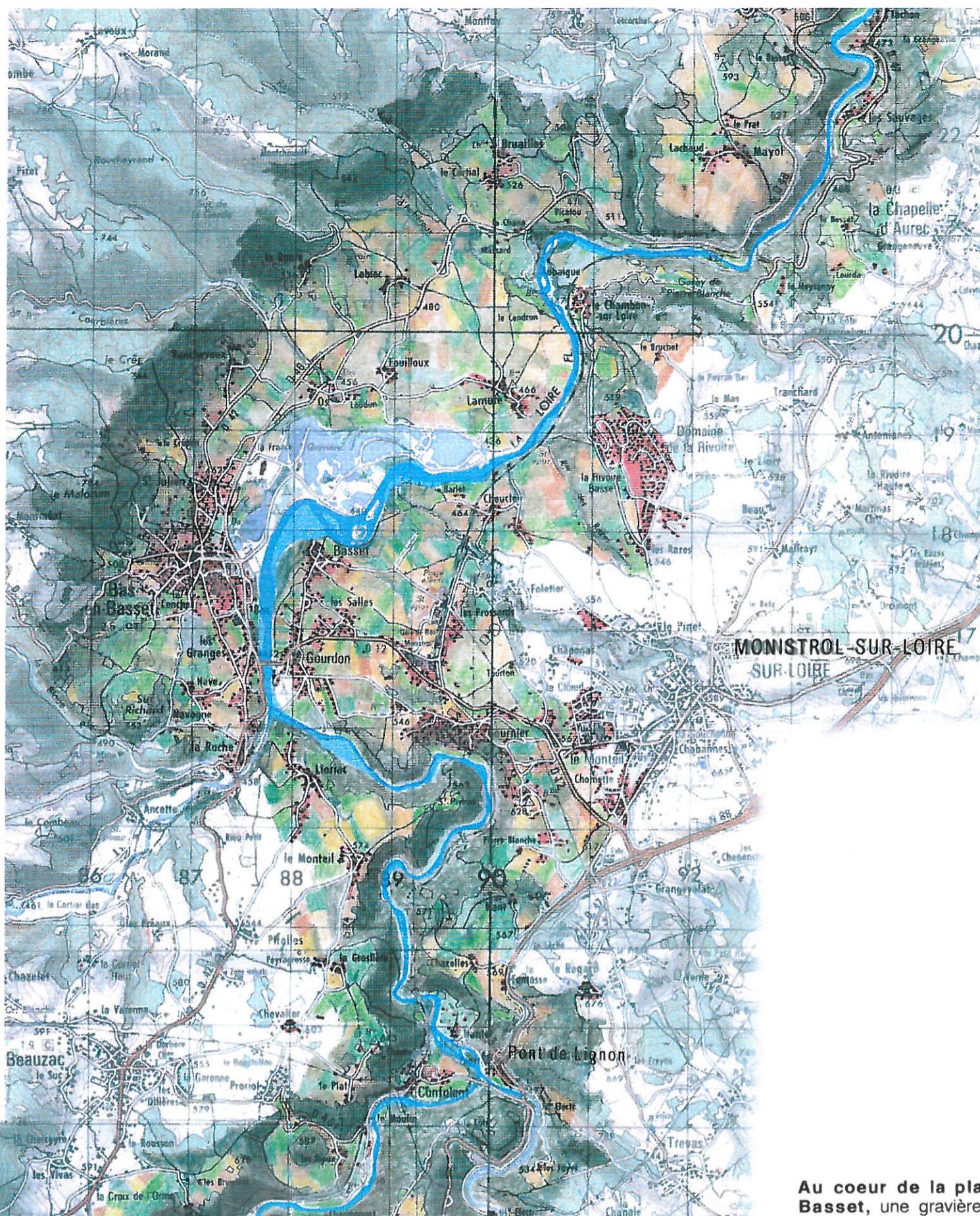
L'Ance et la Loire circonscrivent son pied le fertile petit plateau granitique de Beauzac." (Locussol, 1926, cité par Tilliard-Blondel, 1995 : 40)

A la sortie de ces dernières gorges naturelles, la plaine du Basset paraît tellement vaste qu'elle annonce un monde tout différent. Le fleuve a déjà dévalé plus de 1000m, n'est plus séparé de l'Océan que par une dénivellation de 400 à 450m, et prend une nouvelle allure. C'est ici que, significativement, il forme sa première île véritable, la Garenne. Tout annonce désormais le Forez.

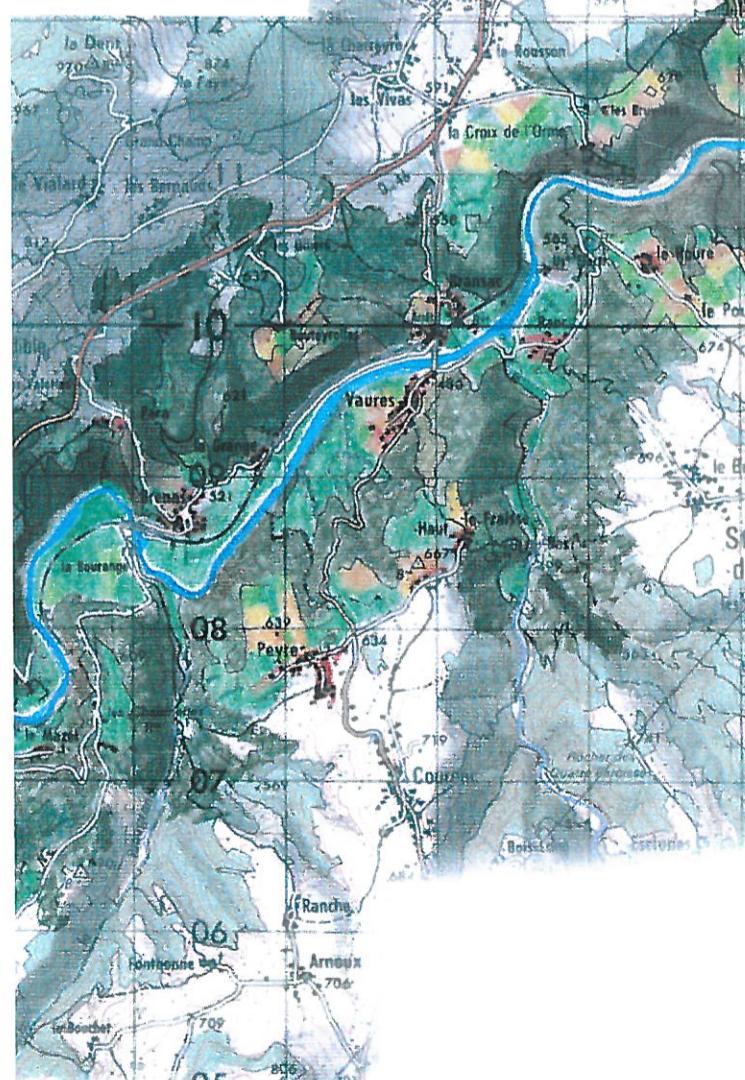
"Il y a là un très vaste cirque dont la ville de Monistrol garde un côté, du haut de son promontoire, tandis que, sur la rive gauche, ce rôle de sentinelle semble encore dévolu aux ruines puissantes de Rochebaron qui fut une des plus grandes forteresses du Forez. Sous ces débris féodaux, la bourgade de Bas-en-Basset s'étale largement entre son vignoble, ses vergers et la Loire qui entoure une des plus grandes îles : la Garenne. Cette rive gauche, fraîche et riante, formait autrefois un petit pays, le Basset, dépendance du Forez" (Ardouin-Dumazet, 1909)

Les liens qui rattachent la plaine du Basset au Forez ne sont pas qu'historiques. A l'Ouest en effet, le plateau de Craponne fait progressivement place aux monts du Forez. Au Nord, la vallée traversera certes d'autres gorges, entre Aurec et Grangent, mais elles sont désormais transformées en un autre paysage par la retenue du barrage.





Au cœur de la plaine du Basset, une gravière qui ne correspond à aucun motif naturel d'intérêt paysager et dénature le *saltus fluvial*.



4. La retenue du barrage de Grangent entre Aurec et la plaine du Forez.

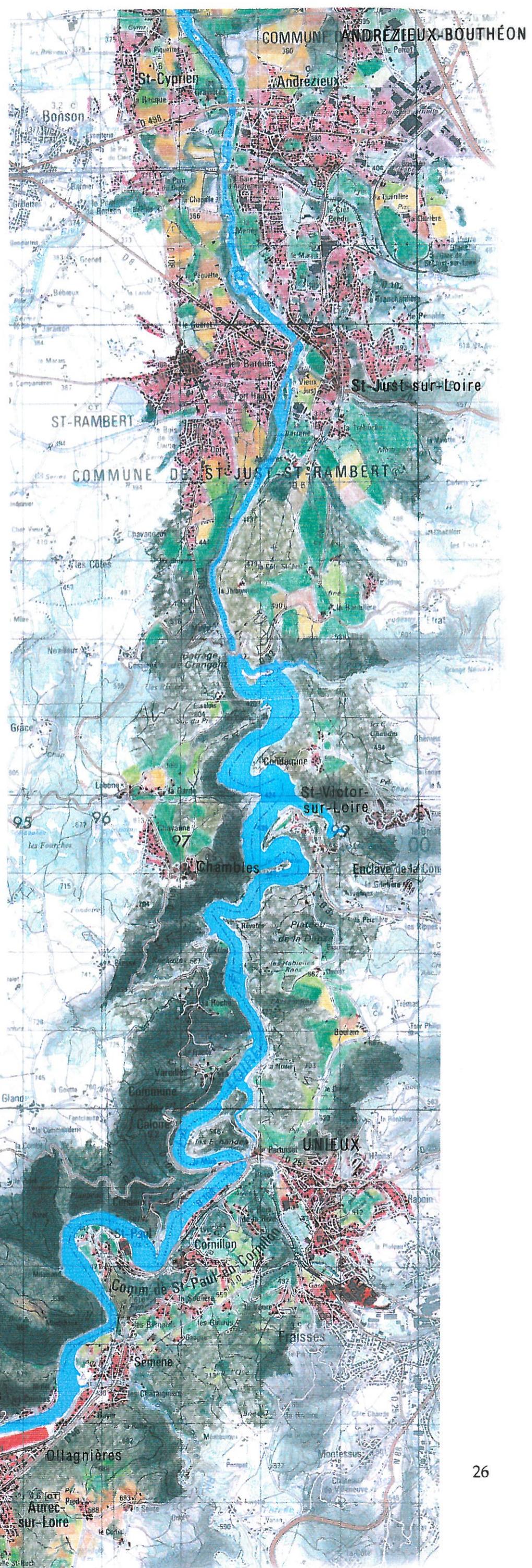
Avant de déboucher dans la plaine du Forez, la Loire s'engageait, il y encore une cinquantaine d'années, dans des gorges qui comptaient, parmi les plus sauvages de son cours.

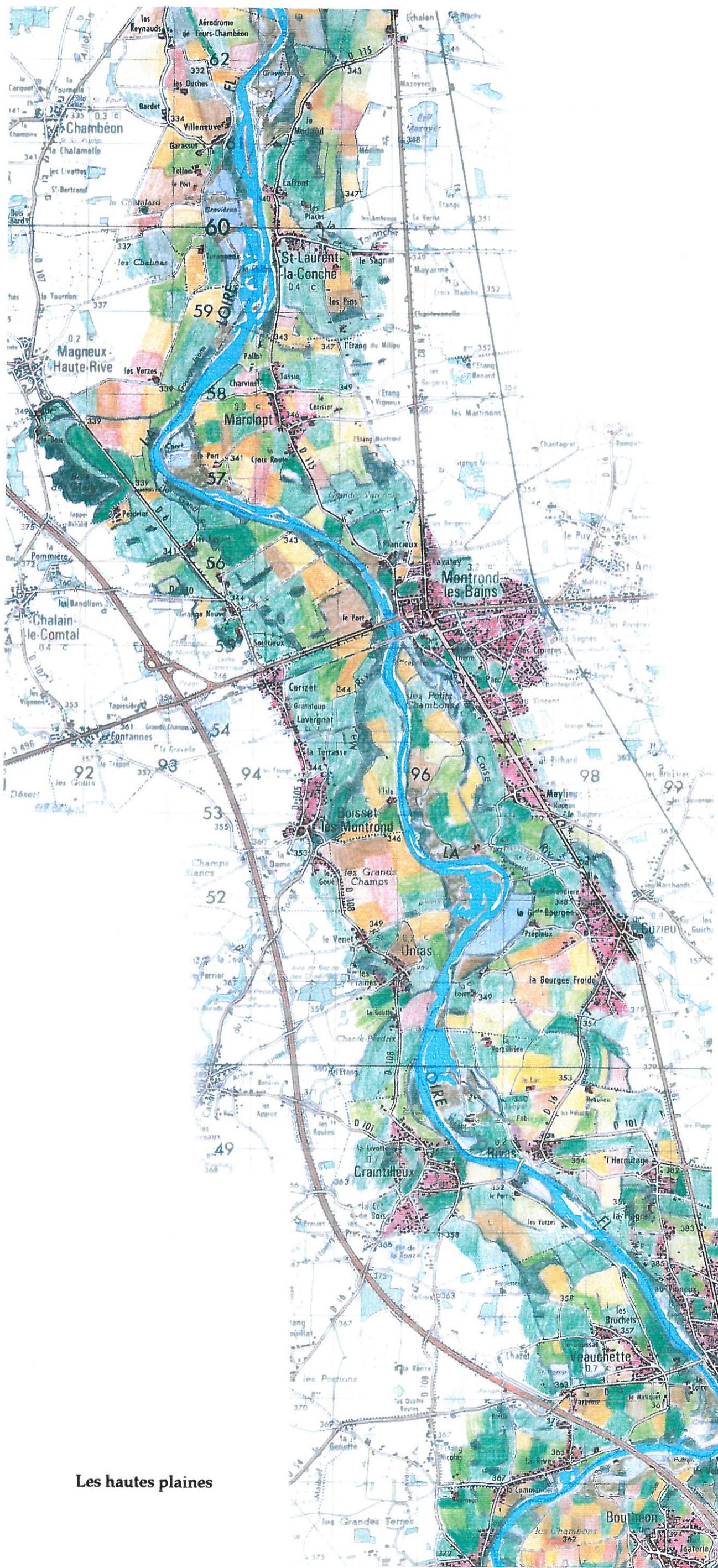
La création du barrage a complètement modifié le paysage. Il ne s'agit plus de gorges mais de coteaux plus ou moins raides enserrant un "lit" beaucoup plus large que le précédent et dont les contours n'échappent pas à l'incohérence par rapport aux motifs naturels que l'on attendrait. Tel est le cas, par exemple, de la configuration actuelle du méandre de Saint-Paul-en-Cornillon : l'une de ses rives développe la forme d'une courbe semi-circulaire alors que l'autre affecte celle d'un promontoire pointu tout à fait insolite par rapport à la première.



En haut : le "méandre" de Saint-Paul-en-Cornillon ne correspond à aucun motif ligérien de naturalité.

En bas : le coteau ouest d'Aurec-sur-Loire, dénaturé par une urbanisation exempte de toute motivation paysagère.





5. La vaste plaine du Forez.

C'est de très loin la plus vaste des cinq hautes plaines ligériennes. Elle affecte une forme en amande étonnamment régulière, entre les Monts du Forez à l'ouest et les Monts du Lyonnais à l'est. C'est un pays de forts contrastes, à commencer par celui que forment **les paysages de chambons**, ces bonnes terres de culture tapissant la plaine alluviale, et **les paysages de bocages et d'étangs**, très nombreux et exploités depuis toujours, installés sur les terrasses voisines.

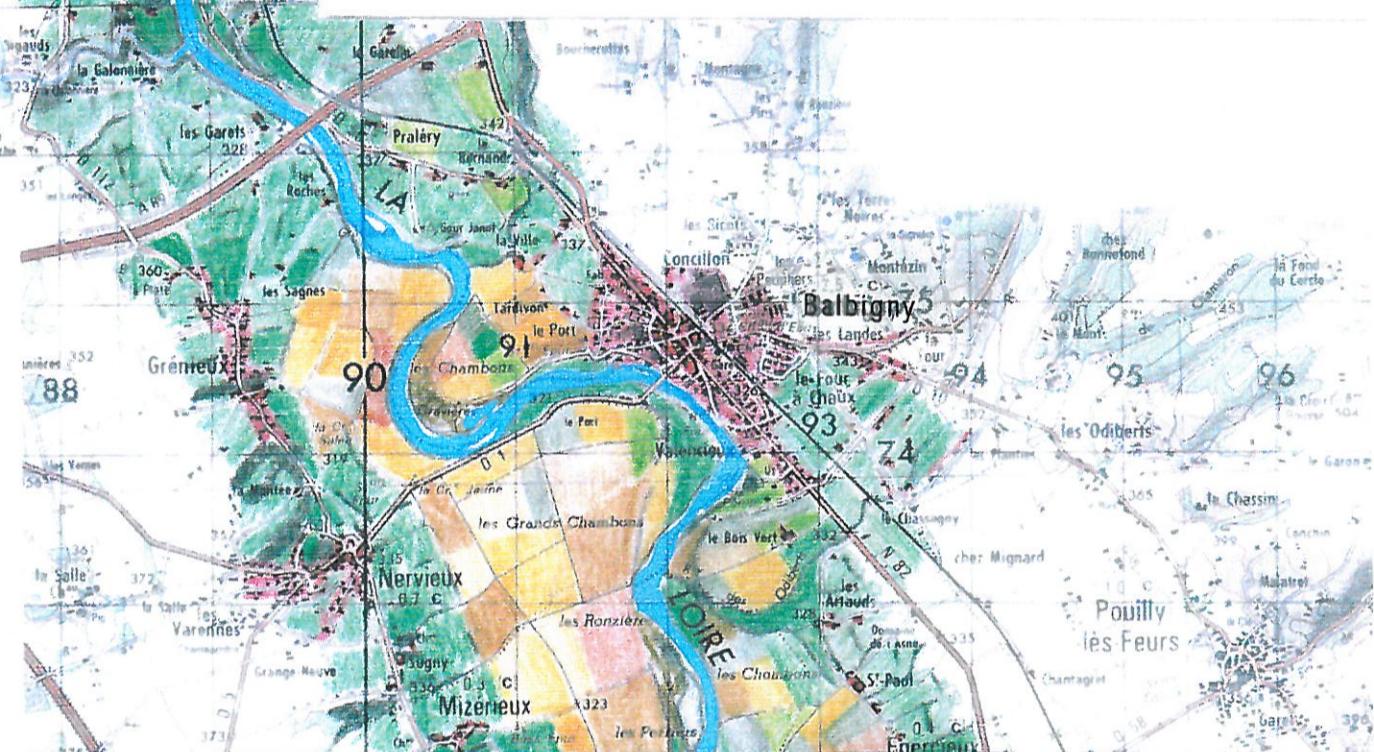
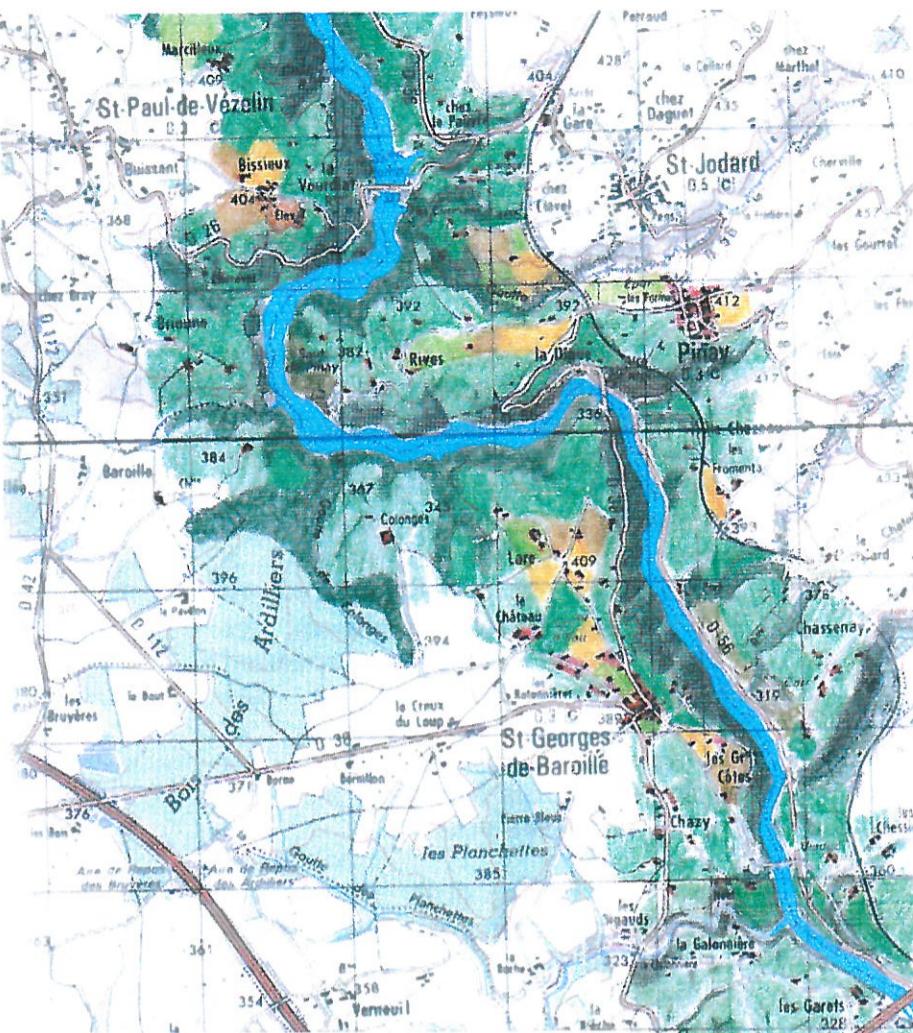
Mais le pays doit aussi ses ressources à l'exploitation de La Loire, et en premier lieu, historiquement, à la batellerie. *Les cabanes, les sapines et les rambertes* étaient fabriquées dans ces parages et utilisées pour le transport des pondéreux jusqu'à Roanne et au-delà. On estime qu'entre 1704 et 1858, 250000 embarcations y transportèrent 12 millions de tonnes de charbon en provenance de la région stéphanoise (Pierron, 1998, 12). Les ports qui jalonnent le trajet, avant les passages périlleux des rapides des Sauts de Pinay et de Peyron sont **Saint-Just, Bouthéon, Craintilleux, Marclopt, Feurs, Nervieux.**

La deuxième forme d'exploitation du fleuve sera, après l'arrêt de la batellerie, l'exploitation des gravières :

"A partir des années 1950, le fleuve devient une carrière à ciel ouvert, une gravière en exploitation. Jusqu'aux années 1980, 150 gravières seront ouvertes, créant un paysage de plans d'eau et de sites remblayés dont le devenir paysager n'a jamais été une préoccupation majeure. Le réaménagement des gravières, obligatoire depuis 1971, se limite souvent à la plantation de quelques végétaux et à une remise en état sommaire." (Pierron, 1998 : 14)

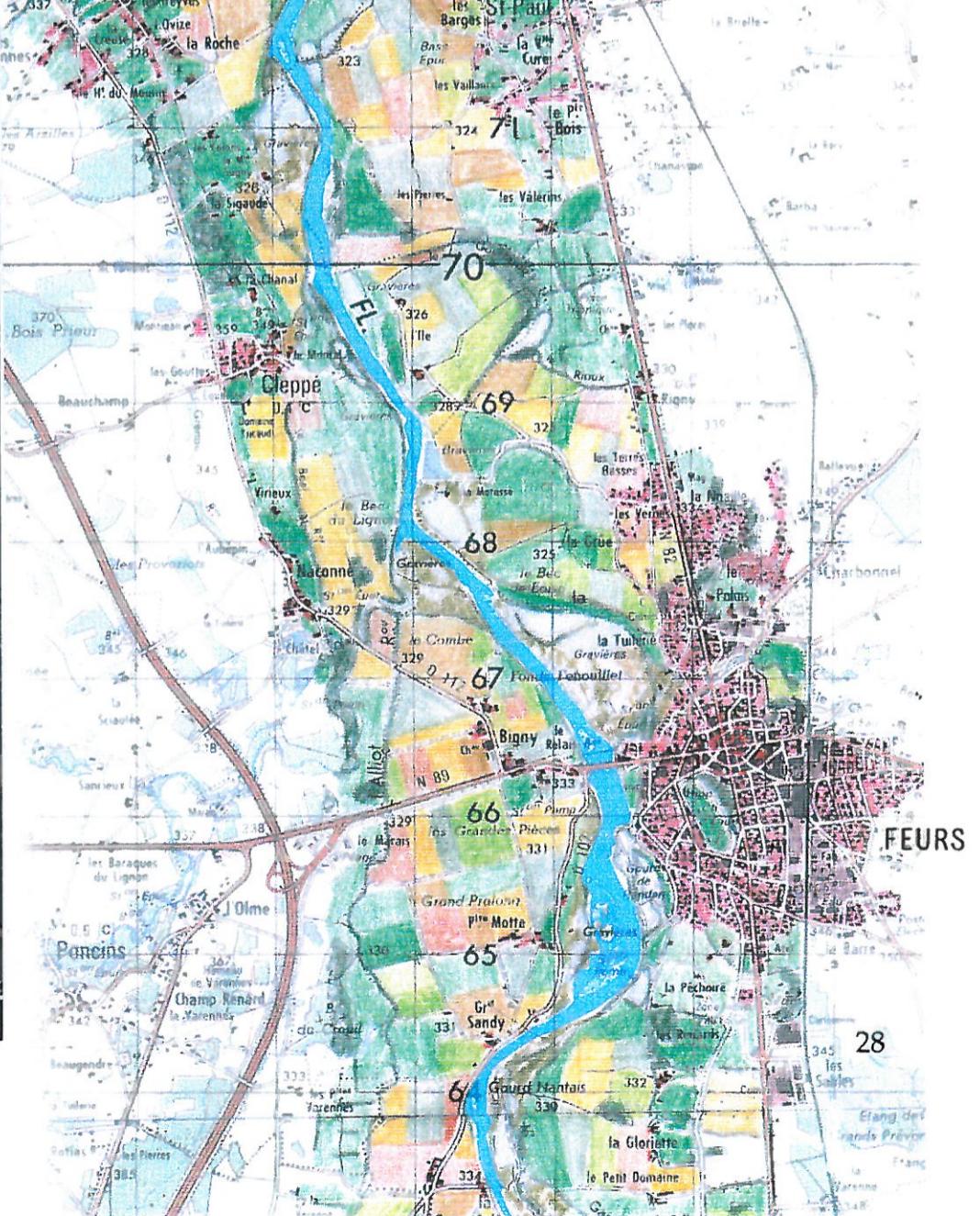
Le phénomène est considérable et on ne le retrouve nulle part à une telle échelle sur le cours du fleuve.





En haut : Balbigny.

En bas : en aval de Feurs, les gravières s'échelonnent le long du fleuve jusqu'à Balbigny.



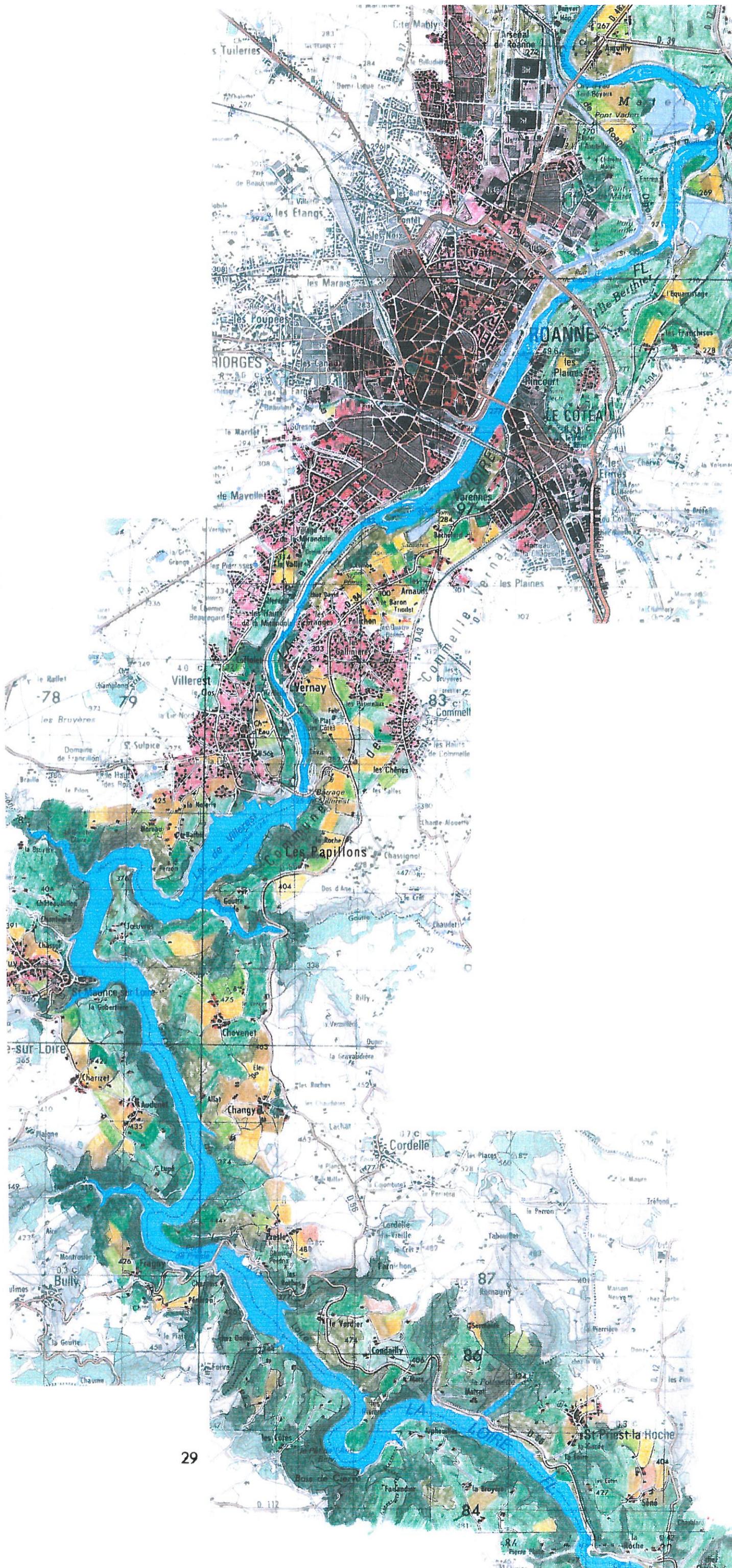
5. La plaine de Roanne.

Beaucoup plus petite que la plaine du Forez, elle en est aussi très différente par ses paysages.

"Les sols propices aux cultures ne couvrent que de 10 à 20 % de la plaine et, au surplus, sont disposés beaucoup plus en mosaïque qu'en sous-ensembles réguliers. Les chambons de la vallée de la Loire sont d'étendue très réduite ; le progrès de la polyculture n'en a pas débordé sur les terres médiocres voisines comme cela a été le cas dans la plaine forézienne." (Cretin, cité par Pierron, 1998 : 29)

La vigne, qui fait ici son apparition, et les grands élevages de Charolais apportent leur part à la prospérité locale. Mais la plaine est dominée par l'importance de la ville de Roanne et de son économie. Elle avait déjà quelque importance au XV^e siècle grâce au développement de son commerce, à la charnière entre les pays d'oc et les pays d'oil. La batellerie a joué un rôle déterminant dans son développement, notamment dans les liens établis avec le Val de Loire et jusqu'avec la capitale comme marché lointain mais accessible. Après la fin de la batellerie, les réussites industrielles des filières textile et mécanique prennent la relève. Aujourd'hui, l'avenir se cherche dans la requalification locale des savoir-faire traditionnels et l'innovation commerciale extra-régionale.

La ville cherche sa valorisation paysagère dans l'image d'une agglomération où "il fasse bon vivre à la campagne". La Loire en constitue l'axe d'attraction. En amont de la ville, elle a conservé ses gorges naturelles sur quelques kilomètres. A l'est, les prairies du Rhins, son affluent majeur, lui apportent les potentialités d'aménités d'une belle vallée. Quant à son centre-ville, ce sont le port et son grand bassin de liaison avec le canal qui en constituent le point fort historique et touristique.



II. LES CARACTERES DES HAUTES PLAINES

1. Le Puy-en-Velay : la ville "la plus pittoresque de France"?

Le site du Puy-en-Velay a mérité d'être choisi entre mille pour illustrer la pleine page d'introduction aux *Villes et Curiosités* du guide Michelin de la Vallée du Rhône (Michelin, 1995 : 39). L'exceptionnelle singularité du paysage qui s'y révèle mérite amplement cet honneur. Toutes les descriptions soulignent ce caractère : "l'un des sites les plus extraordinaires de France" (Michelin, 1995 : 153) et même, pour le géographe Onésime Reclus, "la ville la plus pittoresque de France" (Reclus, 1904 : 338). Comme très souvent les intérêts pittoresque, scientifique, historique, artistique et légendaire vont ici de pair. Voici ce qu'en disait Vidal de la Blache au début de ce siècle :

"(...) au fond de la vallée d'arbres et d'eaux vives surgissent les deux piliers de la Roche Corneille et de Saint-Michel. On les croirait jaillis du sol et cependant il n'en est rien : ce sont des débris restés debout dans un amas de projections qu'ont balayé les eaux. Accrochée au flanc du principal rocher, la sombre église-forteresse du Puy se dresse dans un enchevêtrement de ruelles, de rampes, de couvents. Elle garde dans sa physionomie rude une sorte de fierté sauvage. Il semble que la ville qui s'est groupée à la base du roc lui soit étrangère. Tout là-haut respire le passé. Sur ce rocher bizarre, un temple païen a précédé l'église épiscopale, des cultes se sont succédé, des pèlerinages ont afflué et cette persistance exprime l'impression que ces lieux ont faite sur l'imagination des hommes" (Vidal de La Blache, 1903)

Le texte détaille en quelques lignes l'émotion provoquée par ce spectacle si original, insiste sur sa valeur historique, au carrefour des voies venues des quatre points cardinaux sur un chemin de Saint-Jacques, et suggère la place qu'il tient dans notre imaginaire. Il peut être en effet tenu pour emblématique de deux grandes facettes du mythe ligérien, où le naturel côtoie toujours l'humanisé et le maîtrisé - ce qu'a bien noté l'*Atlas des paysages de Haute-Loire* :

"Le paysage du bassin du Puy est un aller et retour permanent entre la

nature sauvage et la nature maîtrisée" (Tilliard-Blondel, 1995)

2. L'"oasis" vellave de l'Emblavès : "Un petit pays à lui seul"

Le pittoresque du site est fait, comme au Puy, du contraste très accusé entre l'environnement naturel et sauvage et la plaine "radieuse" dans laquelle les motivations sont faites de soulagement, de détente, d'euphorie même, à en croire Rocher, au sortir des resserrements parfois angoissants des gorges qui l'enserrent :

"Cette plaine, sans rivale en nos parages, s'ouvre en effet à quelques pas du manoir (de Lavoûte-Polignac, ndlr). Elle surgit tout à coup comme une vision, une féerie champêtre. C'est un vaste bassin à coupes irrégulières, sillonné dans toute sa longueur par le fleuve, encadré, à ses divers aspects, par les vésuves refroidis de l'éruption antédiluvienne. Au nord se dressent le pic de Seneuil et les crêtes granitiques de Vorey qui aboutissent aux montagnes phonolithiques de Miaune et de Gerbizon ; au midi s'élèvent le rempart volcanisé de Lavoûte et dans le lointain les pics de Saint-Etienne-Larreyol et de Montferrat. La première impression qui se dégage de ce site splendide, c'est l'harmonie entre la sévérité des cimes et la grâce des bas-fonds. Les sucs dont les crêtes inégales s'élancent en flèches ou s'arrondissent en coupoles, se marient sans désaccord avec la placidité du paysage et lui laissent son air de bonhomie et de calme. Sur la hauteur, les côtes sont arides, mais au déclin des versants boisés et sur les plateaux inférieurs, on trouve les prés touffus, les froments drus et jaunes, les légumineuses altérées de soleil. La Loire exhale une tiède fraîcheur, des brises clémentes soufflent à travers les oseraies de la rive et courbent mollement la blonde tête des épis. Les bises aiguës, les autans furieux se perdent dans les sommets du voisinage. Le ciel si pur, qui sourit à l'Emblavès, la douce atmosphère qu'on y respire, sont dûs surtout aux deux chaînes de montagnes dont les replis ondulent comme une ceinture autour de l'oasis vellave." (Rocher, 1877)

Tel est "l'oasis vellave", dont "la tiède fraîcheur", un bel oxymore, traduit sans doute le mieux la douceur.

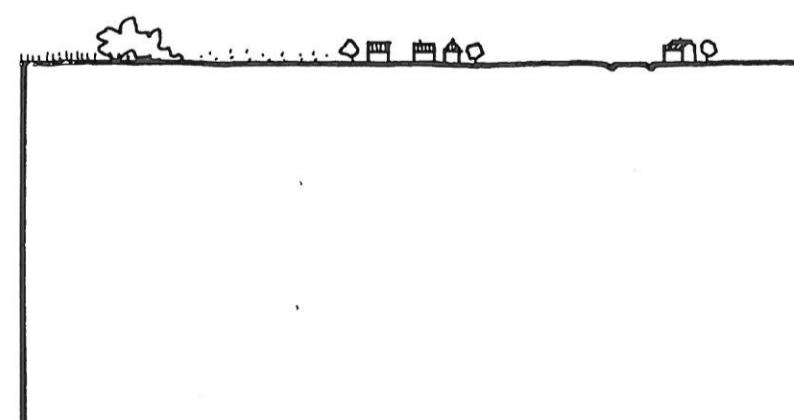
"Le maître mot du paysage de l'Emblavès est sans aucun doute la douceur, elle se manifeste à la fois dans le cours de la Loire, dans l'horizon des plaines, dans la forme érodée des buttes, dans le modelage des argiles et dans le climat, la facilité des cultures, l'abondance des vergers, le feuillage éphémère des arbres caducifoliés." (Tilliard-Blondel, 1995 : 37)

3. Quel pittoresque pour les retenues des barrages?

Le Guide bleu et le guide Michelin ont une appréciation très différente de la **retenue du barrage de Grangent**. Le premier lui accorde deux étoiles, et classe comme pittoresques les RD 46 puis 108 et 32, principalement sur la rive gauche. Le second ne consacre que trois lignes à la retenue et ne mentionne pas les routes. Un tel exemple est rare, d'autant que le Guide bleu est souvent moins exigeant dans le choix et le nombre des points de vue qu'il recommande.

C'est le site de Chambles, sur la rive gauche, qui a souvent été considéré comme un des plus beaux des gorges de la Loire. Il figure notamment dans l'*Atlas aérien de la France* de Pierre Deffontaines et Mariel Jean-Brunhes Delamarre. La photographie qui le représente date d'avant la construction du barrage, en 1957, et l'on peut y lire en légende que "la Loire descend, en rapides et en méandres sauvages, dans les sévères gorges de Chambles" (Deffontaines, 1956 : 165).

Coupe panoramique de la retenue du barrage entre Villerest et Comelle-Vernay. Plus que l'attractivité des gorges, privées de leurs motifs d'intérêt naturels, pittoresques et historiques, c'est la proximité de Roanne qui explique l'urbanisation lâche et diffuse qui se développe sur Villerest et Vernay (voir carte p. 29).



D84

ager mêlé à l'urbanisation

Villerest



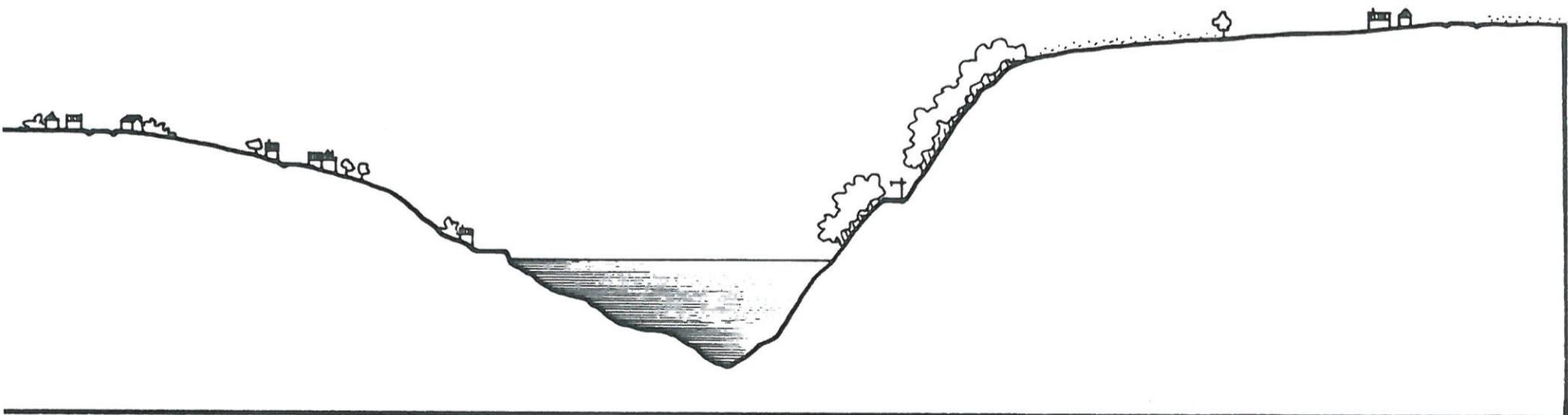
Les villages de Saint-Vincent et de Larcenac, dans l'"oasis vellave" de l'Emblavès.



La retenue du barrage de Villerest aux Rivières, à l'ouest de Saint-Priest-la-Roche, une barrière difficilement franchissable entre l'est et l'ouest du pays.

Tel n'est plus le cas, et l'on peut se demander si le "sauvage" existe encore ici. Les versants raides et boisés subsistent mais ils ne débouchent plus sur les chaos de roches et d'eaux vives qui rendaient la puissance du fleuve si sensible et spectaculaire. La vallée ne résonne plus du bruit de ces eaux, qui s'amplifiait parfois jusqu'au fracas au fur et à mesure que l'on descendait et qui imposait le respect et la distance. Le silence actuel redouble l'immobilisme de la nappe d'eau, inhabituel dans de tels horizons, et y remplace la fascination pour le sauvage par un calme d'une espèce particulière, une sorte d'assouplissement, d'engourdissement dont on attendrait quelque chose qui ne vient jamais.

Par ailleurs la vallée se présente désormais sur des kilomètres comme une barrière entre l'Est et l'Ouest, difficilement franchissable, que ce soit par un pont ou par un bac. Ce caractère est contradictoire avec l'un des aspects majeurs de la Loire sur tout son cours, très justement formulée par Maurice Genevoix lorsqu'il écrivait qu'elle est "*frontière et lien tout ensemble*" (*Genevoix, Images du Val de Loire*, 19 : 14). C'est sans doute une des raisons pour lesquelles les abords de la retenue, ici comme à Villerest, n'ont suscité aucune dynamique notable d'appropriation résidentielle : signe d'indifférence paysagère ou absence d'enjeux touristiques ou de loisirs?



La Lie

Lac de Villerest

SNCF

Les Papillons D56

lâche et diffuse

saltus cōtier urbanisé

saltus fluvial et cōtier ennoyés

saltus cōtier relique

ager préservé

La Loire

Commelle-Vernay

Comme sur Grangent, le sauvage n'existe plus guère sur la **retenue de Villerest dernier barrage construit sur le fleuve (1983)**. Les chaos de roches et d'eaux vives ont été ennoyés, pour ne pas parler des habitations ni des sites historiques et préhistoriques. La vallée ne résonne plus du bruit des eaux vives. Et les malheureux effets de la zone de marnage de 12m et des difficultés d'accès à l'eau, dues à la raideur des pentes qui y plongent désormais sans transition, ajoutent à la perte de valeur paysagère :

"Le barrage de Villerest a substitué au fleuve un lac dont les qualités paysagères sont très en retrait de celles du site englouti. Un projet de paysage conçu à l'origine aurait permis de retrouver une nouvelle logique au territoire bouleversé : les structures paysagères confortées ou créées, le réseau viaire maillé et cohérent, les espaces de loisirs ou d'habitat auraient alors dessiné un paysage contemporain." (Pierron, 1998 : 27)

La retenue présente certes un **potentiel de tourisme bleu**. C'est sous ce titre que les loisirs nautiques, jadis surtout pratiqués sur le plan d'eau de la Loire à Roanne, en sont présentés comme l'atout touristique principal. Mais

cet atout ne vaut pas forcément qualité paysagère :

"Auparavant, ces gorges pittoresques étaient des lieux de promenade chers aux Roannais et connaissaient aussi une véritable fréquentation touristique d'été comptant des étrangers, des adeptes du camping sauvage, pêchant, participant aux fouilles des sites préhistoriques, escaladant la roche de Saint-Priest... Une estimation du début des années 70 avançait le chiffre total d'au moins 100 000 "visites" dans ces gorges/an. Depuis sa mise en eau, en 1984, le lac a modifié ces données. Il est sûrement un atout par sa surface importante (de 500 à 770 ha) mais, du fait de sa fonction principale, ses variations de niveau entre les cotes 316 et 304, créent des difficultés de valorisation touristique : effets paysagers, problèmes d'accès à l'eau." (Bergeron, 1993 : 133)

4. Le canal et les parcs agricoles du XIX^e siècle, modèles d'aménagement paysager des plaines.

"Le paysage agricole des plaines du Forez et du Roannais est marqué essentiellement par la structuration

héritée des parcs agricoles du 19^e siècle. Les propriétaires fonciers influencés par la mode du jardin anglais, par la littérature et par la peinture composent leur domaine comme un parc paysager. Les châteaux annoncent l'origine des grands axes qui desservent les fermes et les terres. Les vues sont soignées et choisies, les masses boisées et les cultures justement organisées. Le bocage, d'abord "outil" de clôture devient rapidement un outil de composition du terroir." (Pierron, 1998 : 38)

On oublie trop souvent la marque laissée dans les paysages de la Sologne et de la Loire bourbonnaises par la révolution agronomique du XIX^e siècle. Cette révolution, initiée en Sologne par **Victor d'Estutt de Tracy**, conduira à la création de parcs agricoles dans lesquels la valorisation des terres alla toujours de pair avec l'équilibre de la contextualisation par rapport aux grands *saltus* de la forêt et du fleuve. En Loire, la création de cet équilibre fut souvent confiée à **Paul de Choulot (1794-1864)**, célèbre pour la qualité de son urbanisme paysager au Vésinet, et créateur des parcs de Changy, Vougy, Quérézieux et Chamarande.

Le territoire agricole des plaines : mémoire d'un paysage composé.

38

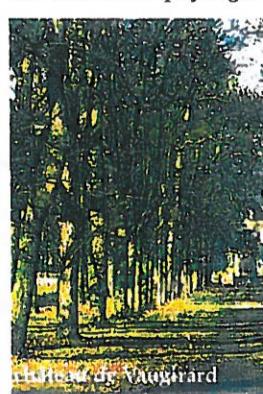
COMPRENDRE LE TERRITOIRE



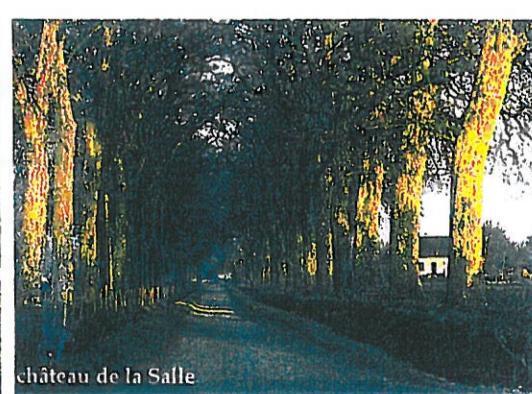
Les hautes plaines

Le paysage agricole des plaines du Forez et du Roannais est marqué essentiellement par la structuration héritée des "parcs agricoles" du 19^e siècle. Les propriétaires fonciers influencés par la mode du "jardin anglais", par la littérature et par la peinture composent leur domaine comme un parc paysager. Les châteaux annoncent l'origine des grands axes qui desservent les fermes et les terres. Les vues sont soignées et choisies, les masses boisées et les cultures justement organisées. Le bocage, d'abord "outil" de clôture devient rapidement un élément de composition du terroir.

Paul de Choulot (1794-1864), paysagiste, dessinera en France 280 parcs dont le "lotissement" du Vésinet dans les Yvelines. Dans la Loire, les parcs de Changy, de Vougy, de Quérézieux (Ecotay-l'Olme) et de Chamarande (Saint-Germain-Lespinasse) sont de sa conception. Dans son traité théorique il écrit : « Ainsi donc, l'objet que l'on doit se proposer en créant un parc, c'est de l'harmoniser avec les campagnes qui l'entourent; c'est qu'il paraisse beau, non-seulement à l'intérieur, à l'œil du propriétaire, mais encore à l'extérieur, aux regards du voyageur, étonné des rapports qui unissent ce jardin au pays tout entier. La construction des parcs agricoles exige de la part de l'artiste des connaissances en agriculture, qui lui permettent de combiner son plan avec les travaux des champs et leur production. » Aujourd'hui les grands domaines ont été déstructurés et fragmentés mais les axes de composition, les alignements de platanes, le parcellaire agricole conservent néanmoins cette mémoire. Ils peuvent peut-être nourrir les projets de demain, orienter les réflexions d'urbanisme, faciliter la continuité du paysage.

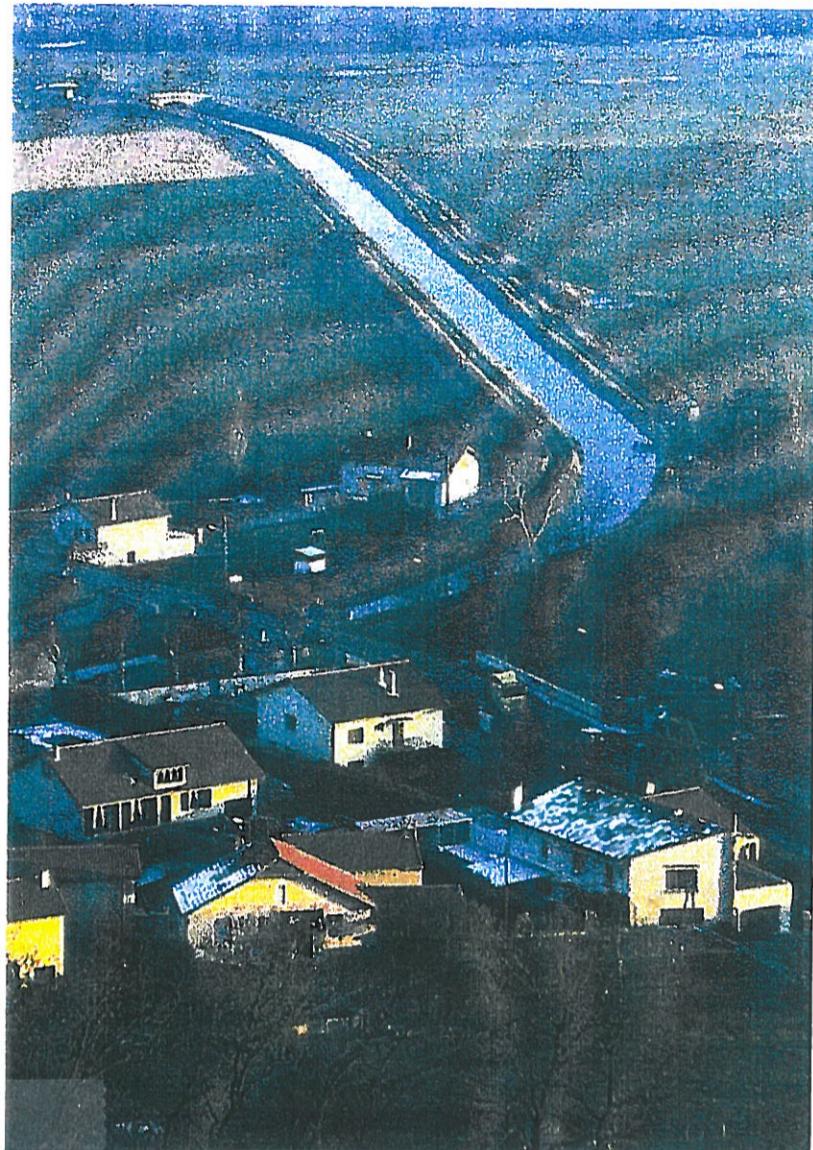


château de Vaugirard



château de la Salle

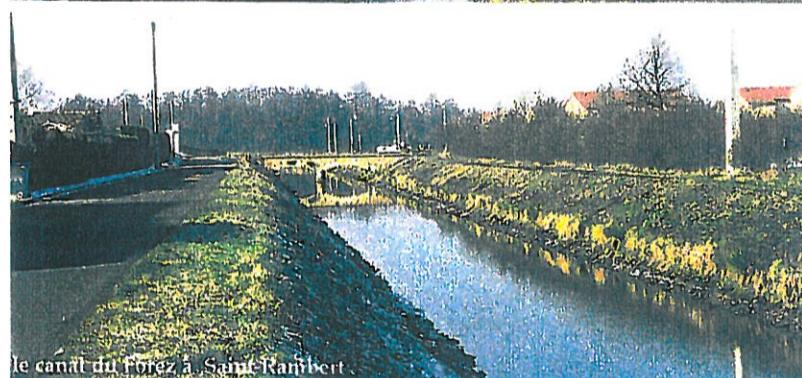
Le canal du Forez : un héritage, un patrimoine, une promenade.



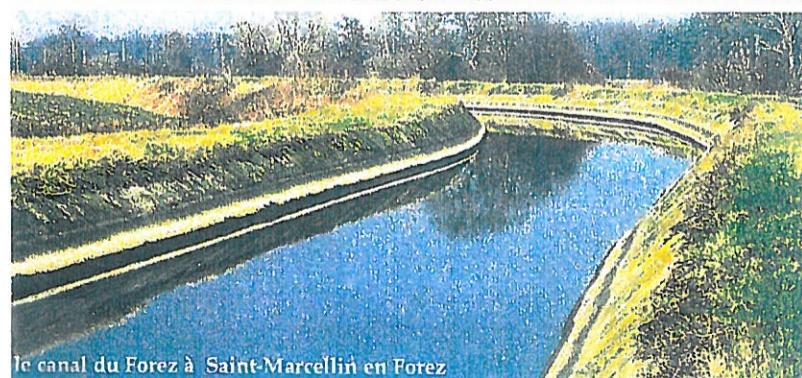
....un réseau d'eau potable.....et un devenir en questions ?



le canal du Forez à Saint-Rambert



le canal du Forez à Saint-Rambert



le canal du Forez à Saint-Marcellin-en-Forez

Quel projet global et fédérateur assure le devenir du canal et définit son rôle dans le territoire en mutation qu'il irrigue?

Ce projet n'est-il fondé que sur la capacité du canal à transporter de l'eau potable?

Que devient la structure paysagère qu'il dessine, le patrimoine hydraulique et architectural qu'il unifie, héritage du siècle passé?

Les promenades, les parcours de pêche et de découverte, les chemins et les berges sont-ils destinés à la désaffection, à la perte d'usage?

La dissociation du canal et du paysage est engagée, est-ce un facteur de qualification ou à l'inverse une perte de qualité qui est annoncée?

Canalisation d'eau, la loi oblige à la mise en place d'un périmètre de protection, ce dernier est-il compatible avec les pratiques actuelles et celles à venir ? Ont-elles d'ailleurs été justement évaluées ou imaginées ? Quelle est la réversibilité de la protection et quelle(s) solution(s) mettre en place pour que le paysage du Forez ne soit pas marqué en profondeur ?

Comment, au regard de la situation actuelle, insérer le canal du Forez dans les projets urbains des villes et bourgs qu'il traverse?

Comment considérer le canal dans les POS et autour de quel projet intercommunal?

Comment assurer le développement économique de la plaine du Forez tout en construisant un paysage cohérent respectueux de son histoire, dont le canal est un élément, et non le moindre?

Ci-contre et ci-dessus : extraits de **Un projet de paysage pour les plaines du Forez et du Roannais**, par Patrice Pierron. Ce sont principalement les structures linéaires du paysage qui conservent la mémoire et l'intérêt de la mise en valeur agricole et paysagère de la plaine : le canal d'irrigation, les alignements monumentaux, le réseau des chemins, lorsqu'il n'a pas été fragmenté à l'excès mais dont il est toujours possible de retrouver les axes principaux. L'utilisation, la réhabilitation, voire la modification de ces structures peuvent nourrir le rétablissement des grandes continuités et la contextualisation paysagère des projets de développement agricole et urbain.

III. LA LISIBILITÉ DES PAYSAGES DES HAUTES PLAINES

1. Dans la plaine du Puy : la banalisation des coteaux environnants

Le site connaît des dynamiques de développement qui l'ont marqué. Rendu très attractif par son caractère et par sa position de carrefour régional, il n'a pas échappé à des modèles d'extension urbaine qui n'ont pas toujours tenu compte des modèles paysagers en place. Déjà Vidal de la Blache avait noté que la ville, groupée à la base de la Roche Corneille, "lui semblait étrangère". L'impression est encore plus nette aujourd'hui.

Entre la ville ancienne et la Loire se sont localisés les sites d'activités industrielles et artisanales qui ont marginalisé la confluence entre le fleuve et la Borne, venue de l'Ouest, et banalisé le fond de leurs vallées. Quant à l'habitat, il a envahi les versants de l'amphithéâtre environnant la ville ou encadrant les deux vallées confluentes. Il n'a souvent pas su éviter le modèle d'urbanisation en doigt de gant le long des voies de circulation. Le semis diffus et désordonné qui en résulte a fini par brouiller en maints endroits la lecture des horizons naturels affirmés par les boisements des coteaux parfois précédés de vignes. Or si le paysage du Puy est cet "aller et retour incessant entre le naturel et le maîtrisé", il importera que l'un et l'autre soit clairement lisibles : le naturel comme cadre de l'urbain. Tel est bien le cas dans la photographie emblématique donnée par Michelin. Elle propose un modèle d'organisation et de lecture fait de l'enchaînement des motifs suivants : les rochers Corneille et d'Aiguilhe, la ville en ses jardins, puis la forêt sur les coteaux et enfin les espaces agricoles des plateaux environnants.

Ce modèle ne fait que reprendre, en l'adaptant au cas particulier du Puy, le modèle d'organisation et de lecture de nos paysages tel qu'exprimé par la séquence classique : *saltus - ager - hortus - domus - hortus - ager - saltus*. Dans cet enchaînement, le bâti du *domus* apparaît placé au centre d'un espace occupé par les jardins, les vergers ou les vignobles de l'*hortus* puis les cultures de l'*ager*, et limité par l'horizon les espaces naturels des *saltus*

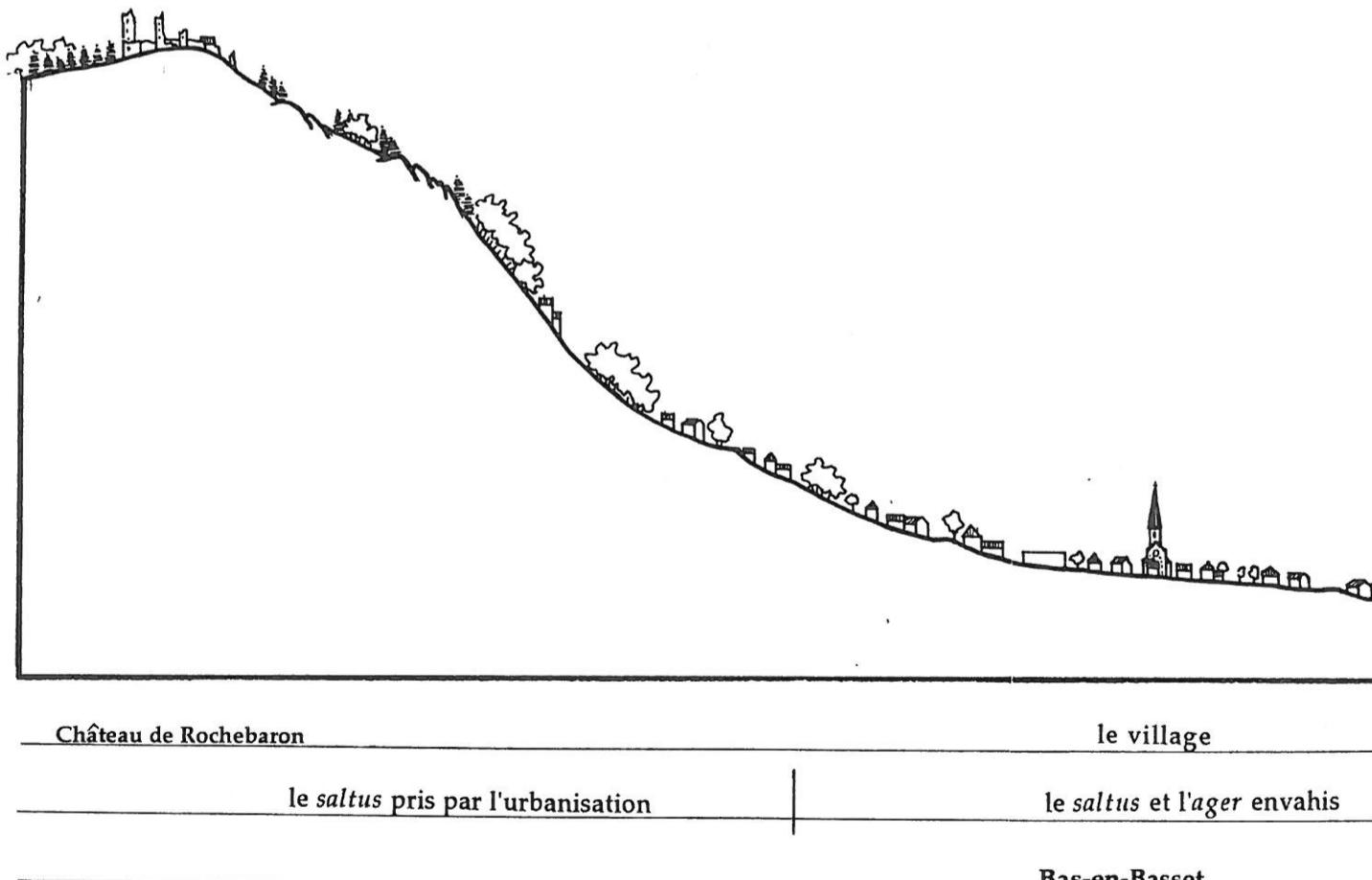
historiquement hantés par les animaux sauvages et parfois pacagés par les animaux domestiques. Il va de soi que chacun de ces grands ensembles peut connaître des développements considérables et donner lieu à différents modèles comprenant eux-mêmes des enchaînements de motifs de spatialité structurels. Le bâti peut être une simple ferme isolée ou une ville entière, dont il conviendra d'analyser le modèle propre, comme ce sera le cas pour les ports ligériens par exemple. De même les espaces naturels des *saltus* peuvent être d'immenses forêts ou des fleuves au lit inondable très large, comme ce sera précisément le cas sur la Loire. Mais le modèle fondamental, que l'on désignera sous le nom de **charpente paysagère**, et, dans le cas de la vallée de la Loire, de **charpente paysagère ligérienne**, inclura toujours l'enchaînement précédent et servira de référent à tout aménagement, s'il veut produire un paysage qui soit un espace habitable, parcourable et attrayant pour tous.

Sur le Puy et Brives-Charensac, les *saltus* sont représentés par les *coteaux boisés* qui font amphithéâtre autour de la plaine et de part et d'autre de la Loire, très excentrée par rapport à cette plaine. Ce sont eux par excellence

qu'il aurait convenu de ne pas toucher afin de conserver à la ville ses limites et ses horizons naturels. De tels coteaux, on en retrouvera d'ailleurs tout le long du fleuve, avec toujours la même problématique : des motifs naturels essentiels à la charpente paysagère ligérienne, qu'il importera donc au plus haut point de ne pas urbaniser.

2. La plaine du Basset : la banalisation des *saltus* fluvial et côtier

Les cités qui s'égrènent au long de la Loire se partagent en deux types d'activités. Dans la section des gorges, où la place est comptée, elles se tournent essentiellement vers le tourisme et les loisirs. A partir de Retournac, en raison de l'influence de la sphère stéphanoise, elles se consacrent principalement à la production industrielle : industries mécaniques, transformation des métaux, équipements pour les cycles et l'automobile, industries du bois, imprimeries, etc. Cette dernière zone, tout comme le plateau oriental voisin, connaît un dynamisme certain qui se manifeste par la croissance de la population de toutes les communes concernées. (Guide bleu, 1997 : 521)



Dans l'espace ligérien, le modèle de la charpente paysagère se caractérise par la présence de deux *saltus* : *le saltus fluvial* et *le saltus côtier, la plupart du temps boisé, parfois occupé par la vigne ou les vergers*, qui encadre la vallée. Le paysage se joue entre ces deux *saltus*, qu'ils soient séparés par l'*ager* de la plaine alluviale ou qu'ils se touchent lorsque le fleuve butte sur l'un des coteaux. Ce *saltus fluvial* correspond à ce que les hydrauliciens appellent d'une expression des plus intéressantes et suggestives pour le paysagiste : **l'espace de liberté du fleuve**. L'expression dit superbement ce qu'elle veut dire : le fleuve a son domaine propre qu'il convient de respecter si l'on veut coexister et vivre en bonne entente avec lui. La crue catastrophique de 1990 est venu le rappeler à la mémoire collective. Ainsi importera-t-il qu'il reste intouché par les autres motifs du modèle, au premier rang desquels le bâti, dont il devrait être

séparé par un motif cultivé de l'*ager*, par exemple des cultures ou des prairies. C'est loin d'être toujours le cas. Les dynamiques d'urbanisation tendent très souvent à envahir l'espace jusqu'à méconnaître les *saltus*. Les établissements industriels, les campings en bord de Loire et les lotissements résidentiels mal conçus aboutissent au brouillage de la charpente paysagère, touchée par le mitage et les maladresses de l'aménagement.

Tel est le cas, dans la plaine du Basset, pour l'urbanisation qui prend place entre les centres anciens de Monistrol et de Bas. L'*Atlas des paysages de la Haute-Loire* attire l'attention sur :

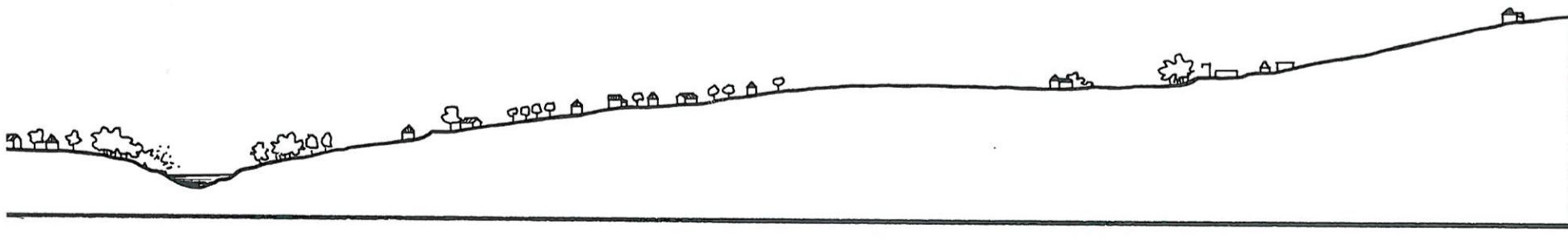
"... les franges urbaines peu soignées, les lotissements immenses, les constructions isolées et les campings qui côtoient des espaces agricoles divers - maraîchages, vergers, cultures et

prairies - et des secteurs plus sauvages - bords de Loire, bras morts, îles et plages..." (Tilliard-Blondel, 1995 : 43)

Sur la rive gauche, on reconnaît encore les principaux motifs de la charpente paysagère. Sur la rive droite en revanche, l'urbanisation apparaît comme un **éparpillement confus** entre Gournier, Gourdon, Basset, les Granges, Bas, etc...

Quant au lotissement du **Domaine de la Rivoire** (voir la carte p. 25) il attire l'attention, lui aussi, par la faiblesse de son insertion entre les *saltus* et les *jardins et cultures* qui l'entourent. Le seul nom de *domaine* aurait dû induire un modèle incluant de tels motifs. Les premiers lotissements de l'histoire de l'urbanisme ont été précisément créés dans des grands parcs incluant des pâtures, des cultures, un jardin et le logis central, et reliés au paysage environnant.

Coupe panoramique de la plaine du Basset entre Rochebaron et Monistrol-sur-Loire. La coupe et la photographie rendent sensible la banalisation de la charpente paysagère du site par la méconnaissance du *saltus fluvial* et de la plaine agricole. L'exploitation de la gravière (voir aussi la carte p. 25, en haut) a engendré un espace sans qualités sur lequel a été installé un terrain de camping conçu comme un parc de stationnement plutôt que dessiné avec une intention de contextualisation paysagère (voir la photographie ci-contre). La plaine apparaît elle aussi comme un espace brouillon, sans qualité paysagère affirmée, les deux registres de l'agricole et du résidentiel y étant mélangés de façon aléatoire et étrangère au paysage environnant.



Bos

Les Salles

Tourton

par l'urbanisation diffuse non maîtrisée

La Loire

Monistrol-sur-Loire

En témoigne de façon remarquable celui du Vésinet, près de Paris, œuvre de Paul de Choulot (1794-1864), créateur par ailleurs de quatre grands parcs dans le Forez et le Roannais. Il aurait donc été intéressant de commencer par concevoir la création d'un parc pour le lotissement, dans la continuité avec les motifs en place, puis d'y insérer les résidences - au lieu de faire l'inverse en commençant par aligner les résidences dans une logique géométrique et fonctionnelle ne laissant plus aucune place au modèle paysager.

De telles méconnaissances du modèle de la charpente paysagère ligérienne seront légion tout au long du fleuve en aval des Hautes plaines. Le type d'urbanisation développé entre Aurec et Saint-Paul-en-Cornillon en donnera un troisième exemple.

3. D'Aurec-sur-Loire à Saint-Paul-en-Cornillon et de Saint-Rambert à Veauche : la dégradation des modèles portuaires ligériens

Sur ce linéaire, à l'exception des quelques kilomètres qui séparent Unieux de Saint-Rambert, l'urbanisation qui s'est développée

en contact direct avec le fleuve ne correspond en rien aux modèles portuaires ligériens. Ces modèles sont de deux types :

- celui des ports des villes commandant un pont, qu'on appellera les villes-ponts,
- celui des bourgades portuaires qui s'intercalent entre elles, sans pont sauf rare exception.

Ces modèles sont les seules exceptions qui confirment la règle du respect du *saltus* fluvial par un recul suffisant. Cela se comprend dans la mesure où ils sont installés sur des convexités de méandres ou de courbes où les deux *saltus* se touchent, et à plus forte raison sur les levées. Ils se retrouveront dans tous les ports de Loire. Le modèle des villes-ponts sera par ailleurs repris, au XVII^e siècle par les paysages célèbres de Vaux-le-Vicomte et de Versailles dans lesquels les canaux perpendiculaires au grand axe de composition représentent symboliquement la Loire.

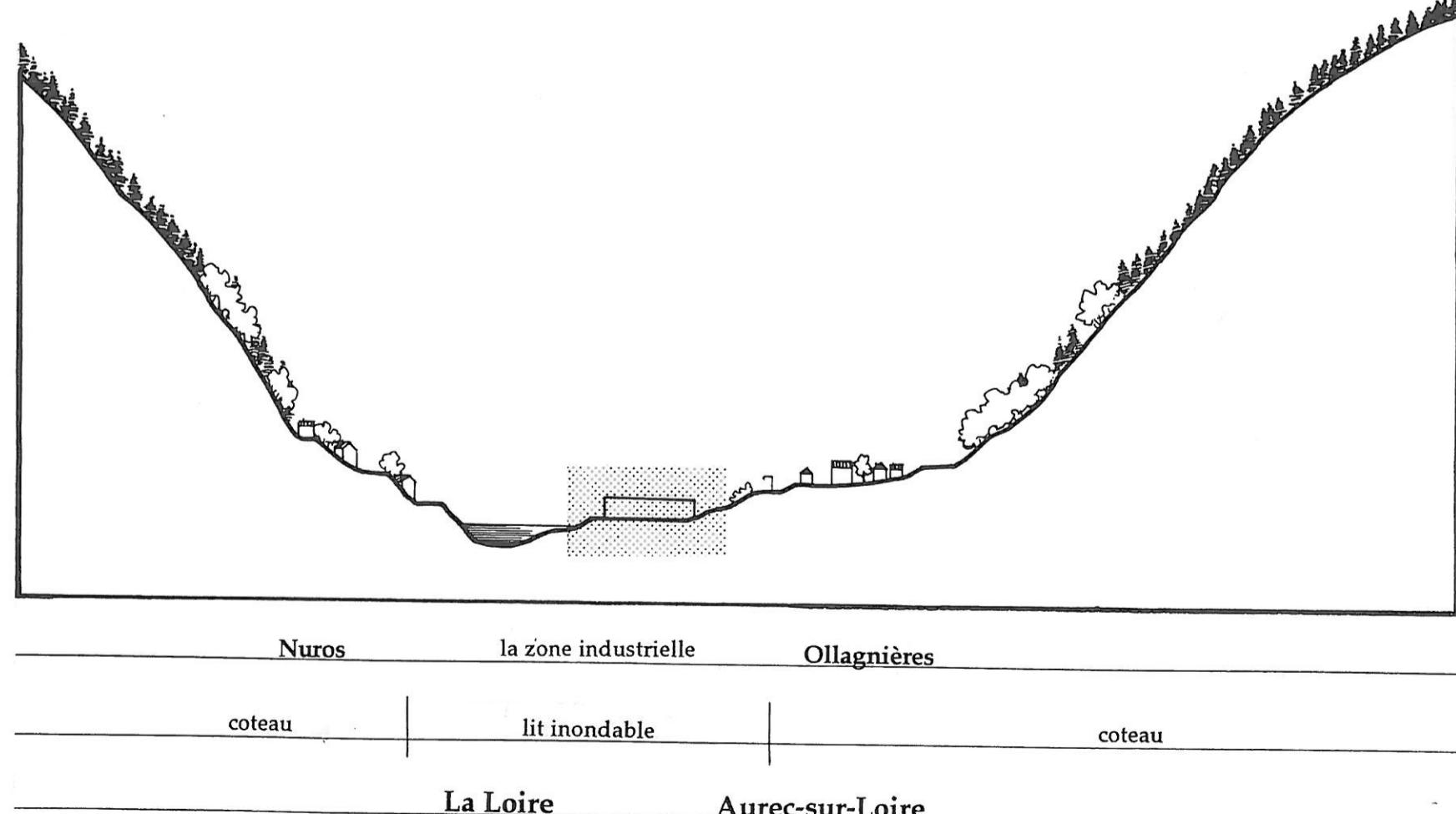
En Loire, le modèle habituel des villes-ponts présente l'enchaînement de motifs suivants: *le pont* qui relie les deux rives, *les quais* et *la façade urbaine* qui le longe, puis, dans le prolongement du pont et de la route qui y conduit, *la grande rue*, sur laquelle ou près

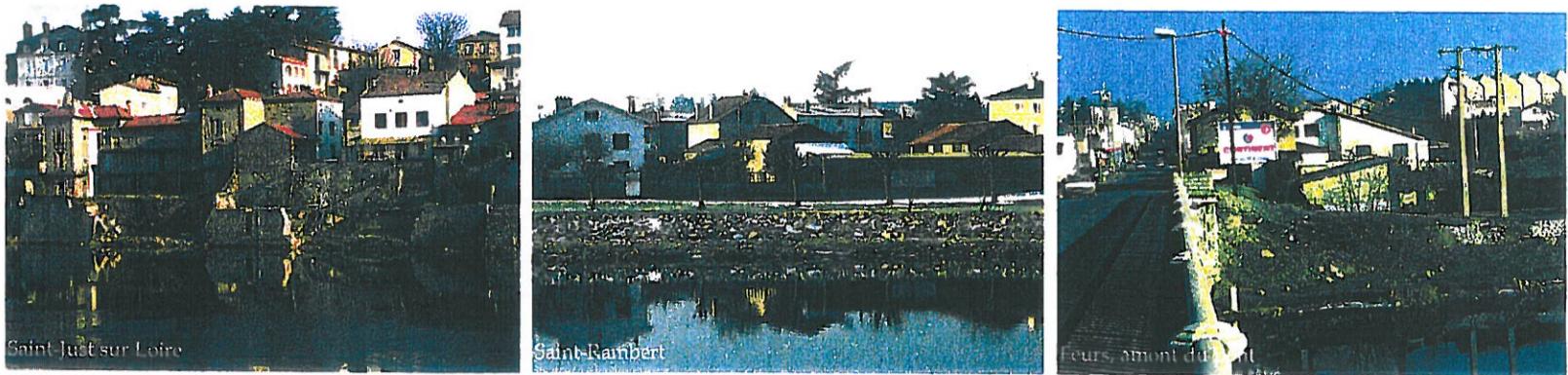
de laquelle s'organise la centralité urbaine avec sa *place* et les grands motifs de la vie collective, *palais ou château, cathédrale ou simple église, bâtiments culturels, commerces, etc...* Le Puy, seule ville ligérienne qui ne soit pas un port, est seule aussi à échapper à ce modèle.

Dans ce modèle, le port est entièrement tourné vers le fleuve auquel il présente sa façade, suivie vers l'arrière-pays des lieux de la vie collective et des habitations, elles-mêmes suivies des installations utilitaires. Tel est l'ordonnancement habituel. Il sera parfois reconnaissable entre Aurec et Veauche, bien que souvent noyé dans les développements récents, là où un pont rendra possible la reconnaissance de l'enchaînement *pont - quai - façade urbaine - centralité urbaine - quartiers d'habitat - installations utilitaires*. Dans d'autres cas, trop fréquents, on ignorera plus ou moins complètement le modèle.

Le modèle de la *bourgade portuaire* conserve du premier le principe de la façade urbaine le long du fleuve. La Grande Vallée d'Anjou en donnera des exemples remarquables quasi intouchés. Mais ici, il est désormais méconnaissable : en remplaçant les façades de qualité par toutes sortes d'installations, voire d'habitations l'urbanisation semble

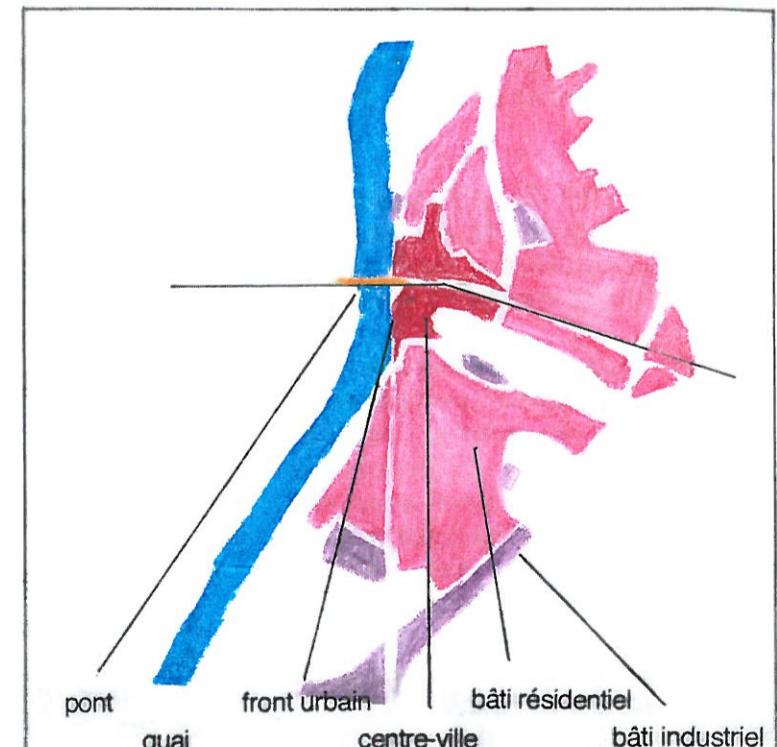
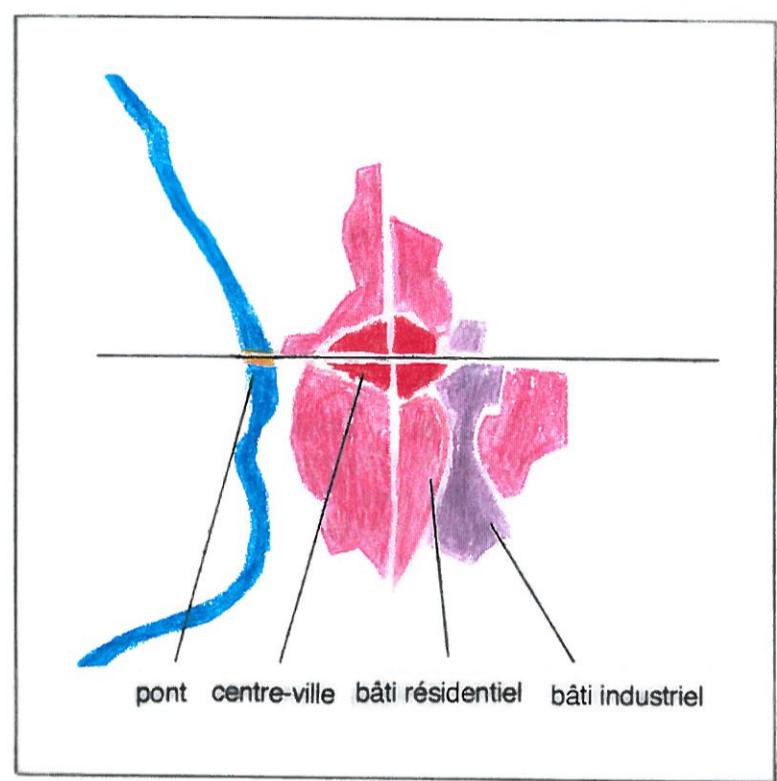
Coupe de la vallée entre Ollagnières et Nuros, à Aurec-sur-Loire. Dans la vallée encore encaissée, le développement du bâti industriel dans le lit inondable délimité par la voie ferrée dégrade et marginalise le *saltus* fluvial. Le pittoresque n'y résiste pas : "on ne voit que ça".





... Les villes installées sur les bords de la Loire doivent toutes leur origine à la présence du fleuve. Lieux de franchissement, ports, sites de transbordement, chantiers de construction de sapines ou de rambertes, la mémoire de ces cités appartient à la Loire. Aujourd'hui l'économie de ces villes a évolué pour se tourner vers d'autres activités et de nouvelles ressources. L'urbanisme s'est étendu vers la plaine, il s'est distendu pour consommer plus d'espace. Les ponts, entrées privilégiées de la ville (l'espace est ouvert et lisible) sont devenus des traits d'union rapidement franchis. Accéder à l'eau nécessite souvent un parcours complexe voire impossible. Les façades et les berges sont négligées ou livrées à l'autorité hydraulique. Ainsi la qualité des lieux s'est altérée, la ville s'est retournée, a fait volte-face, pour se construire sans les repères nécessaires à un urbanisme cohérent.

... Et pourtant les façades des villes sur Loire sont des lieux de mémoire, dépositaires d'une continuité historique, mais aussi des lexiques, ressources d'idées et de projets. Leur contenu illustre le rapport du bâti au fleuve, la manière de construire et de se protéger, la transition entre l'espace naturel et l'espace habité, l'appropriation du fleuve par l'homme. Leur singularité doit être reconnue pour qu'elles redeviennent des espaces majeurs au fil de la Loire.



En haut : Extrait de **Un projet de paysage pour les plaines du Forez et du Roannais**, par Patrice Pierron (1998 : 44). Les façades urbaines de Saint-Just-sur-Loire, Saint-Rambert et Feurs (en haut) témoignent de la façon dont ces villes ont tourné le dos au fleuve qui a fait leur prospérité. Pourtant l'essentiel du modèle de la ville-pont ligérienne est encore perceptible dans une ville comme Feurs (au milieu), si on le compare par exemple au modèle achevé de Cosne-sur-Loire (en bas). L'enchaînement **pont - centre-ville - bâti résidentiel - bâti industriel** peut être dégagé et motiver un retour vers le fleuve, vu le regain d'intérêt qu'il suscite aujourd'hui.

désormais tourner le dos au fleuve. Tel est le cas le long de la Loire forézienne entre Saint-Just-Saint-Rambert et Veauche :

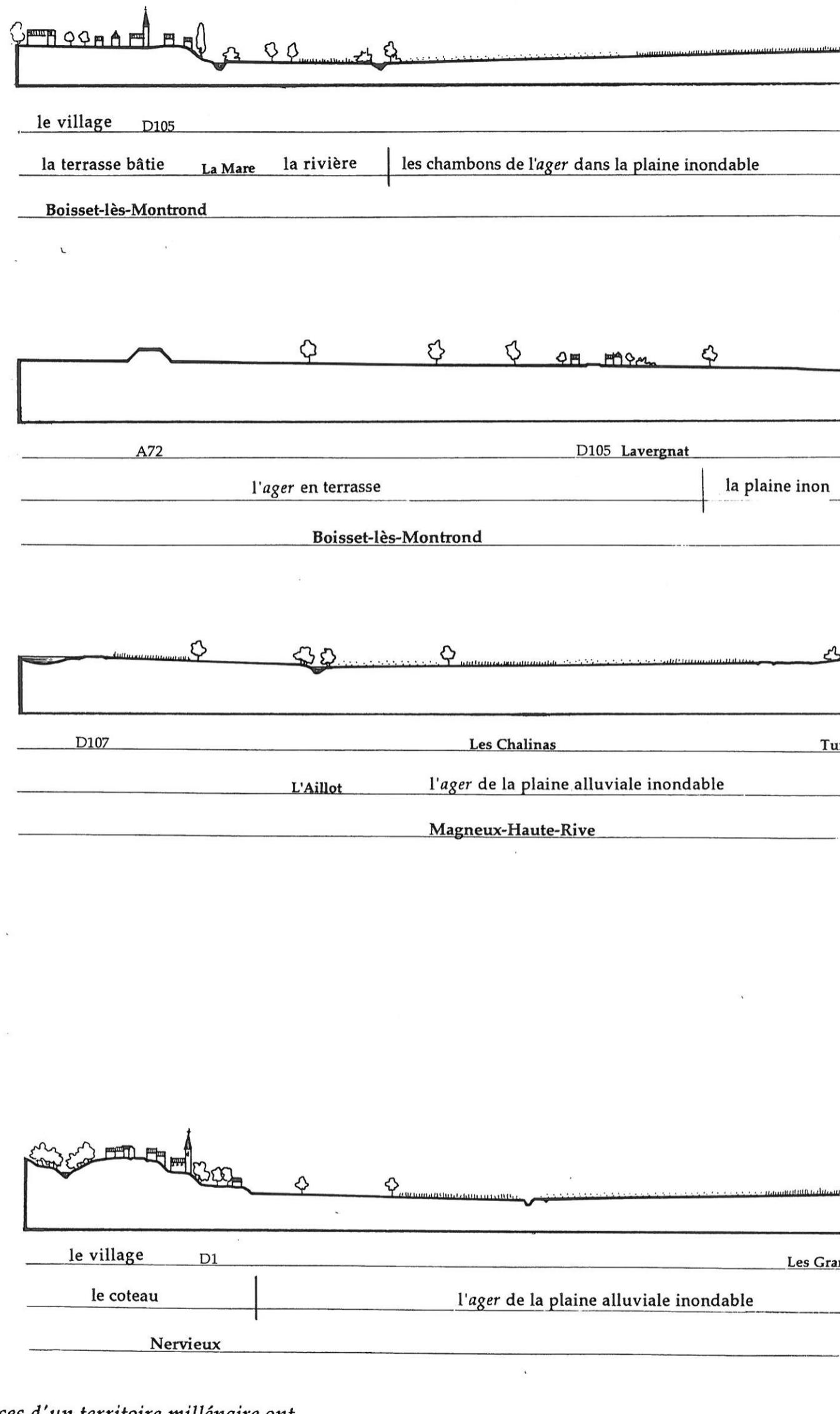
"La pression de l'agglomération stéphanoise impose déjà ses sujétions et la Loire n'assure que très difficilement son rôle de repère et d'armature dans ce paysage d'aspect chaotique et mal maîtrisé. L'habitat individuel de masse, les infrastructures nouvelles, les parcs d'activités et espaces commerciaux, d'une banalité convenue, assurent le fond du paysage... Les continuités, les liaisons, les relations du territoire au fleuve ou de la ville au fleuve sont extrêmement réduites et l'espace devient rare et convoité. Les façades des villes tournées vers la Loire affirment cette tension. Les implantations anciennes s'opposent aux façades récentes incapables aujourd'hui d'offrir la même qualité architecturale ou urbaine." (Pierron, 1998 : 17)

4. De Veauche à Feurs : la marginalisation du saltus fluvial et le brouillage de la charpente paysagère

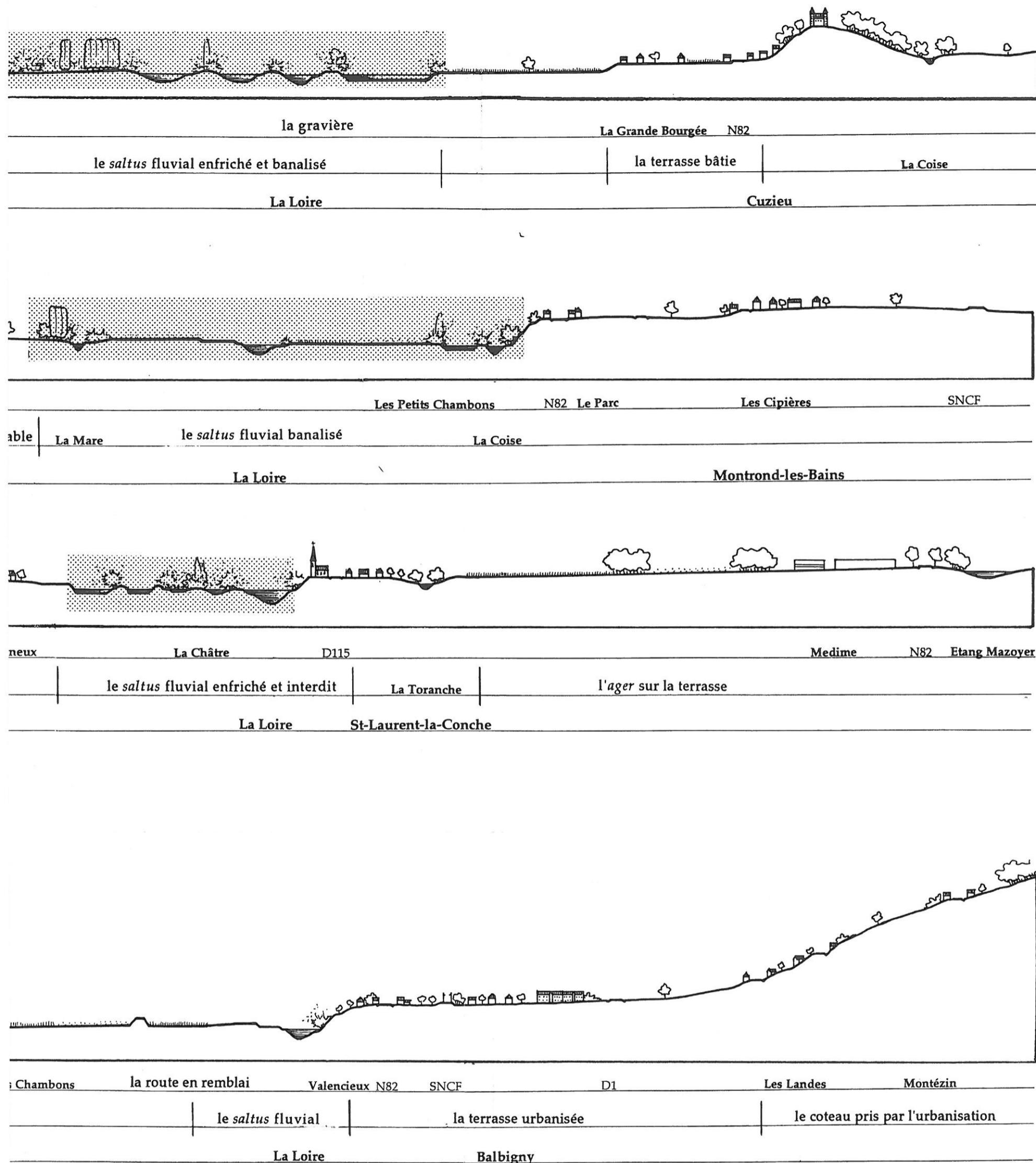
A l'aval de Veauche, seuls quelques kilomètres, entre Cleppé et le début des gorges de Villerest, assurent une véritable lisibilité des paysages (voir carte p. 28). Entre le *bâti* qui occupe les terrasses et le *saltus* fluvial, l'*ager* des varennes et des chambons de la plaine alluviale est lisible et praticable. Les motifs linéaires du paysage, *haies*, *fossés*, *levées* et *chemins* y sont identifiables et maintiennent une relation physique avec le fleuve. Et ce dernier apparaît clairement, *dans son espace de liberté* matérialisé par sa *ripisylve*.

Mais sur le reste de la séquence, le fleuve se trouve écarté du paysage par l'accumulation des effets induits par les gravières :

"C'est en aval de Veauche que commence l'exploitation intensive des matériaux du fleuve. Les sites d'extraction d'âges différents se succèdent et introduisent avec eux des industries de transformation. Ainsi se juxtaposent aux espaces agricoles et à la Loire des gravières en exploitation, de vastes plans d'eau, des zones humides en cours de recolonisation naturelle, des dépôts de matériaux, des usines de fabrication, des friches industrielles... Le paysage est d'une extrême confusion et son devenir ne semble pas maîtrisé. Les



traces d'un territoire millénaire ont été effacées en quelques dizaines d'années par une mono-industrie exclusive. Le parcellaire, l'usage de la terre, le travail du sol ont disparu sans être remplacés par d'autres structures équivalentes." (Pierron, 1998 :19)



En haut : **Trois coupes panoramiques de la vallée sur Cuzieu, Montrond-les-Bains et Saint-Laurent-la-Conche** montrent l'importance qu'a prise l'exploitation de la Loire par les gravières sur une vingtaine de kilomètres à l'aval de Veauche (voir p. 27). Ces exploitations ont marginalisé le saltus fluvial, brouillé et rendu inaccessible sur le linéaire le plus important de tout le cours du fleuve. **La quatrième coupe entre Montézin et Nervieux, en bas**, donne un exemple contraire, pris sur les cinq kilomètres qui séparent Cleppé de Balbigny, où la lisibilité et l'accessibilité des motifs majeurs de la charpente paysagère sont encore assurées.

IV. LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DES HAUTES PLAINES

1. La reconnaissance des *saltus* fluvial et côtier de la vallée :

Cette reconnaissance doit se substituer à la méconnaissance dont ils ont trop souvent été l'objet du fait d'une exploitation inconsidérée liée à l'urbanisation sous toutes ses formes. Ils devraient être accompagnés des motifs qui leur sont organiquement liés : sur les coteaux, les *boisements*, parfois remplacés par des *parcs* ou des *vignes*, ainsi que les *chemins*, voire les *routes* qui les accompagnent ; sur l'espace de liberté du fleuve, la *ripisylve* qui le longe, ainsi que les *chemins* et *sentiers* qui y donnent accès.

La nécessité de cette reconnaissance a été l'une des motivations du lancement des **Plans, Contrats et Chartes de paysages** (1990). Elles ont été suivies de la **Loi sur l'eau** (1992) et de la **Loi sur les paysages** (1993), elles-mêmes mises en oeuvre à travers divers outils de planification paysagère : les *volets paysagers* des permis de construire, la prise en compte du paysage dans les *POS*, l'amendement Dupont relatif au paysagement des abords des grandes infrastructures et des entrées de villes (article L 111, 1-4 du Code de l'urbanisme). Il apparaît aujourd'hui que seuls de tels documents, qui mettent en oeuvre des démarches partenariales et intercommunales, peuvent réellement concourir à la prise en compte des données de la charpente paysagère comme cadre de toute organisation paysagère. Tel a été le cas en Loire avec les Plans de paysage du Canton de Decize-la-Machine et du Val entre Orléans et Blois (voir chapitres suivants). La concertation qu'ils ont mise en oeuvre a permis de fixer le projet global et le programme d'actions qui servent désormais de référence pour tout aménagement.

1.1. Dans le site du Puy

Une telle démarche permettrait de mettre en oeuvre les recommandations suivantes, signalées dans l'*Atlas des paysages de Haute-Loire* :

- *Donner toute leur importance au*

recensement et à la délimitation des saltus côtiers environnants, qu'ils soient boisés ou rocheux, et éventuellement occupés par des vignes, afin de les conserver comme cadre et horizon naturel, en transition avec les espaces agricoles des plateaux supérieurs. Dans certains cas, leur maintien restera sans doute symbolique. Raison de plus pour y tenir.

- *Faciliter l'accès et la découverte de ces saltus proches de la ville. Il s'agit de profiter du voisinage entre l'urbain et le naturel en proposant des circuits de découverte et des visites de sites précis comme les sites volcaniques, les bords de rivière, les zones humides, les peuplements forestiers et notamment les bois de "pins de boulange", etc...*

- *Aménager et protéger, à travers les documents d'urbanisme, des points de vue permettant la découverte du site. L'arrivée sur le Puy par le nord est très spectaculaire, l'arrivée par l'ouest également. Quelques points de vue pourraient être dotés de tables de lecture du paysage, par exemple aux Gorges du Lion, vers Fay-la-Trouleyre, à l'Ermitage.*

- *Etendre le conseil en paysage et en architecture aux jardins et aux limites de propriété. Aux alentours de la ville, de nombreuses maisons individuelles se construisent. Des conseils pour la conception des jardins et en particulier la réalisation de haies et de murets seraient très utiles. De même en ce qui concerne les palettes de couleurs dans les lotissements ou lors de restaurations.*

(Tilliard-Blondel, 1995 : 33)

1.2. De l'Emblavès à la plaine du Basset

Dans l'*Emblavès*, à proximité du Puy, le caractère résidentiel pourrait se développer. Outre la qualité de son paysage, il est rendu très attachant par l'abondance des petits et grands édifices de son patrimoine rural, en particulier les moulins : "Sa vocation touristique, sur les bords de Loire mais aussi dans les terres, implique une certaine qualité des abords de fermes, des aménagements, des lieux publics." (Tilliard-Blondel, 1995 : 37)

D'où les recommandations suivantes :

- *Entretenir les bords de rivières et*

de Loire.

- *Améliorer les abords et l'impact visuel des campings : plantations, réflexion sur les dispositions des emplacements.* (Tilliard-Blondel : 41) Ce point, que l'on retrouvera fréquemment sur les bords du fleuve, mérite à lui seul une étude détaillée dans la mesure où de telles installations ne devraient pas trouver place dans le *saltus fluvial* mais en dehors de ses limites.

- *Conserver ou créer des accès aux rivières et aménager leurs abords pour les loisirs à condition de ne pas dégrader des milieux naturels intéressants.*

- *Eviter les boisements résineux et encourager les feuillus.* Afin de s'intégrer au mieux dans la logique paysagère de l'*Emblavès*, le boisement résineux n'est pas souhaitable.

- *Inciter à la plantation d'arbres fruitiers dans les jardins des constructions nouvelles et dans les aménagements publics, pour rappeler le passé fruitier de la région agricole de l'*Emblavès*.*

Dans la plaine du Basset, les vocations touristique et résidentielle de la plaine conduisent aussi, comme l'a bien relevé l'*Atlas des paysages de la Haute-Loire*, à exiger un cadre paysager de meilleure qualité. La dynamique touristique s'affirme surtout sur la rive gauche du fleuve autour des ruines de Rochebaron d'une part et de la vallée de l'*Ance* d'autre part. De l'extrémité du promontoire de Rochebaron, la vue s'étend sur la plaine et la retenue de Grangent. La corniche de la vallée de l'*Ance* propose, elle aussi, de belles échappées sur les environs et des itinéraires de promenade et de randonnée très appréciés. Tel n'est pas le cas rive droite. D'où les recommandations suivantes :

Des POS à dimension paysagère pourraient utilement y déterminer les limites des grands motifs naturels de la charpente paysagère : coteaux, boisements, ruisseaux de Razes et de Foletier, fleuve, qu'il conviendrait de préserver, voire de restaurer, afin d'en faire le cadre stable de contextualisation de tout aménagement bâti nouveau.

Quant à la réalisation de ces aménagements bâties, on s'attachera, dans l'instruction des volets paysagers des permis de construire, à ce que soit respectée la démarche

explicitée plus haut à propos du Domaine de la Rivoire (voir p. 35), à savoir de commencer par concevoir une composition paysagère en fonction du contexte avant d'y insérer le bâti, et non l'inverse, à savoir d'aligner des résidences dans une logique géométrique et fonctionnelle ne laissant plus de place au modèle paysager.

On notera par ailleurs, avec L'Atlas des paysages de la Haute-Loire :

- Mettre en valeur les bords de Loire.
 - Surveiller les mutations des terres laissées par l'agriculture : enfrichements, boisements en résineux, constructions anarchiques
 - Améliorer les abords des bâtiments agricoles, par exemple le village de Lamure (voir carte p. 25)
 - Exiger une bonne qualité architecturale pour les zones d'activités nouvelles et les lotissements
 - Traiter les espaces publics et les entrées d'agglomération
 - Améliorer les abords des bâtiments industriels et des campings
 - Donner des conseils pour les couleurs de façades, les jardins et les limites de propriété
 - Soigner les lieux de vie : nettoyage, fleurissement des abords, aménagements
- (Tilliard-Blondel, 1995 : 41)

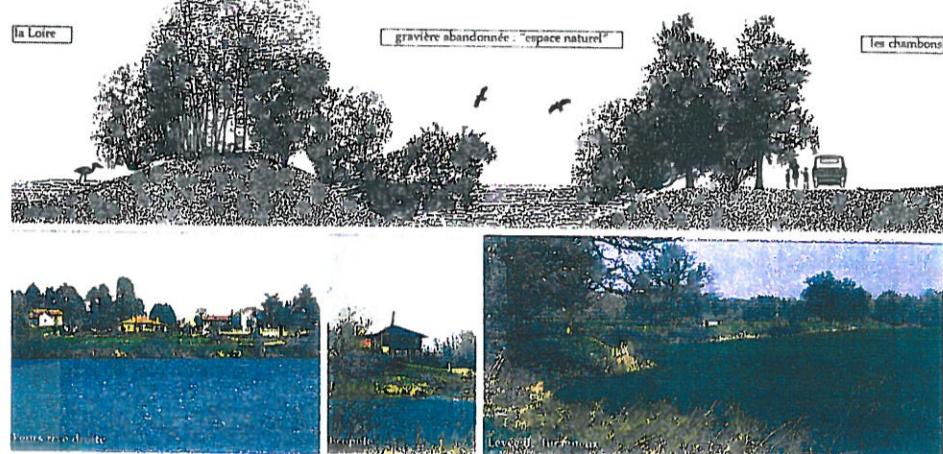
2. Dans les plaines du Forez et de Roanne : la réhabilitation des anciennes gravières

A Chambéon, l'expérience du site Ecopôle présente un cas de réhabilitation d'une ancienne gravière en espace naturel, de façon à lui faire retrouver en quelque sorte son appartenance au *saltus* fluvial. Patrice Pierron attire cependant l'attention sur le fait qu'il ne faut pas voir dans cet exemple le modèle unique de réaménagement de tels sites, comme c'est trop souvent le cas sur le territoire national :

"Une complicité de fait s'est établie entre l'exploitation de graviers et la production d'espaces "naturels". La reconversion d'un grand nombre de gravières n'est d'ailleurs envisagée

...La Loire isolée entre gravières et "espaces naturels".

Entre les villes de Montrond et de Feurs, voire jusqu'à Cleppé, le fleuve est écarté du paysage dont il demeure néanmoins le fondement, par des exploitations de gravières continues et contiguës en rive droite ou en rive gauche. Des espaces "naturels" se sont superposés aux sites d'exactions délaissés. Une complicité de fait s'est établie entre l'exploitation de graviers et la production d'espaces "naturels". La reconversion d'un grand nombre de gravières n'est d'ailleurs envisagée que sous ce devenir. Par ce fonctionnement la Loire est isolée du territoire qu'elle traverse, isolée des pratiques et des usages diversifiés dont un fleuve est naturellement porteur. La majeure partie de la plaine est d'ailleurs déjà classée en ZNIEFF ou en ZICO, et peut-être demain en réserve naturelle. Et pourtant la qualité des paysages, la diversité des ambiances, la stabilité des espaces naturels reposent sur un équilibre que n'assurent ni la protection systématique, ni la consommation excessive et exclusive du territoire. Cet équilibre reste aujourd'hui à imaginer. Il doit proposer une attitude qui favorise un faire-valoir partagé du territoire.



Les carrières, friches industrielles, espaces naturels ou nouveaux parcs de demain ?



Extrait étude géomorphologique SOGREAH, 1996
Contraintes et sensibilités du lit de la Loire.

...L'aptitude des terres alluvionnaires à devenir des sites d'exactions de matériaux est notamment définie par l'étude géomorphologique réalisée par SOGREAH. Ces qualités sont élaborées au regard des contraintes liées aux risques de divagation du fleuve, à la vulnérabilité des ressources en eau, aux contraintes hydrauliques, à l'intérêt biologique, au classement des zones naturelles, à la proximité des agglomérations et à la valeur des terres agricoles.

Ces contraintes quantifiables et mesurables s'opposent à la prise en compte du paysage qui, au-delà d'une attitude globale, ne peut être justement évaluée qu'au cas par cas.

...L'élaboration du schéma départemental des carrières ne peut qu'inviter à cette nouvelle attitude en intégrant cependant ces premières orientations :

- prévoir un recul par rapport aux berges qui permet de maintenir une exploitation du sol par l'agriculture, de conserver un passage le long du fleuve et d'avoir un accès à la Loire.
- éviter les nouvelles extractions dans les chambons, notamment ceux de Balbigny-Nervilleux-Mizerieux jusqu'alors épargnés et ceux d'Andrézieux très réduits par les exploitations en cours.
- essayer, si exploitation il doit y avoir dans les Chambons, de ne pas situer la gravière au "centre" mais de l'appuyer sur des structures paysagères existantes à conserver (haies, ripisylve d'une rivière, chemin, rupture de pente...).
- imaginer que le devenir des gravières puisse être demain autre chose qu'un espace "naturel" : parc ou jardin autour duquel s'articulerait un projet urbain. C'est envisager aujourd'hui des extractions dans des zones destinées ultérieurement à l'urbanisation (réflexion à croiser avec les POS ou les projets de territoires communaux).
- définir précisément, l'impact sur le paysage de chaque projet de gravières et surtout le devenir : espace naturel, remise en culture après remblaiement, parc, espace de loisirs, nouveau quartier urbanisé....

Extraits de **Un projet de paysage pour les plaines du Forez et du Roannais**, par Patrice Pierron (1998 : 21 & 46). L'abandon des gravières ne vaut ni réaménagement raisonnable ni rétablissement de la lisibilité des paysages et de l'accessibilité au fleuve. Le réaménagement en fonction de modèles attractifs pour tous est à prévoir en amont de l'exploitation elle-même, et se trouve déjà induit par les orientations des Schémas Départementaux des Carrières relatives à la localisation et à l'extension des autorisations d'exploiter.

que sous ce devenir. Par ce fonctionnement la Loire est isolée du territoire qu'elle traverse, isolée des pratiques et des usages diversifiés dont un fleuve est naturellement porteur. La majeure partie de la plaine (du Forez, ndlr) est d'ailleurs déjà classée en ZNIEFFF ou en ZICO, et peut-être demain en réserve naturelle. Et pourtant la qualité des paysages, la diversité des ambiances, la stabilité des espaces naturels reposent sur un équilibre que n'assurent ni la protection systématique, ni la consommation excessive et exclusive du territoire. Cet équilibre reste aujourd'hui à imaginer. Il doit proposer une attitude qui favorise un faire-valoir

partagé du territoire." (Pierron, 1998 : 21)

Autrement dit on prendra garde aux solutions toutes faites et passe-partout. On prendra garde notamment au fait que de nombreuses gravières n'appartiennent pas (et n'appartiendront plus, depuis leur interdiction dans le lit mineur) au *saltus* fluvial, mais à l'ager de la plaine alluviale et du lit majeur. De ce fait, elles relèvent d'autres modèles que ceux de la ripisylve, et à plus forte raison des étangs des varennes. Parmi ces modèles Pierron propose **celui du parc**, à l'instar de ceux qui ont été aménagés de longue date dans la plaine alluviale.

3. La reconnaissance des modèles agricoles, urbains et viaires en place :

Cette reconnaissance revient à prendre en compte les modèles de l'ager de la plaine alluviale du bâti et du maillage des réseaux qui les irriguent. Ils sont composés des motifs qui leur sont organiquement liés : l'ager pourra comprendre des cultures extensives, des bocages, des parcs (parfois même de la vigne comme dans la plaine alluviale orléanaise) ; le bâti comprendra les modèles des villes-ponts, des bourgades portuaires, des villages sur terrasses et des fermes isolées sur monticules insubmersibles.

C'est, ici aussi, au travers de documents d'urbanisme soigneusement élaborés que seront réparés ou évités les brouillages dus aux empiètements anarchiques dûs à une occupation de l'espace trop exclusivement opportuniste et fonctionnelle.

3.1. La dynamique du bâti, surtout entre Saint-Just et Veauce, ne pourra être maîtrisée que par une volonté fortement affirmée. L'objectif premier serait ici de revisiter et de réhabiliter toutes les façades urbaines et centres anciens donnant sur le fleuve (voir p. 37), car elles sont les pièces maîtresses de l'urbanisme ligérien. En conséquence, le lieu privilégié de développement de l'habitat, très dévoreur d'espace, devrait se situer en retrait de ces façades et centres anciens, sur les terrasses, mais en aucun cas sur les coteaux, qui devraient conserver leur caractère naturel symétrique à celui du fleuve.

3.2. La plaine agricole, on l'a vu, constitue un espace plus composé qu'on ne l'imagine au seul vu de la carte. Le paysagiste Patrice Pierron y a reconnu les axes de composition, les alignements de platanes et le parcellaire agricole qui y ont été mis en place au XIX^e et suggère que ces structures soient prises en considération dans les projets de demain (voir p. 32). L'observation est à retenir, notamment dans le cas de réhabilitation de gravières. Dans l'ager en effet, leur situation n'est plus la même que dans le saltus du lit mineur. D'où les recommandations suivantes quant à leur localisation et leur réaménagement :

- prévoir un recul par rapport aux berges qui permet de maintenir une exploitation du sol par l'agriculture, de conserver un passage le long du fleuve et d'avoir un accès à la Loire,

- éviter les nouvelles extractions dans les chambons, notamment ceux de Balbigny-Nervieux-Mizérieux jusqu'alors épargnés et ceux d'Andrézieux, très réduits par les exploitations en cours,

- essayer, si exploitation il doit y avoir dans les chambons, de ne pas situer la gravière au "centre", mais de l'appuyer sur des structures paysagères existantes à conserver (haies, ripisylve, chemin, rupture de pente...)

- imaginer que le devenir des gravières puisse être demain autre chose qu'un espace "naturel" : par exemple un parc ou un jardin autour duquel s'articulerait un projet urbain. C'est envisager aujourd'hui les extractions dans des zones destinées ultérieurement à l'urbanisation (réflexion à croiser avec les POS ou les projets de territoires communaux)

- définir précisément l'impact sur le paysage de chaque projet de gravières et surtout le devenir : espace naturel, remise en culture après remblaiement, parc, espace de loisirs, nouveau quartier urbanisé... (Pierron, 1998 : 46)

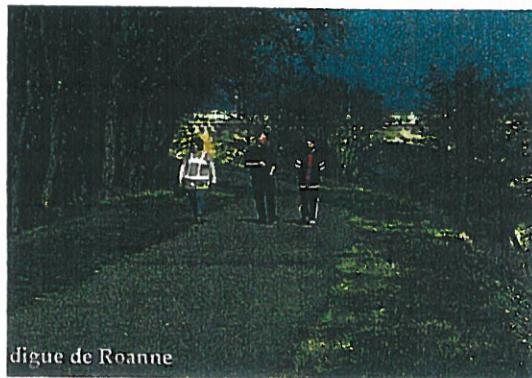
Chacun de ces points mérite d'être pris en considération. L'idée générale est de toujours prendre en compte les motifs de naturalité et de spatialité de la charpente paysagère et d'assurer leurs continuités en modèles complets par leur valorisation spécifique et leur parcourabilité - en d'autres termes d'assurer la coexistence de ces motifs et modèles en un espace public ouvert à tous depuis le saltus des coteaux jusqu'à celui du fleuve en passant par les formes locales spécifiques du bâti et des cultures.

3.3. Le maillage des réseaux constitue, indépendamment même de la problématique de réaménagement des carrières, une préoccupation majeure de tout projet d'aménagement. Il y va en effet du maintien des continuités entre les motifs de la charpente paysagère.

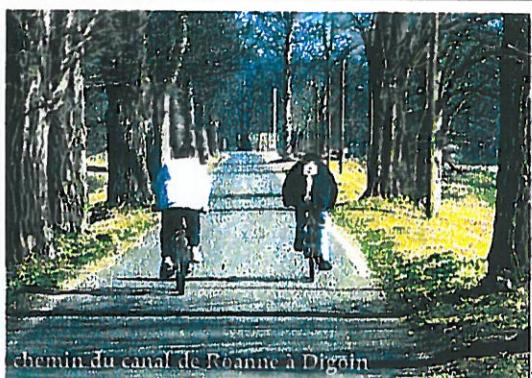
Notre époque est marquée par des occupations de l'espace trop fréquemment soumises aux seuls critères de l'opportunité foncière et/ou de la pure fonctionnalité. Ces deux critères aboutissent toujours à un dépeçage de l'espace, dont la parcourabilité se heurte à trop d'obstacles et dont d'importants fragments tombent alors en déshérence, ne méritant plus le nom d'espace public et se trouvant exposés à tous les risques inhérents à leur marginalisation : appropriations, décharges et pollutions sauvages, dégradations occultes de toutes sortes, etc... Cette situation a trop souvent abouti à la marginalisation et à la détérioration du fleuve lui-même, dont on a trop bien dit qu'on lui a "tourné le dos" depuis la fin de la batellerie. Le rétablissement de telles continuités spatiales, trop longtemps négligées, ne peut être aujourd'hui que le résultat d'une volonté affirmée. D'où la proposition du paysagiste Patrice Pierron, qui rejoint celle de tous les paysagistes qui ont oeuvré sur la Loire (voir tous les chapitres suivants) et dont nous donnons l'extrait ci-contre.

On notera que cette proposition relative aux réseaux s'inscrit dans une préoccupation omniprésente sur le territoire national. La demande en créations de liaisons douces pour les piétons et les cyclistes, qui est le pendant à l'aménagement des infrastructures routières qui a marqué les dernières décennies, est de plus en plus fréquente et constitue un volet de plus en plus important de l'urbanisme paysager.

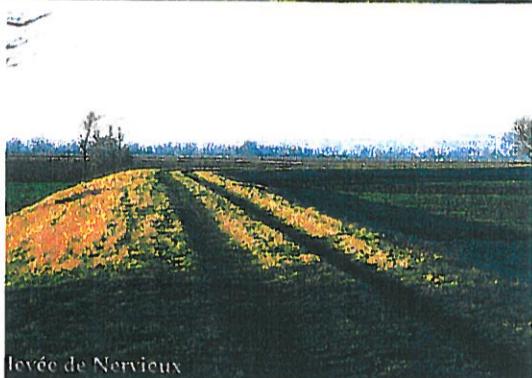
Demain, le "chemin du fleuve", un maillage inédit et moderne



digue de Roanne



chemin du canal de Roanne à Digoin



levée de Nervieux



Pouilly-sous-Charlieu



Saint-Rambert

...La navigation sur le fleuve, principale voie de transport de marchandises jusqu'au XIX siècle, se faisait au fil de l'eau et au gré des courants. Le halage, pratiqué plus en aval ou sur d'autres voies d'eau, notamment le Rhône, n'a jamais été utilisé entre Roanne et Saint-Rambert. Les mariniers dirigeaient leurs embarcations avec des perches sur le fleuve en crue." Nous partions de Saint-Just aussitôt que le fleuve le permettait. Les bateaux, qui étaient chargés sur le sable, étaient mis à l'eau d'eux-mêmes en même temps que le niveau du fleuve montait...., nous revenions à pied ou en voiture, selon les circonstances, ne ramenant que les perches, cordes, l'empreinte ou les patrouilles. " *

Cette spécificité exclut donc la présence d'un chemin de halage parallèle au fleuve et invalide l'idée d'une pratique longitudinale "au plus près de l'eau".

Les chemins, routes et voies vicinales qui reliaient les principaux bourgs assuraient des liaisons transversales qui franchissaient le fleuve par des gués, des bacs puis des ouvrages d'arts.

Aujourd'hui de nouvelles pratiques du fleuve se font jour et la volonté d'établir des cheminements le long de la Loire émerge des collectivités locales. Ces cheminements doivent se fonder non seulement sur les anciens tracés qui subsistent mais surtout ils doivent dessiner un nouveau réseau. Ce réseau doit en particulier savoir s'affranchir des rives "sensus stricto", pour tisser un maillage inédit et moderne. Autour du "chemin du fleuve" c'est un concept à inventer, un projet à concevoir globalement et à l'échelle intercommunale.

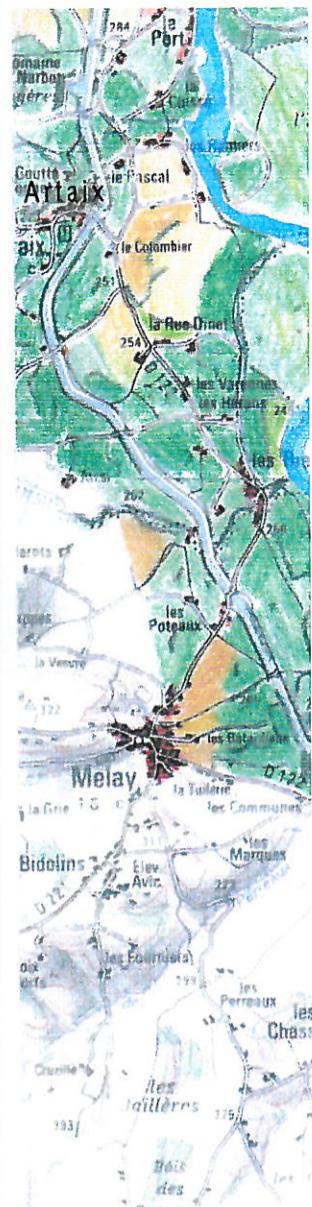
* " la Loire, la batellerie, le premier chemin de fer" Musée le Prieuré, Saint-Just Saint-Rambert

Extrait de **Un projet de paysage pour les plaines du Forez et du Roannais**, par Patrice Pierron (1998 : 42). Comme il a été indiqué p. 33, la reprise et la réhabilitation des structures linéaires du paysage peuvent s'accompagner de modifications, voire de créations motivées par de nouvelles problématiques. C'est le cas des **cheminements le long de la Loire**, dont l'émergence s'inscrit dans la demande généralisée de liaisons douces à l'échelle du territoire national.

*Le paysage vu
par les enfants*
(Decize-La Machine)

*Le Projet d'Action
Educative pour
les paysages des cantons
de Decize et de La Machine
est une première dans
les PAE mis en œuvre par
l'Education nationale.
Il est demandé aux enfants
des écoles de traduire
en textes et dessins leur
environnement naturel
et humain. L'enfant
est ainsi progressivement
amené à représenter et à
faire parler les relations
qu'entretiennent entre eux
les protagonistes
du paysage : lumière, vent,
eau, arbres, animaux
et plantes, maisons
et monuments, routes
et chemins...*

*La perception de ces
relations, la fascination
qu'elles engendrent
et l'attachement qui en
résulte, tel est le propre
de l'expérience paysagère.*



coi^{ere}

BRU^{AL}e
F^{OL}le
RUGISSA^{NT}e
c^Ruelle
daNG^Ereuse

LOIRE D'ETE

Lente
imm^ObiLe
claire
paResseus
calme

Dans notre village
il n'y a pas de trottoir,
pas de patinoire,
pas d'histoire.
Mais oh ! Victoire !
Il y a la Loire.

Dans notre village,
il y a la Loire,
pleine des nageoires
des carpes miroirs.

Dans notre village,
il y a la Loire,
Le soir toute noire,
Il est tard, bonsoir.

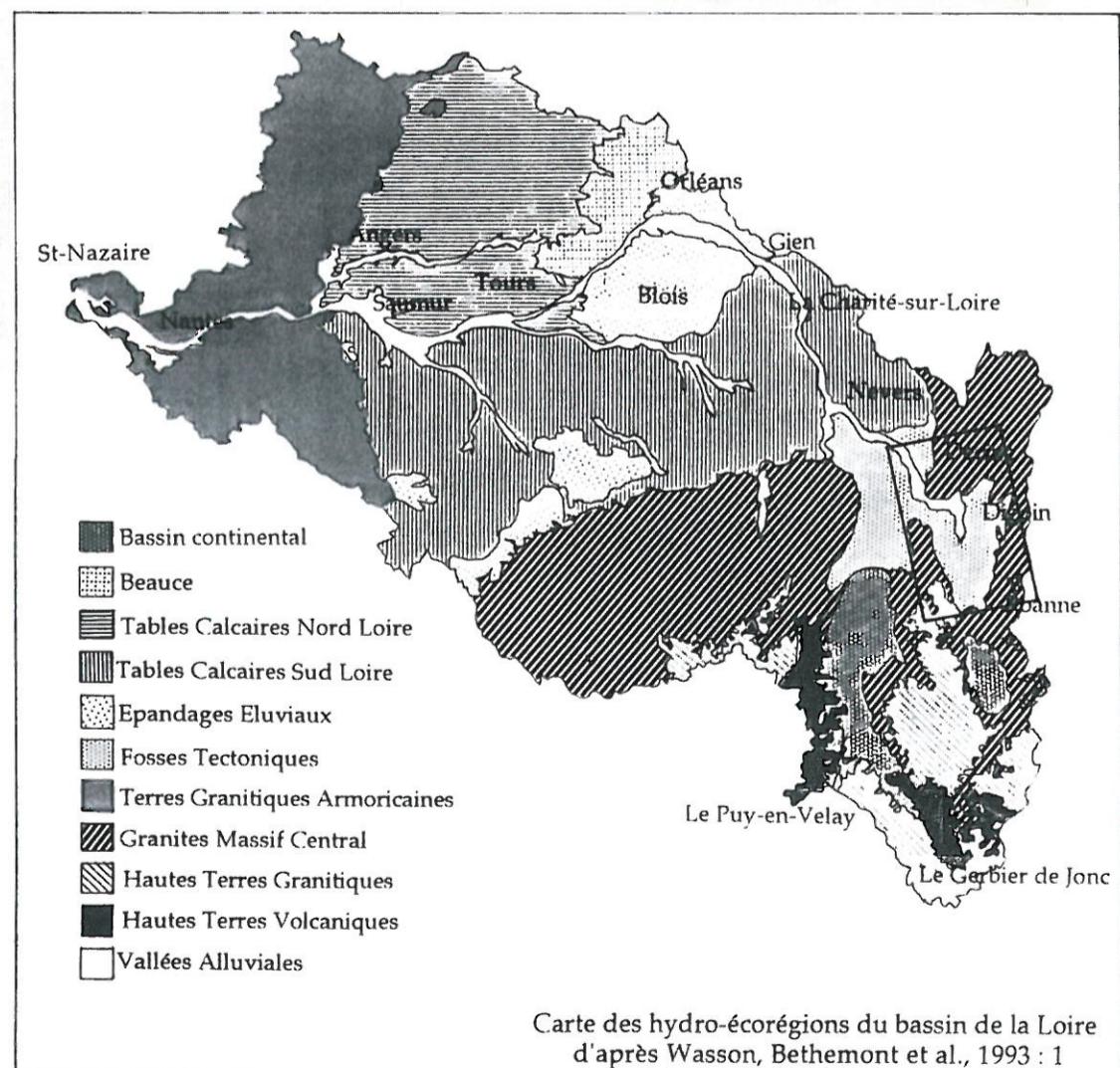
Dans notre village,
il y a la Loire,
Quel miroir !
Au revoir, la Loire

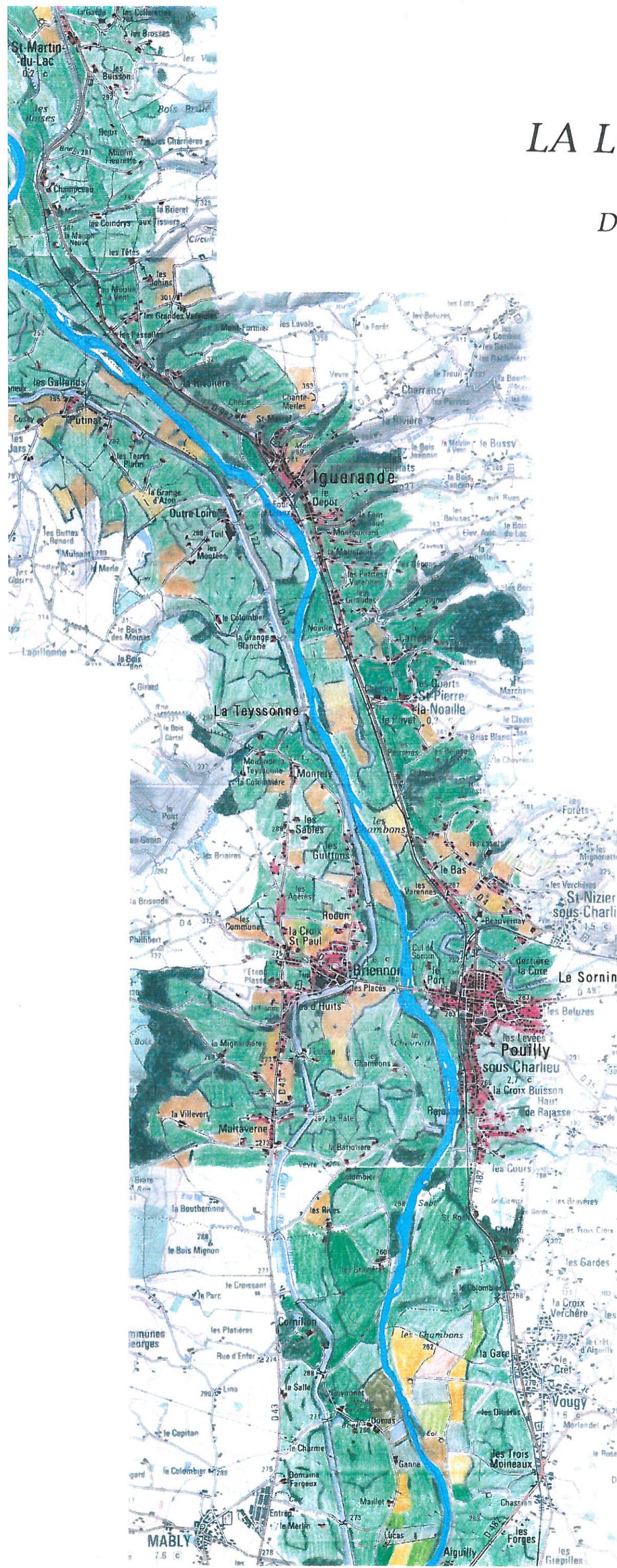
ECOLE DE DEVAY (58)

La Loire

La Loire a monté
Qui la descendra ?
La Loire a débordé.
Qui la replacera ?
La Loire a creusé.
Qui la rebouchera ?
La Loire a emporté.
Qui ramènera ?
La Loire a mouillé.
Qui sèchera ?
Le soleil !
Quand il reviendra !

ECOLE DE DEVAY (58)





LA LOIRE BOURBONNAISE

De Roanne (Loire) à Decize (Nièvre)

Par Loire bourbonnaise, nous désignons la vallée occupée par les méandres de grande ampleur qui se développent de façon quasi ininterrompue entre la plaine roannaise, aux environs de Pouilly-sous-Charlieu, et Decize. Le fleuve y achève sa traversée du Massif Central avant de buter sur les premiers calcaires du Bassin parisien et d'aborder le Val à proprement parler (Dion, 1978). Entre temps il aura reçu *le Rhins, le Sornin, la Teyssonne, l'Arçon, l'Urbise, l'Arconce, l'Arroux, l'Ouzance, le Roudon, la Besbre, la Somme, la Cressonne et l'Aron*.

Cette séquence de 125 kilomètres, la plus méconnue de toutes, est aussi la plus dépayssante et en tire une très grande valeur paysagère. Elle la doit largement au fait que la Loire y a conservé une véritable liberté dans ses méandres et divagations. Cette dynamique fluviale entraîne une dynamique écologique spécifique, qui aboutit à la production de milieux dont certains sont d'un très grand intérêt. Ce sont ces milieux qui sont à l'origine de paysages où l'eau, le sable, la flore et la faune se combinent en ambiances que l'on peut qualifier d'exotiques, surtout par rapport aux autres paysages ligériens, plus fortement marqués par l'emprise humaine.

I. TOPOGRAPHIE ET MORPHOLOGIE DES PAYSAGES DE LA LOIRE BOURBONNAISE

1. Entre Auvergne et Bourgogne : des rivages lointains, des pays de confins.

Entre la plaine roannaise et le débuts du Val proprement dit, La Loire fait la limite entre Auvergne et Bourgogne. Elle y a toujours fait figure de rivage lointain, bordant des pays de confins à l'habitat raréfié et à l'économie laborieuse. Le fleuve, parcouru au temps de la batellerie par des embarcations de toute sorte, surtout à la descente, reste cependant très éloigné des capitales qui ont nom Moulins, Nevers, Autun, pour ne pas parler de Lyon. Délaissé par la route Nationale 7 qui innervé l'axe ligérien depuis la fin de la batellerie mais le quitte entre Nevers et Roanne pour suivre l'Allier, il continuera à traverser des pays peu connus à moins que sa traversée par la **Route Centre Europe Atlantique** ne le fasse redécouvrir, notamment aux Européens du centre qui recherchent souvent le dépaysement propre aux grands spectacles de la nature. Il y a là une perspective digne de sa grande valeur paysagère.

Les villes sont peu nombreuses et très modestes. Elles vont de pair avec les confluences, petites et grandes, qui en rythment le cours. Après le *Sornin* à *Pouilly-sous-Charlieu*, ce seront l'*Arconce* et l'*Arroux*, respectivement en amont et en aval de *Digoïn* (p. 47), puis la *Besbre*, au droit de *Dompierre* et de *Diou* (p. 49), la petite *Somme* en aval de *Bourbon-Lancy* et enfin l'*Aron*, à *Decize* (p. 50). Mais de très nombreux ruisseaux s'y ajoutent, rejoignant la Loire par autant de vallons qui relient le lit majeur à l'arrière-pays.

Parmi les villes, *Decize* occupe une place à part : elle est, en Loire, la **seule ville construite sur une île**. Le fleuve ne l'entoure plus de ses deux bras, comme par le passé, parce que son aménagement, rendu nécessaire par la jonction des canaux de la Loire et du Nivernais, a occasionné l'ensablement du bras droit, désormais très réduit, la *Vieille Loire*. Son ancien lit reste cependant couvert d'une magnifique prairie qui parle encore du fleuve, surtout de part et d'autre du grand pont de quatorze arches qui le

franchit. C'est là la "vraie" façade de la ville, où se lit clairement le modèle classique de la ville-pont ligérienne : la qualité de l'architecture et la beauté de la Promenade des Halles y sont pour beaucoup.

Quant aux autres formes du bâti, elles se regroupent sur les terrasses qui dominent la plaine alluviale. On remarquera, comme partout, une certaine tendance à l'urbanisation en doigt de gant le long des routes qui courent sur ces terrasses parallèlement à la rupture de pente des coteaux sur la plaine. Ce phénomène est en contradiction avec le modèle d'orientation de l'habitat traditionnel, qui est plutôt perpendiculaire au fleuve que parallèle à lui (sauf le long de la levée, dans le Val, par exemple dans la Grande Vallée angevine). Il nuit particulièrement au paysage lorsqu'il s'installe le long de la traversée par les routes des vallons qui séparent les terrasses perpendiculairement au fleuve (voir par exemple p.).

Ces vallons sont très nombreux et constituent, eux aussi des motifs des plus précieux. Ce sont en effet, à partir des pays environnants, les voies d'accès privilégiées à la grande plaine et au fleuve, les coteaux étant trop raides pour laisser filtrer autre chose que des sentiers. Ils sont autant de corridors, pour reprendre un concept-clé de l'écologie, reliant les *saltus* côtiers, et même forestiers de l'arrière-pays, au *saltus* fluvial, corridors fréquentés non seulement par l'homme mais aussi par la faune et la flore ligériennes. A ce titre ils méritent de rester intouchés par une urbanisation qui interromprait cette continuité tant bioéologique que paysagère. De ce double point de vue, il faut les considérer comme des invaginations de la plaine alluviale à l'intérieur du pays et comme partie intégrante de la charpente paysagère ligérienne.

2. Une vallée de plus en plus large et ses îles

Large de 600 à 800m entre *Pouilly-sous-Charlieu* et *Iguerande*, la vallée ira s'élargissant jusqu'à atteindre 2 à 3 kilomètres entre *Iguerande*, *Digoïn* et *Diou*, puis 4 à 5 kilomètres jusqu'à *Decize*.

A l'inverse des plaines du Forez et du Roannais, elle a été largement épargnée par l'exploitation des

gravières sur la quasi totalité de sa longueur. C'est la **plaine**, la grande plaine plate formée au cours des millénaires par les alluvions de la Loire et de l'Allier. Ce sont d'immenses perspectives, dans lesquelles villages, domaines, châteaux et fermes deviennent des motifs forts et attrayants comme des îles : les noms de lieux-dits Ile y sont d'ailleurs les plus fréquents. Et l'on sait qu'il s'agit bien d'insularité dans cette plaine inondable où certaines familles entassaient autrefois leurs effets sur une charrette pour aller se mettre à l'abri sur les terrasses, pendant quelques mois, à l'abri des crues bienfaisantes. La reconduction régulière de ces motifs finit par créer un **paysage impressionnant** : l'espace, jusqu'à ses moindres parcelles, paraît régi, ordonné, commandé à partir de ces îles portant bâti. Le visiteur s'y sent observé et en quelque sorte suivi dans ses déplacements mais la moindre haie, le moindre chemin, le moindre bouquet d'arbres prend une grande valeur parce qu'ils sont perçus comme des signes d'accueil et de prévenance.

3. La plaine entre bocage et grandes cultures.

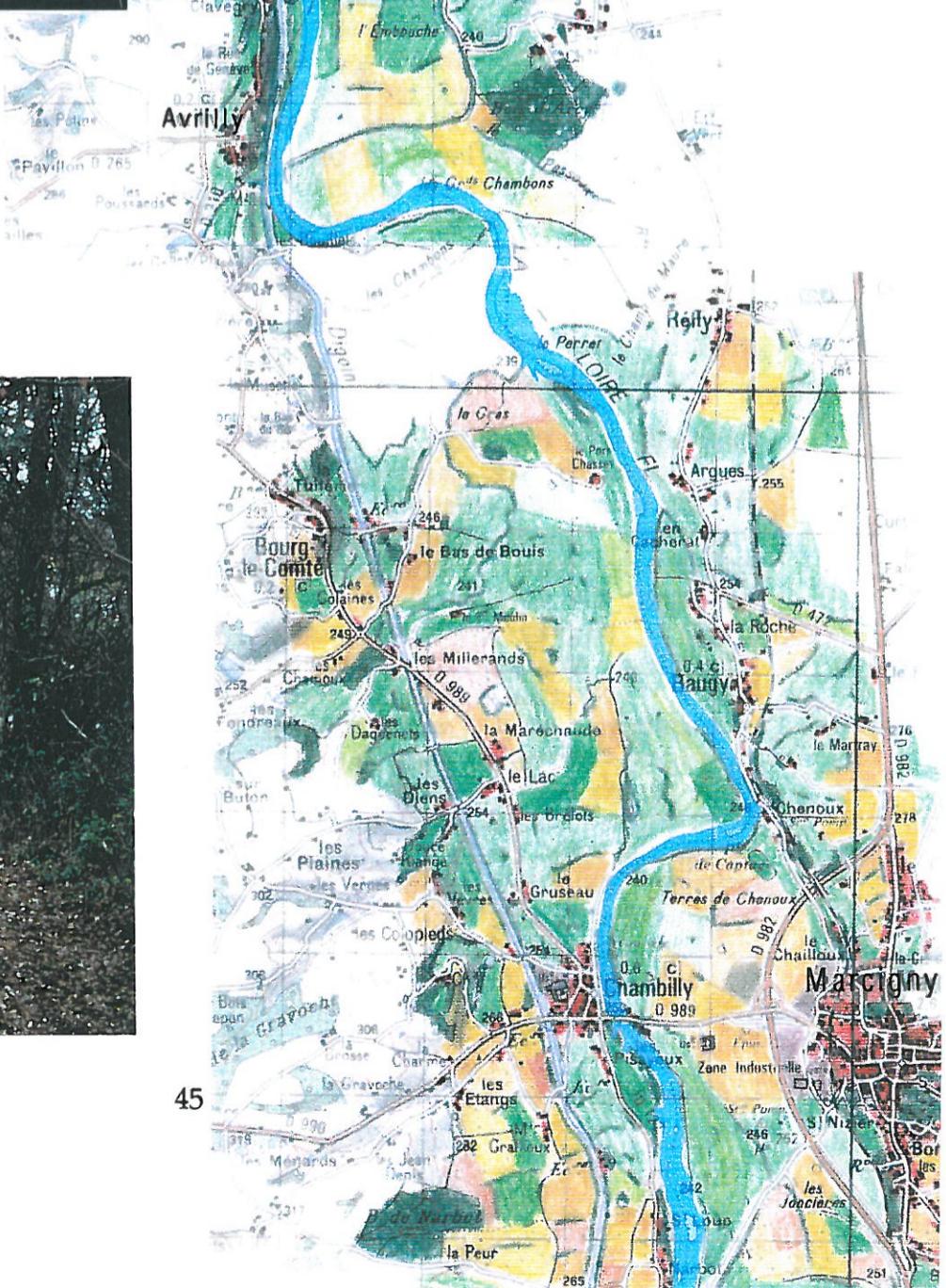
La plaine est désormais partagée entre ce qui fut, et demeure parfois le plus beau bocage ligérien et les grandes étendues de l'agro-industrie.

Le motif du bocage "à la française", rythmé par les haies et les chênes, puis les saules et les peupliers, et fréquenté par les grands animaux d'élevage, faisait de la plaine l'espace de l'animal-roi. Partout où il subsiste, l'espace s'organise autour des prairies et des chemins. Les **prairies** comme expression naturelle des alluvions déposées lors de crues millénaires et comme motif paysager privilégié synonyme de repos, de fraîcheur et de paix. Les **chemins**, comme ces corridors qui les irriguent en y véhiculant la vie sous toutes ses formes animales et humaines. Bordés de **haies** et rythmés de **chênes** encore soigneusement entretenus, ils sont parfois larges de quatre, cinq et jusqu'à six mètres : de véritables artères, parfois droites comme des avenues, transparentes en hiver et au printemps, ombreuses en été et à l'automne. La terre y est noire, jonchée à l'automne de ces feuillées dont l'éclat demeure longtemps et distingue le chemin des pâtures toujours vertes.

Ces chemins ne résistent pas



Le modèle du bocage (en haut) a été remplacé par celui des **cultures céréalier**es (ci-dessus) en respectant **un des chemins structurants** de la plaine alluviale (en bas). Ce chemin aurait mérité d'être accompagné d'un ou deux autres qui auraient facilité la parcourabilité de la plaine.



toujours, tant s'en faut, aux négligences, aux abandons ou aux remembrements. Il en résulte des paysages que l'on qualifie souvent d'ouverts, mais qui sont en réalité fréquemment fermés au parcours, ce qui est contradictoire avec l'idée même de paysage. Les routes, les chemins et les sentiers sont en effet, avec les cours d'eau, les motifs les plus dynamiques de nos paysages. Ce sont eux qui, par définition et au sens propre, ouvrent des perspectives et des horizons à ceux qui les empruntent. Sans les chemins ces perspectives et horizons resteraient lointains et donc plus frustrants que motivants. C'est pourquoi, du point de vue des paysages, un objectif majeur de tout remembrement est de conserver, voire de recomposer l'essentiel du maillage viaire essentiel à la parcourabilité de la plaine. On a vu qu'il y avait là un enjeu majeur dans la plaine du Forez. Il en va de même en Loire bourbonnaise. Il en ira de même pour toute la vallée.

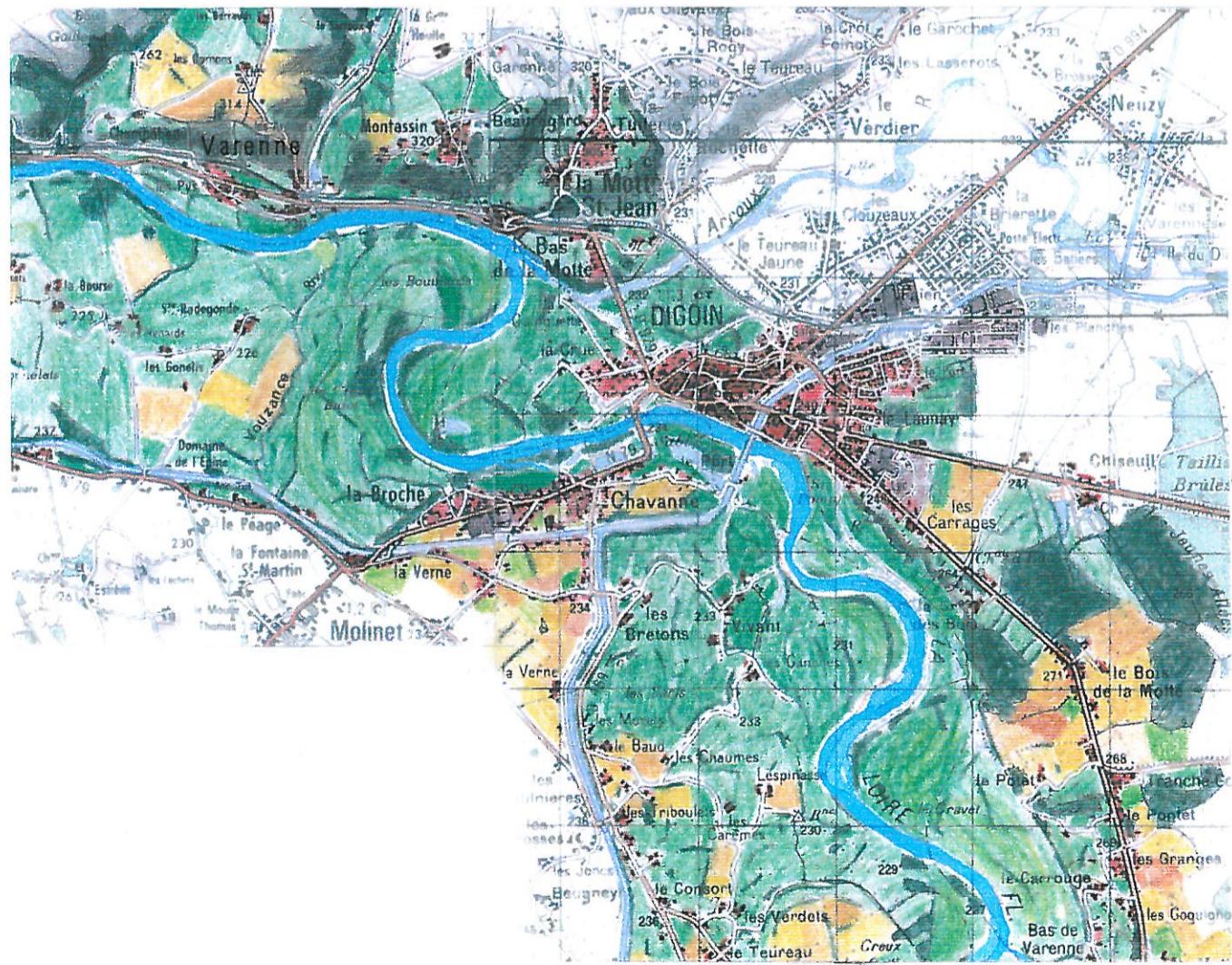
4. Les verdiaux, le fleuve et ses méandres

Sur les chemins qui mènent à la Loire, le domaine du fleuve s'annonce lorsque le sol, noir dans le bocage, devient progressivement sableux et plus blanc. La progression prend progressivement un rythme semblable à celui de la marche au bord de mer, la pointe du pied se faisant plus active sur un sol qui se dérobe davantage. Les haies s'amenuisent et les chênes disparaissent. Les saules font leur apparition, souvent isolés en pleine prairie, au bord d'un de ces reliefs à peine sensibles et de ces boires qui témoignent d'un ancien méandre abandonné par le fleuve. Les peupliers, plus élevés et plus massifs, dominent bientôt le foisonnement des verdiaux.

Ils constituent l'habitat privilégié et instinctif de nombreuses populations animales et végétales, toutes attractives des points de vue scientifique et paysager. Ce sont la flore et la faune sauvages, notamment l'avifaune, auxquelles le lit du fleuve, chemin naturel de pénétration et d'acclimatation d'espèces venues du sud, sert de point de repère et de refuge dans leurs migrations millénaires. Le site SOUS DEVAY (voir p. 50), par exemple, est un grand centre d'hivernage au plan national pour les Oies des moissons et les Oies cendrées (le lit mineur pour les Sternes Pierregarin et naines)



Trois grands motifs du fleuve en liberté : le chemin de sable accompagné de saules et bordé de haies basses (ci-dessus) ; la boire (ci-contre en haut) ; le bras mort (ci-contre en bas).



La Loire bourbonnaise

seulement présentes, par ailleurs, en Camargue et sur les Côtes bretonnes. L'eau de la Loire véhicule aussi des plantes venues des profondeurs du Massif Central. La *Violette tricolore* et le *Genêt purgatif* sont à l'origine, sur les versants du site de TINTE, de l'apparition d'une lande très originale d'intérêt régional. Le succès de ces migrations végétales et animales le long du fleuve dépend des espaces dont elles disposent et du calme qui y règne du fait d'une fréquentation humaine très modérée. Le dépaysement qui résulte de ces présences végétales et animales est très sensible et confère à ces sites une grande valeur paysagère.

II. LES CARACTERES DES PAYSAGES DE LA LOIRE BOURBONNAISE

1. Les chemins de la Loire, témoins de l'histoire et clés des paysages

Les routes, les chemins et les sentiers ne bénéficient pas toujours, dans nos paysages, des égards qui leur sont dus. Avec les cours d'eau, on l'a vu, ils font partie des motifs les plus dynamiques de nos paysages. Certains d'entre eux font partie intégrante de la charpente paysagère des sites qu'ils desservent ou relient. Ils devraient, à ce titre, être sauvagardés, et si nécessaires protégés. **Pas de paysage sans chemins.**

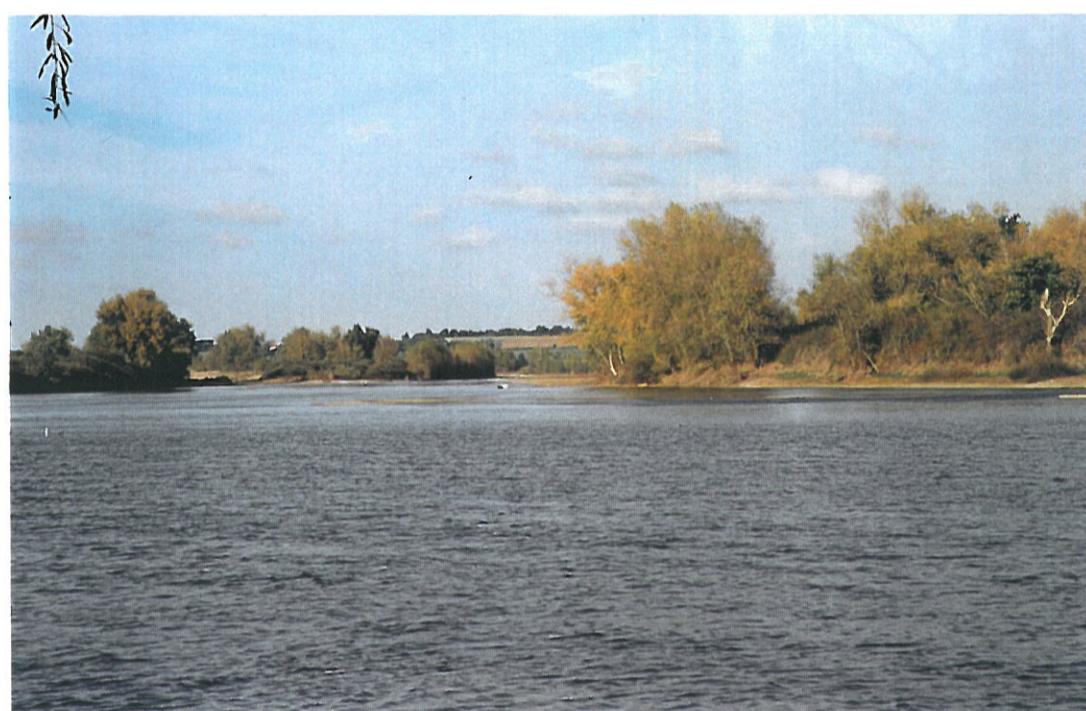
En Loire, ils complètent admirablement les chemins d'eau, fleuve, rivières affluentes, canaux, quais, chemins de halage, ponts, aqueducs et viaducs. Ce sont les routes, asphaltées ou non, en grandes lignes droites à la manière des voies gallo-romaines ou en parcours sinueux épousant au plus juste les caprices du relief, les chemins de terre battue et les chemins herbeux, bordés de haies denses ou d'alignements réguliers, les allées de parcs, de forêts ou de petits jardins, les sentiers, et jusqu'aux calades et grands escaliers en pas d'âne. Ils vont partout, pénètrent partout et ne s'arrêtent qu'aux portails, laissant au visiteur le soin d'imaginer les ambiances privées qu'il convient de respecter. Ils sont l'espace public par excellence, parcourable par tous et donnant accès à tous les points de vue et lectures du paysage.

Or le réseau viaire de la vallée, ici comme sur tout le cours du fleuve, a été mis à mal de plusieurs manières : par négligence, par insouciance voire par manque de moyens, par appropriations sauvages, par ventes à des particuliers, par effacement lors des opérations de remembrement ou de la transformation du bocage en cultures extensives, etc... Il a subsisté en maints endroits. Le modèle en est encore suffisamment achevé pour qu'il puisse encore servir à la restauration de l'ensemble avant qu'il ne soit trop tard.

2. Un fleuve amazonien, exotique et mythique : la Loire en liberté.

"Tous les ans, et souvent plusieurs fois l'an, la Loire mène autant de flots qu'un grand fleuve d'Asie, d'Afrique, d'Amérique..." (Reclus, O., 1904, 686) Ce sont de telles évocations qui frappent l'imagination des amateurs de paysages. Se pourrait-il que, dans notre pays, si réputé pour son caractère tempéré et jardiné, il soit possible d'être transporté dans des paysages aussi fabuleux que ceux des plus grands fleuves du monde? On sait que Balzac n'a pas hésité à comparer la Loire tourangelle au Gange... Un maire de la Bourbonnaise n'hésitait pas, quant à lui, à y reconnaître l'égale du Niger, où il avait vécu dix ans.

Que la Loire soit un mythe, nous le savons depuis notre enfance, depuis l'école, et nous en sommes fiers comme de la Seine, du Rhône et de la Garonne. Le Val de Loire jouit dans le monde entier d'une notoriété qui n'a d'égale que celle de Versailles, qui d'ailleurs lui doit beaucoup. Mais celui qui ne connaît que le Val de Loire ne connaît pas vraiment la Loire. Et si la Loire bourbonnaise ne jouit pas de la notoriété du Val (elle est complètement ignorée des guides touristiques classiques) elle le surpasse en un point au moins, mais quel point : l'extraordinaire impression de liberté qu'elle produit sur celui qui a pris la peine de franchir les quelques kilomètres qui la séparent des pays avoisinants pour en faire l'expérience directe. Il faut en effet avoir rejoint la Loire, après la traversée qui la sépare du coteau déjà lointain, il faut l'avoir vue se révéler, après l'avoir attendue sans en discerner quoi que ce soit, s'ouvrir en quelque sorte sous ses pas, avec cette soudaineté si caractéristique, à vingt ou trente mètres à peine de distance, pour



Les motifs les plus dépaynants de la Loire en liberté : l'eau, le sable qui la relaie à l'étiage et les verdiaux changeants au gré des saisons et des éclairages



La Loire bourbonnaise

avoir le choc inoubliable de sa beauté et de sa souveraine liberté.

La Loire, au-delà même de la force de son mythe, dépasse tout ce qu'on attend d'elle : peu de paysages peuvent en dire autant. Il y a dans cette expérience quelque chose d'unique qu'il vaut la peine d'essayer de comprendre.

Il est déjà significatif de constater que les images qui viennent aux lèvres de ceux qui la connaissent et y vivent relèvent toutes d'un registre imaginaire dominé par l'insolite et le grandiose. Les immenses grèves de sable fin et pur, le flot somptueux et puissant du fleuve, et les horizons qui courent en incessantes vagues végétales, sous le ciel, évoquent pour l'un l'Amazonie : le mot est d'un paysan du terroir ; pour tel autre, déjà cité, un grand fleuve africain ; pour un autre encore la Patagonie, comble de l'étrangeté. Bref, le **dépaysement est total** et l'imaginaire ne trouve de point d'appui que dans des "ailleurs" **exotiques et mythiques** qui seuls parviennent à traduire l'émotion. Cette émotion est cependant, en partie au moins, compréhensible.

Il y a d'abord le **contraste radical** qui s'établit entre les deux types de paysages qu'il a fallu traverser avant d'arriver là. Sur les plateaux et les terrasses, c'étaient des paysages fortement marqués par tous les motifs de la spatialité humaine : villages, domaines, exploitations, réseaux de toute nature. Ensuite, dans la plaine alluviale, c'en étaient déjà d'autres, aux gradients naturels plus affirmés. Enfin les grands méandres pleins de leurs verdiaux, au bout du parcours, effacent ces marques pour permettre enfin au naturel, sur les grèves du fleuve, de reprendre d'un seul coup tous ses droits.

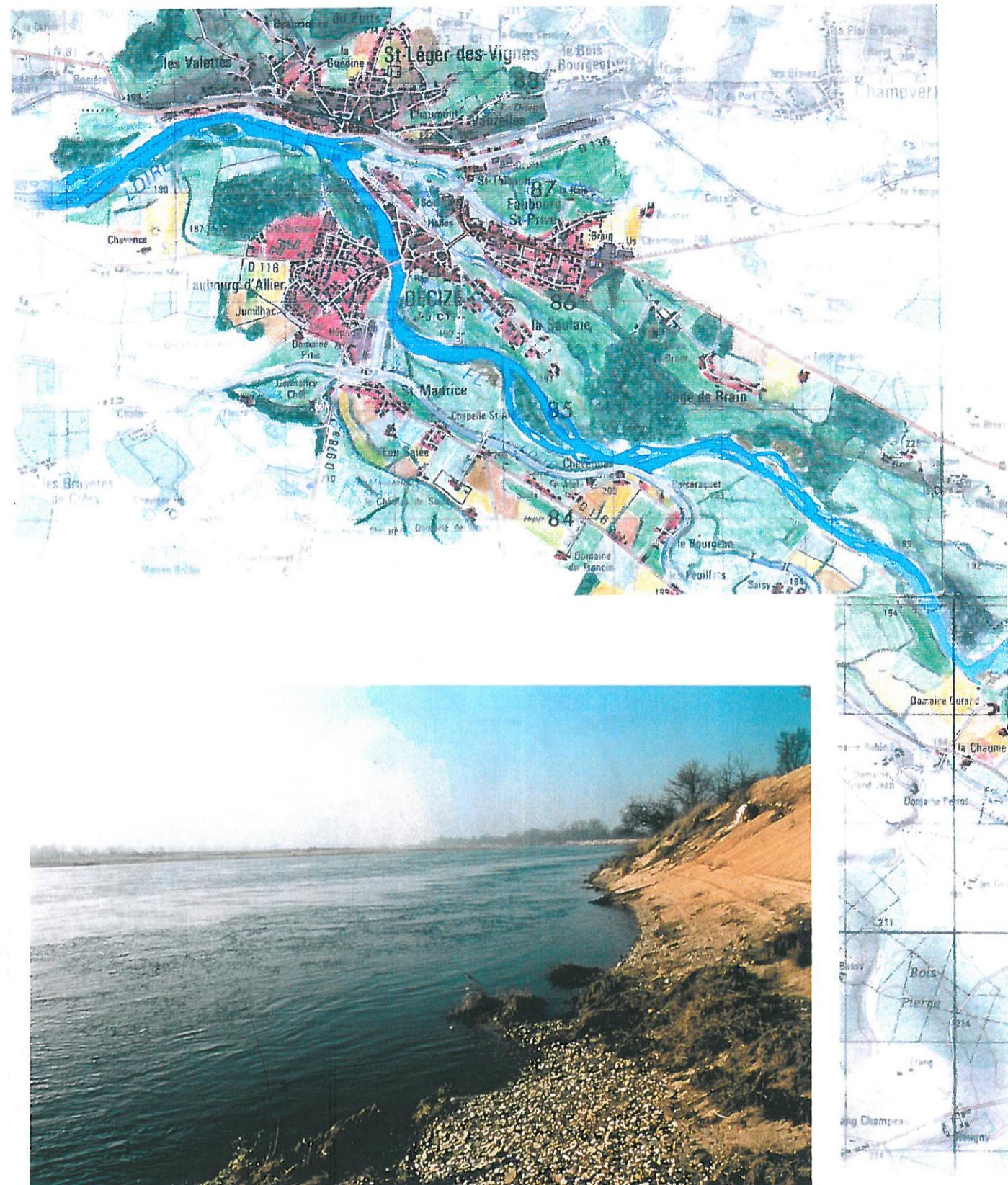
Il y a ensuite ce sable de Loire qui, à l'étiage, s'étend en grèves longues, galbées et sinuueuses. Ce sable n'a plus rien à voir avec la terre du bocage ; ce n'est pas une terre, c'est un autre élément ; et cet autre élément transforme ces grèves, comme par un coup de baguette magique, en rivages d'un autre univers.

Puis il y a l'eau, et l'eau en mouvement. Une telle masse d'eau, si claire, si puissante, si libre et souveraine, aucun autre fleuve de France n'en donne plus l'exemple. La seule comparaison que l'on pourrait tenter serait celle de l'océan, car elle s'associe spontanément à celle des rivages évoqués plus haut, et elle résiste à l'apparition des grandes frondaisons végétales de la rive opposée qui apparaissent comme des îles. Sablonneuse, capricieuse, imprévisible, la Loire n'est-elle pas le prolongement, à l'intérieur des terres, de l'océan lointain : on se souvient alors des grandes migrations dont elle est l'itinéraire immémorial privilégié.

Il y a encore ces longs verdiaux foisonnents et changeants qui ont fait, eux aussi, l'enchantedement des enfants du fleuve. Brousses, forêts vierges, repaires, labyrinthes, dont le fil d'Ariane n'est connu que des familiers, ils sont aussi le sanctuaire d'une faune et d'une flore qui y trouvent le refuge indispensable à leurs rythmes et à leurs humeurs. Voie royale de la descente atlantique vers l'intérieur des terres, la Loire l'est aussi de la remontée vers le nord de toutes ces populations venues du sud, elles aussi.

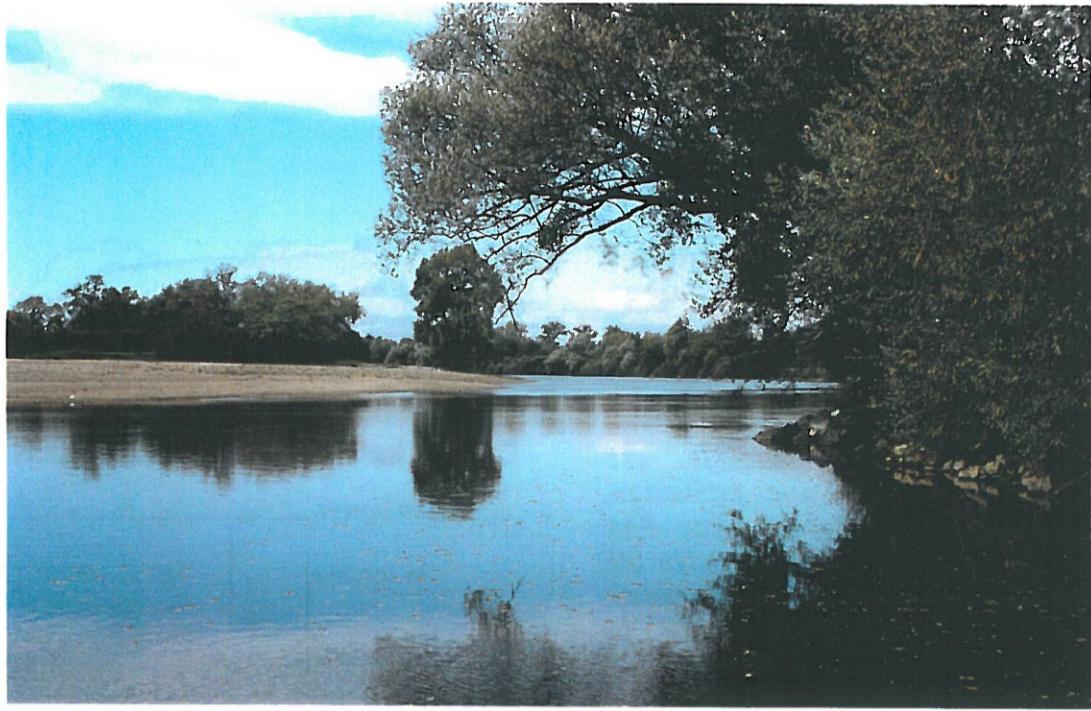
Il y a enfin ces méandres : les plus beaux, sinon les seuls, de tout le cours de la Loire. Attardons-nous quelques instants au bords de l'un d'entre eux, rêvons quelques instants sur la carte, et relisons les quelques lignes d'introduction de l'étude globale d'environnement réalisée en 1990 par le BETURE-SESAME, notant si justement la difficulté particulière posée à l'analyse par les paysages de la Loire "... à cause du contenu émotif et poétique qui les caractérise" :

"La persistance du rapport entre l'eau, le sable, la végétation filtrant ou diffusant la lumière, et le ciel, constitue l'élément majeur de ces paysages. Leur protection est liée à la découverte progressive du lit pendant l'étiage, mais aussi à l'équilibre entre les espaces végétalisés et minéraux, qui permet principalement de garder une échelle de perception très vaste où



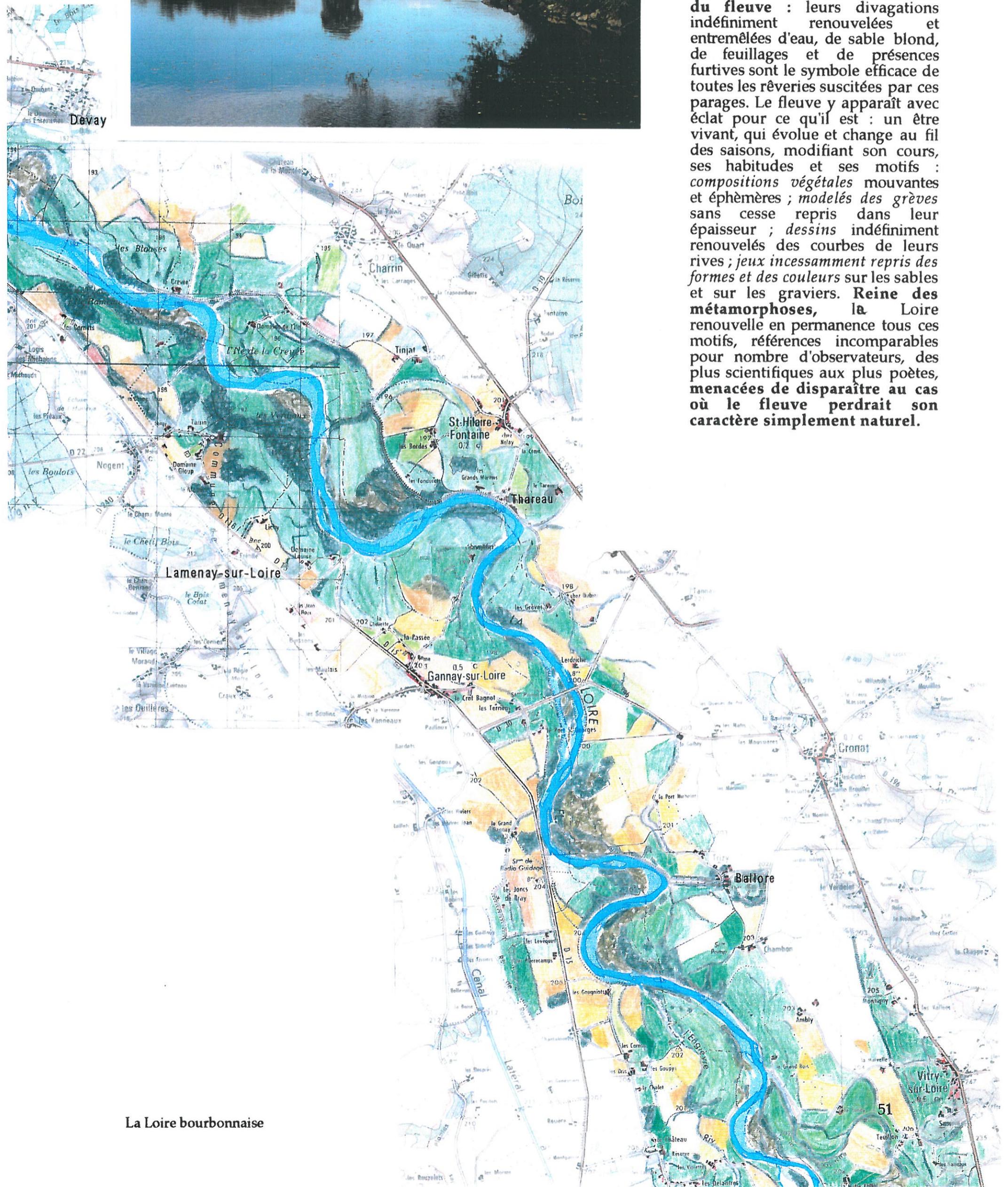
Ci-dessus : sablonneuse, capricieuse, imprévisible, la Loire prolonge jusqu'au cœur du pays les rivages de l'océan lointain.

Ci-contre en haut : le méandre de Thareau



le regard et l'esprit peuvent s'échapper et divaguer librement." (BETURE-SESAME, 1990 : 117)

Divaguer librement? On ne peut mieux traduire la puissante motivation liée aux méandres du fleuve : leurs divagations indéfiniment renouvelées et entremêlées d'eau, de sable blond, de feuillages et de présences furtives sont le symbole efficace de toutes les rêveries suscitées par ces parages. Le fleuve y apparaît avec éclat pour ce qu'il est : un être vivant, qui évolue et change au fil des saisons, modifiant son cours, ses habitudes et ses motifs : *compositions végétales* mouvantes et éphémères ; *modèles des grèves* sans cesse repris dans leur épaisseur ; *dessins* indéfiniment renouvelés des courbes de leurs rives ; *jeux incessamment repris des formes et des couleurs* sur les sables et sur les graviers. **Reine des métamorphoses**, la Loire renouvelle en permanence tous ces motifs, références incomparables pour nombre d'observateurs, des plus scientifiques aux plus poètes, menacées de disparaître au cas où le fleuve perdrait son caractère simplement naturel.



3. Un modèle d'hydrosystème fluvial.

"Dans un hydrosystème fluvial, au gradient longitudinal s'ajoute un fort gradient latéral qui s'accompagne de biotopes typiques... La subsistance de tronçons à dynamique active, d'une longueur significative, confère à cette portion de Loire en amont du Bec d'Allier un caractère d'originalité dans le contexte européen. En matière de gestion, se pose la question de savoir comment instaurer et mettre en oeuvre un principe de préservation d'espace de liberté pour les cours d'eau afin de conserver ce type de tronçons" (Malavoï et Souchon, 1996 : 145)

Ainsi se trouve présenté l'intérêt scientifique, à l'échelle européenne, de la Loire bourbonnaise (intérêt qu'il convient d'ailleurs d'étendre en amont jusqu'à Villerest et en aval jusqu'au Bec d'Allier). Faut-il souligner la convergence de ces lignes avec l'intérêt poétique du fleuve tel qu'il vient d'être esquisse? Sur cette longue séquence, le fleuve jouit encore d'un espace d'expansion qui lui permet de divaguer, exerçant par là la double dynamique, et fluviale et écologique, caractéristique d'un grand fleuve encore libre. Cette double dynamique peut ainsi être étudiée, d'une part pour elle-même dans un but scientifique, d'autre part pour apporter les éléments de réponse à la question de l'espace minimal de liberté à définir pour une gestion équilibrée du fleuve.

Sur l'ensemble de la séquence, les sites d'intérêt et dynamique et écologique les plus remarquables sont, tant pour Malavoï et Souchon (1996) que pour Bugnon et al. (1983) les suivants :

- entre Iguerande et Artaix (4,8 kms), (p. 43)
- entre le pont de Bonnand et Varenne-Saint-Germain à la confluence de l'Arconce (13,2 kms), (p. 45)
- entre Diou et Decize (51,8 kms) (p. 49-51) secteur "présentant la dynamique fluviale la plus active sur le linéaire le plus important. Les méandres sont presque tous actifs (érosion latérale intense à très intense)... L'intensité de sa dynamique fluviale est reconnue et analysée depuis longtemps (Babonaux, 1970, Maire et al., 1983). Son exceptionnelle qualité écologique globale est aussi fermement établie (Loire Nature,

1995)." (Malavoï et Souchon, 1996 : 152)

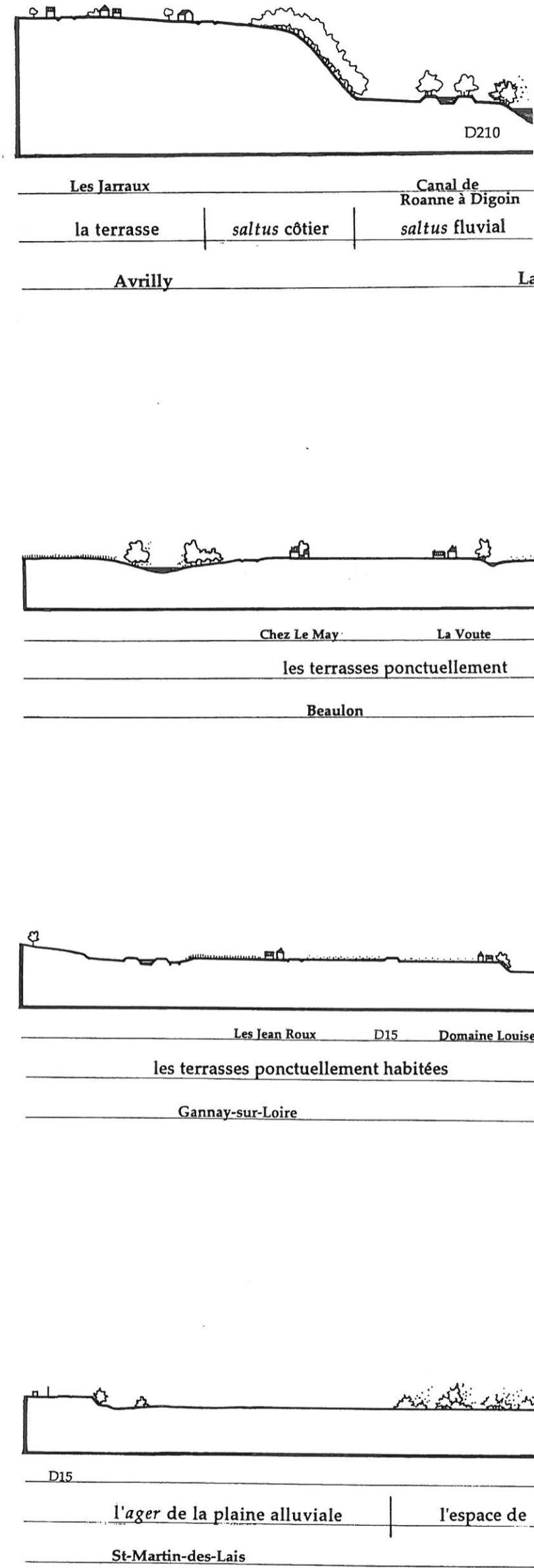
On retiendra particulièrement les sites qui s'enchaînent dans les deux séquences suivantes :

De Beaulon à Cronat :

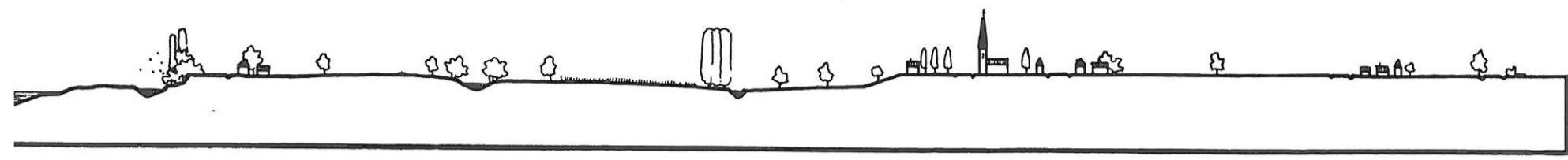
"La dynamique fluviale est caractérisée par une évolution rapide des méandres avec des taux d'érosion avoisinant les 50 à 90m en 10 ans. C'est ce sous-tronçon qui a connu la modification géomorphologique la plus importante de ces 50 dernières années avec le recouplement de la série de méandres des Grands Verziaux en 1957. Ce recouplement spectaculaire a modifié un paramètre morphodynamique majeur, la pente du lit (celle-ci a été multipliée par deux) ce qui a entraîné une érosion régressive et progressive dont on ne connaît pas encore précisément l'amplitude mais qui est probablement stoppée en amont par le seuil de Diou."

De Saint-Hilaire-Fontaine à Decize, le lit redevient très actif :

"La forêt alluviale offre là un de ses plus grands développements longitudinaux continus ce qui fait probablement de ce sous-tronçon l'un des plus intéressants du point de vue écologique de l'ensemble de la zone d'étude." (Malavoï et Souchon, 1996 : 152 et 153)



Coupes panoramiques de la vallée entre le pont de Bonnand et Saint-Hilaire-Fontaine (carte p. 51). La première, en haut, illustre un des cas de contraintes imposées à la dynamique fluviale, et donc à la qualité écologique, par calage latéral contre le coteau ouest (voir aussi p. 54). Les deux suivantes, entre Bourbon-Lancy et Saint-Hilaire-Fontaine, et notamment sur les Grands Verziaux, méandres recoupés en 1957, illustrent les dimensions de l'espace de liberté du fleuve, qui conditionne la haute qualité écologique de la séquence et correspond à l'amplitude moyenne des trains de méandres analysés par les spécialistes (voir p. 60-61). La quatrième coupe, en bas, sur Ballore, illustre le fait qu'une levée ponctuelle, n'empêche pas que la qualité écologique générale de la séquence soit très bonne.



Le Chambon

D130

Le Motey

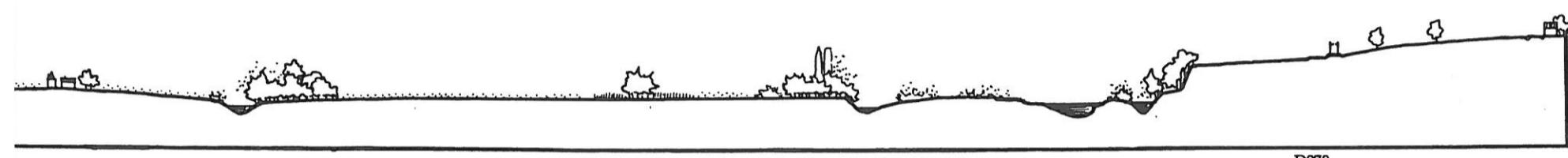
bloqué

l'ager de la plaine alluviale inondable

la terrasse habitée

oire

Vindecy



Chez Lamouche

D979
SNCF

Les Sables

habitées

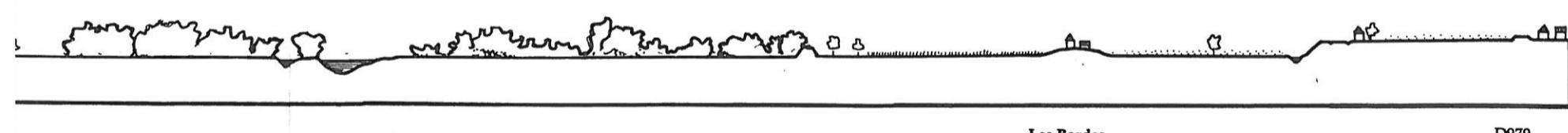
l'espace de liberté du fleuve

Les Grands Vierzaux

la terrasse

La Loire

Bourbon-Lancy



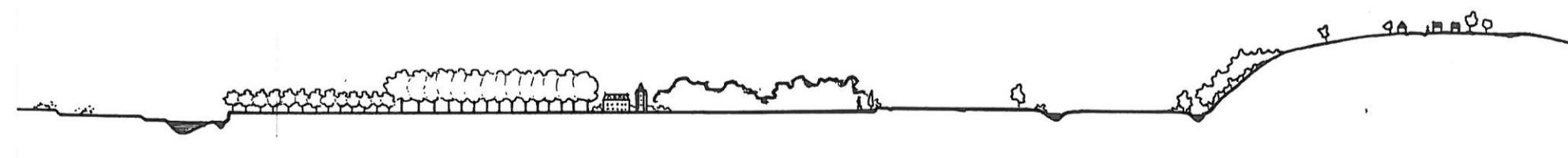
l'espace de liberté du fleuve

l'ager pâturé et cultivé

la terrasse habitée

La Loire

St-Hilaire-Fontaine



Château de Ballore

D979 Le Verdelet

liberté du fleuve

la plaine alluviale relevée et aménagée en parc

Ruisseau de
Verchère

la terrasse supérieure

La Loire

Cronat

III. LA LISIBILITÉ DES PAYSAGES DE LA LOIRE BOURBONNAISE

1. Les motifs de naturalité de l'espace de liberté du fleuve

Liée à l'intégrité des motifs et modèles en place, la lisibilité des paysages de la Loire bourbonnaise est très généralement acquise dans le espace de liberté du fleuve. La vie et la dynamique du fleuve et des biotopes y sont sensibles, voire très sensibles. La coexistence de modèles de lecture scientifiques, artistiques et pittoresques, voire historiques, s'y trouve fréquemment réalisée et c'est ce qui lui confère sa grande valeur paysagère.

Les exceptions à cette lisibilité viennent des sites dans lesquels des contraintes ont été imposées à la dynamique fluviale soit par les reliefs naturels soit par les aménagements comme les enrochements, les perrés et les endiguements. Dans le cas des reliefs naturels, la dynamique est contrainte par calage latéral ou longitudinal : latéral contre les deux coteaux dans le "défilé d'Iguerande", ou contre un seul coteau comme en amont du pont de Bonnand (voir la coupe p. 53). Il est longitudinal à Diou au niveau du seuil rocheux affleurant au fond du lit actif fixant ainsi très fortement le plancher alluvial.

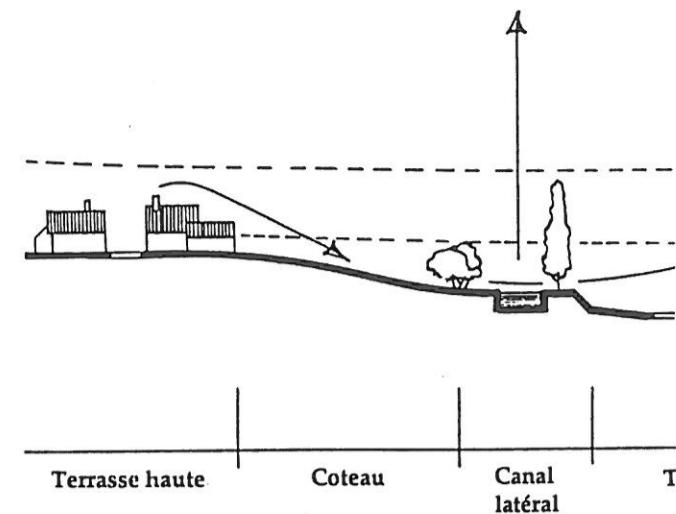
Dans le cas des aménagements artificiels, la dynamique se trouve contrainte par calage latéral. Ainsi, entre les confluences de l'Arconce et de l'Arroux, l'enrochement de deux méandres de grande amplitude en amont de Digoin interdit la dynamique naturelle et la grande qualité écologique potentielles du fleuve. (On notera que de tels enrochements ont toujours quelque chose de choquant et marquent une baisse de qualité paysagère. Ce qu'ils ont d'incongru, d'inachevé, voire de bâclé, ne se retrouve pas dans le cas des perrés maçonnés et soignés, ni des simples levées de terre enherbées). De Cronat à Saint-Hilaire-Fontaine ce sont des digues surBallore (voir la coupe p. 53) et Thareau, et des protections de berges le long de la RD 15 qui, sans exclure des zones d'érosion ponctuelles et de nombreux bancs alluviaux, empêchent ponctuellement que la qualité écologique de toute la séquence soit très bonne.

Dans certains cas enfin les contraintes et naturelles et artificielles se trouvent réunies pour stabiliser le lit, comme entre Digoin et Diou, le secteur probablement le plus stable de toute la zone d'étude. Les affleurements en pied de coteaux et les aménagements anciens de perrés et d'enrochements y empêchent définitivement une grande qualité écologique - et induisent les sites les moins intéressants du point de vue paysager.

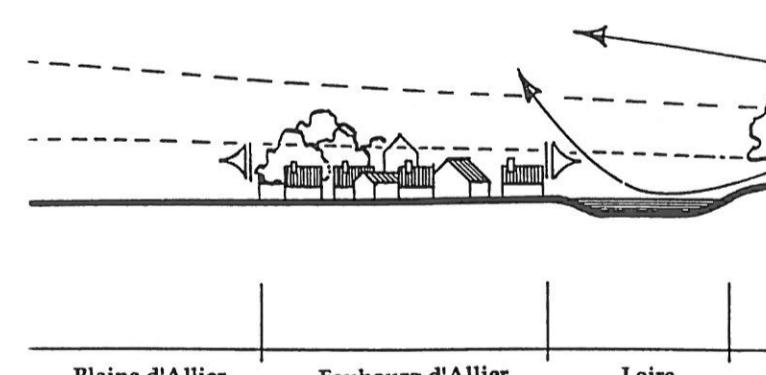
2. Les motifs de naturalité des saltus côtiers et des vallons.

Les coteaux et les vallons méritent aussi d'être maintenus dans leur intégrité. Celle-ci n'est pas toujours assurée. On citera par exemple le coteau de Saint-Léger-des-Vignes (voir p. 57), qui marqua longtemps la limite sud du vignoble ligérien, et dont on attendrait autre chose qu'un mitage aussi peu conforme aux modèles ligériens du bâti.

Le modèle général de ce bâti, indépendamment de celui des villes-ponts et des petits ports, est d'être cantonné sur les terrasses en observant toujours un recul par rapport à la rupture de pente du coteau. Toutes les fois qu'il échappe à ce modèle, c'est une dégradation de la charpente paysagère. C'est aussi le cas toutes les fois qu'il franchit un vallon perpendiculaire à la vallée, au détriment de l'intégrité du motif du vallon lui-même et des continuités tant écologiques que paysagères qu'il devrait assurer. D'où l'importance de la localisation des zones d'extension du bâti dans les POS, si l'on veut qu'ils incluent une dimension paysagère (voir p. 57).



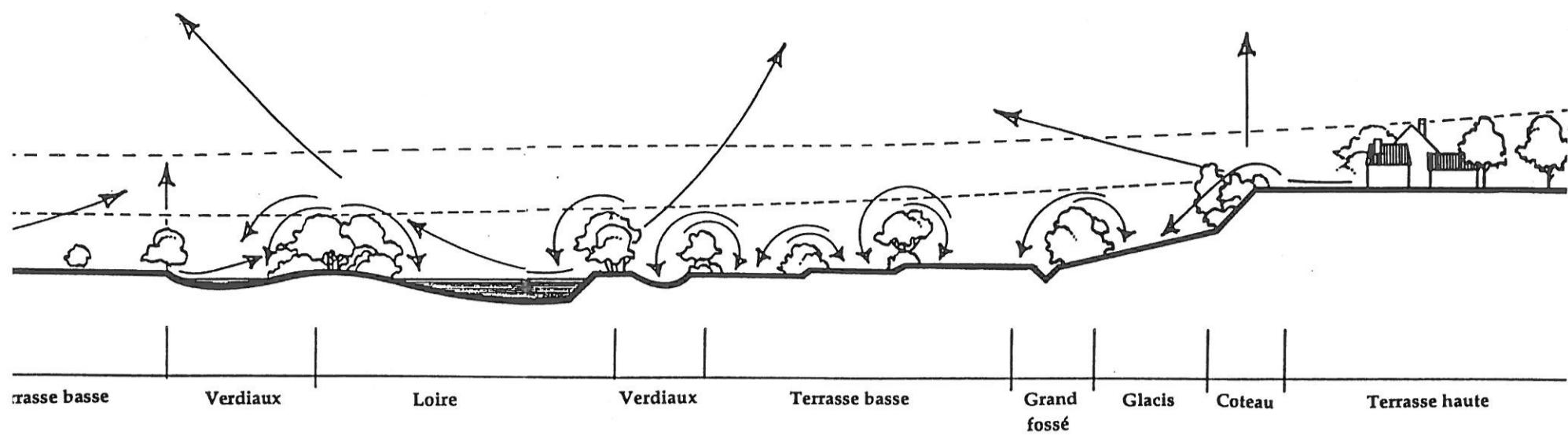
- Eviter les constructions en doigt de gant le long de la RD 116. Met long nan terr.
- Eviter de relier les hameaux et les domaines par des constructions. - Reliefs bor vial
- Dégager des espaces ouverts mettant en continuité la pénéplaine d'entre Loire et Allier et le val de Loire. - Pr val les vég nan mot reli
- Favoriser, à proximité de Decize, sur Saint-Maurice, la construction d'un front bâti donnant sur la Loire, en maintenant une distance non construite de 100 m environ avec le canal. - Mi acte dor bas évit tior con tior pro
- Mettre en valeur et restaurer les structures linéaires, haies ou chemins orientés selon la ligne de plus grande pente. - Mi acte dor bas évit tior con tior pro
- Valoriser les promenades rive gauche et rive droite le long du canal. - Mi acte dor bas évit tior con tior pro
- Diversifier les accompagnements végétaux du canal, notamment en ouvrant des "fenêtres" sur le Val de Loire, par exemple à l'occasion du passage d'un ruisseau ou d'un chemin. - Mi acte dor bas évit tior con tior pro
- Mise en valeur des plans d'eau et des petits boisements accompagnant le canal (fortifier la frontière). - Mi acte dor bas évit tior con tior pro
- Diversifier, notamment le long du canal, la palette végétale spontanée en freinant notamment les robiniers. - Mi acte dor bas évit tior con tior pro
- Mettre en valeur des ponts franchissant le canal. - Mi acte dor bas évit tior con tior pro



Plaine d'Allier Faubourg d'Allier Loire

Deux coupes panoramiques schématiques, entre Saint-Hilaire-Fontaine et Decize. Extraits du Plan de paysage de Decize-La-Machine (Mazas al., 1993 : 46-50), elles illustrent en synthèse les recommandations formulées sur la vallée afin d'assurer la coexistence des différents modèles d'organisation de l'espace de la charpente paysagère, de part et d'autre du saltus fluvial. Les tirets symbolisent les velums de la vallée et des coteaux tels que définis par la hauteur de la végétation et du bâti ; les flèches les dynamiques sensibles et les motivations esthétiques induites par les sites analysés.

- Maintenir l'inconstructibilité en dehors de l'extension mesurée des hameaux et des fermes. - Mettre en valeur la L un traitement soig berges et des chemin suivent.
- Construire une limite claire du domaine bâti suivant la géométrie parcellaire. - Mettre en valeur les o liés à la navigation.
- Préserver les qualités d'insularité des fermes et des hameaux. - Mettre en valeur le Loup, sous Decize, en nant l'inconstructibilité.
- Sur le site des Quatre-Vents, mettre en place des structures végétales (haies, alignements) selon le schéma rayonnant, centré sur le pont de Decize, qui est en train de s'effacer du fait de la suppression des haies. - Mettre en valeur le b la Boire:
 - création de nades.
 - stationnements restreints, discrets.
 - reconstitution c lage bocager.
 - remise en eau du Gué du Loup.
- Marquer les "portes" du Faubourg d'Allier afin de bien le marquer et de le mettre en scène.
- Sur une partie de la plaine du Faubourg d'Allier, favoriser la perception des grands horizons en mettant en scène les grandes haies soulignant le tracé de la Loire.



en valeur les
es haies soulign-
les rebords des
ses alluviales.

ecter la microre-
le la laine: re-
detes' sses allu-
et pe' es mares.

éger e' mettre en
r les ruisseaux et
éandres morts:
ition accompa-
ces structures,
ements fins du

re en scène le car-
! insulaire des
ines de la terrasse
notamment en
t toute construc-
à proximité, en
tant la végéta-
"domestique" de
mité (pin...).

- L'exploitation des sables et graviers est interdite à dater du 31.12.92.

- Eviter toute mise en culture céréalière ou en prairie intensive.

- Limiter strictement la pénétration des engins motorisés sur les grèves et dans les verdiaux. Prévoir des stationnements en limite de lit majeur (voir cartes au 1/10000e).

- Protéger les verdiaux en favorisant l'élevage extensif.

- Laisser l'accessibilité aux sites d'intérêt écologique à l'initiative des visiteurs à pied en évitant les limites trop marquées pour des raisons naturalistes.

- Laisser la dynamique végétale s'exprimer librement en évitant notamment toute exploitation forestière massive et toute replantation en masse.

- Eviter toute modification des microreliefs associés à la dynamique fluviale.

- Dégradations du milieu: feu, coupes sauvages, décharges, piétement motorisé...

- Nettoyage des décharges et des détritus.

- Maintenir l'inconstructibilité de la terrasse basse sauf bâtiments agricoles dont la localisation et le traitement doivent être étudiés avec soin en favorisant les implantations à proximité des fermes.

- Privilégier les parcelles de prairies proches des verdiaux ou proches du coteau.

- Protéger et/ou restaurer le bocage à maille serrée dans certains sites (voir cartes au 10000e).

- Respecter toutes les manifestations de l'eau (mares, boires, ruisseaux...).

- Proposition d'OGAF.

- Accompagner les chemins, les ruisseaux et les limites de terrasse par des haies.

- Favoriser une diversité arborée dans les haies et les arbres isolés.

LE VAL DE LOIRE EN AMONT DE DECIZE

- Maintenir l'inconstructibilité du coteau (ND au POS).

- Maintenir les prairies sur le petit glacis sous le coteau raide.

- Maintenir les prairies dans les microvallons descendant dans le coteau.

- Accompagner le Grand Fossé par des structures végétales (haies, arbres...) et/ou par un sentier de promenade.

- Favoriser les boisements linéaires situés en pied de coteau.

- Mettre en valeur toute structure linéaire boisée soulignant la concavité en base de coteau.

- Eviter une évolution de la totalité du coteau vers la friche
- favoriser des plantations de boisement feuillu.
- retrouver les vignes et les vergers.
- suivi de friches évolutives avec gestion et rotation.

- Cf. coupe du coteau et de la terrasse haute en amont de Decize, rive droite.

Gué du
loup

Île de Decize

Vieille Loire

Faubourg
Saint Privé

Val d'Aron

Canal
du
Nivernais

Coteau

e par
des
ju la

- Mise en valeur et suivi phytosanitaire de la promenade des Halles:
- Prévoir la continuité aux extrémités.

- Maintenir l'inconstructibilité aux abords, et la pelouse au dessous.

- Mettre en scène le Rocher en favorisant tous les points de vue qui permettent de le découvrir.

- Recenser et montrer les affleurements rocheux.

- Mettre en scène la façade construite limitant clairement le Rocher.

- Mettre en valeur la prairie et plus en amont les verdiaux qui accompagnent la Vieille Loire.

- Crédit de sentiers permettant de découvrir sans risque les verdiaux du "Parc de Loire".

- Installer un front de qualité sur le Val d'Aron.

- Cf. Coupe des coteaux du Bazois sur le Val d'Aron.

L'ÉCOLOGIE DU PAYSAGE

La structure spatiale

LES TACHES : éléments ponctuels

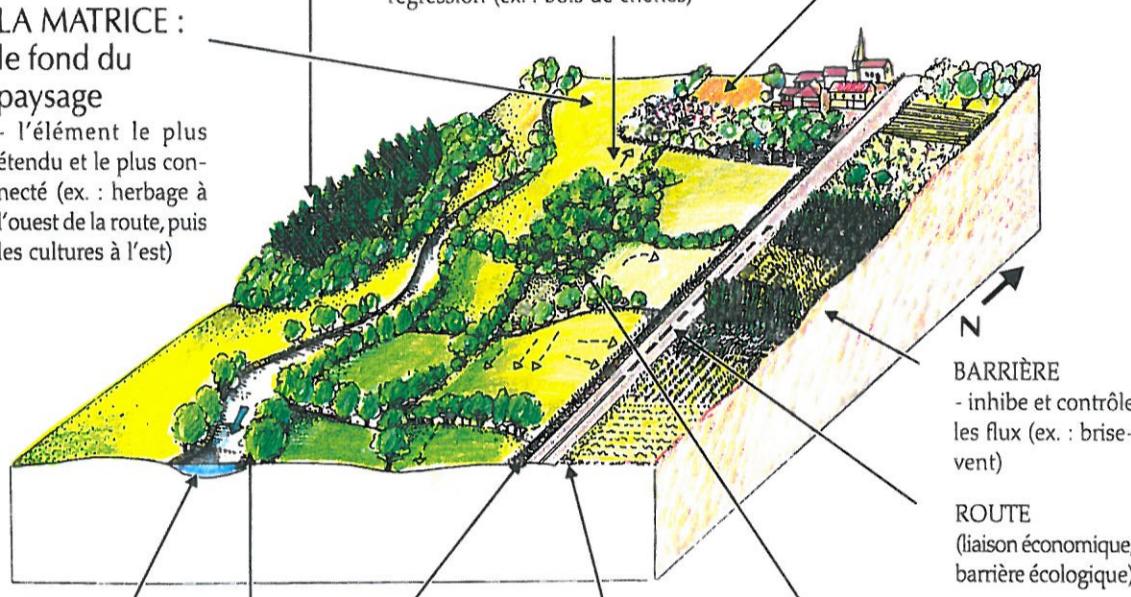
TACHE DE PERTURBATION
- liée à des événements accidentels ou à des actions humaines (ex. : reboisements résineux introduits après défrichement)

LA MATRICE :
le fond du paysage

- l'élément le plus étendu et le plus connecté (ex. : herbage à l'ouest de la route, puis les cultures à l'est)

TACHE RELICTE
- reste d'une ancienne matrice forestière, réservoir d'espèces (= tache d'environnement)
- ses limites concaves indiquent sa régression (ex. : bois de chênes)

TACHE DE RÉGÉNÉRATION
- ancienne culture abandonnée, se reboisant spontanément (friche ligneuse, colonisation par des espèces forestières empruntant un corridor)



LA RIVIÈRE
- voie de communication pour certaines espèces et certains flux, barrière pour d'autres

LA RIPISYLYVE
(forêt riveraine à bois blancs)
- si elle est assez conséquente, elle se comporte comme un écotone (une ligne de peupliers plantée ne constituera qu'un alignement)

FOSSÉ
- circulation d'eau et d'espèces

BANDE HERBEUSE
- voie de circulation pour de petits animaux

RÉSEAU DE HAIES-CORRIDORS
- ensemble interconnecté d'éléments allongés mettant des taches en relation
- influence la matrice en y régulant les flux (pesticides, eaux, vent, dissémination des spores, ...) et en augmentant la biodiversité (déplacement d'espèces)

LES CORRIDORS : éléments linéaires

du paysage assurant des rôles de circulation d'espèces et d'énergies et des fonctions de filtres et de barrières



La structure spatiale de l'écologie du paysage, vue par Bernard Fischesser (Fischesser-Dupuis Tate, 1996 : 271). Le bocage a été considéré pendant longtemps comme un **modèle achevé de paysage**. Ce succès fut largement dû au fait qu'il était perçu comme la coexistence réussie de plusieurs modèles d'organisation de l'ager : modèle **agronomique** pour son efficacité en matière d'élevage bovin ; modèle **écologique** pour l'équilibre qu'il assure entre les flux énergétiques vivants qui le parcourrent, comme le montre la page ci-dessus ; modèle **pittoresque** pour les ambiances de clair-obscur et pour la parcourabilité du territoire qu'il assurait. A partir de cette réussite, le bocage finit par être considéré comme un modèle **historique** à préserver, à remettre en place après les excès du remembrement, voire à créer de toutes pièces là où il n'y en avait jamais eu par le passé, ce qui fut aussi le cas.

Aujourd'hui, le modèle agronomique laisse souvent la place à celui de l'**agro-industrie** et notamment à la maïciculture. En pareil cas, la conservation de la qualité paysagère reste liée à celle de motifs compatibles avec le nouveau modèle. En ce qui concerne le bocage, ce sera notamment la **conservation et la protection de la charpente des chemins bordés de haies** qui contribueront à pérenniser l'équilibre de circulation des flux vivants, la parcourabilité et l'attrait des paysages en place entre les deux *saltus* fluvial et côtier (voir aussi p. 59).

3. Dans la plaine alluviale : le modèle du bocage

La lisibilité de la plaine alluviale fut très longtemps assurée par le **modèle du maillage des haies et des chemins enserrant les prairies pâturées du bocage**. Il y avait dans ce paysage la coexistence de trois modèles qui se fondaient en un seul, riche et diversifié. Le premier était celui d'une **exploitation du sol** adaptée aux exigences du bétail et au souci de limiter sa liberté de divagation par des haies. Le second celui de la **parcourabilité** de ce même espace par un réseau mettant en communication l'arrière-pays et le fleuve à travers la plaine alluviale. Le troisième celui de l'**écologie d'un paysage structuré par les corridors** assurant les fonctions de circulation des espèces et des énergies en même temps que de filtres et de barrières : réseau de haies, fossés, bandes herbeuses, ruisseaux et ripisylves mettant en relation, sur la matrice de fond des pâtures, les taches diverses qui l'occupaient, bosquets, boires, bras morts, etc... (Fischesser et Dupuis-Tate, 1996 : 271)

Lorsqu'il a survécu, ce modèle a été très fréquemment amputé de nombreuses haies, ce qui l'a privé d'une grande partie de sa valeur. Lorsqu'il n'a pas survécu, du fait des remembrements, il n'a pas toujours conservé, tant s'en faut le maillage de corridors assurant sa parcourabilité et sa diversité. Il y a là un phénomène généralisé à l'ensemble de la plaine ligérienne dont le résultat est un brouillage de sa lisibilité. C'est pourquoi il conviendrait de faire l'inventaire attentif du réseau en place, d'en dégager les 'charpentières' structurantes, pour les conserver ou les restaurer, les protéger éventuellement par des protections fortes - pourquoi ne pas inscrire ou classer des motifs aussi fondamentaux de notre patrimoine paysager? - et de fixer le dessin des 'rameaux' secondaires, de façon à obtenir un espace équilibré qui puisse desservir l'ensemble des sites qui composent la plaine.

IV. LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DES PAYSAGES DE LA LOIRE BOURBONNAISE

1. La reconnaissance des modèles de naturalité des *saltus* côtiers et des vallons par une urbanisation maîtrisée

Les risques d'atteinte au caractère naturel des coteaux ne peuvent être évités, ici comme ailleurs, que par des volontés fortes. L'objectif des documents d'urbanisme est d'anticiper ces risques afin que des Schémas directeurs aux POS communaux, les dispositions soient prises à cet effet. La région de Decize, sur un linéaire d'une vingtaine de kilomètres de part et d'autre de la ville, a fait l'objet d'un des premiers Plans de paysage initiés par la Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme en 1990. Ce document a mis en lumière le caractère structurel des coteaux, des vallons et des terrasses dans la charpente paysagère ligérienne et proposé les mesures souhaitables pour en préserver l'intégrité, condition première de leur lisibilité. Le principe fondamental, relevé par maints auteurs et paysagistes, sera toujours de localiser le bâti sur les terrasses en observant une marge de recul d'une à deux centaines de mètres au minimum par rapport aux ruptures de pente des coteaux et/ou des vallons.

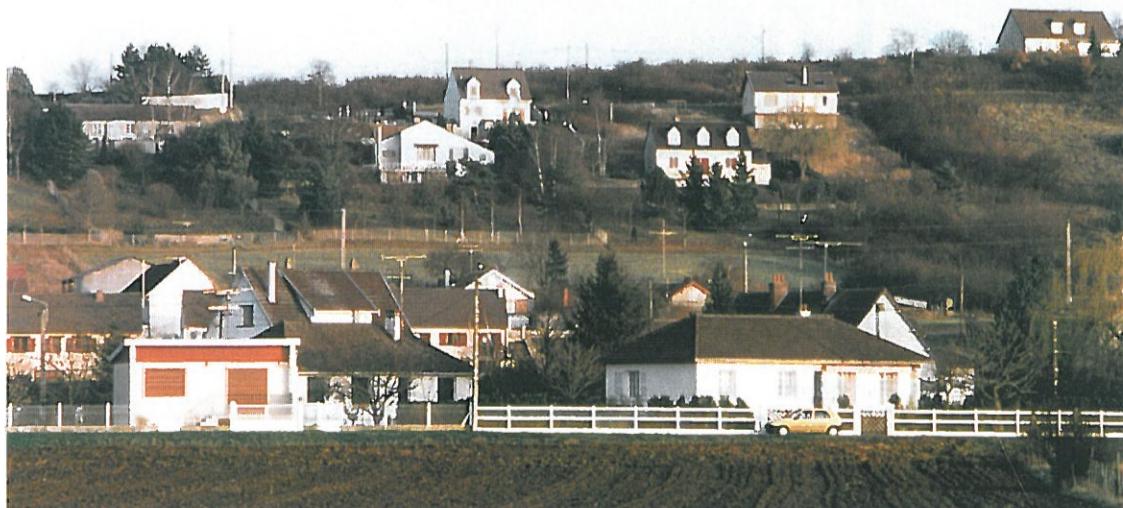
La carte ci-contre présente le cas de la commune de Sougy-sur-Loire (Nièvre). Deux vallons y "coulent" vers la Loire, entre deux terrasses sur lesquelles sont installées deux centres bâties, Sougy même et l'Usage. On observe que le petit port de Tinte se trouve localisé au pied du coteau, en retrait du débouché du vallon sur la plaine. On observe également qu'une installation industrielle a été localisée dans le vallon du Martray. Les propositions consistent à :

- prévenir la dynamique d'urbanisation tendant à relier les deux centres bâties à travers le vallon, de façon à préserver leurs fronts bâties anciens et la continuité bioécologique et paysagère du vallon
- conforter les milieux naturels en place, et notamment la ZNIEFF de catégorie I, par un classement en ND
- conforter le chainage des haies et les ripisylves des ruisseaux



En haut : propositions pour le POS d'un vallon perpendiculaire au fleuve.
 Extraits du **Plan de paysage de Decize-La-Machine** (Mazas al., 1993 : 34), elles illustrent la nécessité de tenir compte, dans les vallons comme dans la vallée, de la charpente paysagère ligérienne : localisation des développements du bâti sur les terrasses et en retrait par rapport au coteau, de façon à sauvegarder les fronts anciens et à ne pas urbaniser "en doigt de gant" le long des chemins qui le traversent ; localisation de l'installation industrielle sur une terrasse dans le respect des sites classés ND et protégés pour les espèces protégées qui y ont été recensées (ici *Viola tricolor* et *Genista purgans*, voir p. 60) ; reprise du maillage des haies le long des ruptures de pente supérieure et inférieure des coteaux et de la ripisylve du ruisseau du Martray.

En bas : une vue du coteau de Saint-Léger-les-Vignes.





Dans le cadre de la remise en état intercommunale des chemins de la Loire dans le canton de Decize : **le dégagement du chemin et du quai longeant le bras mort de Sougy-sur-Loire**. En haut : l'état avant les travaux. Au milieu : le dégagement des ouvrages et du bras mort. En bas : la passerelle mise en place pour rejoindre le fleuve.

- limiter absolument toute extension de l'installation industrielle dans le vallon mais l'envisager plutôt sur le plateau voisin. (Mazas al., 1993 : 82)

2. La reconnaissance des modèles de spatialité de la plaine alluviale par le maintien de son réseau viaire

Pas de paysage sans chemins. Leur sauvegarde passe aussi par une volonté affirmée. Sur le canton **Decize-La Machine** c'est cet objectif qui a été choisi comme premier par les 10 communes parties prenantes du Plan de paysage de 1993. Le projet a consisté à :

- réaliser un inventaire des chemins communaux
- déterminer le réseau des chemins structurants permettant la parcourabilité des communes et l'accessibilité du fleuve
- phaser l'opération sur trois ans
- réaliser les travaux avec une équipe de CES dirigée par un professionnel qualifié. (DDE 58, 1992-94)

L'intérêt de cette opération aura été de :

- rétablir les continuités interrompues parfois depuis très longtemps entre les communes et le fleuve, voire entre les communes elles-mêmes, de façon à rendre possibles promenade et surveillance,
- nettoyer en profondeur les abords du fleuve, souvent marqués par des feux et des décharges sauvages de toutes provenances,
- redécouvrir des motifs naturels et bâtis enfouis sous des fourrés et des friches de plus de quatre mètres de hauteur : boires et bras morts, quais et perrés maçonnés portant encore les anneaux d'amarrage de la batellerie, ouvrages divers tombés dans l'oubli
- conforter les corridors bio-écologiques de circulation des espèces
- suggérer d'autres interventions, dont en premier lieu les plantations destinées à protéger le nouveau réseau des chemins.

En effet, le moindre bénéfice de la reconstitution du réseau des chemins n'aura pas été celui des

replantations destinées à les protéger, tout en rétablissant le corridor d'intérêt écologique détruit. Ainsi le chantier de reconstitution des chemins a-t-il été suivi d'un **Inventaire végétal général**, assuré par la **DIREN Bourgogne**, et destiné à préciser la typologie des principaux milieux végétaux locaux en vue d'utiliser les espèces végétales adaptées aux différents types de haies mises en place. Une de ses premières applications concerna ensuite le **remembrement du bocage de la plaine sous Devay**, lequel reconstitua le réseau structurant des chemins effacés en l'accompagnant de plantations.

Un autre bénéfice à mettre au crédit de la reconstitution du réseau viaire local aura enfin été d'attirer l'attention sur certains motifs "oubliés", notamment le **bâti ancien**. Des redécouvertes telles que celle d'une ancienne ferme déserte à proximité immédiate du lit mineur, ou sur une île, ou bien même dans un village, ne pouvaient que suggérer des remises en état pouvant présenter un grand intérêt à des fins d'accueil en même temps que de veille sur des espaces très exposés en l'absence de surveillance habituelle.

3. La reconnaissance des modèles de naturalité du *saltus fluvial* par la garantie de son espace de liberté

Que ce soient les **verdiaux**, les **bancs de sable**, les **boires** et autres **bras morts**, les **méandres** et toute la **flore et la faune qui en dépendent**, leur vitalité et leur liberté de développement si précieuses aux yeux du scientifique, du paysagiste et du poète ne seront assurés que par l'espace de liberté qui leur seront consentis. Cet **espace de liberté**, concept dérivé de celui d'espace de divagation et qui permet en principe une gestion équilibrée du fleuve, se définit comme suit : "l'espace minimal à préserver pour permettre au cours d'eau de conserver son potentiel d'ajustement en plan et en long en fonction de l'évolution des autres variables (Q et Qs, le débit liquide et le débit solide, ndlr) (Malavoï et Souchon, 1996, 154)

Cet espace de liberté peut être évalué à 10 à 15 fois la largeur du lit actif à peins bords, valeur qui correspond à l'amplitude moyenne de nombreux trains de méandres analysés par un



Ci-dessus, un exemple du maillage bocager en 1950. Ci-dessous, le même maillage en 1986 (d'après les missions aériennes IGN). En rouge les haies arrasées depuis 1950.



Les mutations intervenues depuis 1950 dans l'**agriculture de la plaine alluviale** ont conduit à l'arrasement de nombreuses haies et chemins, parfois majoritairement localisées sur certains sites. L'impression de déchirement du tissu végétal n'en est que plus forte. **La reconquête des chemins est ici amorcée en fonction de leur nature et de leur praticabilité.** En orange : chemins carrossables revêtus ; en vert : chemins carrossables non revêtus recommandés aux piétons, VTT et cavaliers ; en violet : chemins recommandés aux piétons et VTT ; en bleu : les chemins à défricher et à ouvrir.

grand nombre de géomorphologues, parmi lesquels de nombreux anglo-saxons.

Seul le respect de cet espace, et donc le refus des aménagements tels que les enrochements et endiguements, permettront d'éviter les modifications morphologiques du fleuve, au premier rang desquels l'enfoncement de son lit. Seul en effet le processus d'érosion des berges permet au fleuve, comme la plupart des cours d'eau, de vivre du stock alluvionnaire disponible

dans son fond de vallée et de freiner le processus d'enfoncement de son lit (déjà notable à la suite des tonnages considérables de matériaux extraits de son lit dans les 50 dernières années), avec les conséquences que l'on sait, par exemple en matière de **fragilisation des ponts et des digues** qui en marquent le cours.

A ces impacts il convient bien sûr d'ajouter ceux qui, par voie de conséquence, en affecteraient la richesse bio-écologique :

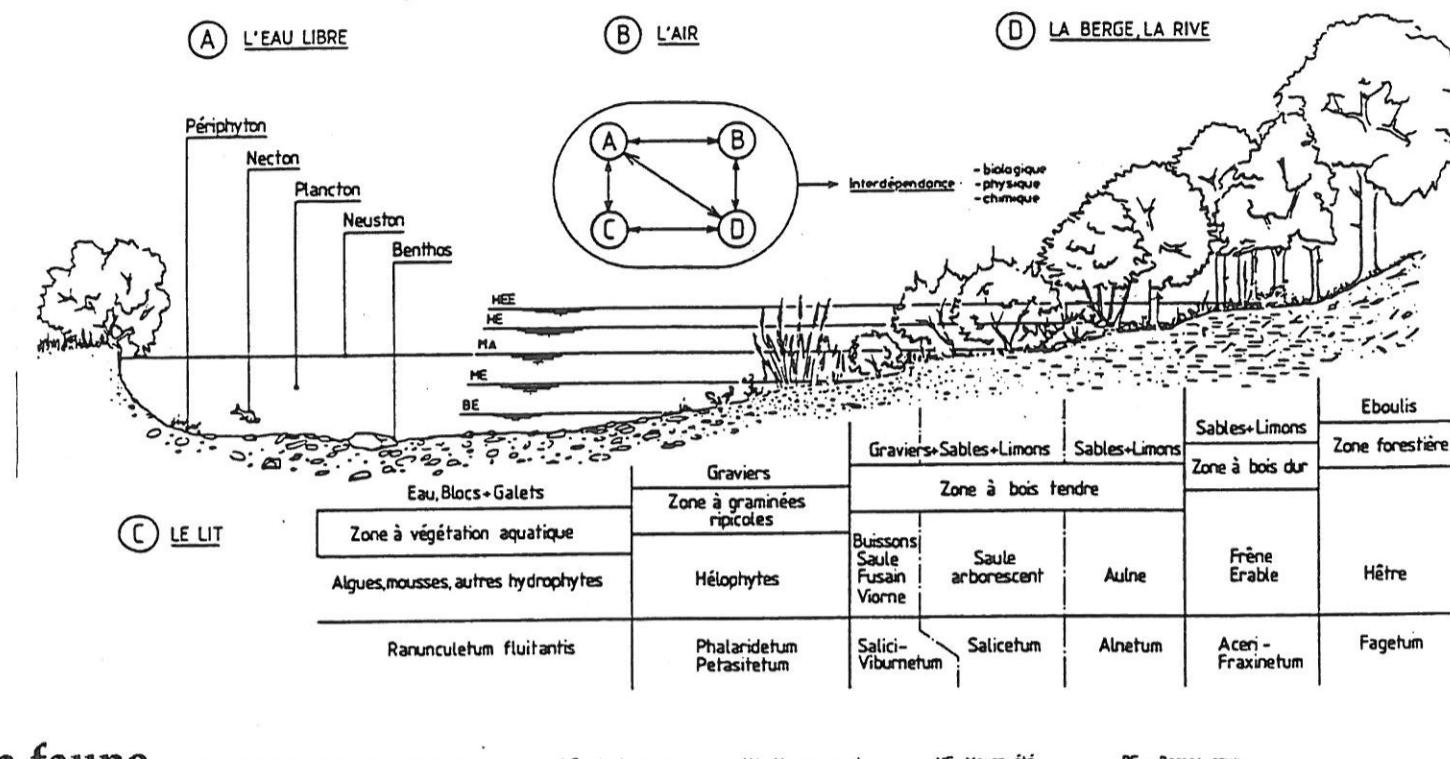
- enfoncement de la nappe d'accompagnement ;

- dépérissement de la forêt alluviale à bois tendres et remplacement par un cortège d'espèces à bois durs, et donc banalisation des milieux (Bravard, 1986) ;

- arrêt quasi irréversible du processus de rajeunissement permanent des formes alluviales et de leur végétation associée (jeunes stades de saules, aulnes, peupliers), rajeunissement qui est le garant d'une diversité maximale des milieux et donc de la faune aquatique et terrestre qui leur sont associés ;

abandon accéléré des bras morts ou latéraux dont le rôle écologique est fondamental pour la reproduction de certaines espèces de poissons ou comme zones de refuge en période de crue.

(Malavoï et Souchon, 1996 : 155)



La flore et la faune

NIVEAU D'EAU HEE - Hautes eaux exceptionnelles

HE - Hautes eaux

MA - Moyen annuel

ME - Moyen été

BE - Basses eaux

de la Loire

entre

Saint-Hilaire-Fontaine et Decize

L'intérêt des milieux offerts par la Loire y tient à une remise en cause constante de l'acquis. La végétation ne suit pas une dynamique linéaire qui verrait se coloniser le substrat nu depuis les plantes pionnières jusqu'à la forêt. Elle affecte fréquemment une allure cyclique, dépendant des crues, la Loire remettant alors à nu le substrat ou recouvrant de sable ou de graviers les domaines colonisés par la végétation. Les grandes crues, comme celle du 20 septembre 1980, provoquent une profonde purge des fonds et des rives et font apparaître des territoires nouveaux. Ces modifications sont très favorables à certaines espèces de poissons, comme le saumon, en favorisant la création de nouveaux sites de reproduction.

Les végétations pionnières sont ici plus variées et plus étendues que dans les autres milieux d'eau douce. Elles se distribuent en rubans plus ou moins larges, parallèles au cours du fleuve. Les ceintures végétales les plus proches de l'eau sont influencées par le retrait très

progressif de l'eau en période d'étiage. Chaque jour, quelques millimètres de sable ou de gravier sont exondés, offrant ainsi de nouvelles surfaces à la colonisation végétale. Plus on s'éloigne du rivage, plus les végétaux prennent d'importance et l'on peut en observer la gradation.

Les saulaies pionnières que l'on peut observer près de l'Etang de Dornant, sous Devay et Brain (ZNIEFF 1001-0003) sont d'une composition très diversifiée. Elles le doivent à l'importance des superficies libérées par le retrait des eaux et à l'amplitude de la variation de leurs niveaux.

La vallée de la Loire joue un rôle essentiel dans l'enrichissement floristique de la plaine française en fournissant des terrains d'accueil et d'acclimatation à la flore d'introduction. Ces introductions peuvent être le fruit d'une dynamique naturelle, comme les migrations très anciennes ou plus récentes, ou bien le résultat d'introductions dues à l'homme

pour quelques plantes asiatiques et américaines. La vallée constitue un réservoir floristique d'où les plantes peuvent essaimer dans les territoires avoisinants.

La vallée est un couloir de migrations non seulement pour les animaux, mais également les végétaux. On a pu suivre l'avancée de certaines plantes le long du cours du fleuve sur plusieurs années. Par exemple, sur les pelouses et landes de Tinte (ZNIEFF 1002-0006), installées sur des sables fluviatiles, on trouve deux espèces propagées par transport fluvial à partir du Massif Central : *Viola tricolor* et *Genista purgans*. Une lande à Genêt purgatif se développe en conséquence très localement, qui n'est pas sans rappeler certains versants du cours supérieur de la Loire quand, encore jeune, elle traverse le haut Massif Central.

Certaines plantes ne s'installent que sur des territoires de Loire. Sur les sables du lit majeur de la commune de Sougy, des groupements végétaux pionniers

peu communs, en tous cas uniques en Bourgogne, prennent une extension importante. D'autres plantes, qui ailleurs ont tendance à disparaître, trouvent en Loire les territoires relictuels nécessaires à leur survie.

Depuis la pleine eau jusqu'à la forêt, se succèdent les domaines de végétation suivants :

Dans le lit mineur :

- les peuplements des limons : espèces annuelles basses, algues, gazons,
- Les peuplements des sables et graviers inférieurs : pépinières de jeunes saules et de peupliers noirs,
- Les peuplements des sables et graviers supérieurs : composites, avec apparition de plantes rudérales

Dans les eaux dormantes :

- Les peuplements et leur ceinture de végétation avec dans certains cas des peuplements très médiocres.

Sur les milieux terrestres du lit majeur :

- Pelouses et prairies naturelles et fruticées des zones sableuses. Un complexe orienté parallèlement au cours d'eau, et où alternent les verdiaux buissonnants à base de saulaies et de fourrés de prunelier, aubépine, sureau noir, saule pourpre et églantier, et les pelouses rases.

La Faune

Si l'on prête attention à la faune, et plus particulièrement aux oiseaux et aux poissons, on s'apercevra que l'instabilité de la topographie et de la végétation les affectent aussi. **De jour en jour, mois après mois, des oiseaux nouveaux apparaissent**, qui restent ou s'en retournent, marquant les lieux et les sites de leur présence mélodieuse. Certaines espèces, les *Sternes* et les *Goélands*, transforment les grèves du fleuve en rivages marins.

La Loire est un couloir migratoire et une étape privilégiée permettant aux oiseaux de se nourrir et de s'arrêter quelques heures ou quelques jours. Certaines périodes sont plus favorables que d'autres. Les migrations voient descendre les oiseaux du 15 juin au 15 novembre, alors que la remontée s'effectue entre le début février et le 15 mai. La période de nidification, du 15 mars au 15 juillet, est un moment particulièrement critique pour les oiseaux. Ils ont alors besoin de tranquillité et les dérangements peuvent être fatals aux couvées.

La Loire bourbonnaise

La migration affecte aussi certains poissons. Parmi les grands migrateurs atlantiques, on trouve le *saumon*, la *lamproie*, l'*alose* et l'*anguille*. En ce qui concerne le saumon, il existe une race Loire-Allier qui revient périodiquement du Groënland dans son fleuve natal. Chaque cours d'eau possède sa race propre, façonnée et adaptée au milieu depuis des millénaires.

Ces poissons migrateurs étaient abondants jusqu'aux premières années de ce siècle. Dès 1903, le barrage de Decize a été mis en cause pour expliquer la raréfaction des peuplements dans la Loire supérieure. En 1937 fut constatée la disparition des migrateurs de la Loire supérieure. Aujourd'hui, les barrages de Decize et de Roanne subsistent et constituent un obstacle majeur à la remontée des migrateurs. Ceux de Cragent et de Villerest ne sont pas pourvus d'équipements de franchissement.

La pollution a contribué à la disparition des poissons migrateurs mais l'état des eaux de la Loire et de ses affluents dans les départements de la Loire et de la Haute-Loire s'est considérablement amélioré. La crue du 20 septembre 1980 a provoqué une profonde purge des fonds, des rives et de leurs abords, qui a amélioré la santé ultérieure du fleuve et favorisé l'extension des diverses espèces.

L'avifaune reste un des éléments les plus remarquables du patrimoine ligérien par sa variété et son originalité.

La plus grande partie des espèces observées dans les régions bordières du fleuve ont été observées sur son cours. On y retrouve une très grande proportion d'oiseaux nicheurs, migrateurs (particulièrement nombreux en bord de Loire), hivernants, estivants, parmi lesquelles des espèces rares (migrateurs et hivernants en majorité) et des espèces, la plupart migratrices aussi, liées au milieu aquatique.

Chaque ambiance, chaque milieu possède ses oiseaux et les chants qui leur sont propres.

L'eau libre est le lieu de nourriture du *Balbuzard pêcheur* et des *Sternes*, ainsi que le lieu d'hivernage de nombreux anatidés. Les rives sapées sont le lieu de reproduction du *Martin-pêcheur* et de l'*Hirondelle des rivages*. Les rives boisées servent de héronnières.

Les îles sont particulièrement appréciées pour leur tranquillité. Ce sont des lieux privilégiés de nidification des passereaux et des nicheurs forestiers tels les *Hérons cendrés* et *bihoreaux* et les *Aigrettes garzettes*. Ce sont aussi des haltes migratoires sûres, notamment lorsqu'elles sont cernées d'une couronne de *Phragmites*.

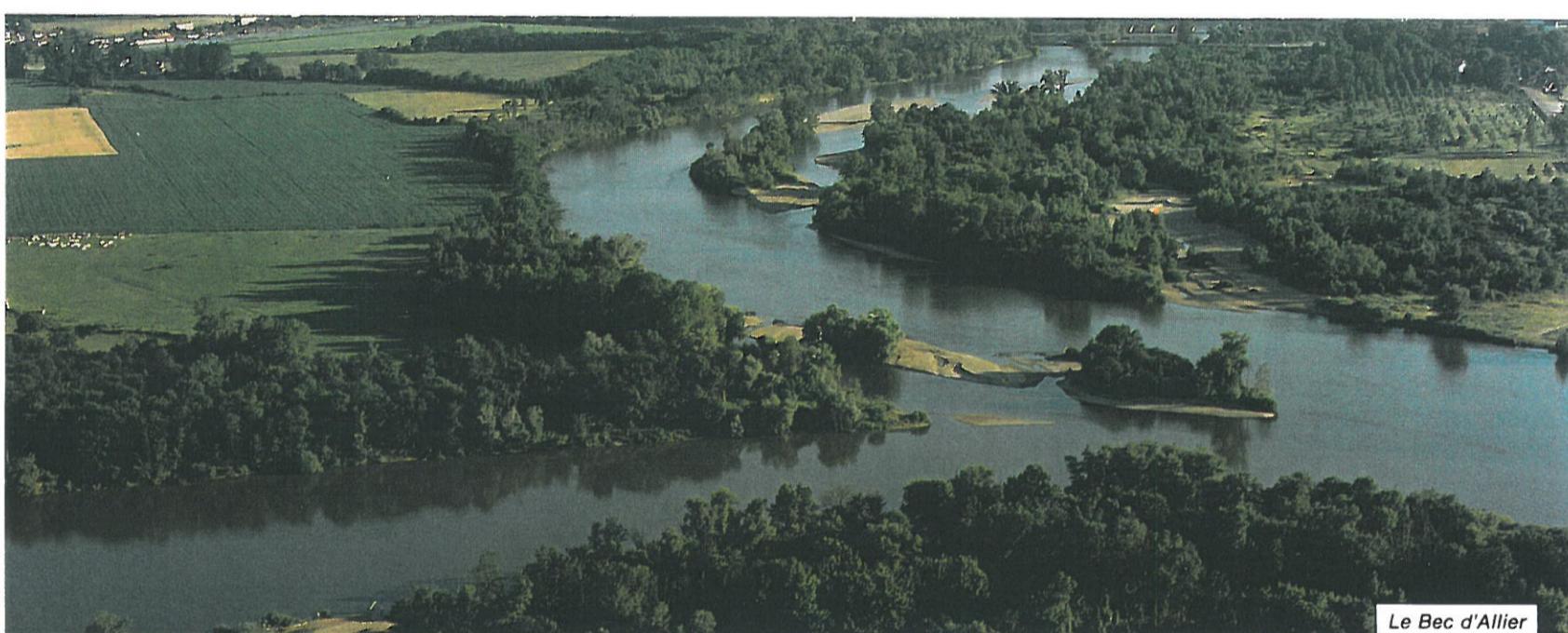
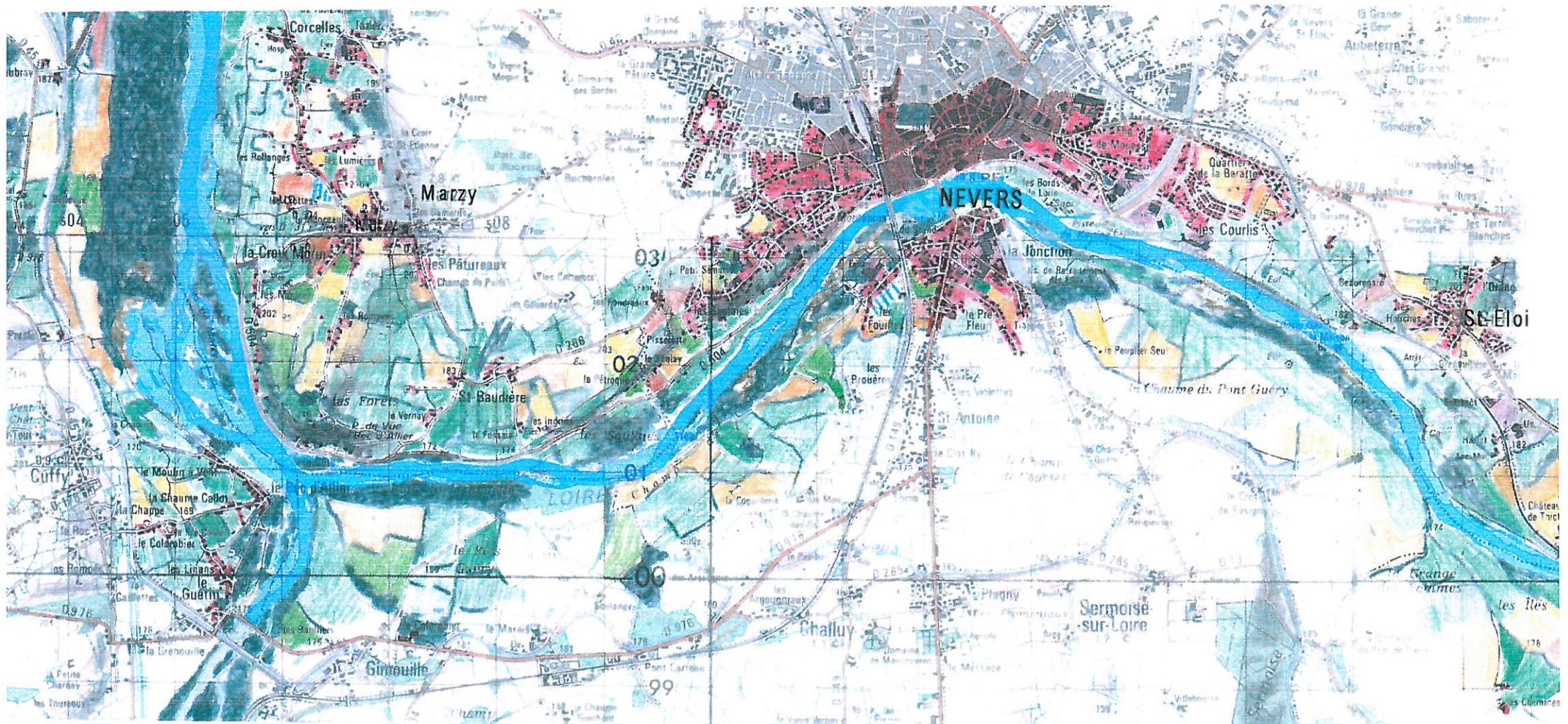
Les grèves et les vasières représentent les milieux les plus originaux. Elles sont des lieux de nidification pour les *Sternes naines* et *Pierregarrin* et pour le *Petit Gravelot*. L'absence de fréquentation pendant les époques de nidification est indispensable au maintien de ces espèces.

La *Sterne Pierregarrin* est dite "peu nombreuse" en France. Elle n'est présente qu'en Camargue, sur les côtes bretonnes et sur les rivages de la Loire et de l'Allier. Elle niche en colonies sur les îlots herbeux ou sablonneux. La *Sterne naine*, elle, ne s'installe que sur les îlots et les grèves de sable ou de gravier. Solitaire, elle ne fait pas de colonies. Le *Petit Gravelot* est un grand migrateur et revient nicher sur les bords de Loire après un hivernage en Afrique.

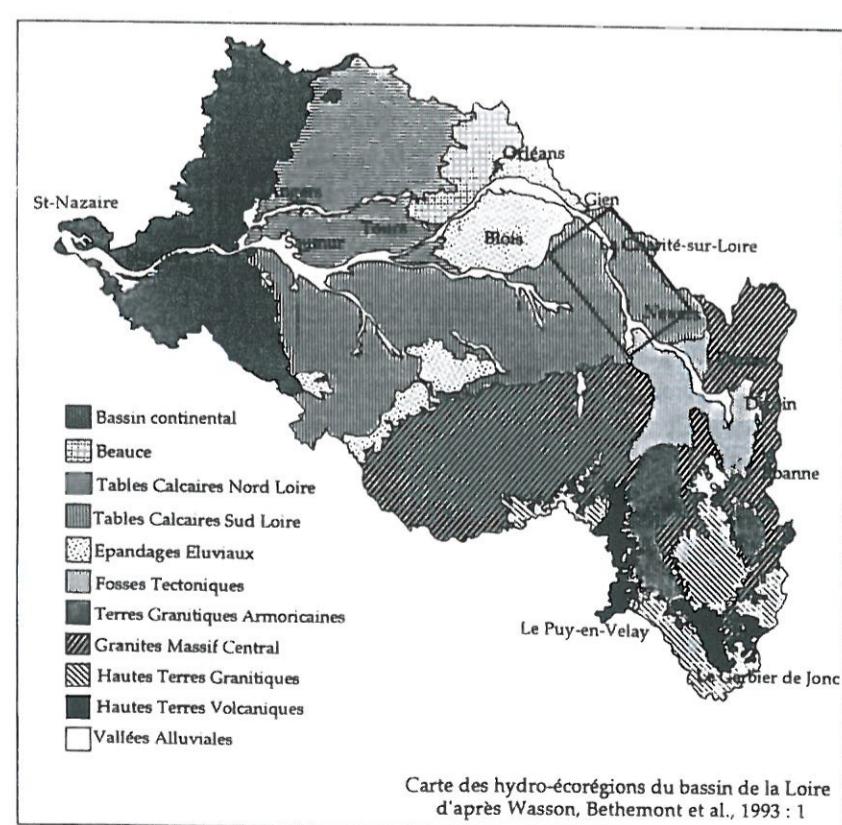
Les grèves et les vasières sont aussi un lieu de nourrissage pour les limicoles migrateurs. Lorsque la Loire commence à baisser vers son cours d'étiage, ces grèves se dégagent progressivement, libérant chaque jour quelques millimètres de vasières, lieux d'une grande richesse en micro-organismes (larves, insectes, crustacés) servant au nourrissage des limicoles. L'impact des barrages peut donc être important pour les nombreux oiseaux qui fréquentent ces sites. En cas de barrage en effet, si le débit ne descendait pas sous les 70 m³/s, il faudrait éviter les lâchers intempestifs et arriver à une diminution journalière régulière de 1 à 3 mm impliquant notamment une vidange de barrage en septembre-octobre.

Les *boires*, les *canches*, les *gourds*, les *vasques* sont un lieu d'hivernage des oiseaux d'eau et un lieu de nourrissage pour les *hérons* et les *échassiers*.

Des mesures de protection de l'avifaune peuvent être proposées. Par exemple : les réserves de chasse et de pêche; l'interdiction, au moins en certaines saisons, de la moto verte et du motonautisme; la limitation des extractions de matériaux ; les Réserves naturelles classées.

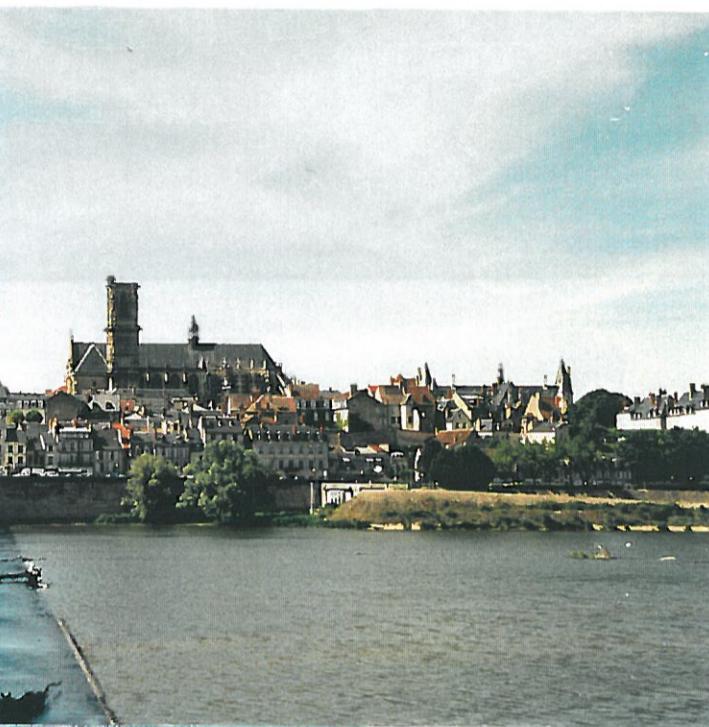
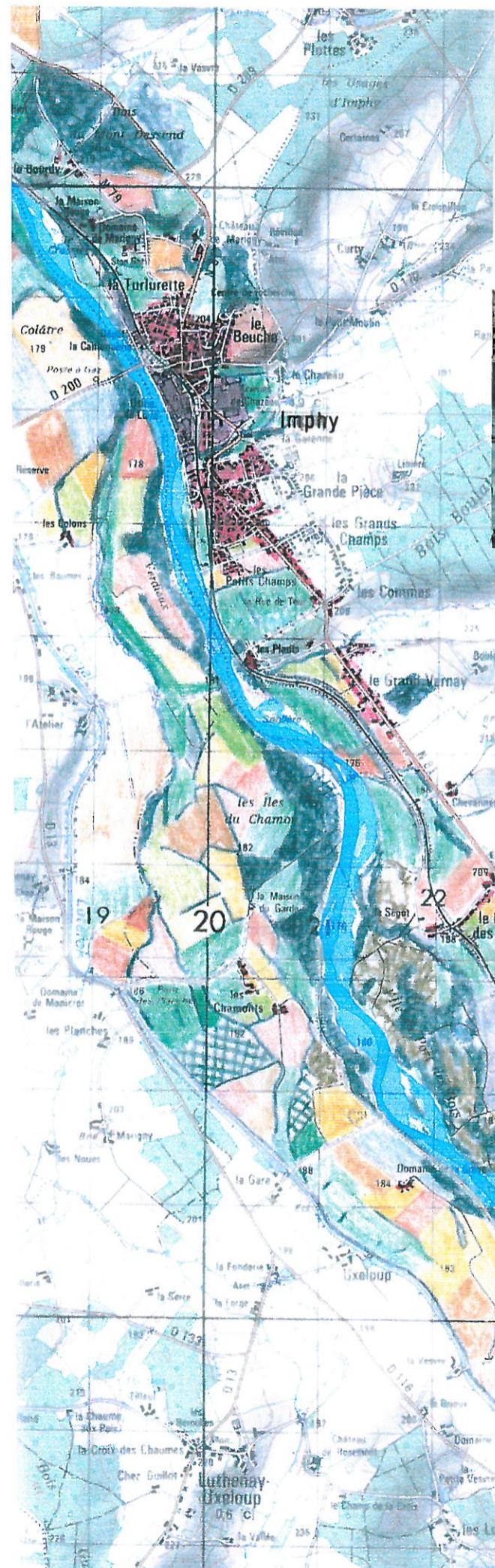


Le Bec d'Allier



LE VAL NIVERNAIS ET BERRICHON

De Decize (Nièvre) à Gien (Loiret)



Nevers où je suis née, dans mon souvenir, est indistinct de moi-même.

C'est une ville dont un enfant peut faire le tour.

Délimitée d'une part par la Loire, d'autre part par les Remparts.

Au-delà des Remparts, il y a la forêt.

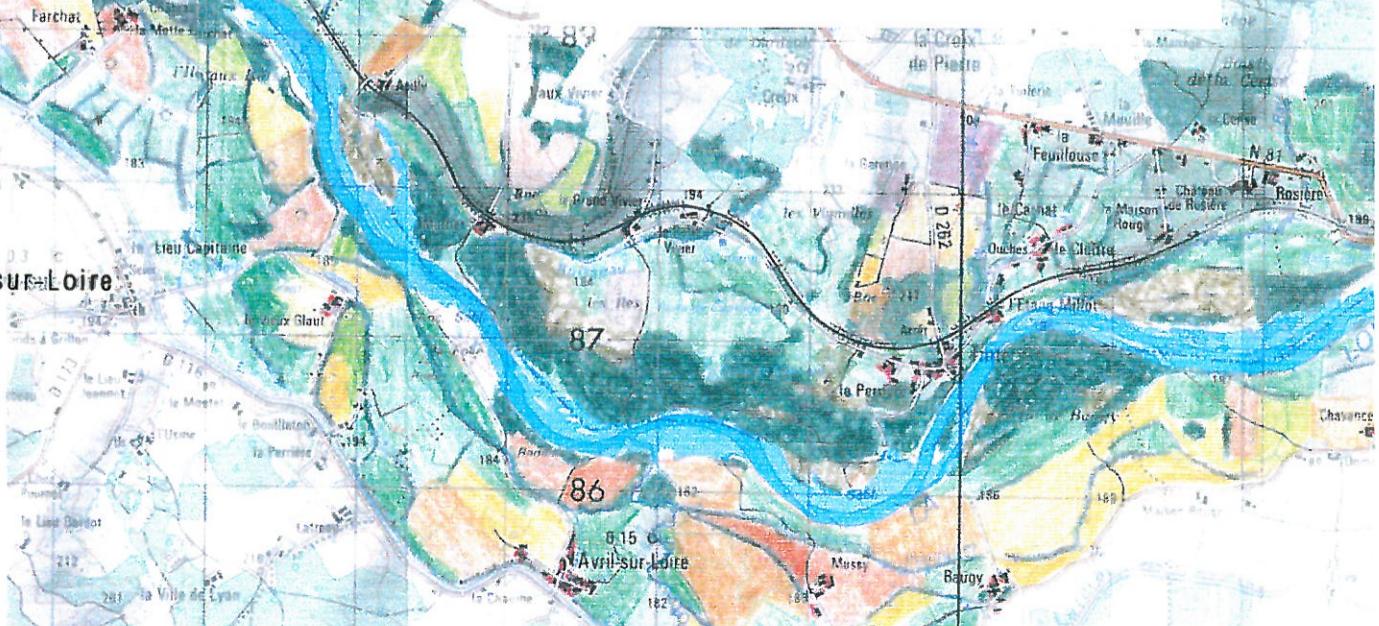
Nevers peut être mesurée au pas d'un enfant.

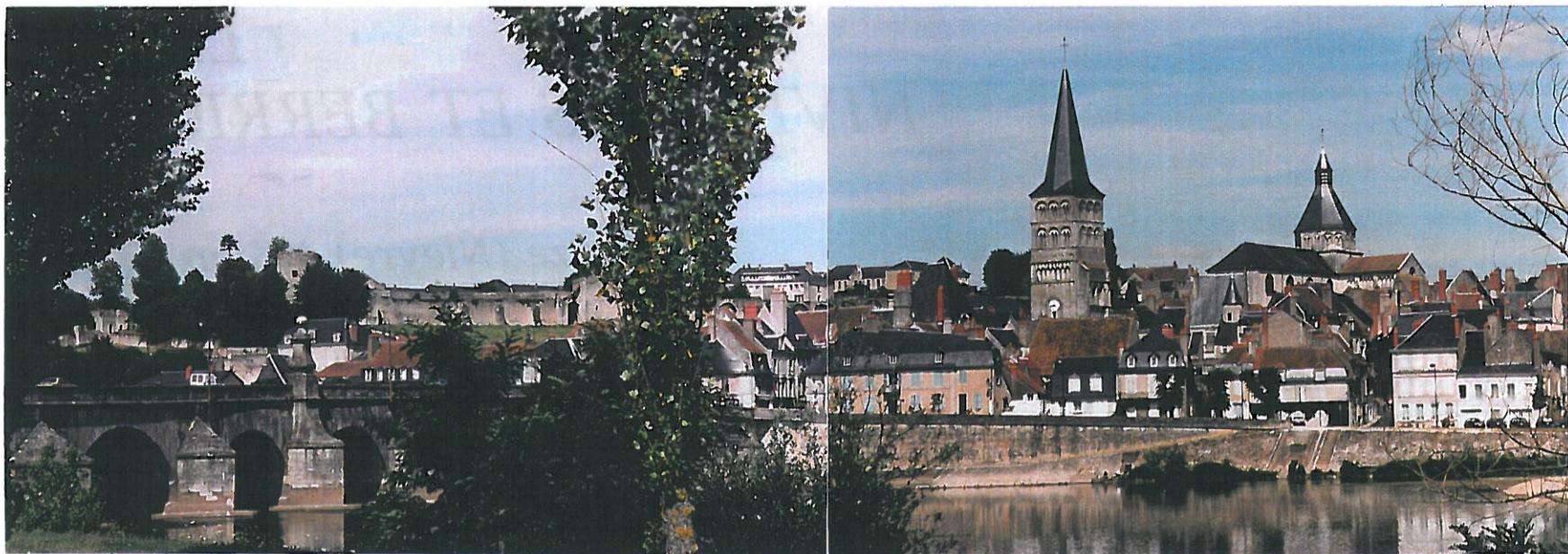
Nevers "se passe" entre les Remparts, le fleuve, la forêt, la campagne. Les Remparts sont imposants. Le fleuve est le plus large de France, le plus renommé, le plus beau.

Nevers est donc délimitée comme une capitale.

Quand j'étais petite fille et que j'en faisais le tour, je la croyais immense. Son ombre, dans la Loire, tremblait, l'agrandissant encore.

Marguerite Duras





La Charité-sur-Loire : une vue du modèle d'urbanisme de la ville-pont ligérienne dans l'enchaînement pont - quai - front urbain - centre historique - bâti résidentiel perpendiculaire au fleuve (voir aussi p. 37)

Selon Roger Dion, c'est à Decize que la vallée de la Loire devient le **Val de Loire proprement dit**. C'est là en effet que le fleuve, après avoir terminé sa traversée des granites du Massif Central, bute sur les tables calcaires de Sud Loire (Wasson, Béthemont, 1996, 23), entre dans le Bassin parisien et adopte un cours beaucoup plus tendu que celui de ses divagations méandriques dans la Bourbonnaise. Mais Dion met en avant un faisceau d'autres raisons dont la convergence rend compte de la transformation de la vallée, et qu'il résume ainsi :

"Les changements qui transforment la géographie physique et humaine de la vallée de la Loire à partir du moment où le fleuve franchit cette limite géologique se résument dans cette différence capitale : en Bassin parisien, le Val de Loire s'oppose de la manière la plus tranchée aux plateaux qui l'environnent ; dans la dépression bourbonnaise au contraire, la tonalité générale de la plaine alluviale se distingue mal de l'arrière-pays." (Dion, 1978, 40)

Dans ce Val, qui s'étendra jusqu'à Nantes, le fleuve traverse les calcaires du Sud Loire sur une distance de moins de 140 kms, dans une vallée relativement étroite par rapport à l'élargissement très caractéristique du Val d'Orléans - Saint Benoît qui lui fera suite à travers les épandages éluviaux de la Sologne. Entre temps elle aura

reçu l'Acolin, le Colâtre, l'Izeure, la Nièvre, le Mazou, la Vauvise, le Nohain, la Vrille, la Cheuille et surtout son "frère jumeau" l'Allier, doublant pratiquement de volume coutumier, à plus de 200m³ par seconde, et oscillant entre une largeur de plus de 1200m quand des îles occupent son cours, et des retrécissements de 400 voire 300m. De plus, elle est désormais longée de levées sur un linéaire important de sa rive gauche, notamment entre le Bec d'Allier et Cosne.

I. TOPOGRAPHIE ET MORPHOLOGIE DES PAYSAGES NIVERNAIS ET BERRICHON

La vallée présente une dissymétrie de versants très nette entre les coteaux nivernais à l'Est, plus raides, et berrichons à l'Ouest, plus doux et éloignés du fleuve sauf exception comme à Sancerre. Quant au fleuve, il suit le pied des coteaux nivernais de très près et la plaine alluviale de la rive droite y est des plus réduites. Rive gauche par contre, la plaine alluviale est beaucoup plus large et ses limites se fondent dans les boisements des coteaux berrichons. Toutes les villes sont situées sur les coteaux nivernais qui, de ce fait, font souvent figure de rivage animé et attrayant devant un océan de verdure aux limites lointaines.

1. Les coteaux nivernais : des rivages fréquentés depuis l'Antiquité.

Autant la Loire bourbonnaise est secrète et délaissée par rands courants de la circulation, autant le Val est marqué par les échanges : *"Par les deux branches de son grand coude d'Orléans, la Loire moyenne est en effet destinée par nature à capter les courants de circulation qui, du Sud-Est et du Sud-Ouest, convergent vers Paris."* (Dion, 1978, 40)

Les villes se multiplient, notamment aux franchissements du fleuve, et souvent aux confluences. **Nevers**, **La Charité**, **Cosne**, auxquelles il faut ajouter **Imphy**, **Fourchambault**, **Pouilly**, voire **Mesves** et **La Marche**, présentent chacune pour leur part un intérêt historique, économique, pittoresque ou artistique qui en justifient la notoriété et l'attrait, et qui sont autant d'accès à la vallée et au fleuve.

Nevers, **Ville d'Art et d'Histoire**, a joué et joue encore un rôle prépondérant dans l'animation du Val, à égale distance entre Dijon, Melun, Orléans et Clermont-Ferrand et bientôt reliée à la capitale par l'A77 et l'A5 et plus tard à la Route Centre Europe Atlantique par Moulins. En termes d'activités, outre un secteur primaire marqué par de grandes

exploitations très morcelées à élevage dominant, elle maintient la vocation d'industrie lourde de son bassin, dont la population active représente 42% de celle de la Nièvre. La sidérurgie, la construction mécanique, l'électronique et le caoutchouc vont de pair avec des services de transports lourds. Cependant c'est son pôle tertiaire qui représente les trois-quarts des emplois de son agglomération, compensant ainsi la diminution de l'emploi industriel. Le tourisme est une valeur ajoutée, mais il a quelque chose de trop réservé, presque de confidentiel. Le contournement de la ville par l'A77 devrait contribuer, directement ou indirectement, à la mise en scène de paysages qui permettraient à la ville de manifester sa monumentalité historique.

Le nom de La Charité est lié aux monuments d'une architecture admirable, à l'histoire de la batellerie et aux majestueux paysages ligériens qu'elle donne à admirer, surtout à partir du coteau qui domine le fleuve. **Grand Site Culturel**, La Charité ambitionne le label de **Cité d'Histoire Européenne**. Les atouts d'une telle ambition sont nombreux et peuvent justifier de faire de la ville un centre de promotion touristique des environs, Pouilly, Sancerre, Guérigny, etc... Ils peuvent également être développés sur un autre registre que celui des monuments historiques : celui d'un tourisme proche des monuments naturels et des paysages ligériens.

"Bâtie en surplomb sur la Loire, La Charité engendre un rapport simple, direct et dégagé avec le bord de l'eau. En effet, un quai bas descend dans une prairie entretenue et nous incite à un contact avec la Loire. Ce site de qualité, en contrebas de la ville, serait à découvrir... (Hubert et al., 1994, 79).

Plus encore que Nevers, La Charité présente un modèle achevé de grand port ligérien. Sa façade sur le fleuve présente en effet l'enchaînement de motifs classiques : *le pont* qui relie les deux rives en franchissant *l'île du Faubourg*, *les quais* et *la façade urbaine* qui le longe, puis, dans le prolongement du pont et de la *route* qui y conduit, *la grande rue*, le long de laquelle s'organise le centre urbain avec sa *place* et les grands motifs de la vie collective, regroupés autour de l'abbatiale Notre-Dame. Les quartiers d'habitat entourent cet ensemble monumental et les bâtiments utilitaires sont localisés en retrait, vers l'arrière pays.



Dans cet ensemble, l'intérêt de son très beau pont du XVI^e reste aussi grand que par le passé. Il permet l'accès au lit mineur du fleuve et à sa Réserve Naturelle ; l'accès au canal latéral de la Loire et à ses possibles visites thématiques ; plus largement, le renforcement de l'axe VEZELAY - LA CHARITE - BOURGES, par la RN 151, axe historique sur le Chemin de Saint-Jacques. Ces atouts incitent à rechercher les moyens de pallier le fait que la ville, du fait de son contournement, n'est plus un passage obligé mais l'objet de choix délibérés.

Cosne a assis sa célébrité au XVIII^e siècle sur l'essor de ses forges et de ses manufactures de fusils et d'ancres de marine. Cette activité était rendue possible par la proximité des gisements et des boisements du Nivernais, qui alimentaient les ateliers. Le port sur la Loire permettait ensuite un acheminement économique jusqu'à l'océan Atlantique. L'activité cessa en 1971, Cosne ayant ouvert la voie aux établissements de Fourchambault, Imphy, La Machine et Decize, qui développèrent une forge moderne à partir du XIX^e siècle. Ce n'est pourtant pas autour du thème des forges que s'organise le musée de la ville. Il est consacré à la batellerie et aux activités de pêche et de commerce liées à la Loire. L'habitat "fluvial", trop méconnu, qui longe le fleuve, témoigne lui aussi de cette activité.

Le Val est également marqué par deux des vignobles réputés qui sont indissociables de l'image de la Loire : ceux de Sancerre et de Pouilly. Installés à proximité immédiate du fleuve, ils témoignent bien de la prospérité qui fut largement due à la batellerie dans les pays du Val. C'est elle en effet qui a joué le rôle prépondérant dans la mise en place et le développement de ces vignobles, car c'est elle qui pendant des siècles en rendit possible la commercialisation et la réputation. Le vigneron, rappelle Dion (1978, 622) attachait une telle importance au voisinage du fleuve qu'il cherchait à disposer d'une cave ouvrant directement sur lui.

Quant aux autres formes du bâti, elles se regroupent sur les terrasses et les îles insubmersibles de la plaine alluviale, selon le modèle ligérien classique. On remarque la tendance récente à l'urbanisation en doigt de gant le long des routes. Le phénomène est à combattre, dans la mesure où il contredit le modèle classique d'orientation

perpendiculaire au fleuve de l'habitat traditionnel, et surtout s'il se développe dans l'espace situé entre la route et le fleuve, obstruant ainsi les horizons du fleuve et provoquant souvent un mitage des coteaux comme c'est le cas sur le coteau de Marzy et pourrait l'être sur les autres si l'on n'y prend garde.

Les vallons affluents sont nombreux et constituent, eux aussi des motifs précieux. Ce sont en effet, à partir des pays environnants, les voies d'accès privilégiées à la grande plaine et au fleuve. Ce sont autant de corridors qui relient les *saltus* forestiers de l'arrière-pays au *saltus* fluvial, fréquentés non seulement par l'homme mais aussi par la faune et la flore ligériennes. Ils méritent de rester intouchés par une urbanisation qui interromprait cette continuité tant bioécologique que paysagère, on en verra des exemples avec le Nohain sur Cosne et le Mazou sur Mesves.

2. Le Val berrichon : les premières levées continues et les enjeux en cours.

A l'inverse de la rive droite, la rive gauche se développe en une plaine cultivée qui oscille entre 1 et 2 kms de largeur, très ponctuellement 3. L'habitat y est raréfié, surtout par rapport à la rive droite, et se tient la plupart du temps à l'abri derrière le canal latéral.

Elle est surtout longée, pour la première fois, par une série de levées. Elles figurent parmi les plus récentes du Val, puisque la majorité d'entre elles sont postérieures à 1750. Le linéaire quasi ininterrompu le plus important, les levées Napoléon et d'Espagne, se localise entre le Bec d'Allier et Cosne et aurait pu se prolonger jusqu'à Saint-Thibault si une partie des riverains ne s'y étaient opposés (Dion, 1961, 13) afin de ne pas perdre le bénéfice des crues.

Il s'agit là d'un événement majeur tellement il est caractéristique du Val et tellement les enjeux liés à ces constructions, qui s'étendent sur 700 kms de longueur, sont d'importance à tous points de vue. Les levées de Loire sont, pour certains, des monuments de culture qui méritent d'être protégées, voire classées ; elles sont pour d'autres les résultats d'une entreprise pharaonique sans doute motivée par le commerce aux temps de la batellerie mais désormais périmée,

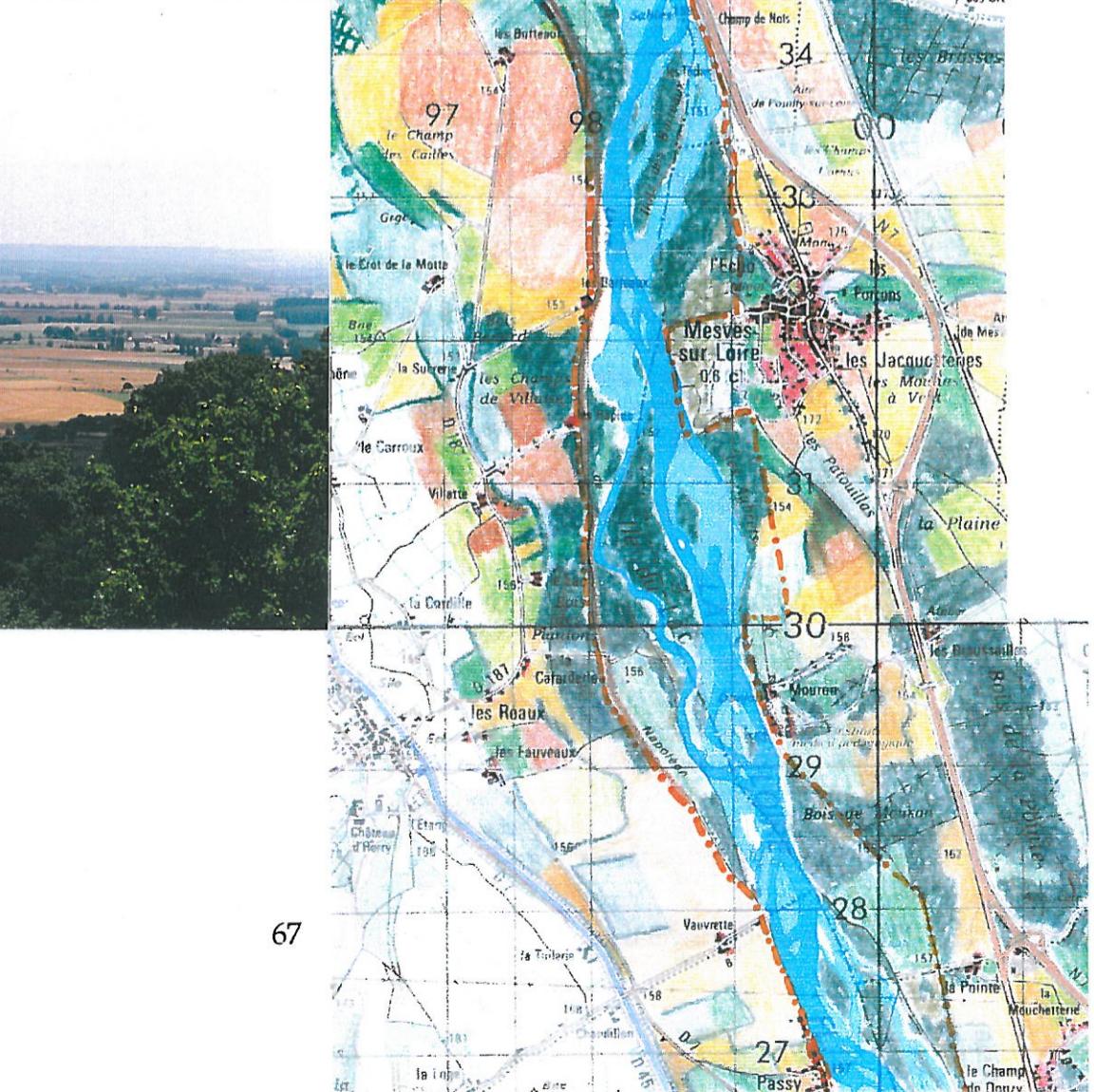
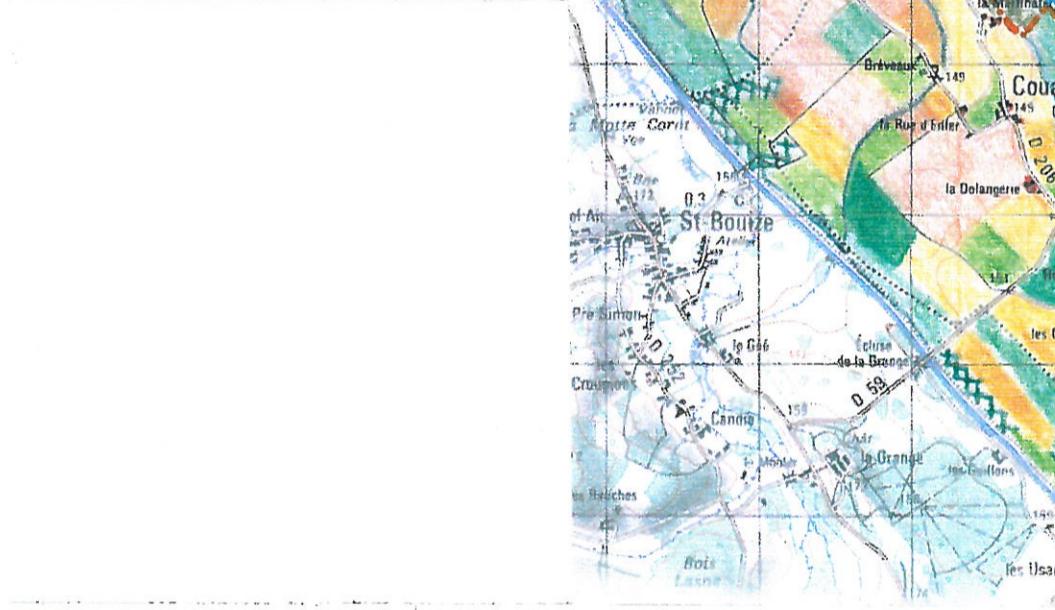
et pire, dangereuse parce que faisant illusion sur la capacité des levées à protéger les riverains des crues centenaires extraordinaires auxquelles elle demeure toujours exposée (Béthemont, 1996 : 35). Quoiqu'il en soit de ces points de vue et d'autres, les levées apparaissent aujourd'hui comme un héritage dont l'entretien, voire la restauration, s'impose, non pas tant forcément pour sa valeur monumentale et/ou paysagère (la valeur paysagère du Val serait autre et peut-être plus grande - qui sait? - sans les levées), mais eu égard aux conséquences catastrophiques qui s'en suivraient pour le Val entier si on renonçait à les entretenir.

3. Le fleuve : une Loire beaucoup plus proche

A partir de Decize, le fleuve semble s'être brusquement rapproché du monde habité. Alors qu'en Bourbonnais il se tenait à distance et caché au cœur de son immense domaine naturel, il vient désormais longer le domaine des hommes et se donne à voir beaucoup plus fréquemment. Tout se passe comme s'il profitait des hauteurs qui le dominent désormais en maints endroits, surtout sur le coteau nivernais, pour se montrer :

"Le fleuve changeant, ses grèves blondes, ses îles, ses verdiaux, dégagent une poésie intense que l'on peut apprécier au gré d'une descente en canoë-kayak ou de promenades en bateau. Les belles vues sur le fleuve royal ne manquent pas : à Decize à l'extrémité de la promenade des Halles, à Nevers au sud du pont de Loire ou au panorama de la montée des Princes, le long de la route des Saulaies et au Bec d'Allier, à Fourchambault, à la Charité (belle plage, île du Faubourg et pont), au nord de Pouilly (vignoble dominant la Loire, à Cosne (jardin Sévigné près des anciennes forges royales de la Chaussade), ou encore depuis le belvédère de Sancerre, dans le Cher." (Guide bleu Bourgogne, 1994, 539)

Le Guide bleu ne mentionne ici que les principaux sites nivernais d'où il est possible de découvrir le cours du fleuve. Il convient de leur ajouter celui de Sancerre, pour le moins, qui ménage les vues sans doute les plus saisissantes sur l'ensemble de la plaine, au milieu de laquelle les percées de l'eau miroitante attirent invinciblement le regard.



En haut : le vignoble de Sancerre

Ci-dessus : le Val berrichon vu des hauteurs de Sancerre.

La proximité du fleuve mérite cependant d'être nuancée par une seconde observation : la densité de son environnement végétal, surtout sur la séquence qui relie le Bec d'Allier à Cosne. La masse boisée qui l'enserre de toutes parts est en effet très étendue et dense, on peut s'en rendre compte à partir du belvédère de Sancerre. Elle donne une impression de vigueur telle qu'elle semble vouloir envahir la plaine et le fleuve lui même, au point de l'emprisonner et de s'opposer à son accès, sauf aux endroits où son lit a été très réduit, sur Fourchambault et la Charité par exemple. Cette impression d'envahissement est encore plus forte, s'il est possible, lorsqu'on y descend pour le longer ou le naviguer. Les arbres le cernent de toutes parts d'un mur végétal élevé et très régulier qui dessine un horizon tout proche et dégage des ambiances plutôt intimistes qui n'ont plus rien à voir avec ses grandes exubérances et ses grandes échappées lumineuses quand elle était en liberté dans le Bourbonnais. En fait c'est une autre Loire, plus large sans doute après le Bec d'Allier, qui double pratiquement son volume, impressionnante sans doute mais aussi moins surprenante, moins fantasque, moins totalement dépayssante.

II. LES CARACTÈRES DES PAYSAGES DU VAL NIVERNAIS ET BERRICHON

1. La poésie de la Loire des peintres et des poètes

C'est ici, entre Nièvre et Berry, que l'"intense poésie" du fleuve, selon la formule du Guide bleu, est relevée pour la première fois dans une étude de paysage, due à Hubert, Legros et Rouzet, *Analyse et schéma d'intentions paysagères sur le Val de Loire* (1994, 8), au chapitre sur *La Loire des peintres*. Le fait mérite d'être relevé. D'autant plus que la Loire a toujours été considérée comme difficile à peindre. Difficulté attribuée par un auteur tel que René Bazin aux trop vastes dimensions de la vallée et à sa lumière, "fine, voilée, que ne relève aucune ombre forte, aucun contraste". (Bazin, 1986). Il est vrai que, dans la vallée de la Seine par exemple, les peintres ont toujours pu trouver des points de vue leur permettant d'en embrasser la totalité, de coteau à coteau, de

façon à représenter le fleuve dans son cadre, on pourrait dire dans son modèle naturel complet. Or les dimensions de la Loire sont telles que ce type de cadrage y est quasi impossible, exception faite - et les peintres et graveurs en ont largement profité depuis très longtemps - des ponts, des quais et des fronts urbains de ses villes-ponts, motifs très tôt et très souvent représentés.

L'étude évoque deux artistes peintres, Kolsek et Verdenet, et un amateur, Boller. Tous trois se sont attachés à peindre le fleuve pour lui-même, comme l'a fait Debré en Touraine. Les résultats sont cependant très différents, et symboliques par là de la difficulté à peindre la poésie de la Loire. Pour le premier, l'eau "est un espace à part entière, synonyme d'évasion et de magie. La magie de voir un fleuve bouleversé par les crues qui constituent un motif que Kolsek aime à peindre. Elles donnent une vision renouvelée du fleuve, un caractère authentique et féérique." Pour Verdenet au contraire, c'est pratiquement un constat d'échec: "En effet, à partir du moment où l'image du fleuve est modernisée, que les traditionnelles nuances et les détails font place à une initiative plus abstraite, alors ce n'est plus le fleuve que tout le monde connaît... Ce n'est plus la Loire, c'est de la peinture. D'ailleurs, la Loire est plus photogénique que picturale." Quant à Boller, "il saisit le fleuve par tous les temps. L'intérêt qu'il lui porte est lié à sa capacité de métamorphose. A chaque saison la Loire revêt un nouveau visage, à

chaque occasion elle change de couleur et ces dernières définissent son caractère et ses états d'âme." (Hubert al, 1994, 7-8).

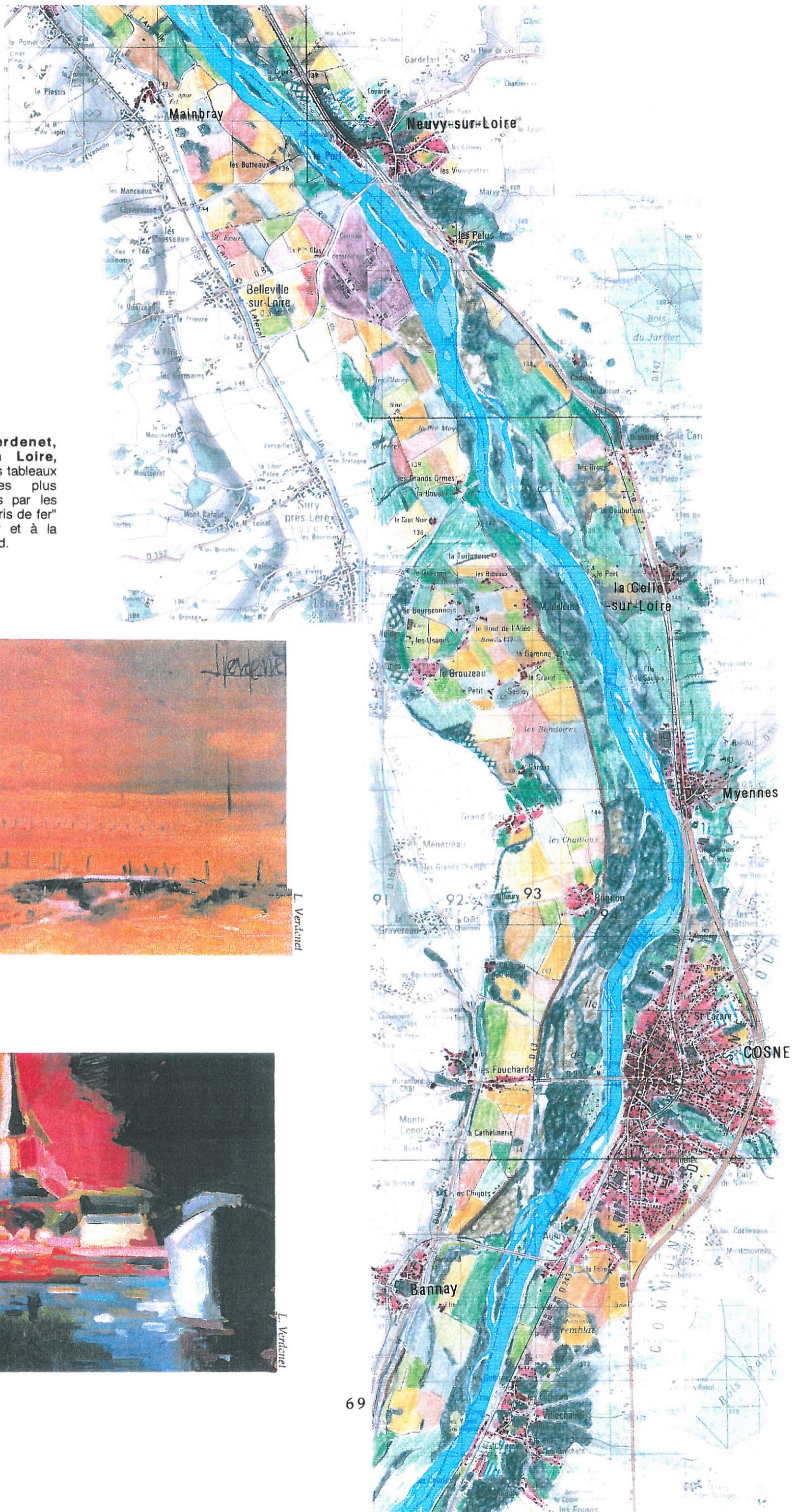
Au-delà de la réussite ou de l'échec de ces peintres, on retiendra en premier lieu la reconnaissance, par Verdenet, de l'apport de la photographie à la représentation de la Loire. Sans doute à cause de la capacité de l'objectif à saisir l'ampleur de la vallée, à l'aide de ses grands angles, sans renoncer pour autant à la précision de ses motifs uniques et originaux, l'eau, les sables et les verdiaux.

Mais on retiendra surtout l'intérêt de ces artistes pour les capacités de métamorphoses du fleuve. Il y a là en effet un thème majeur, sinon le thème poétique majeur de la Loire. Ce thème court en effet dans toute la peinture, on en verra d'autres exemples avec Turner, Delacroix ou Debré. Mais il est aussi omniprésent dans toute la littérature qui a célébré la Loire depuis des siècles. Hubert, Legros et Rouzet en rendent d'ailleurs compte dans un autre chapitre *La Loire des poètes* (1994, 9). Pour mesurer cette capacité, il suffit de parcourir le nuancier des couleurs et des humeurs dont la Loire n'a cessé de se parer aux yeux des uns et des autres :

"Baudelaire parle de la 'verte Loire'. René Boylesve affirme 'le vert n'est pas la couleur de vos domaines. Vous êtes blonde, charrieuse de sable.'. Jules Lemaître voit 'la Loire étalée et bleue comme un lac'. Hubert-Fillay parle du 'lit d'or des grèves'. Paul Fort



M. Kolsek



s'appesantit sur 'le beau fleuve au lent flot jaune'. Un poète, Pierre Trahard, concilie les choses : 'La Loire, toujours elle : or, pourpre, argent, émail...'.

Sous le regard de Belleau, la Loire est tantôt glorieuse :

'Au ciel du sang. Le fleuve éperdument flamboie', tantôt triste :

'Ta tristesse est si vaste et ton flot si pesant d'amertume'

Et ton cours si pareil au granit qui couvre les tombeaux

O Loire que je sens en mon cœur se glacer ton écume,'

tantôt calme :

'La campagne s'endort, apaisée et bénie,

La Loire mollement s'enchante en ses détours'

tantôt irritée :

'Du ciel gris de fer jusqu'à la gloire glauque,

Leur aile incurvée ouvrant des brouillards lourds.'

Pourquoi tant de métaphores dans la description de ce fleuve?...

Pourquoi tant de métaphores sinon parce que la Loire, fleuve changeant par excellence et lieu de métamorphoses constantes, ne peut être contenue et signifiée par aucune d'entre elles mais en exige plusieurs et plus que plusieurs? Le décompte en a été tenté par Sophie Bonin dans son ouvrage *La place du fleuve dans les paysages ligériens* (1996 : 28). Elle en dénombre plus de vingt dont treize féminines. Gageons qu'on en trouverait d'autres encore.

2. La Reine des métamorphoses

Ce qu'il importe de saisir du point de vue des paysages ligériens, c'est que les métaphores qui s'efforcent de rendre compte des métamorphoses de la Loire, quel qu'en soit le nombre, ne sont pas de pures figures de style sans rapport avec la réalité. Elles s'enracinent au contraire dans la réalité la plus physique, la plus matérielle, de la Loire : celle des mille et une formes que peuvent prendre ses eaux tout au long de son parcours, et en un même lieu, tout au long de l'année comme du matin au soir.

Toutes les formes des eaux courantes et des eaux stagnantes, la Loire est en effet capable de les prendre au gré des saisons et des climats. Elle est tantôt fleuve, tantôt rivière ou rivière, tantôt simple ruisseau ou mince filet d'eau au cœur des canicules estivales. Mais elle prend aussi, dans son immense domaine, les formes du

calme et de la tranquillité : ses bras anciens, ses boires et ses mares, la diversité de ses milieux humides, toutes ces formes ont leurs dimensions, leur originalité, leurs noms propres et deviennent ainsi autant de motifs d'intérêt de ses paysages. Dernières formes enfin, qui sont pour un Kolsek de vrais motifs, celles de ses crues si impressionnantes, parfois terrifiantes, bien qu'elles n'aient jamais découragé ses riverains de continuer de la fréquenter et de la célébrer.

Or, de tous les motifs d'intérêt de nos paysages, ceux de l'eau sont les seuls, avec les météores, dont ils proviennent, à être doués du mouvement. C'est ce qui redouble leur grande valeur paysagère par rapport aux autres. La Loire est comme une encyclopédie de ces formes vivantes. Reine en son royaume, elle est reine des métamorphoses de l'eau, et c'est là au premier chef qu'il faut chercher sa valeur poétique et paysagère. Tant que ces métamorphoses seront préservées, favorisées, voire retrouvées, alors elle conservera l'essentiel de sa valeur paysagère unique.

Ce disant, nous ne pouvons que rejoindre les conclusions de J. Béthemont, lorsqu'il s'interroge sur l'émergence d'une entité ligérienne qui prenne aujourd'hui le relais de celle qu'unifia par le passé une batellerie désormais révolue :

"Mais quel relais notre époque pourrait-elle inventer? La gestion de la ressource en eau à l'échelle du bassin n'est pas réellement motivante, quels que soient les efforts de l'EPALA dans ce domaine. C'est pourtant en fonction de l'eau que se posent un grand nombre de problèmes mais les conflits et les concurrences autour de la ressource sont plus évidents que les solidarités. Ce phénomène n'est pas spécifiquement ligérien et on le retrouverait sur d'autres fleuves, mais il atteint ici une intensité qui ne peut aller qu'en s'affirmant en raison de la spécificité de la Loire qui appelle de toute évidence une gestion intégrée qu'imposent l'irrégularité des débits, les risques inhérents à cette irrégularité et la nécessité de préserver les valeurs paysagères, patrimoniales et environnementales. Des traits spécifiques, des aléas et des chances qui plaident en faveur de l'émergence d'une entité ligérienne." (Béthemont, 1996 : 41)

Le Séminaire technique organisé au Musée des Sciences naturelles

d'Orléans les 12 et 13 mars 1997 a salué la rencontre, pour la première fois en Loire, de deux cultures : celle des hydrauliciens et celle des naturalistes. Elle fut une réussite dans la mesure où elle fit le point sur les connaissances et définit les priorités des études à poursuivre (Baron, 1997 : Introduction). La culture paysagère ne peut que s'inscrire dans la même dynamique de recherche, d'expérimentation et de rencontres avec toutes les cultures de l'eau, thème fédérateur incontournable autrefois désigné d'un terme désormais tombé en désuétude, l'aquosité, dont André Guillerme a retracé les composantes fondamentales dans *Les temps de l'eau* (1997)

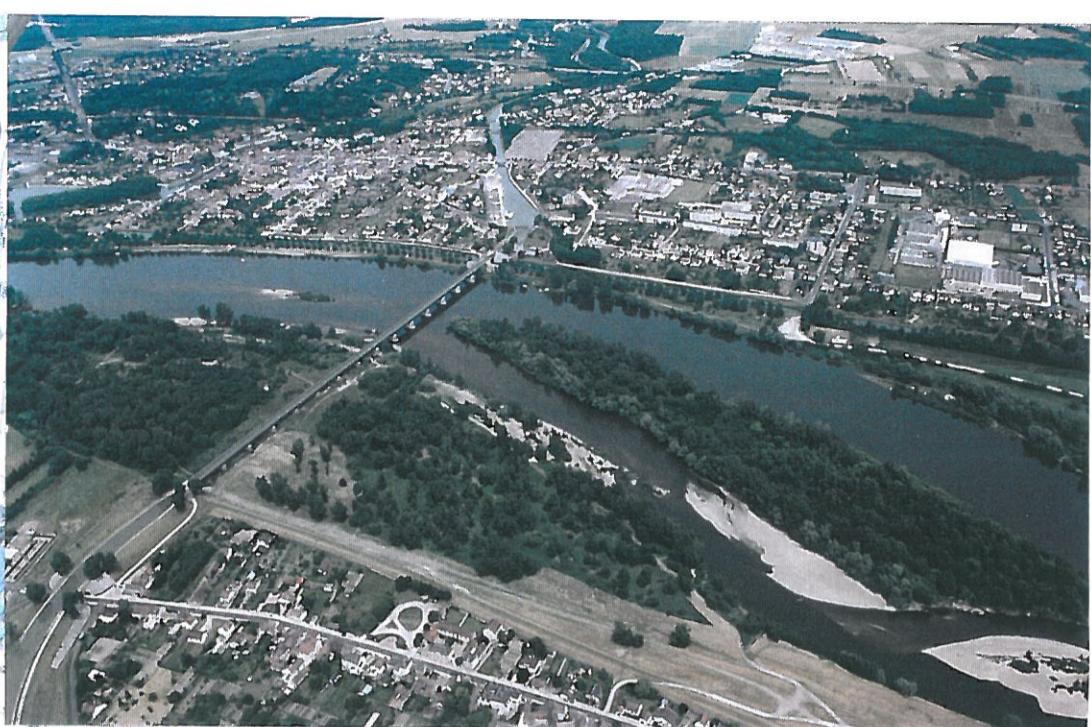
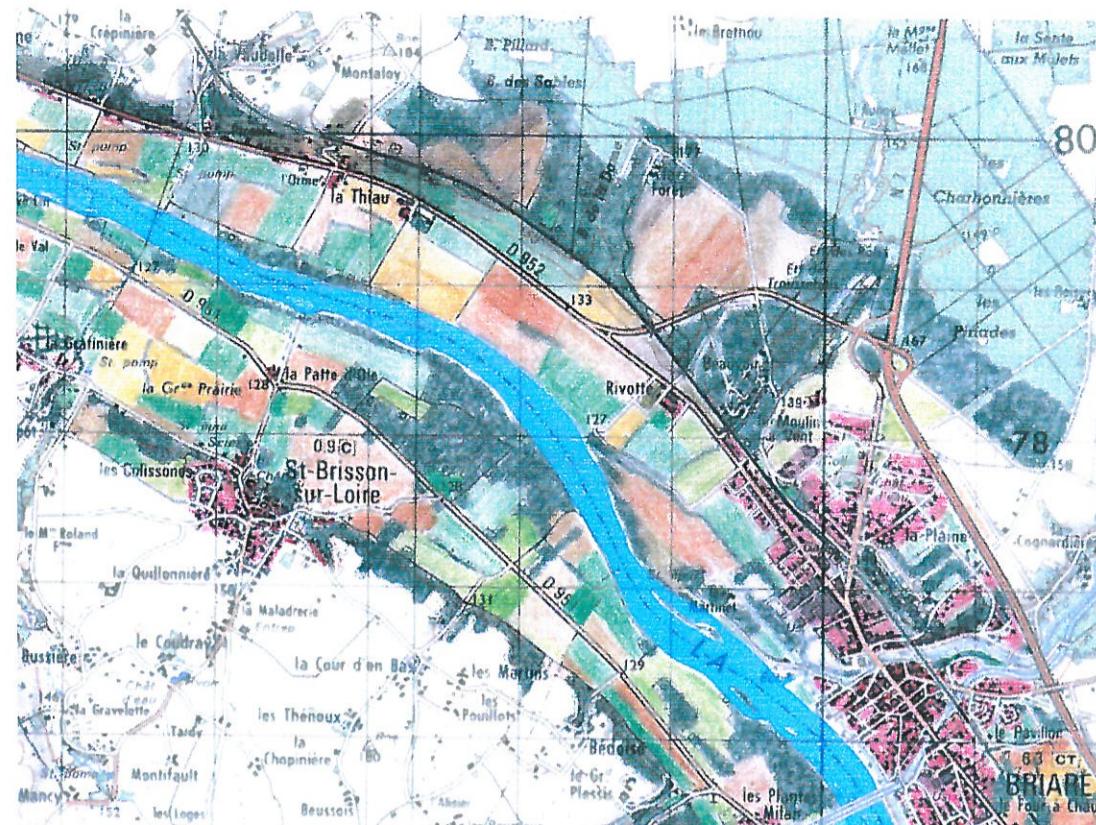
On a dit de la Loire qu'avec la disparition de la navigation elle était devenue inutile et qu'on lui tournait le dos depuis plus d'un siècle. On réalise aujourd'hui à quel point elle constitue, avec son extraordinaire volume d'eaux courantes, une richesse aux multiples facettes, dont la seule question est de savoir profiter des bienfaits, en quantité comme en qualité. Elle est un patrimoine naturel incomparable, très symbolique du retour à la Nature : non plus une mine indéfiniment exploitable, mais un patrimoine à protéger et à mettre en valeur. Comment dès lors continuer de parler de la *Belle inutile*?...

III. LA LISIBILITÉ DES PAYSAGES DU VAL NIVERNAIS ET BERRICHON

La Loire bridée

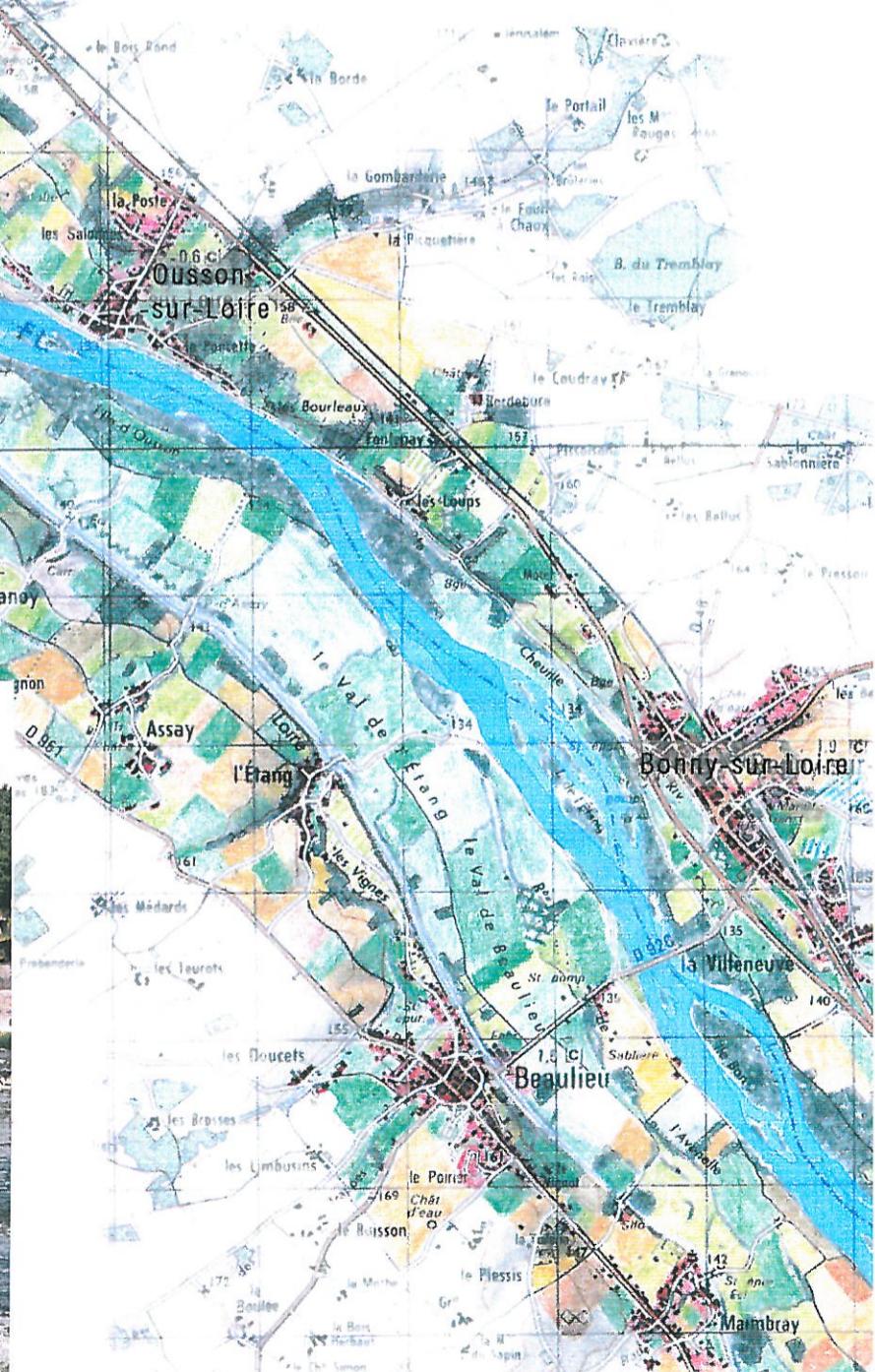
La proximité de la Loire dans le Val nivernais et berrichon ne signifie pas pour autant une lisibilité accrue et une accessibilité plus aisée. La lisibilité, on l'a vu, est souvent remise en question par l'importance de la végétation qui s'est installée dans le lit endigué du fleuve. Et c'est cette végétation, jointe sans doute à un moindre entretien des chemins et des sentiers, qui maintient le fleuve dans un fréquent éloignement, "car l'accès ardu du bord de l'eau ne se prête pas à la promenade" (Hubert et al., 1994 : 17)

L'étude du Val berrichon, surtout



Ci-dessus : Briare et son très célèbre pont-canal.

Ci-dessous : les nouvelles images de la navigation ligérienne. La descente du fleuve sur des embarcations légères est en progression constante.



entre le Bec d'Allier et Cosne, permet de comprendre cet encombrement du lit endigué qui se poursuivra tout au long de la Loire moyenne. Par rapport à l'espace de liberté dont elle disposait en Bourbonnais, l'effet de couloir dû à l'endiguement y est net et c'est surtout lui qui est à l'origine des ambiances plus fermées décrites plus haut.

Les ingénieurs hydrauliciens ont modélisé les effets dus à la création du chenal et à la très importante exploitation du lit par les gravières dans les dernières décennies. Le modèle (ci-contre) explique comment l'enfoncement du lit du fleuve provoqué par ces deux types d'exploitation successifs a provoqué le colmatage et la végétalisation si frappante du lit endigué qui affaiblissent sa lisibilité : "Le lit endigué se trouve moins sollicité par les crues de faible période de retour. La végétalisation croît à l'abri de ces crues et provoque le dépôt des sédiments qu'elles apportent : le lit s'exhausse peu à peu et se couvre progressivement d'une végétation herborée (herbacée? NDLR), puis arbustive et ligneuse, qui le rend de plus en plus "rugueux" vis-à-vis des écoulements, particulièrement lors des crues. Moins fréquemment inondée, la végétation perd de sa richesse écologique et se banalise. Les bras morts s'assèchent et se ferment. L'ensemble de l'écosystème évolue vers un appauvrissement." (Bachoc, 1996 : 78)

Colmatage des formes de l'eau si attractives du lit mineur et végétalisation : si l'ensemble de l'écosystème évolue ainsi vers un appauvrissement, il en va de même des paysages qui se figent dans quelques modèles répétitifs dont témoignent les photographies prises à divers endroits. Dès lors tous les travaux d'entretien visant à remettre en forme et éventuellement en eau les bras morts, les boires, les chenaux secondaires et le lit vif lui-même ne peuvent qu'être bienvenus aux yeux du paysagiste, à condition qu'ils soient effectués avec discernement, notamment dans les cas où des choix sont possibles. La conservation d'arbres morts, par exemple, peut être plus intéressante à certains endroits qu'à d'autres.

A côté des travaux d'entretien se pose également la question de la restauration du lit, dans la mesure où il se trouve aussi encombré par des ouvrages de navigation qui ont désormais perdu leur utilité et

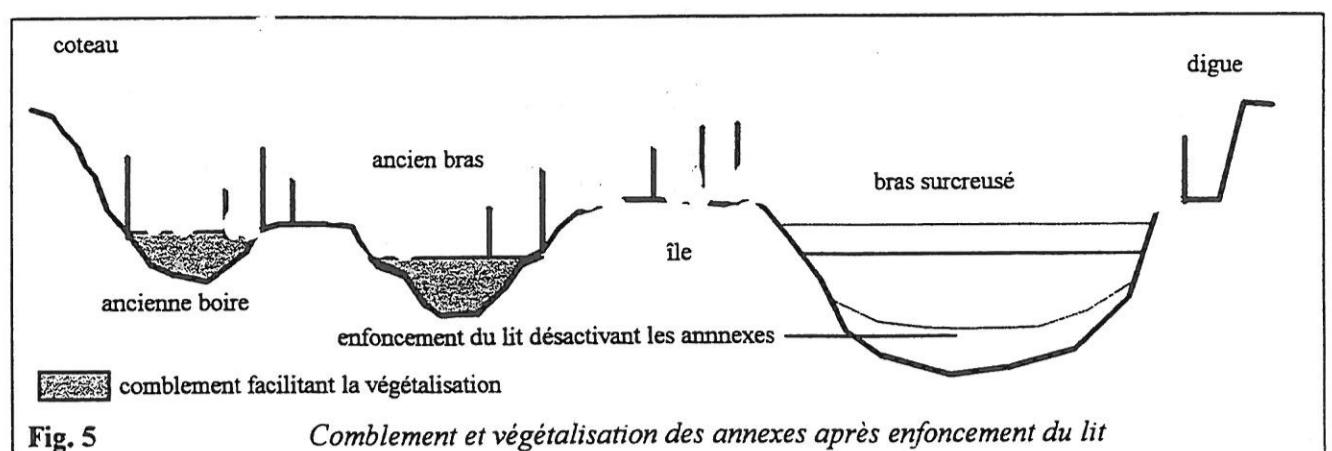


Fig. 5

Comblement et végétalisation des annexes après enfouissement du lit

forment d'autres obstacles au libre écoulement des crues :

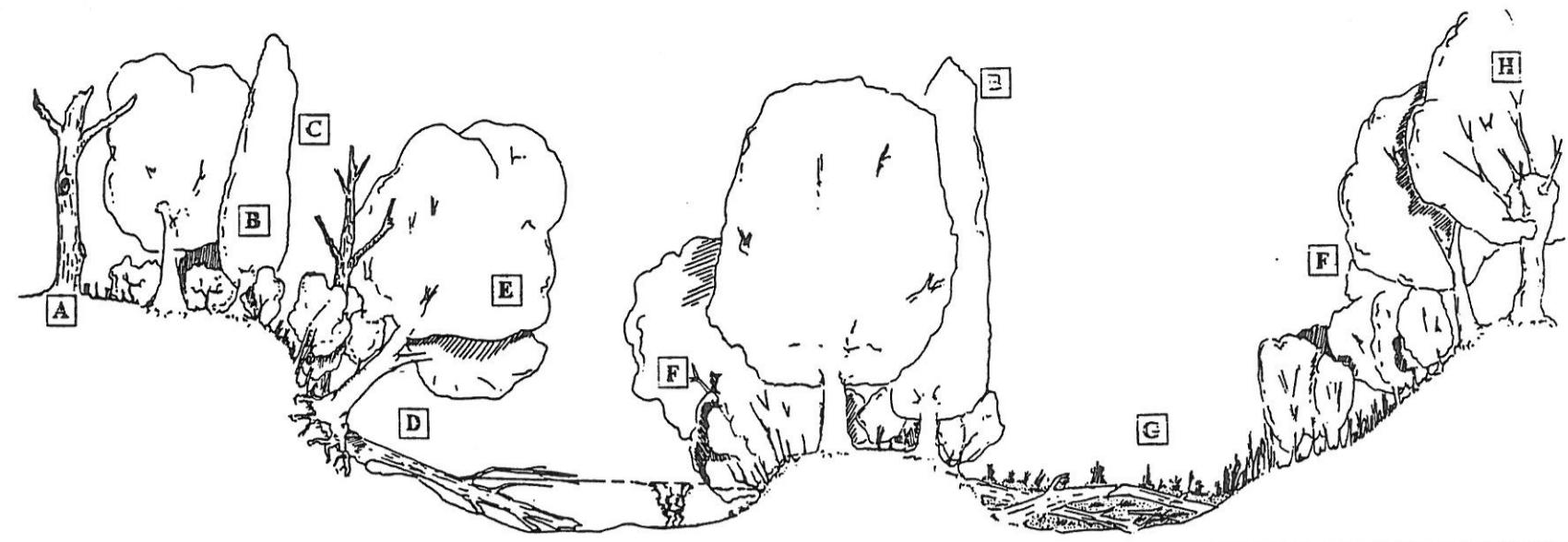
"Les ouvrages de navigation, éléments importants du patrimoine et vestiges d'une ère d'aménagement fluvial révolue, nécessitent un entretien particulier et parfois des modifications de fonctionnement hydraulique. On évite ainsi qu'ils freinent les crues, après avoir favorisé le développement d'une végétation qui peut, par ailleurs, constituer un paysage apprécié, particulièrement dans les villes. À Fourchambault - Cours-les-Barres, la Charité et Ousson - Châtillon.... la DIREN a engagé des études (avec modélisation bidimensionnelle) pour préciser les travaux de modifications pertinents et leur impact à moyen terme sur la propagation des crues, la ligne d'eau à l'étiage et les milieux naturels influencés." (Bachoc, 1996 : 78)

Les ouvrages de la navigation, duits et épis notamment, contribuent en effet, par la végétalisation qui les a envahis depuis l'abandon de la batellerie, au refermement des paysages du lit endigué (sans compter l'accroissement de sa "rugosité"). Et l'on peut se demander si cette végétalisation, qui, comme le remarque Bachoc, "peut constituer un paysage apprécié, particulièrement dans les villes" est bien conforme, en fait, à l'esprit du lieu. Historiquement en effet, elle est un contresens dans la mesure où, du temps de la batellerie, les arbres étaient bannis du lit endigué et les prairies maintenues ouvertes et "lisses" par le pâturage. Du point de vue naturaliste, elle l'est également dans la mesure où les ouvrages qui la supportent sont entièrement

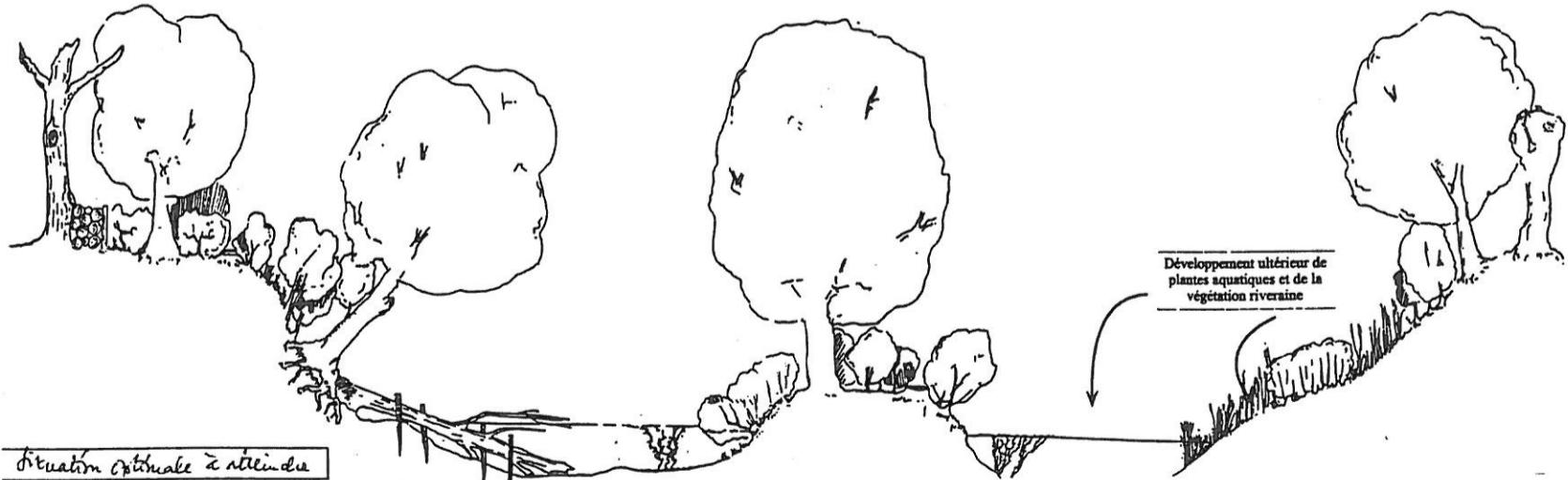
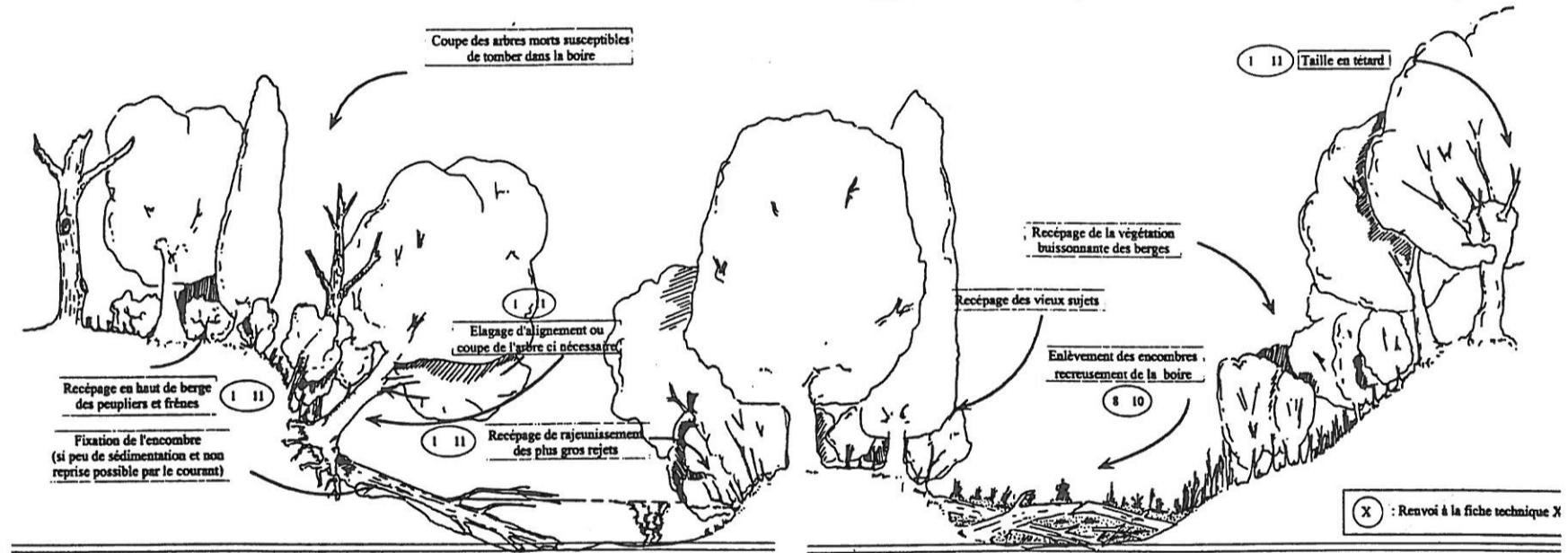
artificiels et n'ont pas leur place dans le lit.

C'est pourquoi, en ce qui concerne la sensibilité paysagère contemporaine et notamment urbaine évoquée par Bachoc, on peut réellement se demander s'il n'y aurait pas lieu de la faire évoluer, avec des moyens appropriés, vers l'acceptation, dans le lit endigué du fleuve, de paysages boisés que l'on pourrait nommer, si l'on peut risquer la comparaison avec la futaie jardinée des forestiers, des "paysages jardinés"? Ce sont en effet des paysages soigneusement entretenus qui ont été développés dans le lit endigué du fleuve par la batellerie pendant des siècles. Si donc nous acceptons l'héritage de la batellerie sous la forme des levées, ne serait-il pas logique que nous acceptions en même temps les paysages qui vont avec cet héritage?

C'est un fait acquis que la sensibilité contemporaine, surtout urbaine, est très sensible à tout ce qui touche à l'arbre, souvent pris comme le symbole même du paysage. Il ne faudrait cependant pas que cette sensibilité tourne à un engouement aveugle pour tout boisement, quelqu'il soit. On verra que dans le Val, une telle conception des choses a pu se faire jour à propos de ce qui n'est que mauvaises friches. Dans le Val berrichon par exemple, de telles friches se sont développées depuis le début du siècle entre la Loire et le magnifique domaine de Chambord. Leur remplacement par un vignoble, pour prendre un exemple conforme à l'esprit de ces lieux jadis occupés par un vignoble de plusieurs milliers d'hectares, restaurerait le caractère monumental historique de l'approche du domaine royal à partir du Val.



- A** Les arbres morts suffisamment éloignés du chenal ne doivent pas être enlevés sauf cas particuliers (arbres menaçant de tomber par exemple).
- B** Les peupliers placés en bordure de berges devront être supprimés de façon à éviter qu'ils ne déstabilisent la berge en tombant. Les autres essences seront traitées de façon à favoriser la diversité des tailles, des âges et des espèces.
- C** Les arbres morts en bordure de boire pourront être enlevés.
- D** Les encombres jouent un rôle particulièrement important dans le fonctionnement de la boire. Ils servent à la fois de refuges mais aussi de supports de ponte pour de nombreux animaux (poissons, insectes, ...). Si les conditions hydrauliques le permettent (pas de risque d'entrainement des encombres à l'aval lors d'une crue) ces encombres pourront être maintenus en place par des pieux. On veillera par une surveillance régulière à ce qu'ils ne soient pas à l'origine de dépôts sédimentaires.
- E** La présence de grands arbres en bordure de boire aura pour effet de diminuer l'éclairage au sol et ainsi de limiter le développement d'herbes qui souvent servent de support de ponte. Le rechauffement de l'eau indispensable au développement des œufs après fécondation sera également contrarié. Si nécessaire des élagages d'allègement ou une coupe de ces arbres seront entrepris afin de rééquilibrer le milieu.
- F** La végétation arbustive va accélérer le processus de fermeture du milieu. Des coupes régulières devront être entreprises.
- G** Les encombres non entretenus auront tendance à favoriser les ensablements. Ces amoncellements devront être dégagés afin d'améliorer les potentialités écologiques de la boire.
- H** Les frênes ayant déjà été taillés en tard seront recoupés de la même façon.



Extrait du **Guide méthodologique d'entretien du lit de la Loire**, par BACCHI et BERTON (1997? : 20). Le transect représenté ci-dessus donne le modèle des **Types d'entretien souhaitables en boire**. Le Guide propose par ailleurs les modèles souhaitables pour le **Lit vif** et les **chenaux secondaires**, les **Bras morts**, les **Ouvrages (digues, duits, épis)** et les **îles** (voir aussi à ce sujet p. 75), ainsi que les Méthodes d'entretien adaptées. Le paysagiste reconnaît dans ces modèles de nombreux motifs de l'eau et de la végétation qui peuvent coexister, moyennant certaines précautions, avec les modèles paysagers reconnus. Le guide constitue ainsi un instrument de partenariat interdisciplinaire des plus utiles.

IV. LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DES PAYSAGES DU VAL NIVERNAIS

1. Les travaux de restauration et d'entretien du lit endigué

Le *Guide méthodologique d'Entretien du lit de la Loire (2^e Partie)* dû à MM. Bacchi et Berton (1997?) a modélisé les principaux types d'intervention à mener dans le lit de la Loire en fonction des milieux qui le composent : *le lit vif, les chenaux secondaires, les bras morts, les boires, les ouvrages de navigation et les îles*. Les modèles rendant schématiquement compte de ces milieux présentent l'intérêt de reprendre, pour chaque milieu, les problèmes posés par chaque type de végétal ou de groupement végétal que l'on peut y rencontrer :

- les arbres morts
- les gros arbres à système racinaire traçant
- les ensembles végétaux en fonction des tailles, des âges et des espèces
- les encombres
- la végétation pionnière herbacée
- la végétation pionnière arbustive

Si cette typologie renvoie, pour le naturaliste, à des modèles écosystémiques spécifiques, elle renvoie, pour le paysagiste, à autant de modèles qui ne peuvent manquer de solliciter son intérêt et son attention. Ils sont attractifs en eux-mêmes et, de surcroît, ils ont une incidence directe sur le paysage environnant. C'est ce qui avait été relevé dès 1993 par Alain Freytet, paysagiste-conseil à la DDE de la Nièvre, dans son *Avis concernant les interventions prévues sur le périmètre de la Réserve naturelle de la Charité-sur-Loire* :

"Ces motifs s'enchaînent et se combinent en respectant certains jeux et effets :

- les effets de profondeur et de continuité,
- les effets de silhouettes et de plans successifs,
- les effets de lisières, nettes ou progressives,
- le sens du courant par les motifs laissés sur le sable et la physionomie générale des grèves et des îles,
- les rythmes propres à la Loire,

- la mise en scène d'un motif bâti implanté sur les bords de Loire, etc... (Freytet, 1993 : 1)

C'est sur ces bases qu'a pu être définie la participation du paysagiste Stéphane Bertin aux travaux de l'équipe pluridisciplinaire de suivi d'un des Chantiers expérimentaux de restauration du lit de la Loire lancés en 1994, celui de La Charité - Saint-Satur, afin de rechercher une pratique d'intervention pour ces travaux et de la confronter aux réalités physiques des sites. Les principaux types de travaux de restauration et d'entretien du lit endigué étaient les suivants (Berton, 1995 : 3-5) :

- suppression de la végétalisation pionnière de bancs de sable ou de boires (éventuellement déplacement de sédiments maintenus dans le lit),
- dévégétalisation sur et entre les épis (éventuellement déplacement de sédiments maintenus dans le lit),
- entretien général de la végétation des grands boisements de la forêt alluviale (ripisylve des îles et des berges) en vue de limiter les embâcles
- restauration des boires dans leur fonction de frayères, restauration des habitats en général,

Le consensus de l'équipe pluridisciplinaire étant acquis sur l'insuffisance des connaissances actuelles, la nécessité d'échanges entre les différents spécialistes travaillant sur la Loire et sur d'autres cours d'eau, et la mobilisation des énergies pour organiser une coordination générale des actions, le chantier mit l'accent sur :

- la nécessité de respecter l'élément naturel,
- la prudence quant à la pérennité des aménagements notamment paysagers.

De ce point de vue, le *Guide méthodologique d'entretien* précité présente une souplesse qui permet une réelle marge de choix dans le traitement des différents motifs végétaux en fonction de l'impact non seulement écosystémique mais paysager. Il incite notamment à se garder de toute intervention trop systématique et répétitive dans le temps, les conditions locales pouvant évoluer sur plusieurs années. Une telle attention au cas particuliers que représentent chaque milieu et, dans chaque milieu, chaque motif traité, ne peut que favoriser la pratique

paysagère à mettre en oeuvre sur ces chantiers.

A partir de là, le cahier des charges du paysagiste comprenait, à titre non exhaustif :

1 - La reconnaissance de terrain et la prise de connaissance du projet, notamment le cahier des charges de l'entreprise retenue pour les premiers travaux ainsi que les modifications apportées au cours des réunions préparatoires.

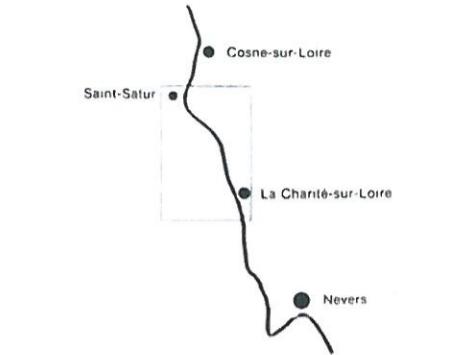
2 - Les réunions de chantier, comprenant l'appréciation des travaux précédemment effectués et :

- la désignation des arbres isolés et/ou des bosquets d'arbres à conserver dans la mesure où leur présence favorise la perception d'une profondeur, un jeu de plans successifs ou la diversité plastique d'une berge,
- le repérage des ordures et des "monstres" (carcasses de voiture, canapés, réfrigérateurs, ferrailles, etc...) à évacuer en dehors du site,
- le type d'intervention à entreprendre sur un arbre que l'on souhaite mettre en valeur (émondage, élagage, sélection d'un ou plusieurs troncs..),
- l'ouverture des accès des engins et les conditions de leur remise en état après le chantier,
- la désignation des ouvrages construits liés à la Loire à conserver (duits, quais, descentes, restes d'épis...) et éventuellement les conditions de leur restauration pouvant faire l'objet de travaux ultérieurs,
- la mise en forme des modèles de sable en déblais et en remblais en cherchant la meilleure adéquation entre le bon écoulement des eaux et la création d'un relief possédant une vraisemblance naturelle.
- la localisation des feux,
- l'abattage de certains arbres morts dont la silhouette, auprès des lieux fréquentés, ne donne pas une image valorisante au site.

3- La mission photographique du déroulement des travaux avec des vues diapositives avant, pendant et après les travaux, dont certaines prises systématiquement du même emplacement et avec la même focale. Ces prises de vues seront commentées et datées.

4- Les fiches de synthèse décrivant et illustrant les différents types de travaux effectués pendant le chantier. Ces fiches afficheront des coupes au 1/200^e du terrain avant et après intervention, décriront la nature et les motivations des interventions, les outils utilisés, le temps et les qualifications demandés.

Le chantier expérimental

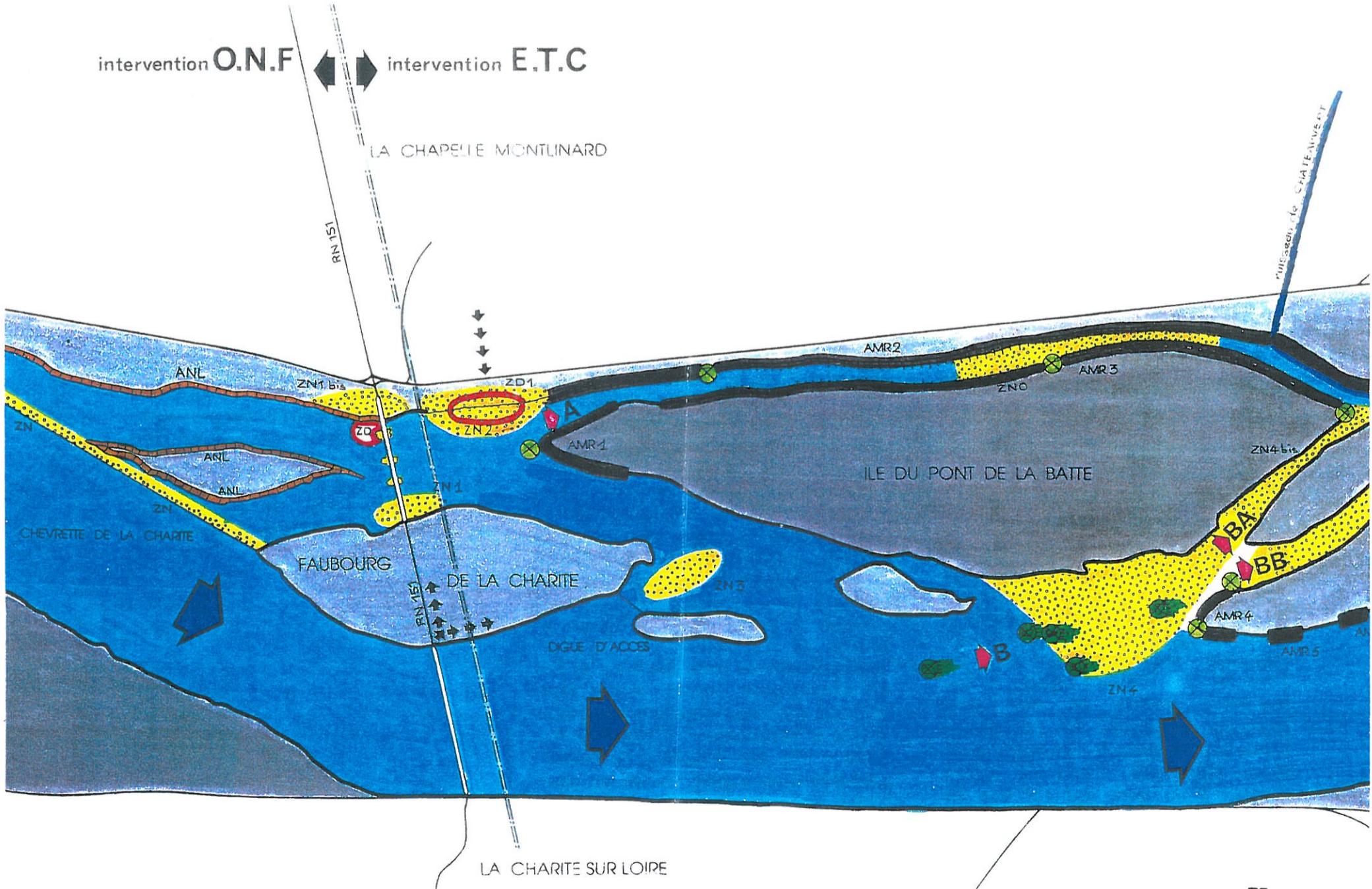


Programme et coût

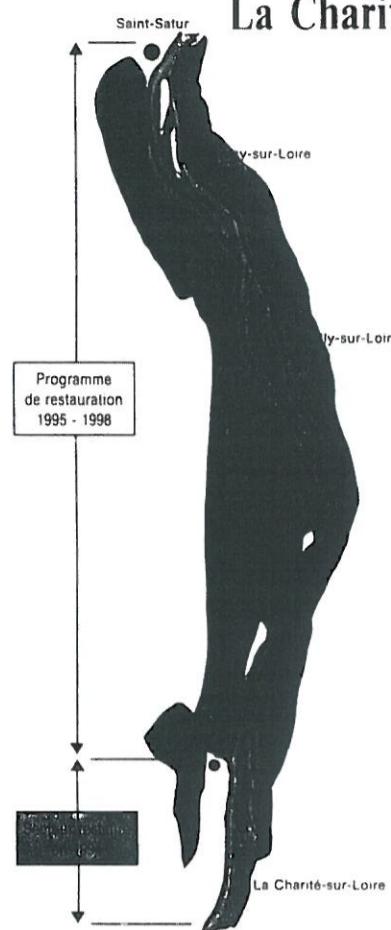
Programme 1994 : La Charité - Passy (2 km)
 Programme 1995 - 1998 : Passy - Saint-Satur (22 km)
 Coût : 5,45 MF



Extrait du plan de nettoyage du lit de la Loire dans le cadre du Chantier expérimental entre la Charité et Saint-Satur.



La Charité-sur-Loire — Saint-Satur



Etudes et définition des travaux

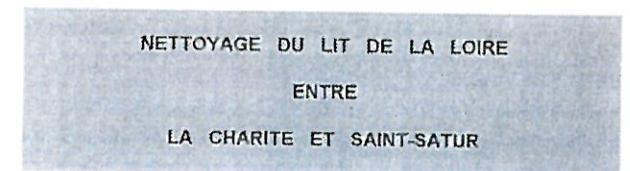
Elles ont fait l'objet d'une large concertation entre représentants de l'État, des collectivités locales, d'associations de pêche, de chasse, et de protection de la nature afin de prendre en compte l'ensemble des contraintes du site (écologiques, paysagères, hydrauliques, techniques).

Les travaux

- Dégagement de la végétation des bras secondaires pour provoquer leur réactivation naturelle par l'effet de l'écoulement des eaux. Seules quelques zones de sable seront déplacées dans le lit mineur afin de réactiver des chenaux secondaires.
- Enlèvement sélectif des arbres morts sur les berges
- Nettoyage sélectif d'embâcles.
- La végétation des îles, milieu propice à une faune très sensible, n'est pas touchée par ces travaux effectués en dehors de la période de nidification. Une attention particulière est apportée aux points sensibles tels que frayères, caches, refuges de poissons.
- Mise en valeur paysagère du site.

Le suivi

Les enseignements de ce chantier donneront lieu à des directives méthodologiques qui serviront de référence à l'ensemble des travaux de restauration du lit qui seront ultérieurement réalisés.



LEGENDE



5- Le suivi cartographique de l'évolution du chantier, permettant de localiser et d'identifier les différentes interventions, à partir de missions aériennes existantes ou à effectuer sur le secteur concerné.

2. La prairie arborée : un modèle de paysagement pour les îles de Loire

Dans le *Guide méthodologique d'Entretien du lit de la Loire* (2^e Partie), les îles font l'objet d'un volet particulier d'entretien, au vu des dynamiques de sédimentation-érosion et de peuplement végétal auxquelles elles donnent lieu. Il s'agit de maîtriser ces dynamiques, et, dans le cas de la végétation, souvent dépréssante et dégarnie au centre de l'île, les suppressions seront en général plus drastiques que sur les rives du fleuve, surtout en tête d'île. En fait, il ressort de ces nécessités que le modèle idéal de l'île ligérienne serait celui d'une végétation basse, qui n'exclurait d'ailleurs pas quelques grands arbres. Il serait assurée de façon efficace par le pâturage extensif, comme ce fut le cas au temps de la batellerie. Ce modèle correspond à un modèle de paysage des plus classiques, celui de la **prairie arborée**, et on peut voir dans ce modèle une illustration de ces paysages jardinés qui nous semblent devoir être restaurés en Loire dans la logique de l'héritage représenté par les levées et autres ouvrages de navigation. Dans cette ligne, l'exemple d'aménagement qui a été proposé pour l'île de Nevers devrait être pris en considération, car illustre bien l'esprit dans lequel il conviendrait de travailler, surtout dans une traversée urbaine.

3. Retrouver les chemins de la Loire

La participation d'un paysagiste aux travaux d'entretien et de restauration du lit endigué trouve une grande partie de son intérêt dans l'accroissement de lisibilité des paysages fluviaux à partir du Val lui-même. Comme le souligne le rapport de Freytet à la fin du chantier expérimental de La Charité - Saint-Satur, "de nouveaux points de vue sont apparus favorisant la perception d'une profondeur, de cadrages et de plans successifs. Certains motifs propres à la Loire ont été mis en scène : arbres isolés, îles, grèves sableuses... Les paysage de Loire ont

gagné en lisibilité" (1994, 2 : 1)

L'étude paysagère d'Hubert, Legros et Rouzet, orientée à la parcourabilité et à la lisibilité du Val et du fleuve, ramène constamment à ces travaux, car ce sont eux seuls qui peuvent faire aboutir cette lisibilité et à cette parcourabilité. En effet on verrait mal l'intérêt de faciliter l'accès au lit endigué dans le Val si c'était pour buter *in fine* sur un mur dense de végétation rendant sa pénétration dissuasive, comme c'est généralement le cas (Hubert et al., 1994, 72).

Les recommandations relatives à la création d'itinéraires de découverte du fleuve font l'essentiel de cette étude, qui rejoint ainsi les préoccupations de toutes les autres. Tous les modèles d'itinéraires y sont utilisés avec ingéniosité pour inciter à cette découverte, parce que fleuve est "un fleuve que l'on ne voit pas", "l'image du fleuve échappe aux hommes", "il faut réactiver les motifs et retisser les liens entre le rivage les sites et les pays", et c'est pourquoi "des points d'ancrage seront mis en évidence le long du fleuve pour les différentes qualités de relation qu'ils entretiennent avec la Loire" (Hubert et al., 1994 : 72).

A Neuvy, il s'agit d'une gravière à réhabiliter, pour accessibilité, en repensant le site, en recomposant la forme des bassins, en mettant en place une structure végétale appropriée et en reprenant les chemins d'exploitation. A partir de Léré, c'est un parcours d'initiation aux paysages qu'il s'agira de mettre en place pour traverser le canal, longer le ruisseau, passer la digue, pénétrer dans les verdiaux et accéder au fleuve. A Myennes, il s'agira d'affirmer quelques chemins dans les verdiaux, autrement impénétrables, et de maintenir paturé l'espace entre levée et fleuve. A Cosne, ce seront le Nohain et ses abords, puis le quai de Loire, si agréable avec son mail de tilleuls, qui retiendront l'attention, avec toutes les recommandations afférentes à la délimitation précise des fronts urbains existants ou prévisibles et à la création d'un parcours à travers le corridor fluvial si proche : "mais pour satisfaire à toutes les curiosités, le caractère impénétrable de cette dernière (l'île de Madagascar, ndlr), devra être atténué, d'où une sélection, un choix d'arbres à envisager" (Hubert et al., 1994 : 57). Sur Pouilly, le projet s'attachera à mettre en valeur une berge trop "molle" en renforçant son ancrage au rivage par un ponton, en réactivant une pratique

de quai et en remettant en état les ouvrages liés au passé maritime : rampes, escaliers, etc... A Mesves, c'est un cheminement discret, entretenu par fauchage afin de dissuader les décharges sauvages, qui est recommandé le long du ruisseau du Mazou, vide essentiel à maintenir dans la traversée de l'urbanisation. Entre La Charité et La Marche, la pression de l'habitat individuel le long de la Loire sur le coteau sensible, invite à recommander une densification plutôt qu'une extension aléatoire du tissu actuel, afin de maintenir, entre le fleuve et l'habitat, un véritable espace public le long de l'eau.

4. La préservation du *saltus* côtier

Dans le prolongement de La Charité et de La Marche et avec le linéaire de coteaux reliant Fourchambault à Marzy, on retrouve le problème général de la sauvegarde du *saltus* des coteaux dominant la Loire. Il se posait déjà sur Mesves : "la présence d'un coteau sensible sur la Loire conditionne l'implantation d'une urbanisation en devenir. Il semble indispensable de maintenir la lisière urbaine de façon stricte afin de préserver la rupture de pente du coteau déjà matérialisée par des parcelles de vignes (Hubert et al., 1994, 75). Sur Marzy, il se pose ici de façon plus aiguë, les vues sur l'espace grandiose du Bec d'Allier y ayant déjà provoqué un mitage regretté par beaucoup.

On n'oubliera donc pas qu'en Loire, les villes-ponts et les petits ports sont les seules exceptions à la règle du maintien des coteaux dans leur état naturel. Et ce d'autant plus que les coteaux du Nivernais sont rythmés par de nombreuses implantations urbaines remarquables qui peuvent être développées dans le respect de leur modèle originel, à condition que ce soit le résultat d'une action volontariste au niveau des documents d'urbanisme.

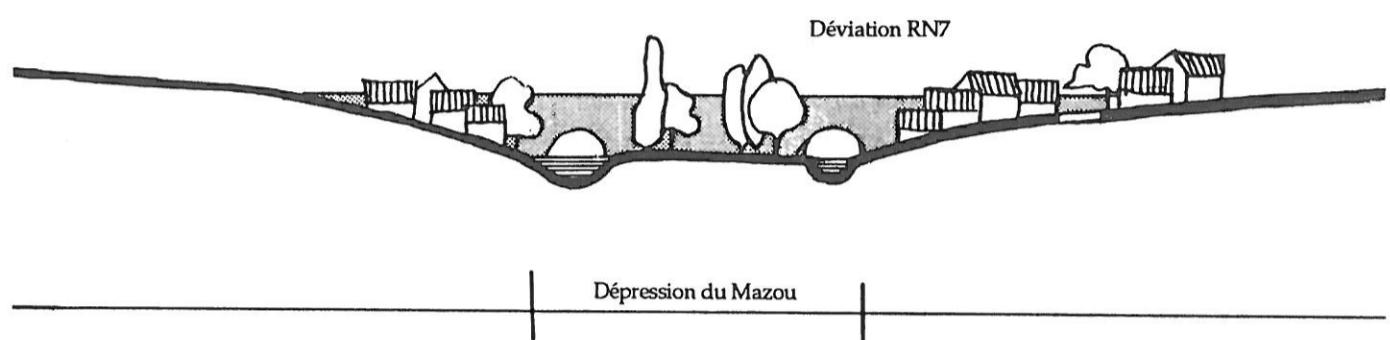
A Mesves la confluence du Mazou se perd dans une forêt humide et n'est plus perceptible. La rive s'étend largement et les verdiaux colonisent ce large ourlet de la partie haute du lit jusqu'à l'amorce des coteaux.

Les berges maintenues hautes et ébouleuses mettent à nu les racines des saules et des frênes qui les retiennent mal; des galeries sapent de partout les petites falaises instables. "Les eaux étroites". Gracq

Les verdiaux s'établissent sur les bancs sableux qu'ils contribuent à fixer; ils forment ainsi une frange caractéristique en bordure de chenaux et sur les grèves élevées.

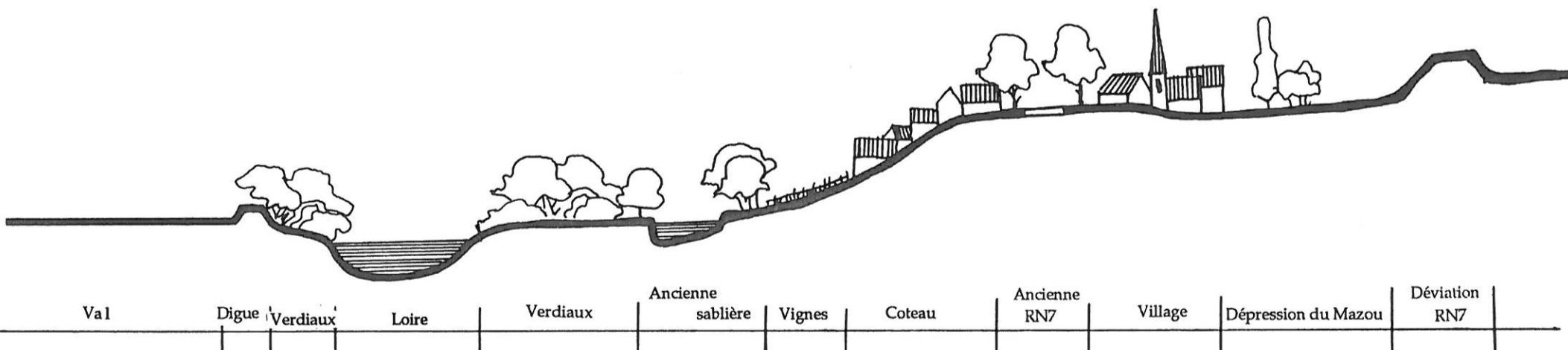
La préservation de leur caractère spécifique tout en atténuant l'impénétrabilité façonnerait un cheminement discret, entretenu par fauchage afin de dissuader les décharges sauvages.

10 MESVES SUR LOIRE



Le chemin de fer et la déviation de la RN7 absorbent le passage du Mazou. Dans la ville il n'est perceptible que grâce à quelques arbres. La faible dépression que forme sa présence (ru, mare, étang, fil d'eau) constitue un vide essentiel. Cela permet d'une part de rétablir une continuité entre le cours et son arrière-pays; d'autre part d'assurer la lisibilité de ce fil d'eau à l'intérieur de l'urbanisation.

La présence d'un coteau sensible sur la Loire conditionne l'implantation d'une urbanisation en devenir. Il semble indispensable de maintenir la lisière urbaine de façon stricte afin de préserver la rupture de pente du coteau déjà matérialisée par des parcelles de vignes.



Protéger et mettre en valeur les ruisseaux et les méandres morts; valoriser la végétation ou les mouvements fins du relief accompagnant ces structures.

Tenir l'inconstructibilité en pied de coteau. Parcelles de vignes à conforter.

La rive d'en face s'organise comme un cordon alluvial propice à la découverte de verdiaux, grèves et méandres.

La digue en favorise l'accessibilité; certains sites d'intérêt écologique pourraient s'ouvrir à l'initiative de visiteurs piétons en soignant les lisières et en évitant les limites trop marquées pour des raisons "naturalistes".

5. La protection et la mise en valeur du site du Bec d'Allier

Le site a fait l'objet d'une étude approfondie de DAT Conseils (Storckensohn, 1996). Nous en reproduisons ci-après les conclusions et la cartographie des conclusions (voir page ci-contre) dans la mesure où elles touchent à tous les motifs fondamentaux des paysages locaux et vaudraient sur bien d'autres sites ligériens pour leur caractère exhaustif et précis. On notera, entre autre, l'attention portée au canal latéral de la Loire qui suscite un intérêt croissant pour la navigation de plaisance.

LES ENJEUX

Les paysages dans le secteur du Bec d'Allier comportent de forts enjeux patrimoniaux et touristiques, pour la qualité de vie des habitants, ainsi que pour l'image de marque de l'agglomération de Nevers et plus largement des départements du Cher et de la Nièvre.

La Loire et sa plaine alluviale représentent un grand patrimoine naturel à l'échelle européenne en raison d'une dynamique fluviale encore relativement "libre" donnant lieu à des milieux humides particulièrement remarquables ; cet intérêt a par exemple été souligné par la mise en oeuvre du programme Life Loire Nature, dont un des sites d'intervention est situé au Bec d'Allier. De plus, les "Pays de Loire" possèdent une forte image touristique, même si actuellement encore, celle-ci concerne davantage l'Anjou, la Touraine et l'Orléanais que les pays situés plus en amont.

Ainsi, du fait de leur richesse propre, mais également du fait de leur appartenance à la vallée de la Loire, les paysages du Bec d'Allier sont un patrimoine naturel et historique de première importance pour les départements de la Nièvre et du Cher, ainsi que pour les régions Centre et Bourgogne. Situés aux portes de Nevers, ils représentent en particulier un atout pour l'image de marque de l'agglomération et des villages environnants, et peuvent contribuer à la qualité de vie de leurs habitants et à leur attractivité.

QUATRE PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION

Quatre grands principes pour préserver à long terme et valoriser

les richesses paysagères du secteur du Bec d'Allier sont présentés dans ce chapitre...

1. Préserver et mettre en valeur les paysages majeurs des plaines alluviales

Vue l'organisation actuelle des espaces dans l'agglomération de Nevers, il apparaît envisageable de mettre tout particulièrement en valeur le patrimoine naturel et historique encore très dense dans les secteurs sud et ouest de l'agglomération, et d'y promouvoir des activités de découverte et de loisirs à l'attention des populations locales et des touristes.

Il s'agit des plaines alluviales inondables de la Loire et de l'Allier situées entre le port de Fourchambault/Cours-les-Barres au nord, le pont de Nevers à l'est et les limites d'Apremont-sur-Allier/Saincaize-Meauce au sud. Leur intérêt est prépondérant tant sur les plans scientifiques et historiques que pittoresques et artistiques. Les cours d'eau avec leur cortège d'îles, gèves, ripisylves... les prairies inondables parcourues de bras morts, boires, ruisseaux avec leurs petits ponts et leurs rideaux d'arbres... sont des lieux attractifs pour les visiteurs ; de nombreux projets de création de sentiers de découverte sont élaborés actuellement. Aussi la préservation de ces paysages, leur entretien, voire la restitution de leurs qualités lorsque l'opportunité s'en présente, devra être recherchée. La mise en oeuvre d'une opération locale "Val de Loire - Val d'Allier" (en cours dans la Nièvre et à l'atude dans le Cher) manifeste la volonté locale de concilier exploitation agricole et préservation de l'environnement dans ces milieux. D'autres mesures sont également envisagées, afin par exemple de réintroduire la prairie sur les parcelles en cours de préemption par le Conseil Général de la Nièvre dans l'Espace Naturel Sensible du Bec d'Allier. Des démarches complémentaires pourraient de plus être étudiées afin d'apporter un soutien pour la préservation du patrimoine agraire dans les sites non concernés par les précédentes mesures (sollicitation du FGER pour l'entretien de haies et de ripisylves par exemple).

Il s'agit également de certains coteaux et espaces agricoles visuellement solidaires des plaines alluviales. Ces espaces constituent en effet la toile de fond des milieux d'intérêt majeur, et sont des points hauts à partir desquels la plaine alluviale peut être découverte. Il est donc souhaitable de favoriser le maintien d'espaces naturels riches

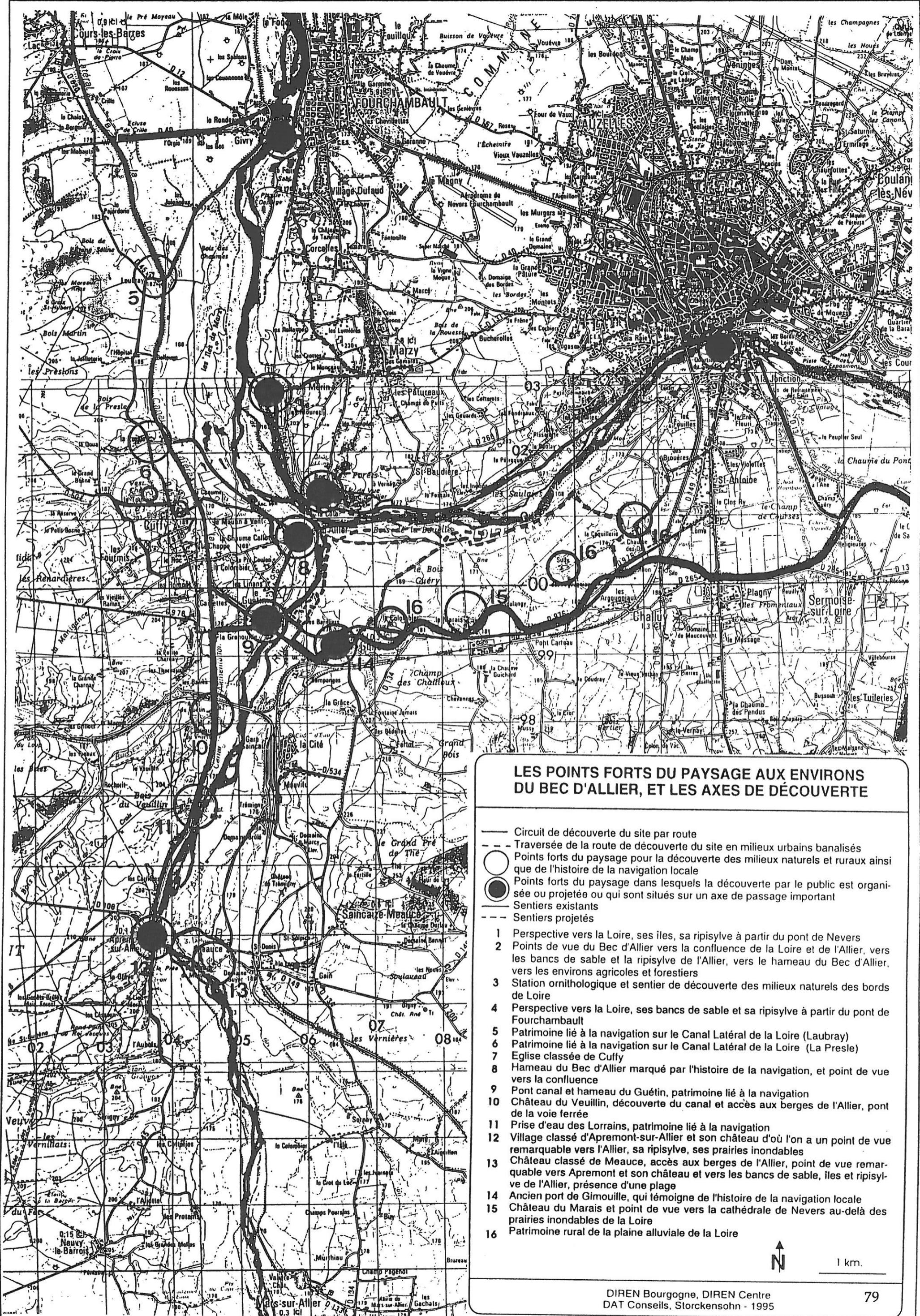
en perspectives vers la Loire et l'Allier, voire d'y créer quelques sentiers de découverte.

2. Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti en bordure de la plaine alluviale, qui révèle l'histoire du site

Les petites fermes isolées, les anciens domaines agricoles à cour ouverte ou fermée, les demeures seigneuriales et les maisons de maître du XIX ème, les hameaux liés à l'histoire de la navigation sur la Loire et l'Allier "racontent" l'histoire des communautés locales ; ils portent l'identité de ce secteur de la confluence entre Loire et Allier et participent à son pittoresque, à sa richesse patrimoniale. Il serait donc souhaitable de les préserver et de les valoriser, soit pour l'habitat résidentiel et locatif, soit pour le tourisme (création de meublés, de gîtes ou d'autres formes d'accueil touristique).

Différentes procédures existent à cette fin, qui pourraient être sollicitées. Dans le périmètre comportant le patrimoine le plus remarquable proposé au classement, il s'agira notamment d'étudier les possibilités d'un soutien technique et financier aux propriétaires privés et aux collectivités locales qui souhaitent réhabiliter ce patrimoine. En ce qui concerne la gestion des hameaux (du Bec d'Allier et du Guétin, voire d'Apremont-sur-Allier), il pourrait être envisagé la mise en oeuvre d'opérations plus globales de valorisation de l'habitat et de l'urbanisme, notamment dans le cadre de procédures contractuelles à l'initiative des communes telle que la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) ou que le plan de paysage.

Le Canal Latéral à la Loire représente un autre aspect du patrimoine bâti à valoriser dans les abords du Bec d'Allier, avec notamment la présence du Pont-Canal du Guétin, de la prise d'eau des Lorrains, d'anciens ports, écluses et maisons éclusières, de digue de rabat dans le cours de la Loire à Givry, de chemins de halage et de quelques alignements qui malheureusement ont très souvent disparu depuis un siècle ou sont peu mis en valeur. Outre l'intéressant patrimoine technologique et historique que représentent ces aménagements qui ont accompagné l'industrialisation du Nivernais et du Berry au XIX ème siècle, on peut souligner son intérêt croissant pour le tourisme de plaisance, puisque sa fréquentation est passée de 158 passages de bateaux de plaisance en 1967 à 2100 passages en moyenne par an depuis 1990. Ainsi, la



préservation et la mise en valeur du patrimoine lié aux canaux apparaît souhaitable ; une réflexion devrait notamment être engagée en ce qui concerne l'aménagement de haltes nautiques, afin qu'elles conservent une cohérence de style et qu'elles s'intègrent harmonieusement au patrimoine existant.

3. Favoriser une démarche de qualité dans les zones urbaines et agricoles périphériques

Tandis que des mesures de protection et un soutien fort devront être recherchés pour la préservation des paysages majeurs de la plaine alluviale et des espaces qui lui sont étroitement associés, il serait souhaitable de favoriser une gestion de qualité dans les espaces périphériques, qu'ils soient bâties ou agricoles.

Ainsi, la recherche de la qualité et de la cohérence des zones urbaines, la mise en valeur et l'amélioration des perspectives, etc... pourraient être favorisées dans le cadre du POS ou dans le cadre d'autres opérations (par exemple la réhabilitation de friches industrielles et d'habitat dégradé, l'insertion paysagère de bâtiments industriels ou d'infrastructures pourraient être soutenues dans le cadre de l'objectif 2 des aides européennes, ...)

Ailleurs, des espaces agricoles offrent des vues lointaines vers les paysages majeurs de la plaine alluviale ou en constituent des zones d'approche ; il serait souhaitable d'y maintenir une gestion des espaces agricoles intégrant quelques principes paysagers (maintien des haies qui existent encore, mise en valeur du bâti typé des domaines agricoles, intégration paysagère des hangars agricoles).

4. Promouvoir la découverte du site dans le respect de ses richesses paysagères spécifiques.

Situé aux portes de Nevers, le secteur du Bec d'Allier représente un espace de découverte et de loisirs intéressant pour les populations urbaines. De plus, sa mise en valeur pourrait favoriser l'attractivité touristique des villages environnants et occasionner des retombées économiques positives pour les petites activités de commerce et d'accueil locales. Ainsi, un projet global de valorisation touristique des paysages les plus remarquables du Bec d'Allier pourrait être élaboré, qui intègre les actions actuellement en cours et qui les complète. Il s'agirait notamment de définir les

modalités d'entretien des sites d'intérêt touristique majeur (panorama et hameau du Bec d'Allier, Pont-Canal du Guétin, village et château d'Apremont-sur-Allier), le tracé de circuits de découverte (pour le grand public ou pour un public plus restreint de connasseurs ; circuits de découverte pédestre, équestre, à vélo ; point d'information ou de restauration, activités diverses...) Un soin particulier devrait être apporté aux équipements afin qu'ils s'intègrent aux milieux naturels et bâties de la plaine alluviale. Enfin, une promotion globale du secteur pourrait être envisagée de manière conjointe entre les secteurs nivernais et berrichon, afin de "raccrocher" davantage le site du Bec d'Allier aux "Pays de la Loire" qui possèdent d'ores et déjà une image touristique forte et attractive. (DAT Conseil - Storckensohn, 1996 : 58)

6. Les actions de sensibilisation

Restent les actions à entreprendre pour répondre à la difficulté de prise en compte par les riverains de l'aspect de temporalité dans les mouvements du fleuve, particulièrement en ce qui concerne la mémorisation de la récurrence des catastrophes et la précarité de l'installation de l'homme dans le Val, ainsi que les conséquences à en tirer (voir Berton, *Paysages et aménagement des bords de Loire*, 3, p.5).

On pourra distinguer plusieurs types d'actions de promotion et de sensibilisation aux paysages ligériens. Certaines d'entre elles ont été testées dans le cadre du Plan de paysage des cantons de Decize-La Machine (Mazas et al. 1993 : 61) et mériteraient d'être généralisées sur l'ensemble du cours du fleuve, au moins auprès de ses riverains.

1. Les actions pédagogiques

1.1. L'école communale

Le Projet d'action éducative pour les paysages des cantons de Decize et de la Machine, ou PAE-Paysages (voir p. 42), a été une première. Soutenu et financé par la DIREN Bourgogne, il a mis en place la collaboration entre les communes, le Ministère de l'Environnement et l'Education Nationale. Il se distingue par une approche sensible des phénomènes propres au paysage, l'approche

scientifique étant davantage assurée par les PAE-environnement déjà en cours. Il met l'enfant dans les conditions de l'expérience paysagère, faite de motivations devant les spectacles de son environnement naturel et humain. Le ressort fondamental de cette expérience est celui de l'identification avec les protagonistes du paysage : lumière, vent, eau, arbres, animaux et plantes, maisons et monuments, routes et chemins, etc... Grâce à cette identification, qui l'amène à peindre et à faire parler ces protagonistes, l'enfant est progressivement amené à deviner les relations secrètes qu'ils entretiennent et celles que les hommes ont instaurées avec eux. La perception de ces relations, la fascination qu'elles engendrent, et l'attachement qui en résulte, tel est le propre de l'expérience paysagère.

1.2. Les enseignements technique et supérieur

Les PAE-paysages et autres actions pédagogiques du secondaire ainsi que les opérations d'entretien ou de remise en état des paysages de la vallée pourraient être suivis par les étudiants de disciplines différentes, y compris les Arts Plastiques, dans le but de médiatiser leurs résultats.

L'université inclut dans ses programmes des formations spécifiques à l'environnement. Le paysage y occupe une place de plus en plus grande. Les Plans de paysages, par leur nouvelle dimension socio-culturelle, invitent à une mise en perspective de nombreux champs disciplinaires scientifiques au service des motivations dégagées par les comités de pilotage.

2. La Formation continue

Elle présente également des possibilités encore trop peu exploitées, en matière de mise en perspective de savoir-faire acquis avec des préoccupations spécifiquement paysagères. Dans le cadre du Plan de paysages de Decize et de la Machine, les Directions départementales de la Nièvre et de l'Allier ainsi que la DIREN Bourgogne ont programmé pour l'exercice 1993 deux actions de formation continue :

- Formation à la reconnaissance et à l'analyse des paysages pour les personnels de la Direction

- Formation à la reconnaissance et à l'analyse des paysages des enseignants des écoles communales du Plan de paysage dans le cadre du PAE- paysages (Avril-Juin 1993)

3. Les actions associatives

On citera à ce sujet, et entre autres actions nombreuses, le **Projet Life**, initié par le WWF et le Conservatoire bourguignon des espaces naturels, en vue du réaménagement des sites des anciennes saharières.

4. Les actions de médiatisation

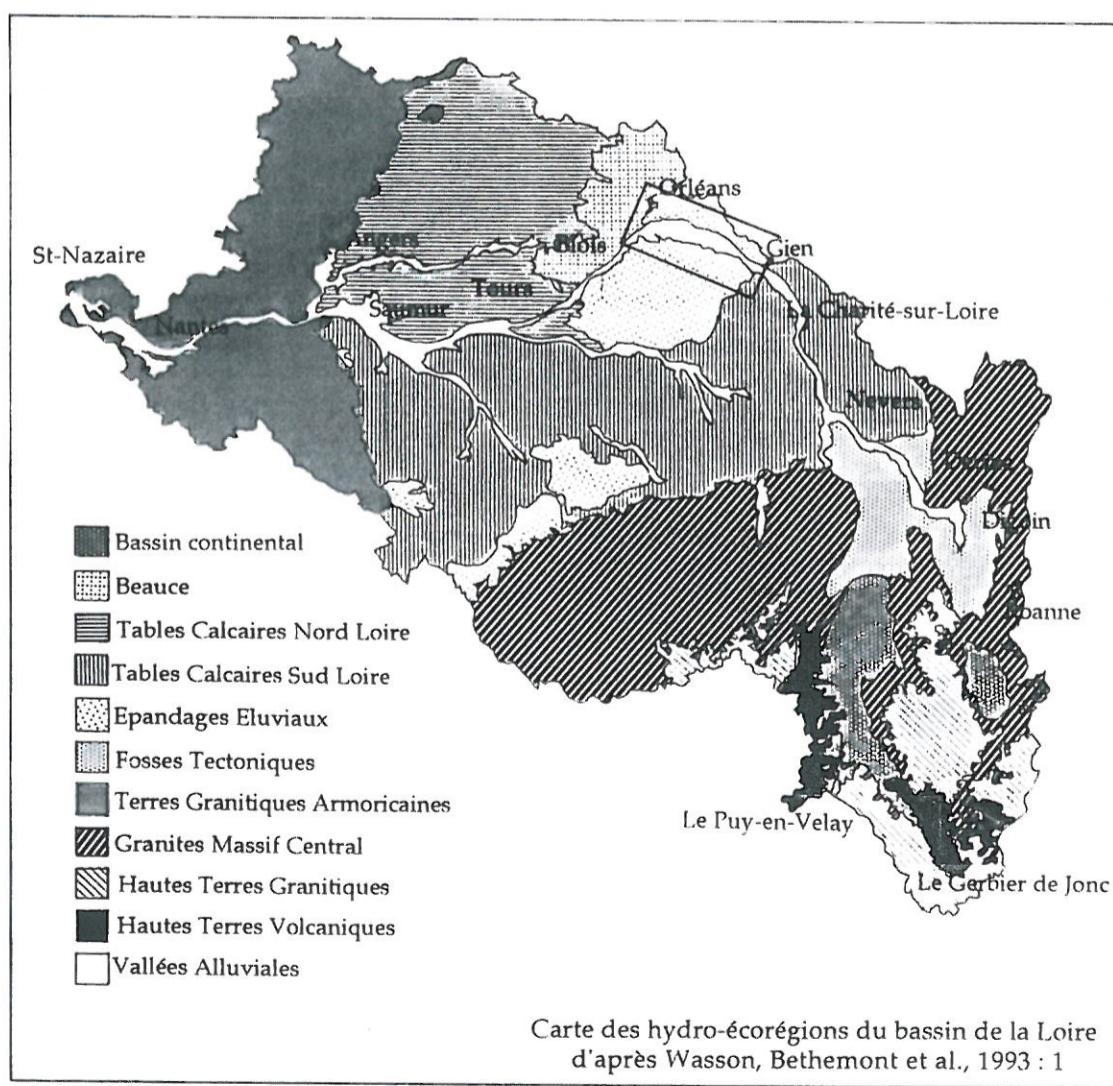
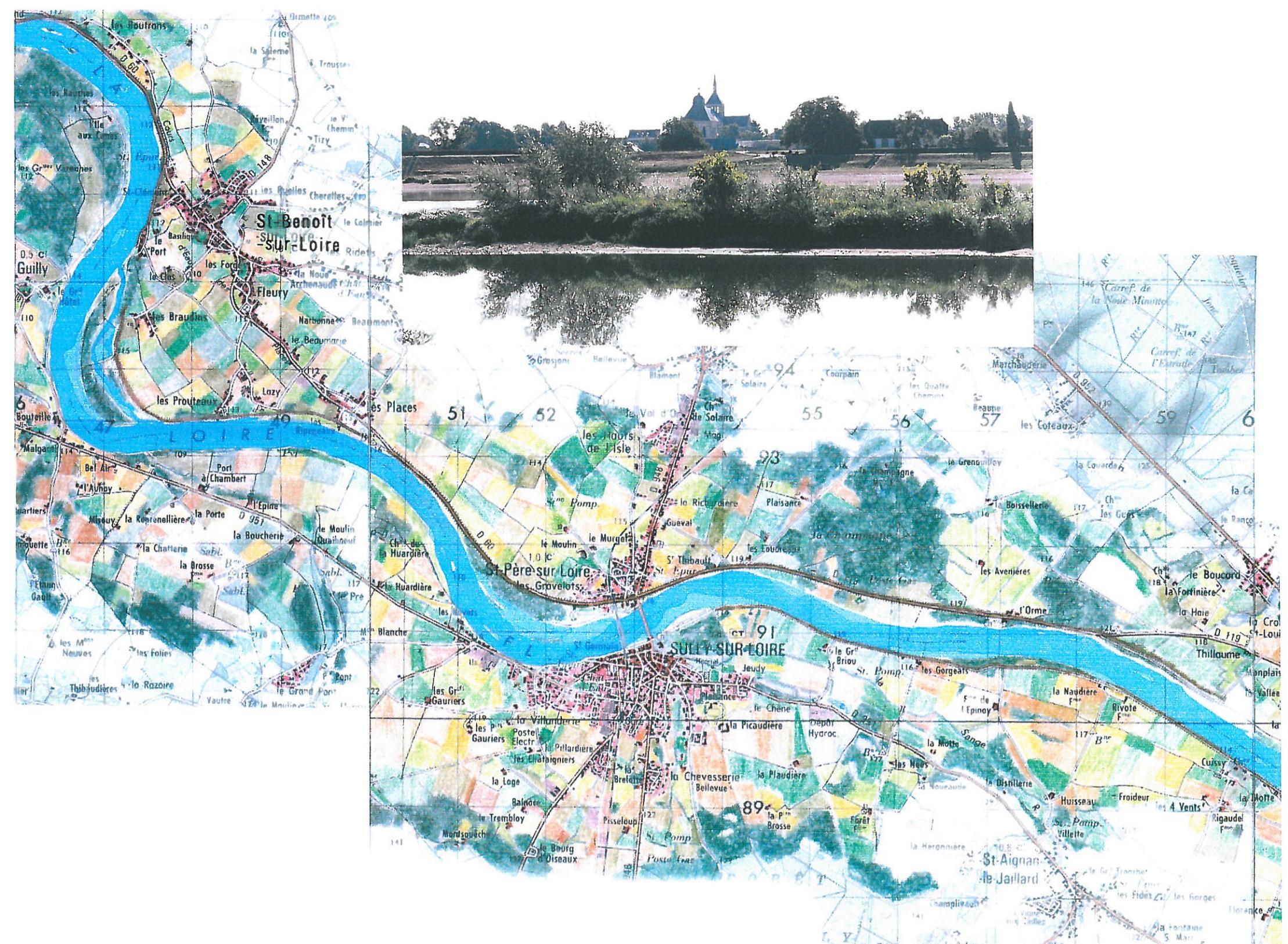
Elles portent sur tous les supports et systèmes d'images qui circulent dans la vallée, voire à l'extérieur, et témoignent de la valeur de ses paysages : cartes postales, dépliants publicitaires et affiches, articles de presse et films, textes littéraires et œuvres d'art, bref tous documents mettant en relief les motifs les plus remarquables, parfois mythiques, parfois ignorés ou méconnus des paysages ligériens.

- **Les cartes postales font le tour du monde.** Il a été proposé, dans le cadre du Plan de paysage de Decize-La Machine, des exemples de cartes postales qui donneraient

à admirer, outre les monuments de l'architecture locale, les monuments naturels monumentaux du fleuve et de son domaine (voir p. 47, 51, etc...). Une collection de telles cartes pourrait venir enrichir celle qui existe déjà et il serait intéressant d'en tester la valeur auprès du public.

- Un film vidéo a également été réalisé sur le périmètre du Plan de paysage de Decize-La Machine au printemps 1993.

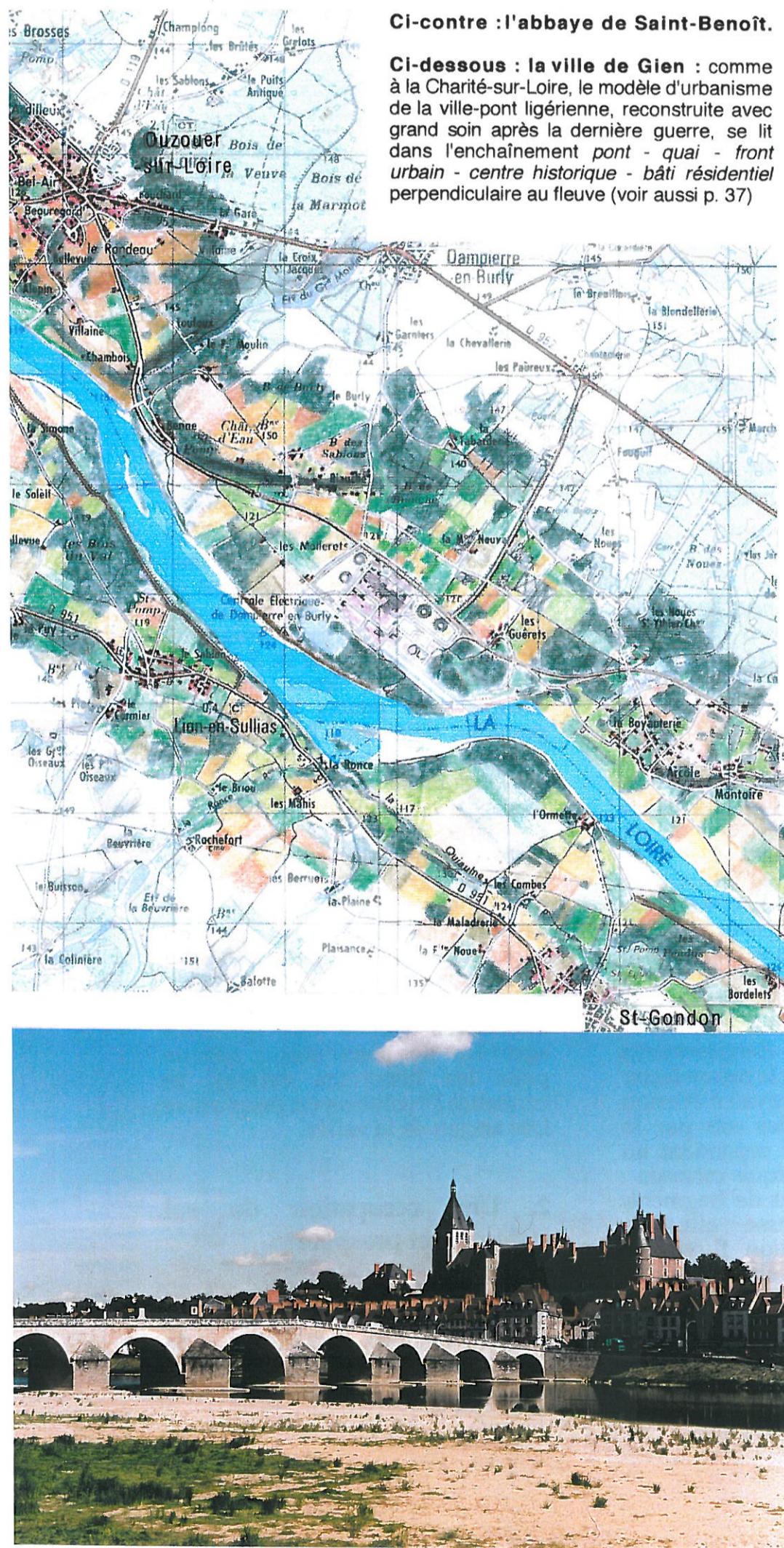
- Les relations avec la presse méritent d'être entretenues, voire prévenues, dans la relation de tout événement ou projet concernant les actions du Plan.



LE VAL D'ORLEANS

I. LE VAL D'ORLÉANS-SAINT-BENOIT

De Gien (Loiret) à Sandillon (Loir-et-Cher)

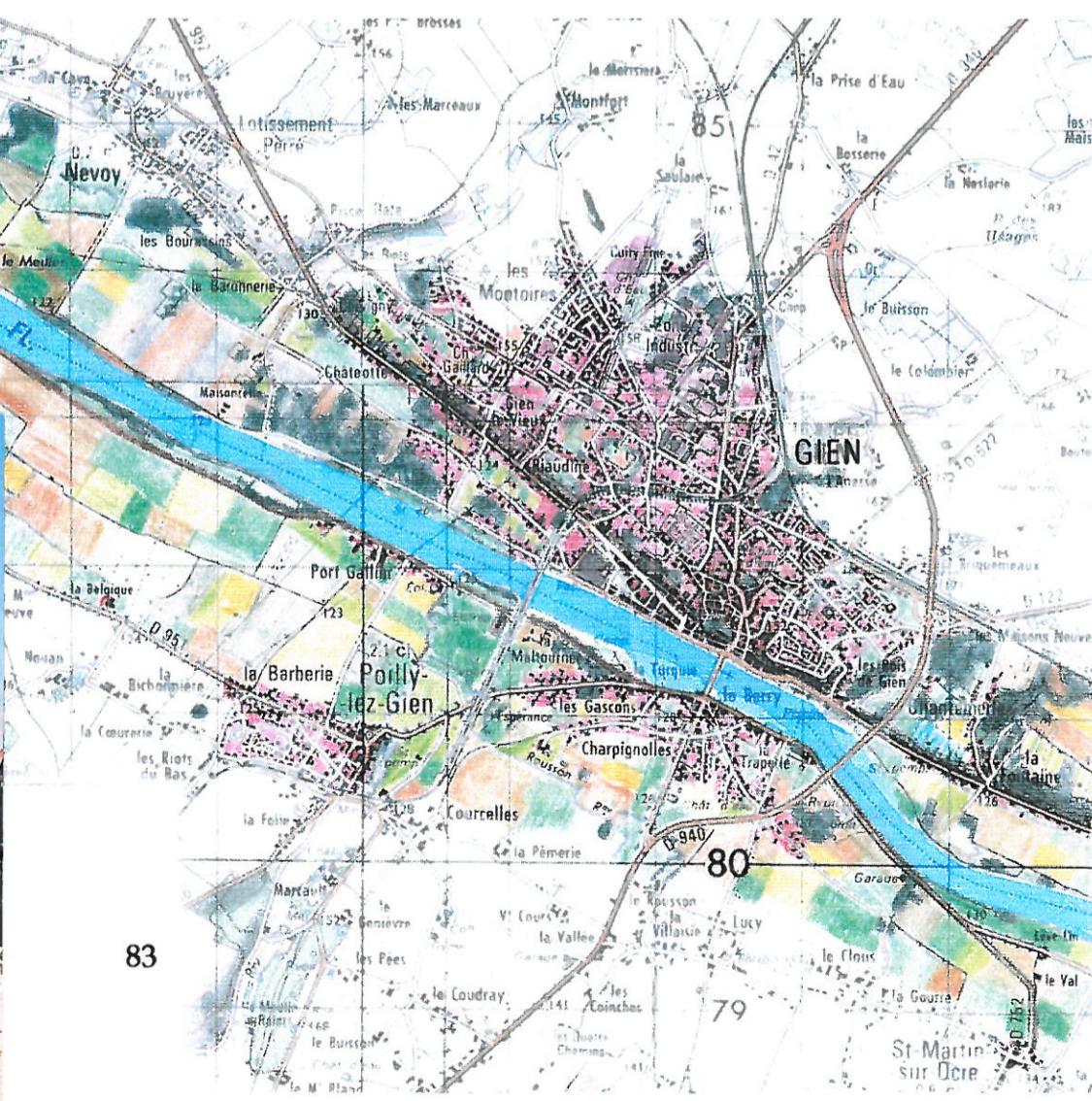


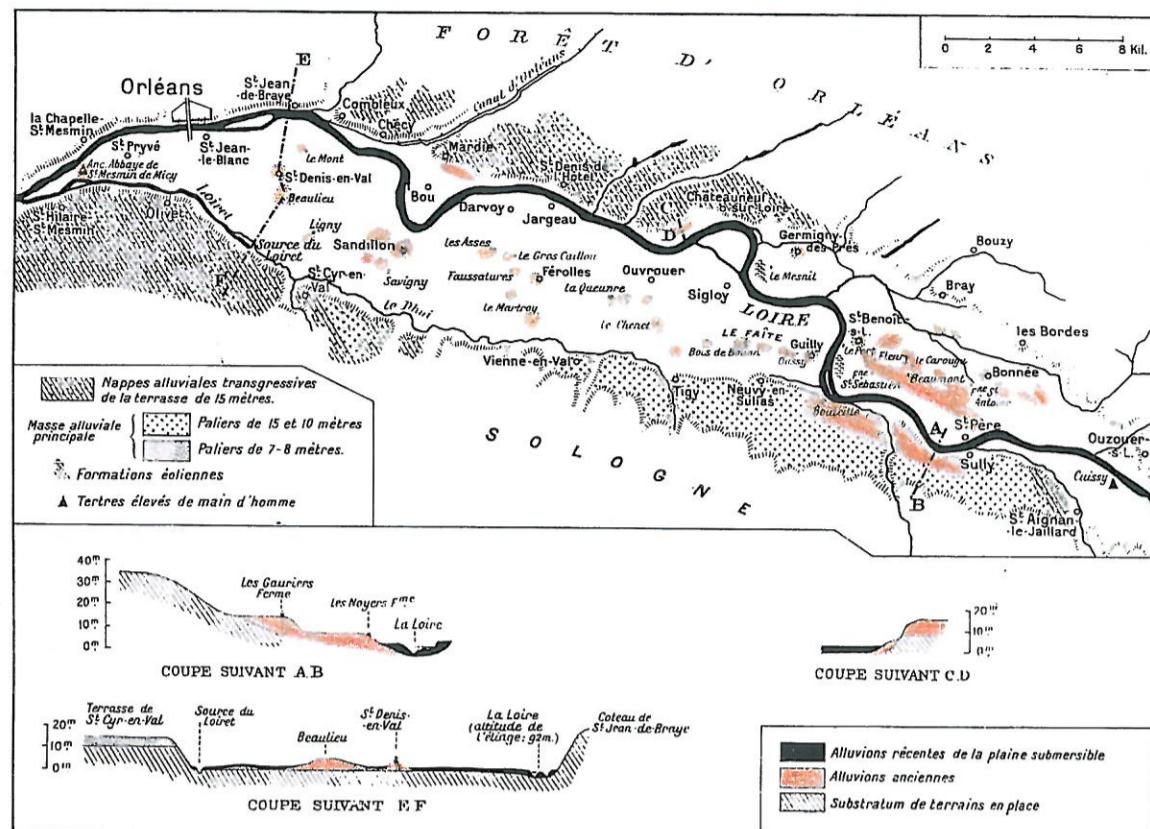
Ci-contre : l'abbaye de Saint-Benoît.

Ci-dessous : la ville de Gien : comme à la Charité-sur-Loire, le modèle d'urbanisme de la ville-pont ligérienne, reconstruite avec grand soin après la dernière guerre, se lit dans l'enchaînement *pont - quai - front urbain - centre historique - bâti résidentiel* perpendiculaire au fleuve (voir aussi p. 37)

- Ne sens-tu pas comme elle est chez elle, comme ce pays lui appartient que nous croyons notre pays ? C'est elle qui l'a creusé, largement, d'un coteau à l'autre coteau. Il n'est pas un coin de cette terre qui ne soit ce qu'il est à cause d'elle, pas un coin où elle n'ait coulé, où elle ne coule encore, à plein ciel ou cachée. Rappelle-toi comme elle sinue, comme elle divague, comme elle tient toute la place qu'elle peut ! Autrefois sans doute elle a baigné les forêts de Sologne ; tous les cailloux qui gâtent les terres, au pied de la côte, c'est elle qui les y a laissés, en s'en allant. Elle est montée au nord, vers l'autre grande forêt, mais avec quels caprices, quels retours, quelle volonté de rester chez elle, maîtresse de toute l'ample vallée ! Laisse Portvieux derrière toi et marche, vers le sud, jusqu'aux acacias du rio : ces mares d'eau limpide qui dorment sous les feuilles, c'est elle ; ces grosses pierres chaotiques dont l'échine luit à travers les ronces, c'est elle. Quitte la route et prends à travers champs : ceci est sable, sable de Loire ; et ceci est gravier, gravier de Loire. Regarde, près de cette métairie, la fosse ronde où les bestiaux s'abreuvent : c'est elle. Et c'est elle encore, ce gouffre ancien envahi d'herbes qui vient de béer sous tes pas. Penche-toi sur le puits, dans la cour : très près de toi, dans l'ombre fraîche, tu verras briller la nappe des eaux folles, et tu la reconnaîtras.

Genevoix, 1922 : 9





Les terrasses alluviales et buttes insubmersibles du Val d'Orléans
Saint-Benoît (ci-contre) : carte donnée par Dion (1961 : 76) pour illustrer le nombre de sites concernés, surtout entre Sully et Saint-Benoît. Les sites vont se raréfiant vers l'Ouest, le dernier étant celui de l'abbaye de St-Mesmin de Micy (voir p. 95)

Par Val d'Orléans-Saint-Benoît, nous désignons le Val d'Orléans dans sa partie amont, de Gien, qui marque la fin du Val berrichon et l'entrée dans les sables de Sologne, jusqu'à Sandillon, aux portes d'Orléans. Quant au Val d'Orléans dans sa partie aval, nous la désignerons sous le nom de Val d'Orléans-Beaugency. Dans l'ensemble du Val, elle reçoit la *Notre heure, la Tielle, le Loiret, les Trois Mauves et l'Ardoux*.

I. TOPOGRAPHIE ET MORPHOLOGIE DES PAYSAGES DU VAL D'ORLÉANS-SAINT-BENOÎT

Si l'on souhaite apprécier l'originalité du Val d'Orléans-Saint-Benoît, il est intéressant de prendre une vue d'ensemble de la grande courbe de la Loire de Gien jusqu'à Amboise, aux portes de la Touraine. Alors il est possible de comparer le Val d'Orléans-St-Benoît aux autres. Il est en moyenne deux fois plus large. La forme du fleuve attire également l'attention : il comporte de grands méandres, ce que l'on n'avait pas vu depuis Decize et qu'on ne reverra plus jusqu'à l'océan. Les motifs de l'occupation du sol sont également différents, par leur taille et leurs couleurs. Viennent enfin le nombre et la répartition des boisements, qui ici prolongent en quelque sorte les

forêts d'Orléans au nord et de la Sologne au sud avant disparaîtra du lit majeur en aval d'Orléans.

1. Une ample courbe de clarté entre les sombres forêts d'Orléans et de Sologne

"C'est parmi les plus sombres paysages du Bassin parisien méridional que la coulée d'alluvions couverte de cultures précieuses décrit son ample courbe de clarté" (Dion, 1934 : 6)

Cette phrase de Roger Dion est de celles qui expriment le mieux la place exceptionnelle du Val de Loire dans nos paysages. Elle vaut, on le verra, pour le Val tout entier. Mais il mesure ici 6 kilomètres de largeur sur 40 de longueur environ. Un tel phénomène ne se reproduira que dans le Val de Touraine et la Vallée d'Anjou.

Ces grands élargissements n'expliquent pas de la même façon du point de vue du travail d'érosion et de construction des sols par le fleuve. Ils présentent cependant un caractère topographique commun : un nombre important de fragments de la basse terrasse alluviale épargnés par l'érosion fluviatile, disséminés un peu partout dans le lit majeur et formant autant de buttes et de monticules habitables et habités par les occupants de la vallée depuis la plus haute

antiquité. Ainsi Dion a-t-il pu en dénombrer une trentaine dans le val de Saint-Benoît. Plus de la moitié portent des noms évocateurs, *tel le Mont, Beaumont, Beaulieu*, et les noms célèbres de *Saint-Benoît-sur-Loire* ou *Germigny-des-Prés*.

Ces îlots insubmersibles sont difficiles à discerner du premier coup d'œil sur le terrain, du fait de la faiblesse des pentes qui les raccordent aux terres submersibles qu'ils ne dominent que de 3 ou 4 m, et du fait que leurs habitants occupent ces pentes le plus bas possible, délaissant les points les plus hauts dont les sols sont les plus ingrats. Ils n'en présentent pas moins des motifs d'intérêt à plusieurs titres, et leur cartographie, désormais rendue possible par le SIG de la plaine inondable, est précieuse. En premier lieu pour les habitants et pour les ingénieurs préoccupés par la défense contre les inondations ; en second lieu pour les agronomes attachés à l'étude des aptitudes agricoles de leurs sols ; ensuite pour les historiens curieux de connaître l'évolution du peuplement très ancien de la vallée.

2. Une occupation du sol ordonnée et prospère

Les similitudes entre les trois grandes vallées d'Orléans, de Touraine et d'Anjou s'arrêtent à ces dimensions et à cette ancienneté

commune du peuplement. La carte actuelle rend compte d'une évolution sensiblement différente dans l'occupation du sol et le peuplement.

Cette différence est déjà perceptible à la tonalité générale des couleurs du paysage. Alors que les Varennes tourangelles et la Grande Vallée sont occupés par des parcelles relativement petites et chamarrees, où se jouxtent les verts, les bleus, les orangés et les roses, le val d'Orléans-Saint-Benoît affiche des parcelles plus grandes et des camaïeux de verts et de jaunes qui trahissent plutôt les cultures céréaliers et fourragères que jardinières. Mais le contraste est surtout accentué par l'importance relative du bâti. En aval d'Orléans en effet, le bâti s'est davantage développé qu'ici, et souvent dans une logique linéaire le long des axes routiers parallèles au fleuve. Dans le val d'Orléans-Saint-Benoît, le bâti apparaît plus ordonné et regroupé en ensembles circonscrits et bien individualisés. On reconnaît Sandillon, Saint-Denis-de-l'Hôtel et Jargeau, Châteauneuf, Sully, Saint-Benoît, Ouzouer, Gien, villes ou gros bourgs qui se succèdent le long du fleuve à la distance moyenne et régulière de 4 ou 5 kilomètres. Il y a dans cet ordonnancement quelque chose de calme, presque d'intemporel quand on le compare à l'intense activité suggérée par la vallée en aval d'Orléans, et que l'on serait parfois tenté de qualifier, par comparaison, de fourmilière - ce qu'il fut, davantage encore qu'aujourd'hui, au XIX°.

3. Les grands méandres endigués par les premières levées en continu

On n'avait pas vu de tels méandres depuis la Loire bourbonnaise. Mais ici ils sont endigués par les levées, comme le reste du fleuve. Elles datent toutes du XVI° et du XVII° siècle, à la différence de presque toutes celles des vallées angevine et tourangelle, terminées pour leur plus grande partie à la fin du XV°. Ici, et pour la première fois depuis Decize, elles longent le fleuve presque en continu. Elles n'ont pas attiré l'installation d'habitations au plus près du fleuve, comme en Touraine et en Anjou. On a plutôt l'impression qu'elles sont là pour enserrer les boisements et les milieux naturels du fleuve, notamment les îles et les méandres, plutôt que pour permettre au peuplement de la

vallée de s'installer au plus près du fleuve.

4. La clairière de Saint-Benoît : "le pays du milieu".

Les images d'Epinal de la clairière essartée dans l'antique forêt gauloise nourrissent notre imaginaire depuis l'école. Celle de Saint-Benoît mérite d'y occuper une place à part. Elle s'épanouit entre les sables infertiles des forêts d'Orléans et de Sologne, au cœur du Bassin parisien, et doit tout à la puissance du fleuve, créateur de ses sols exceptionnels :

C'est à la vertu de l'alluvion fluviatile qu'il faut attribuer l'antique opulence rurale dont témoignent, autour de la fameuse abbaye, les substructions romaines dissimulées sous les labours, et l'importance des souvenirs et vestiges carolingiens. Car les terrains mous et humides qui environnent ici la vallée ne se prêtent pas à la formation de ces coteaux de vignobles qui, dans les pays de roche saine, représentent un élément de richesse souvent plus important que la plaine alluviale elle-même. Il ne reste, pour faire contraste avec les solitudes de l'arrière pays, que la riche et grave campagne au milieu de laquelle s'élève l'église abbatiale de Saint-Benoît. Nulle part la plaine alluviale de la Loire n'affirme davantage son caractère de région naturelle et ne mérite mieux de recevoir une appellation spéciale ; il n'est pas étonnant que le nom de "Val de Loire" ait pris naissance en ce lieu. (Dion, 1961 : 148)

L'originalité de cette "riche et grave campagne" est telle que Dion propose de l'appeler "le pays du milieu". Cette originalité n'est pas seulement conforme aux réalités géologiques, mais aussi aux réalités historiques. C'est ici en effet, selon Camille Jullian, qu'il faudrait chercher, soit dans le Val, soit en forêt d'Orléans, le lieu sacré (qui pourrait être une île de la Loire) où se tenaient les assises rituelles et solennelles des Gaulois, ce qui le faisait précisément considérer par Jules César comme *le milieu de toute la Gaule..* Sa célébrité grandit ensuite, sans se démentir, jusqu'à nos jours, du fait de l'installation des moines bénédictins et de la construction de la grande basilique qui en occupe désormais le centre.

Les vallées angevine et tourangelle, comme les vals d'Orléans et de Saint-Benoît, doivent beaucoup à l'oeuvre des grandes abbayes qui s'y sont installées et illustrées. Non seulement par la mise en oeuvre au

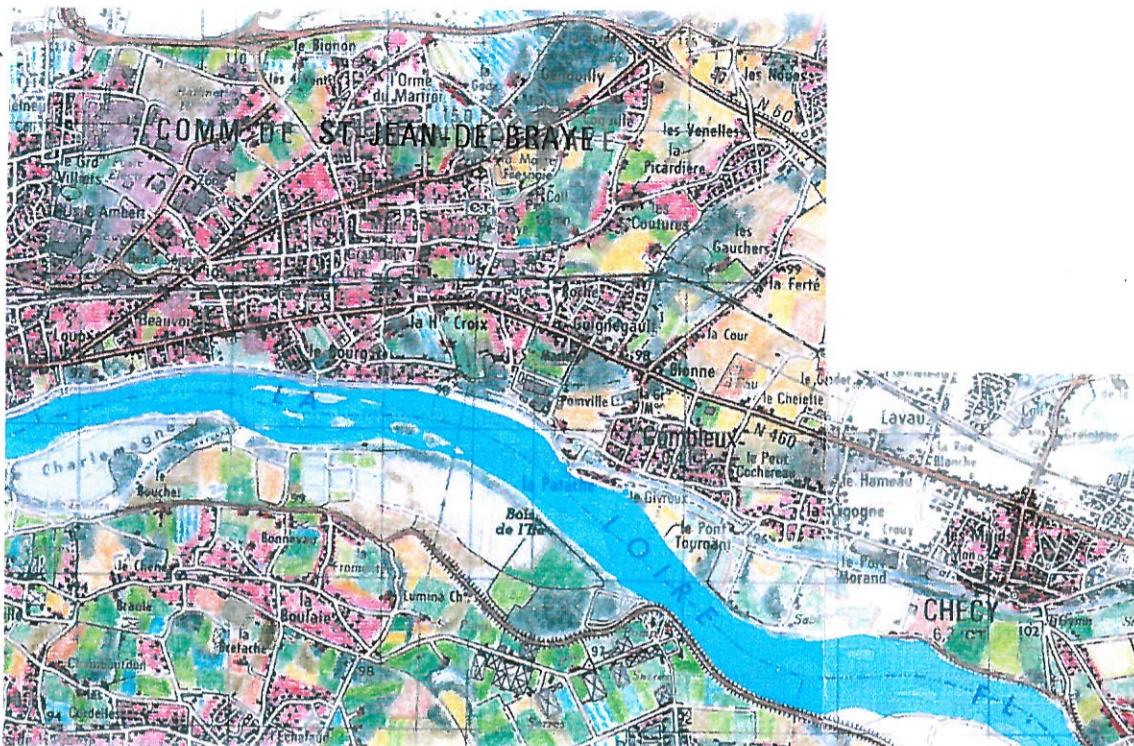
quotidien des cultures si florissantes et précieuses qui ont fait école dans tout le Val de Loire et ont tant contribué à en faire cette *ample courbe de clarté* dont parle Dion, mais aussi par nombre d'autres techniques et inventions, depuis la façon de s'accommoder des inondations du fleuve jusqu'à celles d'accéder à un art de vivre et à une élévation de la pensée incomparables, qui attirent encore les plus grands esprits.

Les moines avaient compris que l'art de résister aux grandes crues du fleuve consistait plutôt à utiliser les sites insubmersibles du val, en les étendant au besoin par des remblaiements terrassés, plutôt que de construire le rempart le plus continu possible le long du fleuve comme ce fut fait à partir du XII° siècle avec les levées. Tel fut le cas à Saint-Benoît, tel fut aussi le cas à l'abbaye de Saint-Mesmin-de-Micy, en aval d'Orléans, et aussi à Saint-Martin dans les Varennes tourangelles, où des remblais surélevant les sites insubmersibles atteignirent jusqu'à 1,50m de hauteur sur plusieurs hectares (Dion 1961 : 94). Le modèle technique était donc des plus simples. On sait aujourd'hui que ce modèle aurait sans doute prévalu sur l'ensemble du Val si le pouvoir n'avait pas cédé aux pressions des seigneurs puis des riches propriétaires désireux d'accroître leurs possessions grâce à ces terres si riches ou au commerce de la batellerie. La résistance des paysans à la construction de telles levées n'était pas moindre ici qu'elle le fut plus tard comme on l'a vu dans le val nivernais par exemple, mais elle ne résista pas aux ordonnances du pouvoir royal.

5. Une profusion de motifs ordonnée et limpide

Nul mieux que Maurice Genevoix n'a mieux décrit la profusion des motifs des paysages de ce val. Voici ce qu'il dit du paysage vu depuis le coteau de la rive droite, vers Saint-Denis-de-l'Hôtel :

"Tous les champs, les boqueteaux, les villages, les bouquets d'arbres, les clochers s'offrent ensemble aux regards, dans la "profusion ordonnée et limpide" qu'on voit aux toiles d'un Van Goyen ou aux gravures d'un Rembrandt, fils et peintres d'un pays plat. (...) On ne peut rien abstraire de cet ensemble, ni les métairies égaillées, ni les lignes de peupliers, les meules, les tas de fagots, ni l'attelage qui suit la levée et qu'accompagne un chien



jappant. De ça, de là, et comme à l'improviste, quelque vieil orme, un merisier ou un sureau dans une cour, un reflet qui s'allume dans une vitre piquent l'étendue d'une touche légère, la caressent d'une grâce fugitive (Genevoix 56 : 9).

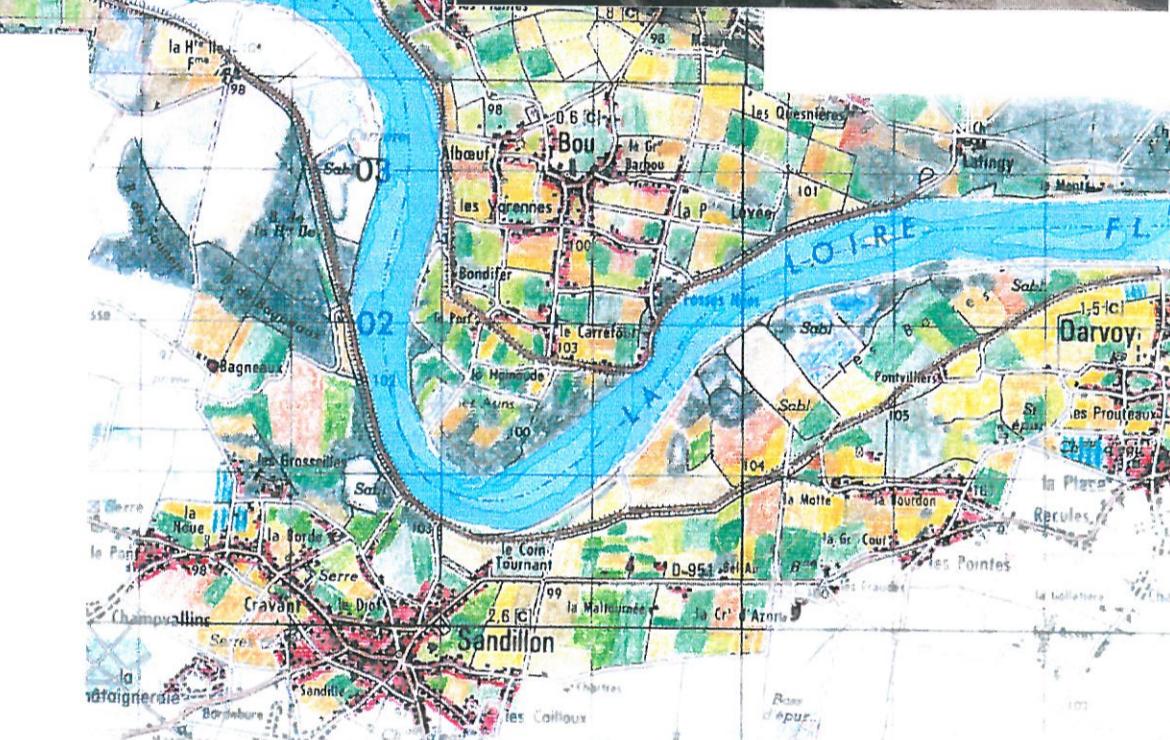
Genevoix parle d'une "profusion ordonnée et limpide" : l'expression est caractéristique d'une campagne où tout, depuis le motif le plus monumental jusqu'à l'arbre isolé, parle d'ordre au quotidien.

II. LES CARACTERES DES PAYSAGES DU VAL D'ORLÉANS -SAINT-BE-NOÎT

C'est encore à Maurice Genevoix qu'il convient d'avoir recours dans l'expression des caractères de ce val qu'il a habité la plus grande partie de sa vie et qu'il dit avoir quotidiennement parcouru entre Châteauneuf, Saint-Denis et Saint-Benoît. Les *Images du Val de Loire*, qui en rendent compte, est un ouvrage non daté, comme s'il décrivait des caractères qui avaient eux-mêmes quelque chose d'intemporel.

1. Le caractère naturel du Val d'Orléans-St-Benoît

Le caractère naturel du Val Saint-Benoît ne tient pas tellement aux formes qu'aux forces qui y sont perceptibles. Il ne s'agit pas ici d'une nature pittoresque au sens de bucolique, riante ou agreste mais



d'une nature monumentale, puissante, mystérieuse. Il s'agit moins d'un monde de formes que d'un monde de forces d'autant plus impressionnantes qu'elles sont encore à découvrir. Genevoix y revient constamment dans ses descriptions. C'est la puissance du fleuve qui l'impressionne toujours :

C'est vers Gien que commencent à la fois la forêt et la Sologne. Mais c'est vers Gien aussi que la Loire devient souveraine, non plus seulement une rivière qui va sa route, mais un fleuve qui divague à sa guise, élargit sa vallée, la modèle, change la nature du sol, la transparence de l'air, la réfraction de la lumière, la couleur des aubes et des couchants.

(Genevoix s.d., 24)

Les textes de Genevoix décrivant et célébrant la puissance de la Loire dans son oeuvre créatrice de sols, de végétation et d'aquosités multiples, et à l'opposé, dans son oeuvre destructrice lors des

grandes crues exceptionnelles, sont si nombreux qu'ils finissent par faire de la Loire un personnage, un très grand personnage. Ainsi dans *Rémi des Rauches* :

- Personne, dit-il, personne ne connaît la Loire (...). Elle est sauvage, sauvagement libre. Elle se garde et brise toute contrainte, d'où qu'elle vienne : malheur aux hommes, s'ils ont osé la contraindre !

- Je sais, dit Rémi, elle n'aime pas les hommes.

- Elle ne les aime ni ne les déteste : elle est libre. Lorsqu'elle se bat contre eux, et qu'elle leur fait du mal, c'est parce qu'ils ont voulu la contraindre.

Il étendit son bras vers une rive, puis vers l'autre, et son geste évoqua les champs fertiles où, par les jours de soleil, les métairies font des taches roses et blanches, très gaies. De l'est à l'ouest, d'un bout du val à l'autre bout, la rumeur de la Loire s'élevait jusqu'aux nuages

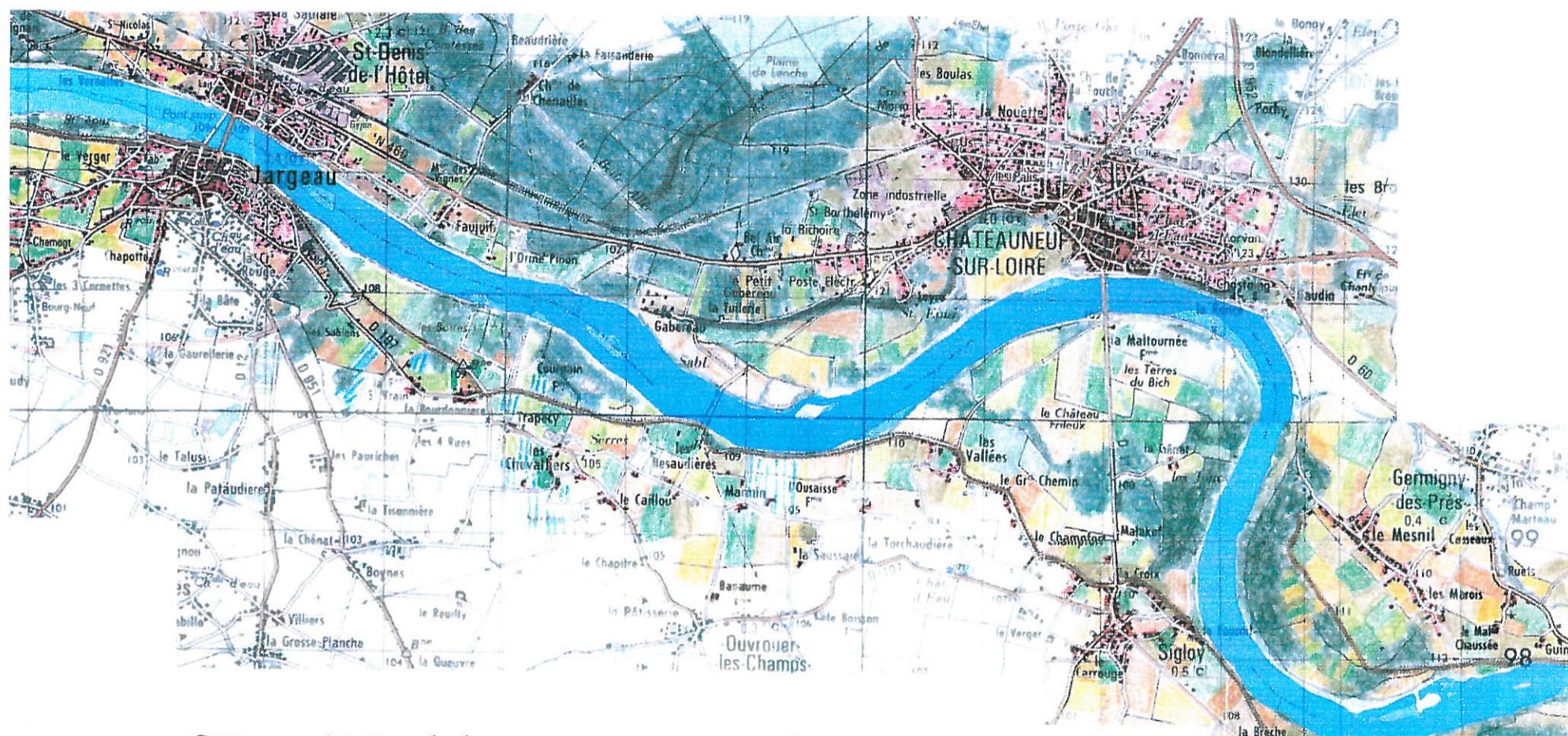
(Genevoix, s. d. : 24)

De droite à gauche :

Le méandre entre Jargeau et Châteauneuf

La Loire entre Jargeau et St-Denis-de-l'Hôtel

La Loire au droit de Gombleux et de St-Jean-de Braye



Cette appréciation de la nature a quelque chose de très moderne. Aussi bien Genevoix a-t-il fait figure de précurseur du courant naturaliste et écologiste contemporain. Sa perception de la nature est celle d'un champ de forces puissantes mais organisées dans des équilibres qu'il s'efforce sans cesse de rendre sensibles. Cet "ordre des choses" est celui que les sciences de l'écologie ont redécouvert en tant que sciences des équilibres entre les différents milieux naturels. Equilibres qu'il est en notre pouvoir, mais jamais à notre avantage de contrecarrer. Le grand public est aujourd'hui sensible à ces réalités qu'ils sent confusément menacées par certaines visions trop démiurgiques de la nature. Et l'on sait aujourd'hui, dans le cas du Val de Loire, que les levées n'ont pas

Le Val d'Orléans

connu la réussite qu'on en attendait, et qu'on y a renoncé tout comme on a renoncé aux barrages proprement dits.

2. Le caractère historique du Val d'Orléans-St-Benoît

Le caractère historique du Val d'Orléans-Saint-Benoît a quelque chose de paradoxal. Ici en effet il faudrait plutôt parler d'intemporalité que d'historicité. Ces monuments historiques qui remontent à plusieurs siècles, à commencer par la **basilique de Saint-Benoît**, sont tellement anciens pour nous qu'ils appartiennent à un autre temps, un temps quasiment légendaire.



L'émotion qu'ils suscitent est faite de trouble et en même temps d'admiration pour leur puissance. Ce sont des réalisations grandioses, d'une hauteur et d'une élévation exceptionnelles, qui témoignent de la capacité de grandeur des générations dont nous sommes nous mêmes issus. Ce sont des réalisations qui ont résisté à l'usure du temps et qui manifestent une vigueur comparable à celle des éléments naturels eux-mêmes. Ils affichent une gravité, une certaine austérité même, qui achève d'en faire des motifs quasi naturels :

Bien avant que les Valois, attirés par la douceur ensoleillée du Jardin de la France, ne devinssent en effet tourangeaux, c'est en amont de la Touraine, en amont de Blois, de Chambord, qu'il faut chercher les lignes et l'ordonnance d'un style purement national. Saint-Gondon, Saint-Brisson, Sully sont aussi des châteaux de la Loire ; un peu frustes encore, un peu rudes, mais puissants. Sully, à demi-ruiné, reste beau dans cette calme puissance. Campé sur le bord de la Loire, il reflète dans ses douves, entre les plaques de nénuphars, l'épaisseur massive de ses tours, ses hauts combles aux ardoises bleues. Cette gravité, cette austérité, on les sent jusqu'à Orléans ; mais aussi cette grâce, cette pureté, ce naturel. Pas de coquetteries, d'agréments ajoutés, rapportés ; pas de fioritures italiennes, florentines, où les derniers Valois, demain, allaient reconnaître leur sang."

(Genevoix s. d. : 30)

On peut penser que l'architecte régionaliste Le Trosne, qui rebâtit Gien dans son style original après la dernière guerre, avait été sensible au caractère particulier du Val d'Orléans-Saint-Benoît, si soucieux de conserver la mémoire de son style purement national.

3. Le caractère poétique du Val d'Orléans-St-Benoît

La poésie du Val d'Orléans-Saint-Benoît est principalement due à la grande qualité des modèles naturels dans lesquels s'inscrivent ses paysages : ceux du fleuve, ceux de sa plaine, ceux de sa flore et de sa faune, ceux de son ciel et de sa lumière, ce ciel que Genevoix confond souvent avec le fleuve lui-même :

Ce jour là, une crue de printemps bousculait ses moutons d'écume sur un flot couleur d'argile. Mais l'énorme dévirement du courant glissait d'un bloc lisse et paisible ; et



le ciel était d'un tel bleu, si lumineux, si satiné, que l'eau brune perdait sa couleur pour n'être plus que lumière et que ciel.

(Genevoix, s. d. : 14)

La lumière de la Loire, que tant d'écrivains, de peintres et de poètes ont tenté de décrire, Genevoix l'a décrite à maintes reprises dans ce quelle a sans doute de plus caractéristique : la clarté.

La clarté d'aujourd'hui, la lueur verte du blé qui lève, les chants d'alouettes qui fusent de chaque motte redisent la joie, la sécurité, l'abondance. Il a fallu ces flots déchaînés, ces digues rompues, ces tocsins d'épouvante pour que ce val devint le Val d'or, le val "fleury" de Saint-Benoît, au cœur du Pré Carré français.

(Genevoix s. d. : 26)

Le mot de clarté reprend celui de clairière. Il est sans doute l'expression la plus juste du caractère limpide et quasi impalpable de la lumière du Val. Il dit aussi, au figuré, la transparence, la pureté et l'authenticité, note sur laquelle se termine la phrase, déjà annoncée dans la description des châteaux du val, s'agissant du caractère national de leur architecture : "le cœur du Pré Carré français".

4. Le caractère mythique du Val d'Orléans-St-Benoît

Maurice Genevoix s'est inscrit dans une lignée d'écrivains et de poètes qui ont commencé à décrire et à célébrer la Loire dès le XV^e siècle. Ses descriptions sont innombrables et nous n'en n'aurons donné que quelques exemples. Elles se sont souvent épanouies en célébrations qui ne le cèdent en rien à celles de ses devanciers. A

travers ces textes, la Loire apparaît, nous l'avons déjà signalé, comme un haut personnage, et elle entre par là dans la légende.

Mais il y a plus encore ici que la légende. Par la célébration des hauts faits de la Loire, qui sont autant de bienfaits, Genevoix l'élève au niveau du mythe. Le mythe en effet est en effet récit de hauts faits, passés et à venir. Le mythe célèbre les actions mémorables du héros et mobilise les énergies de tous autour des siennes. A travers le mythe ligérien, le fleuve apparaît comme ce très haut personnage aux multiples bienfaits et à la jeunesse sans cesse renaissante, dont le qualificatif le plus caractéristique est celui de souverain : "... c'est vers Gien aussi que la Loire devient souveraine..."

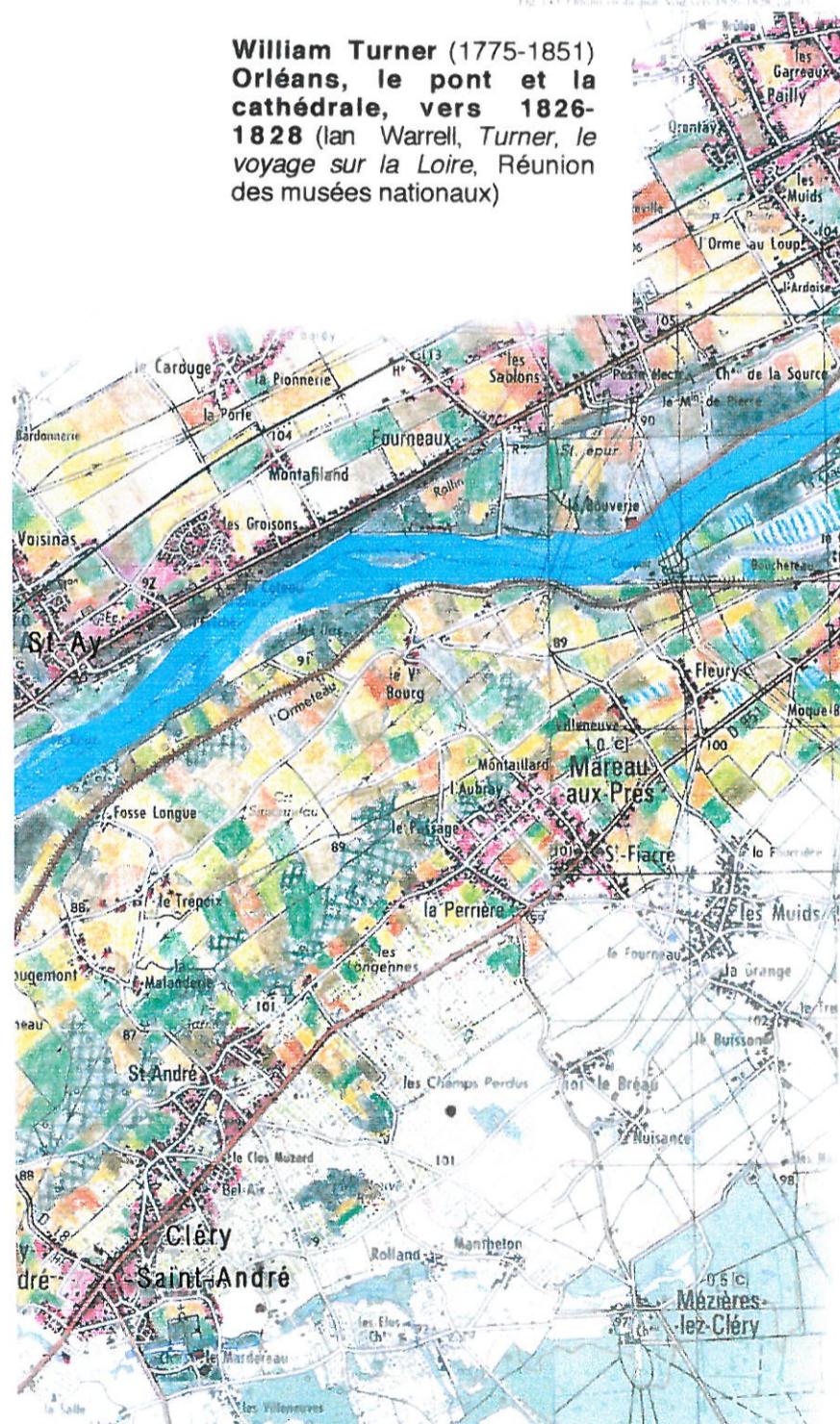
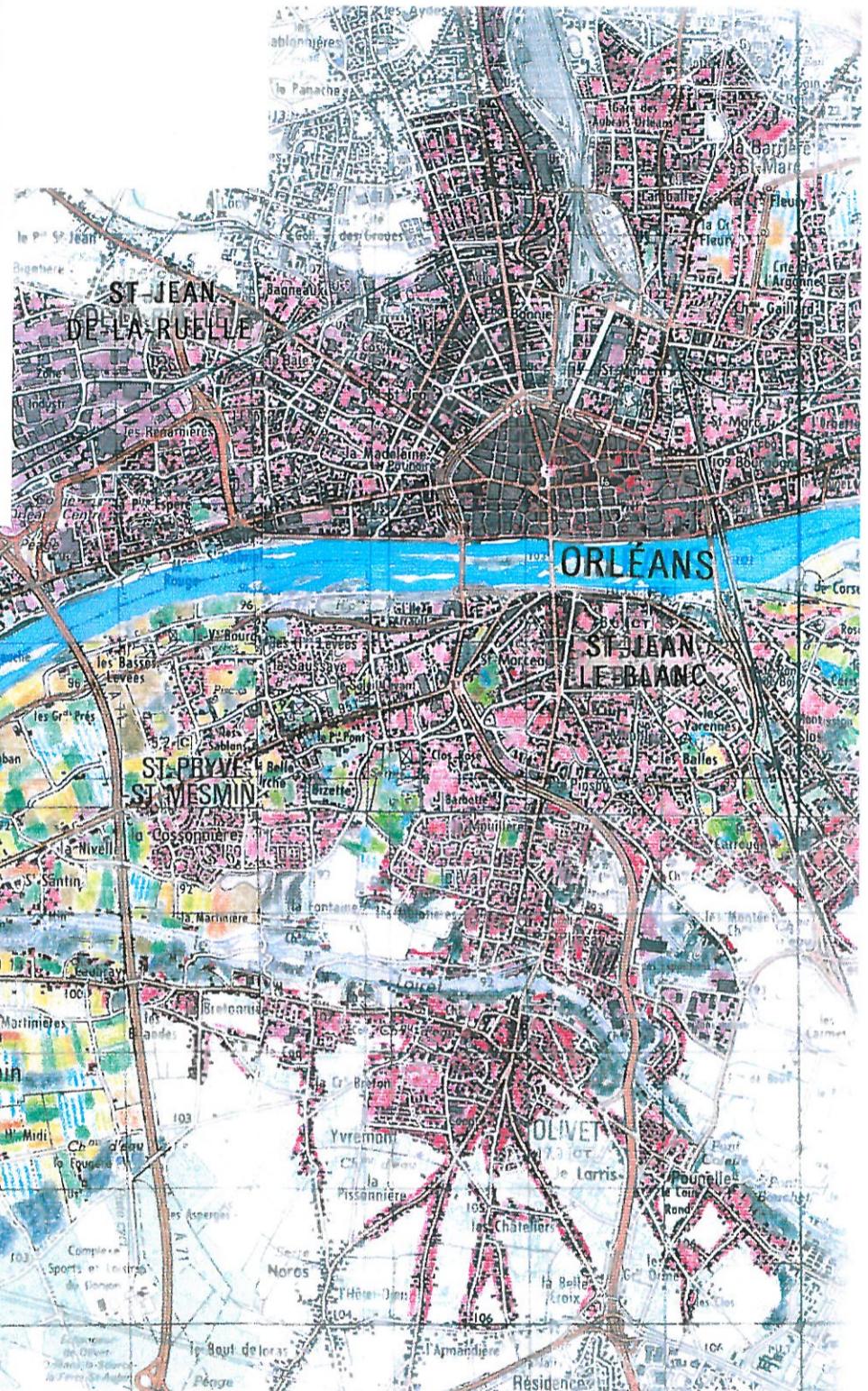
Le mythe ligérien s'est construit au fil des siècles à travers les multiples représentations littéraires et picturales qui en ont été faites. Il prit pour première figure celle d'une reine souveraine en son royaume. Cette figure ne nous parle et ne nous mobilise peut-être plus autant qu'elle a pu le faire par le passé. Notre sensibilité en retient pourtant ce qui en fait l'essentiel, cette liberté souveraine, perçue à travers sa puissance et ses débordements mêmes, et qui ont conduit à la figure du "dernier fleuve sauvage d'Europe". Cette figure, elle aussi, ne fait pourtant pas l'unanimité, car si la Loire sauvage des montagnes existe bien, la Loire humanisée du Val existe tout autant. Une autre figure, celle du fleuve le plus libre d'Europe, refléterait peut-être plus justement la diversité des points de vue de ceux qui se préoccupent de respecter au mieux, sur l'ensemble de son cours, son domaine, son espace de liberté, la grande plaine alluviale qui est son œuvre propre.

II. LE VAL D'ORLÉANS-BEAUGENCY

De St-Jean-de-Braye (Loiret) à Avaray (Loir-et-Cher)



William Turner (1775-1851)
Orléans, le pont et la cathédrale, vers 1828 (Ian Warrell, Turner, le voyage sur la Loire, Réunion des musées nationaux)

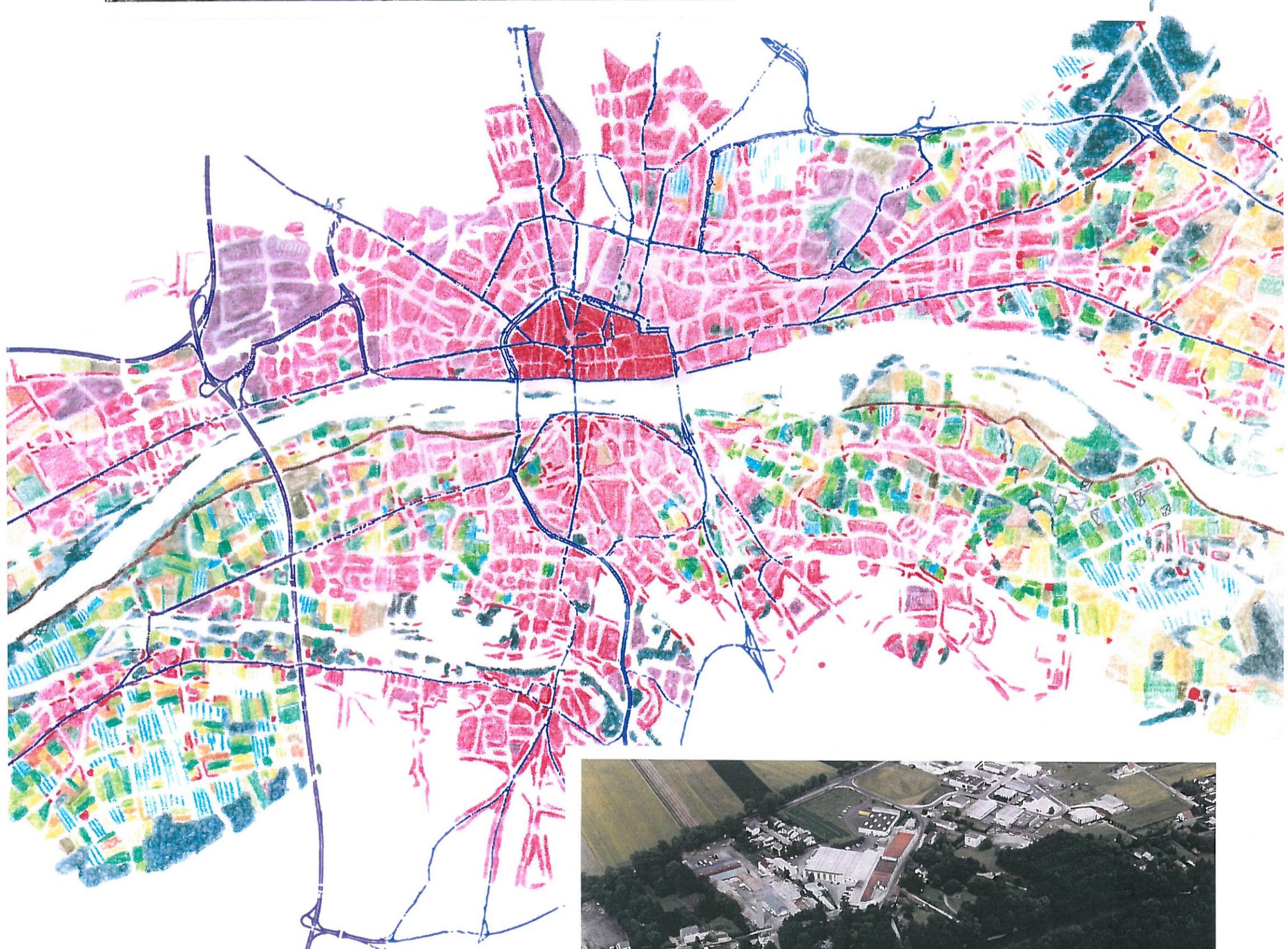


C'était hier. La Loire et presque tous ses affluents portaient bateau. Toute une vie qui depuis s'est retirée - et dont les dernières traces disparaissent tous les jours - animait le bassin fluvial entier. La Loire était une route commerciale empruntée depuis des siècles, par les marchandises les plus diverses : celles qui transitaient du Midi au Nord de la France ou des approches du Massif alpin aux confins de l'Atlantique ; celles qu'échangeaient les diverses provinces baignées par le fleuve ou ses tributaires. Loire vivante, Loire nourricière dont les eaux et les berges grouillaient d'un peuple de compagnons de rivière, de pêcheurs, de passeurs, de péagers, de gabelous, de charpentiers en bateaux ou de haleurs.

Abel POITRINEAU



La carte du contexte paysager (ci-dessous) met en évidence la dynamique de l'urbanisation du plateau beauceron et de la plaine alluviale entre Loire et Loiret en fonction du développement des logiques routières. Elle rend également sensibles les territoires encore relativement préservés, en amont, sur Saint-Denis-en-Val, et en aval, entre Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.



Les photographies aériennes révèlent les ruptures de continuités paysagères provoquées par un occupation du sol qui découpe et morcelle le territoire selon une logique fonctionnelle et opportuniste s'opposant à la coexistence de trajets et de points de vue dans un espace public parcourable et ouvert à tous publics.



Par Val d'Orléans-Beaugency, nous désignons le Val orléanais depuis Sandillon jusqu'à l'embouchure de l'Ardoux, en face d'Avaray.

I. TOPOGRAPHIE ET MORPHOLOGIE DES PAYSAGES DU VAL D'ORLÉANS - BEAUGENCY

1. La nébuleuse orléanaise.

Distinguer le Val d'Orléans-Beaugency du Val d'Orléans-Saint-Benoît, c'est renvoyer à l'important changement de physionomie du Val dû à la nébuleuse orléanaise. Il s'agit de l'exceptionnelle extension de son urbanisation, qui a comme explosé dans toutes les directions à partir du cœur de la ville historique.

Le contraste entre la rive droite aval et la rive droite amont est déjà instructif. Sur la rive droite amont, l'impression est celle d'une dynamique qui remonte le fleuve mais qui butte à quelques kilomètres de la ville sur les méandres du fleuve et la forêt proche. Sur la rive aval par contre, l'impression est celle d'une dynamique qui va conduire à terme à une urbanisation continue d'Orléans jusqu'à Beaugency, comme si le cours plus tendu et rectiligne du fleuve facilitait l'extension du bâti le long des routes parallèles au coteau. Mais c'est surtout rive gauche que l'urbanisation frappe par son

ampleur. On est loin du schéma historique de la tête de pont réduite au minimum du fait de l'inondabilité de la plaine. Le faubourg Saint-Marceau fait désormais figure de tête d'épingle dans la marée des constructions qui ont envahi la plaine inondable jusqu'au Loiret et à la terrasse de 15m en bordure de laquelle se sont établis Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Olivet et Saint-Cyr-en-Val.

Le phénomène revêt une ampleur unique sur tout le cours du fleuve. Non seulement il a aboli, en quelques décennies, le paysage antérieur, mais il oblitère la topographie et la morphologie de la vallée, dont il pourrait laisser supposer qu'elle présente des caractères véritablement exceptionnels par rapport à ce que l'on voit ailleurs dans le Val alors qu'il n'en est rien.

2. Les formes naturelles.

Les coteaux de la rive droite surplombent le fleuve, parfois de tout près, parfois à un ou deux kilomètres, comme entre Beaugency et Meung.

La plaine, rive gauche, est large de 3 à 6 kilomètres et entièrement inondable, mise à part la quinzaine de monticules insubmersibles de 7 à 8m dont les plus importants nomment les communes de Sandillon, Saint-Denis-en-Val et Férolles et les autres les lieux-dits Le Martroy, le Gros Caillou, Faussatures, les Asses, Savigny, Ligny, Beaulieu, le Mont et l'ancienne Abbaye de Saint-

Mesmin de Micy (voir p. 84).

Le Dhui et le Loiret occupent la dépression latérale au pied de laterrasse de 15m. Si le premier est quasi inconnu, le second jouit d'une réputation non usurpée, pour diverses raisons. En premier lieu comme résurgence de la Loire elle-même "... dont les eaux torrentielles, absorbées par les canaux souterrains qui sillonnent la plateforme rocheuse, reparaissent à la source du Loiret en un lent tourbillon de masses limpides. La rivière qui naît là est aussi différente que possible du fleuve dont elle capte les eaux : régulière dans son débit et dans sa profondeur, elle s'écoule lentement, dans un lit fixe, en étirant de longues algues. Les Orléanais d'autrefois s'émerveillaient de la voir abondante pendant les plus grandes sécheresses, libre de glaces pendant les plus durs hivers et toujours prête à mettre en mouvement les moulins à farine qui subvenaient aux besoins de la ville" (Dion, 1978 : 194). L'admiration des Orléanais s'étendit certainement à la qualité des paysages de la rivière, puisqu'ils en firent une petite Venise en y installant nombre de châteaux, de demeures et de parcs qui figurent aujourd'hui au sein d'une ZPPAUP. Mais la réputation du Loiret tient aussi à une raison plus ambiguë, celle de l'attraction qu'il exerce sur la Loire lors des très grandes crues : "Et peut-être la Loire passerait-elle aujourd'hui dans la dépression latérale du Loiret si l'on n'avait pas réparé les brèches qui se sont produites, lors des plus grandes crues, près de Bouteille, à l'extrémité amont du Val d'Orléans" (Dion, 1978 : 239).

II. LES CARACTÈRES DES PAYSAGES DU VAL D'ORLÉANS - BEAUGENCY

1. Le caractère et l'intérêt historiques du Val d'Orléans - Beaugency

Comme sur l'ensemble du cours de la Loire, le caractère et l'intérêt historiques du Val tiennent essentiellement au rôle qu'y ont joué les établissements humains, au premier rang desquels les villes.

Les noms d'Orléans, Meung et Beaugency ont dans notre histoire un parfum d'épopée, voire de légende : c'est Charles Péguy, qui chante l'épopée de Jeanne d'Arc "le long du coteau courbe et des nobles vallées".

Orléans pourrait être comparé à la clé de voûte de l'édifice ligérien. Il est en effet situé à la confluence des deux grandes dynamiques commerciales et historiques qui ont fait la place de la Loire dans notre histoire : celles qui sont remontées vers Paris à partir de Nantes et de l'Atlantique d'une part et de la Méditerranée, par la vallée du Rhône, d'autre part. C'est donc dans son association avec le fleuve qu'il faut voir une large part de sa fortune. Installée sur sa rive droite, elle fut port, centre de prospérité et ville frontière protectrice d'un royaume qui allait unifier le pays.

Port, elle profita largement de la puissance de la voie d'eau qui permit son développement commercial. La Fontaine, plusieurs siècles plus tard, découvrant le fleuve couvert de bateaux à Orléans, y vit le port de Constantinople en petit! Cela en dit long sur son importance et sa prospérité. Et l'on sait le rôle qu'elle joua pour obtenir du pouvoir l'endiguement du fleuve au bénéfice de la navigation et du commerce plus qu'à celui de la sécurité des populations du Val.

Cette navigation connaîtra son âge d'or aux XVIII^e et XIX^e siècles avec un trafic qui atteindra 400 000 tonnes de marchandises entre Orléans et Tours et 70 000 voyageurs annuels. Une *cabane*, partie à 4h du matin d'Orléans, arrivait à Saumur, distante de 182 kms, à 20h. A la remontée, il fallait 8 jours pour relier Nantes à Orléans.

Centre de prospérité grâce à la navigation ligérienne et à ses

échanges, Orléans recueillit aussi et développa l'héritage des grandes abbayes du Moyen-Âge qui avaient su exploiter les riches alluvions du fleuve pour inventer une agriculture prospère et variée. La vigne fut cultivée jusque dans le Val orléanais lui-même, ce qui fut une exception, mais une exception qui alimenta longtemps la capitale.

Ville frontière installée à l'abri des crues, elle fut exploiter la troisième forme de la puissance du fleuve, sa largeur et son caractère imprévisible, pour en faire une frontière difficile à franchir. On comprénd alors les lignes consacrées par Elisée RECLUS à son rôle unique dans l'édification de la nation, de pair avec les grandes cités de Tours et d'Angers :

"Le grand rôle des contrées de la Loire moyenne dans l'histoire spéciale de la France est d'avoir, plus que toute autre province, contribué à la naissance et au développement de la nation... C'est au sud de la grande courbe de la Loire que la nation, moins troublée par les guerres extérieures, a pu se constituer le plus solidement et qu'elle a le mieux trouvé sa langue et son génie... Cette France par excellence des bords de la Loire a contribué pour une très-forte part à l'œuvre de francisation des provinces voisines. C'est par les vallées de la Haute-Loire, de l'Allier, du Cher, de la Creuse, de l'Indre et de la Vienne que tout le Plateau Central a été graduellement conquis aux moeurs, à la langue, aux idées et à la civilisation matérielle de la France du Nord ; c'est par la basse Loire que les formations granitiques du Poitou maritime ont été rattachées aux plaines basses et que la péninsule de Bretagne a cessé d'être une terre étrangère."

(Reclus, E., 1881)

2. Le caractère et l'intérêt pittoresques du Val d'Orléans- Beaugency

Tous les auteurs, poètes, écrivains, géographes et touristes ont été unanimes sur le pittoresque du Val orléanais : celui d'une campagne riante, bucolique, idyllique. Ce pittoresque tint la vedette dans nos paysages à partir de la Renaissance. Plus tard, au XIX^e, la seconde Renaissance ligérienne vit l'apparition de la sensibilité romantique, celle des Hugo, Turner, et Delacroix, qui chercheront le pittoresque dans les spectacles plus grandioses des forces naturelles, le fleuve lui-même ou les falaises de la Touraine et de

l'Anjou par exemple. Ce en quoi ils ouvraient la voie à notre sensibilité, particulièrement sensible aux manifestations des forces et des dynamiques de la nature.

Tous ont relevé le contraste *l'ample courbe de clarté du fleuve et les sombres paysages des forêts d'Orléans et de Sologne ou les étendues monotones de la Beauce*. C'est La Fontaine, qui semble avoir donné le ton à aux descriptions qui suivront pendant longtemps :

*Coteaux riants y sont des deux côtés
Coteaux non pas si voisins de la nue
Qu'en Limousin, mais coteaux
enchantés,
Belles maisons, beaux parcs, et bien
plantés,
Prés verdoyants dont ce pays
abonde,
Vignes et bois, tant de diversités
Qu'on croit d'abord être en un autre
monde.*

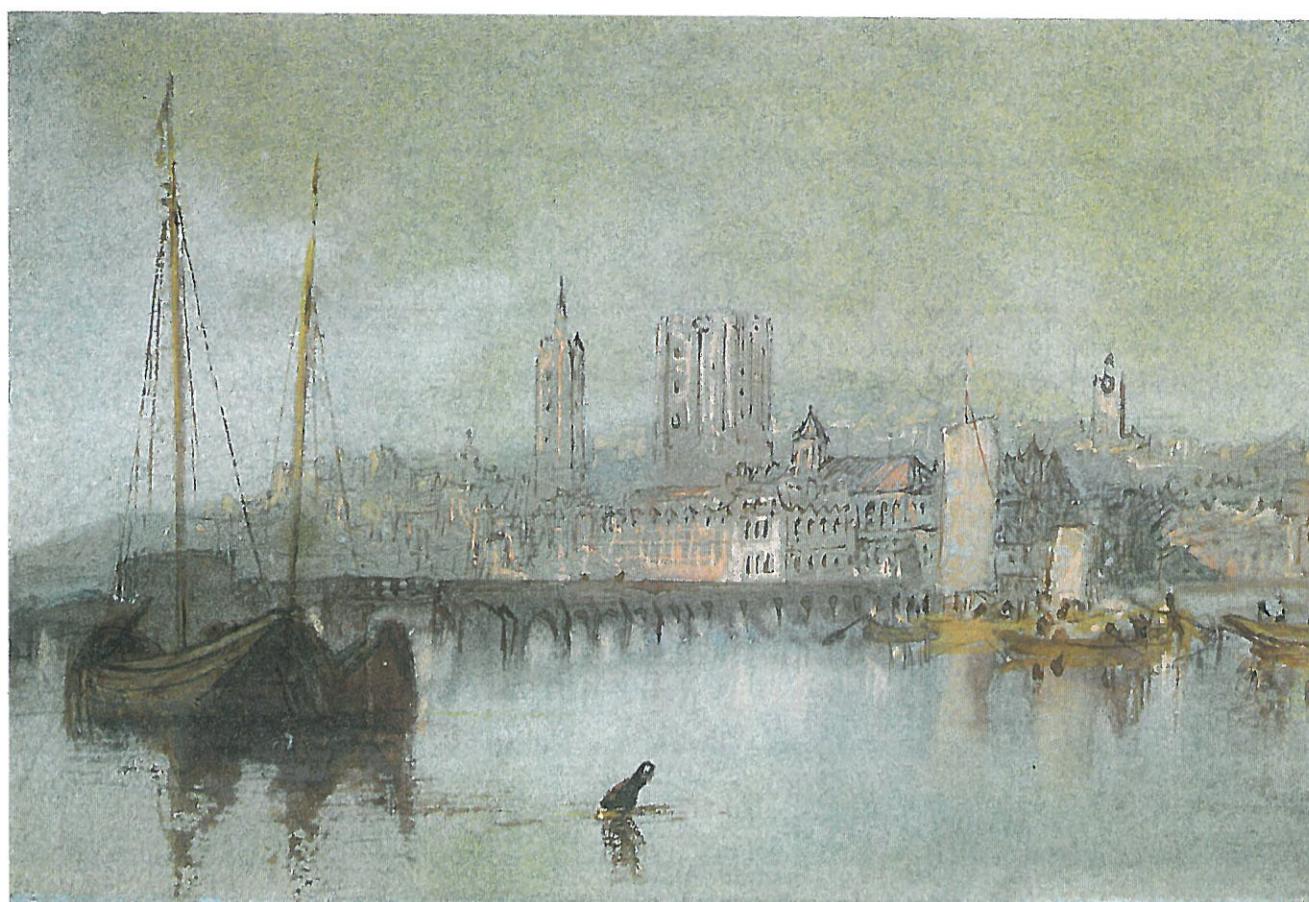
Un siècle plus tard, le 30 mai 1787, Arthur Young est à l'unisson de ces descriptions contribuant pour sa part au mythe d'une Loire superbe, généreuse, souveraine :

"Du clocher de la cathédrale d'Orléans, le point de vue est très beau. La ville est grande, et ses faubourgs, composés chacun d'une simple rue, s'étirent sur presque une lieue. Le vaste pays qui s'étend de chaque côté forme une plaine sans limites, à travers laquelle la splendide Loire incurve son cours majestueux, que l'on voit sur quatorze lieues; tout le paysage est un entrelacs de riches prairies, de vignes, de jardins et de forêts. ...

Arthur Young

Il est rare, dans le concert des louanges, de déceler une fausse note. Parmi les poètes, seul le bonhomme La Fontaine s'y est risqué, mais avec sa légèreté et son art coutumier de la dédramatisation :

*La Loire est donc une rivière
Arrosant un pays favorisé des
Cieux,
Douce quand il lui plaît, quant il lui
plaît si fière
Qu'à peine arrête-t-on son cours
impérieux.
Elle ravagerait mille moissons
fertiles,
Engloutirait des bourgs, ferait
flotter des villes,
Détruirait tout en une nuit :
Il ne faudrait qu'une journée
Pour lui voir entraîner le fruit
De tout le labeur d'une année,
Si le long de ses bords n'était une
levée
Qu'on entretient soigneusement...*



William Turner (1775-1851) **Vue de Beaugency**, vers 1826-1828 (Ian Warrell, Turner, le voyage sur la Loire, Réunion des musées nationaux)



Au village

Quiconque n'a pas vu la Loire en grande crue
Ne peut se figurer l'atroce majesté,
Le cris silencieux et la solennité
De cette mer boueuse et d'heure en heure accrue.

Depuis deux jours, le val du fleuve est en émoi.
Bêtes et gens s'enfuient vers la colline proche.
L'inondation! L'inondation approche!
Partout le deuil! Partout des pleurs! Partout l'effroi!

Le campement s'installe et la terreur augmente,
On bavarde. On dit que le maire est averti
Que la digue est crevée en face de Saint-Ay:
La crue, à Beaugency, fait six mètres cinquante!

Le soir vient, recouvrant le bourg et le houviac.
Des vieux veillent. Les yeux cherchent en vain dans l'ombre,
Mais on entend un grondement dans la nuit sombre,
Et quand le jour paraît, le val n'est plus qu'un lac.

Sur ce lac trouble et gris, incessamment suivie
D'une autre épave, une épave au gré du fléau
Roule entre les flots gris de la nue et de l'eau
Dans un calme étouffant tous les bruits de la vie.

Tout à l'heure, une chèvre, un cheval ont passé,
Morts, parmi des débris, des litières informes.
Leurs pattes qui sortaient de leurs ventres énormes
Envoyaient vers le ciel un geste courroucé.

Au loin, de cette mer que la colline effleure,
Surgissent à demi des rangs de peupliers,
Des toits où sont crispés chiens et chats oubliés,
Ou paysans têteus rivés à leur demeure.

De l'Océan sont accourus les goélands,
Rapaces messagers des grands vents de galerne.
Ils guettent, affamés, tout blancs sur le ciel terne,
Les détritus fangeux, les lambeaux purulents.

BESNARD



Les cultures jardinières

L'église

La peupleraie

Les cultures rases

La levée et la Croix

La terrasse

La dépression latérale

La plaine alluviale inondable

St-Hilaire-St-Mesmin

Le Loiret

MICIACUS - extrait du document de communication - page de la lecture paysagère

MICI, **PAYSAGE IN**

LES UNITES PAYSAGERES

AU DELA DU HAMEAU, C'EST LE BOUT DU MONDE

La beauté abstraite des terrains arboricoles sculptés à l'orthogonale, s'oppose au paysage fantastique du sous-bois spontané des berges: de toutes façons, une aventure inéelle.

Plus on s'enfonce et plus la perception du monde est filtrée. Le sable étrangle les pas, des chants d'oiseaux parviennent scandés, l'onde échouelle à travers les troncs et les lianes.

Un univers de sensations évoquant LE PARADIS

LE HAMEAU FRONTIERE

C'EST UN LIEU HABITÉ où le PAYSAGE CHANGE DE NATURE

Des sentes ondulant à km bordure du loirat où ou sa contrarier les tiges et les l

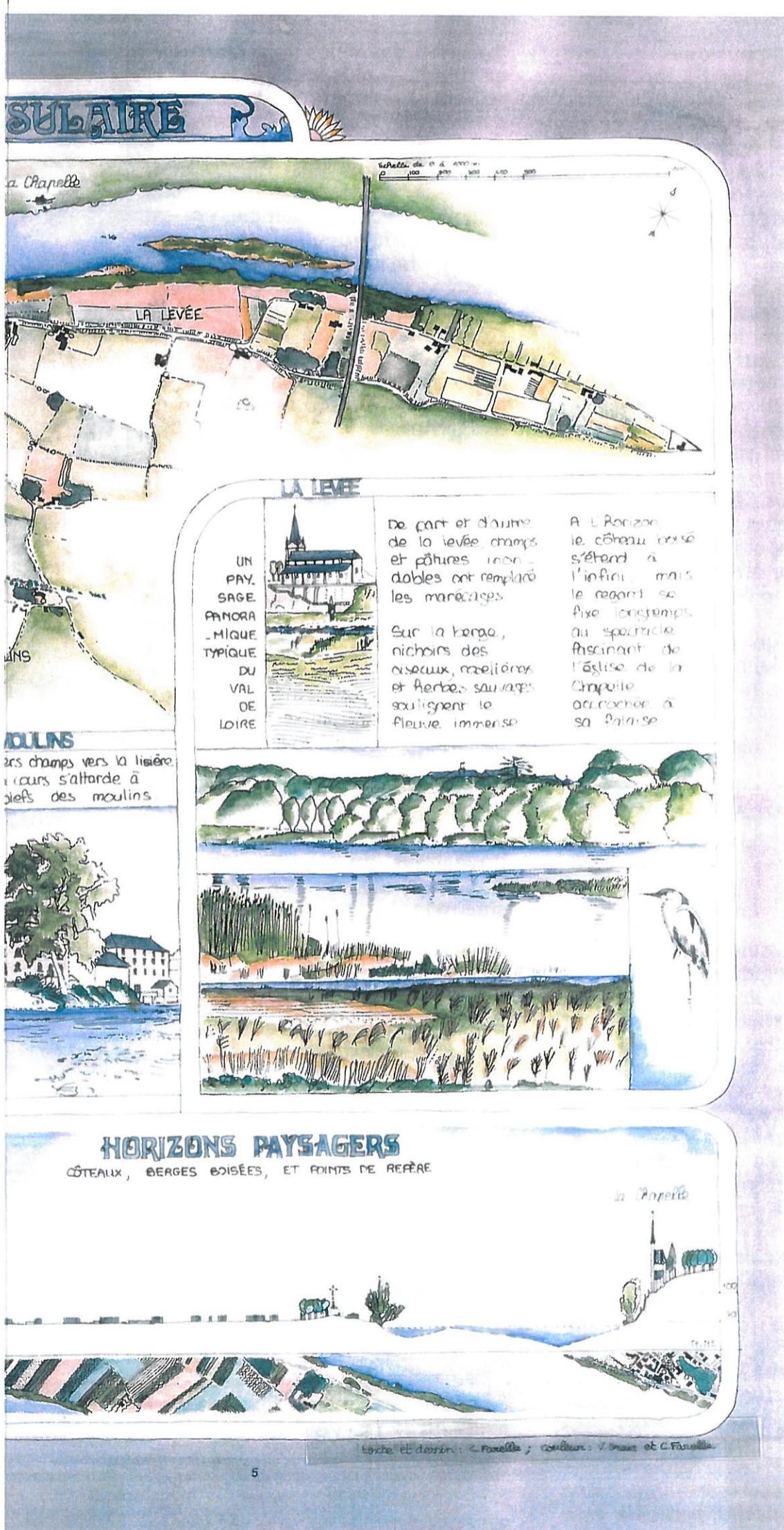
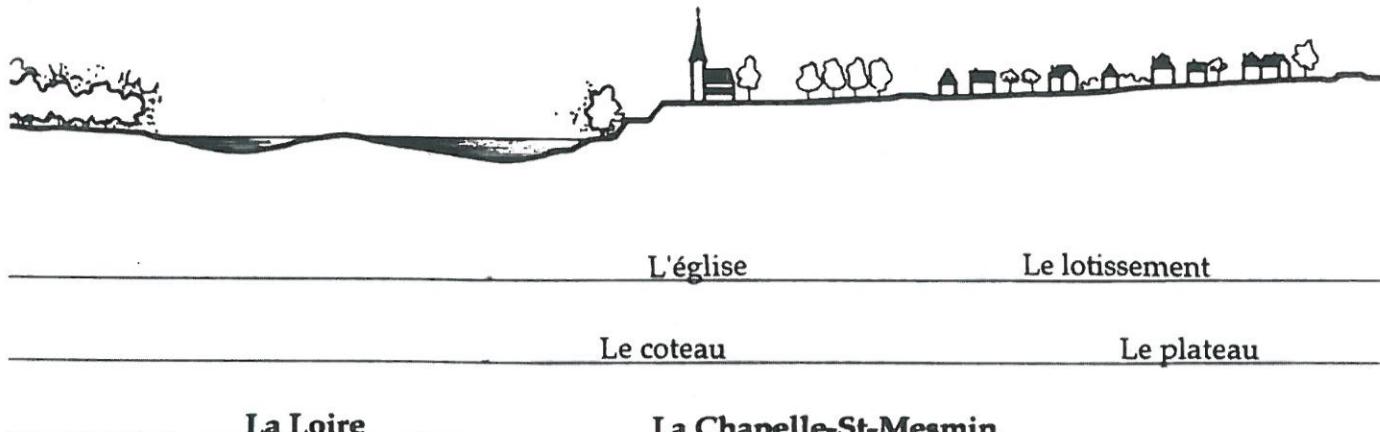
LE CLIMAT DES I

la route, en terrasse sur le Loire dévie le long des MURS ÉTRANGES du couvent, et l'on découvre.

avec surprise au sortir de l'étroit Hameau Saint-Nicolas les charmants rivages du Loiret et le pont médiéval.

Saint-Hilaire

550



LA CONFLUENCE DE LA LOIRE ET DU LOIRET : LE SITE DE MICY, "Le jardin du Dragon"

Coupe panoramique de la vallée entre la Chapelle-Saint-Mesmin et Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.

Sur ce site coexistent encore les modèles historique, écologique, pittoresque et artistique d'organisation de l'espace pour donner un modèle achevé de paysage.

Le modèle historique a sans doute été sauvagardé du fait de l'inondabilité de la plaine alluviale, peu touchée par les peupleraies comme ce sera le cas sur les grandes confluences de la Touraine. La coupe rend sensible l'immensité relative de la plaine alluviale, vouée aux cultures rases ou aux pacages et ne faisant pas obstacle au libre écoulement des eaux en cas de crue. Le bâti, sur le plateau nord et la terrasse sud, se maintient à distance de la rupture de pente du coteau et n'est perceptible de la plaine que par ses motifs monumentaux, comme c'est souvent le cas en Loire, ici les deux églises.

Le modèle écologique a été reconnu comme tel sur le site. Il coexiste avec le modèle historique et l'enrichit dans la mesure où il offre à la flore et à la faune des niches actuelles ou potentielles qui méritent protection et mise en valeur. Ce modèle écologique s'accompagne également d'autres modèles d'intérêt scientifique, par exemple le modèle géographique.

Quant au modèle pittoresque, il est exprimé par Farelle, auteur de l'étude sur *Micy, Le Jardin du Dragon*, par une formule lapidaire qui en dit long sur la ligérianté du site : "Au-delà du hameau, c'est le bout du monde". Si, selon la formule admise, la Loire est "par essence de nature poétique" (BETURE, 1990, 58) alors on en a ici un bel exemple, celui d'un autre monde, de ce monde qu'évoquent beaucoup de Ligériens quand il disent : "Lorsque je suis en Loire, je me retrouve toujours ailleurs". Toute l'étude paysagère de mise en valeur du site montre que sa valeur pittoresque est faite des émotions suscitées en ces lieux d'une part par les évocations du passé et d'autre part par la confrontation tant physique que visuelle avec la puissance et les œuvres sans cesse renaissantes du fleuve.

II. LA LISIBILITÉ DES PAYSAGES DU VAL D'ORLÉANS - BEAUGENCY

Qu'en est-il aujourd'hui de ces modèles de paysages?

Une même critique a été faite par toutes les études paysagères (voir notamment Chemetoff et Dauvergne, Saurin) qui ont pris le Val pour objet : l'effet toujours banalisant et souvent destructeur de l'urbanisation qui s'est développée tant dans la plaine que sur les *saltus* côtiers qui en font le cadre naturel. Cette critique s'étend pour certains à tout le Val entre Orléans et Tours :

"(...) en une ou deux décennies, l'évolution a été sidérante. C'est une ville continue, ni structurée ni organisée, sans style, un mitage généralisé qui s'étale d'Orléans à Tours, un gaspillage éhonté de l'espace, une perte de substance et d'âme qui n'accueille au total qu'à peine l'équivalent d'une petite ville nouvelle." (Simon, 1991 : 40) Cette dynamique a eu pour effet de noyer dans un tissu indifférencié les continuités paysagères antécédentes, modèles d'un pays prospère et attrayant. Et la carte montre des espaces relativement préservés dont on peut craindre qu'ils soient bientôt remplis à leur tour.

1. La disparition des continuités paysagères de la plaine alluviale

Elles s'organisaient selon une logique induite par les risques de submersion. De tout point de cette plaine, le fleuve était en quelque sorte sous le regard, comme s'il s'agissait d'en observer en permanence les humeurs et les états. Et de chacun de ces points était possible le déplacement qui permettrait, en cas d'alerte, de se mettre à l'abri de tout danger. Le territoire était tout entier organisé et dominé par cette veille attentive, cette attention flottante pour ainsi dire, qui fait partie de la culture ligérienne.

Cette logique inféodée au fleuve a été négligée et remplacée par une autre : celle qu'induisent les infrastructures modernes de communication, autoroutes et autres voies "mises aux normes". Le résultat est d'exposer aujourd'hui quelque 250 000 personnes aux crues exceptionnelles toujours

possibles. Comme le souligne Alexandre Chemetoff dans le *Plan de paysage du Val de Loire*, que

"L'autoroute se répand et irrigue le paysage, la logique des infrastructures dicte l'aménagement du territoire" (Chemetoff, 1994)

Certaines de ces infrastructures sont perpendiculaires au cours du fleuve. Elles constituent des barrières physiques qui fragmentent les anciennes continuités de la plaine. De plus, elles sont désormais bordées de fronts bâtis qui ont un double effet : d'une part ils bloquent la vue aux premiers plans de la route et empêchent de percevoir tout horizon latéral, donc tout paysage au sens propre ; d'autre part ils empêchent de percevoir l'horizon perpendiculaire à la route, droit devant. Dès lors le fleuve n'est vu de nulle part sauf au cours de sa très brève traversée - trop brève pour qu'il soit perçu comme un horizon majeur et comme l'axe d'un domaine d'une réelle importance, celui de la plaine entre coteau nord et terrasse sud. Le fleuve ne se donne donc plus à voir que très ponctuellement et trop fugitivement pour produire autre chose qu'une impression d'étrangeté sinon d'incongruité, une sorte de contrainte pour le trafic. N'étant plus perceptible, il ne compte plus, il n'existe plus, ni comme paysage ni comme force dont il importe de tenir compte.

2. La banalisation des continuités paysagères du plateau

Elles s'organisaient elles aussi selon une logique inféodée au fleuve. Le *Plan de paysage du Val de Loire* a observé, à partir de l'étude de la carte de Cassini que :

"... Les villages s'implantaient au creux des talwegs le long des affluents de la Loire, et s'accrochaient au coteau afin d'être davantage protégés des crues (...) Par rapport à cette implantation géographique, on constate aujourd'hui que de plus en plus de villes de la rive droite tendent à se rapprocher de l'autoroute et commencent à s'étendre sur le plateau, ce qui modifie considérablement la physionomie du paysage... Actuellement, l'espace entre la voie ferrée et la RN 152 connaît de fortes pressions urbaines car la Nationale est devenue un axe de développement économique : une urbanisation linéaire, parallèle à la

Loire, tend à faire se rejoindre les villes entre elles, alors qu'à l'origine celles-ci rythmaient le paysage en étant implantées perpendiculairement au fleuve, épousant l'orientation des vallons." (Chemetoff, 1994)

Cette urbanisation en continu engendre les mêmes effets d'occultation que celle de la plaine alluviale, que ce soit latéralement vers la Loire ou droit devant en direction des villes et villages qui ne rythment plus le déplacement et ne sont plus annoncés comme sertis dans leur continuité naturelle perpendiculaire au fleuve. Le fleuve se trouve ainsi marginalisé, tant physiquement que visuellement. Un exemple en est donné par la zone industrielle qui a été installée à l'entrée de Beaugency en venant de Meung. Elle occulte les horizons de la route, elle banalise l'entrée de la ville et elle supprime une opportunité de développement de l'habitat en lieu et place d'une zone d'activités.

3. Le mitage des *saltus* côtiers

Les continuités paysagères des coteaux ont fait l'objet d'une étude particulière de l'OREALM sur l'ensemble du Val (Dauvergne et Saurin, 1973). Ils constituent un des tout premiers motifs d'intérêt des paysages du val dans la mesure où ils surplombent le fleuve de près et sont très visibles à partir de la plaine. Ils étaient voués à des productions variées, surtout les vergers et les vignobles, et parfois un habitat qui savait reconnaître dans les inflexions du terrain les sites adaptés à la construction à l'exclusion des autres. Parfois, cet habitat était situé au pied du coteau ou à mi-pente, "mais jamais en crête à cause des contraintes de l'alimentation en eau" ainsi que du vent du nord, particulièrement sensible dans l'Orléanais

Par rapport à ces pratiques, qui dénotaient une reconnaissance et une prise en compte fines de la nature des lieux et des sites, et peut-être aussi d'autres considérations telles que celle de voir sans être vu, les choses ont beaucoup changé. Le constat de la banalisation, voire de la dégradation des coteaux est sévère :

"Actuellement ils tombent en lambeaux : les vignobles reculent devant l'urbanisation (...) Les coteaux encore non urbanisés deviennent très rares. Plus généralement le paysage de coteau

traduit une profonde mutation dans l'occupation du sol. En effet. cultures, friches, habitat diffus y sont mêlés sans qu'il se dégage une signification bien précise du rôle que joue le coteau. La plupart du temps l'urbanisation tue le coteau, au lieu de le renforcer : il est atténue, caché ou même devient inaccessible."
(Dauvergne et Saurin, 1973)

Ce constat témoigne de la perte des notions de site et de lieu, de leur dimensions propres et de leur place dans les enchaînements classiques de la charpente paysagère ligérienne.

4. La survivance des îles

Il ne s'agit pas seulement ici des îles de la Loire à proprement parler, mais aussi des sites qui apparaissent, dans le contexte fortement urbanisé du Val, comme des îles préservées et encore reliées au fleuve : en amont de la plaine, sur Saint-Denis-en-Val, et en aval, sur la presqu'île de la Garenne, à la confluence du Loiret. Ils font partie des sites d'intérêt écologique et paysager majeur dont le Val de la Loire moyenne est, selon le Schéma Directeur d'Orléans, "un lieu de concentration".

A Saint-Denis-en-Val, un ambitieux projet de découverte de la Loire par un itinéraire pédestre "sauvage" par rapport à la rive droite plus urbaine, a pour objet "l'aménagement d'un espace de détente d'identité ligérienne de 300 ha lié à un travail paysager sur l'aspect agricole et naturel". Ce projet se trouve dans la continuité d'un autre, qui lui fait face, celui de la remise en navigabilité du canal d'Orléans à Combleux. L'ambition du projet se mesure non seulement à son importance en surface mais aussi au fait qu'il pourrait être traversé par le franchissement d'une nouvelle infrastructure routière reliant Saint-Jean-de-Bray à Saint-Denis-en-Val. Mais le franchissement du fleuve par un pont routier fait l'objet à juste titre de vives réactions d'opposition.

Le site de la Garenne, à la confluence de la Loire et du Loiret, entre dans le périmètre ZPPAUP du Loiret et a fait l'objet d'un arrêté de biotope de 13 ha (1981). Non loin de là se situe la réserve naturelle de l'Île-aux-Oiseaux, de 6,5 ha, et à mi-chemin, le hameau de Saint-Nicolas et le Carmel de Micy conservent la mémoire du très ancien site d'habitat, Miciacus, sur la

dernière montille du Val. Ces sites ont fait l'objet de la très intéressante étude, citée plus haut, montrant la valorisation qu'apporte l'approche culturelle d'un site très proche du naturel. Le projet consiste à relier les deux sites par un itinéraire de 6 kilomètres "racontant" l'histoire et la légende de ce bout du monde, à travers la forme locale du mythe très universel du fleuve-dragon (il est significatif que le mythe ligérien prenne ici la figure du dragon, ce qui ne semble pas être le cas ailleurs). Cette étude est exemplaire en ce qu'elle montre qu'il n'est pas de paysage, si naturel qu'il soit en apparence, qui ne recèle des témoignages culturels, parfois oubliés, parfois d'un grand intérêt, qui permettent à un public plus large que celui des seuls naturalistes d'y trouver des points de vue neufs et attrayants. Le caractère fédérateur du thème du paysage, qui vient de cette volonté de découvrir dans tout paysage les points de vue les plus différents et les plus complémentaires, de façon à être ouverts au plus grand public possible, trouve ici une illustration exemplaire.

IV. LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DES PAYSAGES DU VAL D'ORLÉANS - BEAUGENCY

1. La sauvegarde des coteaux

Ce qui reste des coteaux mériterait de faire l'objet d'une protection forte relevant d'un Schéma directeur global. Les coteaux font partie de la charpente paysagère à titre de modèles naturels et pittoresques, tout comme les espaces ruraux de la plaine, plus explicitement visés par le réseau continu d'espaces naturels du Schéma directeur en vue de maîtriser l'urbanisation. Cela sera surtout vrai des coteaux qui séparent Saint-Ay d'Avaray, mais aussi en aval de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. (voir les recommandations concernant les coteaux du Blésois, p. 106)

2. Les berges du *saltus* fluvial

Plus les coteaux ont été banalisés par l'urbanisation plus les berges méritent, par contraste, d'attentions et de soins. Si le cadre du fleuve a été très dégradé, son

écrin demeure et mérite d'être traité dans le respect des modèles historiques et naturels qui font du domaine fluvial un *saltus* dont il convient de bannir tout aménagement banalisant. A cet égard on notera que tout parc de stationnement, tout terrain de camping, tout ensemble sportif ne devrait pas y avoir sa place, et, en tout état de cause, s'étudie et se dessine en termes de paysage, sous peine d'offrir l'image de la plus pauvre banalité. L'ambiance naturelle qui devrait imprégner les abords du fleuve n'y résiste pas.

3. La végétation

Dans la logique de ce qui précède, il faut retenir pour la végétation un caractère naturel plutôt que sauvage. Le point est d'importance car un état d'enrichissement des espaces proches du fleuve pourrait être admis comme intéressant au nom d'un soit-disant caractère sauvage, comme semblent l'indiquer certaines intentions de projets locaux appliqués à la Loire. Mais l'héritage des levées et les impératifs liés à l'entretien du lit du fleuve ainsi corseté empêchent, on l'a vu plus haut, de parler de fleuve sauvage. Le pacage du *saltus* ligérien l'a maintenu, historiquement, comme un espace proche du naturel et ouvert, qui mérite de continuer de l'être. On trouvera un exemple de l'intérêt que prendrait une gestion de ce type sur la rive gauche face à Beaugency.

4. Les chemins de la Loire

Retrouver les chemins de la Loire : ainsi pourrait-on résumer la réflexion et la concertation des Agences d'Orléans, de Tours, d'Angers et de Nantes pour dégager les principes d'organisation spatiale et de valorisation de leurs territoires et par là renforcer l'image de marque liée à la Loire. Retrouver, rejoindre, rétablir, renouer avec, ... tels sont les maîtres-mots de la réflexion. C'est une révolution quand on songe à quel point le fleuve a été négligé depuis plus d'un siècle par les villes-mêmes qui avaient tout fait pendant si longtemps pour l'endiguer certes mais aussi le soigner. Ce constat va de pair avec celui du développement des routes, qui a tellement mis à mal le réseau viaire antérieur. Les programmes de "liaisons douces" s'imposent de



Les jardins

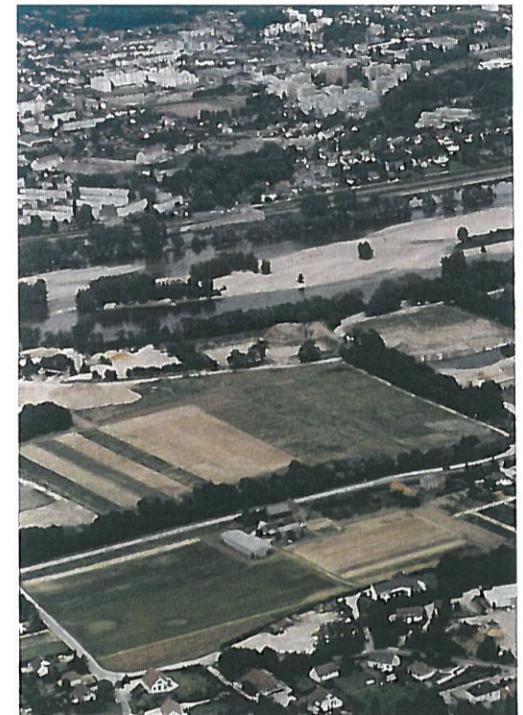
Les cultures maraîchères Les pépinières Le bâti

La levée

Les gravières

La plaine alluviale inondable

St Denis-en-Val



Les Gibaudières

La levée

Le camping Les enfrichements

La plaine alluviale inondable

La Loire





Le canal d'Orléans Le bourg Les jardins

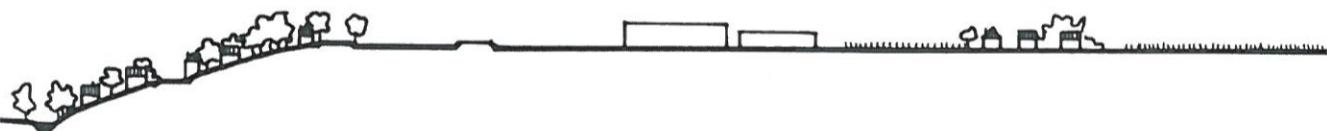
La zone d'activités

La berge

La terrasse

La Loire

St Jean-de-Braye



Les Mardelles

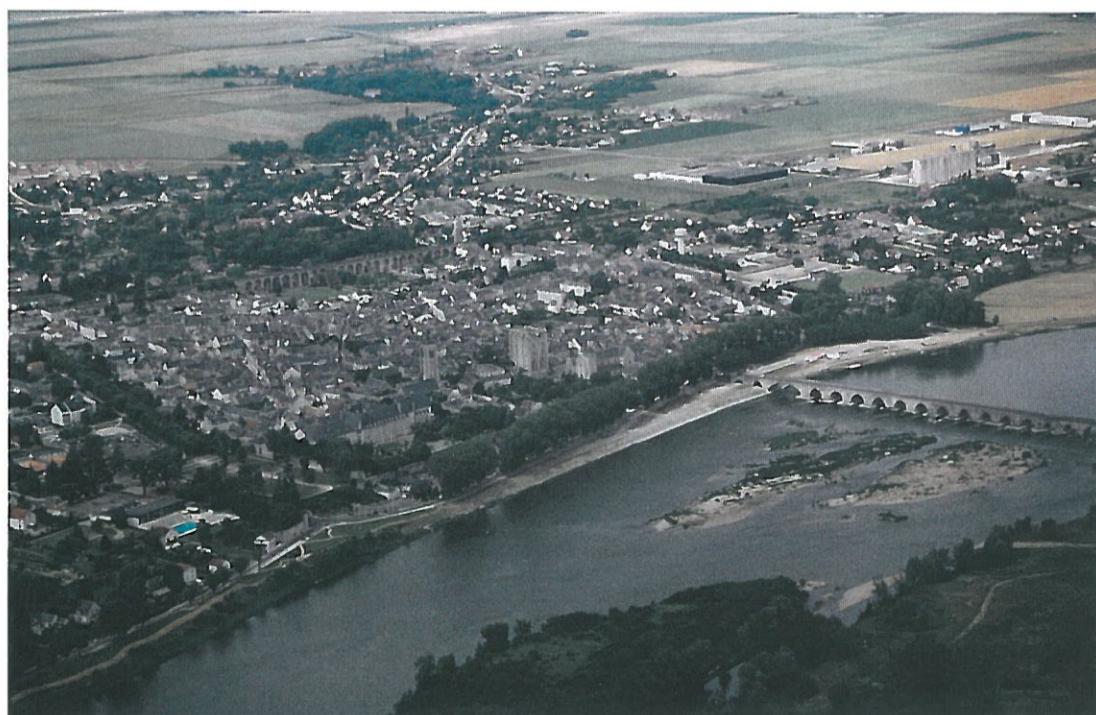
RN 152

La zone d'activités

Le bâti

Le plateau

Beaugency



L'AMBITIEUX PROJET DE SAINT-DENIS EN-VAL

Coupe panoramique de la vallée entre Saint-Jean-de-Bray et Saint-Denis en-Val.

Les modèles historique et pittoresque de la charpente paysagère ont été bouleversés d'une part par l'exploitation des gravières qui ont envahi plus de la moitié du saltus fluvial endigué, et d'autre part par le développement de l'urbanisation, dont on peut se demander si elle respecte la logique du site insubmersible de Saint-Denis-en-Val.

L'espace qui en résulte appelle un traitement nouveau sur des modèles écologique et paysager à inventer. Le modèle écologique sera dépendant des études hydrauliques sur le remodelage possible des éléments naturels et des chemins en place, afin d'en faire de réels motifs d'intérêt. Le modèle paysager s'appuiera sur le modèle écologique. Il excluera donc en principe tout bâti d'importance, tant pour son impact physique que symbolique. Le rejet d'un franchissement routier par un cinquième pont s'inscrit dans cette sensibilité. On voit mal comment un tel ouvrage épargnerait au site les pollutions physiques, sonores, visuelles et symboliques qui rendraient aléatoire la restauration de sa valeur paysagère.

LE VAL SOUS BEAUGENCY

Coupe panoramique entre Beaugency et les Gibaudières.

Le modèle historique d'urbanisme est perceptible sur la photographie aérienne, où l'on distingue les vallons perpendiculaires au Val. Il l'est encore pour le visiteur qui aborde la ville par le pont, motif majeur des paysages urbains ligériens avec le donjon et les clochers, monuments rassemblés dans son prolongement comme pour mieux en défendre l'accès.

Mais le modèle est effacé sur le plateau par la zone d'activités qui en parasite la lecture. Cette zone s'interpose en outre entre le bâti résidentiel nord et la RN 52, brisant ainsi la continuité physique et symbolique qui devrait le relier au Val. Le modèle pittoresque n'y résiste pas. Ce modèle pourrait subsister entre la ville et le fleuve, à condition de remédier à la banalisation due, sur de la rive gauche, à des aménagements manquant d'inspiration paysagère.

plus et sur Orléans, le développement d'un tel réseau sur toute la plaine, et pas seulement sur le fleuve, entre dans le projet global du réseau d'intérêt écologique et paysager voulu par le Schéma directeur comme son fil d'Ariane.

On donnera par ailleurs à l'expression "retrouver les chemins de la Loire" toute son extension en saisissant chaque occasion de manifester les dimensions historiques, artistiques, voire légendaires des sites traversés, sur le modèle de l'étude de la presqu'île de Micy déjà citée.

Dans le cadre de ce projet il conviendrait également, en matière de création et/ou d'aménagements routiers (élargissements et mises à 2x2 voies par exemple), d'envisager un Schéma directeur de Coordination paysagère routière spécifique, à l'image de ceux qui ont déjà été initiés par la Direction des Routes sur différents itinéraires du territoire national. Le principe d'une telle coordination est d'assurer le rétablissement de toutes les continuités touchées par le projet, tant en matière de voirie locale que de formes du relief, de l'eau, de la végétation et de l'occupation du sol. Un tel document pourrait anticiper sur le succès de l'opération en matière de paysage et de qualité de vie pour les riverains.

5. Le développement urbain

Il rentre dans la même problématique que celle de la protection ferme d'un réseau d'espaces naturels ou ruraux qui en limite l'extension anarchique. Le souci majeur étant en premier lieu celui de la localisation, les principes suivants seraient à prendre en compte :

- se conformer le plus possible au modèle historique d'une extension perpendiculaire à l'axe du fleuve
- se développer sur le plateau et non sur le saltus côtier et considérer la route parallèle au fleuve comme une limite à ne pas dépasser, ce qui n'est pas le cas entre Meung et Beaugency
- déterminer une limite d'extension latérale entre villes et villages qui permette d'individualiser chaque silhouette urbaine dans son site propre
- éviter sur ces axes toute implantation qui ne répondrait pas aux exigences de l'article L 111 1-4

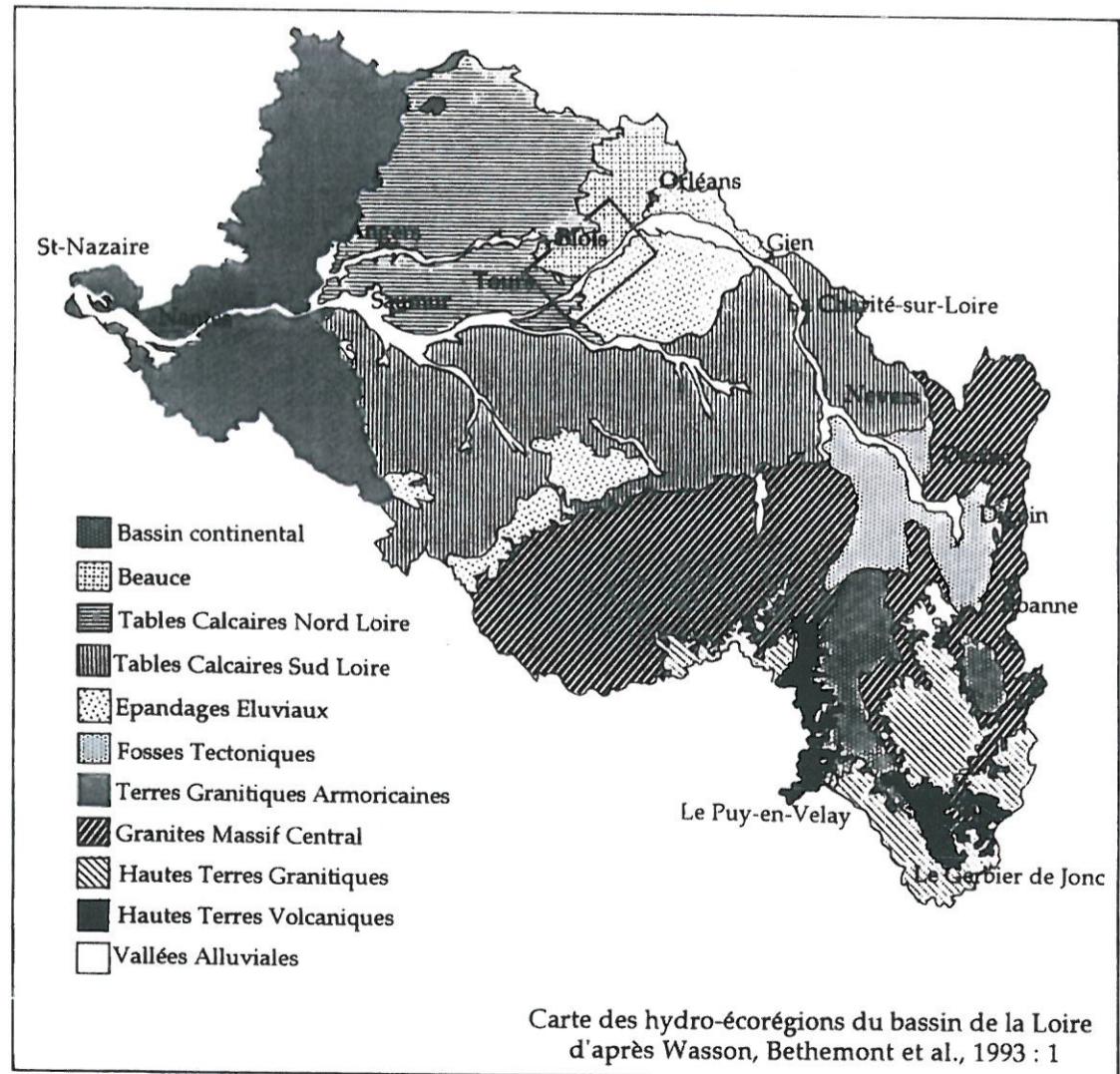
du code de l'urbanisme.

6. L'occupation du sol

La volonté de la ville d'Orléans de maintenir son centre horticole au niveau international peut déboucher sur une harmonisation de la dynamique agricole avec les paysages, dans la tradition de ses caractères pittoresques. Dans la ligne de cette tradition horticole, qui avait fait de la plaine un immense jardin, il pourrait être intéressant de renouveler avec la tradition viticole par un renouvellement des cépages, et une restructuration des exploitations et des circuits de distribution.

Retrouver les chemins de la Loire signifierait ici retrouver les pratiques régissant les interactions entre la dynamique du fleuve, l'urbanisme, l'agriculture, le tourisme et l'identité culturelle du Val. Les propositions émises à cet effet sont les suivantes :

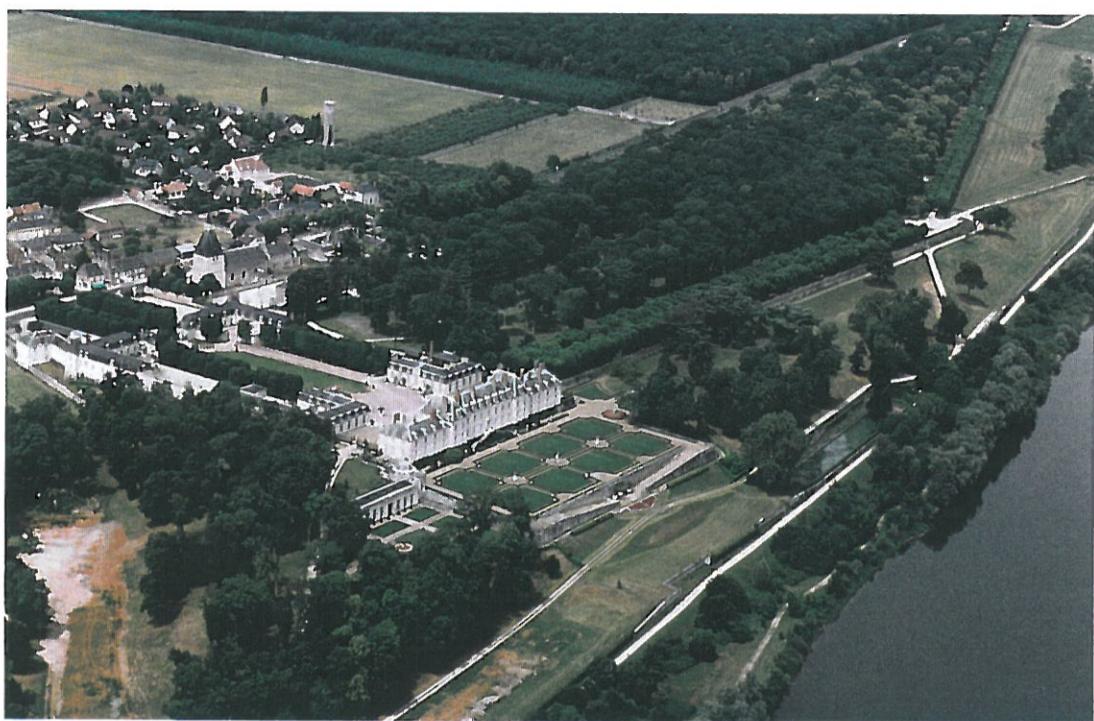
- pratiquer une politique d'acquisitions foncières qui permettent de retrouver de véritables continuités où l'adéquation entre motifs de naturalité et de spatialité puisse se manifester....
- favoriser les reboisements raisonnés et/ou la gestion des friches dans le lit mineur,
- poursuivre la mise en valeur systématique des points hauts d'où l'on peut appréhender la Loire et le val,
- rechercher des architectures et des modes d'urbanisation propres aux différentes situations de coteau.



LES VALS BLÉSOIS ET DE CISSE

D'Avaray (Loiret) à Vouvray (Indre-et-Loire)





Le château de Ménars.

Construit au XVIII^e siècle, c'est le dernier en date des châteaux d'agrément du Val. Sa localisation et son traitement en font, en vis-à-vis de Chambord, une porte prestigieuse au Val des Rois et une façade de très grande qualité pour Ménars même.

La géographie fait aller le Val blésois du confluent de l'Ardoux à ceux du *Cosson* et du *Beuvron*, et le fait suivre du Val de *Cisse* jusqu'à *Vouvray*. Du point de vue de leurs paysages, ces deux Vals méritent d'être considérés dans la continuité l'un de l'autre. Ils présentent une unité qui les distinguent du Val orléanais d'une part et des Varennes de Tours d'autre part. Ensemble ils ne reçoivent que deux affluents, le *Cosson* et le *Beuvron*, la *Cisse* suivant un cours de 37 kms parallèle à la Loire avant de s'y jeter, aux abords de Tours. C'est la modicité des apports de ces deux affluents qui a motivé, à partir du XV^e siècle, un endiguement resserré à 300m dans le but de concentrer les hautes eaux du fleuve.

I. TOPOGRAPHIE ET MORPHOLOGIE DES PAYSAGES DES VALS BLÉSOIS ET DE CISSE.

Distinguer le Val blésois du Val d'Orléans, sur la carte du contexte paysager, c'est noter en premier lieu le resserrement de la vallée, entre des coteaux qui ne seront plus guère distants que de 2 kilomètres en moyenne. Le phénomène est notable, surtout après le calibrage du Val orléanais et avant celui de la Loire tourangelle des confluences de l'Indre, du Cher et de la Vienne, qui élargiront la vallée jusqu'à 5 kilomètres. L'encaissement dans les calcaires du Bassin parisien est de plus en plus sensible et l'image qui vient spontanément à l'esprit est celle d'un couloir qui se prolongera jusqu'au célèbre site de

Rochecorbon, depuis l'embouchure de la *Cisse* jusqu'aux portes de Tours.

Une deuxième particularité est due à l'apparition d'îles de plus en plus nombreuses dans le lit du fleuve, particulièrement dans le Val de *Cisse*. La cause en est sans doute due à un débit d'étiage très faible faute d'affluents suffisamment importants (raison pour laquelle l'endiguement a été resserré à 300m au XV^e dans le but de déblayer le lit mouillé en y concentrant les hautes eaux). L'*Île-d'Or*, à Amboise, est une des îles les plus célèbres, non seulement de ce val mais de toute la Loire, étant une des plus anciennes et ayant été marquée par la rencontre, en 503, de Clovis et d'Alaric pour une tentative d'accord entre Francs et Wisigoths. Aujourd'hui,

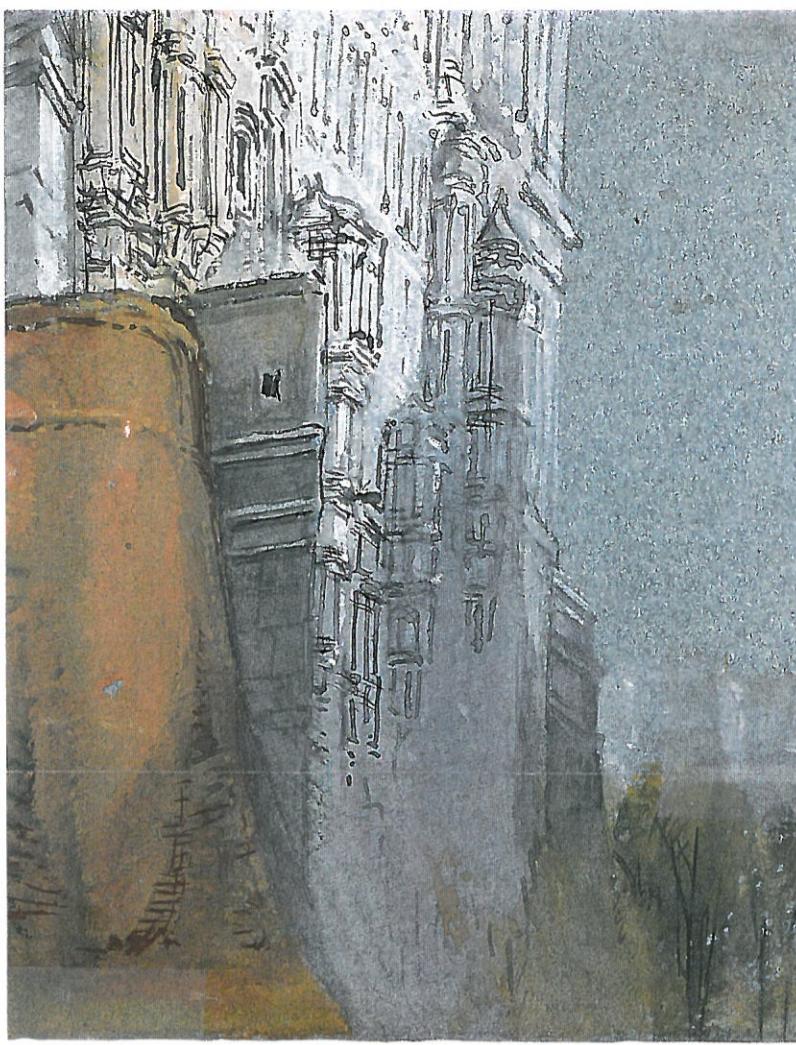
"Le lit du fleuve est parsemé d'îles et de grèves, sableuses pour certaines, stables et densément boisées pour d'autres. L'apparition et la disparition des chenaux, la variation des couleurs de l'eau selon l'éclairage et le ciel, et de la végétation au fil des saisons lui confèrent un caractère sauvage, indépendant des actions humaines. C'est le domaine des arbres échoués, des vases craquelées, des grandes herbes ondulant sous le vent..." (IEA, 1988-89 : 14)

La troisième particularité à relever est l'importance des massifs forestiers qui bordent la vallée au point de l'approcher, parfois jusqu'à la toucher. Sur les plateaux de la rive droite, la Beauce s'efface progressivement : c'est la Petite Beauce, qui, au-delà de Blois,

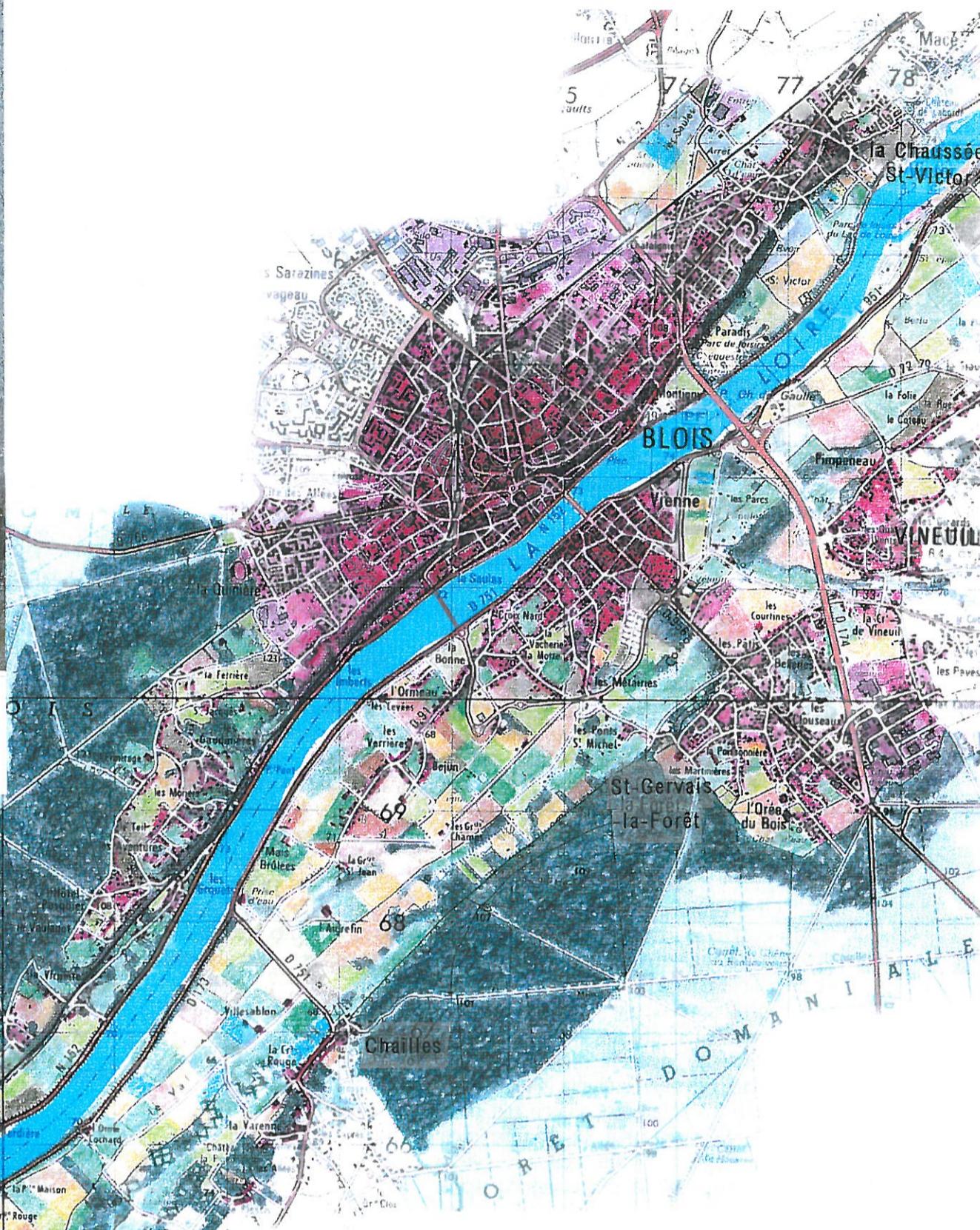
laissera la place à la forêt de Blois, elle-même suivie par des paysages qui n'ont plus rien à voir avec la grande plaine beauceronne. Sur la rive gauche, c'est la Sologne toute proche et sous la forme fréquente de grands ensembles de plusieurs milliers d'hectares d'un seul tenant : le parc de Chambord, la forêt de Boulogne, la forêt de Russy, et ultimement la forêt d'Amboise.

Mais plus que par leur masse et leur proximité, ces forêts frappent surtout par leur traitement et évoquent irrésistiblement la grande chasse, la chasse royale. Le Val blésois, sur la route historique de la fameuse "Vallée des Rois", est en effet le val qui abrite le plus grand nombre de châteaux, et des plus prestigieux, d'Amboise à Gien : Chambord, Ménars, Blois, Chaumont et Amboise rythment la descente du fleuve comme des étapes à partir desquelles les incursions à l'intérieur du pays ont nom Cheverny, Beauregard, Troussay, Chenonceau, pour ne citer que les plus importants.

On mesure l'importance et le rayonnement de ces châteaux si l'on observe qu'à l'exception de l'extension de Blois sur la rive gauche de la Loire, extension d'ailleurs relative par rapport à celle d'autres villes ligériennes, l'ensemble de la plaine inondable du Val blésois est peu occupée par le bâti. Cela a permis aux centres artistiques et historiques entourant les châteaux de conserver leur silhouette et de se manifester très concrètement comme des étapes et des ports quasi naturels et obligés.



William Turner (1775-1851) **Blois, la façade des loges vers 1826-1830, (détail)** (Ian Warrell, Turner, le voyage sur la Loire, Réunion des musées nationaux)



William Turner (1775-1851) **Vue sud-ouest de Blois (vue gravée pour l'Annual Tour), vers 1826-1830** (Ian Warrell, Turner, le voyage sur la Loire, Réunion des musées nationaux)

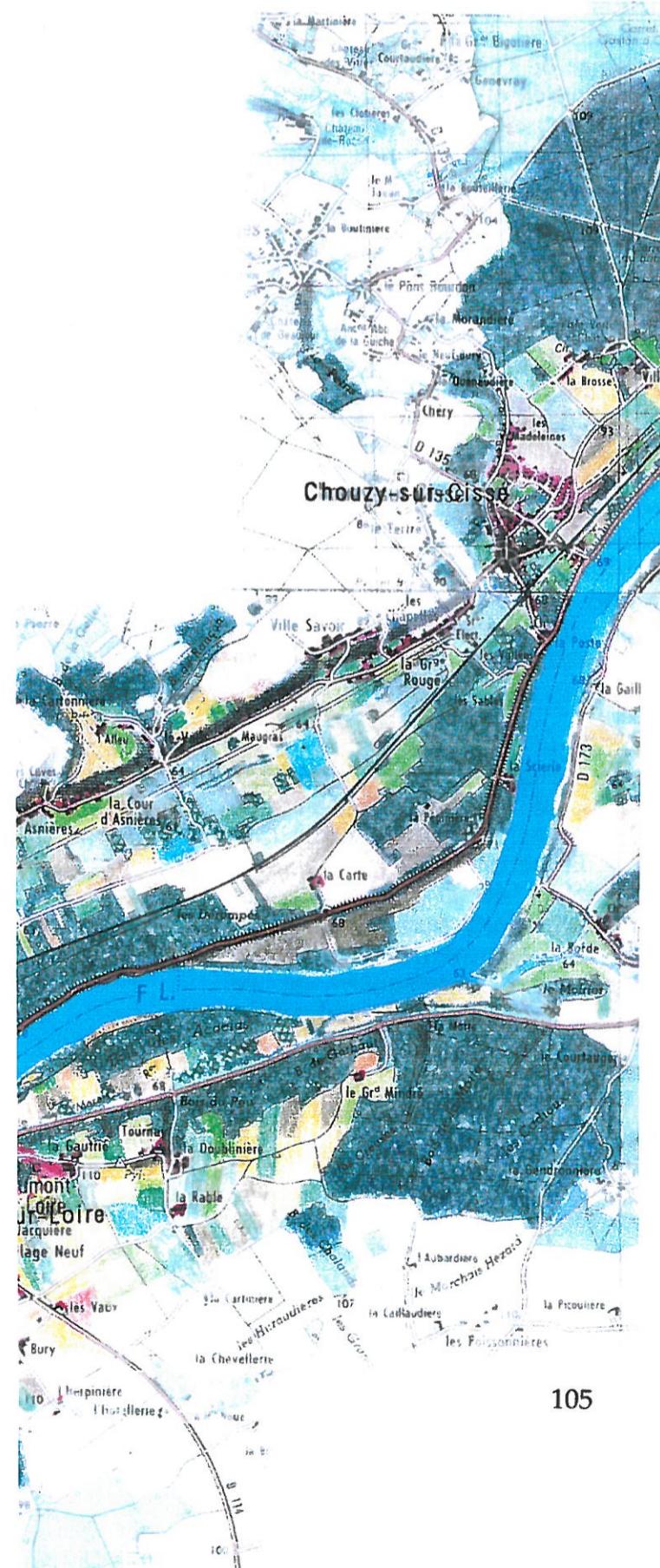


Fig. 129. **Vue sud-ouest de Blois (vue gravée pour l'Annual Tour), vers 1826-1830, voir p. 228.**

II. LES CARACTÈRES DES PAYSAGES DES VALS BLÉSOIS ET DE CISSE.

1. Le caractère et l'intérêt artistiques du Val blésois

Davantage encore que l'intérêt historique, c'est l'intérêt artistique qui motive le plus la visite du Blésois et, en conséquence, le soin à apporter à l'écrin paysager de ses grands monuments.

La plupart des grands châteaux et manoirs de Loire sont de très vieilles créations. Forteresses primitives adaptées siècle après siècle à quelque progrès de la défense, ils se sont généralement maintenus sur les mêmes sites, étendus et transformés par des terrassements et des remparts où le coteau lui-même revêt parfois une cuirasse maçonnée. Au XV^e siècle, la fin des guerres ouvre des perspectives à une nouvelle existence : c'est désormais le temps des "Châteaux de la Loire", un des traits culturels majeurs du paysage ligérien, à valeur culturelle propre et d'intérêt exemplaire. La vogue de ces châteaux se maintiendra jusqu'au XVIII^e siècle, avec Ménars et ses jardins. Mais le siècle d'or se sera étendu du milieu du XV^e siècle à celui du XVI^e siècle, voire un peu au-delà. Il aura été le temps des innovations majeures dans l'architecture et la prise en compte de la nature dans la composition du château et de son environnement. Les inventions géniales de l'Italie du Quattrocento sont reprises et réinventées dans des œuvres qui seront à leur tour source d'inspiration pour la France puis pour l'Europe entière. En cela, les châteaux de la Loire forment une collection unique et jouissent d'une réputation universelle amplement méritée.

Tous ces édifices sont liés à la Loire ou à quelque affluent offrant un miroir et une mise en scène à l'architecture. La Renaissance française adopte le motif tellement vivant de l'eau en lui donnant la première place dans l'insertion paysagère de ses monuments. On passe ainsi d'une présence fonctionnelle purement défensive, l'eau des douves ou des marécages défendant les villes, à une présence décorative : c'est une étape majeure et définitive dans la vision du paysage.

A cette première relation entre château et eau, il faut ajouter,

comme on l'a vu, la relation du monument à la forêt ou au parc. L'architecture se situe désormais entre l'eau et l'arbre.

Enfin, troisième relation : dans l'intervalle qui s'étend entre l'architecture, l'eau et la forêt s'installe le jardin, qui se présente sous la forme de salons de plein air et d'espaces de vie et d'ostentation pour la glorification du maître et le plaisir de ses invités.

Ainsi se trouve codifiée l'esthétique nouvelle du jardin français, qui synthétise dans un même domaine la séquence inventée par les paysans ligériens depuis des siècles : entre les *deux saltus* fluvial et forestier, la demeure, *domus*, et le jardin, *hortus*, séparés des *saltus* par *l'ager des cultures*. Les terrasses de Blois et d'Amboise, qui dominent d'immenses horizons, ouvrent de plus sur les vues anciennement dégagées pour les guetteurs de la forteresse, et désormais valorisées par le spectacle d'une campagne prospère dans la paix retrouvée.

2. Le caractère et l'intérêt historiques du Val blésois

Il n'y a pas lieu de développer longuement les souvenirs historiques liés à ces édifices : ils intéressent et la France et l'Europe occidentale, du Moyen-Âge à la Renaissance. Le Val de Loire a été, par son importance commerciale et culturelle, durant plus de cinq siècles, un des berceaux et un des axes de l'Humanisme et de la Modernité. Il est resté depuis le XVII^e siècle un lieu de vie et de création continues, quoique de moindre ampleur qu'au temps où il connut drames et splendeurs. De la modestie des moyens qui furent désormais les siens vient sans doute l'exceptionnelle conservation de son héritage, qui n'a guère subi de modernisations. De la sorte, il nous est advenu réparable et ses restaurations sont aujourd'hui des réalisations scientifiquement fondées.

De ces monuments, les pouvoirs publics se préoccupent depuis un siècle et demi. De leurs parcs et jardins, le soin est plus récent et se poursuit. L'exemple bien connu de Villandry, où un jardin Renaissance a été restitué au début de ce siècle, est le plus grandiose.

Les dispositions existent d'ailleurs pour qu'une nouvelle étape soit prochainement franchie et que les perspectives paysagères où le château s'inscrit lui soient bientôt rendues.

2. Le caractère et l'intérêt pittoresques du Val blésois

Dans le Blésois, pittoresque est synonyme de monumental. Ce caractère est sensible à travers les témoignages les plus divers.

Il suffit de considérer les aquarelles qui lui ont été consacrées par William Turner au cours de son célèbre voyage de Nantes à Orléans, en 1826. Sur les huit aquarelles et vues gravées du Val entre Blois et Amboise figurant au catalogue de l'exposition qui lui a été consacrée en 1998, on constate que les paysages représentés sont tous contemplés en contre-plongée, comme pour en dramatiser le caractère monumental. Ce n'est que très rarement le cas sur les autres œuvres présentées au catalogue. Amboise, par exemple, est représenté à plusieurs reprises comme situé au sommet d'une imposante colline, elle-même doublée d'une muraille non moins imposante, qui rappelle quelque peu celle de Saumur. De même pour Blois, dont la colline semble dominer la ville de très haut. Quant au château des Valois, qui figure sur une vue gravée pour l'*Annual Tour*, il prend une allure véritablement fabuleuse et quasi irréelle.

Ce qu'il y a d'intéressant chez Turner, c'est que le caractère monumental des motifs de l'architecture est transposé aux motifs de nature sur lesquels ils sont greffés. Motifs des coteaux de Loire d'une part, mais aussi motif de la Loire elle-même, qui permet aux paysages représentés de se refléter et donc de se redoubler dans son miroir. Il n'y a là ni supercherie ni exagération d'artiste : le caractère monumental des grands motifs naturels du Val blésois ont été relevés par d'autres. Parmi lesquels, caution suprême, Victor Hugo, qui, on le sait, n'était pas un inconditionnel de la Loire comme il l'était du Rhin. Mais son romantisme rejoignait totalement celui de Turner :

"... ce que la Loire a de plus pittoresque et de plus grandiose, c'est cette immense muraille calcaire, mêlée de grès, de pierre meulière et d'argile à potier, qui borde et encaisse sa rive droite, et qui se développe au regard de Blois à Tours avec une variété et une gaieté inexprimables, tantôt roche sauvage, tantôt jardin anglais, couverte d'arbres et de fleurs, couronnée de ceps qui mûrissent et de cheminées qui fument, trouée comme une éponge, habitée comme une fourmilière." (Hugo, 1910 : 21))

Et La Fontaine, décrivant ainsi la vallée qu'il découvre depuis la terrasse du château d'Amboise :

Ce qu'il y a de beau, c'est la vue : elle est grande, majestueuse, d'une étendue immense ; l'œil ne trouve rien qui l'arrête ; point d'objet qui ne l'occupe le plus agréablement du monde. On s'imagine découvrir Tours, bien qu'il soit à quinze ou vingt lieues ; du reste, on a en aspect la côte la plus riante et la mieux diversifiée que j'ait encore vue, et au pied une prairie qu'arrose la Loire, car cette rivière passe à Amboise. (La Fontaine, 1958 : 46)

Le caractère monumental du Val ne se limite donc ni à ses châteaux ni à ses coteaux et à leurs abrupts mais s'étend à la Loire elle-même et à sa plaine. Une reconnaissance des paysages de l'agglomération blésoise effectuée par le paysagiste Claude Chazelle dans son étude sur *L'Agglomération blésoise et ses paysages* propose dès la page de couverture deux photographies mettant en valeur cette monumentalité : l'une représente la Loire elle-même à l'étiage, avec ses immenses grèves de sable pur qui semblent se prolonger à l'infini; l'autre représente une immense plaine céréalière, prise il est vrai sur le plateau de la petite Beauce, mais dont on peut trouver l'équivalent trait pour trait dans la plaine inondable de la rive gauche.

Ce caractère monumental est également perceptible, dans certains cas, sur les plateaux qui dominent le Val, lorsqu'ils n'ont pas été envahis par l'urbanisation en doigt de gant qui sévit généralement au mépris de la qualité paysagère. Nous l'avons relevé nous-même dans notre étude sur *Les abords de Chambord considéré sous l'angle de ses paysages*, sur le plateau qui unit le domaine de Chambord à Saint-Dyé, son port, auquel le relie toute

son histoire. Une étude cartographique comparative montre que depuis le XVIII^e siècle cette terrasse était couverte d'un immense vignoble de quelque 3000 hectares d'un seul tenant qui faisait de la terrasse un immense jardin entre la Loire et le domaine royal et qui monumentalisait de ce fait le mur d'enceinte de trente kilomètres entourant un domaine dans lequel tiendrait Paris intra-muros. Il serait possible de retrouver aujourd'hui ce caractère si l'on venait à bout des enrichissements qui occupent une partie de ce plateau, et mieux encore, cela va de soi, si on les remplaçait par une culture reprenant l'idée de l'immense jardin premier, un vignoble par exemple, et traité à l'ancienne.

III. LA LISIBILITÉ DES PAYSAGES DES VALS BLÉSOIS ET DE CISSE.

1. La préservation de la monumentalité de la plaine

On a vu à propos de l'Orléanais que les études paysagères de la Loire moyenne ont été sévères dans leur constat de banalisation. C'est surtout l'explosion du bâti au cours des dernières décennies qui est incriminée, mais c'est aussi la banalisation provoquée par la révolution agricole, notamment avec les peupleraies, ainsi que les dégradations occasionnées par les nombreuses gravières (IEA, 1988-89 : 10). On peut ajouter à ce constat les effets induits par les abandons sous toutes leurs formes : appropriations et décharges sauvages, etc...

Ce constat doit être relativisé en ce qui concerne le Blésois. Même si l'on considère les développements et les dynamiques de l'urbanisation sur Blois rive gauche, on notera avec Claude Chazelle que :

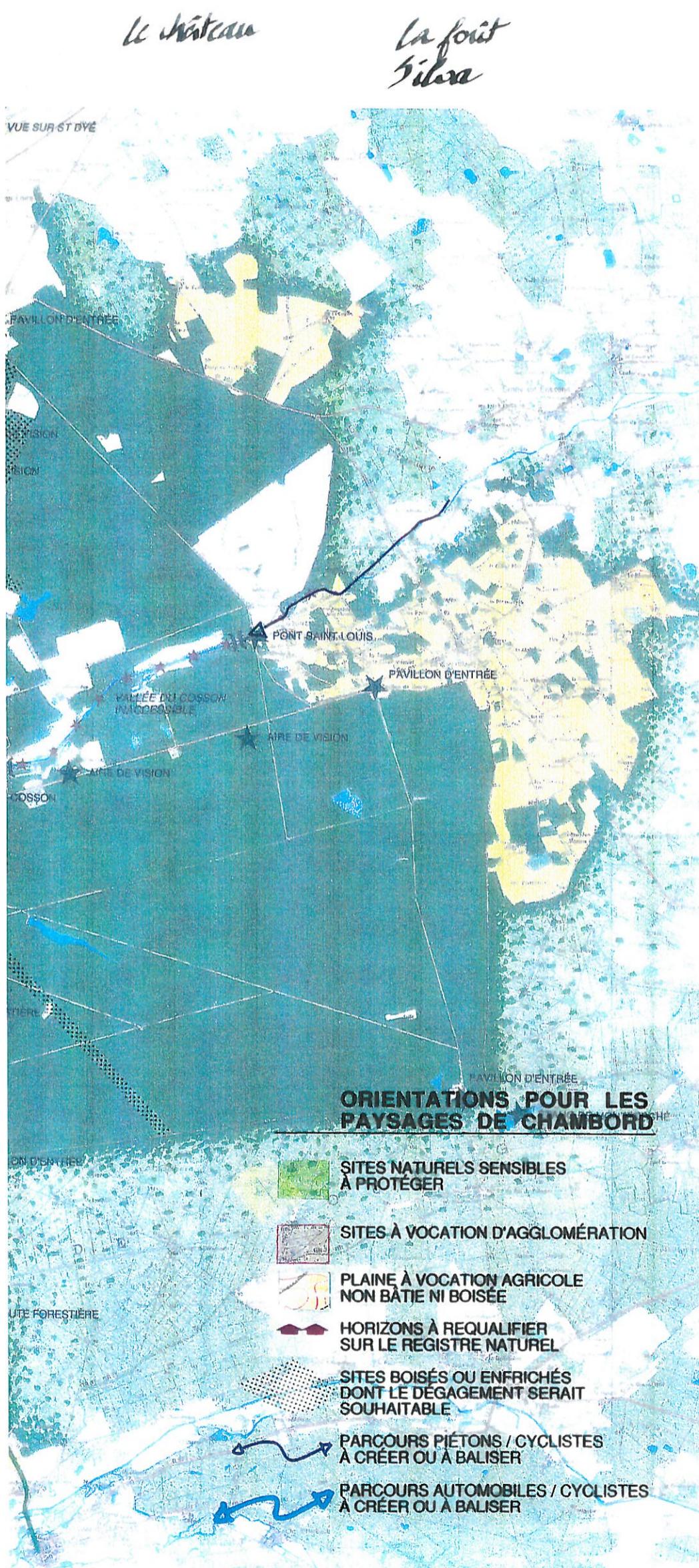
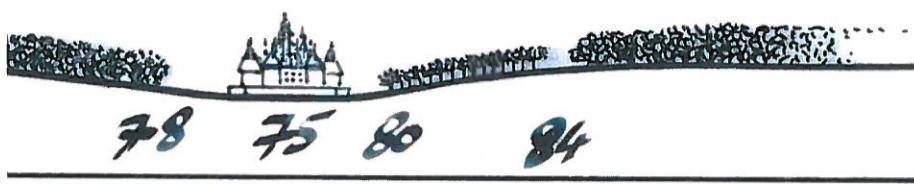
"La vallée de la Loire est relativement protégée de l'urbanisation par la zone inondable. De ce fait, la lisibilité du domaine de l'eau est maintenue sur tout l'espace de la vallée. L'agriculture, parce qu'elle travaille la surface pelliculaire de la vallée, contribue à la lisibilité de cet espace majeur. (Chazelle, 1997 : 68)

On retrouve ici le rôle d'une agriculture extensive dans la monumentalité et la lisibilité de la plaine. Reste que, comme poursuit l'étude "la multiplication des "champs de peupliers" risque, à terme, de constituer des obstacles aussi infranchissables que l'urbanisation ou les remblais routiers" (Chazelle, 1997 : 68) Reste donc qu'il importe d'éviter absolument le développement de l'urbanisation le long de la RD 956, de part et d'autre du Cosson, et dans la plaine elle-même, ceci valant d'ailleurs aussi bien pour les sites desservis par le nouveau pont François Mitterrand. Ce qui motive d'ailleurs l'actuelle révision du Schéma directeur de la ville, dont l'étude précitée constitue en quelque sorte le volet paysager.

2. La mise en scène de la monumentalité du fleuve

Nombre d'observateurs ont noté que les digues qui bordent la Loire sont très généralement bordées d'une végétation dense qui en empêche la perception. On retrouve à ce propos la plainte bien connue, et qui est vraie sur tout le cours de la Loire : "La Loire? Mais on ne la voit jamais, elle se cache". Lorsqu'elle est montagnarde, ce sont les gorges qui la cachent en effet, lorsqu'elle est libre comme en Bourbonnais, ce sont les verdiaux, parfois c'est la largeur de son domaine, parfois, plus prosaïquement, comme dans la nébuleuse orléanaise, l'urbanisation désordonnée.

En Blésois, l'occasion serait à saisir de donner véritablement à voir la Loire à partir des levées. Il s'agirait d'ouvrir de larges "fenêtres", dans les enrichissements qui longent les levées, en amont et en aval de Blois. Etant donnée la relative étroitesse du Val, ces ouvertures permettraient d'associer le fleuve et les coteaux à la vision de la plaine elle-même, ce qui est rare sur la Loire moyenne car le calibrage de la vallée excède souvent la capacité du champ visuel habituel. Les paysages blésois sont de ceux qui font exception. L'exploitation de cette exception contribuerait à accentuer le caractère monumental de la vallée en associant le lit mineur, le lit majeur et les coteaux dans les mêmes vues.



LE VAL EN AMONT DE BLOIS

Coupe panoramique entre Saint-Dyé et le château de Chambord.

La coupe montre l'organisation de l'espace séparant les deux saltus du fleuve et de la forêt, naturels et pacagés, selon le très ancien modèle d'enchaînement des motifs suivants : *saltus - ager - hortus - domus - hortus - ager - saltus*. Mais on sait que, dans le Val de Loire, l'ager a souvent été remplacé par une extension des cultures jardinées telles que la vigne et le verger.

LES ORIENTATIONS POUR LES PAYSAGES CHAMBOURDINS ENTRE MUIDES-SUR-LOIRE ET LA CHAUSSÉE SAINT-VICTOR

Les documents ci-contre sont extraits de l'étude *Les abords de Chambord considérés sous l'angle de ses paysages*, par Alain Mazas.

La carte des orientations est présentée en superposition à la **Carte des motifs d'intérêt et des ruptures**. Elle synthétise l'ensemble des recommandations formulées à l'issue de l'étude, à partir des deux catactères fondamentaux de monumentalité et de naturalité des paysages chambourdins.

La protection des linéaires de coteaux de Loire et de **berges du Cosson** encore vierges de toute urbanisation apparaît en première instance.

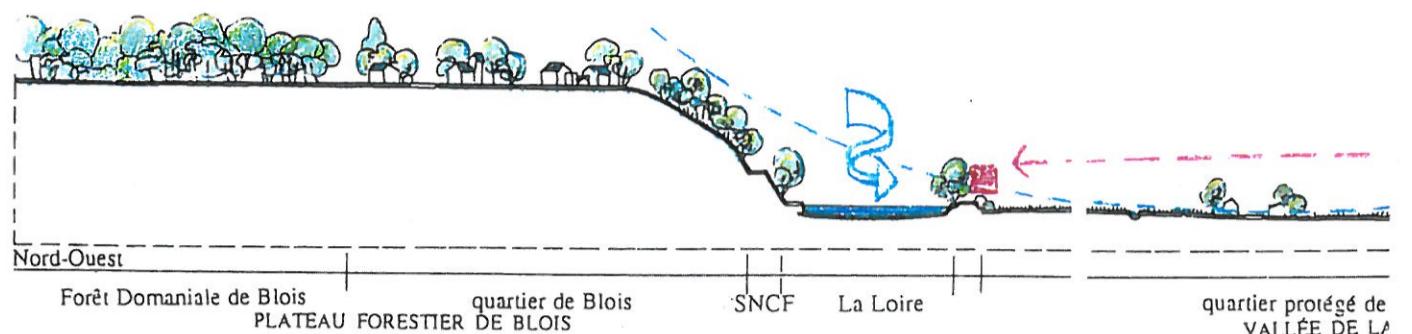
La définition et la délimitation des sites à vocation d'agglomération apparaît ensuite. Ce travail d'affirmation et de renaturalisation des silhouettes identitaires des sites bâties se fait, en ce qui concerne les villages du coteau, dans la continuité du **modèle d'urbanisme ligérien côtier** perpendiculaire et non parallèle au coteau ; et en ce qui concerne les villages de la terrasse, dans celle du **modèle ligérien de l'île**, au milieu de la terrasse viticole.

La troisième recommandation vise **la suppression des enfrichements** intervenus depuis 1946 entre le mur d'enceinte du domaine présidentiel et la Loire et son remplacement par des pâtures, ou mieux des cultures, par exemple viticoles. Ainsi, en conjonction avec les recommandations précédentes, se trouveraient affirmés les caractères de monumentalité et de naturel de ces paysages.

Les tracés viaires proposés visent à restituer **le grand axe de mise en scène du château** à partir de la Loire, moyennant l'éclaircissement des boisements de son parc en clairières. **Les liaisons** mettant en continuité les motifs paysagers sont également indiqués. Quant à un éventuel **contournement de Saint-Dyé et de Montlivault**, il ferait l'objet d'une étude spécifique de coordination paysagère tenant compte des recommandations précédentes.

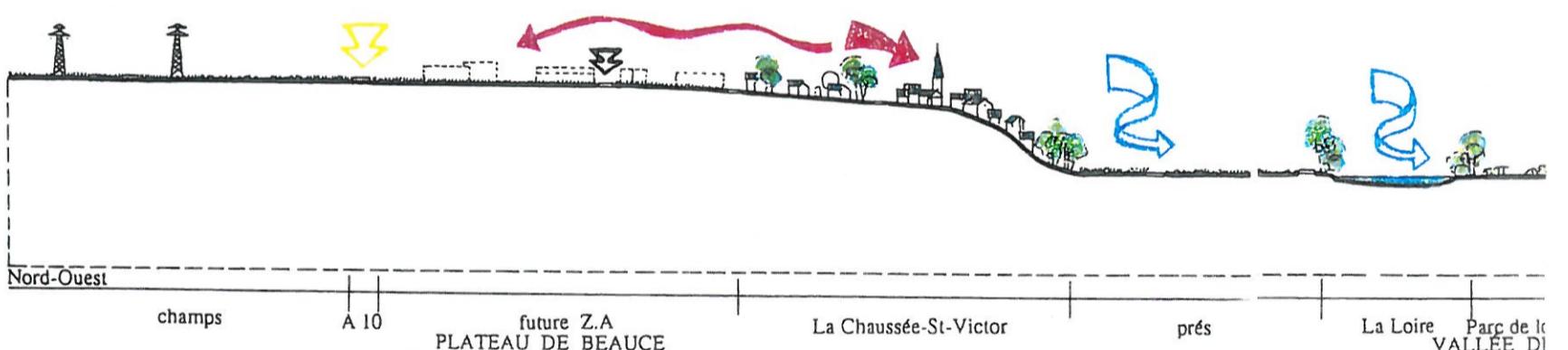
Coupe sur la vallée de la Loire en aval de Blois

Les coteaux cadrent le val de leur image à dominante naturelle. L'espace de la vallée de la Loire coule à plein lit de coteau à coteau, tandis que les digues se tendent pour protéger les quartiers aval de Vienne. Peu construit ou de faible hauteur, le quartier protégé entre les digues laisse le "vélum" du Val se tendre jusqu'au sol et laisse saisir l'ampleur de la vallée.



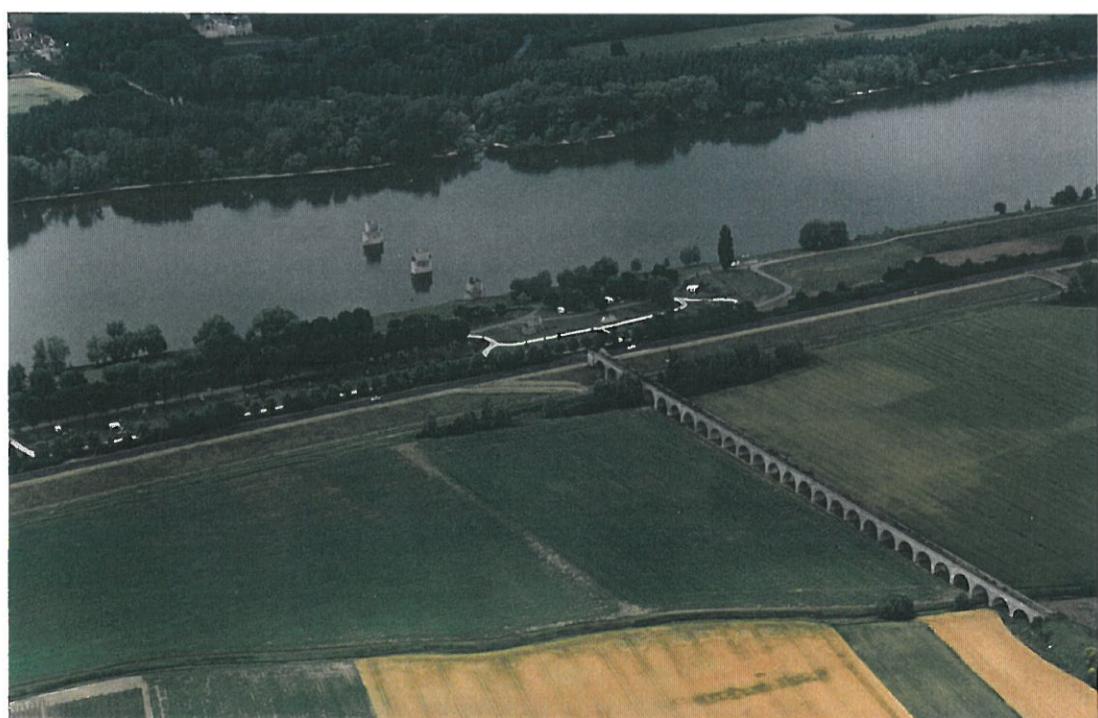
Coupe sur la vallée de la Loire en amont de Blois

Le plateau de Beauce est bien plus haut que la terrasse de Vineuil, aussi, les "présences" sensibles des villages seront elles plus "hautaines". La vallée de la Loire coule à plein lit, la fluidité de l'espace agricole rejoignant celle de l'eau.



Le Val en amont de Blois (ci-dessous à gauche). Le travail de la surface pelliculaire du sol alluvial par l'agriculture, entre Chambord et Blois, contribue considérablement à la monumentalité du Val.

La plaine sous Montlivault (ci-dessous à droite) La monumentalité de la plaine ne résiste pas au développement du bâti et des boisements de piétre qualité intervenus depuis le début du siècle.



LES ENJEUX DU PAYSAGE SUR LE VAL BLESOIS ENTRE LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR ET CANDÉ-SUR-BEUVRON

Les coupes panoramiques ci-contre et les textes relatifs aux enjeux de paysage ci-dessous sont extraits de *L'agglomération blésoise et ses Paysages*, par Claude Chazelle, étude paysagère de Porté à la connaissance préalable à la révision du Schéma directeur de l'agglomération blésoise. On y reconnaîtra les thèmes et modèles familiers des paysages ligériens et les recommandations qui les accompagnent, avec les nuances particulières au Val autour de Blois :

Enjeux en termes d'espace

La vallée de la Loire est relativement protégée de l'urbanisation par la zone inondable. De ce fait, la lisibilité du **domaine de l'eau** est maintenue sur tout l'espace de la vallée. L'agriculture, parce qu'elle travaille la surface pelliculaire de la vallée, contribue à la lisibilité de cet espace majeur. La multiplication des "champs de peupliers" risque, à terme, de constituer des obstacles aussi infranchissables que l'urbanisation des remblais routiers.

Enjeux en termes de limites

La quartier de Vienne, avec son enceinte de digues, heureusement, ne barre pas complètement la vallée, et se présente comme **une île**. Le maintien de la lisibilité de l'île de Vienne est un enjeu important. Il faudrait limiter strictement l'urbanisation à l'intérieur du périmètre limité par les digues et éviter absolument le développement le long de la RD 956, de part et d'autre du Cosson.

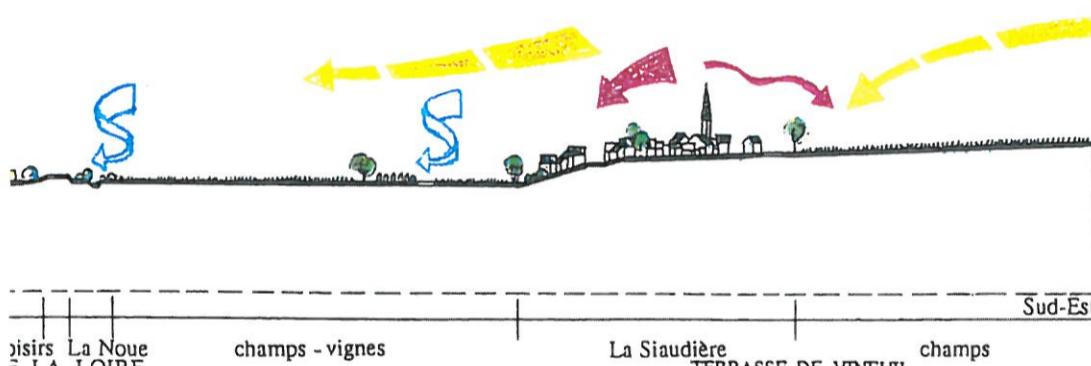
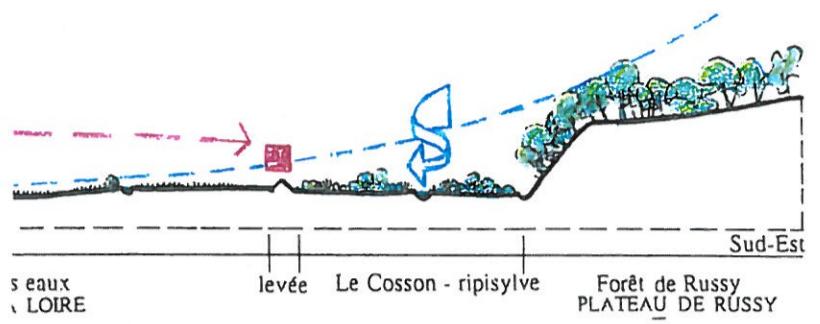
Enjeux en termes de dynamiques

Le développement urbain en pied de coteau ou en rebord de coteau est porteur de l'image de la vallée parce qu'il en marque les **limites** sensibles. Il ne devrait pas se faire sur le domaine du fleuve, la zone inondable veille ici à la protection de ses limites.

Mais c'est en termes d'image dynamique que se pose l'enjeu le plus important. Les coteaux rive gauche et rive droite ne sont pas de même nature, et par conséquent ne sont pas "habités" de la même façon. Dans l'île de Vienne, "l'habiter" devrait se faire différemment selon que l'on se trouve à **la proue**, ou en queue dans le fil de l'eau. Face au courant du fleuve, il faudrait se tenir serré, se consolider ; en queue, dans le fil de l'eau, il est possible d'être plus fluide, plus libre, et moins fortement relié à la proue.

Enjeux en termes de routes

Les ponts sont des motifs importants du paysage de la Loire, les routes qui les prolongent aussi. L'axe du pont Jacques Gabriel et de la route départementale 956, de par sa position géographique et historique, devrait être renforcé et monumentalisé. Cet axe aurait vocation à devenir **l'entrée de marque** de la ville. Le pont Charles de Gaulle et la Départementale 174 font figure de "déviants" dans leurs rapports avec la ville et à la vallée. Le pont, ni la RD 174, ne prennent un rôle clair au regard du paysage. Ni axe majestueux de la ville, ni route du fleuve. Néanmoins cet axe demeure un lieu à partir duquel Blois se représente. A ce titre l'enjeu paysager est fort, tant au regard des lieux présentés qu'au regard du traitement de la route proprement dite.



La plaine en aval de Blois (ci-dessous). Le développement actuel de l'urbanisation, de type fonctionnel et opportuniste, appelle un modèle d'urbanisme qui, à condition qu'il soit souhaitable et réalisable, prenne en compte les risques de submersion de la zone inondable.



IV. LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DES PAYSAGES DES VALS BLÉSOIS ET DE CISSE.

1. La mise en continuité des espaces et des intervenants sur l'espace

Indépendamment des protections réglementaires fortes, les actions de mise en valeur des paysages du fleuve sont de deux types :

- les unes, conscientes de l'intérêt des grandes réussites artistiques de la vallée s'efforcent de les mettre en scène au sein de leurs horizons naturels

- les autres, conscientes de l'intérêt des ensembles naturels dont la dynamique est dépendante de celle du fleuve, s'efforcent de les mettre en valeur pour elles-mêmes, dans un but de protection et d'ouverture au public.

Les actions préconisées par le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement du Loir-et-Cher (CDPNE, 1989) sont très représentatives de ces deux problématiques. Sur cinq d'entre elles, trois portent sur la valorisation réciproque de l'approche artistique, historique et pittoresque et de l'approche naturaliste, notamment dans un but touristique, et deux sur la valorisation du milieu naturel pour lui-même, notamment dans des buts scientifiques et pédagogiques.

Pour les sites d'Onzain-Chaumont-sur-Loire, de Ménars-Saint-Caude - Cour-sur-Loire - Montlivault et de Chouzy-sur-Cisse, se reporter p. 116-117.

Sur le site de Suèvres - Saint-Dyé, il s'agit d'une terrasse alluviale située en contrebas de la levée, rive droite, au droit exact du port de Saint-Dyé sur l'autre rive. C'est aussi une ancienne gravière dégradée par des décharges de matériaux et diverses ruines. Le projet de remise en état s'appuie lui aussi sur le chemin de halage et pourrait aller assez loin dans la continuité avec les travaux d'entretien du fleuve s'il était possible de réaliser la mise en eau du port de Saint-Dyé en profitant de l'extraction des matériaux nécessaires au renforcement des levées. Alors pourrait être rétabli, aux périodes estivales et

touristiques, le "passage de la Loire" depuis le site en direction de Saint-Dyé.

Sur les deux autres sites auxquels s'est intéressé le CDPNE, c'est l'approche naturaliste qui prévaut. Le site de Chaumont-Rilly, à la limite intercommunale de la la rive gauche du fleuve, est centré sur les îles de la Folie et de la Marinière et s'étend au domaine public qui les borde au sud. Il est occupé par une forêt alluviale relictuelle rare en Loir-et-Cher. Mais son accès à partir de la RN 751 est dégradé par une décharge, des dépôts divers et un stationnement épisodique pour les pêcheurs, les promeneurs, voire les gens du voyage. L'intérêt particulier du site vient de l'abondance et de la diversité des espèces végétales représentées (son intérêt faunistique n'est pas précisé) et de sa vocation de loisir "intelligent" (sic). Le problème foncier est simplifié du fait que les propriétaires sont au nombre de deux seulement. Quant au problème de l'intervention dans le domaine public, il pourrait être résolu par une convention de gestion avec la DDE. Le site une fois acquis peut faire l'objet d'une retrocession à un Conservatoire des Sites, par exemple celui du Loir-et-Cher, qui en assurera la gestion le suivi scientifique et éventuellement l'animation.

Le site de la Petite Loire, sur l'île de Muides, présente un autre intérêt. Il s'agit en effet d'un ancien bras actif du fleuve qui s'est comblé à la suite de la construction du pont de Muides et qui fait désormais obstacle à l'écoulement de l'eau. Le projet consiste essentiellement en un reprofilage de la Petite Loire en long et en travers, opération qui permettrait de viser plusieurs objectifs. Les objectifs scientifiques et pédagogiques seraient de permettre l'observation de biotopes ligériens types et de créer des frayères à brochets. Les objectifs hydrauliques seraient de faciliter l'écoulement de la Loire en aval du pont, de limiter l'érosion de l'île de Muides provoquée par le resserrement du lit en eau de la Loire, et d'éviter un réensablement futur. Les objectifs d'ouverture au public seraient d'assainir le site, dégradé de multiples façons, d'y réorganiser les chemins et sentiers, dont l'état actuel empêche toute fréquentation mais aussi toute gestion sensible, le site appartenant par ailleurs au domaine public fluvial de grand débit.

On aura remarqué que dans ces divers programmes d'aménagement à dimension paysagère délibérée le souci s'exprime toujours de

travailler en termes de continuités à tous niveaux. Il s'agit toujours en effet de mettre des espaces différents en continuité physique et visuelle d'une part, symbolique et imaginaire d'autre part. A cet effet, il s'agit aussi toujours de mettre en continuité, sur ces espaces, des modes d'intervention en apparence différents et sans rapport les uns avec les autres. de façon à assurer la coordination indispensable entre les ingénieurs et les techniciens intervenant sur site à des titres divers et les professionnels du paysage, de l'urbanisme, du tourisme, de la recherche scientifique à tous niveaux, qu'il s'agisse d'histoire, de géographie, d'écologie, etc... Nous sommes là dans la problématique par excellence de l'intervention dans le domaine de la Loire, celui-ci s'étendant à la totalité de la plaine alluviale.

2. La proposition d'inscription du Val de Loire entre Sully-sur-Loire et la Maine au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le caractère et l'intérêt que suscitent les paysages des Vals blésois et de Cisse sont, au cœur de la Loire Moyenne, de ceux qui ont le plus fortement motivé la proposition d'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cette proposition a été faite au titre des paysages culturels. Elle repose en premier lieu sur des critères d'authenticité et d'exemplarité. Ces paysages appartiennent en effet, on l'a vu, à l'une des aires culturelles européennes majeures de rencontres et d'influences entre la Méditerranée italienne, la France et les Flandres, pays qui ont vu émerger, à la Renaissance, la culture paysagère de la modernité. C'est là que, conjointement à l'apparition du mot "paysage" lui-même en Europe, les développements originaux d'organisation de l'espace et de la nature commencèrent à faire l'objet de représentations littéraires, picturales et jardinières qui les érigèrent en modèles esthétiques et explicitement paysagers, conditions requises pour que l'on puisse parler de paysages culturels (Berque, 1995 : 34).

L'apport le plus original de cette époque fut la métamorphose des jardins de subsistance simplement ornés de fleurs en jardins

properment esthétiques. Cette métamorphose accompagna celle des grandes forteresses moyenâgeuses en châteaux de plaisance et d'agrément. Les modèles d'un style nouveau qui apparurent alors furent célébrés par les écrivains et les poètes et ainsi véhiculés à travers la France et l'Europe.

Quant aux représentations picturales des paysages ligériens, elles se limitèrent dans un premier temps au dessin et à la gravure mais connurent un renouveau à la période romantique avec Delacroix et principalement Turner, qui fut alors le peintre majeur de la Loire. C'est également à cette époque que les représentations émanant de géographes et de grands voyageurs se firent de plus en plus nombreuses. Enfin, avec l'avènement de la photographie, le Val de Loire fut l'objet de représentations si nombreuses que son renom s'étendit à la planète entière.

La proposition d'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial de l'UNESCO ne se fonde pas seulement sur des critères d'authenticité et d'exemplarité mais aussi sur des critères d'intégrité pour le présent et pour l'avenir.

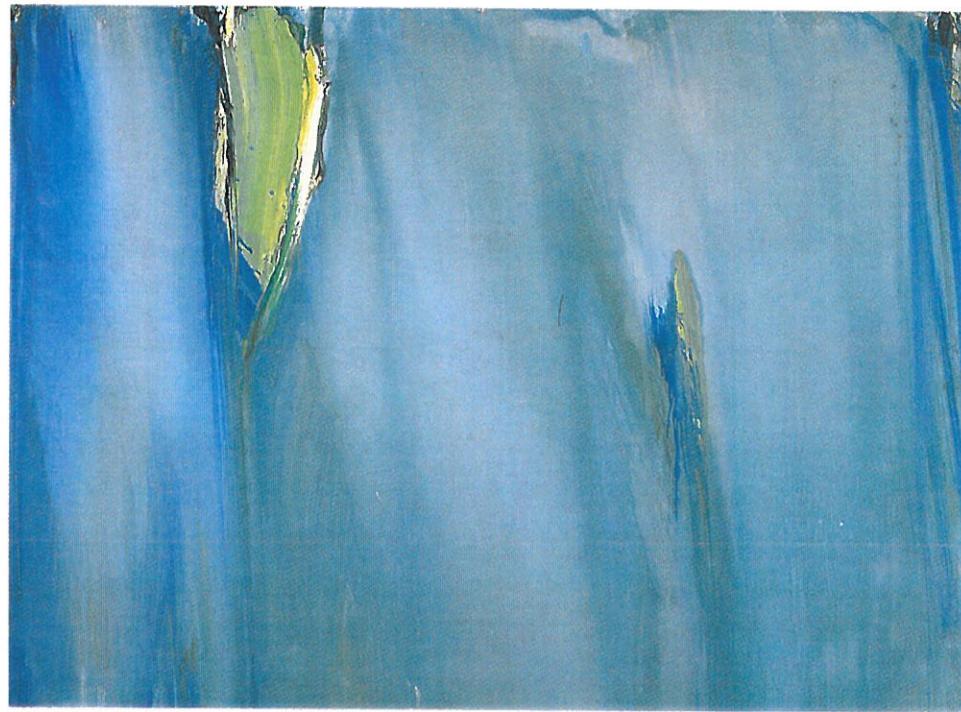
Ces critères sont fondés sur l'attention croissante que notre société porte aux paysages. Elle reste un des acquis majeurs de cette fin de siècle et un gage pour l'avenir. On voit mal en effet comment le mouvement s'arrêterait. Dans le cas du Val, on en prendra pour exemple le cas de Chambord. Si ce monument est considéré depuis toujours, selon le mot de Charles Quint, comme "l'un des résultats les plus achevés de l'industrie humaine", on découvre aujourd'hui qu'il ne se comprend et ne s'apprécie à sa véritable valeur que dans le cadre de ses abords, c'est-à-dire de ses paysages, et ce jusqu'à la Loire elle-même, pourtant distante de six kilomètres. De ce point de vue, qui donne à la notion d'abords éloignés d'un monument historique sa dimension véritable, on peut dire que les deux dernières décennies ont été marquées par une véritable redécouverte des paysages du Val. Cette redécouverte augure de l'intégrité à venir de leurs paysages.

Cette redécouverte s'accompagne de celle du fleuve lui-même. Il y a plus, désormais, dans notre relation au Val et à son fleuve qu'une nostalgie, une admiration et

un devoir de mémoire pour sa valeur identitaire. Le fleuve lui-même est revenu à l'ordre du jour pour sa grande valeur intrinsèque, le Plan Loire Grandeur Nature en témoigne largement s'il en était besoin.

Comme milieu de vie, la Loire suscite désormais tous les efforts qui cherchent à lui faire retrouver sa pureté et rester l'habitat privilégié de sa faune et de sa flore si originales. Berceau de la Renaissance, on découvre aujourd'hui qu'elle est le lieu de renaissances régulières et qu'elle demande à être reconnue chaque année, après ses crues saisonnières, par ses riverains eux-mêmes, qu'elle tient en éveil et en souci. Elle attire les naturalistes autant que les amoureux de ses paysages, parfois si dépaysants qu'ils en deviennent exotiques. Elle fait l'objet d'investigations et d'observations de scientifiques venus de toute l'Europe. On découvre qu'elle forme un immense organisme vivant où tout interagit et cette découverte frappe les esprits jusqu'à la fascination. Les modèles de sa dynamique fluviale commencent à être mieux connus et l'idée qu'il convient désormais, sur l'ensemble de son cours, de mieux les étudier et de mieux les connaître afin de lui garantir l'espace de liberté indispensable à ses renouvellements et à sa diversité, motive toutes les décisions d'aménagement dont elle fait l'objet.

La sensibilité contemporaine au paysage inaugure une ère nouvelle,



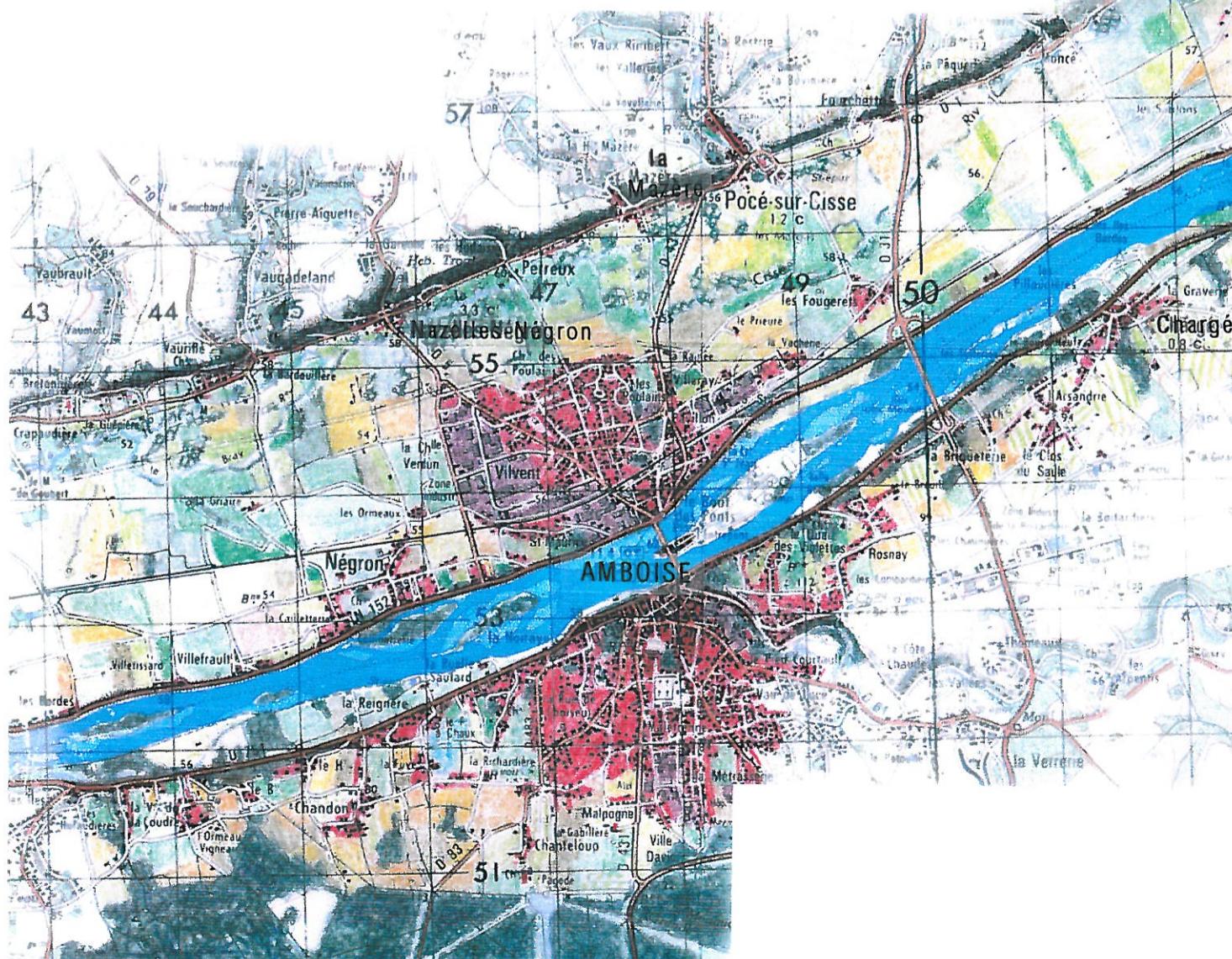
Olivier Debré (Paris, 1920) *Longue traversée de la Loire à la tache verte*, 1977, Tours, Musée des Beaux-Arts

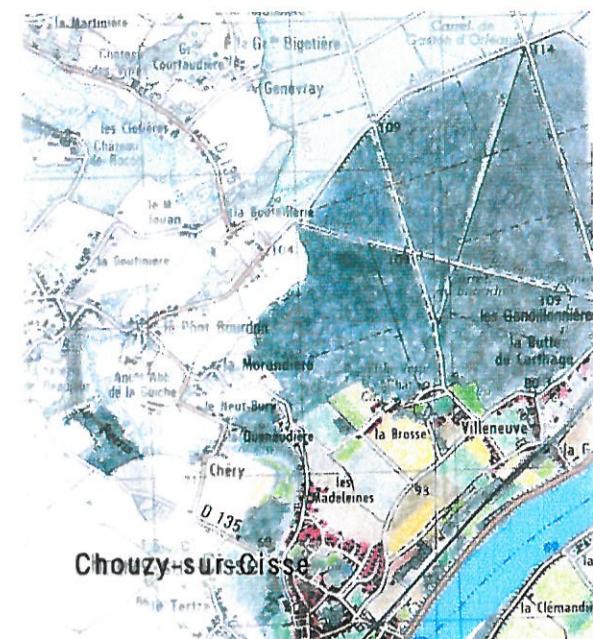
dans laquelle le mythe lui-même se renouvelle. La Loire, restant reine en son royaume pour certains, prend pour d'autres des figures différentes, en fonction des points de vue qu'ils adoptent pour la contempler. Si l'on voulait résumer ces figures diverses du même mythe, on pourrait dire que la Loire est aujourd'hui vue comme un autre monde. Cette figure pourrait paraître un peu abstraite, il n'y en a cependant pas de plus ouverte. Elle se vérifie, comme on vient de le voir, du point de vue des sciences naturelles et environnementales. La Loire offre à leur investigation un champ d'autant plus intéressant qu'elle demeure un des rares grands fleuves du monde à avoir été apprivoisé par l'homme sans avoir été dénaturé pour autant. Elle se vérifie aussi sur un tout autre plan, celui de l'appréciation esthétique. Les études d'aménagement les plus techniques et les moins susceptibles de partialité mettent l'accent sur la difficulté à appréhender les paysages de la Loire parce qu'ils seraient d'essence poétique (Béture-Sésame). La Loire suscite toujours des poètes, dont le monde est par excellence cet autre monde auquel rêvent toujours les hommes. Le retour en force de la poésie est une des marques de la postmodernité, aux dépens d'une rationalité trop exclusivement instrumentale qui appauvrit le sens du monde (Berque, 1991)). C'est en poète, pour reprendre le mot de Hölderlin, que l'homme d'aujourd'hui habite ses paysages, et les gère en meilleur jardinier encore qu'hier.



Ci-dessus : William Turner (1775-1851) **Amboise (vue gravée pour l'Annual Tour)**, vers 1826-1830 (Ian Warrell, Turner, le voyage sur la Loire, Réunion des musées nationaux)

Ci-contre : Eugène Delacroix, **Paysage avec fleuve**. (Delacroix en Touraine, Musée des Beaux-Arts de Tours)





Le château de Chaumont (ci-dessus). La prise de vue aérienne rend sensible l'importance du monument par rapport aux habitations du front de Loire. On aperçoit, à droite, les aménagements qui accueillent le festival annuel des jardins.

La Loire à Mosnes et la Poterie (ci-contre). Le Val de Cisse voit se multiplier les îles qui rythmeront désormais la descente du fleuve de manière ininterrompue.



le château

l'espace de vision sur le château

le plateau

le coteau raide

le lit endigué enriché

la plaine alluviale occultée

Chaumont

La Loire



Noziaux

les aires de vision sur le château

la côte habitée

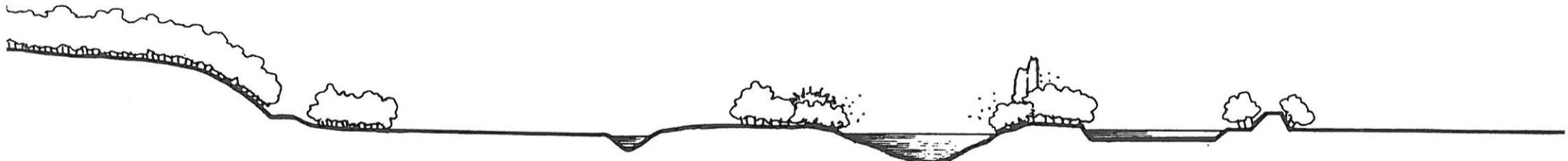
la dépression latérale

la plaine alluviale

le lit endigué

St Claude-de-Diray

La Loire



Bois de la motte

le coteau

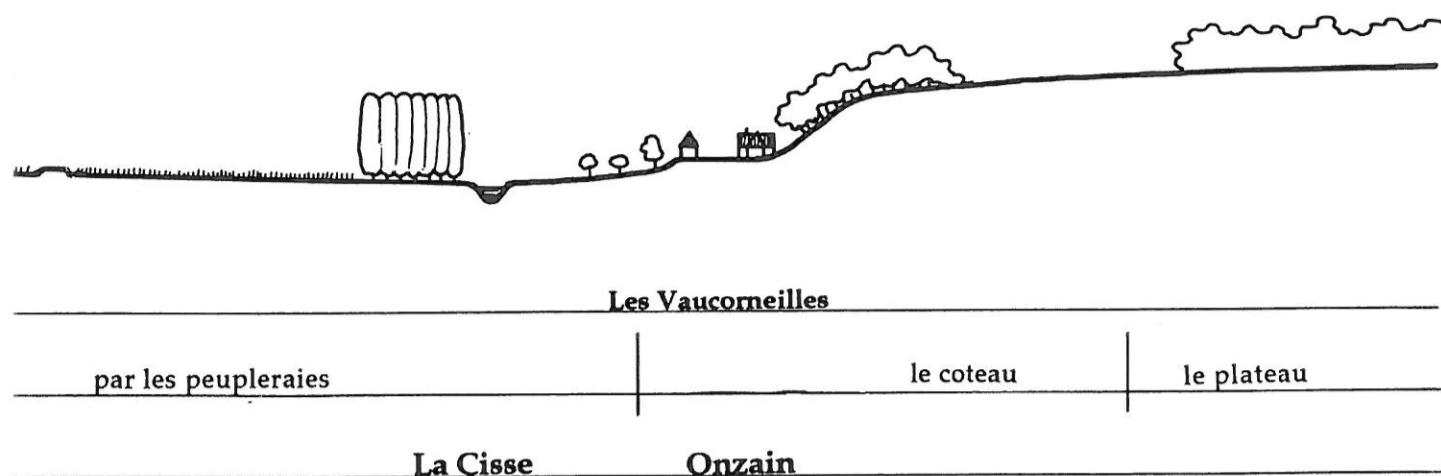
l'affluent

le lit endigué et enriché

la plaine alluviale

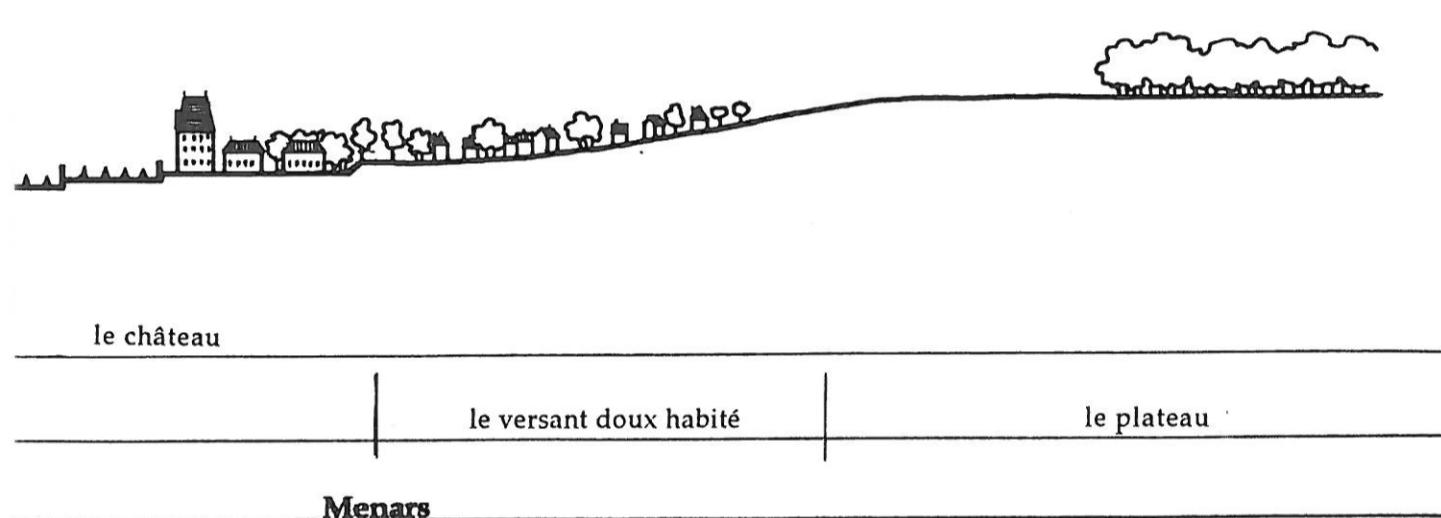
Candé-sur-Beuvron

Le Beuvron

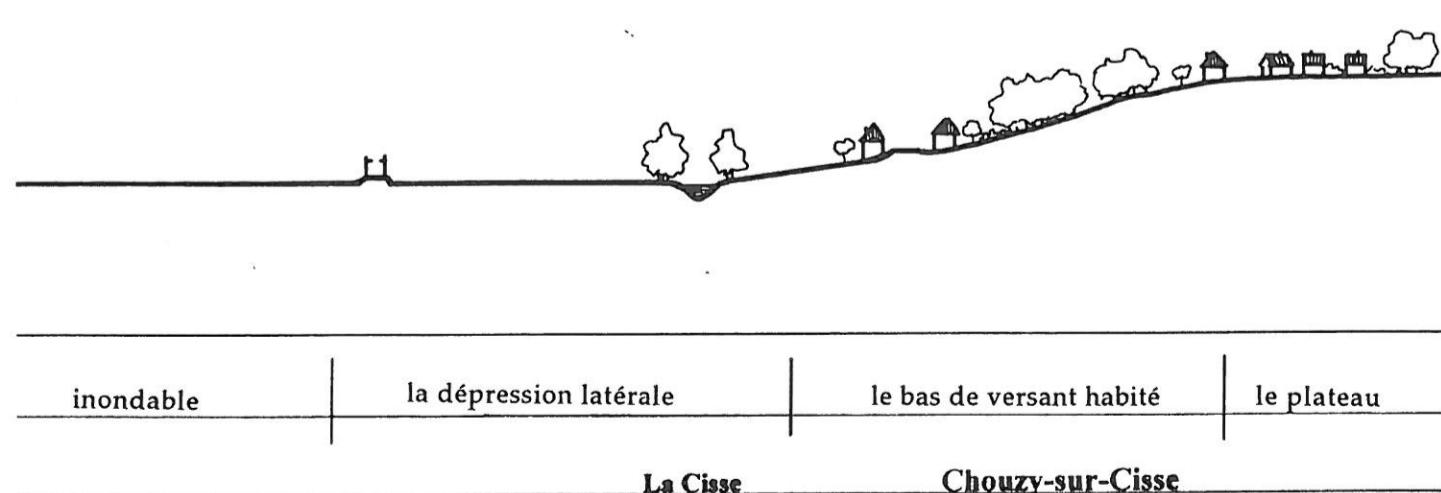


Le site d'Onzain-Chaumont-sur-Loire, d'une trentaine d'hectares, est situé sur la berge de la rive droite, immédiatement en aval du pont de Loire. La vocation du site est annoncée comme double : il s'agit en premier lieu d'un espace de vision sur le château, et en deuxième lieu d'un milieu naturel intéressant, plus exactement d'une ancienne gravière non remise en état et recolonisée depuis par la flore et la faune locales. Le site était par ailleurs livré aux dégradations diverses dues entre autres à un circuit d'auto-cross mal tenu.

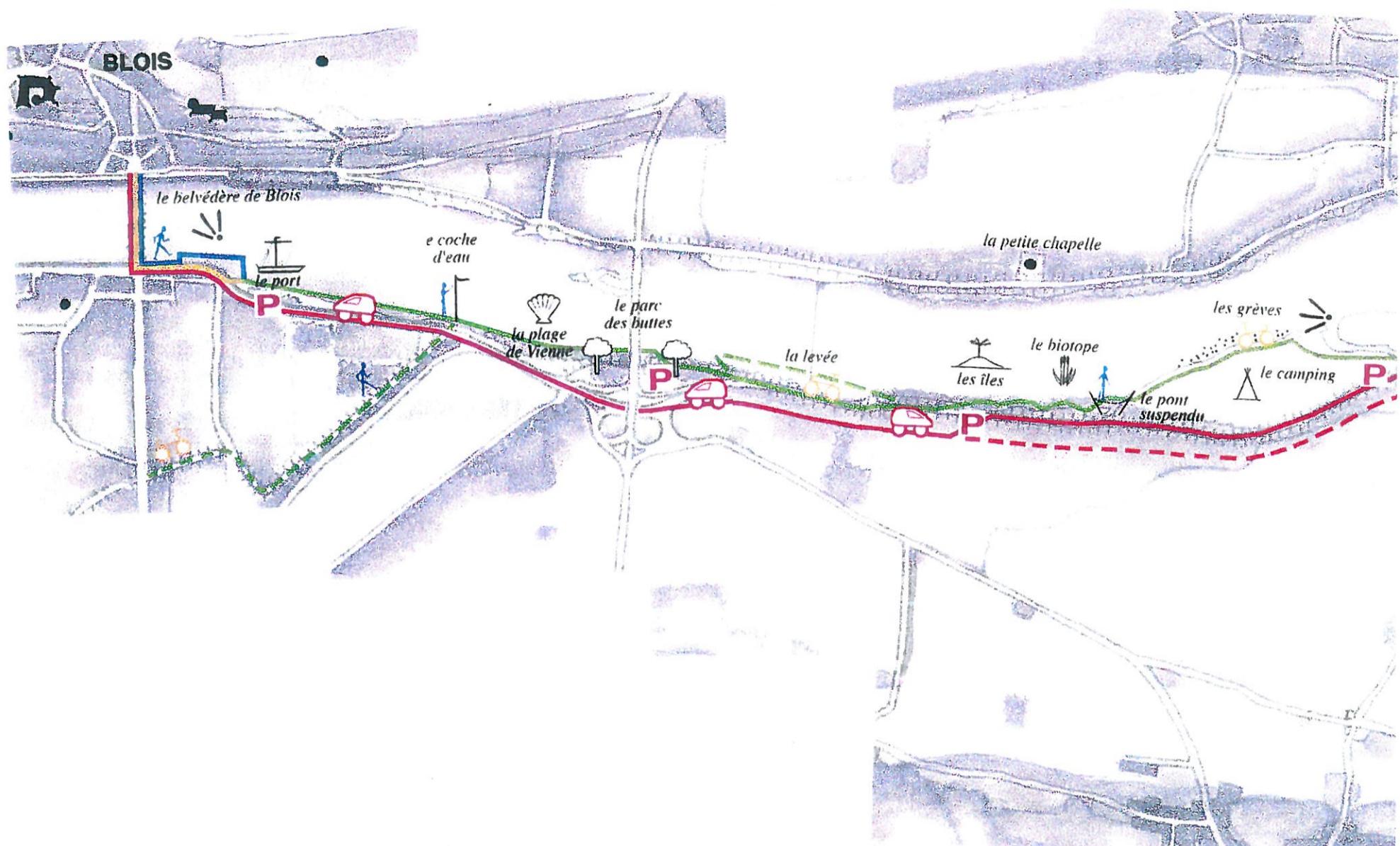
Les aménagements de stationnement et d'accessibilité à partir de la Nationale 152 ont pour objet de réhabiliter le site, de le protéger de toute atteinte ultérieure et d'en faire un espace de calme réservé aux seuls piétons.



Sur le site de Ménars - Saint-Claude - Cour-sur-Loire - Montlivault, il s'agit d'aménager sur la berge de la rive droite deux aires de vision, l'une sur le château de Ménars, l'autre sur le bourg de Cour-sur-Loire, et de les mettre en continuité par le chemin de halage au sein d'un milieu naturel attractif par sa plage-grève et ses îles boisées. Un des intérêts du projet est de s'appuyer, pour les aménagements relevant de l'infrastructure routière et de l'aire de vision de Ménars, sur le renforcement coordonné des levées, donnant par là un exemple de la mise en continuité entre le travail d'entretien des ouvrages de la navigation et le travail de paysagement.



La coupe panoramique levée entre Chouzy-sur-Cisse et le Bois de la Motte illustre un cas beaucoup plus général dans le Val : celui des enfrichements de pied de levée, qui occultent d'une façon pratiquement permanente le spectacle du lit mineur et du fleuve pour les usagers de la route qui y est installée. Il y a là l'occasion de révéler la Loire, à laquelle on reproche trop souvent de se cacher alors qu'on la laisse cacher par des boisements, souvent des robiniers d'une parfaite banalité puisqu'on en voit sur tous les remblais du pays. C'est un des points touchant l'aménagement de la rive gauche de la Loire entre Blois et Ménars tel que développé pages suivantes.



PORTE DE LA CREUSILLE : LE BELVEDERE DE BLOIS

C'est véritablement le lieu du belvédère de la ville de Blois, au sens premier du terme : bel vederer = voir beau.

C'est en effet du port que la ville révèle son plus beau panorama dans le calme propice à sa contemplation

La proposition consiste à structurer l'espace en différents niveaux de fonctions et de traitements, multipliant les plans sur la ville et les incitations à s'attarder.

- Les véhicules, sur la chaussée de la levée de Saint-Dié, circulent dans l'ambiance portuaire liée au fleuve et à l'histoire de la ville, et retrouvent des vues cadrées sur la ville ancienne.

- Ils peuvent accéder à la terrasse qui surplombe le port, pour se garer et contempler les paysages. Cette terrasse aménagée en mail se prête à de multiples utilisations : stationnements, marchés occasionnels, fêtes et jeux. Elle se réfère à l'architecture du mail en rive opposée.

- En contrebas, la promenade du quai est un large espace stabilisé longeant l'ensemble du port, accessible seulement aux véhicules de secours et de chargement. Il constitue le cheminement proprement dit pour la liaison piétons et deux-roues.

Ici, la différenciation piste/trottoir ne se justifie plus.

La promenade est séparée du quai par un emmarchement utilisable comme banc et délimitant nettement la proximité de la Loire.

- Le quai est l'espace sur lequel les activités liées au fleuve sont privilégiées.

Le matériel de batellerie est stocké dans les constructions urbaines existantes (une petite surface pourrait être réservée dans les locaux techniques de la DDE).

- dans le fleuve en bordure du quai, des pieux se référant à ceux que l'on utilisait couramment pour la marine de Loire permettent d'arrimer solidement les bateaux. Un anneau coulissant flotte au niveau de l'eau, évitant le réglage continual de la corde d'arrimage.

COCHE D'EAU ET PLAGE DE VIENNE

Les aménagements du port se poursuivent jusqu'au droit de la levée de l'Éperon qui limite la ville à l'Est.

La ceinture des levées de Vienne constitue un magnifique espace de promenade en "tour de ronde" et devra être valorisée.

À la rencontre de l'éperon et de l'extrémité du port, un coche, petit ponton entre deux pieux peint, marque emblématiquement le bout de la "ville des flots" en évoquant Venise.

Au delà, la promenade change de nature. Elle traverse le large espace du déversoir, ouvert et abaissé vers la Loire pour se laisser envahir par les flots.

Cette fonction du déversoir se prête et serait valorisée par la création d'une plage de sable très soignée, soulignée d'une pelouse tondue avec application en formes d'ondes, et jouant un rôle visuel fort pour les véhicules arrivant dans Blois.

Ce vaste espace se prête à des manifestations de foules et expositions de plein air (sculptures éphémères...). A ces occasions, la plage pourrait jouer un rôle intéressant.

LE PARC DES BUTTES

Après le déversoir, le chemin s'enfonce dans la végétation alluviale, confortée pour habiller le pont Charles de Gaulle dont les soubassements devront être traités.

La promenade est surplombée par les buttes de la levée, accessibles de part et d'autre du pont. Celui-ci est rendu volontairement invisible et infranchissable à niveau.

La première butte, accessible depuis la plage, est déjà aménagée en parc.

La deuxième, au delà du pont, serait aménagée dans le même esprit. On y accède par la réalisation d'une rampe dans la levée, indispensable à la poursuite du cheminement.

LA PROMENADE DE LA LEVEE

A partir de la deuxième butte, commence la promenade de la levée. Des stationnements y sont proposés.

Cette promenade en balcon sur la Loire et sur le val pourrait se poursuivre jusqu'au lieu-dit "les îles d'amour", c'est à dire jusqu'aux premières plages naturelles de Loire, sous réserve qu'un projet ambitieux prolonge la circulation dans le val entre les échan-geurs du pont et ces îles.

Cette solution assurerait parallèlement une valorisation des paysages perçus par les automobilistes à leur arrivée sur le déversoir. Elle éviterait les vues du barrage et du pont, en supprimant la "verrou" de l'ancienne station service et la vue parasite des construc-tions liées à la pépinière.

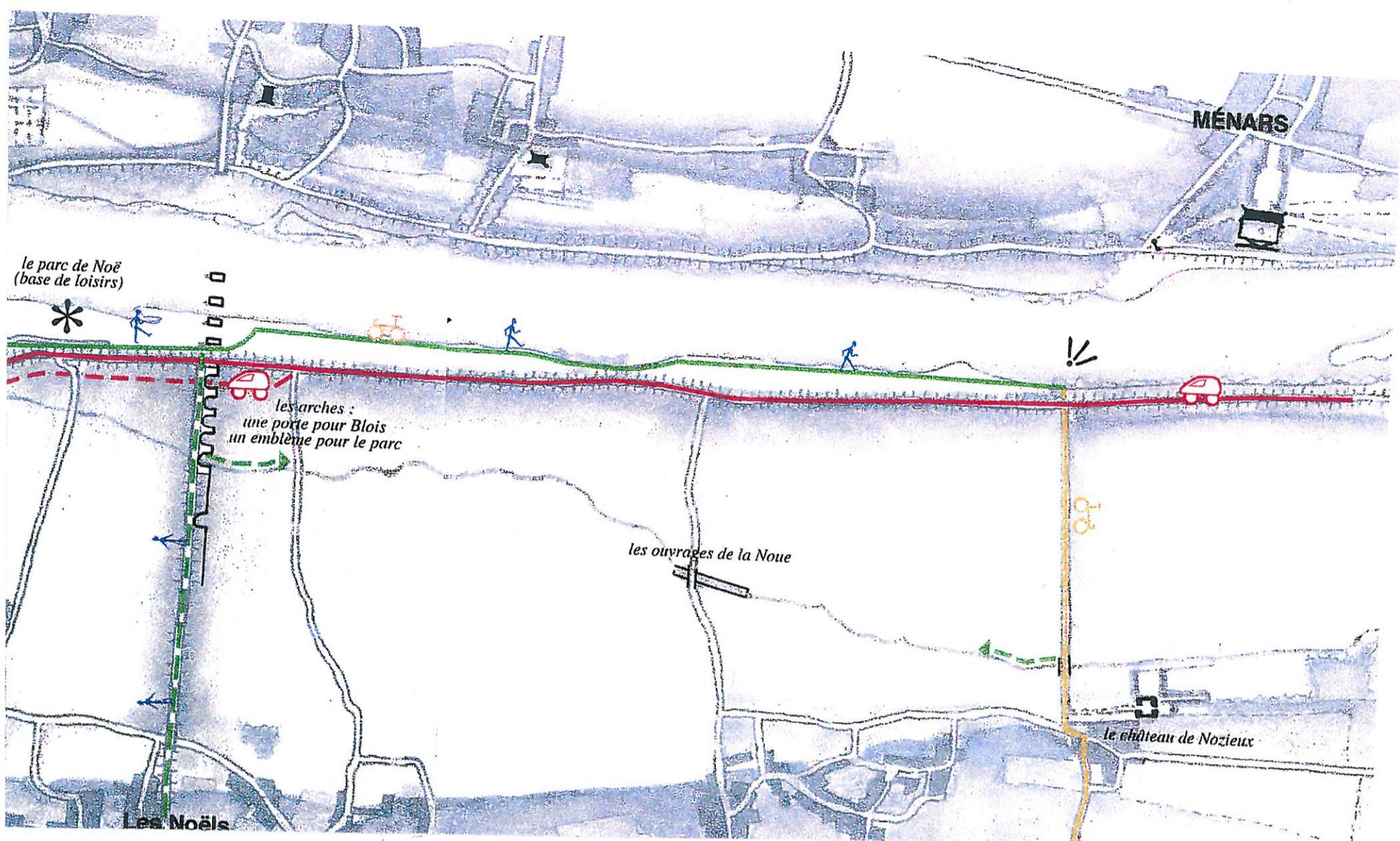
ALTERNATIVE : LA PROMENADE SOUS LA LEVEE

Une alternative beaucoup moins coûteuse consiste à aménager un chemin par enrochements en pied de levée.

Ce chemin est rendu nécessaire pour l'entre-tien du talus de levée, si la première solution ne peut être réalisée (il n'est plus possible de concilier la circulation automobile de transit sur la levée avec les véhicules d'entretien). Cette solution met au premier plan le barra-ge et ses installations.

Le promeneur débouche sous le portique des palplanches, doit franchir les passerelles des rails encaissés du portique..., si bien que la faisabilité semble malgré tout délicate. Elle devrait en tout état de cause s'accompa-gner d'aménagements architecturaux des in-stallations et d'informations pédagogiques concernant le barrage, son historique et sa problématique (passes à poissons, franchis-ements pour la navigation, etc).

il reste que cette alternative répond mal aux objectifs de mise en valeur des berges de Loire.



L'ACCES À LA BASE DE LOISIRS PAR LA BERGE

A partir des premières "îles", l'accès à la base de loisirs est extrêmement agréable et aisée pour les piétons, excepté lors de la traversée d'une petite boire. La réalisation d'un platelage sur pieux au dessus des phragmites permettra le passage en valorisant le milieu écologique, et mettra en scène la pointe de l'île du camping. Cet itinéraire un peu accidenté pour les deux-roues les obligera peut-être parfois à mettre pied-à-terre, sauf en ce qui concerne les VTT qui se régaleront...

Le cheminement se poursuit naturellement le long de la berge, en limite du camping. La proposition de valorisation consiste à profiter du relief en terrasses successives - voire à l'accuser - pour installer le chemin au plus près de la grève, et à isoler le camping tout en lui préservant son panorama sur la Loire, par des haies basses (petits saules à recéper...) couvrant seulement le dénivelé des terrasses.

POURSUITE DU CHEMINEMENT VERS MENARS

Au delà de la base de loisirs et du second camping (à isoler selon le même principe pour la berge et par des haies basses pour la voie d'accès au ski nautique), la promenade se poursuit naturellement le long de la berge jusqu'au droit de Ménars et conduit ensuite devant Nozieux.

Elle constitue un itinéraire remarquable sur le plan culturel, notamment pour les touristes en deux-roues, qui peuvent ainsi gagner les hameaux du coteau en direction de Beaugency (1).

Les réflexions d'aménagements en faveur de la Fédération Française de Cyclo-Tourisme et rebondissant sur celles de "la Loire à vélo" ont jusqu'à présent été menées dans l'hypothèse d'un autre itinéraire face au lac de Loire.

Elles comportent le projet d'un passage sous la levée par busage face à l'entrée actuelle du lac de Loire.

LE PARC DE NOË

La revalorisation du lac de Loire passe par un retraitement paysager de toute la partie Est (base de loisirs et camping), qui pose un problème de sécurité (branches cassantes), de qualité (plantations mal réalisées, aménagements vieillissant mal...), et d'authenticité (plantations de troènes et de platanes en site de Loire...).

Des plantations plus sauvages pourraient accompagner les bâtiments un peu rudes du lac, mais dont l'architecture de béton marque un parti fort. Il faut considérer à part les bâtiments postérieurs aux premières réalisations, tel l'accueil, qui contribuent à dégrader l'ensemble.

Au delà d'un traitement paysager en tous les cas mérité par la qualité du site naturel (1), la revalorisation de cet espace de tourisme et de loisirs passe par la recherche de ses fonctions contemporaines et de son sens culturel pour la ville de Blois.

Cette ancienne île de Loire rattachée à la rive pourrait trouver un sens symbolique fondé sur la signification de la grande entité paysagère qui l'entoure, à savoir Noë, mythe lié à l'inondation.

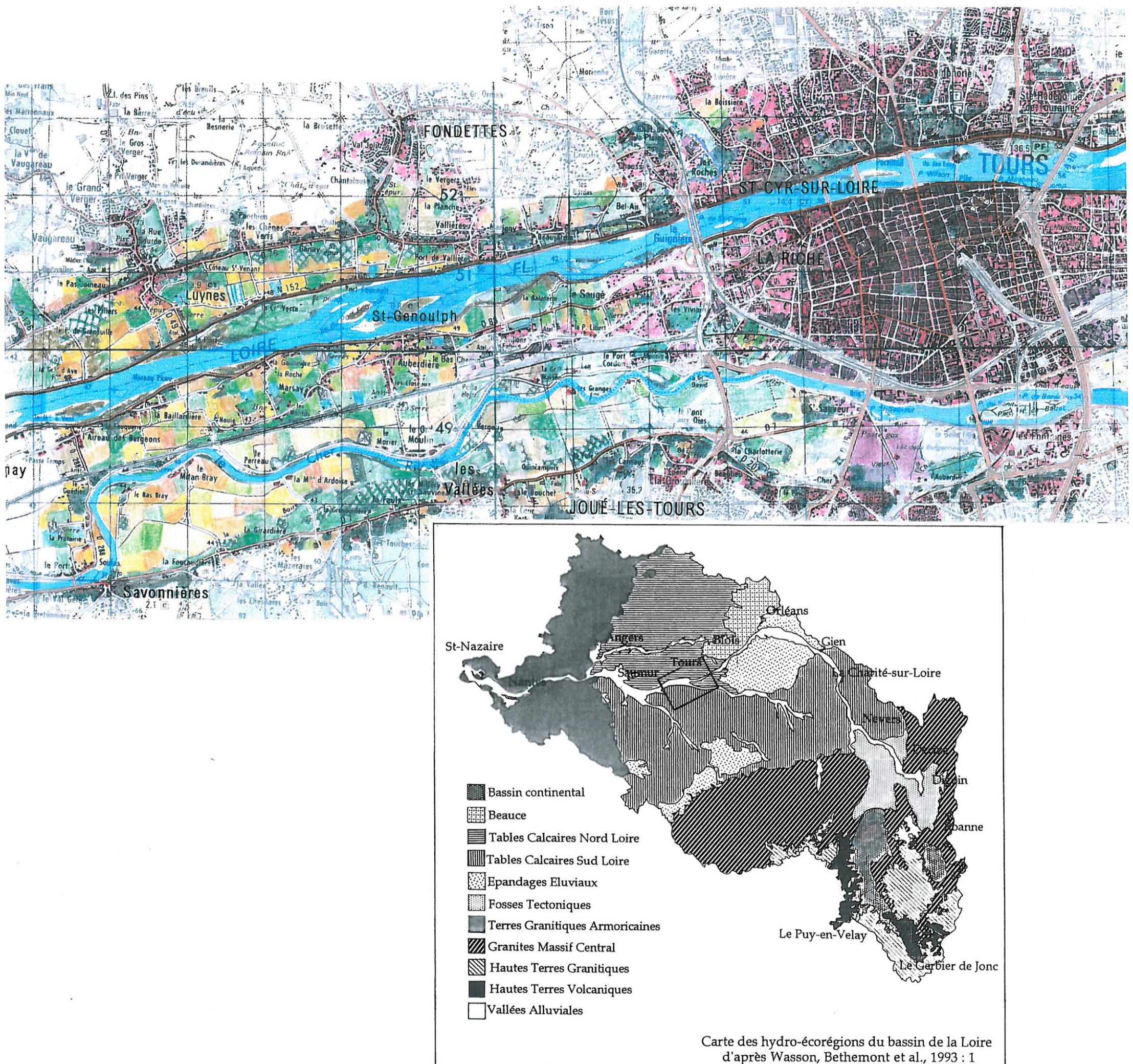
Ce parc de Noë, tel un grand bateau rattaché à la rive par le viaduc et ses arches, pourrait constituer un thème porteur pour les aménagements et les activités ludiques.

UNE PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT DE LA RIVE GAUCHE DE LA LOIRE ENTRE BLOIS ET MÉNARS

Le plan ci-dessus et les légendes qui l'accompagnent sont extraits de l'étude *L'Aménagement des bords de Loire à Blois*, par Catherine Farelle (1997).

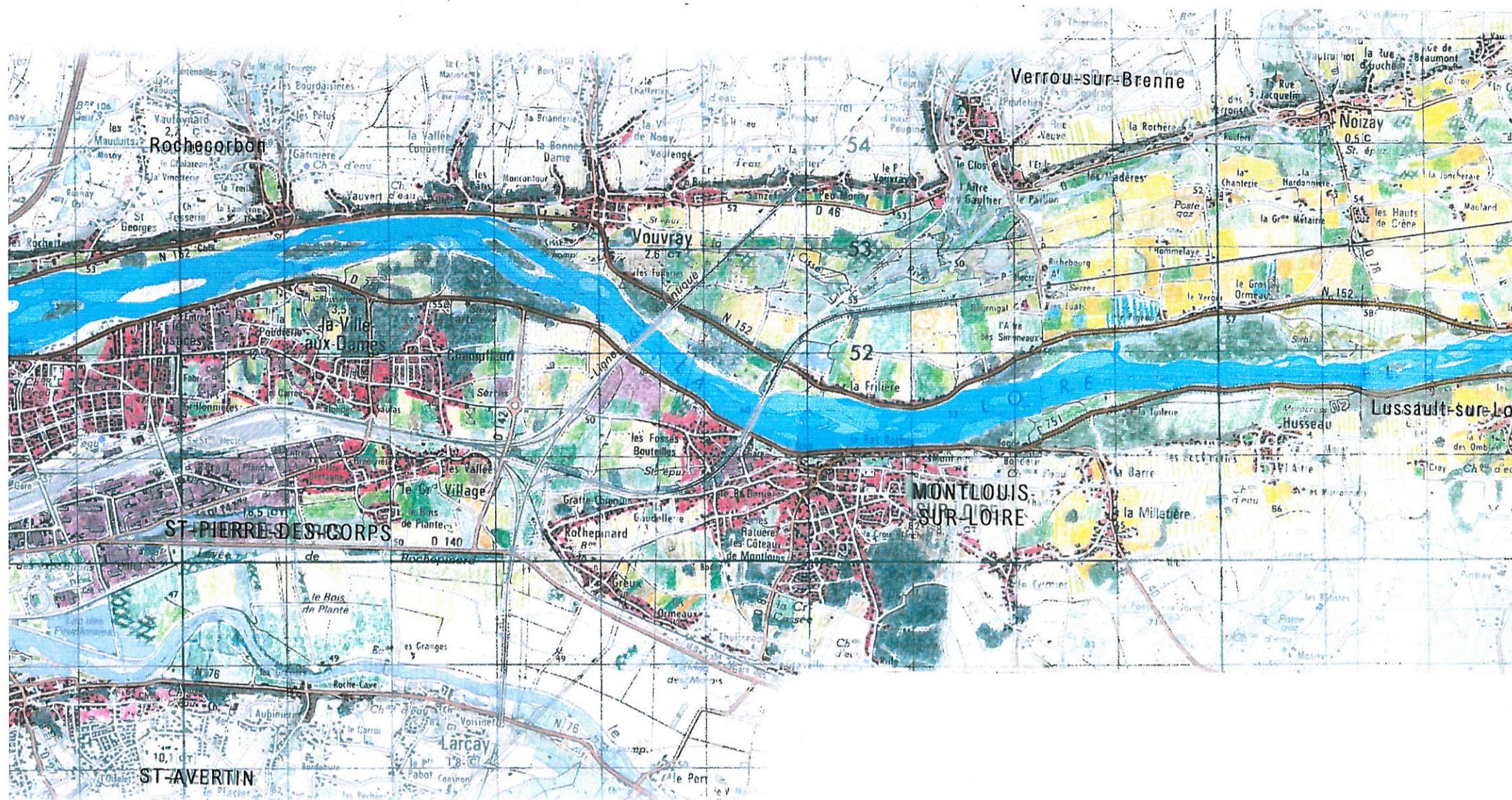
Is présentent en synthèse la localisation et les explications relatives aux aménagements proposés pour relier les paysages de la ville à ceux du lit mineur. Ceux-ci sont dominés par le motif central et monumental du fleuve. Il est proposé de l'accompagner, comme en cortège, par d'autres motifs visant à le mettre en scène sous différents points de vue dans un espace public ouvert et attrayant.

Les motifs structurels de naturalité du lit mineur rive gauche sont représentés par les îles, les grèves, les berges, la plage, le biotope. Sur ces motifs de naturalité se greffent les motifs de spatialité du port, du belvédère, du coche d'eau, du pont suspendu et du parc de Noë. Ce dernier a valeur symbolique donc valeur paysagère forte. Le mythe de Noë est en effet lié à l'inondation, qui fait elle-même partie du mythe ligérien, que nous formulions volontiers comme celui d'un Phénix sans cesse renaissant de ses sables.



LE VAL DE TOURAINE

De Vouvray à Candes (Indre-et-Loire)



William Turner (1775-1851) Tours vu de la côte surplombant la place de la Tranchée, vers 1826-1830 (lan Warrell, Turner, le voyage sur la Loire, Réunion des musées nationaux)



Le Val de Touraine est par excellence le val des confluences. Et quelles confluences : le Cher, l'Indre et la Vienne, cette dernière drainant à elle seule un bassin de même surface que celui de l'Allier. Le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine relève cette configuration particulière et note à ce sujet que "l'intérêt des milieux naturels liés à cette configuration s'inscrit dans l'ensemble du patrimoine ligérien et des enjeux actuels qui lui sont liés" (PNR Annexes III, *Introduction*). Mais il faut aussi prendre cette configuration au sens figuré et culturel. La Touraine, ouverte par ses quatre vallées aux influences tant françaises qu'étrangères les plus proches et les plus lointaines, fut en effet, historiquement, le creuset dans lequel ces influences se fondirent en un ensemble harmonieux dont la qualité de la langue reste le symbole le plus brillant :

"Quoique pendant une grande partie du Moyen-Âge la "langue d'oc" se soit parlée sur les plateaux du voisinage immédiat, et que du côté de l'ouest les dialectes celtiques se maintiennent en Bretagne, l'idiome paysan tourangeau est la vraie "langue d'oui" dans toute sa richesse et sa pureté ; c'est en Touraine aussi que sont nés plusieurs de ceux qui l'ont le mieux parlée, et notamment Rabelais, celui qui en a le mieux compris la puissance et l'ampleur. Si l'on veut chercher la moyenne, le

vrai centre de l'équilibre de la nation, des Alpes à la Bretagne et des Pyrénées à l'Ardenne, ce n'est point à Paris, c'est aux bords de la Loire qu'il faut aller : là se trouvent fondus dans un harmonieux ensemble de bon sens et de gaieté, d'esprit et de sérieux, les contrastes si violents qu'offrirait le Breton à côté du Provençal, le Béarnais à côté du Lorrain."

E. Reclus, 1881

I. TOPOGRAPHIE ET MORPHOLOGIE DES PAYSAGES DU VAL DE TOURAIN

1. Des paysages déjà marins

Après son resserrement dans les vallées blésois et de Cisse, la plaine s'évase brusquement, à partir de Montlouis, pour laisser place à un autre monde. C'est la ville de Tours, qui occupe toute la plaine entre la Loire et le Cher, échappant ainsi au modèle de tous les grands ports ligériens de la rive droite. Cette localisation très ancienne, développée à partir de la butte insubmersible de la *Caesarodunum* romaine, est de grande conséquence sur les paysages qui ont inspiré nombre de nos plus brillants poètes, romanciers et savants. Balzac était Tourangeau de naissance et

regardait sa province avec les yeux du cœur. Ses descriptions, si hyperboliques soient-elles, forcent l'admiration, car elles ont parfaitement saisi, dans la ville elle-même, le trait majeur qui vaut pour le val tourangeau et ira en s'accentuant au fur et à mesure que l'on descendra le cours du fleuve vers l'Atlantique :

La ville est ronde, et son côté serpentinal a le plus bel aspect qui soit au monde, il balance celui de Naples. La Loire extrêmement large semble couler devant la ville dans un canal taillé par un architecte. Lorsqu'une voile arrive, on la voit de loin, blanchâtre, on la suit à travers quelques îles, qui rompent la monotonie de ce vaste lac ; l'œil s'y joue et leur verdure repose ; on a la sensation profonde de la vue de la mer sans en avoir l'immense qui fatigue notre petitesse.

On relèvera dans cette description que la ville est ronde, qu'elle est comparable à Naples, et, pour aller jusqu'au bout de la comparaison avec la ville qui était alors le but obligé du Voyage en Italie, qu'on a "la sensation profonde de la vue de la mer sans en avoir l'immense qui fatigue notre petitesse". La formule est étonnante, et pourtant il faut y voir plus qu'une simple métaphore poétique. Le caractère marin des paysages tourangeaux s'affirme aujourd'hui encore de diverses manières, en l'absence même de voiles et d'activité portuaire : il tient à leur nature même.



Rivages de Loire en Touraine. De haut en bas : une île en Loire, la Côte et les Abrupts de tuffeau. On remarque, sur ces derniers, la lanterne de Rochecorbon.

Le Val de Touraine

2. Des îles

C'est en Touraine que des mots tels que la *côte*, les *ports*, les *quais*, et surtout les *îles*, prennent tout leur sens. Ces îles, ce ne sont pas seulement celles qui occupent le lit mineur du fleuve, et qui vont d'ailleurs se multiplier et s'agrandir : Ile Aucard, Ile du château, Ile Saint-Barbe, Ile de Chouzé... ce sont aussi celles qui séparent le lit mineur de la dépression latérale, si difficile à franchir en période de crue. Certaines de ces îles sont considérables, à la mesure de la taille des rivières qui les cernent : le Cher, puis l'Indre. La toponymie en rend compte et les travaux de protection des crues conjointes du fleuve et de ses affluents le confirment : l'Ile de Berthenay et l'île de Bréhémont ont été entourées d'enceintes circulaires, typiques de la basse Touraine, et accentuant leur aspect insulaire (Dion, 1961 : 202). En outre, les divagations du fleuve avant l'endiguement avaient multiplié les lambeaux de la basse terrasse, transformant ainsi la plaine en un véritable archipel de monticules insubmersibles habités et cultivés, qui subsistent aujourd'hui. Et au-delà de ces îles, on voit se développer les espaces immenses des varennes de la rive gauche, limitées par les seules côtes bleutées qui les encadrent au Nord et au Sud mais ouverts à l'infini vers l'Ouest, l'Océan.

3. Des rivages habités et hospitaliers

Autour de ces vastes espaces, ce sont en premier lieu les coteaux qui, comme toujours dans le Val, forment l'horizon des paysages. A l'inverse, lorsqu'ils servent de belvédères, ils permettent de contempler les plus vastes panoramas dans lesquels le fleuve se fond avec le ciel dans une vapeur argentée ponctuée de clochers, de châteaux et de masses boisées. (Mazas - Coyaud, 1998 : 35).

En Touraine, ils présentent parfois une grande originalité, qui se retrouvera en Saumurois, lorsqu'ils prennent la forme de falaises verticales là où les calcaires tendres ont permis l'encaissement du fleuve et le maintien d'abrupts blancs ou dorés de cinquante à quatre vingts mètres de puissance. A Rochecorbon et à Vouvray, à Saint-Etienne et à Cinq-Mars,

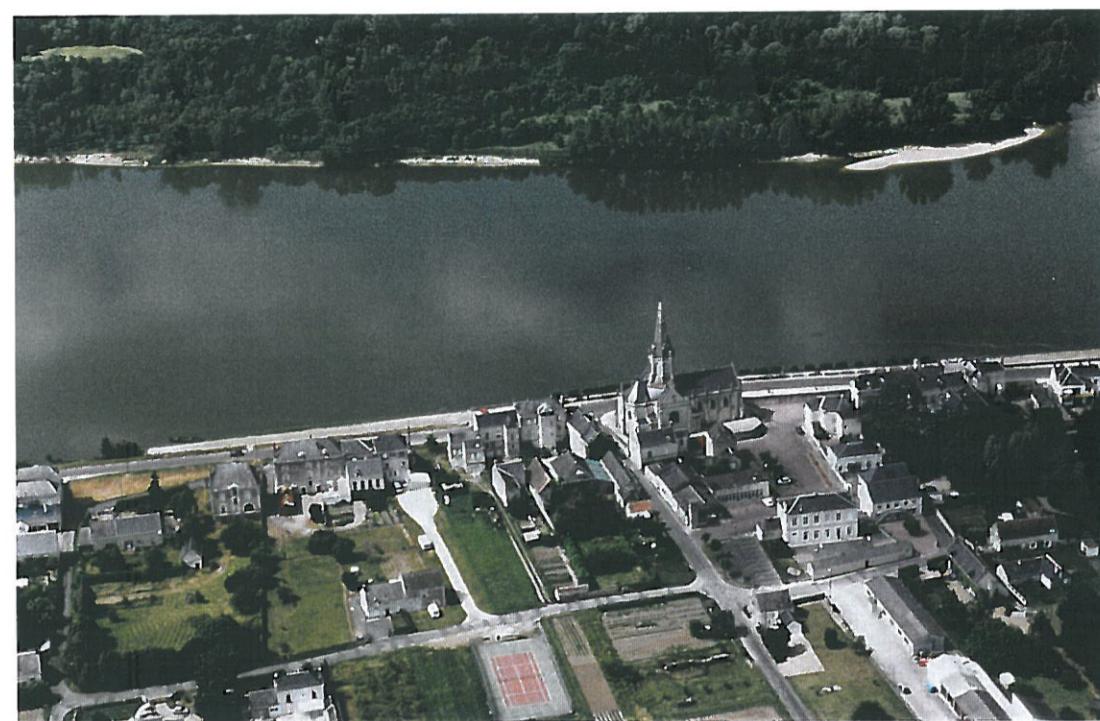
ils se présentent comme des façades monumentales où s'inscrivent toutes sortes d'aménagements rupestres, parmi lesquels des cavités, habitées ou non, exemplaires par leur nombre, leur importance, leur variété et surtout leur état de conservation et d'entretien.

L'autre originalité des rivages tourangeaux tient à la fréquence, en aval de Tours, d'un autre motif majeur du vocabulaire de l'urbanisme ligérien : les **fronts bâts continus des bourgades portuaires le long des levées**. Ils se localisent sur les "chantiers", grèves qui présentent un côté abrupt au-dessus d'une fosse permanente du chenal et permettent l'accostage aux embarcations de faible tirant d'eau. Une illustration particulièrement attractive en est donnée par **Bréhémont**, rive gauche. Ces ports linéaires annoncent d'une façon spectaculaire une foule d'autres semblables dans la Grande Vallée angevine et au-delà. Cette forme de peuplement est un des résultats les plus typiques de la construction, puis des surélévations successives des levées. Il est difficile d'imaginer contraste plus frappant entre la terre ferme et l'immensité liquide, qui par ailleurs se voit élargie jusqu'à plusieurs centaines de mètres par les confluences successives de ses trois plus grands affluents après l'Allier.

Enfin, sur ces immenses étendues d'eau, d'autres motifs du vocabulaire marin prennent désormais une place qui ira en s'amplifiant jusqu'à l'Océan : les **ouvrages de la navigation** tels que les épis et les duits, bientôt les balises, et même, de temps en temps, une gabarre, une cabane ou un simple futreau.

4. Des varennes et des jardins

C'est dans ce contexte que s'est développé le **Jardin de la France**. Il n'y a pas là une simple métaphore : la Touraine est un pays de jardins. La carte du contexte paysager du Val de Touraine n'évoque-t-elle pas, surtout si on la compare à celle du Val blésois, une broderie chamarrée de couleurs vives? Si le Val de Touraine a vu naître le jardin à la française, et en conserve un des exemples les plus brillants au château de **Villandry**, c'est qu'il avait développé depuis des siècles une science exemplaire du jardinage et de la taille. Cette



De haut en bas : **Bréhémont**, une des nombreuses bourgades portuaires ligériennes, et son front bâti le long de la levée, entre fleuve et jardins. **Villandry**, haut lieu de la métamorphose, à la Renaissance, des potagers simplement décorés de fleurs en jardins d'agrément. **Rigny-Ussé** vu de la plaine entre Loire et Indre.



Les Varennes de Tours aujourd'hui.

science de l'horticulture est toujours présente dans les grandes varennes et y montre l'originalité de ses productions, le chanvre y ayant laissé la place aux fraisiers et aux arbres fruitiers.

Les jardins à proprement parler s'étaient surtout développés dans l'espace des coteaux et des varennes plus étroites qui les séparent parfois du fleuve. Ils formaient, avec le bâti, des motifs essentiels de l'image du "Jardin de la France" - image "symbole" de la Touraine, selon l'expression d'Isabelle Masfrand (1993 : 88) - au premier rang desquels figuraient les célèbres vignobles de **Vouvray**, **Montlouis** et **Bourgueil**. Voici certains de ces motifs tels que décrits par August Strindberg :

De petites maisons blanches et brillantes, comme construites en sucre, avec de beaux toits d'ardoises gris, de vieux châteaux avec des tours rondes, des châteaux récents avec des tours pointues, et les villas de la Loire avec des toits mansardés et des clochetons ... Les jardins se suivent de si près qu'on dirait un seul jardin continu abritant les célèbres arbres qui donnent la prune de Tours, ainsi que des melons tout aussi célèbres. La vigne pousse en hauteur et en longueur en formant des haies et alterne avec des pêchers, des abricotiers et des pruniers...

(Strindberg, 1988 : 167)

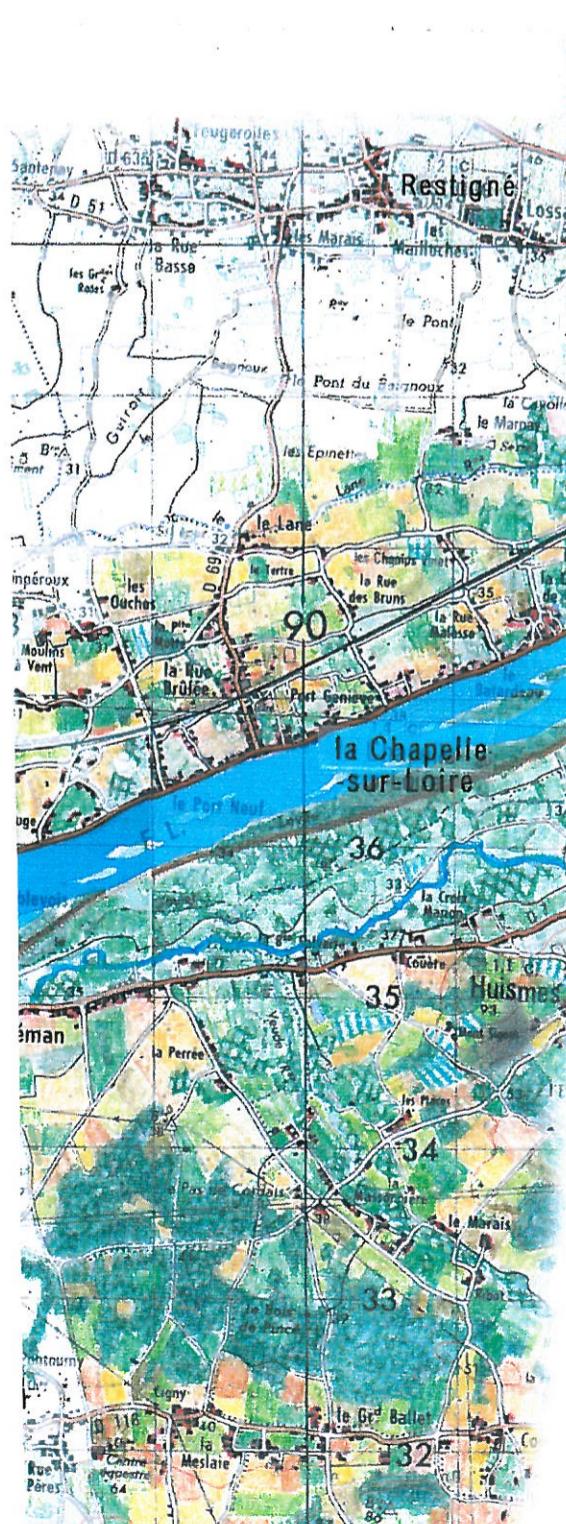
Les auteurs ont tous noté le contraste entre les espaces cultivés et largement ouverts des varennes et ces espaces jardinés et intimes des coteaux. Ce sont eux surtout qui ont vu s'épanouir l'art de la taille sous toutes ses formes : celle de la pierre, celle de la vigne, celle de l'arbre fruitier et ultimement celle des plantes d'ornement, sans lesquels il manquerait quelque chose au jardin français. Ce sont eux surtout, sur la rive droite du fleuve, qui ont le plus souffert des développements récents de l'urbanisation et de l'équipement.

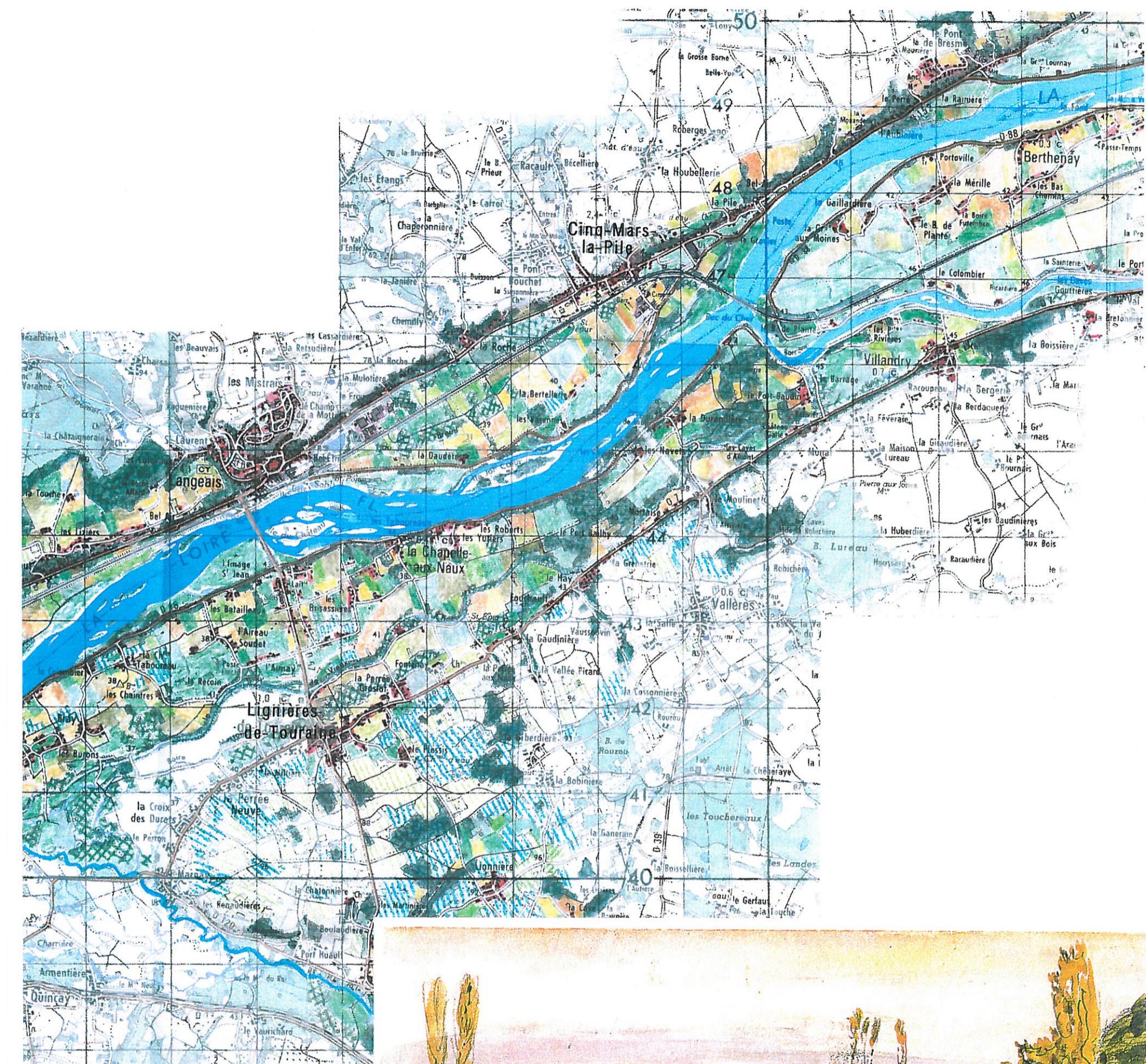
5. Les grandes confluences

Les confluences du Cher, de l'Indre et de la Vienne sont des affluents à faibles pentes en Touraine. Leurs confluences ont varié au cours des âges et n'ont été fixées que par l'endiguement. Elles ont donné lieu à des paysages très particuliers dans lesquels domine une végétation inféodée à l'eau qui imprègne les sols. Les berges des rivières sont le domaine des Saules



Eugène Delacroix : Levée et moulin au sud-ouest de Tours (en haut à gauche) et Berges du Cher, (en bas à droite) aquarelles sur traits à la mine de plomb (Delacroix en Touraine, p. 84, Musée des Beaux-Arts de Tours, William Blake & Co éd.)





et des Frênes et l'intérieur des confluences se partageait entre les grands communaux, les terres signeuriales et les bocages, jadis maîtrisés par la taille des arbres et les herbages, aujourd'hui sujets à de profondes transformations.

Parmi ces bocages, le Véron, à la confluence de la Vienne, (voir le chapitre suivant) occupe une place à part à tous égards. Topographiquement, sa situation de confluence et le fait qu'il soit en prise directe avec le fleuve en font un vaste champ d'expansion des crues et un site particulièrement apte au rechargement de la nappe alluviale par les eaux de surface. Ecologiquement, il se trouve parcouru de fossés qui permettent l'établissement de frayères à Brochets aux hautes eaux et la pêche à la décrue. Leurs vases procurent aussi un abri au Souchet de Micheli. Quant aux prairies, elles offrent des abris à des espèces rares, voire très rares et menacées comme le Râle des genêts. Historiquement enfin, le Véron a été à l'origine de l'idée même du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine. C'est une étude en date de 1986 qui a conduit à sa création :

"Les sections de vallées comprises dans le périmètre du PNR Loire-Anjou-Touraine sont les seules (sur l'ensemble du cours du fleuve) qui soient couvertes par un outil d'aménagement intégré : "Le programme Loire Grandeur Nature". L'idée du PNR est née de cette confluence du Cher, de l'Indre et de la Vienne (de Chinon à la confluence)"

(PNR L-A-T, 1994: 1)

II. LES CARACTÈRES DES PAYSAGES DU VAL DE TOURAINE

1. Le caractère et l'intérêt pittoresques du Val de Touraine

Il serait aussi vain de mettre en doute le caractère pittoresque de la Touraine, au sens le plus classique, que de prétendre mieux la décrire que ceux qui l'ont célébrée avec une telle unanimité. Le seul nom de Touraine a-t-il un équivalent dans notre imaginaire? La Provence peut-être, qui, comme elle, est synonyme de lumière et de beauté. Encore que, pour un Henry James la Provence est la Provence alors que la Touraine est essentiellement la France :

"Provence is Provence, but Touraine is essentially France" (James, 1884 : 14). Les deux provinces sont proches en tout cas pour avoir toujours évoqué aux plus grands de nos écrivains les mirages les plus extraordinaires. Ceux de l'Orient notamment, source de toute lumière, transporté en quelque sorte par quelque divinité bienfaisante au cœur de notre pays. C'est encore Balzac, qu'on hésite à citer tant ses images sont inhabituelles :

Oui, tout disparut lorsque j'aperçus les bords de la Loire et les collines de la Touraine. J'étais tout entier à ma délicieuse sensation et je m'écriais en moi-même : ô champs aimés des Cieux! tranquille pays, l'Indostan de la France, où coule un autre Gange, que je te vois avec délices! oui ton air est plus parfumé que celui que je respirais et ta verdure est plus belle que celle que je foulais naguères! mon âme est plus en harmonie avec tes sites charmants où règne non pas l'audace, le grandiose, mais la bonté naïve de la nature ; je suis chez moi... Si tu connaissais la Touraine, cette autre Tempé, tu partagerais mon enthousiasme. Ce pays paraît beau même à ceux qui ont de plus belles patries au dire des hommes, et l'Anglais si patriote abandonne la sienne pour adopter les rives de la Loire ...

(Balzac, 1976 : 409)

Paradoxe de Balzac : tantôt l'immensité du Gange et de la mer, tantôt les sites charmants et la "bonté naïve" de la nature. Nous retrouvons simplement là le contraste déjà noté entre l'immensité de la mèr des varennes et l'intimisme de la côte.

2. Le caractère et l'intérêt historiques du Val de Touraine

Roger Dion a mis en évidence ce qui a provoqué "la naissance et l'accroissement d'une ville considérable" dans la plaine inondable des Varennes elle-même : la présence d'une butte naturelle insubmersible sur la berge même de la Loire. L'histoire de cette ville si audacieuse a été illustrée par quelques uns des plus grands noms de notre Histoire tout court. Fortune largement due à sa situation de carrefour des grands courants qui y confluèrent pendant des siècles, et qui contribuèrent à en faire un puissant creuset d'Humanisme et de Modernité.

Vers 372 Martin de Tours fonde à Marmoutier ce qui deviendra l'un des plus célèbres monastères de la chrétienté, dont relèveront de nombreuses églises et prieurés. Quelques siècles plus tard, la ville voit l'épanouissement d'un des foyers majeurs de la chrétienté en expansion. Le sanctuaire de Tours devient un pèlerinage comparable à ceux de Rome, de Jérusalem et plus tard de Compostelle. Pendant la Renaissance carolingienne, son école est illustrée par Alcuin, ami de Charlemagne qui l'a fait venir d'York. C'est aussi le temps où se consolide l'oeuvre de Martin. Le pays se couvre d'un réseau de paroisses, de chemins et d'étapes qui rendent possible l'essor d'une agriculture dont les chartes et cartulaires qui nous sont parvenus nous révèlent la nature, l'économie et les dates de la mise en valeur alors organisée.

La fin du XI^e siècle, avec Grégoire de Tours et la Réforme qui porte son nom, voit l'épanouissement d'une deuxième Renaissance ligérienne. L'architecture religieuse s'y révèle novatrice, comme dans d'autres grandes abbayes, modèles exemplaires de la floraison romane. Le paysage actuel témoigne encore de tous ces acquis. C'est dans l'art de bâtir, de planter les jardins et de cultiver la terre que les monastères se sont révélés comme un des facteurs humains les plus déterminants de l'organisation du paysage tourangeau.

La vallée deviendra ensuite le séjour de la cour. Autant que l'attrait des lieux, ce sont la menace anglaise sur Paris et l'insécurité environnante qui furent la cause première de la faveur dont sut alors bénéficier la Touraine. A partir de Charles VII, souverains et seigneurs, entourés d'une pléiade d'artistes et de poètes, reprendront à leur compte l'héritage des grandes abbayes et le développeront jusqu'à faire de la Touraine le berceau de l'Humanisme et par là de la Modernité. La menace anglaise sera levée avec la chevauchée de Jeanne d'Arc, de Tours jusqu'au-delà d'Orléans : "le printemps de la France". Le XV^e siècle, si mal commencé, s'achèvera par la découverte d'un nouvel art de vivre, autour du château et de ses jardins. Le Plessis de Louis XI, vers 1475, possède déjà des jardins réputés : l'expression "Jardin de la France" y serait née. Ce sont des jardins encore utilitaires, des vergers et des potagers décorés de fleurs. L'avènement du jardin d'ornement



De haut en bas : Tours, sa cathédrale et le pont de pierre vus de Saint-Cyr.

Eugène Delacroix : **La cathédrale de Tours, et Les bords de Loire avec deux péniches**, aquarelles (*Delacroix en Touraine*, p. 66, Musée des Beaux-Arts de Tours, William Blake éd.)

Le Val de Touraine

properment dit, le jardin à la française avec ses parterres de broderies, le suivra comme naturellement.

Si l'on veut apprécier le rôle joué par la Touraine dans notre histoire à sa mesure véritable, on se réfèrera une fois de plus à Elisée Reclus, que nous avons déjà cité dans le Val d'Orléans (voir p. 92) :

Le grand rôle des contrées de la Loire moyenne dans l'histoire spéciale de la France est d'avoir, plus que toute autre province, contribué à la naissance et au développement de la nation. Bien protégée du côté du sud par la masse du Plateau Central aux populations clairsemées, garantie également à l'est par les monts du Morvan, et à l'ouest par les granits du Poitou et la Bretagne, cette région ne pouvait être facilement envahie que par le nord, et dans cette direction elle se trouvait couverte par toute la largeur du bassin de la Seine. Leur position géographique même forçait la Lorraine et la Champagne, la Picardie et l'Ile de France à se dévouer pour la Touraine et les provinces voisines.

(*Reclus E., 1881*)

III. LA LISIBILITÉ DES PAYSAGES DU VAL DE TOURAIN

1. La lisibilité des paysages de grande échelle sur le fleuve et dans les varennes de la rive gauche

L'Etude d'analyse, d'évaluation et de cartographie des paysages d'Indre-et-Loire de Lew et André (1990), qui porte sur l'ensemble du département, a mis en évidence six types de paysages, parmi lesquels la "vallée ouverte" de la Loire et les "vallées fermées" des autres rivières. Elle rend compte en parallèle d'une enquête sur les sentiments éprouvés par différentes personnes dans ces paysages. Sur l'ensemble de la vallée, ce sont les sites lumineux, calmes et reposants qui dominent de loin sur les sites sombres, humides et tristes. La Loire est ainsi décrite :

"Elément majeur du paysage, elle lui donne son caractère lumineux, nuancé, tranquille et doux mais non exempt d'une certaine puissance nonchalante... Bien qu'en fait elle

soit limitée depuis des siècles par les levées mais dans une dimension imposante, largeur de 400m en moyenne, cette impression de puissance est peut-être plus forte ainsi, car elle est liée et amplifiée par le cadre plus large des replats limités par les coteaux..."

(Lew et André, 1990 : 33)

Cette appréciation renseigne bien sur le type de lisibilité actuelle des paysages du Val tourangeau. C'est la lisibilité des immenses surfaces horizontales et fluides des varennes et du fleuve lui-même, parfois mises en continuité visuelle mais pas toujours. Cette horizontalité et cette fluidité sont accentuées par le cadre que font à la plaine les coteaux, parfois les falaises raides et boisées de la Loire et du Cher. Sur ces sites, la lisibilité est en général très attractive pour l'oeil.

2. Le développement des peupleraies et de la maïciculture dans les confluences

Un simple coup d'oeil sur la carte du contexte paysager du Val montre l'importance du développement des peupleraies. Elles étaient déjà apparues dans le val de Cisse, le long de la dépression latérale. Le phénomène aboutit, ici comme là, à des barrières et à des blocages à tous niveaux : blocages bio-écologiques et barrages visuels qui ont un effet disuasif radical. C'est la désertification aux yeux du naturaliste et la désertion pour le visiteur, qui passe au plus vite à la recherche de sites plus accueillants et plus émouvants. Devant de tels paysages, un parallèle étrange se dessine entre les blocages occasionnés par les barrages au sens propre, tels qu'ils ont été évoqués sur la haute vallée et les hautes plaines de la Loire, et les blocages occasionnés ici par ces barrages d'un autre genre, en apparence si différents et cependant si analogues dans leurs résultats. Parallèle qu'il convient, certes, de relativiser dans la mesure où les seconds sont réversibles. Le PNR Loire-Anjou-Touraine, qui englobe ces confluences comme des sites potentiellement riches à tous points de vue, se préoccupe de leur avenir au même titre que celui des zones d'intérêt majeur dans son Plan de référence : les îles et le Véron.

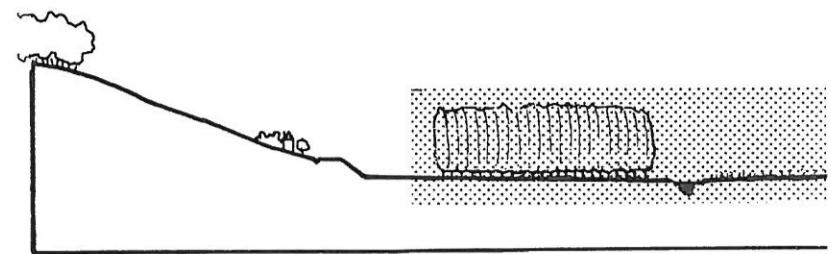
3. Le brouillage des paysages d'échelle réduite entre coteaux et lit mineur

La lisibilité qui est réelle dans les varennes de la rive gauche ne l'est plus dans celles de la rive droite. Leurs dimensions, entre fleuve et pied du coteau, sont beaucoup plus réduites, quelques centaines de mètres de profondeur au maximum et il y règne souvent un désordre qui brouille toute perception du paysage. Dans la ligne des conclusions de l'étude de l'OREALM déjà citée (1973) les études d'Isabelle Masfrand et de Gilles Clément et Sabine François sur les communes de Rochecorbon Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Fondettes, Luynes et Saint-Etienne (1993) relèvent les incohérences et les ruptures d'image des paysages qui relient le coteau à la plaine et ont pourtant fait une large part de la renommée du Val tourangeau. Ces dégradations viennent du peu de qualité du paysage urbain moderne et du manque d'entretien du patrimoine bâti, des ponts qui enjambent le fleuve, des nombreux égouts, et du développement soit des peupleraies soit des enfrichements qui encombrent la dépression latérale ou les abords de la levée. Elles ont pour effet de banaliser et, très souvent, d'occulter ces paysages intimistes qui mériteraient d'être jardinés avec le plus grand soin.

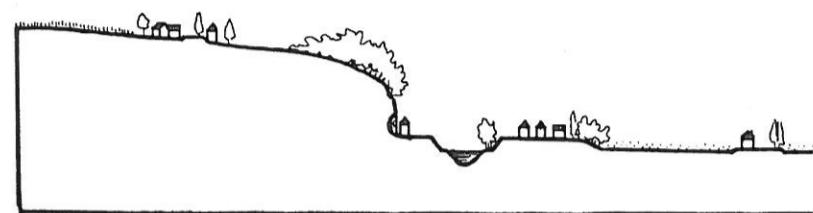
"La Loire se dissimule derrière des écrans de végétation de plus en plus épais. Elle devient par endroits absente du paysage pour ressurgir quelques mètres plus loin... Le boisement en pied de digue n'est qu'une création récente du paysage. En un demi-siècle, la végétation a évolué et s'est densifiée sur les rives de la Loire. On le remarque également au niveau des îles qui parsèment le fleuve."

(Masfrand, 1993 : 144)

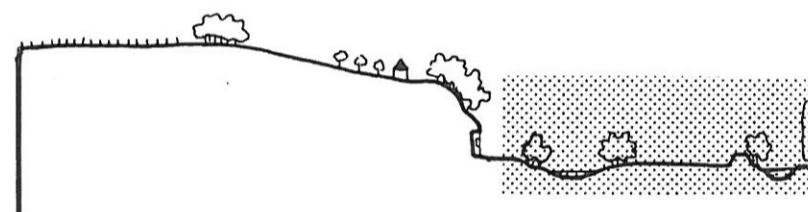
Ce constat est à étendre jusqu'aux îles du lit mineur elles-mêmes. Il est particulièrement frappant de mesurer le développement qui a pris l'arbre, comme sur les duits, dans la traversée de Tours elle-même. On peut se demander si cet état de choses est compatible avec une traversée urbaine aussi structurée?



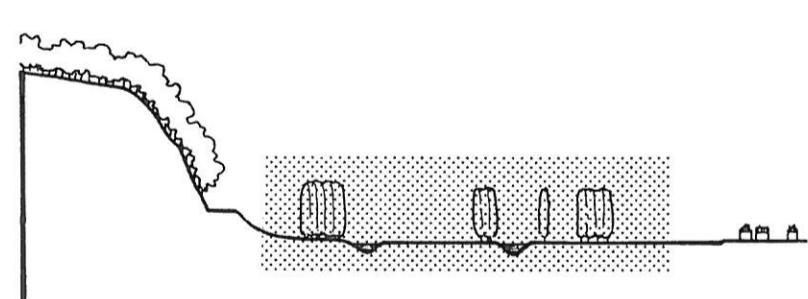
D7 Quincampoix
le versant doux | la dépression latérale
Ballan-Miré



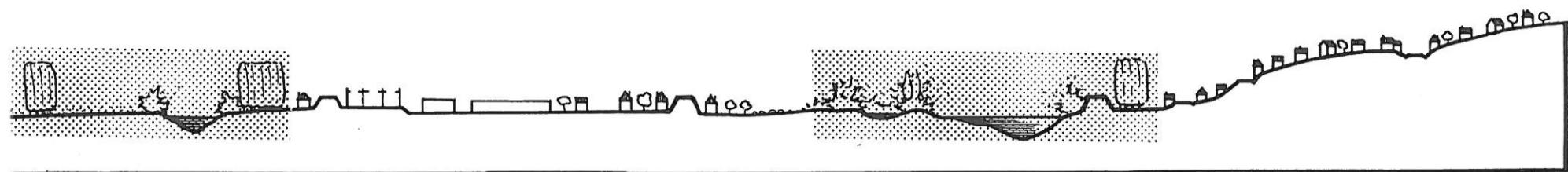
le plateau | l'abrupt côtier | la plaine
Savonnières Le Cher



le plateau | l'abrupt côtier | la dépression latérale
La Chapelle-aux-Naux le Vieu



l'abrupt côtier | la dépression latérale
L'Indre L'Ille-St-N



SNCF

Les Pavillons D88

N152 Grand Martigny

La Planche

la plaine alluviale inondable

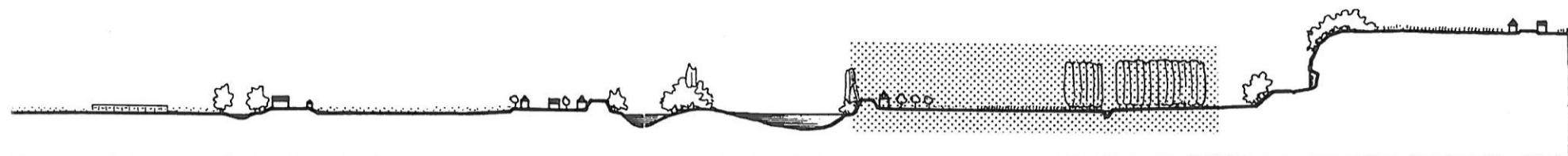
le lit endigué occulté

le coteau habité

Le Cher

La Loire

Fondettes



L'Aireau des Bergeons

Beauvallon

alluviale inondable

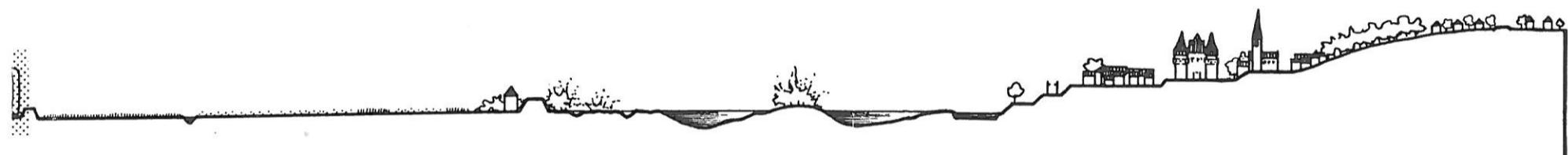
le lit endigué

les peupleraies

l'abrupt côtier

La Loire

Luynes



Les Taboureaux

Mortvauiset

la plaine alluviale

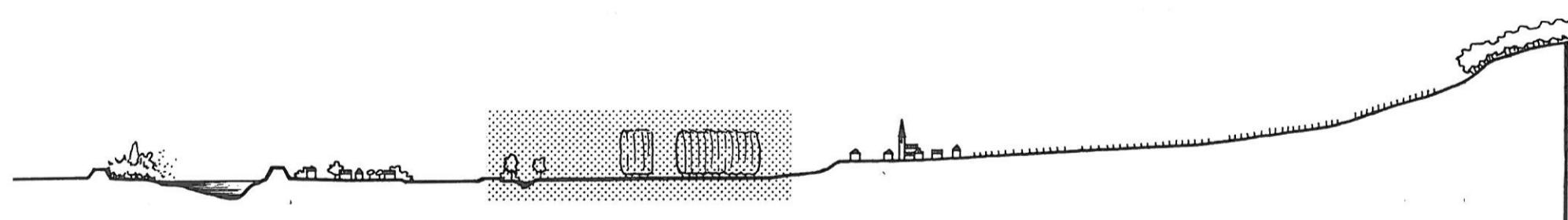
le lit endigué

le pied de versant habité

Cher

La Loire

Langeais



Les trois volets

les peupleraies

La Noraie

le lit endigué le hameau

la plaine inondable

la terrasse

le versant doux cultivé

rtin

La Loire

La-Chapelle-sur-Loire

Ingrandes-de-Touraine

Quatre coupes panoramiques du Val entre Tours et la Chapelle-sur-Loire. Elles illustrent l'omniprésence des peupleraies dans les dépressions latérales et les vallées confluentes du Cher et de l'Indre (voir aussi la cartographie p.120 et 126). Les peupleraies forment des barrages visuels qui privent les vallées de leurs horizons côtiers naturels et les referment sur elles-mêmes, appauvriscent la diversité naturelle des bocages antécédents et détournent le promeneur de la fréquentation des lieux.

IV. LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DES PAYSAGES DU VAL DE TOURAINE

1. La nécessaire coordination générale des actions

La formule clôt le compte-rendu de la journée "Paysage de Loire" organisée par les Agences d'Urbanisme d'Orléans, Tours, Angers et Nantes le 26 janvier 1995 dans le cadre de leurs rencontres sur "Paysages et aménagement des abords de la Loire" (AUAT, 1994-95). Il a déjà été fait référence à cette journée à travers le résumé, par J.-P. Berton de l'IMACOF de Tours, des chantiers expérimentaux réalisés dans les vallées nivernaises et berrichonnes. Le compte rendu joint des interventions de P. Dauvergne, Y. Luginbühl et G. Clément dans la même journée manifeste le consensus suivant :

- la nécessité de respecter l'élément naturel,
 - la précarité de l'installation de l'homme dans le Val eu égard aux mouvements excessifs du fleuve,
 - l'insuffisance de la connaissance scientifique, historique et sociologique,
 - la prudence quant à la pérennité des aménagements, notamment paysagers, et quant à leur pertinence,
 - la difficulté de prendre en compte l'aspect temporalité dans les mouvements du fleuve, particulièrement en ce qui concerne la mémorisation de la récurrence des catastrophes,
 - la recherche d'échanges entre les équipes techniques qui travaillent sur la Loire et sur d'autres cours d'eau,
 - une mobilisation des énergies sans précédent pour agir sur la Loire et par voie de conséquence la nécessité d'organiser une coordination générale des actions.
- (Berton, 1995, 3 : 7)

La pertinence de ces points de consensus a largement été établie dans les pages précédentes pour le cours du fleuve depuis sa source. Ils restent autant de perspectives ouvertes sur l'avenir. La nécessité - et la fragilité notée par Berton - des aménagements, notamment paysagers, du fleuve et de ses rives plaide en effet en faveur d'une équipe

pluridisciplinaire permanente qui mobilise les paysagistes au même titre que les scientifiques de toutes disciplines. L'insuffisance de la connaissance de terrain de l'espace ligérien s'accompagne aussi d'une insuffisance de connaissances paysagères et de questionnements sur leur pertinence. Raison de plus pour l'approfondir dans l'interaction avec les autres disciplines scientifiques.

Le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, créé en 1996, est sans doute l'illustration la plus significative de cette nécessaire mobilisation des énergies. Il représente une des solutions les plus efficaces de "prise en compte de l'aspect temporalité" du projet général sur le Val, et ce, non seulement en ce qui concerne la mémorisation de la récurrence des catastrophes du fleuve, mais aussi en ce qui concerne la constitution d'une mémoire des expériences à l'échelle de toute la vallée. Il est en effet une structure permanente de réflexion, d'animation, de sensibilisation et de développement durable de toutes les parties prenantes d'un patrimoine naturel et culturel prestigieux et cependant menacé de dénaturation ou d'abandon. Réflexion et sensibilisation permanentes indispensables s'agissant d'un espace dont le développement ne peut se faire au seul profit des territoires les plus favorisés, sans égards pour ceux qui seraient victimes de déprise, de banalisation, voire de marginalisation. Quant au point de vue plus spécifiquement paysager, il en relève l'enjeu majeur en adoptant la proposition des ateliers locaux du paysage formulée par Y. Luginbühl dans son approche paysagère de la révision du Schéma directeur de l'Agglomération d'Angers (Luginbühl, 1995 : 3). Cette initiative est de conséquence et ne devrait pas manquer d'être considérée comme exemplaire de la garantie de sauvegarde de l'authenticité des paysages du Val dans la Proposition d'Inscription du Val de Loire au Patrimoine mondial de l'Unesco actuellement à l'étude.

Les objectifs affichés du Parc en ce qui concerne le patrimoine naturel seront exposés dans le chapitre suivant ; ceux qui touchent plus spécifiquement au patrimoine bâti et aux réseaux sont les suivants :

- Participer à l'élaboration, la modification ou la révision de tout document d'aménagement ou d'orientation intéressant son territoire : Schémas directeurs, POS, Plans locaux d'Environnement, Chartes intercommunales, Remembrements, Zonages Agriculture-Forêt à incidence paysagère et environnementale

- Coopérer avec les DDE et les Conseils généraux aux programmes de coordination et d'actions paysagères en matière de paysagement des infrastructures routières et de leurs abords : glissières de sécurité, signalétique, plantations d'alignement, etc...

- Informer, aider et sensibiliser les différents acteurs en matière de paysage, d'architecture et d'urbanisme à travers d'une part des sessions d'information et de sensibilisation régulières, d'autre part des documents élaborés avec les CAUE, les SDA, les DDE, les EPCI à vocation généraliste et les associations compétentes, en matière par exemple de :

- bâtiments d'activités et d'édicules publics, notamment autour des futurs échangeurs de l'A85

- localisation et de réaménagement des carrières nécessaires à l'A85

- réhabilitation et élimination des décharges brutes

- applications concrètes de la loi paysage

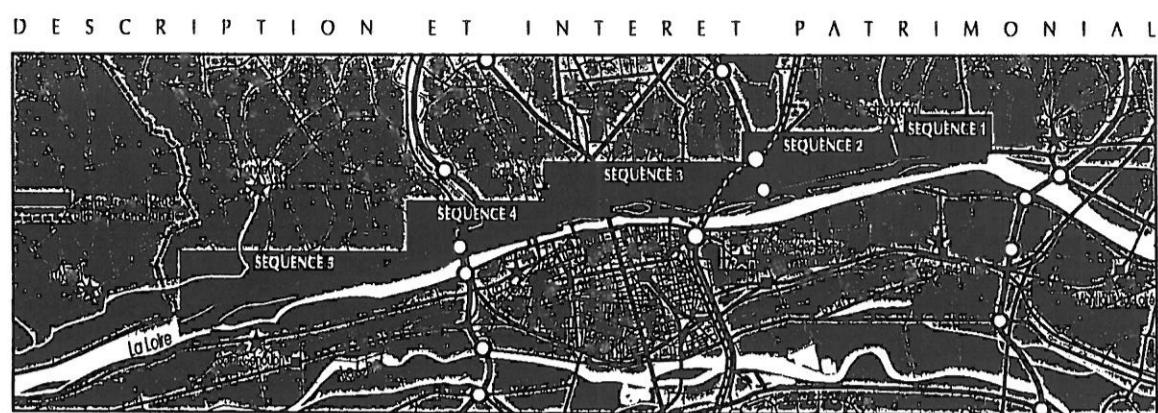
- Exercer un rôle de conseil et de suivi grâce à son Comité scientifique et technique, notamment dans ses avis relatifs aux projets d'aménagement, soumis ou non à enquête publique

- Inciter les collectivités à solliciter les mises à l'étude des directives paysagères là où la gestion des sites sensibles doit être évolutive et partenariale

- Négocier l'insertion paysagère des réseaux aériens EDF-TELECOM selon un programme établi avec les élus chaque année

- Intervenir directement autant que de besoin par convention avec le CAUE du Maine-et-Loire et intervention d'un paysagiste pour le compte du PNR en Indre-et-Loire

- Appliquer la loi sur la publicité dans les PNR



DESCRIPTION ET INTERET PATRIMONIAL LES SÉQUENCES HYDROLOGIQUES ET PAYSAGERES

Séquence 1

En aval du Bec de Cisse, le fleuve se rapproche du coteau Nord en surplomb et isole, en rive gauche, un chapelet d'îles sableuses végétalisées donnant un caractère très naturel au paysage.

Séquence 2

La confluence du cours d'eau de Rochecorbon repousse le chenal du fleuve en rive gauche et renforce les dépôts d'alluvions qui s'amoncellent au droit de Saint-Georges. Le phénomène d'alluvionnement se répercute ensuite en rive gauche jusqu'à la Grande île Aucard au niveau de laquelle le chenal effectue un brusque changement de rive pour rejoindre les quais du port de Tours. Le fleuve est perceptible par intermittence lorsque la forêt alluviale s'amenuise. Les nombreuses îles cachent en partie les zones d'urbanisation de la Varenne de Saint-Pierre-des-Corps et de La Ville-aux-Dames, mais elles laissent parfois entrevoir les grands monuments de Tours (cathédrale, bibliothèque, etc.). Le coteau souvent perceptible offre un spectacle géologique et architectural du plus bel effet.

Séquence 3

Dans son parcours urbain, la Loire canalisée par des quais édifiés au XVIII ème siècle, conserve un aspect naturel grâce aux duits et aux îles végétalisées. Le parcours urbain, bien planté, est ponctuellement dégradé par les grands ponts qui enjambent la Loire et les nombreux égouts. Les rives sont parfois en friches tandis que les nombreux éléments du patrimoine bâti souvent mal entretenus sont concurrencés visuellement par les ouvrages d'arts récents.

Séquence 4

En aval de Tours, le cours du fleuve réduit la largeur de la Varenne en se rapprochant du coteau.

Malgré la présence de belles demeures, la qualité du paysage urbain perceptible des rives baisse considérablement, en particulier en direction de La Riche et de la nouvelle rocade reliant le périphérique. Cependant, les Maisons Blanches qui avancent en direction des berges, l'aménagement de la promenade de Saint-Cyr-sur-Loire et dans une moindre mesure celui de la Guignière renforcent l'ouverture sur le fleuve face à l'île Saint-Cosme. On ressent une nette rupture paysagère avec l'ouvrage du boulevard périphérique et la canalisation de la Choisille.

Séquence 5

Après la Guignière, la Loire devient sauvage avec ses berges à la végétation inextricable et ses ports ou ses gués aux dépens desquels la nature semble reprendre ses droits.

Au port de Vallières, le fleuve s'écarte à nouveau du coteau laissant place aux vastes varennes cultivées de Luynes et à la ripisylve ligérienne.

4

Extrait de l'étude de Gilles Clément *Principes de mise en valeur de la rive droite de la Loire sur les communes de Rochecorbon, Tours, St Cyr-sur-Loire, Fondettes*. Les séquences hydrologiques et paysagères, détaillées ici, illustrent la problématique paysagère induite par la coexistence des modèles d'interprétation de la dynamique fluviale et des motifs de spatialité qui s'y inscrivent ou auraient à s'y inscrire.

2. La réouverture sur le fleuve par les chemins

La position du paysagiste Gilles Clément relativement à la réouverture de la ville de Tours sur son fleuve s'inscrit dans le droit fil de la plus grande attention aux modèles naturalistes de la Loire :

"Le Val de Loire est le siège de phénomènes naturels non maîtrisables pour des raisons économiques. Pour comprendre ces phénomènes, il faut être en contact avec le vocabulaire ligérien qui évoque les mouvements, la respiration du fleuve.

La varenne est un lieu inondable, relativement plat, en bord de fleuve, plus ou moins occupé par l'homme. Le périmètre d'inondation est une grille organique qui se superpose périodiquement à une grille permanente composée par le paysage agraire.

L'aspect temporalité est donc essentiel.

L'érosion en tant que phénomène naturel de transformation, d'évolution et de dynamique du milieu est une tête de chapitre de critères identitaires des paysages. Il s'agit donc de travailler avec le mouvement naturel du fleuve qui, par chance, est resté relativement "libre".

Ici, l'axe de réflexion est centré sur l'élément liquide qui, par transfert de forces naturelles agit sur le paysage.

De la connaissance biologique, physique, hydrobiologique du système naît le projet "paysage".

(Clément, 1995 : 4)

Les *Principes de Mise en valeur de la Rive droite de la Loire* proposés par Gilles Clément et Sabine François (1993) illustrent la mise en application de cette position par la conception d'un cheminement pédestre le long de la rive droite du fleuve sur les communes de Rochecorbon, Tours, Saint-Cyr-sur-Loire et Fondettes. Le projet a pour principales utilités :

1) de réouvrir une promenade attractive autorisant la découverte du patrimoine naturel et culturel du fleuve,

2) de recréer une continuité pour les randonnées à travers l'agglomération, notamment en se connectant aux chemins communaux et de grande randonnée existants,

3) d'établir une liaison fonctionnelle entre l'hypercentre

de la ville et les communes de la rive droite.

On notera qu'une fois de plus, la problématique du projet est commandée par les concepts de **continuité, de liaison et de promenade attractive** : pas de paysages sans chemins. Plus : sans réseau continu, sans maillage de chemins. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter aux *Intentions et projets appliqués à l'ensemble du Schéma directeur de Tours* tels qu'analysés dans "Paysages et aménagement des abords de la Loire" (AUAT, 1994-95). L'essentiel tient en trois Plans, le **Guide Patrimoine**, le **Plan d'embellissement paysager** et le **Plan bleu**, concourant tous trois à l'objectif de "Maintenir par une protection ferme un réseau continu d'espaces naturels ou ruraux afin de limiter l'urbanisation. Le maillage s'appuie sur les grandes entités écologiques, la Loire par exemple, pour pénétrer à l'intérieur de l'urbanisation." (AUAT, 2, 1995 : 28). Il s'agit en somme de (re)mettre en continuité toutes les structures linéaires dynamiques, terrestres et fluviales d'un espace public de qualité permettant au paysage de se révéler pour ce qu'il cherche toujours à être : **un espace habitable, parcourable et attractif pour tous publics.**

En tant qu'exemple de promotion d'un tel espace public, le *Projet de mise en valeur de la rive droite de la Loire* de Clément-François détaille avec beaucoup de précision la multiplicité des motifs d'intérêt présentés par les rives du fleuve (et rejoint les projets déjà mentionnés de Farelle sur les vallées orléanaises et blésoises) :

- intérêt naturaliste des milieux traversés jusque dans la présence d'une flore exotique et d'une faune, voire d'une microfaune, dont les inventaires restent à faire ;
- intérêt géologique présenté par les "falaises" de Rochebon et leur habitat rupestre ; intérêt historique de l'abbaye de Marmoutier et de son port, ainsi que du patrimoine lié à la batellerie et égrené tout le long du fleuve ;
- intérêt pittoresque des multiples points de vue aménagés ou aménageables et de certaines propositions telles que **Le Jardin de sable de l'Île Aucard**.

Cette proposition est particulièrement originale et représentative "du constat qu'il n'est ni possible à long terme, ni

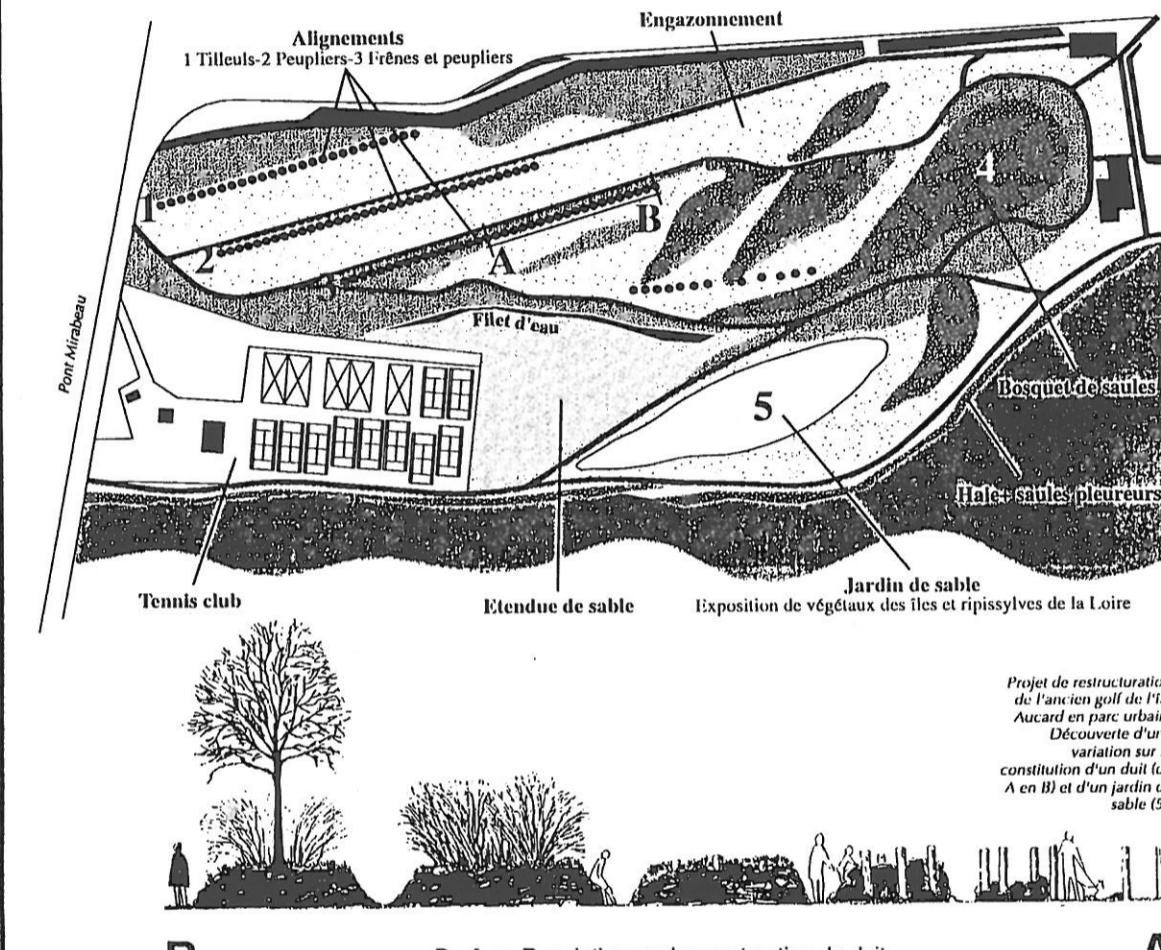
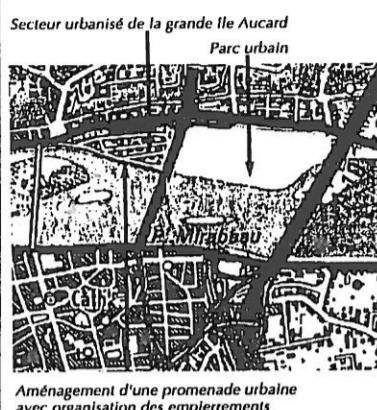
R I V E D R O I T E D E L A L O I R E

LE JARDIN DE SABLE DE L'ÎLE AUCARD

Malgré son isolement, le site de la grande île Aucard se présente comme une charnière entre la ville et le fleuve dont la limite serait le Pont Mirabeau.

En amont du pont, le parc est sous l'influence de la Loire qui par son érosion imprègne l'île et impose une mouvance aux paysages. En aval, la ville investit ce nouveau territoire malgré d'importants risques d'inondation. Cette conquête territoriale est organisée autour de chemins parallèles orientés dans le sens de l'écoulement des eaux, suivant l'alignement des duits de la Loire.

Le projet suggère de restructurer le parc en organisant une mise en scène du patrimoine naturel de la Loire alignée sur les chemins du secteur urbanisé. Ainsi, le parc semble être sous une double influence : celle de la Loire en respectant le sens du courant et le mode d'implantation des duits, celle du tissu urbain dont elle prolonge l'orientation. Le secteur Nord-Ouest du parc est davantage sous influence urbaine tandis que le secteur Sud-Est devient progressivement à dominant naturel. Le parc se présente comme un conservatoire des plantes de Loire qui colonisent les duits, les berges et les bancs de sable.



Projet de restructuration de l'ancien golf de l'île Aucard en parc urbain. Découverte d'une variation sur la constitution d'un duit (de A en B) et d'un jardin de sable (5).

B

De A en B variation sur la construction du duit.

15

Extrait du projet de Gilles Clément pour le Jardin de l'Île Aucard. On remarquera que le jardin, sous double influence et du fleuve et de la ville, reprend l'orientation des chemins qui y conduisent. On remarquera aussi le *Jardin de sable* proprement dit, qui s'inscrit dans ce que l'on a pu considérer comme un nouvel archétype de paysage ligérien, celui du fleuve de sable comme "accomplissement du plus grand jardin Zen" (voir aussi p. 163).



En Touraine comme tout le long du fleuve depuis sa source, le mitage des coteaux, surtout le long des crêtes, fait l'objet de recommandations pressantes.

raisonnable de s'opposer aux éléments naturels. Plutôt que de remanier profondément et systématiquement le milieu, les lois de la nature montrent la voie et sont les éléments moteurs des projets"

(Clément, 1995 : 4).

Le projet se situe dans la mouvance du patrimoine écologique ligérien. Il cherche à le mettre en scène dans un modèle paysager d'un nouveau genre puisque le substrat n'en est plus le sol habituellement riche en humus du jardin classique, mais le **sable**, ce substrat typiquement ligérien et ses revêtements si originaux par leur caractère éphémère. L'oseraie en est le motif structurant par excellence "car il est celui qui cerne, qui accroche les paysages éphémères de la Loire en restant toujours en accord avec la dynamique du fleuve" (Clément-François, 1993 : 18). A partir de là est proposé, sur le transect fleuve-berge, un gradient végétal à double dimension esthétique et pédagogique, illustrant les différentes étapes de colonisation végétale du sable depuis les plantes annuelles jusqu'aux boisements durs des îles permanentes.

3. Le soutien des dynamiques de développement du vignoble

De tous les paysages jouissant d'une dynamique positive, les sites de vignoble sont sans doute les plus favorisés. Qu'il s'agisse du **Vouvray**, du **Montlouis**, du **Touraine** ou du **Bourgueil**, leur production, de très grande qualité,

assure un entretien soigné du paysage. Le bâti traditionnel n'est pas en reste de qualité, mais le bâti récent n'est pas à l'abri d'une moindre qualité, et il convient notamment de veiller, à travers les documents d'urbanisme, à en éviter la dispersion et à conserver une structure d'habitat en hameaux. C'est pourquoi le vignoble de Bourgueil est considéré par le PNR Loire-Anjou-Touraine non seulement comme un site d'intérêt majeur mais aussi comme un site d'intervention prioritaire et bénéficie des mêmes principes d'action que les sites de sauvegarde des coteaux ci-dessous (PNR L-A-T, 1994 : 143)

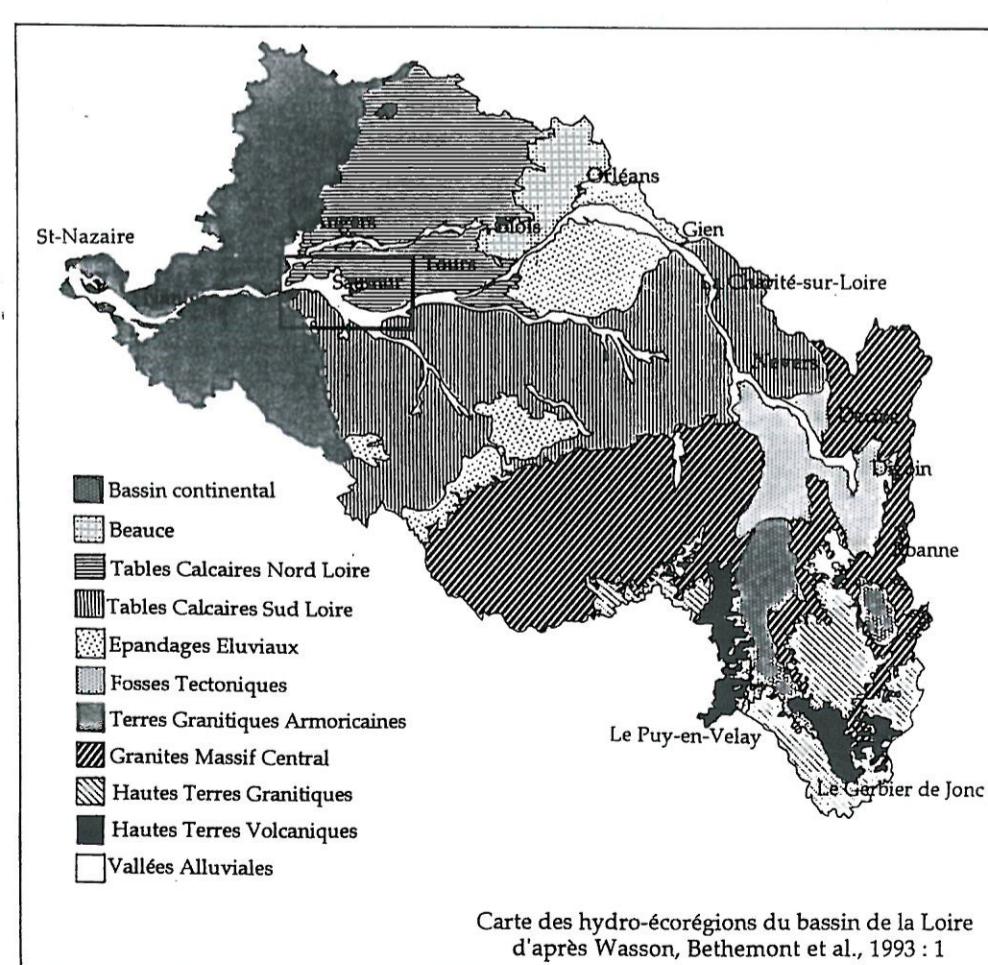
4. La sauvegarde des coteaux.

Ici comme tout le long du fleuve depuis sa source, la limitation du mitage des coteaux, notamment le long des crêtes, fait l'objet de recommandations pressantes. Le PNR Loire-Anjou-Touraine appelle à une attention particulière sur les coteaux de la rive droite en aval de Tours jusqu'à Saint-Patrice, considérés comme des sites d'intérêt majeur pour les deux critères et du bâti et du paysage et classés en sites d'intervention prioritaire (PNR LAT, 1994 : 140 & 143). A ce titre, il adopte comme principes d'action, outre la maîtrise de l'urbanisation proprement dite, l'enfouissement des réseaux EDF/TELECOM, le refus de nouvelles lignes THT, la maîtrise et l'intégration paysagère de la signalisation routière et touristique, la mise en oeuvre de ZPPAUP intercommunales et la sauvegarde voire la réhabilitation des demeures troglodytiques.

5. La maîtrise de la populiculture.

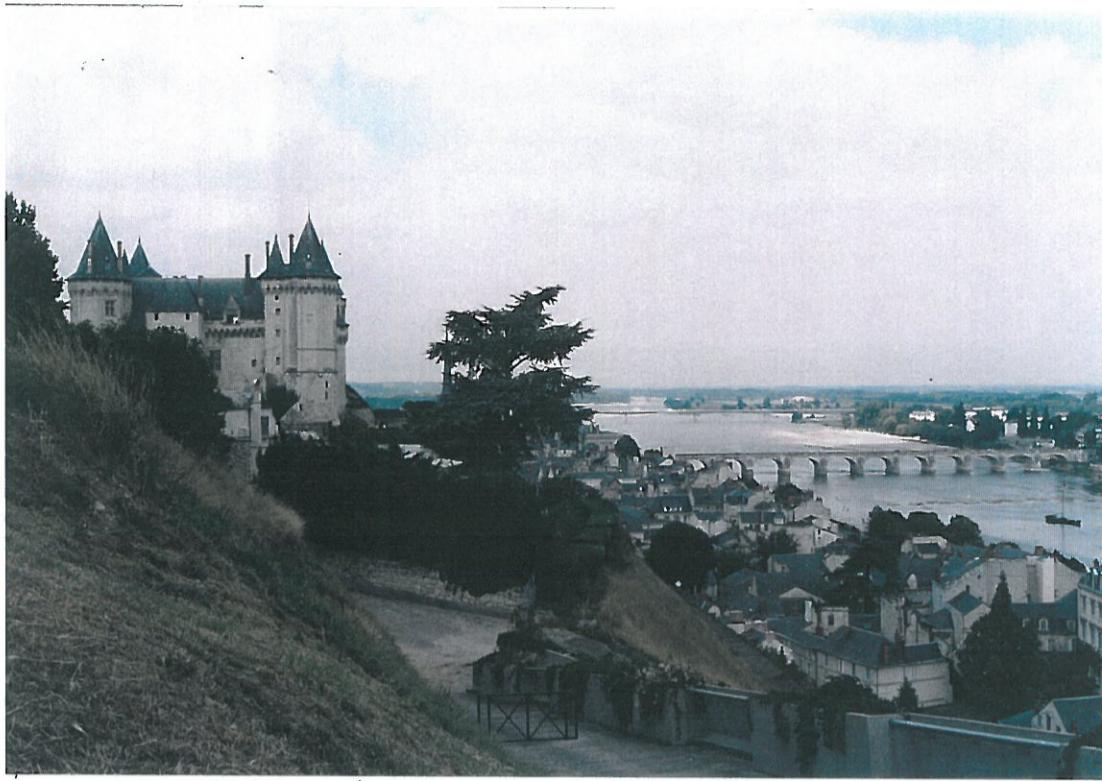
La recommandation vaut pour toutes les basses vallées, c'est-à-dire dans le Val pour les confluences de l'Indre, du Cher et de la Vienne, avec le Véron. Dans la vallée de l'Indre, la populiculture est largement dominante, la disparition des prairies humides générale et l'élevage résiduel. L'organisation de la populiculture y est une recommandation majeure du PNR Loire-Anjou-Touraine, qui fait de cette vallée un site d'intérêt majeur et d'intervention prioritaire. Elle est explicitement liée à des préoccupations paysagères dans la mesure où elle est orientée au dégagement de perspectives indispensables à la lisibilité des horizons des châteaux qui en assurent largement la valeur. Pour le **bocage du Véron**, son image au cœur du même PNR ainsi que la permanence du bocage et de l'élevage, font recommander qu'en parallèle à l'organisation des plantations, son maillage de haies soit conservé même au cas où certaines parcelles sont occupées par des peupliers. Le double impact, et biologique et paysager, de la populiculture sur ces sites classés les a fait classer en sites d'intervention prioritaire par le PNR. A ce titre ils relèvent du principe du maintien voire du développement des espaces prairiaux avec l'aide des mesures d'incitation agri-environnementales conformément au plan gouvernemental sur la Loire

(PNR LAT, 1994 : 129 & 140)



LA GRANDE VALLÉE

*De Candes (Indre-et-Loire)
à Bouchemaine (Maine-et-Loire)*



*Loyer fameux, qui ta petite source
Enfles de maintz gros fleuves & ruyseaux,
Et qui de loing coules tes cleres eaux
En l'Océan d'une assez vive course :*

*Ton chef royal hardiment bien hault pousse
Et apparoy entre les plus beaux,
Comme un thaureau sur les menuz troupeaux,
Quoy que le Pau envieux s'en courrousse.*

*Commande doncq' aux gentiles Naïades
Sortir dehors leurs beaux palais humides
Avecques toy, leur fleuve paternel,*

*Pour saluer de joyeuses aubades
Celle qui t'a, & tes filles liquides,
Deifié de ce bruyt eternel.*

Joachim du Bellay, l'Olive



**La ville de Saumur
et son célèbre vignoble.**





De Saint-Patrice à la confluence de la Maine, la Grande Vallée c'est la vallée d'Anjou, la Vallée par excellence, qui peut atteindre dix kilomètres de largeur. Elle est bordée au sud de coteaux et d'abrupts de calcaire tuffeau, au nord de faibles reliefs cependant bien marqués par une bordure forestière quasi continue formant écran protecteur contre les vents froids.

Elle est considérée comme l'archétype de la vallée ligérienne. Elle le doit sans doute à son ampleur exceptionnelle, à la douceur de son climat, et à la culture qui s'y est épanouie, surtout à partir des Plantagenêts. La douceur du climat y autorise une végétation inhabituelle à cette latitude, et des productions qui, depuis la Renaissance au moins, relèvent du jardinage. Elle permet l'existence d'un vignoble de grande qualité et très étendu, dont l'établissement est attesté dès le Haut Moyen-Âge. Ce vignoble, avec ses caves en roc et son habitat, constitue un trait de civilisation particulièrement original. Quant à la culture qui s'est épanouie dans la vallée, véritable démocratie de petits paysans égalitaires, s'y manifeste aujourd'hui encore par la grande homogénéité des constructions, qui tient à la nature des matériaux et à la dernière phase d'enrichissement au XIX^e siècle. Elle s'ajoute aux témoignages plus anciens pour constituer un remarquable musée d'architecture populaire couvrant vallée, coteaux et versants troués de caves et d'habitats troglodytiques.

I. TOPOGRAPHIE ET MORPHOLOGIE DES PAYSAGES DE LA GRANDE VALLÉE

C'est dans la Grande Vallée que la dissymétrie entre les deux rives du fleuve est plus nette que partout ailleurs en Loire. Rive gauche, ce sont des reliefs de coteaux, parfois de falaises de tuffeau, et rive droite, au-delà du talus de la levée et des habitats qui la longent comme à la parade, l'immense plaine, la plus large de tout le Val.

"Chez ces Andecavi, pères du nom d'Anjou, la Loire devient superbe ; elle y entre à raison de 300 mètres cubes par seconde en bonnes eaux et s'épanouit à sa rive gauche, devant des talus, parfois des falaises de craie tuffeau évidée en maisons et "communs" avec bourgs et villages le long de la route riveraine, souvent en rue continue, tant en haut qu'au bas de l'escarpement. De ce côté la colline contient le fleuve, mais sur la rive droite, c'est une plaine immense qui fuit, c'est une varenne plus large que la tourangelle, avec chanvières, linières, vergers opulents, pépinières magnifiques, sous un climat humide et doux qui se ressent déjà des caresses de la mer, mais n'est pas encore déchiré par ses brises" (O. Reclus, cité par Brunet dir., 1992 : 143)

1. La rive droite : une varenne encore plus large que la varenne tourangelle.

Au bord du fleuve et parallèlement à lui s'étend, comme dans les vallées orléanais, blésois et taurangeau, mais à une échelle beaucoup plus vaste, la bande des alluvions sablonneuses et limoneuses qui, sur les points hauts, portent l'habitat traditionnel. C'est le "bombement médian" caractéristique. La proximité de l'eau, pour le transport et l'abri contre les crues ordinaires, y explique l'intensité des systèmes de culture et la densité de l'habitat.

C'est dans cette Vallée qu'est apparue la première manifestation en Europe de la décision majeure d'aménagement d'un système de levées parallèles au fleuve. Vers 1150, Henri II Plantagenêt, sans doute d'abord à la demande de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur, autorise l'établissement d'une levée de protection des terres cultivables sur quelques 45 kms, de Saint-Martin-de-la-Place en aval de Saumur à Saint-Patrice près de Langeais. L'ouvrage sera poursuivi sous les Valois, et achevé pour l'essentiel sous Louis XI. Il connaîtra une postérité exceptionnelle, et vers l'amont et vers l'aval, les levées prenant au cours des siècles suivants l'immense développement que l'on sait, depuis les portes d'Angers jusque dans le val nivernais, sur une hauteur moyenne de six mètres. Mais entre



La Vallée de l'Authion : en bas au niveau des Sablons entre les Rosiers et la Ménitré, au milieu sur Mazé, en haut autour du château de Montgeoffroy.

La Grande Vallée

temps leur aspect et leur mission auront profondément changé :

"Elles avaient été jusqu'alors des digues habitées, qui s'élevaient, s'ampliaient et réparaient leurs brèches à la manière des fourmilières. Elles deviennent, dans les temps modernes, des ouvrages nus et uniformes, auxquels les règlements royaux prescrivent de donner partout des proportions identiques. Mais surtout, leur mission n'a plus le même caractère. Entreprises autrefois, sur l'initiative ou à l'instigation des grands seigneurs terriens, pour protéger et surtout pour étendre leurs territoires arables des plaines submersibles, elles ont pour rôle principal de fixer le lit mineur auprès des ports fluviaux et d'améliorer la navigabilité de la Loire en resserrant ses eaux moyennes dans un espace plus étroit. Du règne de Louis XI à l'avènement d'Henri IV les villes de la Loire moyenne dirigent effectivement, sous l'autorité nominale du roi, la construction et l'entretien des levées... En fait le nouveau réseau de digues construit sous la direction des villes est, de par son plan même, incapable de contenir les grandes crues." (Dion, 1961)

Au-delà des levées et du bombement médian s'allonge la **dépression latérale**, parcourue par l'Authion. Comme le Loiret, la Cisse et le Cher, il ne rejoint le fleuve qu'après plusieurs dizaines de kilomètres de parcours, ici une soixantaine, depuis Bourgueil jusqu'aux portes d'Angers. C'est le lieu d'élection des zones humides, fréquemment inondables et traditionnellement délaissées par le peuplement. C'était le domaine de l'herbe, c'est aujourd'hui celui du maïs et de la peupleraie. Les pâturages, si précieux jusqu'à une date toute récente, furent fréquemment appropriés et clos de haies après la Révolution. Ainsi furent créés les grands bocages des vallées angevine tourangelle et blésoise. Ils présentent les caractères des bocages récents, géométriques et constitués de haies peu épaisses, où l'on trouve de nombreux arbres de haut jet ou taillés en têtards.

2. La rive gauche : les coteaux et les falaises de craie tuffeau

De Candes-Saint-Martin à Gennes les coteaux présentent une anthologie des motifs de paysages sans doute unique en Loire. Parmi ces motifs, les plus caractéristiques,



MA LOIRE

Fronts bâtis de la Grande Vallée. La levée est longée, au pied du coteau raide et boisé rive gauche (en bas, sur le Tourel) comme au long de la plaine rive droite (en haut, sur Saint-Mathurin) des ordonnancements bâtis de tuffeau, tournés vers le fleuve et souvent scandés par une végétation taillée avec la même conviction que la pierre et la vigne.

ma Loire des promenades solitaires, des promenades en groupes

ma Loire des rêveries

ma Loire des retours de vacances, ma Loire que je présente, comme une offrande, aux amis, aux étrangers qui passent

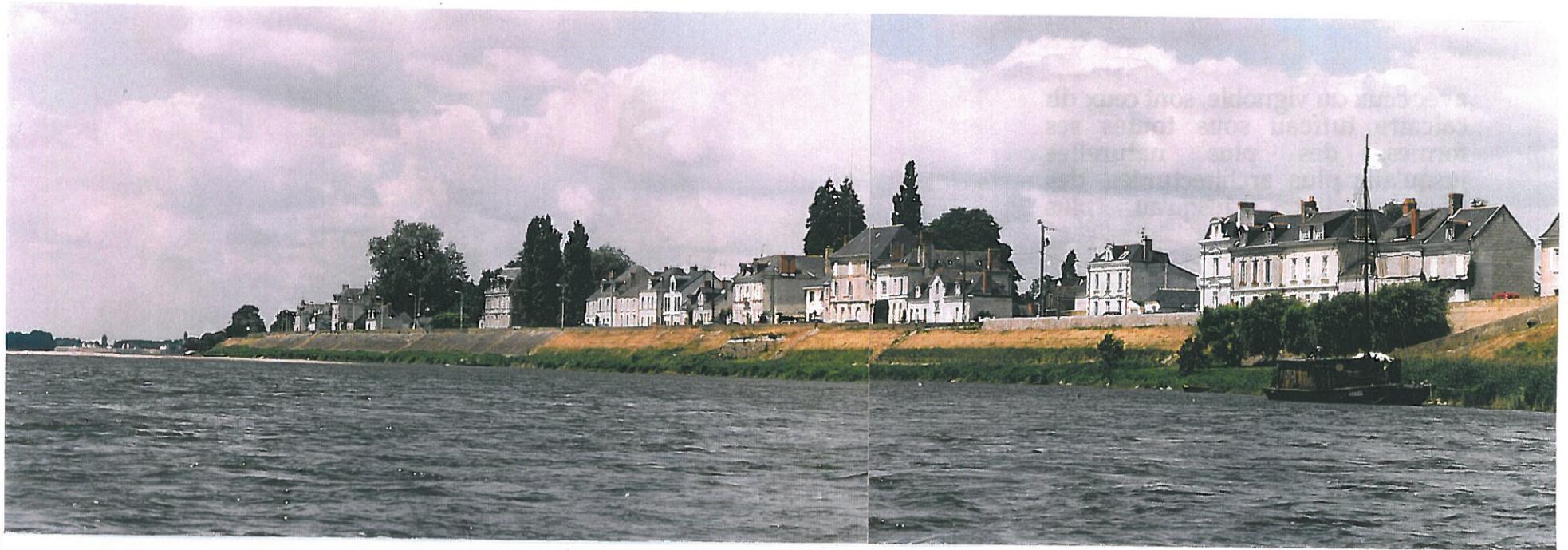
ma Loire toujours disponible

ma Loire des marchés de Cunault, des maisons blanches qui s'alignent, paysannes ou seigneuriales, toujours belles, en harmonie de lignes, en paix de tons

ma Loire unité de beauté

ma Loire de "l'autre côté du miroir", des reflets d'un monde, tantôt réplique parfaite de l'autre - symétrie horizontale - tantôt image qui bascule frémit ondule fuit





ma Loire des saules, des îles vertes, des bateaux plats qui glissent, des longs bâtons qui dans l'eau se brisent pour se reformer tout ruisselants de gouttes

ma Loire des "levées", des maisons qui ne sont plus que toits d'ardoises, des ailes pavées, traits noirs qui se piquent dans l'or des sables ou se perdent dans l'eau profonde

ma Loire des "toues", des promenades en bateau le jour ou la nuit, au clair de lune - là-bas Saint-Eusèbe se profile

ma Loire des tourbillons et des bancs de sables mouvants - trahisseuse tragédie

ma Loire des souvenirs et des baignades ensoleillées-éclats de rires éclats de joie

ma Loire 1963 des glaces veinées de bleu, des ancores piquées, des barques jaunes figées

ma Loire des soirs violets de l'été, des matins d'automne embrumés

ma Loire des saisons, ma Loire des photos

ma Loire des sables, des graminées légères, des datum crèmeux et lourds - l'herbe des sorciers endormis

ma Loire des tropiques - substitution Niger Liger

ma Loire des couchers de soleil longs lents, roses, mauves, des aubes bleutées, perlées, nacrées

ma Loire des mouettes qui "si tristement crient" tournotent, volent, battent des ailes

ma Loire des coteaux, des moulins qui les coiffent

ma Loire que fouette la pluie, que brûle le soleil, ma Loire des pêcheurs patients

ma Loire qui se cache, disparaît et fuit, mais qui revient toujours, chatoyante, envoûtante

ma Loire que j'aime

Marguerite Cécile ALBRECHT

avec ceux du vignoble, sont ceux du calcaire tuffeau sous toutes ses formes, des plus naturelles jusqu'aux plus architecturées, des plus modestes jusqu'au plus monumentales.

Il est hors de doute que l'un des spectacles les plus pittoresques et les plus mémorables que puisse offrir la Loire entière est celui des fronts bâtis du Saumurois, qui alternent sur la rive gauche avec les falaises de tuffeau, brutes ou ciselées par les fameux habitats troglodytiques. *Candes, Montsoreau, Turquant, Saumur, Chênehutte, Trèves, Cunault, Gennes, les Rosiers : "... ces noms aux consonnances médiévales se suivent en un kaléidoscope de châteaux, manoirs, églises, chapelles, donjons, portails et autres échauguettes, petites folies vue-sur-la-Loire, tout un monde las et perclus de mousses ou de vignes mais qui par endroits reçoit la lumière dans un réceptacle magique où le tuffeau sali devient rose-thé avec le teint délicat de belles irrésistibles."* (Legrand, 1994? : 7)

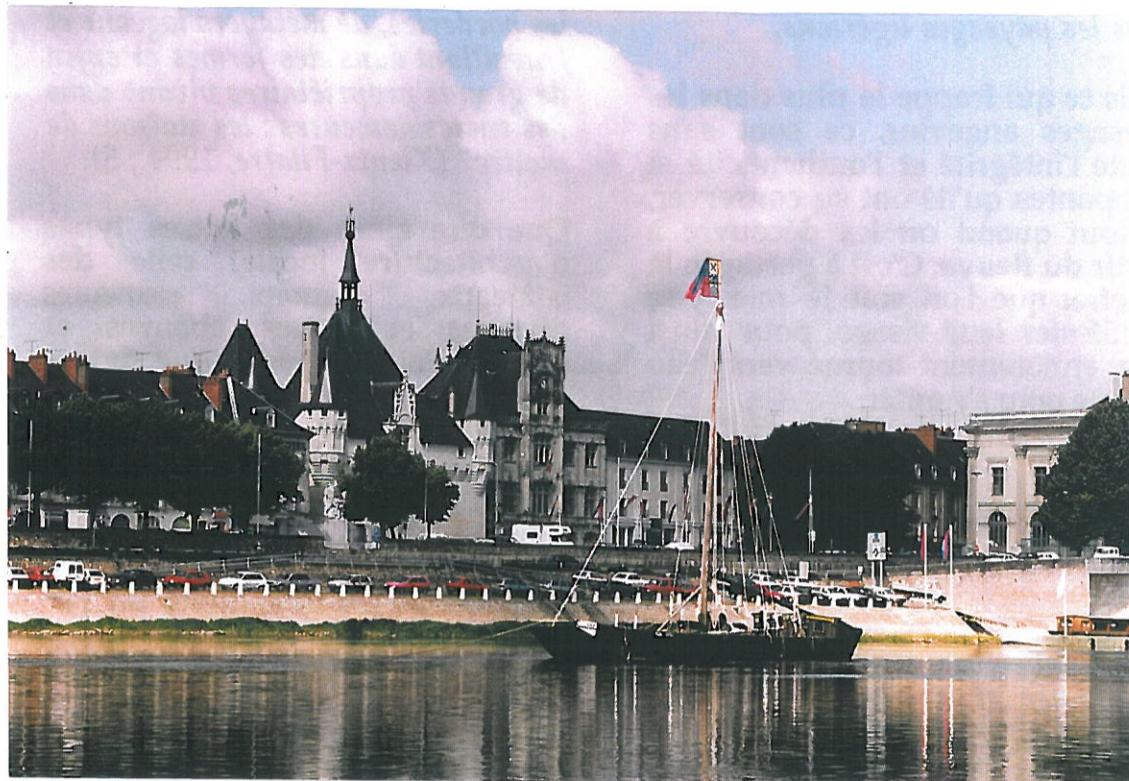
On a remarqué que les villes majeures d'Orléans, Blois, Tours et Saumur sont des cités blanches et bleu ardoise, dont la trame organisatrice est réglée sur le fleuve. De même en ce qui concerne les bourgs, qui reproduisent les mêmes traits essentiels : mêmes couleurs, mêmes matériaux, même ordre lié au fleuve. Et de même aussi pour les plus petits villages et les fermes les plus isolées. Or ces traits sont tous rassemblés dans le Saumurois, depuis Saumur même jusqu'au plus modeste village, comme s'ils y avaient tous été élaborés puis en avaient été exportés, en même temps que le matériau lui-même, et au même titre que le vin et les autres produits du terroir, grâce au fleuve.

L'exemple le plus proche est celui de l'architecture de la vallée de l'Authion sur la rive droite, où les lambeaux de basse terrasse, puis les coteaux qui les bordent, sont le siège des plus anciens villages, établis sur le "la route de pied de versant", toujours hors d'eau, qui permettait les communications en toute saison. Mais les modèles d'architecture et d'urbanisme angevins se sont répandus en Loire bien au-delà de cette proche limite.

Quant aux abrupts de tuffeau où s'inscrivent tant d'aménagements rupestres et tant de cavités qu'elles défient l'inventaire, leur importance, leur variété, l'ancienneté des motifs qui s'y rencontrent, et surtout leur état de conservation et d'entretien les ont



Un kaléidoscope de châteaux, manoirs, églises, chapelles et petites folies vue-sur-la Loire...



Saumur, Saint-Martin, Saint-Mathurin : c'est à partir du fleuve lui-même, quand on navigue, que l'ampleur et la majesté de son cours sont le plus saisissants.

rendues exemplaires de l'habitat troglodytique et dignes d'un intérêt comparable à celui de sites tels que Matmata en Tunisie, Vardzia en Géorgie, voire Göreme en Turquie.

3. Les paysages du fleuve

Pour le fleuve, qui a désormais reçu ses affluents les plus importants, c'est **l'épanouissement**. Malgré l'importance de la couverture végétale des îles et des ouvrages de la navigation, il peut être contemplé dans toute sa largeur, qui atteint parfois 700 à 800m. Il y a là un phénomène particulier à la Loire angevine car, dans la Loire armoricaine, le resserrement des coteaux conduira à d'autres paysages. Le phénomène est surtout sensible à partir des points de vue élevés des coteaux, car ici comme ailleurs la Loire se cache souvent :

"Tantôt présente dans tout le paysage, tantôt disparaissant à tel point qu'il est nécessaire de s'approcher sur la berge pour la découvrir, elle promène les caprices de son cours d'une rive à l'autre avec beaucoup de fantaisie." (Cavalié, 1973)

Mais c'est surtout à partir du fleuve lui-même, quand on navigue, que l'ampleur et la majesté de son cours sont le plus saisissants. Il arrive fréquemment en effet qu'à partir de la route de pied de coteau, rive gauche, il soit masqué par les enfrichements, et qu'on ait l'impression de se trouver sur une simple route de campagne. A partir de la levée, rive droite, les vues sont certes beaucoup plus ouvertes, mais l'intensité de la circulation y est des plus gênantes. A partir du fleuve lui-même par contre, l'expérience est unique à tous points de vue : le calme et le silencieux glissement de l'embarcation suscitent une attention et une admiration que n'épuisent jamais les horizons du fleuve, qu'ils soient naturels, comme ceux des îles, ou architecturés comme ceux des merveilleux fronts bâties des deux rives. Kientz et Filatre l'ont souligné : *"Le plan général des constructions suit le principe de la linéarité du bâti et du parallèle au fleuve, en suivant à la fois la forme générale des levées et des tertres, et surtout en offrant peu de prises aux courants dévastateurs des crues dépassant éventuellement le niveau des tertres".* (Kientz-Filatre, 1994 : 7) Ce sont de tels fronts bâties qui font les horizons du fleuve le long de la levée, et ce n'est vraiment qu'à partir du fleuve lui-même qu'ils peuvent être

appréhendés et détaillés avec le recul le plus juste.

Il y aurait beaucoup à dire sur l'incomparable valeur de la navigation ligérienne et sur le très grand intérêt qu'il y aurait, aux yeux du paysagiste, non seulement à en conserver la mémoire mais à en restaurer la pratique effective.

II. LES CARACTERES DES PAYSAGES DE LA GRANDE VALLÉE

1. Authenticité et exemplarité des paysages angevins

"Dès le XVII^e siècle, le paysage ligérien est pratiquement identifié par les représentations : dans des vignettes anonymes de Chantocéaux et de Montsoreau se manifeste l'essentiel des composantes paysagères de la vallée de la Loire : fleuve aux bancs de sable jaune, divisé en plusieurs bras parsemés d'îles où poussent des arbres de petites dimensions, de toute évidence taillés en "têtards" et répartis régulièrement dans des prairies ; châteaux installés sur les rives et orientant leur façade vers les eaux ; coteaux couverts de vignes ; villages situés sur les collines, à l'abri des inondations et contemplant le spectacle de la vallée ; gabares naviguant au gré du vent. Cette identification du paysage de la Loire paraît ainsi fixée presqu'indéfiniment. (Luginbühl, 1992, 142)

C'est donc en Anjou que Luginbühl situe l'identification de l'essentiel des composantes paysagères du Val de Loire dans les représentations qui en furent faites dès le XVII^e siècle. Et il précise un peu plus loin : "Ce paysage ligérien va cependant se préciser avec le temps, et surtout acquérir à la fois son unité identitaire qui traverse toutes les représentations littéraires ou picturales et sa diversité, selon les lieux." (Luginbühl, 1992 : 142) Il est de fait que les représentations, tant littéraires que picturales, des paysages ligériens, ont toujours repris, en les amplifiant, les grands motifs qui avaient été célébrés en Anjou, dès l'aube de la Renaissance, par des artistes aussi différents que Rabelais, Du Bellay et Ronsard. On se référera, pour plus amples détails sur ce thème, à l'étude de Philippe Lasne (1993) sur *Le Fleuve humanisé et le fleuve sauvage*. Elle complète de très heureuse façon celle de Sophie

Bonin (1996) sur *La place du fleuve dans les paysages ligériens*.

Mais ce qui frappe le plus dans les paysages angevins, ce sont sans doute l'intégrité et l'authenticité si frappantes qu'ils ont su conserver, surtout quand on les découvre à partir du fleuve. C'est à partir de là en effet que l'on voit le mieux se manifester leur visage, pour ainsi dire, entièrement tourné vers l'eau comme pour s'y mirer.

2. Des paysages entièrement urbanisés et architecturés

"Ici l'ouverture sur le monde est exemplaire et a très tôt engendré une société rurale à forte coloration urbaine : cultures commerciales, vignoble, batellerie et, à l'occasion, séjour de la cour ou de l'aristocratie, ont grandement contribué à stimuler une société précocement attachée à une mise en valeur soignée des terroirs et à l'édification d'un habitat d'une qualité remarquable. Le village du Val de Loire, qui s'accompagne souvent d'un semis très serré de hameaux, occupe une place significative dans le paysage rural français. C'est une image très fortement typée de l'exploitation d'un milieu riche mais parfois hostile. Elle figure parmi les plus nettes et les moins altérées qui se puissent trouver et présente, à ce titre, une image très représentative ayant valeur universelle." (Coyaud-Mazas, 1998 : 37)

Ces quelques lignes, extraites de la *Proposition d'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial de l'Unesco*, ne concernent pas seulement la Grande Vallée, mais le Val dans son ensemble. Cependant elles trouvent ici leur illustration la plus remarquable. C'est ici en effet que la mise en valeur soignée des terroirs et l'édification d'un habitat d'une qualité remarquable composent des paysages où l'art de la taille sous toutes ses formes parle le plus haut dans l'aire culturelle ligérienne.

L'Etude du patrimoine bâti des îles de la Loire de Kientz et Filatre détaille la richesse des motifs de l'architecture ligérienne la plus vernaculaire, entre Ancenis et Saumur, celle des îles :

"Avec le fait d'être sur un fleuve important, lequel les a modelées, les îles ont attiré toute une population intéressée par ses terres alluvionnaires riches en limons, propices à certaines cultures et à l'élevage. Ce qui a fixé à l'intérieur des îles une population de petits

exploitants agricoles vivant dans les borderies, de métayers logeant et travaillant dans des fermes et enfin de grands propriétaires vivant dans des vastes demeures : les maisons de maître" (Kientz-Filatre, 1994 : 5).

Que dire alors des autres types d'architecture locale, celle des châteaux, manoirs, demeures diverses et autres abbayes et églises? Pour ne parler que de ces dernières, Fontevraud, Saint-Maur-de-Glanfeuil, Saint-Florent-de-Saumur, Cunault, Candes, Gennes, le Thoureil sont ici réunis sur un territoire d'une centaine de kilomètres carrés. Chacune de ces fondations, du IV^e jusqu'au XI^e siècle pour Fontevraud et Bourgueil, pose un jalon dans la longue durée des mises en valeur agricoles, du repeuplement et de cet "urbanisme de campagnes", selon le mot de Coyaud, qu'elles ont largement participé à organiser. 25 églises et villages, soit plus de la moitié des centres de la vallée d'Anjou relèvent de l'une ou l'autre abbaye de cette province. Et le fait le plus remarquable, du point de vue des paysages, est que cet urbanisme de campagnes se trouve enchassé dans un paysage entièrement réglé par la taille et le cordeau, comme l'architecture est elle-même réglée par la taille et le fil à plomb. Le terroir apparaît partout soumis à ces règles d'un art consommé, fruit d'un labeur constant, sachant s'adapter aux inflexions et à la nature du terrain avec soin et avec... douceur : manifestation proprement culturelle de la douceur angevine.

3. L'intérêt historique des paysages de la Loire angevine.

Le Moyen Âge a fait du Val de Loire le lieu de confrontations, de guerres et d'enjeux de pouvoir. L'essor des Plantagenêts, ces comtes d'Anjou qui deviennent rois d'Angleterre, s'accompagne de conflits de voisinage, notamment avec la maison de Blois-Champagne. Alors, dès avant l'an mil et jusqu'à la reprise en mains par le roi de France, se multiplient les forteresses. De ces créations ou recompositions datent quelques traits de la région, notamment qu'elle fut longtemps une zone frontière au cœur de la France et que la Loire y devint alors un enjeu essentiel entre Nord et Sud. Les paysages en portent encore la trace, à Saumur et à Chinon par exemple, dont les sites perchés sur le roc ont un caractère particulièrement spectaculaire.



Autour du fleuve de sable et d'eau imprévisible et capricieux, des paysages entièrement réglés par la taille et le cordeau, depuis la vigne jusqu'aux couronnements d'ardoise du bâti blanc.

III. LA LISIBILITÉ DES PAYSAGES DE LA GRANDE VALLÉE

1. Dans le lit endigué du fleuve

Différents niveaux de lisibilité sont perceptibles selon qu'on navigue le fleuve ou qu'on en longe les rives par la route.

Rayée de la nomenclature des voies navigables, la Loire fait cependant partie du domaine public et "porte encore bateaux". Les gabares, toues cabanées et autres futreaux s'y rencontrent encore, pour ne pas parler des affûts flottants et des plates portant pêcheurs. La navigation ligérienne conserve un attrait quasi magique, car elle permet de percevoir une diversité de motifs d'intérêt peu communs. Intérêts naturalistes : ornithologique, botanique, ichtyologique, mammalogique et entomologique ; et intérêts architecturaux avec tous les ouvrages liés à la batellerie et déployés le long du fleuve comme à la parade : les duits, les épis, les levées, les perrés, les cales, les quais, les fronts bâtis de maisons de mariniers ou de demeures et de monuments de la vie communale. C'est pourquoi elle mériterait d'être développée et amènerait sans doute à une amélioration de la lisibilité des motifs et modèles qui en composent les paysages. Cette lisibilité est surtout altérée par :

- les dégradations dues aux sablières, qui ont pour effet de végétaliser les berges, les faisant disparaître et occultant les vues horizontales
- la diminution des prairies inondables
- le développement de la populiculture et de la maïciculture industrielles
- la destruction des prairies sèches des francs-bords
- la disparition des zones humides telles que les bras morts, boires et autres frayères (PNR L-A-T Annexe 2 : 2)

Les routes qui longent le fleuve sont très attractives. Tantôt elles le côtoient au plus près tantôt elles s'en éloignent si une île s'interpose entre elles et la berge. Dans ces derniers cas, la lisibilité est touchée, comme à partir du fleuve, soit par les écrans verticaux des friches ou des peupleraies, soit par

la banalisation due aux dégradations ci-dessus mentionnées. Mais l'impact est ici plus fort qu'à partir du fleuve, car sur celui-ci il est plus facile de guider l'embarcation vers des points de vue plus ou moins rapprochés de la rive et donc plus valorisants pour les très beaux horizons naturels ou bâties qui la longent. Sans compter que la route est par endroits coupée de la Loire, notamment sur la rive gauche, ce qui pose un problème de continuité physique.

2. Dans le lit majeur

Le val d'Authion occidental s'impose comme l'un des principaux pôles horticoles français avec ses 640 exploitations produisant arbres, légumes, fleurs et semences. Dans le val oriental, le bocage de l'Authion et du Lane s'est développé sur des sites inondables par remontée des eaux de l'Authion et de la nappe. Il est désormais victime du déclin de l'élevage, de l'abandon des terres et de la progression sensible de la populiculture surtout près des ruisseaux et des rivières. Le maillage des haies, voire des chemins est de plus en plus lâche et dispersé et aboutit à la banalisation bien connue du paysage. Il est par ailleurs exposé aux risques liés à l'aménagement de l'A85 et notamment aux remembrements connexes.

IV. LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DES PAYSAGES

La première démarche visant à obtenir une politique cohérente de protection et de gestion du patrimoine naturel ligérien a été entreprise en 1993 par la DDAF de Maine-et-Loire, en partenariat avec la DIREN, les scientifiques et les associations, notamment celle conduisant à la préfiguration du PNR Loire-Anjou-Touraine (PNR, Annexe III, Introduction). Depuis la création du PNR en 1996, la protection de ce patrimoine naturel figure en première ligne de son objet propre et de sa volonté de gestion concertée avec tous les acteurs impliqués. A cet égard il étend son champ de recherches et de contacts au-delà de ses propres frontières autour du principe d'une connaissance partagée de la nature et du maintien de pratiques et de techniques traditionnelles d'entretien

permettant de garantir durablement l'intérêt biologique du milieu et des objectifs suivants :

- *Introduire une continuité des actions de sauvegarde et de mise en valeur du fleuve au-delà des limites départementales et régionales, notamment au travers des commissions de travail, des contacts inter-associatifs et inter-services, du partenariat avec le Conservatoire du patrimoine naturel du Centre pour acquisitions et conventions de gestion*

- *Participer au Plan général de gestion et d'entretien coordonné de l'ensemble du lit de la Loire avec le Ministère de l'Environnement, la DDE et le Service de la Navigation*

- *Coordonner sur son territoire la mise en place d'un PROGRAMME LIFE LOIRE au sein des zones de confluences répertoriées ou à répertorier en ZICO et l'inscription dans la future zone RAMSAR Loire*

- *Informier et sensibiliser les responsables locaux sur la valeur écologique des sites prioritaires et sur les dispositions françaises et européennes touchant la sauvegarde de la nature en Loire, notamment les mesures agri-environnementales*

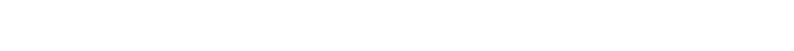
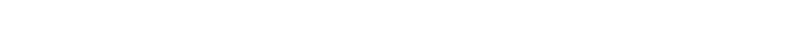
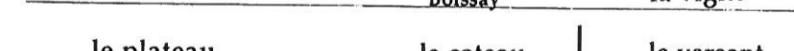
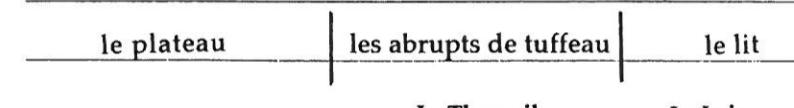
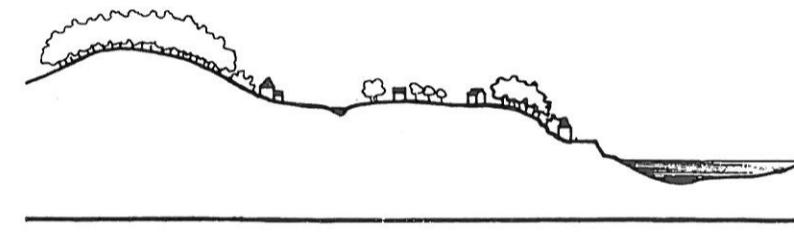
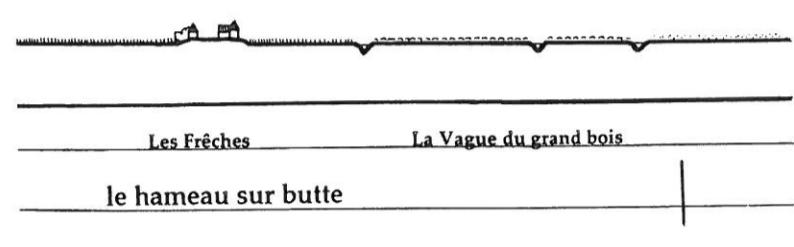
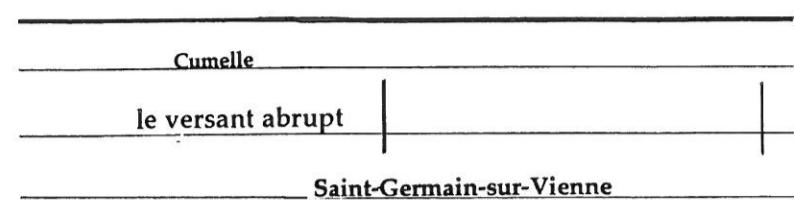
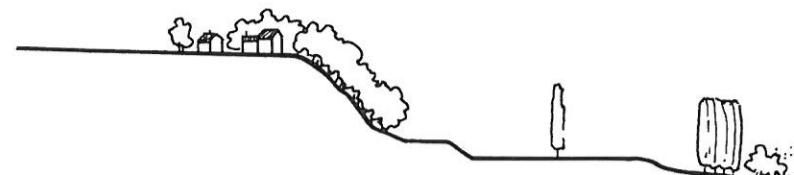
- *Exercer un rôle de conseil et de suivi scientifique grâce à son Comité scientifique et technique*

- *Inciter la DDAF et les organismes agricoles à la mise en place d'un Plan de Développement Durable et des moyens d'enrayer la banalisation de l'espace par le maintien des pratiques agricoles et des techniques traditionnelles d'entretien, ainsi que d'une connaissance partagée de la nature pouvant garantir durablement l'intérêt biologique du milieu*

- *Promouvoir des acquisitions ou conventions de gestion avec l'aide des Départements et Conservatoires là où la déprise des terrains et les intérêts biologiques et/ou paysagers se conjuguent*

- *Coordonner des opérations du type agri-environnement avec les organismes agricoles compétents*

A travers ces actions, le PNR apparaît comme une structure exemplaire d'aide au développement concerté et durable. Ces actions comportent toujours une dimension paysagère dans la mesure où elles cherchent à rétablir des modèles et des dynamiques palliant la banalisation, la dégradation, voire la disparition de milieux





Pointe du Véron	les peupleraies	La Boire-du-Chêne	le hameau
le bocage		le lit endigué	

Ille Boiret La Vienne

Savigny-en-Véron

La Loire

Chouzé-sur-Loire



La Forêt	les peupleraies	le village
la dépression latérale		

L'Authion

Beaufort-en-Vallée



le lit endigué parfois enrichié	les Loges	les hameaux	La Malterie	Les Frêches
		la plaine alluviale inondable		

La Ménitré



le pied de versant parfois enrichié	La Grande Levée	les cultures et vergers	Belle Noue
doux			
le lit endigué		la plaine alluviale inondable	

La Loire

St-Mathurin-sur-Loire

Quatre coupes panoramiques du Val entre Chouzé et Saint-Mathurin. Les deux premières illustrent la prégnance des peupleraies au bec de Vienne et dans la dépression latérale de l'Authion. La troisième, qui fait suite à la seconde, et la quatrième montrent l'intérêt à tenir la Grande Vallée exempte de tout barrage visuel de façon à permettre les vues distantes sur les motifs paysagers majeurs des abords de tuffeau et des boisements de coteau, par exemple sur le Thoureil (voir aussi p. 140 et 142), ou des vignes et des bourgades portuaires typiques comme Saint-Mathurin (voir aussi p. 137 et 143).

remarquables par leur diversité. Enfin, la notion de patrimoine, constitutive du Parc (PNR Charte, 64), ne s'arrête pas au seul patrimoine naturel mais s'étend au patrimoine culturel dans toutes ses dimensions ainsi qu'on l'a détaillé dans le chapitre précédent. Le PNR représente ainsi une mobilisation exemplaire des énergies et l'on peut se demander si ce modèle ne mérite pas d'être étendu à des secteurs plus étendus de l'ensemble de l'espace ligérien, notamment à ceux qui sont inclus dans sa zone inondable.

1. La protection du patrimoine naturel du fleuve

Les travaux du Groupe Loire : ils présentent un exemple à poursuivre et à étendre.

Piloté par le Conservatoire des Rives de la Loire et la DDAF du Maine-et-Loire, le Groupe Loire réunit les représentants des milieux agricoles, forestiers, associatifs et institutionnels intéressés par le milieu ligérien en région Pays de Loire. L'objet de sa démarche est d'obtenir un zonage de l'espace endigué non bâti afin de proposer des modalités de développement économique durable compatibles avec la préservation de l'espace ligérien dans ses caractéristiques originales. (PNR L-A-T Charte : 77)

Les sites d'actions prioritaires du PNR sont :

- la séquence La Daguenière - Saint-Mathurin

- la séquence de l'île de Parnay au pont de Montsoreau sur lesquels sont préconisés la coordination avec les Services de la Navigation, l'acquisition ou la convention sur certaines parcelles via la TDENS ou le Conservatoire des Sites, une OGAF-Environnement sur certaines prairies inondables menacées de disparition, le suivi scientifique des zones de nidification et d'hivernage, la limitation des enrochements (PNR L-A-T, Annexe 2 : 2)

2. La protection des bocages et la maîtrise de la populiculture

Les recommandations valent pour le bocage de l'Authion et du Lane mais aussi pour le lit de la Loire et pour la vallée du Thouet et de la Dive dans laquelle le drainage ancien a été abandonné

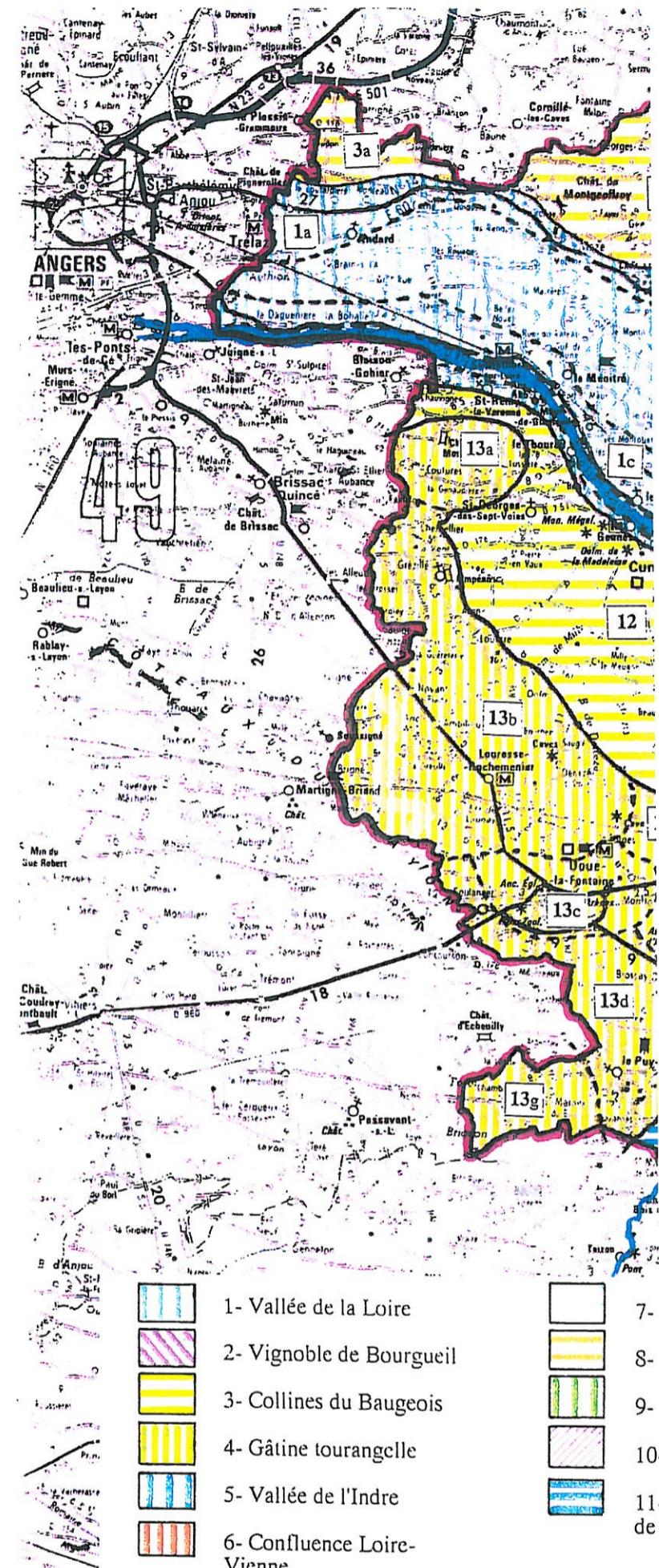
au profit de la populiculture de masse. Comme cette vallée est par ailleurs un espace de loisirs immédiatement proche de Saumur, on y assiste à des remblaiements en zone inondable. Il conviendra de les prohiber en même temps que d'encourager la plantation d'essences plus diversifiées, par exemple le Frêne. S'agissant de la vallée de la Loire elle-même, les sites les plus exposés sont ceux du lit endigué et de la rive gauche, de Saumur au Thoueil dont les peupleraies déjà plantées ou en cours de plantation nuisent particulièrement au dégagement des vues sur le fleuve et à partir de lui. L'impact de la populiculture sur ces sites étant d'ordre biologique et paysager, ils font partie des sites d'intérêt majeur et d'intervention prioritaire du PNR. A ce titre, ils motivent les actions suivantes :

- restituer ou gérer les sites relictuels par le Conservatoire
- entretenir les arbres du bocage par des mesures d'encouragement techniques et économiques
- maintenir voire développer les espaces prairiaux avec l'aide des mesures d'incitation agri-environnementales conformément au Plan gouvernemental sur la Loire
- limiter la populiculture dans le lit endigué par rachat ou passer conventions de gestion des terres par le Conservatoire des Rives de la Loire, réglementer les boisements, etc...

(PNR L-A-T, 1994 : 129, 140 & Annexe 2 : 6)

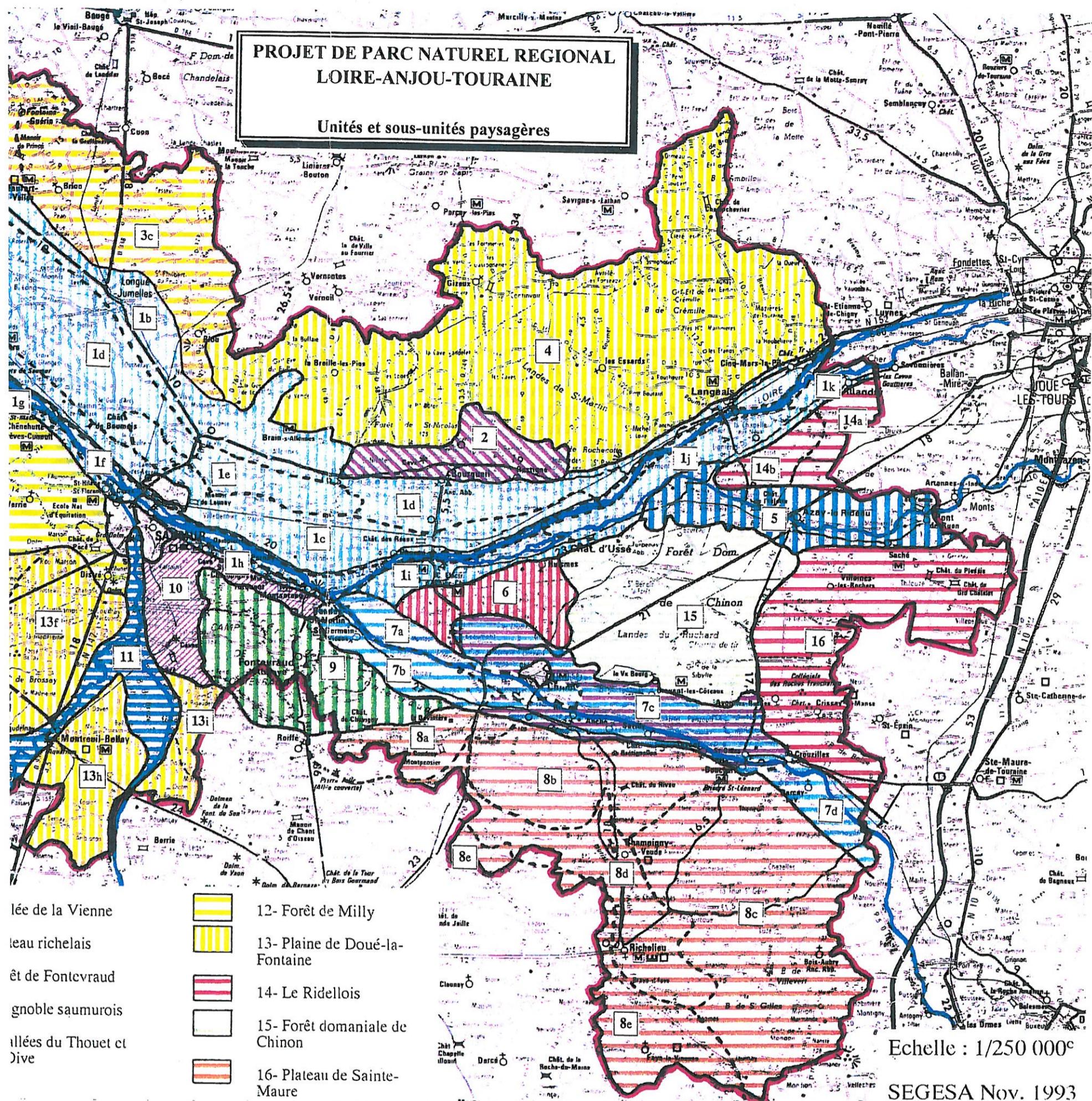
3. Le soutien des dynamiques de développement du vignoble

Le vignoble du Saumurois bénéficie de sa réputation et, comme tous les grands vignobles, possède les moyens d'assurer un entretien soigné de ses paysages. Le patrimoine architectural y est de grande qualité mais reste exposé aux risques de la disparition du petit patrimoine, de l'extension de l'urbanisation sous forme de bourgs à structure linéaire et du mitage périurbain. C'est pourquoi le Plan de référence du PNR recommande la prévention du mitage par tous documents d'urbanisme utiles et la protection du petit patrimoine des clos et des murets de vignes et place un périmètre de 5 kms de profondeur environ autour de Saumur parmi les sites d'intérêt majeur et d'intervention prioritaire (PNR LAT, 1994 : 130)



4. La sauvegarde des coteaux et la maîtrise du bâti.

Ce sont surtout ceux qui relient le Thoueil à Candes par Saumur, Turquant et Montsoreau. Les sommets sont en vigne, les coteaux sont boisés et l'habitat en pierre de



Extrait de l'étude de la SEGESA et de l'Association de préfiguration du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine (Seuilly), 1996, III, Le Plan - Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, et annexe 1 : Plan de référence paysager.

tuffeau en longe le pied ainsi que les vallons perpendiculaires au fleuve. Mais l'habitat troglodytique et les caves y sont beaucoup plus importants entre Saumur et Candes. Ces coteaux d'une quarantaine de kilomètres de longueur sont considérés comme sites d'intérêt majeur pour les trois critères de la biologie, du bâti et

du paysage, cas unique sur l'ensemble du PNR, et classés en sites d'intervention prioritaire. A ce titre, les principes d'action qui les concernent sont les suivants :

- intégrer des mesures de protection dans les documents d'urbanisme, notamment dans les

schémas directeurs en cours d'élaboration,

- éviter toute nouvelle activité induisant une modification du paysage naturel dans les zones inondables,

- engager des études de mise en valeur paysagère pouvant

déboucher sur des directives paysagères (au sens de la loi paysage) ainsi que des procédures telles qu'une ZPPAUP autour de Candes et Montsoreau et une réserve naturelle sur l'île de Parnay

- réfléchir sur la mise en place d'une OGAF-Environnement sur la Loire saumuroise (PNR L-A-T, 1994 : 143)

D'une façon générale, le bâti angevin jouit d'une certaine stabilité. Cela est vrai pour le sud saumurois. Cela l'est moins dans d'autres sites, par exemple dans les îles. Kientz et Filatre notent les menaces qui pèsent sur ces ensembles directement liés au fleuve, "menaces de désaffection, de méconnaissances et de transformations incongrues. Tout ce patrimoine peut disparaître très rapidement, son aspect peut continuer à se défigurer, et bientôt ne plus pouvoir rien évoquer de ce qui fut réel et pertinent." (Kientz-Filatre, 1994). La vigilance s'impose donc dans les sites qui ne sont pas (encore?) protégés par leur valeur touristique.

5. Les schémas directeurs de Saumur et d'Angers.

La Grande Vallée a su conserver des ensembles bâtis exceptionnels. Ils font de la Loire et plus particulièrement du Saumurois un axe touristique et culturel majeur. Avec ses 47 monuments historiques, Saumur y occupe la première place. Elle cherche cependant à améliorer et son accueil et son accessibilité à la Loire, qu'elle reconnaît comme le site paysager exceptionnel à partir duquel la mise en scène de son ordonnancement de grand port de Loire est la plus réussie.

Quant à Angers, elle occupe un site moins ligérien, en retrait par rapport au fleuve auquel elle tournait initialement le dos :

"Le château, autour duquel se développent les quartiers anciens de la ville, domine la Maine en rive gauche depuis l'éperon sur lequel il s'est installé. Cette place forte ouverte vers le Nord-Ouest est un carrefour stratégique de routes desservant la Bretagne et la Normandie, en ouvrant le passage vers le sud de la France.

Les multitudes de directions desservies par cette 'ville-carrefour' engendrent une forme urbaine massive et un développement récent le long des

voies de communication en étoile. Le site ardoisier de Trélazé constitue néanmoins une enclave au cœur du tissu urbain.

Le sens dominant du développement urbain emprunte l'orientation générale de l'axe géologique armoricain : Sud-Est - Nord-Ouest (...) Le Val de Loire voit néanmoins grossir des bourgs d'origine rurale plus nombreux qu'ailleurs à être entrés dans la mouvance angevine : Ponts-de-Cé, Saint-Gemmes-sur-Loire, Mûrs Erigné, Juigné-sur-Loire..." (AUAT 2, 1995 : 17)

Le Schéma directeur de l'agglomération reconnaît dans la Loire "un des éléments fondateurs" de son armature paysagère et, par rapport à l'évolution de l'urbanisation, notamment résidentielle, à la pression foncière, surtout sur les coteaux, et même au développement des peupleraies, se préoccupe de :

- créer des continuités vertes entre les zones urbaines et rurales

- maintenir des coupures vertes dont la Loire fait partie pour garantir les espaces de loisirs,

- gérer la structure des paysages ruraux par des OGAF-Environnement comme celui des Basses Vallées angevines (AUAT 2, 1995 : 44-45)

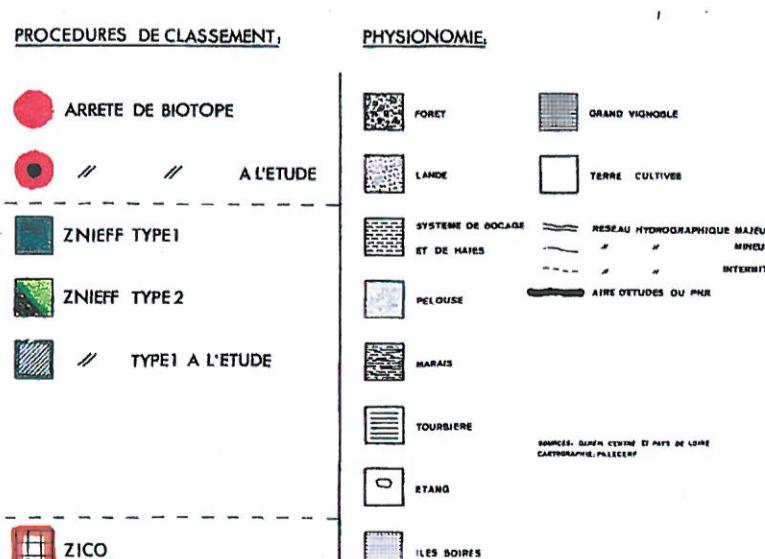
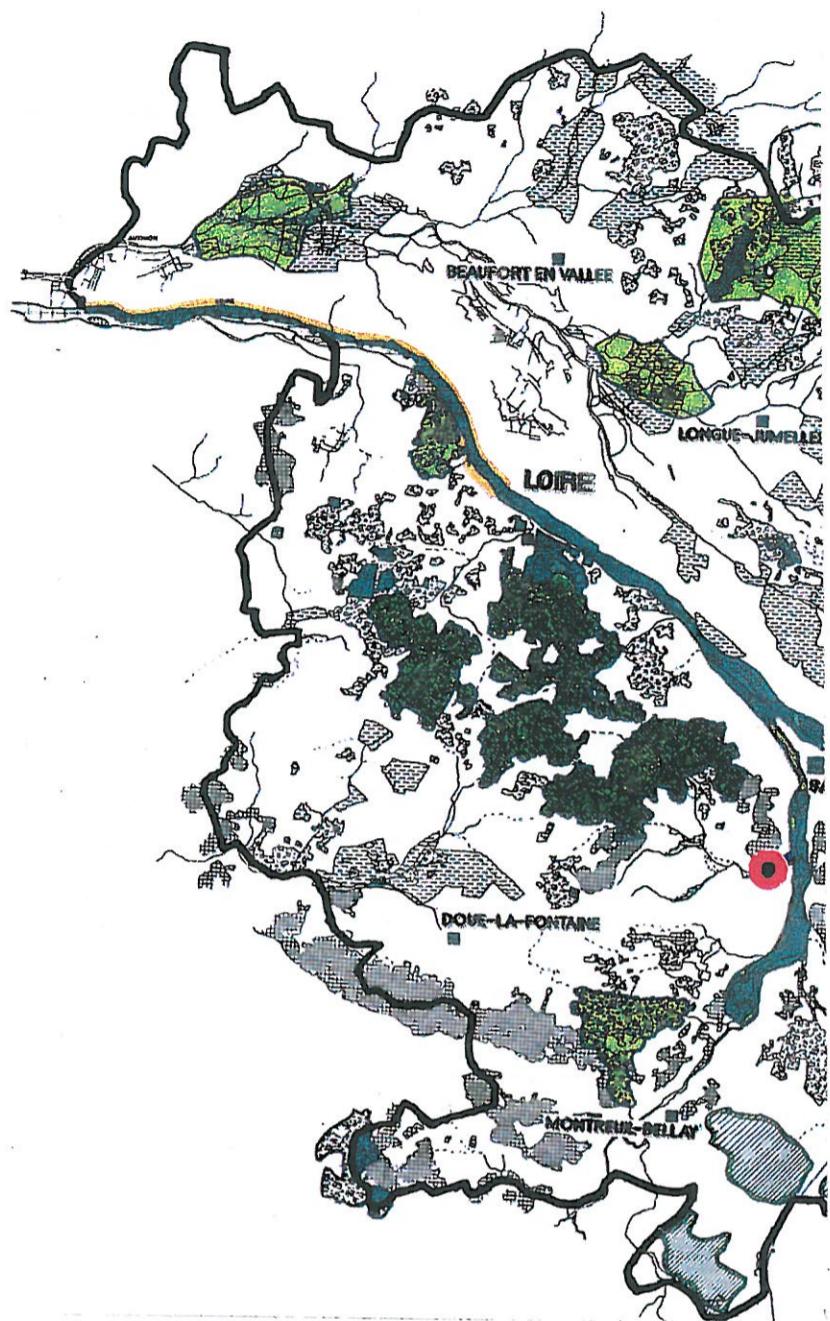
- constituer un réseau d'espaces forestiers

- aménager les rives des cours d'eau pour les revaloriser et générer une nouvelle pratique des lieux telles que les cheminements piétonniers. (AUAT 2, 1995 : 32-33)

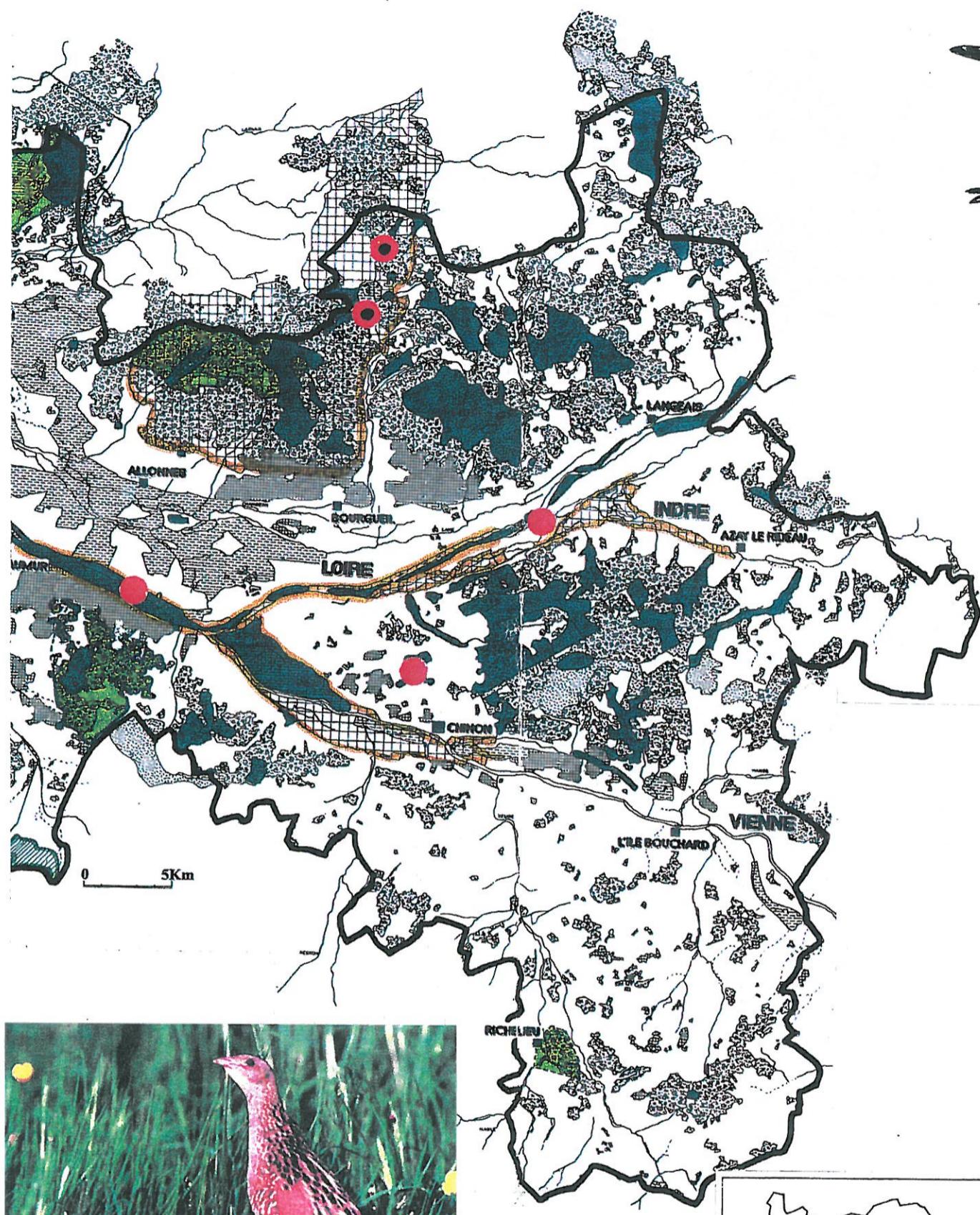
Il est remarquable de constater que nous retrouvons ici la problématique déjà rencontrée sur tout le cours du fleuve : les continuités à maintenir ou, très souvent, à rétablir. La qualité des horizons et partant du cadre de vie, s'exprime ici en termes de réseaux, de coupures et de trames vertes : il s'agit toujours, concernant la Loire elle-même, d'en retrouver les chemins, et ce faisant les paysages.

Quant au développement du nautisme dans le cadre de l'opération "Front de Maine", on ne peut que souhaiter qu'il s'étende, à terme, à la plaisance sur la Loire elle-même, autre chemin, d'eau celui-ci, pour la découverte de ses horizons marins.

LE PATRIMOII DU PN

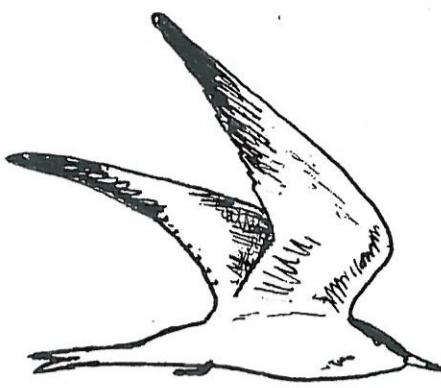


PARC NATUREL DANS L'AIRE D'ETUDE PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE.

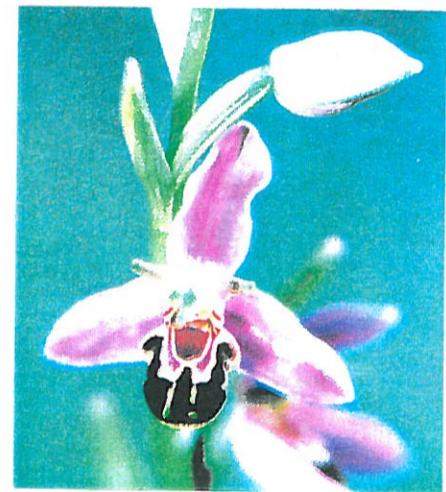


Râle des genêts (photo L.P.O. Louis-Marie Préau)

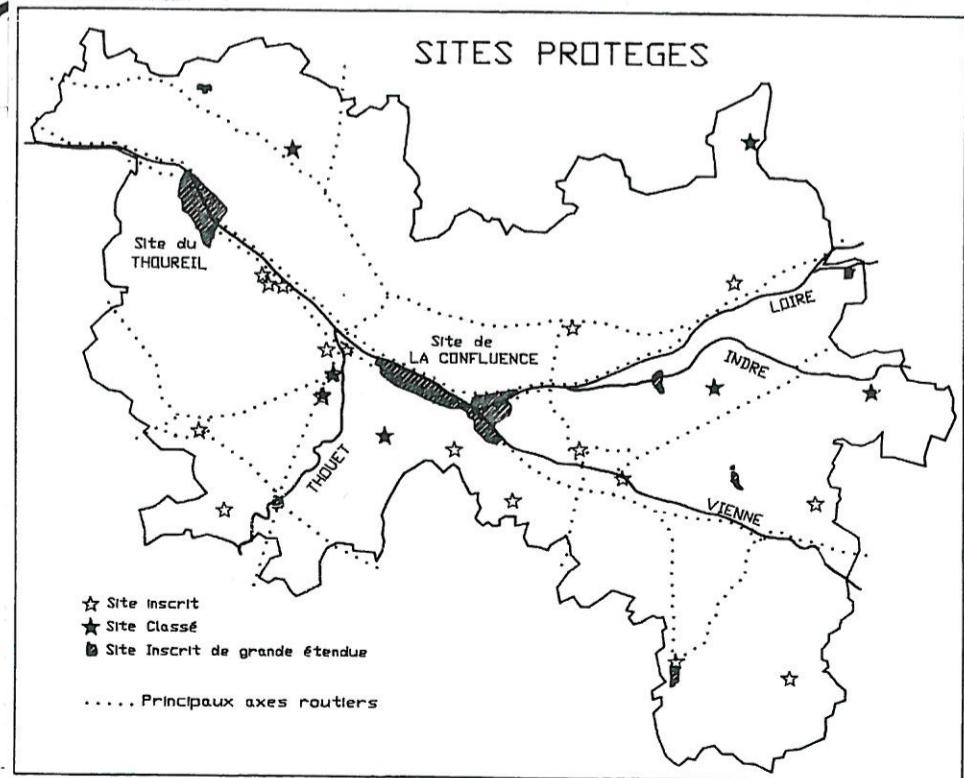
Extrait de l'étude de la SEGEZA et de l'Association de préfiguration du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine (Seuilly), 1996, III, Le Plan - Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, et annexe 1 : Plan de référence paysager.



Sterne Pierregarin



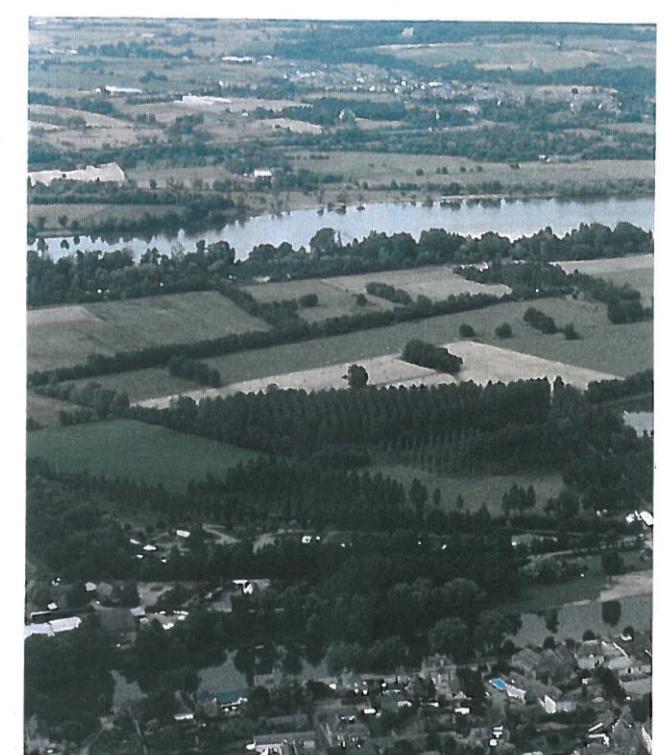
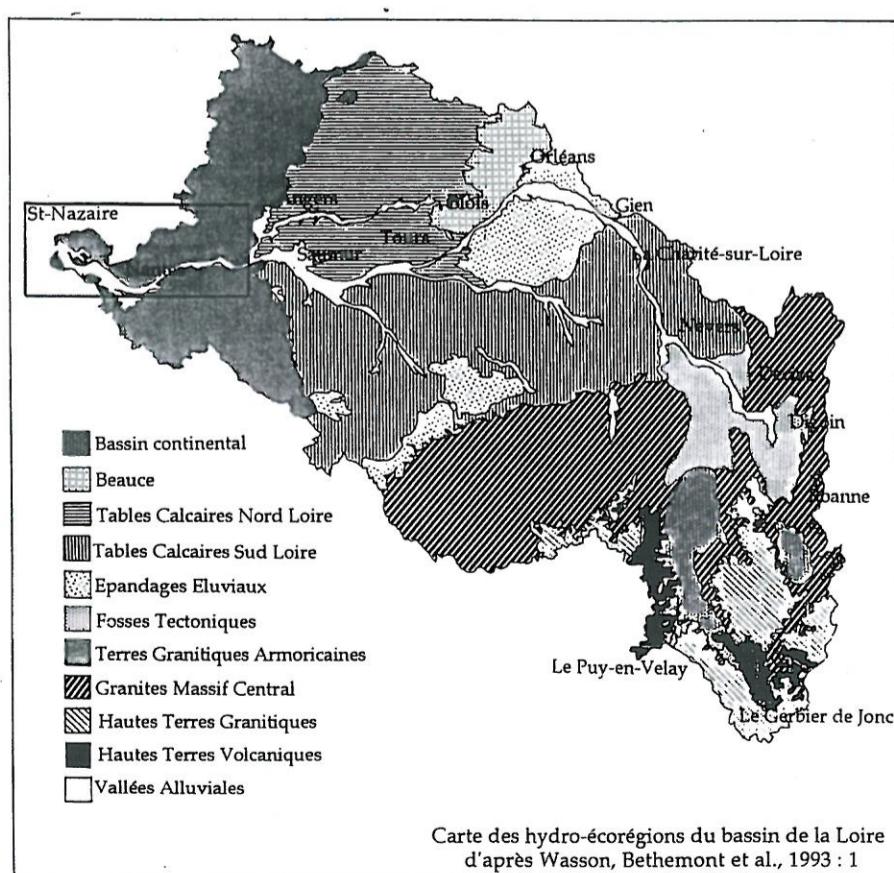
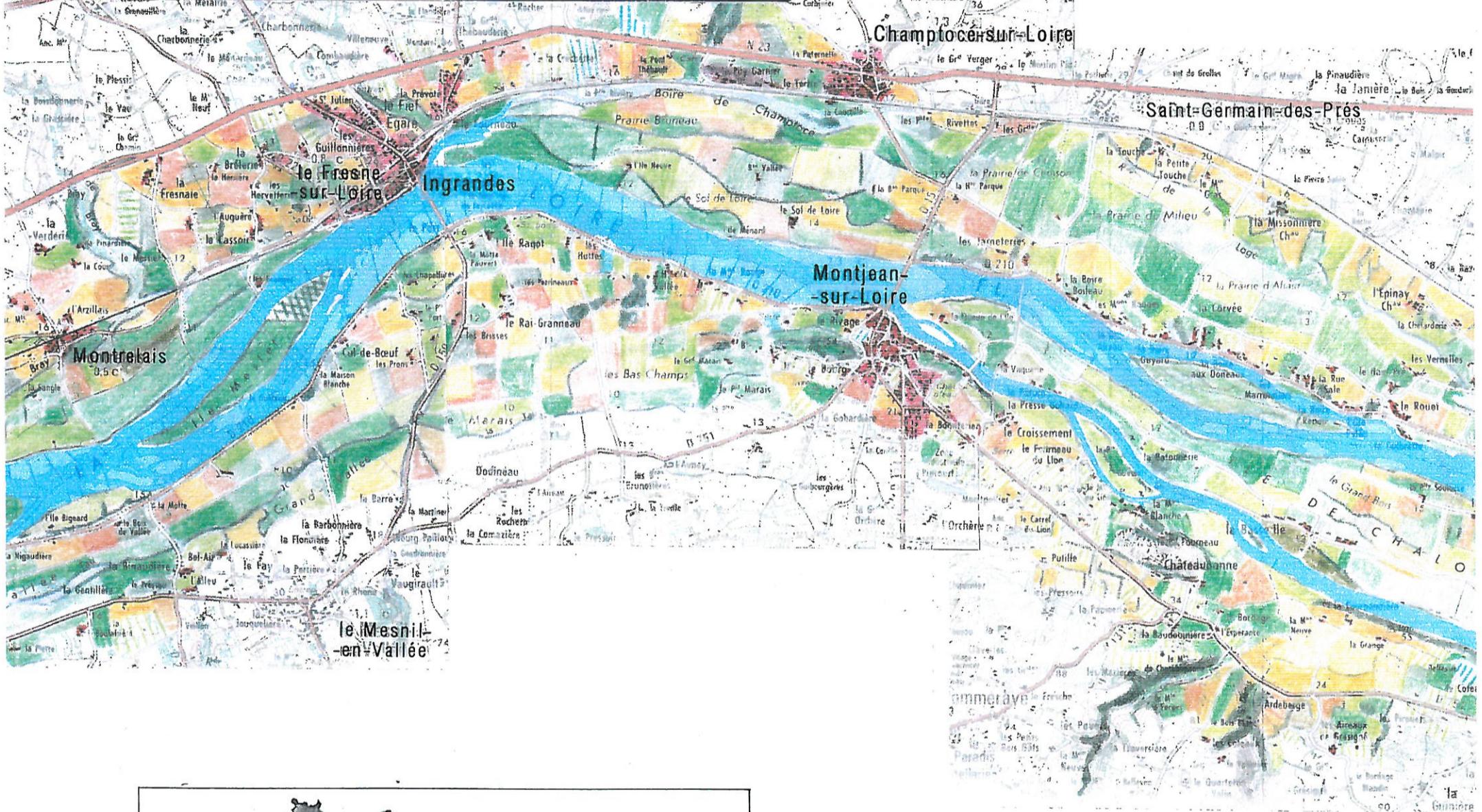
Ophrys abeille





Ci-contre : la Loire à Ingrandes

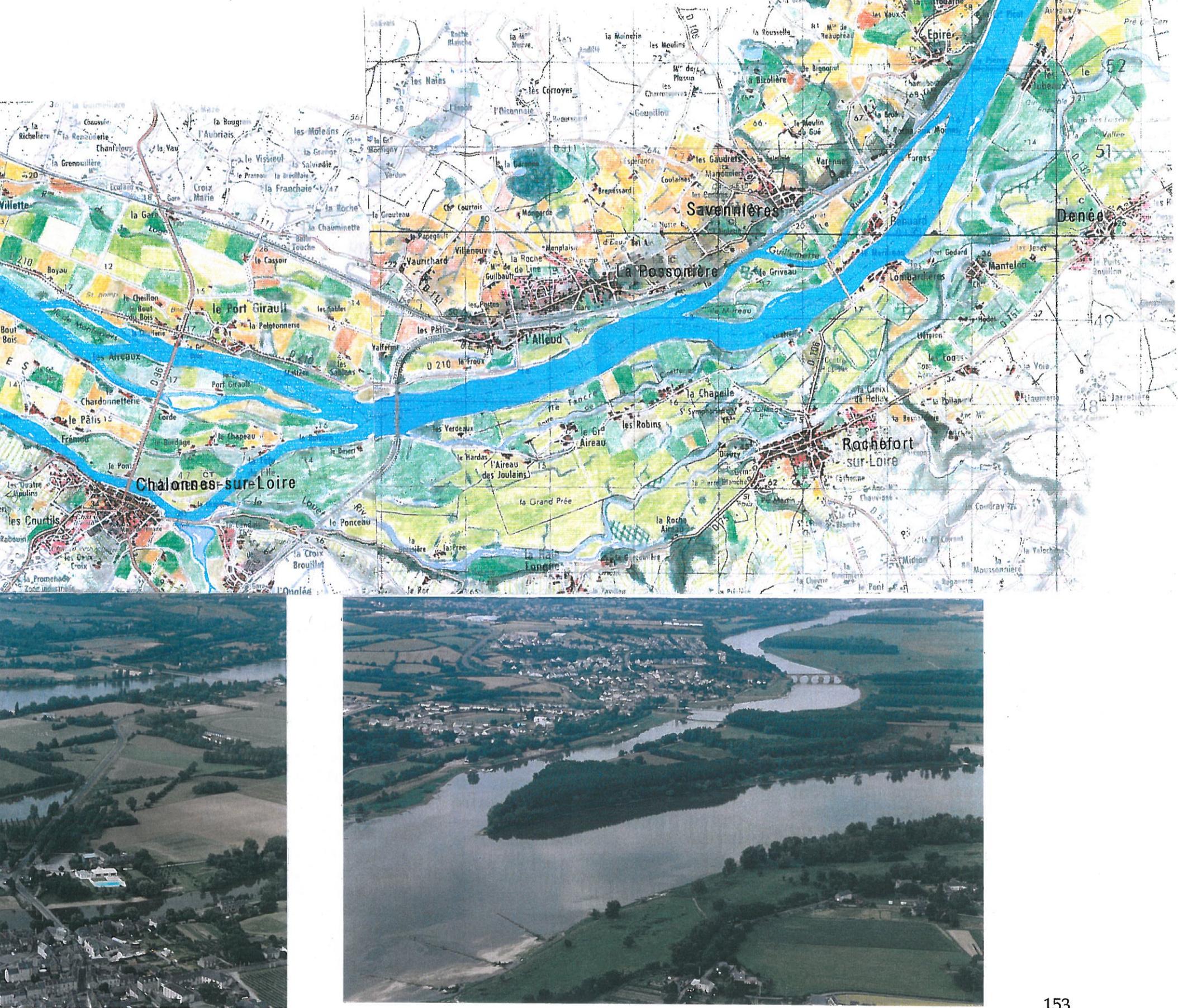
Ci-dessous : à droite Bouchemaine, à gauche Rochefort



LA LOIRE ARMORICAINE

*De Bouchemaine (Maine-et-Loire)
à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)*

Ce qui me plaisait et ce qui me plaît encore dans ce trajet quand je le fais de jour (entre St-Florent et Angers, NDLR) - c'était la traînée de banlieue résidentielle, allongée contre le bord de la Loire, qui annonce l'approche de la ville trois stations à l'avance, de la Possonnière à Béhuard, et de Béhuard à Bouchemaine. Il y a là, disséminées entre les coulées tapissées de vignes, les sentiers de chèvre qui grimpent les abrupts du versant parmi les pans de murs en ruine, les chicots d'ardoise et de schiste, les broussailles rôties de l'été, tout un échantillonnage de maisons de campagne qui va du kiosque turco-hindou au faux Trianon, et qui transporte sur les coteaux de Loire le style architectural mi-baroque, mi-onirique, des plages de la belle Epoque. Julien Gracq (1985 : 12)





La Loire armoricaine. La marée se fait sentir jusqu'à une quinzaine de kilomètres en amont de Nantes.

A Angers la Loire sort des calcaires Nord et Sud du Bassin parisien et pénètre dans les terres granitiques du Massif armoricain. Elle y fraie un chemin qui, de l'Anjou blanc du tuffeau à l'Anjou noir des ardoisières, l'engage bientôt, à partir d'Ancenis, dans le resserrement qui la conduira à Nantes et à son estuaire. Cette frontière géologique se double d'une autre : celle qui sépare l'Anjou et le département du Maine-et-Loire, à l'Est, de la Bretagne, au Nord, et de la Vendée, au Sud, dans le département de la Loire-atlantique. Au centre de cette configuration la ville de Nantes est le grand carrefour qui est autant passage que frontière, comme le fleuve lui-même, entre les particularités ligériennes du Val armoricain et de l'estuaire qui le sépare de l'Océan et les particularités régionales de ses rives droite et gauche. Sur la rive droite, c'est à Ingrandes, qui signifierait en celtique "ville frontière", que commence la Bretagne, tandis que, sur la rive gauche, le plateau des Mauges puis la Vendée ont déjà quelque chose de méridional.

Sur cette dernière séquence, la Loire aura reçu la Maine, très courte rivière, longue de 10 kms seulement mais large de 100m, formée de la Sarthe, de la Mayenne et du Loir, et plus gros affluent du fleuve par l'importance du bassin drainé (plus de 2 millions d'hectares), avant la Vienne elle-même. Viennent ensuite l'Aubance, le Layon, le Rome, l'Evre, la Grée, le Havre, la Divatte, l'Erdre et la Sèvre Nantaise.

La Loire armoricaine

I. TOPOGRAPHIE ET MORPHOLOGIE DES PAYSAGES DE LA LOIRE ARMORICAINE

1. Le Val armoricain

1.1. D'autres levées.

Il peut paraître paradoxal de présenter la topographie et de la morphologie du Val armoricain en commençant par les levées de la Loire et avant même d'évoquer ses reliefs naturels, pourtant remarquables. Elles méritent cependant d'être mentionnées ici en priorité parce qu'elles présentent des originalités très marquées par rapport aux autres et notamment par rapport à la Grande Levée, celle de la Grande Vallée, dont elles ne sont pourtant séparées que de quelques kilomètres. En effet, première originalité, alors que celle-ci est la plus ancienne et, à ce titre, le modèle imité et adapté par la suite jusqu'en Loire berrichonne, celles-là figurent parmi les dernières de toutes puisque leur construction s'étend sur soixante ans seulement, entre 1785 et 1856, année qui vit aussi l'achèvement de Thareau, la dernière levée en amont de Decize (voir p. 51). Autre originalité : ces levées sont discontinues, rive droite comme rive gauche. La première relie Savennières au pont de Montjean sur la rive droite. La deuxième relie Montjean à Saint-Florent-le-Vieil, sur la rive gauche. La troisième, celle de la Divatte,

sur la même rive, relie La Chapelle-basse-Mer à Basse-Goulaine, aux portes de Nantes. Comment expliquer de telles différences dans cet Anjou que l'on peut considérer comme le berceau des longues levées discontinues? La réponse proposée par Dion tient en quelques mots : il s'agissait d'amender, là où cela s'avérait utile, les terres gâtées par l'excès d'humidité : "Le but principalement poursuivi fut de faire gagner la prairie sur le marécage et la terre arable sur la prairie" (Dion, 1961 : 214). La construction de ces levées ne fut donc liée, selon Dion, ni à la sécurité des riverains ni à la chenalisation du lit mineur pour le bénéfice de la batellerie. On se trouve devant l'exemple de ce qu'aurait pu être l'endiguement du Val tout entier s'il n'avait pas servi ailleurs d'autres intérêts que ceux des paysans riverains du fleuve. Aussi bien l'organe essentiel de chaque enceinte de digues est-il ici "le canal muni de vannes qui rassemble, pour les conduire aussi loin que possible vers l'aval, des eaux qui se partageaient autrefois entre plusieurs lits et plusieurs embouchures". Et Dion de comparer l'état de la vallée de Saint-Julien-de-Concelles, le val de la Divatte des ingénieurs, entre 1851 et 1910 : en 1851 c'est un espace entièrement occupé par des prairies et des eaux croupissantes dans la dépression latérale, et cinquante ans après ce sont des eaux disciplinées portées à la Loire par un canal et des prairies remplacées par des terres labourées.



De haut en bas : **De Montjean** (voir p. 152) à **Champtoceaux** (voir p. 156) le simple contraste entre les toitures d'ardoises noires puis de tuiles roses marque l'avancée du midi jusqu'à sa limite septentrionale extrême, la Loire.

La Loire armoricaine

Ces levées ont donc joué leur rôle dans les paysages du Val entre Bouchemaine et les portes de Nantes. D'une façon générale, les auteurs distinguent trois séquences majeures, largement déterminées par la pente des coteaux riverains :

1^{ère} séquence : De Bouchemaine à La Possonnière, rive droite, et de Denée à Chalonnes, rive gauche, les coteaux raides voire abrupts donnent sur une vallée qui n'excède guère les deux kilomètres de largeur.

2^{ème} séquence : De la Possonnière à Ancenis, rive gauche, la pente des coteaux est très faible, et de Chalonnes à Drain, rive gauche, elle est parfois plus accentuée mais n'a ni le caractère abrupt ni la raideur des précédents et des suivants. C'est là, à l'abri des levées, que s'est développée la polyculture - et la populiculture de la vallée.

3^{ème} séquence : D'ancenis à Nantes, rive droite, et de Champtoceaux à la Varenne, puis à Basse-Goulaine, on retrouve les mêmes coteaux abrupts ou raides que sur la première séquence, dominant une vallée parfois étroite d'un kilomètre à peine - ce qui ne s'était pas vu depuis la Haute Vallée - mais aussi occupée rive gauche par un grand bocage, entre Champtoceaux et la Varenne puis par le paysage maraîcher rendu possible par la Divatte (Cavalié, 1973).

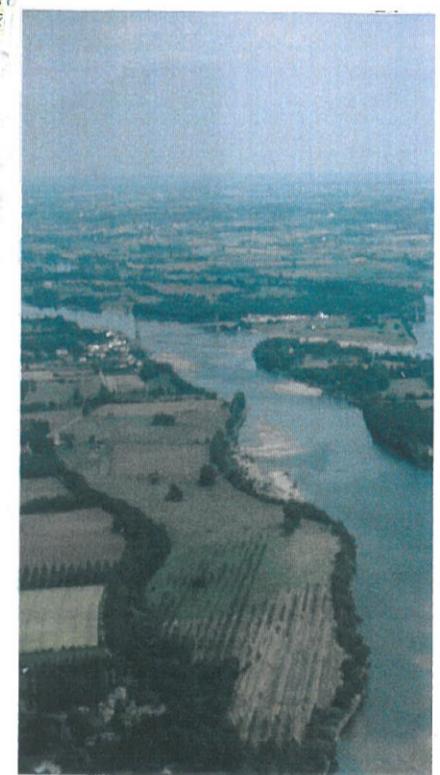
1.2. D'autres îles, d'autres rivages

Si le Val de Touraine est le val des confluences, le Val armoricain pourrait être le Val des îles. Elles ont attiré l'attention de nombreux observateurs qui parlent de *labyrinthes*, de *dédales*, *d'archipels*, toutes métaphores qui évoquent l'insularité, et les rivages marins : les marées océaniques se font désormais sentir jusqu'à une quinzaine de kilomètres en amont de Nantes.

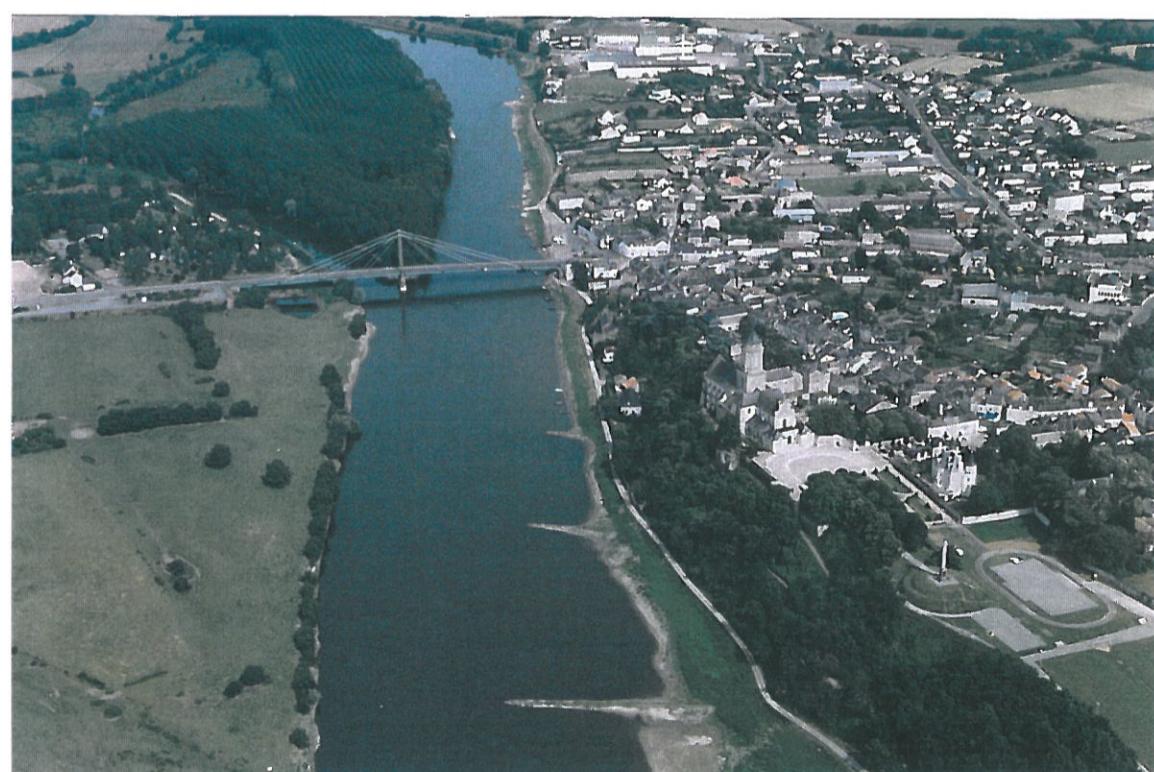
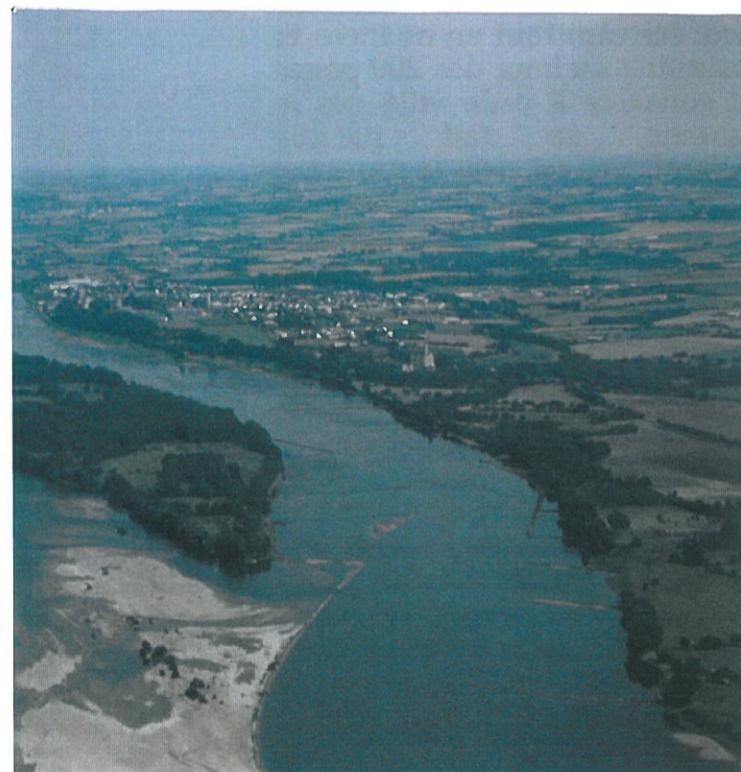
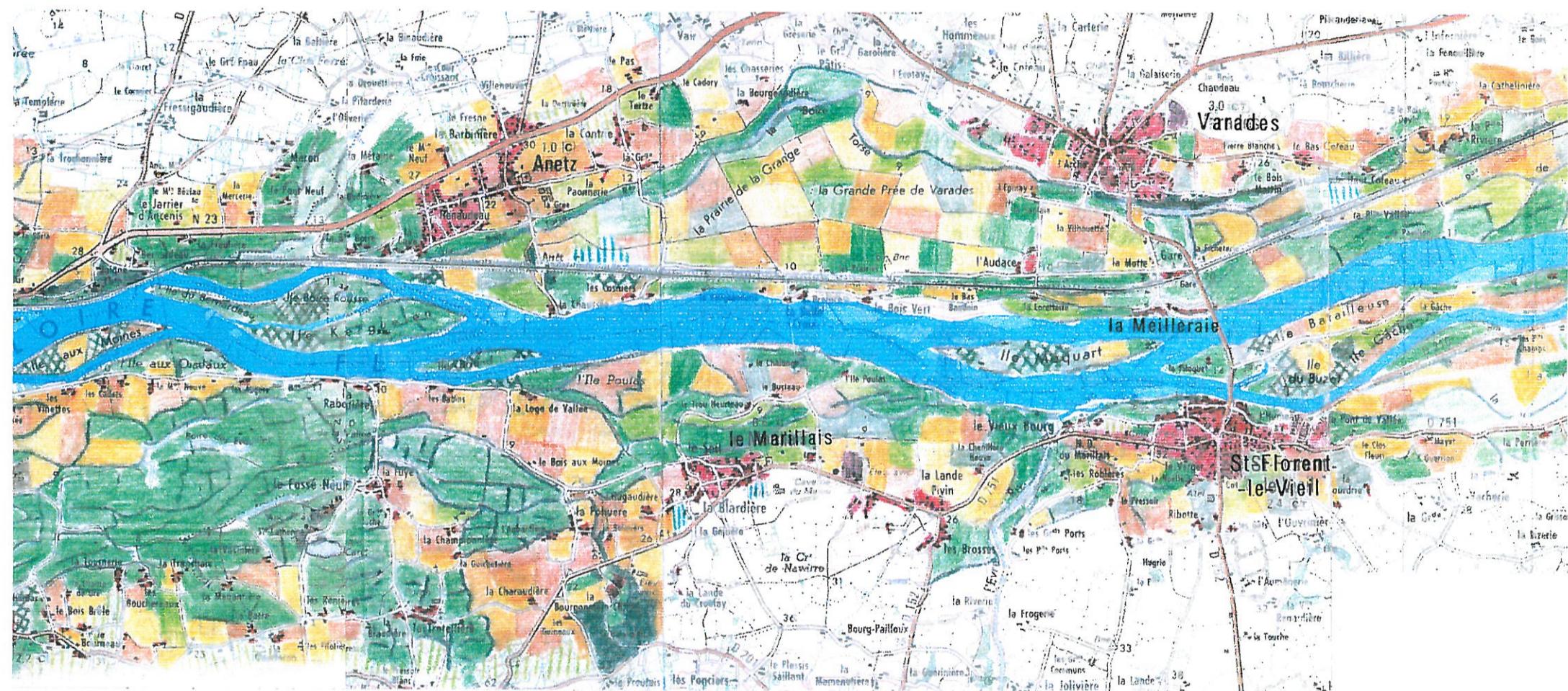
Ces îles avaient quelque chose de méridional, voire d'exotique, si l'on en croit Arduin-Dumazet qui y voyait, au début du siècle, "un rythme singulier : chaque groupe d'îles, chaque archipel plutôt, est suivi d'un chenal unique, large et tranquille. Il y a peu de grandes îles isolées, elles sont toujours groupées, séparées par de petits chenaux bordés de saules. Toutes

Ci-contre, de droite à gauche : la batellerie de Loire, la Tour d'Oudon et les Folies Siffet. Les Folies Siffet sont des jardins suspendus dont il existe peu d'exemples aussi pittoresques en France.

Ci-dessous : le resserrement des sombres falaises granitiques et schisteuses à l'amont de Nantes.



Ci-contre :
Saint-Florent-le-Vieil (à droite), et l'Île Maquart (à gauche). On remarque l'importance grandissante des peupleraies sur les îles, ici les îles du Buzet, Batailleuse et Maquart.



ces îles sont des merveilles de culture : le sol y est entièrement remué à la houe ou à la bêche ; il est rare de voir un cheval et une charrue. Toutes semblent des bouquets de verdure surgissant des flots. On dirait autant de jardins anglais. Les saules et les osiers du rivage ont été repliés en arceaux et forment ainsi comme la bordure d'immenses corbeilles. Les maisons sont entourées de bosquets de peupliers et de saules, des rosiers du Bengale en couvrent la façade, des pots de giroflées, d'oeillet et de linaires sont placés sur l'appui des fenêtres. Rien de gai comme ces archipels pendant une belle matinée de mai. En hiver, quand la terre est dépouillée, quand la Loire roule ses eaux jaunes, ce doit être lugubre". (Joanne, 1888 : 2243)

L'aspect méridional, voire exotique, de ces îles a été relevé, récemment encore, dans certaines études consacrées à la vallée : "L'Italie est là, avec ses maisons basses aux toits rouges, entourées de jardins plantés de Cyprès de Florence et autres essences du Sud..." (Briand, 1994 : 19). Mais le tableau n'est pas toujours aussi riant. On verra plus loin, au titre de la lisibilité de ces paysages, que la populiculture a affecté, sinon dénaturé un grand nombre d'îles, entre Ingrandes et Ancenis.

Quant à la notation du caractère lugubre du fleuve en hiver, elle mérite d'être ici relevée et même complétée par l'impression de vide et de désolation que donnent ses sables en été, l'autre extrême saison. Il est vrai que les représentations du fleuve privilégient toujours la belle saison et nous n'avons pas échappé à la règle. Mais n'est-il pas vrai aussi que ceux qui fréquentent la Loire à la mauvaise saison ne sont pas légion et qu'eux savent lire dans ces métamorphoses saisonnières si brutales le génie même du fleuve qu'ils aiment assez pour le fréquenter? Quant aux sables de l'étiage, en été, on verra plus loin qu'ils sont à l'origine d'un nouvel archétype de paysage, considéré par certains comme très poétique, lecture qui coexiste aujourd'hui mieux qu'hier avec le modèle de lecture naturaliste de sa flore et de sa faune, et surtout son avifaune.

1. 3. Les abrus de l'Anjou Noir.

Aux rivages de ces îles il faut en joindre d'autres : les falaises granitiques et schisteuses qui

contribuent aussi à l'originalité et à l'étrangeté du fleuve dans sa traversée armoricaine, notamment de Bouchemaine à la Possonnière et d'Ancenis à Nantes.

Ces falaises, dont la sévérité est adoucie par une végétation souvent monumentale qui, selon le mot de Julien Gracq, accrochent les lumières du jour, présentent un pittoresque très particulier, qui tranche du tout au tout avec le tuffeau de l'Anjou Blanc. Julien Gracq précisément en donne une description qui vaut toujours pour lui depuis qu'enfant il prenait le chemin de fer entre Saint-Florent et Angers :

"Ce qui me plaisait - ce qui me plaît encore dans ce trajet quand je le fais de jour - c'était la traîne de banlieue résidentielle, allongée contre le bord de la Loire, qui annonce l'approche de la ville trois stations à l'avance, de la Possonnière à Behuard, et de Behuard à Bouchemaine. Il y a là, disséminées entre les coulées tapissées de vignes, les sentiers de chèvre qui grimpent les abrus du versant parmi les pans de murs en ruine, les chicots d'ardoise et de schiste, les broussailles rôties de l'été, tout un échantillonage de maisons de campagne qui va du kiosque turco-hindou au faux Trianon, et qui transporte sur les coteaux de Loire le style architectural mi-baroque, mi-onirique, des plages de la Belle Epoque. J'aime encore aujourd'hui voir défiler au long de la voie - leurs tourelles et leurs échauguettes accrochant le soleil jaune et déjà presque horizontal d'une journée d'été - cette frange discontinue de folies qui semble faire chatoyer au fil du fleuve la traîne d'une cité non seulement considérable mais encore riche de fantaisie..." (Gracq, 1985 : 12)

On aura noté la référence aux *folies*, ces constructions si caractéristiques des parcs apparus chez nous à la fin du XVIII^e et qui connurent par la suite un tel succès. L'exotisme "à l'anglaise" y était de rigueur, et trouva ici, sur une terre que Nantes approvisionnait de ses découvertes botaniques d'au-delà des mers, une très belle expression. Les *Folies Siffet*, sur les abrus qui séparent Oudon du Cellier, au droit de l'Île perdue (voir p. 156) en demeurent l'exemple le plus monumental et sans doute le plus séduisant, surtout quand on les découvre à partir d'une navigation sur le fleuve.

2. Nantes, "la plus grande et la plus belle ville de la vallée"

La formule est de Paul Joanne, qui poursuit : "Devant cette cité superbe que la mauvaise tenue de la Loire maritime a seule empêchée de devenir un des grands ports de l'univers, elle se divise en six bras, traversés par six ponts et elle absorbe à droite l'Erdre, à gauche la Sèvre Nantaise : l'Erdre, célèbre par ses "plaines", qui sont des lacs dans des épanouissements d'un ancien fjord (...) la Sèvre Nantaise, issue des Bocages et Gâtines de Vendée, de Poitou, pays de roches non perméables sans grandes fontaines..." (Joanne, 1888 : 2243)

S'agissant de la Nantes moderne, c'est au Julien Gracq de *La forme d'une ville* qu'il faut revenir pour en apprécier les paysages. La ville est un immense carrefour entre les quatre points cardinaux. Ce carrefour offre un premier contraste, celui qui s'établit entre la Bretagne au nord et la Vendée au sud :

"Toute promenade vers le sud de Nantes est doublement une marche vers le soleil. Il n'y a aucune ressemblance entre les froids bocages, la verdure sombre, les toits d'ardoise, les villages sans vie, la ruralité pesante et massive des campagnes qui murent la ville du côté du nord, et les coteaux à vignes du pays Nantais que le beau nom rabelaisien du village de La Haie Fouassière semble baptiser - les levées ensoleillées du sud de la Loire, leurs grèves, leurs guinguettes à beurre blanc et à grenouilles - les beaux ombrages de la Sèvre, l'élégance toscane de Clisson. (Gracq, 1985 : 58)

Gracq, écrivain tout en nuances et en subtilités au long des 200 pages qu'il consacre à cette ville qui le passionne, se fait parfois tranchant. Tel est déjà le cas dans ce premier contraste nord-sud. Mais que dire de l'autre, celui qui oppose la Nantes "d'avant" à la Nantes "d'après" et s'établit surtout entre l'est et l'ouest, le long de la Loire? Nantes en effet, comme beaucoup d'autres villes de France, fut entièrement remodelée après la dernière guerre, mais connut surtout une mutation plus décisive encore, celle du comblement des bras de Loire entre ses îles et de l'Erdre en son plein centre - comblements qui, pour Gracq, "changeaient pour jamais son équilibre et son assise" (Gracq, 1985 : 8).



Les quais de Loire, à Nantes. Bien que parfois plantés du motif classique de l'alignement, le long de façades urbaines affirmées, ils ne présentent aucune des motivations paysagères familiaires aux habitants des grandes villes-ponts.

Cela dit, Gracq va encore plus loin, expliquant que la ville, qui n'est *ni réellement bretonne ni vraiment vendéenne, "n'est même pas ligérienne"* (p. 194). Elle s'est développée en marge de son arrière-pays et de ses campagnes, parfois même contre elles. L'auteur s'étend longuement sur les oppositions naturelles très accusées qui s'établissent entre le nord et le sud, on l'a vu, mais aussi, de façon peut-être plus surprenante, entre l'est et l'ouest de la ville, entre l'aval et l'amont du fleuve :

"Vers l'aval, Nantes essaime par grappes, le long de son estuaire, une partie de sa substance usinière en agrégats qui prolifèrent anarchiquement : une nébuleuse industrielle peu condensée, où la campagne trouve encore à s'insérer largement dans les intervalles. De part et d'autre de la ville, la Loire des raffineries de pétrole et la Loire des pêcheurs d'anguilles se tournent le dos et s'ignorent... La Loire n'a pas vraiment d'embouchure : rien qu'un fjord baltique plat et envasé, que les ponts et les comblements de Nantes verrouillent vers l'amont, et que l'industrie colonise avec circonspection..." (Gracq, 1985 :187)

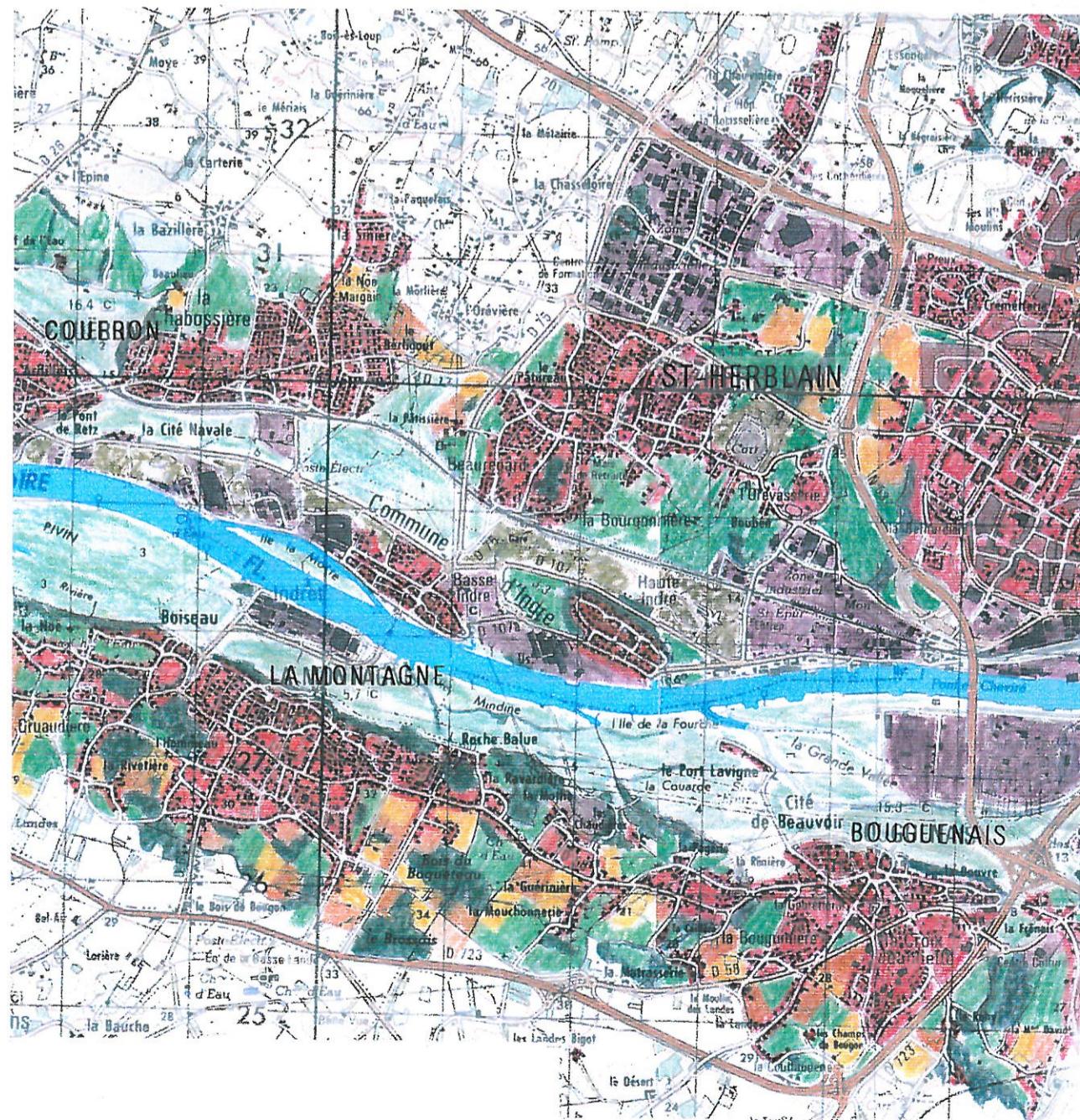
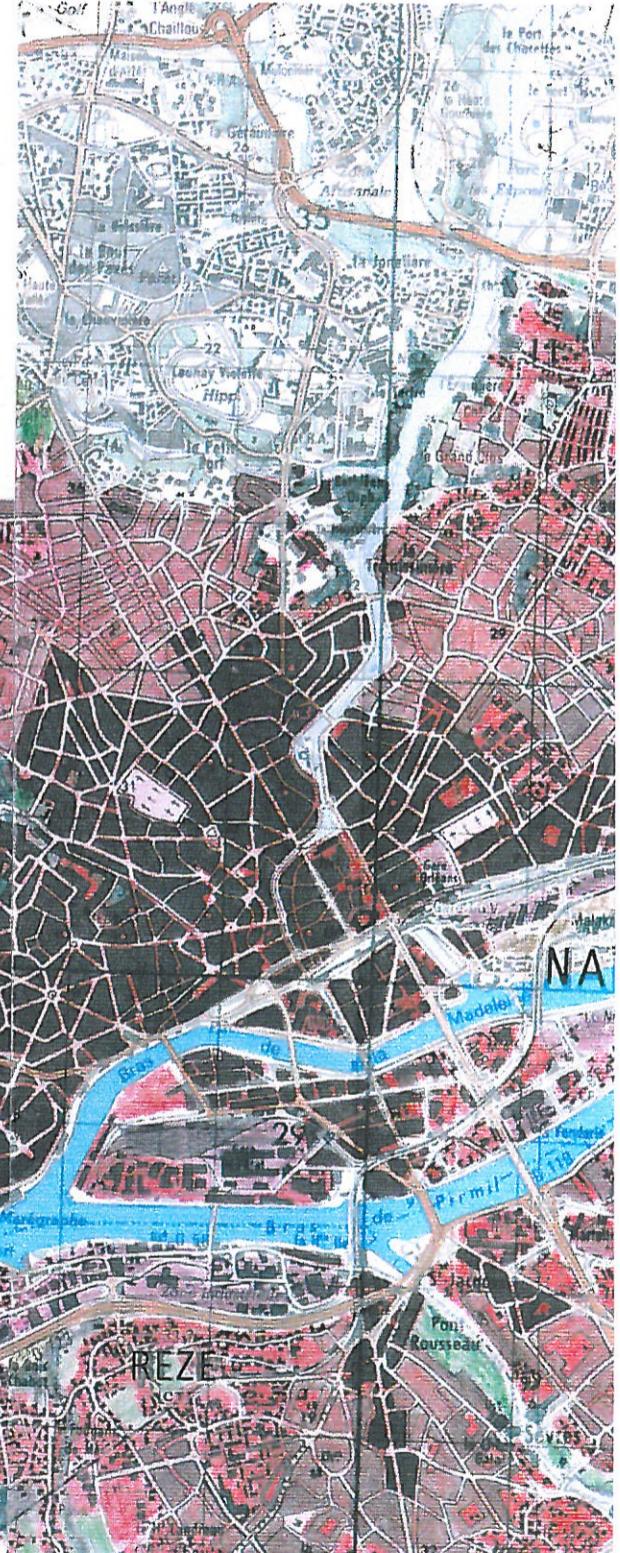
Ces contrastes si accusés permettent sans doute de comprendre pourquoi, toujours selon Gracq, Nantes, qui est incontestablement une grande ville, s'est faite et développée par elle-même et pour elle-même, donnant par là l'impression "*de nourrir une vie autonome, purement citadine, dont le pressentiment fait naître chez le visiteur l'envie, plutôt que de la visiter, de s'y immerger, de participer au secret insaisissable de sa singularité*" (p. 116).

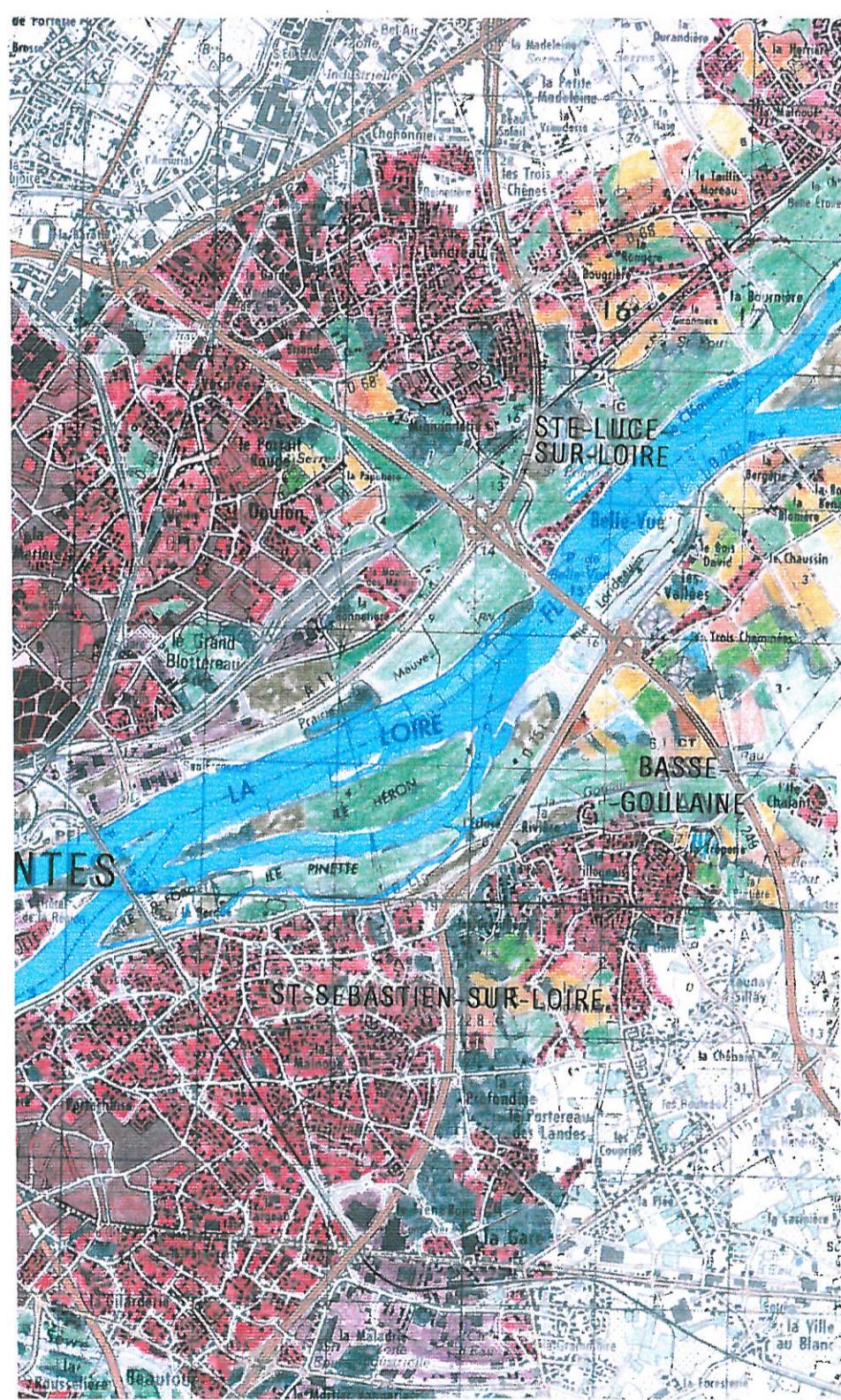
Et effectivement, l'essentiel des paysages décrits par Gracq dans *la Forme d'une ville* sont des paysages typiquement urbains, dans lesquels les rues sont le motif principal et quasi unique. C'est l'animation qui y règne qui en fait tout l'attrait. C'est leur rumeur, sur laquelle l'auteur revient constamment, qui en fait l'intérêt - dont on s'imprègne "*comme on s'imprègne d'un paysage sans le moindre souci d'en ranger les éléments par ordre d'excellence*" (p. 108)

Tous paysages qu'on ne retrouve pas le long des bords du fleuve.



D'où vient que cette ville qui n'est pas immense, constituée aux trois-quarts d'immeubles de sous-préfecture, ingrate pour le regard, dénaturée dans son assise primitive sur la Loire par des comblements artificiels, "métropole régionale", restée sans mouvance sûre, au débouché d'un fleuve qui s'obstrue, donne si fortement le sentiment d'une "grande ville", alors que d'autres, aussi vastes, mieux percées, plus belles, nous font l'effet d'être peuplées de campagnards venus pour une journée faire leurs courses? Peut-être de ce qu'elle est, plus impérieusement qu'une autre, centrée sur elle-même, moins dépendante de ses racines terriennes et fluviales - peut-être de l'impression qu'elle donne par là de nourrir une vie autonome, purement citadine, dont le pressentiment fait naître chez le visiteur l'envie, plutôt que de la visiter, de s'y immerger, de participer au secret insaisissable de sa singularité. Julien Gracq (1985 : 116)





Un paysage de tours, de blocs et de barres interpose aujourd'hui devant les anciens quartiers une pépinière capricieuse de bétons, où certains sujets plus vigoureux, pour gagner de la lumière, semblent avoir fusé en hauteur... (Gracq, 1985 : 123)

II. LES CARACTÈRES DES PAYSAGES DE LA LOIRE ARMORICAINE

1. Le caractère très poétique de la Loire : un nouvel archétype ligérien.

Sous le titre "L'archétype ligérien", on doit à Caroline Briand une étude des représentations des paysages ligériens, entre les Ponts-de-Cé et la Varenne, dans un ensemble de cartes postales et de textes littéraires du siècle qui s'achève. Cette approche, pour sommaire qu'elle est, amorce elle-même (Briand, 1994 : 23), reste la seule, avec celles de Sophie Bonin (1996) et de Philippe Lasne (1994) concernant les représentations littéraires, qui présente un caractère un peu systématique, à notre connaissance, sur le cours de Loire. Son importance n'est pas à démontrer dans la mesure où les paysages s'analysent toujours comme des représentations, ainsi que l'ont bien montré des auteurs tels qu'Augustin Berque. Les cartes postales font le tour du monde, peut-être davantage que les autres représentations, littéraires ou picturales, et ont contribué à l'édification du mythe ligérien et de sa fécondité, faisant de la Loire une des premières destinations touristiques de la planète.

L'essentiel de la définition de l'archétype, telle qu'elle ressort de l'étude de Briand, tient à ce qu'il est une représentation par et pour la société dans laquelle elle apparaît. L'archétype est donc révélateur des valeurs et des phénomènes de mode de la société. Il est donc "par définition évolutif" (p. 23). Certaines époques ont en effet littéralement "inventé" des paysages ignorés ou méconnus jusqu'alors : l'invention de la montagne, et notamment du Mont-Blanc (Joutard, 1986) en sont des exemples fameux, celle des rivages marins (Corbin, 1988) et celle des marais, beaucoup plus récente, sont tout aussi intéressants et révélateurs de notre société.

Une des questions qui se posent serait donc de savoir si notre époque a inventé un ou plusieurs nouveaux archétypes de paysages ligériens. Il ressort en effet de l'enquête de Briand qu'au moins un archétype nouveau de paysage ligérien apparaît aujourd'hui.

Faisant l'inventaire des représentations des paysages de la Haute Loire, de la Moyenne et de

la Basse Loire, Briand commence par noter les différences qui les séparent mais conclut que "malgré ces disparités, l'on a tendance à retenir artificiellement une image unique du fleuve. Le plus souvent le nom de Loire évoque en réalité la Loire Moyenne, la blondeur des bancs de sable, le faste des châteaux de la Renaissance qui la jalonnent et le prestige des cépages associés à ses coteaux, enfin la douceur de vivre, douceur du climat qui permit l'établissement du "Jardin de la France" et surtout confère à la vallée sa lumière si particulière louée par tant d'artistes." (p. 24) Et de poursuivre : "La Basse Loire paraît donc échapper à une part des grands clichés ligériens. Néanmoins (...) la lumière y est aussi réelle qu'en Loire Moyenne, les bancs de sable de l'été troubent de la même manière le promeneur, et la vigne est aussi importante. Par ailleurs, la zone est marquée insidieusement d'une empreinte médiévale, dont les vestiges des places fortes moyenâgeuses sont les instruments. Comme si la Loire vieillissante se remémorait le cours de sa vie, synthèse finale, ultime souvenir qu'elle emporterait dans son inéluctable et tragique noyade." (p. 25)

La Basse Loire relèverait donc elle aussi, mais à sa manière, de l'archétype ligérien, que l'on pourrait dire mythique, celui des modèles élaborés par la Renaissance à l'époque même où le paysage a été inventé dans notre pays, et qui motive aujourd'hui la proposition d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. Mais il y a plus. Si en effet l'enquête montre bien la place que tient cet archétype courant dans la collection de cartes postales considérée, elle montre aussi que la grande majorité des cartes postales du début du siècle nous racontait une Loire fourmillante de vie, celle des pêcheurs, des passeurs, des familles devant la ferme, des promeneurs et même des vacanciers. Or cette Loire-là n'existe plus. Il lui a succédé une Loire silencieuse et la plupart du temps déserte. Et ce n'est pas un des moindres étonnements de Julien Gracq, revenant à Saint-Florent-le-Vieil qu'il a connu dans son enfance, de constater l'étrange calme qui a succédé à l'ancienne animation du fleuve. Ainsi, à la Loire trépidante de vie a succédé un archétype nouveau, qui émerge de la collection des représentations récentes.

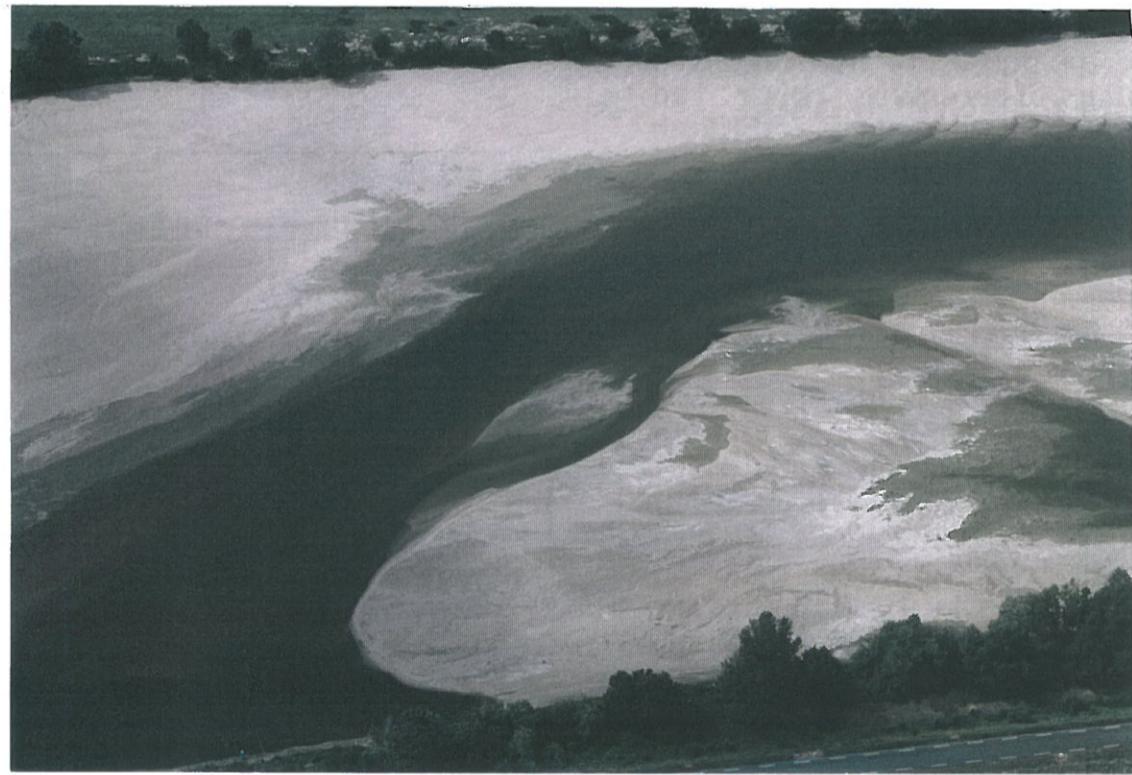
Cet archétype, qualifié de très poétique, "met l'accent sur le fleuve et même le fleuve solitaire. Les cartes retracent la magie

de la lumière ligérienne, et la beauté du fleuve, et le prestige des sites qui le jalonnent. Les crues ne sont plus un sujet de curiosité mais une féerie : de l'immensité fluviale émergent des houppiers. De la même manière, le fleuve en glace est affirmé comme beau. Les écrits contemporains s'accordent le plus souvent avec cette vision poétique, souvent modulée par la conscience des risques liés aux débordements du fleuve. Les organismes touristiques utilisent aussi cette image, ils vantent le calme, la sérénité de ce pays et son envergure culturelle." (Briand, 1994 : 29)

C'est donc la beauté du fleuve dans son immensité et dans la féerie des météores, au gré des saisons, qui est célébrée pour elle-même à travers ces représentations nouvelles. Comment mieux confirmer la formule que nous avons déjà citée à propos de ce fleuve, "par essence de nature poétique" (BETURE, 1990 : 58)? Cet archétype est-il pour autant nouveau? Nous le pensons d'autant plus volontiers que Briand en développe le contenu dans la première partie de son étude, intitulée "Carnet de routes", à propos du spectacle du fleuve proposé par les levées (pp. 17-18). Ces quelques lignes empreintes d'une émotion communicative révèlent en effet le secret de cette poésie superlatrice, si l'on peut ainsi parler : l'expérience du désert. Cette expérience mérite d'être relatée pour elle-même :

"Nous avons dit que la levée était une situation privilégiée de contact avec le fleuve, l'on pourrait même dire d'observation ; de fait, au cours de ces cinq mois (d'étude, ndlr) une réelle surveillance s'est installée, imperceptiblement, et elle fut largement contentée, même sur cette période trop brève ne couvrant pas l'hiver. Le stimulus de cette surveillance fut l'apparition du premier banc de sable qui déclencha inconsciemment cette observation rigoureuse du fleuve. Au fur et à mesure de la disparition régulière de l'eau, le fleuve se met à nu, nous livre ses secrets. Les épis, les digues, les duits apparaissent, témoins d'une activité humaine secrète ; des gués émergent qui racontent la double vie des hommes de la vallée : l'une, l'hiver, où tout déplacement n'est possible qu'en barque : la plate ; l'autre l'été, où des îles deviennent accessibles.

L'étape ultime de la disparition du fleuve est l'assèchement total d'un bras, d'une boire. Le paysage est alors apocalyptique, lunaire, déroutant. Tous les indices sont là qui témoignent de l'existence d'un



Le fleuve de sable, déserté et déroutant, est aujourd'hui proposé comme un nouvel archétype de paysage, "accomplissement du plus grand jardin Zen" (Briand, 1994 : 18)

fleuve qui semble s'être volatilisé. Les berges, les ponts, qui n'ont de raison d'être que l'eau, apparaissent comme des non-sens, des anomalies ; un sentiment de vide, de désolation, l'obsession d'une absence nous envahit inévitablement. Le modelé bosselé, chaotique, du lit asséché, la blancheur du sable et la grande clarté du soleil estival accentuent encore l'impression de désert... Mais bientôt, tout cela devient compréhensible, les éléments sont tous présents, il suffit de les rebaptiser : le sable est le fleuve, les microcollines colonisées par une végétation exotique sont les îles ; alors, berges et ponts retrouvent tout leur sens, ils fonctionnent de nouveau. Ainsi avons-nous assisté à la naissance et à l'accomplissement du plus grand jardin Zen." (pp. 17-18)

Le fleuve déserté par la batellerie et par une grande partie des riverains qui y travaillaient autrefois est ainsi devenu un lieu initiatique, à l'image du jardin Zen dont les sables, qui forment la structure profonde attirent quasi irrésistiblement une sensibilité contemporaine. Il semble bien qu'il y a là une interprétation et une représentation, en un mot un archétype, véritablement nouveau, très sensible non seulement à partir de la levée mais aussi à partir du fleuve lui-même lorsqu'on le navigue. On sait d'ailleurs que le désert comme paysage fait actuellement, pour la première fois à notre connaissance, l'objet d'une étude approfondie annoncée par Alain Roger, auteur de nombreux ouvrages qui, depuis une vingtaine d'années, ont contribué au renouvellement de la question du paysage en France.

2. Le caractère des paysages de Nantes.

On pourrait craire que la sévérité de Gracq envers une ville qui s'est "séparée" de son fleuve s'étende à l'ensemble de ses paysages urbains. Il n'en est rien. La ville conserve pour lui un charme qui imprègne toutes ses allées et venues dans les innombrables rues et boulevards qui la quadrillent. C'est au point qu'il se pose lui-même la question de l'origine, du secret de ce charme :

"D'où vient que cette ville qui n'est pas immense, constituée aux trois-quarts d'immeubles de sous-préfecture, ingrate pour le regard, dénaturée dans son assise primitive sur la Loire par des comblements artificiels, "métropole régionale" restée sans mouvance sûre, au débouché d'un fleuve qui s'obstrue, donne si fortement le sentiment

d'une "grande ville"...? Peut-être de ce qu'elle est, plus impérieusement qu'une autre, centrée sur elle-même, moins dépendante de ses racines terriennes et fluviales - peut-être de l'impression qu'elle donne par là de nourrir une vie autonome, purement citadine, dont le pressentiment fait naître chez le visiteur l'envie, plutôt que de la visiter, de s'y immerger, de participer au secret insaisissable de sa singularité. Curieusement - et toutes proportions gardées - je songe parfois, en revisitant Nantes, à une ville dont rien ne la rapproche, sinon le même et superbe négligé monumental, et qui est Madrid. Dans les petits bars ombreux, les petites rues étroites aux façades hautes qui voisinent avec la rue Crébillon, je retrouve en été le même sentiment d'encavement frais et protégé que me donne le canyon des ruelles latérales à la Gran Via madrilène : le sentiment qu'une vie autochtone, qui a ses coutumes et ses rites à elle, malaisée à pénétrer de l'extérieur et presque entièrement close sur elle-même, peut se perpétuer ici comme dans un réseau de grottes, et trouver son aliment en elle-même du matin au soir et du soir au matin. Et cette teinte, cette coloration attirante et unique qu'y prend le va-et-vient de tous les jours, produit d'une distillation longue et subtile à laquelle toute sa géographie, toute son histoire ont dû collaborer, mais qui n'aurait pu aboutir sans quelque transmutation alchimique dont elle garde pour elle la formule, c'est peut-être la vraie séduction, la couronne secrète d'une ville." (Gracq, 1985 : 116)

"Non pas la visiter, mais s'y immerger" : telle est en somme, selon Gracq, la distinction à prendre en compte en matière de paysage urbain - non pas Nantes seulement mais toute vraie "grande ville".

III. LA LISIBILITÉ DES PAYSAGES DE LA LOIRE ARMORICAINE

1. Le Val en amont de Nantes

La lisibilité du Val est très dépendante des séquences parcourues, des itinéraires empruntés par le visiteur et des modèles qui s'y présentent.

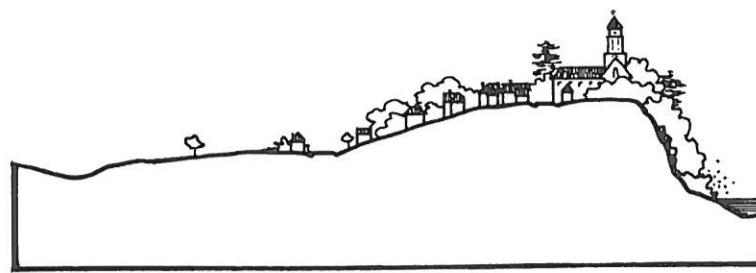
1.1. Les routes, belvédères initiatiques sur le paysage

Les trois séquences sont longées

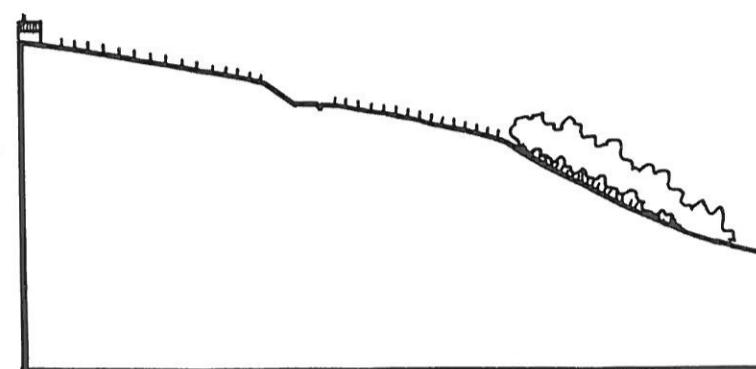
par des routes qui ont toutes leur intérêt pour la lecture des paysages traversés. Elles ont fait l'objet, de la part de Caroline Briand, d'une description et d'une évaluation très significative leur importance dans la perception des paysages et, par voie de conséquence, de la nécessité d'une coordination paysagère dans tous travaux de transformation qui viendraient les affecter : recalibrages, rectification de profils en long et en travers, contextualisation des plantations d'accompagnement, etc... Le rôle des routes dans la perception des paysages est tel qu'on peut en faire de véritables belvédères linéaires, à condition de le vouloir : la Corniche angevine en est un éclatant exemple. Il faut même aller plus loin et parler, à leur propos, non seulement d'observation mais d'initiation au paysage. Toutes les routes, tous les chemins, et jusqu'au moindre sentier, ont un caractère initiatique. Ce sont eux qui laissent entrevoir, apercevoir, observer, épier, contempler, admirer, ou, à l'inverse, refuser de voir et fuir des spectacles rebutants ou simplement intéressants. A partir de là, Briand distingue les parcours suivants, offrant chacun un type de lecture qu'il conviendra de protéger, voire de favoriser, sur les paysages environnants.

A partir de l'A 11, le paysage est entrevu. Il faut prendre cette opportunité de la façon la plus positive, car les 'flashes', même brefs, sur certains paysages, par exemple le plateau maugeois et son bocage bien ordonné, ou sur certains motifs monumentaux comme les églises de Saint-Florent-le-Vieil et de Montjean, peuvent être de puissantes motivations à quitter l'autoroute pour en découvrir davantage (Briand, 1994 : 14). La politique du 1% Paysage et développement mise en place par la Direction des Routes sur les grandes infrastructures nationales partent de ce principe, mis au service des collectivités traversées.

A partir de la Nationale 23, le paysage est aperçu. Cette route, qui traverse encore un certain nombre d'agglomérations, est plus proche de la rupture de pente du coteau et on la parcourt à moins vive allure. Elle permet de percevoir des motifs moins monumentaux que ceux qui sont perçus à partir de l'autoroute mais qui leur font cortège : petits bourgs et villages, châteaux, moulins qui témoignent encore de la prospérité céréalière, accidents du relief qui suggèrent la plongée vers la vallée,



Le Verger D751



St-Florent-le-Vieil

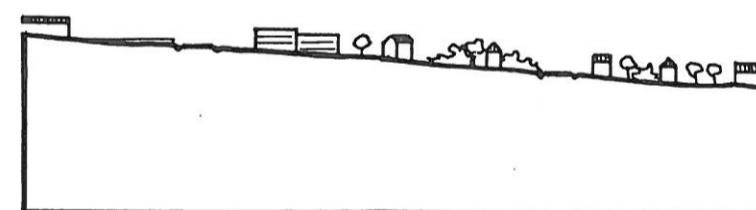


D751

Gasselin



Varenne



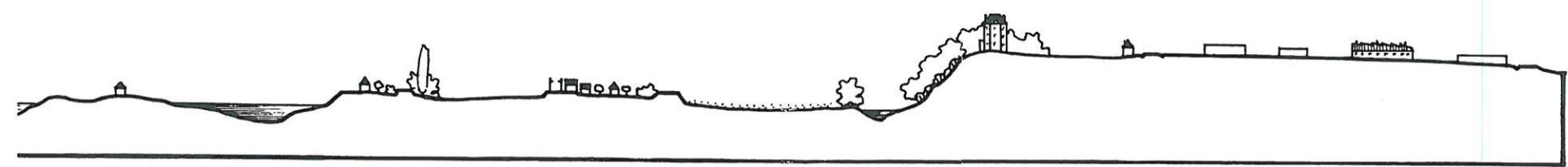
St-Sébastien-sur-Loire



D77d

Ile St-Nic

Corsept



La Meilleraie

SNCF Gare

D18

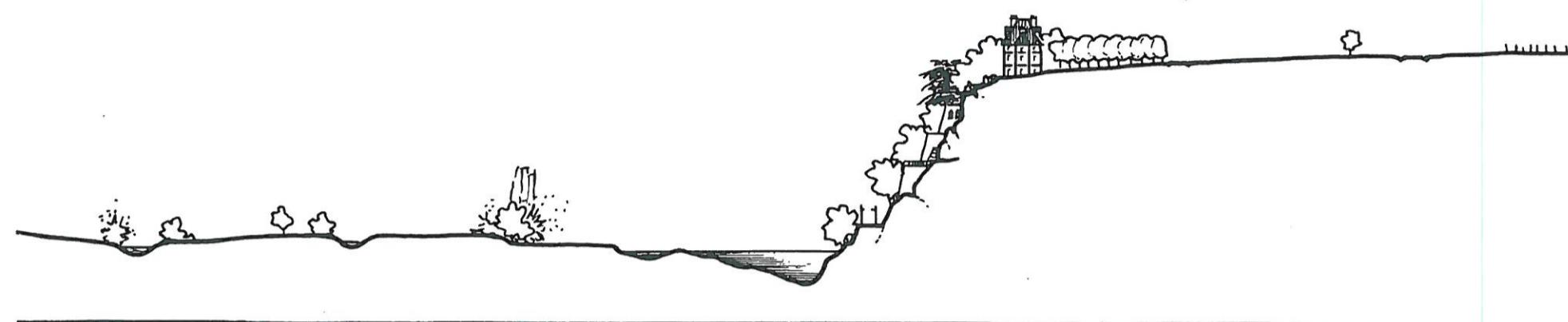
La Galaiserie

Île Batailleuse

La Boire Torse

La Loire

Varades



Château Guy
SNCF Folies Siffet

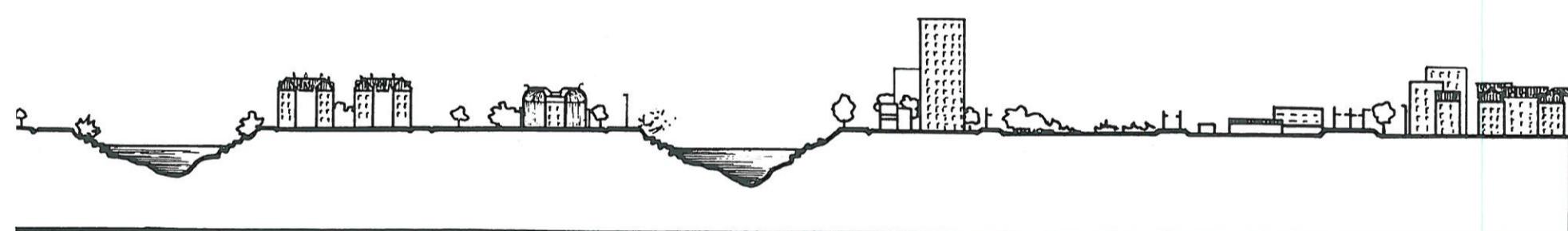
Boire
de la Bridonnière

Île Bridon

L'Île Perdue

La Loire

Le Cellier



D119

Malakoff SNCF

SNCF Gare SNCF

Bras de Pirmil

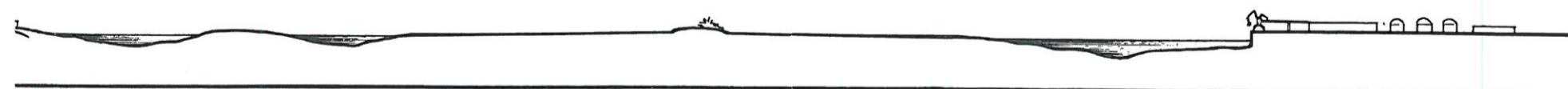
Bras de la Madeleine

La Loire

Île Beaulieu

La Loire

Nantes



D100

Banc de Bilho

La Loire

Montoir-de-Bretagne

Quatre coupes panoramiques du Val entre Saint-Florent-le-Vieil et l'estuaire. Elles rendent sensibles les ultimes modifications des formes du relief, depuis le resserrement en forme de défilé entre Ancenis et Nantes jusqu'à l'aplanissement total de l'estuaire.

etc... Le pays se fait plus proche, son image plus précise, les panneaux d'animation vantant ses beautés et curiosités plus nombreux, l'attrait plus fort.

A partir des routes panoramiques, surtout la Départementale 751 et sa Corniche angevine, le paysage est admiré. "Les routes panoramiques sont en fait des routes échappées de la vallée, qui se sont lancées à l'assaut du coteau. Sinuueuses, c'est leur artifice pour réussir l'effort entrepris, elles sont totalement inféodées au relief. Les châtaigniers et les chênes les dissimulent et les enserrent. Cette voie végétale est loin d'être imperméable, elle laisse passer l'oeil vers la vallée ; l'hiver, ces vues sont encore plus aisées" (Briand, 1994 :16) A la pénombre de la montée succède la lumière du plateau : le contraste invite à l'arrêt. Les points de vue sur la vallée sont les seuls à partir desquels il est possible de l'appréhender dans sa globalité. La Corniche angevine, située à flanc de coteau appartient à ces routes, et ménage sur les paysages de la première séquence des points de vue considérés comme uniques.

A partir des levées, le paysage est espionné. Le mot est fort, un peu étrange. Il nous paraît cependant approprié dans la mesure où il suggère que la levée serait un rempart à partir duquel il est possible d'épier, d'observer et de surveiller les alentours. On reconnaît ici un comportement typiquement ligérien : la surveillance du fleuve, l'affût du gibier de terre, d'air ou d'eau, l'observation des phénomènes naturels et notamment des météores, voire l'attention aux aléas de la navigation... Les levées sont des belvédères linéaires incomparables lorsque leurs abords ne sont pas envahis d'une végétation banale non contrôlée. C'est à partir d'elles que l'appel de la Loire se fait le plus vivement sentir... invitation à prendre les chemins qui y mènent.

1.2. Les chemins et les rues, lieux privilégiés de l'expérience paysagère

Les routes desservent les villes, les bourgs et les villages. A partir d'eux, seuls les chemins conduisent au cœur des paysages. Ils y occupent une place à part, qui met un point d'orgue au réseau des routes, surtout quand ils conduisent au fleuve.

A partir des chemins le paysage est ressenti. "Une promenade pédestre en vallée de Loire peut être des plus variées : suivre une levée, jouer les équilibristes sur les épis, s'aventurer prudemment sur les bancs de sables, ou au contraire se perdre au plus profond de la solitude prairiale. Dans tous les cas, ce qui est important est la disparition de toute enveloppe plus ou moins hermétique. Les sons, les odeurs, le souffle sont maintenant réellement ressentis. Aucune berrière physique ne s'oppose à notre invasion par le paysage. Le temps même, celui de la flânerie, permet cette communion". (Briand, 1994 : 21)

Il est difficile de mieux dire la valeur irremplaçable des chemins dans l'expérience du paysage "ressenti". Les chemins sont, on ne le dira jamais assez, les lieux privilégiés d'expérience de ce que peut être le mode sensible de notre relation à l'espace et à la nature, ce qui est tout simplement la définition du paysage pour Augustin Berque (Berque, 1986 : 166). Les cinq sens y sont en effet constamment sollicités, comme le suggère et le décrit Briand, incitations permanentes à enrichir la perception visuelle du paysage en y pénétrant, en y goûtant les alternances d'ombre et de lumière, de fraîcheur et de chaleur, de sécheresse et d'humidité, en y écoutant le silence, toujours habité, en en respirant les souffles, parfois discrets, parfois puissants et enivrants.

Ce sont les chemins par excellence qui nous font saisir ce que peut être la palette de nos émotions et motivations paysagères. Ce sont eux qui nous font réaliser qu'il ne peut être question, en effet, de limiter la notion du beau à notre émotivité visuelle, mais qu'il importe de la rechercher dans toute l'épaisseur des perceptions qui assurent notre insertion dans notre société et notre culture (voir p. 2).

On notera, dans la même logique paysagère, l'importance et l'intérêt des **paysages de rues** que décrit inlassablement Julien Gracq dans sa description de Nantes. La puissance évocatrice de ces descriptions n'a pas d'égal. Nous ne donnerons qu'un exemple, trop bref, des longues promenades de celui qui reste un des plus grands initiateurs contemporains à l'expérience paysagère :

"C'était, presque à chaque croisement de rue, le souffle d'un courant d'air frais et léger, un clin d'oeil ancien que m'adressait l'une

après l'autre les perspectives latérales soudain rouvertes, pareilles à autant de passants sortis de leurs maisons endormies et accourues à chaque carrefour pour me faire cortège. Toutes! elles étaient toutes là! longuement oubliées et resurgies intactes, gravées l'une après l'autre dans la mémoire par le coin de rétine inoccupée, oblique, qui se laisse impressionner passivement comme une pellicule vierge à chaque échappée de rue ouverte au long de notre promenade familiale. La rue de Bouillé... La rue Noire... Le pli creux du boulevard de Lasseur. Le rond-point de Rennes, fêté autrefois modestement par une pharmacie aux globes verts et roses..." (Gracq, 1995 : 51)

1. 3. Les modèles du bocage et de la populiculture

En Loire armoricaine, le modèle du bocage conserve sa valeur. Bruel-Delmar (1996 : 105) situent les bocages de la Loire Atlantique par rapport aux bocages breton et vendéen et localisent celui d'Ancenis sur le plateau, sans mentionner celui qui relie Saint-Florent-le Vieil à Champtoceaux sur la rive gauche du fleuve. Ce dernier est clairement cartographié par Briand comme le plus important de la vallée par sa surface et sa continuité d'un seul tenant (Briand : 1994). Le bocage est par ailleurs présent à titre fragmentaire entre Ingrandes et Anetz d'un côté et Saint-Germain de l'autre. Il est enfin omniprésent dans les études paysagères sous la forme du motif toujours recherché et fréquemment perdu ou mal géré du maillage des haies et des chemins.

Le motif de la haie bocagère est l'un des plus symboliques de nos paysages, de même que celui de l'arbre tout court. On a vu qu'il constitue très souvent, en Loire, une des pierres de touche de leur qualité. Il ne suffit pas d'annoncer que le remembrement "entre dans le cadre de la modernisation agricole qui est un phénomène économique et global" (Hode, 1995 : 78) pour justifier les opérations d'arrasement de haies inconsidérées, dans la mesure où l'on sait à quels excès, souvent dus à un déficit d'attention à d'autres modèles de spatialité et de naturalité, ont conduit de telles opérations.

Beaucoup d'agriculteurs (sinon tous) sont conscients des excès des remembrements, notamment de



Les peupleraies plantées dans les îles, outre leurs effets d'occultation et de banalisation du paysage, conduisent à la dénaturation d'un des motifs essentiels, par sa valeur évocatrice, du modèle paysager archétypique de la Loire.

l'arrachage des haies et des arbres : "Au lieu d'élaguer, on arrachait l'arbre ; aujourd'hui, on coupe les branches gênant le passage des machines (un agriculteur, 50 ans, Rochefort)" (Hode, 1995 : 78)

Cet attachement aux paysages de bocage, phénomène encore sensible à l'échelle du territoire national, explique pour une part le malaise qu'induit le modèle qui tend parfois à le supplanter : celui de la populiculture. C'est un fait que ce modèle devient envahissant. Dans la Loire armoricaine, les peupleraies prennent parfois des proportions telles qu'elles défigurent et dénaturent les motifs auxquels elles sont associées.

Un exemple particulièrement frappant en est donné par celles qui occupent les îles Meslet, de Gâche, du Buzet, Batailleuse, Maquart, Briand, Boire Rousse, Kerguélen (!) et aux Moines (!). Il y a dans cette concentration sur un linéaire d'une vingtaine de kilomètres, entre Ingrandes et Ancenis, quelque chose d'excessif, d'anormal et même d'injuste si l'on peut se permettre un tel jugement. D'une part en effet les peupleraies écrasent les îles de leur masse, et ce d'autant plus que ces îles sont de taille réduite ; d'autre part elles les dénaturent en tant qu'îles, c'est-à-dire en tant que motifs culturellement tellement prisés et valorisés dans notre imaginaire, surtout s'agissant des îles de la Loire, et qui méritent bien autre chose, on l'a vu plus haut avec les descriptions d'Ardouin-Dumazet ; enfin elles apparaissent comme une injustice dans la mesure où aucune de ces îles n'y échappe et où, ailleurs dans la vallée, elles se localisent plutôt dans la dépression latérale, au pied des coteaux, ce qui en amoindrit quand même la masse et l'impact relativement à ce qui se passe en plein milieu du fleuve.

IV. LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DE LA LOIRE ARMORICAINE

La protection et la mise en valeur de la Loire armoricaine passe par l'ensemble des recommandations formulées au document des Agences d'Urbanisme d'Orléans, Tours, Angers et Nantes le 26 janvier 1995 dans le cadre de leurs rencontres sur "Paysages et aménagement des abords de la

Loire" (AUAT, 1994-95).

L'Agence nantaise y présente, quant à elle un Schéma Directeur des continuités piétonnes et vélo de l'agglomération qui se présente comme le projet le plus élaboré et opérationnel des grandes villes de Loire et qui illustre, s'il en est besoin, l'importance de telles continuités dans l'expérience paysagère.

1. Le Schéma Directeur des continuités piétonnes et vélo de l'agglomération nantaise

Nous en reproduisons les principaux éléments à partir du compte rendu des rencontres ci-dessus mentionnées :

Il s'étend sur l'ensemble de l'agglomération, englobant non seulement les rives de la Loire mais aussi celles de ses affluents.

Le dossier présente un ensemble d'opérations, programmées dans le temps, chiffrées, pour améliorer l'existant et développer de nouveaux parcours afin d'obtenir, à terme, un réseau bouclé, continu de voies réservées pour les piétons et les cyclistes.

L'objectif poursuivi à travers l'élaboration de ce dossier est la recherche de continuités de promenades pour les piétons et les vélos, liées à l'ensemble des cours d'eau (ruisseaux, rivières, fleuve - plus de 150 kms au total) et aux grands espaces aquatiques de l'agglomération.

Dans la majorité des cas, les continuités de promenades sont situées directement en rive de cours d'eau, constituant par là-même un élément de valorisation de l'environnement de ceux-ci. Dans d'autres cas, la promenade retenue prend ses distances avec l'eau tout en permettant des points de vue : c'est le cas des promenades des coteaux de la Loire au Sud.

Les éléments constitutifs de ce projet sont les suivants :

- projets approuvés par les communes, chiffrés et programmés : ces projets rentrent dans la phase opérationnelle du système de cofinancement institué par le SIMAN dans le cadre de sa compétence en matière de réalisation et les coûts prévisionnels,

- projets intégrés dans des opérations d'aménagement urbain (ZAC...),

- quelques projets à long terme, dont l'inscription dans le POS constitue un préalable à la réalisation.

... Cet ensemble d'opérations, 77 au total, doit permettre la réalisation des continuités suivantes :

- Rive sud de la Loire : 69 kms, du Canal de la Martinière à l'Ouest aux abords du Pont de Bellevue à l'est

- La Jaguère : 5,2 kms entre les communes de Bouguenais et de Rezé

- Les rives de la Sèvre Nantaise : 16,1 kms reliant le site de confluence Sèvre/Maine à Vertou au site de la confluence avec la Loire (Nantes, Rezé)

- La Goulaine : 4,1 kms entre Saint-Sébastien, Basse Goulaine et le marais de Basse Goulaine

- La rive nord de la Loire : 34,6 kms comprenant une continuité Marais de Couéron/Plan d'eau de Beaulieu et une continuité Haute-Indre/Basse Indre

- La continuité de Chézin : 13,6 kms entre Couéron-Sautron

- Le Cens : 16 kms avec la continuité Nantes, Orvault et Sautron.

- Les continuités de l'Erdre : 35,3 kms avec notamment les continuités Nantes/La Chapelle sur Erdre, et Carquefou/Nantes, à créer

- Les continuités de Charbonneau : 6,6 kms

- L'Aubinière : 3,5 kms à la limite entre Nantes et Sainte-Luce-sur-Loire

- L'Ognon, le Lac de Grandlieu : 8,2 kms en vue d'en améliorer l'accessibilité.

(AUAT, 1994-1995 : 51-54).

Quant aux recommandations qui suivent elles sont extraites des études de Bruel-Delmar (1996), Cavalié (1973?) et Briand (1994), déjà cités.

2. Les bocages du Val

- Préserver et entretenir la maille bocagère en place

- Préserver, entretenir et développer les haies bocagères elles-mêmes, notamment aux abords des bâtiments agricoles

- Intégrer le réseau viaire agricole issu des remembrements par des plantations de haies nouvelles

- Préserver l'identité des bourgs et villages par le respect de leur silhouette et de leur organisation spatiale au sein de la trame viaire et des modèles du bâti local

- Préserver les entrées de villes depuis les routes nationales et départementales en réglementant la localisation et le traitement des sites d'activités industrielles et commerciales qui s'y développent (article L 111 1-4 du code de l'urbanisme)

- Prévoir des plantations perpendiculaires aux voies de circulation lorsque cela s'avère utile à la continuité de la maille bocagère

- Accompagner des routes nationales par des plantations d'alignement en relation avec les ouvertures majeures du paysage, afin d'y mettre en place des cadrages tout en monumentalisant la route en fonction de son échelle propre

3. La Loire

3.1. La Loire amont :

- Respecter l'inconstructibilité de la plaine inondable et maîtriser l'urbanisation sur les plateaux, en retrait des ruptures de pente des coteaux

- Maintenir et renforcer les vues sur le fleuve, qui passe souvent inaperçu, à partir des routes qui la surplombent, qu'elles se trouvent en bordure de coteau ou sur levée.

- Renforcer les particularités de la vallée inondable

- en encourageant la culture maraîchère traditionnelle,

- Aménager les voies de circulation pour y favoriser la perception de lu fleuve, notamment

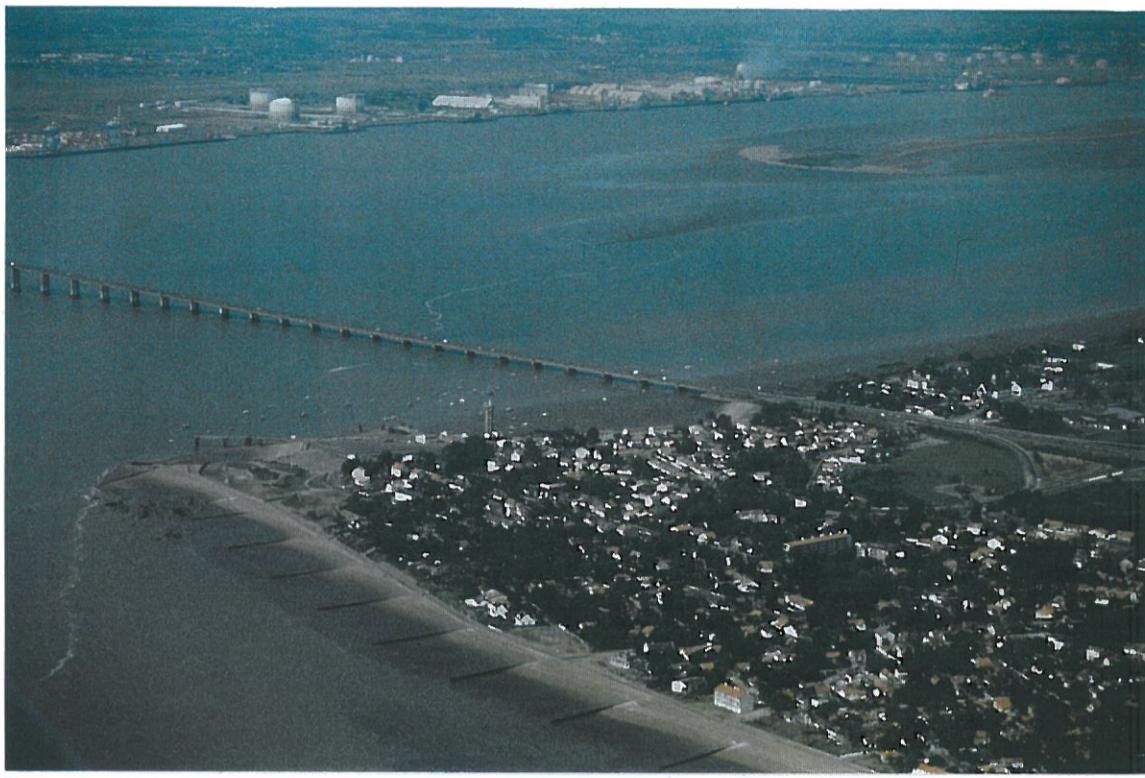
- en affirmant les effets de digue par le dégagement des friches qui en encombrent les abords

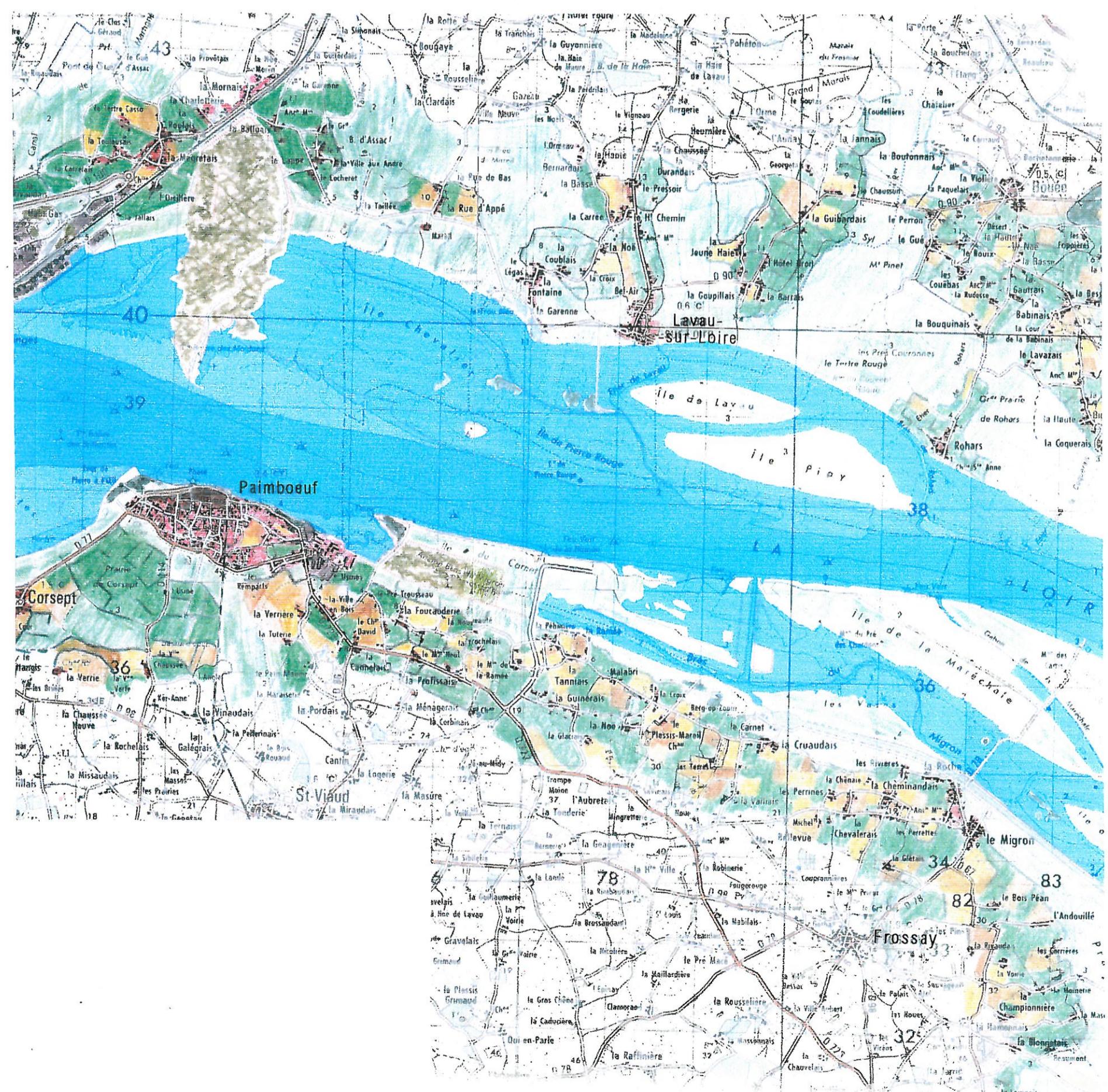
- en mettant en valeur le vocabulaire spécifique qui les accompagnent

- Respecter la palette végétale et sa répartition en distinguant l'expression de la présence de l'eau par la palette des Saules et des

Les horizons portuaires de l'estuaire : les quais et la plateforme de Cordemais.







Peupliers le long du fleuve et sur les bancs sableux, et l'expression des fonds de vallée affluentes créant des portes vers les plateaux par leurs boisements spécifiques

- Développer les vues sélectives à partir des points hauts

3. 2. La Loire aval :

- Respecter la zone "non aedificandi" de la zone inondable qui participe à la perception de la vallée dans sa largeur

- Mettre en valeur les ouvrages qui accompagnent le fleuve, tels le canal de la Martinière, les écluses, les digues

- Mettre en valeur et donner à voir par des points d'observation les pratiques spécifiques de l'estuaire telles que les pêcheries, les complexes industriels, les infrastructures pétrolières et le port de Saint-Nazaire.

- Renforcer la végétation spécifique de Peupliers, Saules, Aulnes...

- Protéger les secteurs de marais, de l'estuaire jusqu'au lac de Grand-Lieu.

- Encourager les accès au fleuve par la signalétique.

- Permettre un cheminement plus attractif le long de l'estuaire et traiter les RD 723 et 17, respectivement sur les rives gauche et droite

- Renforcer la perception de la Loire et de son estuaire par le traitement des voies perpendiculaires à la vallée qui en donnent la mesure

- Valoriser de la perception des côtes donnant la mesure de la grande dimension de la vallée entre Savenay et Nantes.

4. L'Atlantique

- Respecter la loi Littoral, en particulier dans l'alternance entre l'urbanisation et les côtes désignées comme naturelles

- Poursuivre le mode d'urbanisation "par poches" intégrées dans les boisements de pins.

- Respecter la palette végétale jouant le rôle de signal à l'approche de la côte

- Maintenir les ouvertures visuelles à partir de la route bleue, le long du littoral

- Eviter le développement des équipements industriels et commerciaux liés à la route bleue et y favoriser les aménagements donnant accès tant physique que visuel aux paysages traversés

- Mettre en valeur les ouvrages et pratiques spécifiques tels que les ports, phares, balises, et jusqu'aux complexes industriels portuaires...

INDEX DES LIEUX ET DES COMMUNES

- Acolin*, 64
Aigue-Nègre, 12, 15
Aiguilhe, 23
Aix, 23
Allier, 64, 124
Amboise, 104, 106, 114
Ance, 40
Ancenis, 155, 156
Andrézieux-Bouthéon, 26, 41 bis
Anetz, 157
Angers, 140, 150
Anjou noir, 158
Arçon, 43, 45
Arconce, 44, 47, 54
Ardoux, 84
Argenvières, 65
Arlempdes, 13, 14, 15, 16, 17
Aron, 44, 50
Arroux, 43
Artaix, 43, 52
Aubance, 154
Aurec-sur-Loire, 26, 28
Authion, 139
Authion, 146
Avaray, 93, 97, 103
Avaray, 93, 103
Avril-sur-Loire, 63
Avrilly, 45
Balbigny, 28, 39, 41 bis
Ballore, 54
Bannay, 69
Bas-en-Basset, 25, 35
Basse-Goulaine, 155, 161
Basset, 23, 24, 34
Bassin parisien, 84
Baugy, 45
Baule, 93
Béard, 63
Beauce, 110
Beaugency, 92, 93
Beaulieu, 69, 71
Beaulieu-sur-Loire, 23
Beaulon, 49, 52
Beauzac, 24, 25
Bec d'Allier, 62, 78
Beffes, 65
Behuard, 153
Belleville-sur-Loire, 69
Berthenay, 123, 127
- Besbre*, 44, 49
Beuvron, 104
Beuvron, 116
Blaison-Gohier, 140, 141
Blois, 104, 105, 106, 110, 118
Bois-Gibault, 67
Boisset-lès-Montrond, 27, 39
Bonnand, 45, 52
Bonny-sur-Loire, 71
Bonson, 26
Borne, 23, 34
Bou, 86
Bouchemaine, 153
Bouée, 171
Bouguenais, 160
Boulogne, 104
Bourbon-Lancy, 44, 49
Bourg-le-Comte, 45
Bourgueil, 135, 139
Bouteille, 91
Bouthéon, 27
Bouzols, 21
Brain-sur-l'Authion, 140
Bréhémont, 123, 124, 126
Briare, 71
Briennon, 43
Brignon, 13
Brives-Charensac, 19, 23, 24, 34
Bully, 29
Caloire, 26
Candé-sur-Beuvron, 115, 116
Candes-Saint-Martin, 137, 139, 142
Cangey, 114
Cellier, 161, 156
Chadrac, 23, 24
Chadron, 15, 21
Chailles, 105
Challuy, 62
Chalonnes-sur-Loire, 153, 155
Chamalières-sur-Loire, 23, 24
Chamarande (Saint-Germain-L'Espionnasse), 32
Chambéon, 27, 41
Chambilly, 45
Chambles, 26, 30
Chambord, 103, 104, 107, 109
Champtocé-sur-Loire, 152
Champtoceaux, 155, 156
Changy, 32
- Chargé*, 114
Charrin, 51
Chaspinhac, 23, 24
Chassenard, 45
Châteauneuf-sur-Loire, 85, 87
Châtillon-sur-Loire, 71
Chaumont-sur-Loire, 104, 105, 112, 115, 116
Chécy, 86
Chênehutte, 136, 142
Cher, 104, 122, 135
Cheuille, 64
Chouzé-sur-Loire, 123, 137, 147
Chouzy-sur-Cisse, 105, 115, 117
Cinq-Mars-la-Pile, 123, 127
Cisse, 103, 117
Civens, 28
Cleppé, 28, 38
Cléry-Saint-André, 89
Coise, 23
Colâtre, 64
Colence, 12, 15
Collandre, 13
Combleux, 86, 97
Commelle-Vernay, 29, 30
Cordelle, 29
Cordemais, 169
Corsept, 171
Cosne-cours-sur-Loire, 37, 66, 69, 76
Cosson, 104
Cosson, 109, 110
Couargues, 67
Coubon, 15, 21
Coueron, 160
Coulanges, 46
Coulanges, 105
Cour-sur-Loire, 103
Coubouzon, 103
Cours-les-Barres, 65
Craintilleux, 27
Craponne, 23, 24
Craponne, 24
Cressonne, 51
Cronat, 51, 52, 54
Cuffy, 62
Cunault, 136, 142
Cussac-sur-Loire, 15
Cuzieu, 27, 39
Dampierre-en-Burly, 83

Dampierre-sur-Loire, 136
Dancé, 29
Darvoy, 86
Decize, 44, 50, 52, 60
Denée, 153, 155
Devay, 51
Dhui, 91
Digoin, 44, 47, 54
Diou, 44, 49, 52, 54
Divatte, 154
Dive, 148
Dompierre, 44
Donges, 170
Drain, 155, 156
Druy-Parigny, 63
Dry, 93
Duriane, 23, 24
Emblavès, 23, 30, 40
Epercieux-Saint-Paul, 28
Erdre, 154, 158
Evre, 154
Férolles, 91
Feurs, 27, 28, 38
Fleury-sur-Loire, 63
Folies Siffet, 156, 158, 165
Fondettes, 120, 130, 133
Forez, 23, 27, 29, 41
Fourchambault, 65, 66, 76
Fraisses, 26
Frossay, 171
Gage, 11, 12
Gagne d'Arcône, 12, 15
Gagne de Cayres, 12, 15
Gannay-sur-Loire, 51
Garchizy, 65
Garnat-sur-Engièvre, 49
Gazeille, 17
Gennes, 139, 142
Germigny-des-Prés, 87
Germigny-sur-Loire, 65
Gien, 83, 85
Gilly-sur-Loire, 49
Gimouille, 62
Goudet, 11, 15, 17, 21
Grangent, 18, 23, 26, 30
Grée, 154
Guilly, 82
Havre, 154
Herry, 67
Huismes, 126
Iguerande, 43, 44, 52, 54
Ile d'Or, 104
Imphy, 63, 66
Indre, 104, 122, 135
Ingrandes, 152, 154
Ingrandes-de-Touraine, 126
Issarlès, 12, 15
Izeron, 23
Izeurz, 64
Jargeau, 85, 87
Joué-les-Tours, 120
Juigné-sur-Loire, 140
l'Hôpital-le-Grand, 27
L'Hôpital-le-Mercier, 45
La Bohalle, 140
La Celle-sur-Loire, 69
La Chapelle d'Aurec, 25
La Chapelle-aux-Naux, 127
La Chapelle-Basse-Mer, 161
La Chapelle-Montlinard, 65
La Chapelle-Saint-Mesmin, 89, 95
La Chapelle-sur-Loire, 126, 131
La Charité-sur-Loire, 65, 76
La Chaussée-Saint-Victor, 102, 105
La Daguenière, 140, 148
La Dunière, 19
La Marche, 65, 76

La Ménitré, 141
La Montagne, 160
La Motte-Saint-Jean, 47
La Palisse, 11, 18
La Possonière, 153, 155
La Riche, 120
La Ville-aux-Dames, 121
Lac d'Issarlès, 11
Lafarre, 15, 21
Lamenay-sur-Loire, 51
Langeais, 127
Larcenac, 23, 31
Lausonne, 12, 15
Lausonne, 12
LaVarenne, 155, 156
Lavau-sur-Loire, 171
Lavoûte-sur-Loire, 23, 30
Layon, 154
Le Coteau, 29
Le Fresne-sur-Loire, 152
Le Gerbier de Jonc, 11, 12, 14, 20
Le Marillais, 157
Le Mesnil-en-Vallée, 15
Le Monteil, 23, 24
Le Pellerin, 169
Le Port-Launay, 169
Le Puy-en-Velay, 22, 23, 30, 34, 40
Le Thoureil, 141
Le Vernazon, 11, 12
Léré, 69
Les Rosiers, 141, 142
Les-Ponts-de-Cé, 140
Lesme, 49
Lestiou, 93
Lignières-de-Touraine, 127
Lignon forézien, 23, 33
Lignon vellave, 23, 25
Limeray, 114
Lion-en-Sullias, 83
Liré, 156
Loiret, 84
Lussault-sur-Loire, 121
Luthenay-Uzeloup, 63
Luynes, 120, 130
Mably, 43
Mably, 43
Madeleine, 24
Magneux-Haute-Rive, 27, 39
Maine, 153
Malvalette, 25
Marcigny, 45
Marclopt, 27
Mardié, 86
Mare, 23
Mareau-aux-Prés, 89
Marseille-lès-Aubigny, 65
Marzy, 62, 76
Maslives, 103
Mauges, 154
Mauves-sur-Loire, 161
Mazou, 64
Medime, 39
Méjeanne, 12
Melay, 43
Menars, 103, 104, 106, 117, 119
Ménétréol-sous-Sancerre, 67
Mer, 103
Mesves-sur-Loire, 67
Meung-sur-Loire, 92, 93
Miaune et Gerbizon, 24, 30
Mizérieux, 28
Molinet, 47
Monistrol-sur-Loire, 24, 25, 35
Montagnac, 11, 21
Monteaux, 115
Montézin, 39
Montferrat, 30
Montjean-sur-Loire, 152, 154
Montlivault, 103, 109, 110
Montlouis-sur-Loire, 121, 122, 125, 135
Montrelais, 152
Montrond-les-Bains, 27, 39
Monts du Forez, 28
Monts du Lyonnais, 27
Montsoreau, 137, 142, 148, 149
Mosnes, 115
Muides-sur-Loire, 103
Mûrs-Erigné, 140
Mûrs-Erigné, 140
Myennes, 69, 76
Nantes, 155, 158, 160, 161, 163
Nazelles-Négron, 114
Nervieux, 27, 28, 39, 41 bis
Neuvy-sur-Loire, 69, 76
Nevers, 62, 78
Nevoy, 83
Nièvre, 64
Nohain, 64
Noizay, 121
Notre Heure, 84
Nouan-sur-Loire, 93
Nouan-sur-Loire, 103, 93
Nozieux, 119
Nuros, 36
Olivet, 89, 91
Ollagnières, 36
Ondaine, 23
Onzain, 112, 115, 116
Orcheval, 12, 15
Orléans, 89, 92
Oudon, 156
Ourzie, 12, 15
Ousson-sur-Loire, 71
Ouvrouer-les-Champs, 87
Ouzance, 47
Ouzouer-sur-Loire, 83, 85
Padelle, 11, 12
Paimboeuf, 171
Paray-le-Frésil
Parnay, 137, 148
Perrigny-sur-Loire, 46
Peyredere, 23, 24
Pierrefite-sur-Loire, 46, 49
Pinay, 28
Plaine du Puy, 23, 34
Pocé-sur-Cisse, 114
Poilly-lez-Gien, 83
Pont-de-Lignon, 25
Pouilly-lès-Feurs, 28
Pouilly-sous-Charlieu, 43, 44
Pouilly-sur-Loire, 65, 66-67
Prévent, 67
Quérezieux (Ecotay-l'Olme), 32
Restigné, 126
Retenue de Grangent, 26, 33
Retournac, 24
Reze, 160
Rhins, 43
Rieutord, 11, 12, 13
Rigny-Ussé, 124, 126
Rilly-sur-Loire, 115
Riorges, 29
Rivarennes, 126
Rivas, 27
Roannais, 23, 27, 29, 41
Roanne, 27, 29
Roche-en-Régnier, 24
Rochebaron, 24, 25, 35, 40
Rochecorbon, 104, 121, 123, 130, 133
Rochefort-sur-Loire, 153
Rome, 154
Roudon, 47

- Russy*, 104
 Saint-Agnan, 46
 Saint-Aignan-le-Jaillard, 82
 Saint-André-le-Puy, 27
 Saint-Aubin-sur-Loire, 49
 Saint-Avertin, 121
 Saint-Ay, 89, 97
 Saint-Benoît-sur-Loire, 82, 84, 87
 Saint-Bouize, 67
 Saint-Brévin-les-Pins, 170
 Saint-Brisson-sur-Loire, 71
 Saint-Claude-de-Diray, 103, 116
 Saint-Clément-des-Levées, 141
 Saint-Cyprien, 26
 Saint-Cyr-en-Val, 91
 Saint-Cyr-sur-Loire, 120, 130, 133
 Saint-Denis-de-l'Hôtel, 85, 87
 Saint-Denis-en-Val, 89, 91, 97, 99
 Saint-Denis-sur-Loire, 102
 Saint-Dyé-sur-Loire, 103, 107, 109
 Saint-Eloi, 62
 Saint-Etienne Lardeyrol, 30
 Saint-Etienne, 130
 Saint-Firmin-sur-Loire, 71
 Saint-Florent-le-Vieil, 154, 157, 165
 Saint-Genoulph, 120
 Saint-Georges-de-Baroille, 28
 Saint-Georges-des-Sept-Voies, 141
 Saint-Géron, 156
 Saint-Germain-des-Prés, 152
 Saint-Gervais-la-Forêt, 105
 Saint-Gondon, 83
 Saint-Herblain, 160
 Saint-Hilaire-Fontaine, 51, 54, 60
 Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, 89, 91, 94, 97
 Saint-Jean-de-Boiseau, 169
 Saint-Jean-de-Braye, 86, 99
 Saint-Jean-de-la-Croix, 140
 Saint-Jean-de-la-Ruelle, 89
 Saint-Jean-des-Mauvrets, 140
 Saint-Jean-le-Blanc, 89
 Saint-Jean-le-Puy, 29
 Saint-Jodard, 28
 Saint-Julien-de-Concelles, 154, 161
 Saint-Just-Saint-Rambert, 26, 33, 38, 41 bis
 Saint-Laurent-la-Conche, 27, 39
 Saint-Laurent-Nouan, 93
 Saint-Léger-des-Vignes, 50, 56
 Saint-Léger-le-Petit, 65
 Saint-Martin-de-Fugères, 15, 21
 Saint-Martin-de-la-Place, 136, 138, 143
 Saint-Martin-des-Lais, 49
 Saint-Martin-du-Lac, 43
 Saint-Martin-sur-Ocre, 83
 Saint-Mathurin-sur-Loire, 141, 143, 147, 148
 Saint-Maurice-sur-Loire, 29
 Saint-Mesmin de Micy, 84
 Saint-Michel-sur-Loire, 126
 Saint-Nazaire, 170
 Saint-Nizier-sous-Charlieu, 43
 Saint-Ouen-sur-Loire, 63
 Saint-Patrice, 126, 135, 138
 Saint-Paul-de-Vézelin, 28
 Saint-Paul-en-Cornillon, 26
 Saint-Père-sur-Loire, 82
 Saint-Pierre-des-Corps, 121
 Saint-Pierre-la-Noaille, 43
 Saint-Priest-la-Roche, 29, 31, 32
 Saint-Privé-Saint-Mesmin, 89
 Saint-Rambert, 33
 Saint-Rémy-la-Varenne, 141
 Saint-Satur, 67
 Saint-Saturnin-sur-Loire, 140
 Saint-Sébastien-sur-Loire, 161, 165
 Saint-Sulpice, 140
 Saint-Victor-sur-Loire, 23, 26, 33
 Saint-Vincent, 23, 31
 Saint-Yan, 45
 Sainte-Eulalie, 11
 Sainte-Gemmes-sur-Loire, 140
 Sainte-Luce-sur-Loire, 161
 Salettes, 15, 17, 21
 Sancerre, 65, 66, 67
 Sandillon, 84, 86, 91
 Saumur, 106, 136, 137, 142, 143, 144, 150
 Savennières, 153
 Savigny-en-Véron, 137
 Savonnières, 120
Semène, 23
 Sermoise-sur-Loire, 62
 Serre-de-la-Farre, 13, 15, 18
Sèvre Nantaise, 154, 158
 Sigloy, 87
 Solignac-sur-Loire, 11, 13, 15
Somme, 44, 50
 Sornin, 43, 44
 Sougy-sur-Loire, 57, 60
 Souzay-Champigny, 136
 Suèvres, 103, 112
Suisseze, 23
 Sully-sur-Loire, 82, 84, 85
Sumène, 23
 Sury-près-Léré, 69
 Tavers, 93
 Teyssonne, 43
 Thareau, 51, 54
 Thauvenay, 67
 Thouaré-sur-Loire, 161
Thouet, 148
Tielle, 84
 Tours, 120, 122, 130, 133
 Tracy-sur-Loire, 67
 Trélaze, 140
 Trèves, 136, 142
 Trignac, 170
Trois Mauves, 84
 Tronsanges, 65
 Turquant, 137, 142
 Unias, 27
 Unieux, 26
Urbise, 45
 Usclades-et-Rieutord, 11
Valette, 17
 Varades, 157
 Vareilles, 26
 Varenne-Saint-Germain, 45, 52,
 Varennes-sur-Loire, 137
Vauvise, 64
 Veauche, 27, 38, 41 bis
 Veauchette, 27
Velay, 14, 16
Vernazon, 12
 Véron, 128, 135, 147
 Verrou-sur-Brenne, 121
 Veuves, 115
Veyradyerre, 12, 15
 Vielprat, 15, 17, 21
Vienne, 104, 122, 135
 Villandry, 106, 124, 127
 Villebernier, 136
 Villerest, 23, 29, 30, 32, 38, 52
 Vindecy, 45
 Vineuil, 105
 Vitry-sur-Loire, 51
Vivarais, 12, 14
 Vorey, 24
 Vougy, 32, 43
 Vougy, 43
 Vouvray, 121, 123, 125, 135
Vrille, 64
Yssingelais, 24

INDEX DES ETUDES ET AUTEURS

ALLAIN Maurice (dir.), 1929, Géographie universelle Quillet, t. II, Aristide Quillet, Paris.

ARDAILLE E., s.d., Les poissons migrateurs d'Atlantique dans la Loire supérieure, Club des pêcheurs sportifs du Forez-Velay.

ARDOUIN-DUMAZET, 1909, Voyage en France, Berger-Levrault, Paris et Nancy.

AUAO, 1992, Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain de la rivière du Loiret-Cahier de protection, Ministère de l'Education et de la Culture, Ministère de l'Equipement.

AUAT (Atelier d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours), 1982, Étude paysagère Val de loire. Abords d'Amboise - 1994-1995, Paysages et aménagement des abords de la Loire. Orléans - Tours - Saumur - Angers - Nantes : 1 - Bilan des réunions, décembre, 2 - Analyse des documents d'urbanisme et des projets, 3 - Compte-rendu de la journée Paysages de la Loire. Ministère de l'Environnement - Bureau du paysage.

Autoroute A 85 Angers-Tours, 1996, Contournement nord de Langeais, document sur les engagements de l'Etat.

Auvergne, 1997, Guides bleus, Hachette Livre, Paris.

BABONNAUX Yves, 1966, Villes et régions de la Loire moyenne. Touraine, Blésois, Orléanais, S.A.B.R.I.

BABONNAUX Yves, 1970, Le lit de la Loire, Etude d'hydrodynamique fluviale, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris Imprimerie Nationale.

BABONNAUX Yves, 1973, Les Pays de Loire, coll. Découvrir la France, Larousse, Paris.

BACCHI M., BERTON J.-P., 1997?, Entretien du lit de la Loire, Guide méthodologique 2^e Partie, DIREN Centre.

BACHOC A., THÉPOT R., CAMP'HUIS N.-G., 1996, Stratégie d'écrètement des crues en Loire moyenne : méthode, limites et impacts, in Colloque d'Hydrotechnique, 153^e session du Comité Scientifique et Technique, Société hydrotechnique de France, Tours, 13-14 juin 1996.

BALZAC, "La Grenadière", "La Femme de trente ans", La Comédie humaine II, rééd. 1976, La Pléiade, Gallimard.

BARRON Louis, 1888, La Loire, Henri Laurens, Paris.

BAUCHY Jacques, 1968, Le Val de Loire, Fernand Nathan, Paris.

BAZIN René, 1986, Bords de Loire, in *En province*.

BCEOM, Cantal Dupart et associés, 1995, Aménagement de la Loire dans le secteur. Brives-Charensac Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique. Loire Grandeur Nature, Direction Départementale de

l'Equipement de Haute-Loire, Direction de l'Eau du Ministère de l'environnement.

BENTLEY James, 1988, La vallée de la Loire, Arthaud, Paris.

BERGERON R., 1993, Un Roannais touristique?, in Le Roannais, une région? un Pays?, Centre d'études foréziennes, Saint-Etienne.

BERQUE Augustin, 1986, Le sauvage et l'artifice, Gallimard. 1990, Médiance. De milieux en paysages, Montpellier, G.I.P. Reclus. 1991, De paysage en outre-pays, in Le Débat N° 65, Gallimard. 1995, Les raisons du paysage. 1996, Etre humains sur la terre, Gallimard.

BERTHO LAVENIR Catherine, 1999, La roue et le stylo, Odile Jacob, Paris.

BERTON J.-P., 1995, Paysages et aménagement des bords de la Loire.

BETHEMONT J., 1996, L'homme et la Loire, in Colloque d'Hydrotechnique, 153^e session du Comité Scientifique et Technique, Société hydrotechnique de France, Tours, 13-14 juin 1996.

BETURE-SESAME, 1990, Etude globale d'environnement de la Loire, Titre 2.2.2. : Paysage et patrimoine.

BLANCHARD F., DUVAL B., GARNIER A. et al., 1988, "Ces barrages qui assassinent la Loire !" (dossier), Les Naturalistes Orléanais, vol. 7, n° 3, pp. 3-14.

- BLANCHARD Raoul, "Le Val d'Orléans", Ann. de Géogr., 1903, t. XII, n° 64.
- BODDAERT Alexis, La Loire déchirée, La Nouvelle République, Tours.
- BONIN Sophie, 1996, La place du fleuve dans les paysages ligériens, DIREN Centre - GÉOMÉDIA (inédit)
- BONNEVIOT Bernard, 1988, "Essai de synthèse historique sur les (re)navigée, la Loire délaissée, la Loire retrouvée", Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, communications du 3 mars et du 21 avril 1988.
- BONTRON Jean-Claude, Cros Zsuzsa, SEGESA / Luginbühl Yves, STRATES-CNRS. 1991, Inventaire des paysages ligériens. Première phase : identification évaluation, Conseil Régional des Pays de la Loire.
- BONTRON Jean-Claude, Groneau René, Sigg Katia. SEGESA. 1993, Projet de Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine. Plan de référence paysager validation du périmètre du Parc. Conseil Régional du Centre.
- BOSC et PIGOT (Tiercé). sans date. Schéma départemental des carrières d'Indre-et-Loire - Etude paysagère. DDE d'Indre-et-Loire.
- BOURIN André, La Loire et ses poètes, C.L.D. (Choix de textes avec présentation et gravures.)
- BOURNE, Étude paysagère préalable au Schéma directeur de l'agglomération de Roanne. - Retenue de Villerest. Étude d'impact. DDE de la Loire. - RN 7. Étude d'impact. DDE de la Loire.
- BOUZCO P., 1993, Champtoceaux : paysage de Loire, vision d'histoire, Ecole d'architecture de Nantes.
- BRAUDEL Fernand, 1986, L'identité de la France, Arthaud-Flammarion, Paris
- BRAVARD J.P., 1986, La basse vallée de l'Ain : dynamique fluviale appliquée à l'écologie, in *Doc. Cartogr. Ecol.* 29.
- BRIAND Caroline. 1994, Analyse du paysage de la vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à La Varenne - Propositions de gestion des boisements : les peupleraies, ENITHP d'Angers -DDAF du Maine-et-Loire.
- BROC Numa, 1982, "Roger Dion (1896-1981)", Ann. de Géogr., n° 504.
- BRUEL-DELMAR, Atelier de Paysages, 1996, Etude d'identification paysagère du département de Loire Atlantique. / Volet 1 : Diagnostic et Evolution du Territoire. / Volet 2 : Principales orientations paysagères. Domaine routier. Domaine de l'urbanisme. DDE de Loire-Atlantique, Service des Politiques et Actions Réglementaires.
- BRULEY Edouard, 1937, Géographie des pays de la Loire, Rieder, Paris.
- BRUNET F., BONNEAUD, 1989, Ecole Nationale Supérieure du Paysage, Interventions paysagères en milieu rural - Liré.
- BRUNET Pierre, dir., 1992, L'atlas des paysages ruraux de France, Jean-Pierre de Monza.
- BUGNON F., PAGÈS J., CLAVIER J.L., LOISEAU J.E., DUCERF G., 1983, Etude et cartographie des biocénoses dans la vallée de la Loire nivernaise. In *Vallées de la Loire et de l'Allier en Bourgogne*. DRE Bourgogne, 114 p. plus cartes.
- CABANNE Claude, 1984, Pays de la Loire, Centre, Sirey, Paris.
- CASELLI Giovanni, 1992, Loire, coll. Les itinéraires culturels, Casterman, Paris.
- CAUE Maine-et-Loire, 1993, Synthèse des réflexions préliminaires à l'aménagement et à la valorisation du patrimoine paysager et architectural.
- CAVALIÉ Bernard, 1973?, Basse vallée de la Loire. Reconnaissance des paysages. Oréalm Nantes-St Nazaire.
- CDPNE (Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement) de Loir-et-Cher. 1989, Milieu ligérien - Milieux naturels et paysages de la Loire en Loir-et-Cher, DRAE Centre.
- Centre, Châteaux de la Loire, 1991, Guides bleus, Hachette.
- CESER. 1984. Plateau du mont Gerbier des Joncs et du Haut val de Loire - Etude de site. DRAE Rhône-Alpes.
- CETE Normandie Centre, 1998, Approche sensible du paysage du Val de Loire entre St-Ay et Beaugency.
- CHABOT Georges, 1975, Géographie régionale de la France, Masson, Paris.
- CHAMPIGNEULLE Bernard, 1963, Promenades aux châteaux de la Loire, Club des Libraires de France.
- CHARRIER P., 1993. La vallée de la Loire, évolution et sensibilités, DEA-IGARUN.
- Châteaux de la Loire, 1987, Guide de tourisme, Michelin, Clermont-Ferrand.
- CHAZELLE Claude, 1997, L'agglomération blésoise et ses paysages, DDE du Loir-et-Cher.
- CHEMETOFF Alexandre, Bureau des Paysages, 1994, Plan de paysage du Val de Loire, Ministère de l'Équipement, Direction de l'Architecture et de l'Urbansme.
- CLÉMENT Gilles, FRANCOIS Sabine. 1993. Atelier régional du paysage. Principes de mise en valeur de la rive droite de la Loire - Communes de Rochebon, Tours, St Cyr-sur-Loire, Fondettes. Atelier d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours
- CLOAREC Jacques, de LA SOUDIERE Martin (Centre de Sociologie Rurale EHESS-CNRS), 1992, Plateau ardéchois, Vivarais cévenol, Etude ethnosociologique de la mise en paysages de l'Ardeche. Ministère de la Culture, Mission du patrimoine ethnologique.
- CORBIN Alain, 1988, Le territoire du vide. L'Occident et le désir de rivage 1750-1840, Aubier, collection Historique.
- COULAUD Daniel. 1975. Iles et rives de la Loire moyenne. SRE.
- COURTET L., GATEAUD P., STEPHAN B., 1991, La Loire en sursis, Sang de la terre, Paris.
- COYAUD Louis-Marie, MAZAS Alain, 1998, Proposition d'inscription du Val de Loire entre Sully-sur-Loire et la Maine au Patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des paysages culturels, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.
- CPIE et Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, 1994, Patrimoine fluvial et naturel: inventaire du patrimoine portuaire entre Chinon et Samur - Valorisation touristique et pédagogique du site fluvial de la confluence Vienne-Loire.

- CUINAT A., s.d., Le saumon dans la rivière d'Allier, Région Auvergne-Limousin.
- DACHARRY M., 1996, Les grandes crues historiques de la Loire, in Colloque d'Hydrotechnique, 153^e session du Comité Scientifique et Technique, Société hydrotechnique de France, Tours, 13-14 juin 1996.
- DAT Conseils (Storckensohn). 1996. Etude paysagère préalable à la protection et à la gestion du Bec d'Allier. DIREN Bourgogne et DIREN Centre.
- DAUVERGNE Pierre, SAURIN Jean-Pierre, 1973, 500 km de coteaux... pour quoi faire ? Cahiers de l'Oréalm n° 8.
- DDE 58, 1992-94, Plan de Paysage des cantons de Decize et de la Machine, Service Urbanisme - BNS/DC.
- DEFFONTAINES Pierre, JEAN-BRUNHES DELAMARRE Mariel, 1956, Atlas aérien, France, t. II, Gallimard, Paris.
- DEIBOIS M., ENITHP d'Angers, 1996, Etude paysagère de la zone inondable de Souzay Champigny à Montsoreau. Conservatoire Régional des rives de la Loire et de ses affluents.
- Delacroix en Touraine, 1998, catalogue d'exposition, Musée des beaux-arts de Tours, William Blake & Co edit.
- DELAIGUE Michèle. 1973. La Loire, ses îles... Approche paysagère. Cahiers de l'Oréalm n° 10.
- DELPAL Jacques-Louis, 1976, Le Val de Loire aujourd'hui, Jeune Afrique, Paris.
- DELPAL Jacques-Louis, 1985, Val de Loire, Guides Delpal, Fernand Nathan.
- DELPAL Jacques-Louis, 1992, Val de Loire, Nathan, Paris.
- DEMANGEON A., 1992, t. VI, La France, 2e partie, France économique et humaine IX.
- DEMANGEON Albert, 1934, "Le Val de Loire, d'après l'ouvrage de R. Dion", Ann. de Géogr. t. XLIII.
- DESJEUX Bernard et Catherine, PROUTEAU Bernard, 1984, La rivière de Loire, SETS-ACE.
- DION Roger, 1961, Histoire des levées de la Loire, Paris. (Réédition d'une partie de l'ouvrage précédent.) - 1978, Le Val de Loire, Arrault, Tours, 1934, rééd. Laffitte Reprints, Marseille.
- DIREN Centre. 1988. Étude de classement d'un secteur entre Orléans et Combleux.
- DIREN Rhône-Alpes. 1996. Les Gorges de la Loire. Rapport de présentation en vue du classement.
- DUMAY H., 1996, Stratégie de prévention - Exemple : l'aménagement de la Loire à Brives-Charensac, in Colloque d'Hydrotechnique, 153^e session du Comité Scientifique et Technique, Société hydrotechnique de France, Tours, 13-14 juin 1996.
- DUPRÉ Isabelle, 1996, Etude paysagère de la corniche angevine, DESS Université de Tours, L.-M. COYAUD directeur d'études.
- DURAS Marguerite, 1960, Hiroshima mon amour, rééd. 1997 Folio Junior, Gallimard, p. 128.
- DUSSOURD Henriette, 1985, Les hommes de la Loire, Berger-Levrault, coll. Espace des hommes
- DUVAL B., GARNIER A., ROUSSEAU B., "Loire vivante ! Loire coulante ! Loire stagnante !" (dossier), Les Naturalistes Orléanais, mars 1989, vol. 8, n° 3, pp. 3-26.
- EPALA. 1987. Barrage de Serre de la Fare sur la Loire - Etude d'impact.
- ESTIENNE Pierre, 1977, La France, t. II, Masson, Paris.
- FARELLE Catherine, AUBRY Pascal, GAUTRON Alain, 1996, Maison de la Loire, Pouilly-sur-Loire.
- FARELLE Catherine, Images en herbe, & DUCRUIX Chantal, Atelier technique des espaces naturels, 1991, Interprétation d'un site de Loire, un exemple méthodologique. Le jardin du dragon, Miciacus. Visions du monde et regards sur un lieu : l'émergence d'un projet. Ministère de l'Environnement, direction de la protection de la Nature.
- FAUCHER Daniel (dir.), 1952, La France, Géographie, Tourisme, t. II, Larousse, Paris, 584 p.
- FAVREAU R., MARAIS J.L., G.R.E.A. et al., 1985, Anjou, coll. Encyclopédies régionales, Christine Bonneton, Le Puy.
- FENELON Paul, 1978, Atlas et géographie des Pays de la Loire, Flammarion, Paris.
- FISCHESSER B., DUPUIS-TATE M.F., 1996, Le guide illustré de l'écologie, La Martinière-CEMAGREF éditions.
- FLAUBERT Gustave, du CAMP Maxime, rééd. 1987, Par les champs et par les grèves, éd. critique, Droz, Genève.
- FREYTET A., 1994, Avis concernant les interventions prévues sur le périmètre de la future Réserve Naturelle de la Charité-sur-Loire, DDE de la Nièvre (inédit). - 1994, Proposition de définition de la mission du paysagiste chargé de suivre le chantier expérimental de restauration du lit de la Loire entre la Charité et Saint-Satur, DDE de la Nièvre (inédit)
- GALLOUEDEC Louis, 1910, La Loire, étude de fleuve, Hachette, Paris.
- GARNIER André, "Au long de la Loire dans le département du Loiret", Les Naturalistes Orléanais.
- GENEVOIX Maurice, 1922, Rémi des Rauches, Flammarion, Paris. - 1926, La Boîte à Pêche, Grasset, Paris. - 1962, La Loire, Agnès et les garçons, Presses de la Cité, Paris. - s. d., Images du Val de Loire.
- GIORGIS Sébastien, ARNAL A., GAY J.F. Agence Paysages (Avignon), 1995, Etude paysagère de la zone inondable de Montsoreau aux Ponts-de-Cé. Programme Atlantis. Conservatoire Régional des rives de la Loire et de ses affluents. Région Pays de la Loire. Union européenne. - 1995, Agence Paysages (Avignon), Identification des paysages ligériens. Programme Atlantis, Conservatoire Régional des rives de la Loire et de ses affluents. Région Pays de la Loire. Union européenne.
- GRACQ Julien, 1985, La forme d'une ville, Paris, José Corti.
- GRASSHOFF Claudia, Ecole d'Architecture de Bordeaux, 1996, Paysages du département du Loiret : répertoire des études de paysage existantes de 1970 à 1996. DDE du Loiret.
- GROS Zsuzsa, Luginbühl Yves, avec collaboration de René Groneau et Monique Toublanc, SEGES, 1993, Schéma directeur de la région angevine - Etude paysagère.
- Guide des merveilles naturelles de la France, 1979, Sélection du Reader's Digest, Paris.

- GUILLEMOT Bernard, août 1985, "La Loire, dernier fleuve sauvage d'Europe en sursis", Combat Nature, n° 69, pp. 61-62.
- GUILLERME A., 1997, La lecture des paysages de rivière par l'historien, in Ingénierie, Hors-Série, Lavoisier, pp. 93 - 94. - Les temps de l'eau, 1997, Seyssel Champvallon.
- HODE D., 1995, Evolution paysagère des communes de Savennières, Béhuard et Rochefort-sur-Loire entre 1950 et 1995. Université d'Angers, fac des sciences, département de géographie.
- HUBERT Nathalie, LEGROS Véronique, ROUZET Cécile, 1994, Analyse et schéma d'intentions paysagères sur le Val de Loire, Direction départementale de l'Equipement de la Nièvre & Ecole Nationale Supérieure du Paysage.
- HUGO Abel, VERNE Jules, JOANNE Adolphe, Le Loiret, rééd. 1990, Ed. du Bastion (Réédition d'extraits d'ouvrages anciens de ces trois auteurs.)
- HUGO Victor, 1910, En voyage II France et Belgique, Alpes et Pyrénées, Ollendorff, Paris.
- I.E.A. (Institut d'Ecologie Appliquée - Orléans), 1988-1989?. Projet de classement du site de la boucle de la Loire entre Candé-sur-Beuvron et Chaumont-sur-Loire - Rapport de présentation, Ministère de l'Equipement, du Logement et de l'Aménagement du territoire et des Transports. DRAE Centre.
- I.E.A. (Institut d'Ecologie Appliquée - Orléans). 1992, Projet de classement du site de Ménars - Rapport de présentation. Ministère de l'Equipement, du Logement et de l'Aménagement du territoire et des Transports. DIREN Centre.
- IMAR - IGARUN. 1996. Rapport d'étude sur la mutation des paysages ruraux dans le lit majeur de la Loire entre Nantes et Saint Nazaire. Conservatoire Régional des rives de la Loire et de ses affluents.
- ISELIN Bernard, 1975, La France et les Français, t. II, Fernand Nathan, Paris.
- JACQUES Georges, 1975, Paysages et structures dans "La Comédie humaine", Publications Universitaires, Louvain.
- JAMES Henry, 1884, A little tour in France, Weidenfeld & Nicholson, New-York.
- JEANBRAU Hélène, PEPIN Eugène, 1970, La Loire au fil de ses châteaux, Robert Laffont, Paris.
- JOANNE Paul, 1888, Itinéraire général de la France. La Loire, coll. des guides Joanne, Hachette, Paris - 1896, Dictionnaire géographique de la France, tome IV, art. LOIRE.
- JOUTARD Philippe, 1986, L'invention du Mont-Blanc, Gallimard, coll. Archives.
- LA FONTAINE, "Relation d'un voyage de Paris en Limousin", rééd. 1958, Oeuvres diverses, La Pléiade, Gallimard.
- "La Loire" (dossier), Géo, mai 1990, n° 135, pp. 113-190.
- "La Loire, exemplaire unique" (dossier), mai 1990, Diagonal, n° 83, pp. 8-22.
- LACHAT B., 1990, Biotechnologie pour cours d'eau, Société jurassienne d'émission, Porrentruy, Actes 1990 153-169.
- LAGLEYZE Eve, 1996, Etude paysagère de la zone inondable de Nantes aux Ponts-de-Cé, Conservatoire Régional des rives de la Loire et de ses affluents.
- LANOUX Armand, 1965, Le voyageur du Val de Loire, Hachette, Paris.
- LARIGAUDERIE F., s.d., Intérêt écologique de l'avifaune ligérienne dans la région centre, FRAPEC.
- LASNE Ph., 1993, Le val humanisé et le fleuve sauvage - Représentations paysagères du Val de Loire.
- LECOQC F. 1988-1989. Confluence Loire-Vienne - Etude préalable à la mise en valeur de la zone de confluence - 2ème tranche, propositions commune par commune.
- LEPELTIER F. IMACOF, 1993, La boire torse, réhabilitation et aménagements intégrés, étude paysagère. CPIE Loire et Mauges. SIVU des Marais.
- LEROI-GOURHAN André, 1979, Le Geste et la Parole. La mémoire et les rythmes, Albin Michel, coll. Sciences d'aujourd'hui.
- Les mille visages de la campagne française, 1976, Sélection du Reader's Digest, Paris.
- Levée de la Divatte - Etude d'impact. sans date. Département de la Loire-Atlantique.
- LEVRON Jacques, 1958, Châteaux et vallée de la Loire, Arthaud, Paris et Grenoble.
- LEVRON Jacques, 1970, Prestiges du Val de Loire, France-Empire, Paris.
- LEW Christine, ANDRÉ Pierre, 1990, (Blois), Analyse, évaluation et cartographie des paysages d'Indre-et-Loire. / Investigation documentaire. / Unités d'intérêt paysager : inventaire. / Altérations du paysage. / Unités d'intérêt paysager : politique de valorisation. DDE d'Indre-et-Loire.
- Madame de SEVIGNE, Correspondance II, rééd. 1974, La Pléiade, Gallimard.
- Maine Anjou, WAGRET P., DORNIC F., CROZET R. et al., 1968, coll. Les Nouvelles Provinciales, Horizons de France, Paris.
- MALAVOI J.R., SOUCHON Y., 1996, Dynamique fluviale et dynamique écologique, in Colloque d'Hydrotechnique, 153^e session du Comité Scientifique et Technique, Société hydrotechnique de France, Tours, 13-14 juin 1996.
- MALNOURY M.A., GIRARD Y. 1990. Mise en valeur et protection du paysage - Etude de cas en Loire moyenne entre Orléans et Blois. DRAF Centre.
- MARTIN-DEMEZIL Jean, 1967, Trésor du Val de Loire, Arthaud, Paris et Grenoble.
- MARTONNE (de) E., 1942, t. VI, La France, 1re partie, France physique.
- MASFRAND Isabelle, 1993, Etude paysagère sur les communes de Fondettes, Luynes, St Etienne-de-Chigny. Mémoire de DESS. Université de Tours. DDE Indre et Loire. SUA.
- MATHIEU Jean-Louis, MESPLIER Alain, 1986, Géographie de la France, Hachette, Paris.
- MAZAS Alain, 1996, Les abords de Chambord considéré sous l'angle de ses paysages, DIREN Centre, Orléans.
- MAZAS Alain, CHAZELLE Claude, FREYTET Alain, 1993, Plan de paysage intercommunal de Decize et de La Machine - Schéma d'orientations et programme d'action. DDE de la Nièvre.

- MICHELIN, 1995, Vallée du Rhône, Paris.
- Ministère de l'Environnement & Fédération Régionale des associations de protection de l'environnement du Centre, L'écologie de l'aménagement de la Loire, Mission d'étude et de recherche 1981.
- Ministère de l'Equipement, Ministère de la Qualité de la vie-Environnement, 1975, Le paysage rural et régional. Contribution à la méthodologie des études d'aménagement, La Documentation Française, Paris (2e partie : le paysage de la Loire moyenne, pp. 82-127).
- MUSELET D., 1980, Evolution et effectifs, en 1980, des populations nicheuses de Sterne Pierregarin, Sterne naine et Petit Gravelot, sur le cours de la Loire et de l'Allier, Orléans.
- OREALM. 1973. Paysages en Loire moyenne. Description des clefs régionales et locales.
- OREALM. Les paysages. Orléanais, Blésois, Touraine. Cahiers de l'Oréalm n°7.
- Orléanais Touraine, LEVEEL P., CROZET R., SIBERTIN-BLANC C. et al., 1968, coll. Les Nouvelles Provinciales, Horizons de France, Paris.
- PAULIN Marie-Agnès, 1994, Approche paysagère de l'Auvergne - Méthodologie et exemples régionaux, mémoire de Maîtrise Université de Clermont-Ferrand.
- Peintres et poètes de la Loire, catalogue d'exposition, 1988, Association des amis de la Bibliothèque centrale de prêt d'Indre-et-Loire, Tours.
- PEZZIARDI Annie, BENOIT Christian, 1993, Centre d'Amélioration du Logement Pact 43, et Association de Restauration Immobilière Région Auvergne. Opération programmée d'amélioration de l'habitat - Etude préopérationnelle, Syndicat intercommunal pour le développement de la Haute Vallée de la Loire et de sa montagne.
- PIERRE Bernard, 1997, Le roman de la Loire, Plon.
- PIERRON Patrice, 1998, Fondé sur le fleuve, un projet de paysage pour les plaines du Forez et du Roannais, DDE de la Loire.
- PIRO Patrick, "La Loire, fleuve indomptable?", Sciences et Avenir, fév. 1991, n° 523, pp. 32-38.
- Plan d'occupation des sols de St Patrice, 1994, Rapport de présentation.
- Plan de paysage de Chambord, 1983, Étude. Ministère de la culture.
- PNR Loire-Anjou-Touraine, 1994, Projet de charte constitutive et Annexes des Parties II et III "Plan du Parc", Abbaye de Seuilly, 37500 Seuilly
- POITRINEAU Abel, 1989, La Loire, les peuples du fleuve, Horvath, Le Coteau.
- POULAIN Claude, 1980, La Touraine, Arthaud, Paris.
- "Pour une Loire vivante" (dossier), Panda (revue du W.W.F.), printemps 1992, n° 48, pp. 6-28.
- RAVIGNAN F. de, ROUX François, 1990, L'atlas de la France verte, Jean-Pierre de Monza.
- RECLUS Elisée, 1877, Nouvelle Géographie universelle, t. II, La France, Hachette, Paris -
- RECLUS Onésime, 1904, Le plus beau royaume sous le ciel, Hachette, Paris - s. d., Atlas pittoresque de la France, t. II, Attinger, Paris.
- RIVET Christine, 1989, Châteaux de la Loire, Guide Arthaud, Paris.
- RIVIER Jean, 1986, Patrimoine paysager et aménagement de l'espace dans la vallée de la Loire des limites du département du Cher à l'Orléanais. Etude géographique, Thèse, Paris X.
- ROGER Alain, 1978, Nus et Paysages, Aubier, Paris.
- ROGER Alain, 1991, (en codirection avec F. Guéry) Maîtres et protecteurs de la nature, Seyssel, Champ Vallon.
- ROGER Alain, 1997, Court traité du paysage, Gallimard.
- ROUGE J.M., DUPUIS A., MILLET E., 1936, Aux Beaux Pays de Loire, Arrault, Tours (Recueil de textes à usage scolaire.)
- SAINT-BRIS Agnès, 1982, En Val de Loire. Orléanais, Blésois, Touraine, Guides bleus, Hachette.
- SANSOT Pierre, 1999, L'homme n'aurait inventé les chemins..., in Le Nouvel Observateur, N° 36 Hors série
- SCE-GLM, 1997, Restauration de la boire Torse, communes de Fresne-sur-Loire, Montrelais, Varades et Anetz.
- SEGES / CNRS, 1991, Inventaire des paysages ligériens, Paris. (Inventaire en région Pays de Loire.)
- SEGESA et Association de préfiguration du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine (Seuilly), 1996, III. Le Plan - Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, et annexe 1 Plan de référence paysager.
- SEPRA. 1977. Paysages et habitat rural en Indre et Loire.
- Service de l'urbanisme et de l'habitat de la DDE de la Haute-Loire, 1995, Plan d'occupation des sols. Commune de Solignac-sur-Loire.
- SICOMOR. Inventaire de paysages de l'allier. DIREN.
- SIMON, 1991, CITÉ PAR LASNE DANS SA LETTRE SUR LES COTEAUX
- SOBERCO. 1995. RN 88 de Lyon à Toulouse. Contournement de l'agglomération du Puy en Velay. Avant-projet sommaire. II.4 Étude paysagère, DDE de la Haute-Loire.
- SOUIDIÈRE Martin de la, 1995, "La Loire prend sa source...", in Paysage au pluriel, Maison des sciences de l'homme, Paris.
- STRINDBERG August, 1889 (Stockholm), Parmi les paysans français, rééd. 1988, Actes Sud, Le Méjan.
- TILLIARD Juliette, BLONDEL Luc, 1991, Diagnostic de l'environnement en Haute-Loire, mémoire de DESS Espaces et milieux, Université de Paris VII (dir. Yvette Dewolf). Conseil Général de la Haute-Loire.
- TILLIARD-BLONDEL Juliette, 1995. Atlas départemental des paysages de Haute-Loire, CAUE de la Haute-Loire.
- TOSCAN Raoul, 1976, L'épopée des mariniers de la Loire, Delayance, La Charité-sur-Loire (1re éd. 1938).
- TOUCHARD-LAFOSSE G., 1975, La Loire historique, pittoresque et biographique, 11 vol., 1851, rééd. Horvath.
- Touraine Orléanais, MARTIN-DEMEZIL J., TOULIER B., DAVAU M. et al., 1980, coll.

Encyclopédies régionales, Christine Bonneton, Le Puy.

UNIVERSITE D'ANGERS, 1988, Par la Loire et par les textes, Centre de Recherches en Littérature et Linguistique de l'Anjou et des Bocages de l'Ouest, vol. repro., 252 p. (Anthologie réunie à l'occasion du colloque Loire-Littérature, Angers, 26-29 mai 1988.)

UNIVERSITE D'ANGERS, Loire-Littérature, Presses de l'Université, Angers, 1989, 756 p. (Actes du colloque d'Angers du 26 au 29 mai 1988.)

VARENNE CONSULTANTS TOURISME, 1994, Schéma directeur de développement du syndicat intercommunal à vocation unique de la haute vallée de la Loire et de sa montagne - Etat des lieux et analyses.

VERRIERE Jacques, 1990, La Loire et Paris, Flammarion, Paris.

VIDAL de la BLACHE P., GALLOIS L. (dir.), Géographie universelle, Armand Colin, Paris.

VIDAL de la BLACHE Paul, 1903, Tableau de la géographie de la France, rééd. 1979, Hachette et Jules Tallandier, Paris.

VIGIER Philippe (dir.), 1986, Une histoire de la Loire, Ramsay, Paris.

Visages de l'Orléanais, 1951, BRULEY E., CROZET R., SIBERTIN-BLANC C., coll. Provinciales, Horizons de France, Paris.

Visages de la Touraine, 1948, LEVÉEL P., ROUGE J.M., DACIER E. et al., coll. Provinciales, Horizons de France, Paris.

WARRELL Jan, 1998, Turner, Le voyage sur la Loire, Réunion des musées nationaux, Ville de Blois, Nantes.

WASSON J.G., BETHEMONT J., 1996, Structures régionales du bassin de la Loire, in Colloque d'Hydrotechnique, 153^e session du Comité Scientifique et Technique, Société hydrotechnique de France, Tours, 13-14 juin 1996.

Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain de Candes-St-Martin, 1993, DIREN Centre.

Zone de protection du Patrimoine Architectural et Urbain de St Dyé-sur-Loire, 1992, DIREN Centre.

